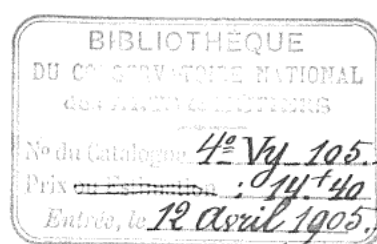


Auteur ou collectivité : Doumer, Paul
Auteur : Doumer, Paul (1857-1932)
Titre : L'Indo-Chine française : (souvenirs)

Adresse : Paris : Vuibert et Nony, 1905
Collation : 1 vol. (XVI-392 p.-[14] f. de pl.) : ill., cartes, plans, portr. ; 31 cm
Cote : CNAM-BIB 4 Vy 105
Sujet(s) : Indochine française

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?4VY105>



L'Indo-Chine française



Hélio & Dujardin.

E. Pireou, Phot.

PAUL DOUMER

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDO-CHINE (1897-1902)

4° Vy 105

Paul Doumer.

L'Indo-Chine française

(Souvenirs)



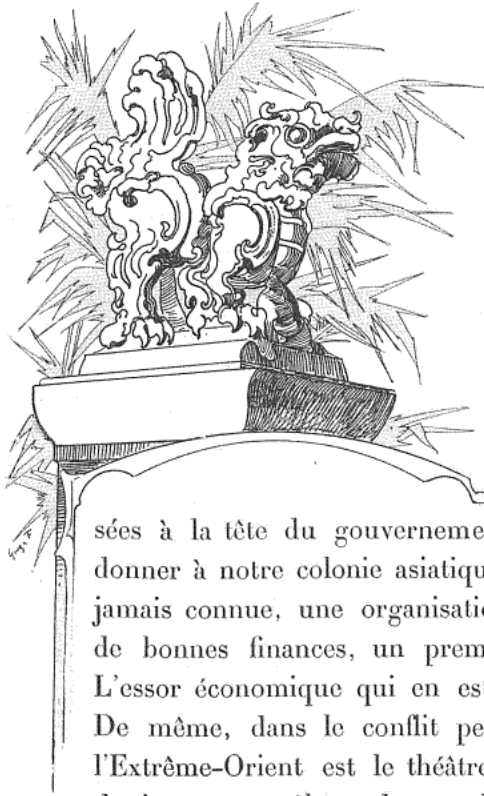
PARIS

VUIBERT ET NONY, ÉDITEURS

63, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

—
1905

(Tous droits réservés.)



AVANT-PROPOS

Dans les cinq années que j'ai passées à la tête du gouvernement de l'Indo-Chine, il a été possible de donner à notre colonie asiatique, avec une paix profonde qu'elle n'avait jamais connue, une organisation politique et administrative rationnelle, de bonnes finances, un premier réseau de voies de communication. L'essor économique qui en est résulté a dépassé toutes les espérances. De même, dans le conflit permanent d'influences et d'intérêts dont l'Extrême-Orient est le théâtre, la République a été mise en situation de jouer son rôle et de prendre sa part.

Il n'est peut-être pas trop présomptueux de croire que faire cela, c'était servir utilement le pays.

Et voilà une chose qui ne se pardonne pas aisément! Surtout quand on a le mauvais goût de revenir de là-bas, échappant à la mort dont l'aile bien souvent nous frôle, et de reprendre sa place dans le Parlement, sans demander rien, sans rien accepter.

Une année s'est écoulée depuis lors; elle n'a pas été perdue. En travaillant modestement, j'ai réussi à faire oublier ces services anciens, rendus sur une terre lointaine.

On pense bien que je ne veux, à aucun prix, mettre en question un aussi heureux résultat. Les pages qui vont suivre n'iront donc point à ceux qui prennent quelque ombrage du chapitre d'histoire coloniale que j'ai écrit sur la terre d'Asie; elles ne doivent pas raviver les jalousies et les rancunes assoupies

ou éteintes. Mieux vaut laisser dans l'ombre certains sujets, oublier des faits, oublier des hommes; nos actes, nos sentiments, joies et orgueils, tristesses et colères, ne méritent pas toujours d'être rappelés, l'amour passionné de la patrie les eût-il inspirés seul.

C'est d'ailleurs pour la jeunesse plus spécialement, pour les hommes, les citoyens et les soldats de demain, qu'on m'a demandé de fixer mes souvenirs. Je le ferai sans recherche et sans prétention, au hasard de la mémoire. De l'ensemble du récit se dégagera quand même, je l'espère, une vue suffisamment précise de notre belle Indo-Chine, une idée assez exacte de ce qu'est la colonisation, le gouvernement d'un vaste empire.

Le lecteur est averti : il ne demandera pas au livre qui va naître plus qu'il n'a promis et ne doit donner. Le mieux serait donc de mettre ici le point final à ces lignes préliminaires.

Si je ne le fais pas et si je recule encore le moment d'aborder mon sujet, c'est qu'il me paraît utile de dire un mot des conditions dans lesquelles j'ai été appelé au Gouvernement général de l'Indo-Chine. Le fait est ancien déjà : c'était au mois de décembre 1896; mais il a fait, à l'époque, quelque bruit, beaucoup plus qu'il n'était de raison.

J'avais eu, précédemment, à m'occuper de l'Indo-Chine, d'une façon générale, comme rapporteur du budget des Colonies, et, particulièrement, en 1895, à propos des projets de liquidation provisoire de la situation financière du Tonkin, que je rapportais à la Chambre des députés, au nom de la Commission du budget. Il me fallut faire, à cette occasion, une étude de notre protectorat du Tonkin et de l'Annam; elle me conduisit à dire officiellement mon avis, tant au Ministre qu'à la Commission du budget, sur les difficultés au milieu desquelles on se débattait et sur les solutions qu'elles comportaient.

Est-ce cela qui fit penser à moi pour le Gouvernement général de l'Indo-Chine? Peut-être. Toujours est-il qu'au cours de l'année 1895, au mois d'août ou de septembre, je crois, l'honorable M. Chautemps, ministre des Colonies, me faisait des ouvertures. M. Armand Rousseau, Gouverneur général, était alors candidat à un siège de sénateur dans le Finistère, et il avait manifesté le désir de rentrer en France après l'élection. Je ne repoussai ni n'acceptai la proposition éventuelle qui m'était faite, me réservant de consulter mes amis le jour où l'offre deviendrait ferme.

Sur ces entrefaites, le cabinet présidé par M. Ribot, dont M. Chautemps

faisait partie, donna sa démission, à la suite d'un vote hostile de la Chambre des députés. Dans le cabinet Bourgeois, qui lui succéda, j'eus le portefeuille des Finances. M. Armand Rousseau, rentré en France, voulut bien conserver ses fonctions, et un projet d'emprunt de liquidation de la situation financière du Tonkin fut préparé. Je dus m'en occuper activement, tant pour arrêter le



M. Armand Rousseau.

projet, au Conseil des ministres, dans les conditions que je jugeais acceptables, que pour obtenir l'adhésion de la Chambre. L'effort qu'il fallut faire pour cela prouva que je n'avais pas eu tort de maintenir notre demande au Parlement dans des limites plus étroites que ne l'eussent désiré le Gouverneur général et le Ministre des Colonies, mon collègue M. Guieysse. M. Armand Rousseau, dès l'abord un peu chagrin d'avoir vu réduire l'importance des sommes dont il pourrait disposer, vint s'en expliquer avec moi et me demander une preuve

de ma confiance : le contrôle financier de l'Indo-Chine avait été établi, l'année précédente, de telle façon qu'il échappait absolument au Gouverneur général et semblait le mettre en tutelle. M. Rousseau désirait vivement qu'on remit les choses en place, et que le contrôle s'exerçât sur les services, au nom et pour le compte du Gouverneur, et non pas en dehors de lui, ou même, à l'occasion, contre lui. La réponse fut facile : j'étais heureux de donner à M. Rousseau le témoignage d'une confiance qui était entière, et j'étais trop l'ennemi de tout ce qui ressemblait à l'anarchie administrative pour ne pas en faire disparaître la cause possible qu'on me signalait. Le décret organisant le contrôle financier fut modifié incontinent.

M. Armand Rousseau reprit le chemin de l'Indo-Chine, d'où il ne devait pas revenir. Le 10 décembre 1896, la dépêche annonçant sa mort arrivait au Ministère des Colonies. J'en eus connaissance par un ami personnel, mon collègue M. Camille Krantz, qui était également lié avec Armand Rousseau. Nous parlions assez souvent ensemble du Gouverneur général, de sa tâche ardue et du courage qu'il mettait à la remplir. Sa mort nous causa les mêmes regrets, la même douleur. Ce fut d'ailleurs, dans le Parlement, une véritable consternation. Le Tonkin n'y était pas aimé. La conquête avait coûté beaucoup de sang et beaucoup d'or. Il restait incomplètement pacifié et il était toujours obéré, demandant périodiquement, en outre de ses dépenses militaires, de nouveaux sacrifices pécuniaires à la Métropole. Les combats et la maladie continuaient à nous enlever des hommes. Et voici qu'un nouveau Gouverneur général mourait, après quelques mois seulement de séjour en Indo-Chine ! Le nom d'Armand Rousseau s'ajoutait à ceux de ses prédécesseurs, Richaud et Paul Bert, victimes comme lui de la Colonie.

A la séance même de la Chambre où la triste nouvelle m'avait été donnée, je rédigeai, pour le journal parisien auquel je collaborais, un article nécrologique dont je vais citer quelques lignes. Je n'aurais rien à modifier aujourd'hui du jugement que je portais alors.

« Les regrets seront unanimes, disais-je, chez tous ceux qui connaissaient l'homme droit et bon, l'administrateur actif et scrupuleux qu'était M. Rousseau. Il termine prématurément, mais glorieusement, en somme, une vie remplie par un labeur fécond, restée unie et sereine, en dépit des événements qui l'ont traversée. Ingénieur ou homme politique, député, sous-secrétaire d'État, gouverneur général, M. Rousseau était toujours le même ; il allait droit devant lui, n'ayant dans l'esprit ni complications ni détours, ignorant

les intrigues, incapable de s'abandonner aux suggestions de l'intérêt personnel.

« Cet homme de grande intelligence était surtout un brave homme, dans la plus haute acception du mot. On pouvait lui confier les missions les plus délicates, avec la certitude qu'il s'en tirerait au moins avec honneur. Personne, adversaire ou ennemi, n'a jamais songé à mettre sa probité en doute.

« Il aura vu la mort approcher sans regrets et sans crainte. Malgré la belle tâche qu'il pouvait encore accomplir, malgré les services qu'il pouvait rendre à son pays, malgré même les liens si chers qui le rattachaient à ce monde, il a dû accepter fièrement une fin glorieuse qui vaut celle du soldat sur le champ de bataille. Combien peu d'hommes, dans les années que nous traversons, ont la gloire et l'orgueil de mourir pour la patrie !

« Et c'est bien à la prospérité, à la grandeur de la patrie que M. Rousseau travaillait en Indo-Chine. A l'heure où ce vieux monde endormi de l'Extrême-Orient se réveille et s'agite, où les nations coloniales de l'Europe cherchent à arriver les premières dans des places encore vacantes, où elles s'efforcent de prendre leur part d'un domaine immense qui s'offre aux plus diligents, le Tonkin est, pour notre pays, une incomparable base d'opérations politiques et commerciales.

« C'est par lui que le sud de la Chine peut être entamé. Les chemins de fer tonkinois, s'ils valent quelque chose par eux-mêmes et pour les pays qu'ils traversent, valent surtout comme instruments de pénétration dans l'Empire du Milieu. Ils peuvent l'ouvrir, au moins en partie, et aux produits français et à l'influence française... »

Dès le lendemain de la mort d'Armand Rousseau, on se préoccupait de sa succession, et, au Palais-Bourbon, beaucoup m'abordaient en me disant, sous des formes diverses : « C'est vous qu'il faudrait là-bas. » Ce que j'avais écrit, dit et fait antérieurement pour l'Indo-Chine créait cet état d'esprit. Mon passage au Ministère des Finances, où il y avait eu à traverser des heures difficiles, permettait aussi de croire que je ferais énergiquement, s'il était besoin, d'utile besogne en Asie.

L'un de ceux dont la parole avait pour moi le plus de poids, un ami politique et personnel, dont j'apprécie autant l'intelligence et l'esprit délicat que la droiture et la belle sérénité d'âme, me parlait en des termes que j'ai retenus à peu près textuellement :

« On ne peut pas ne pas vous offrir le Gouvernement de l'Indo-Chine, me disait-il, et vous ne devez pas le refuser. Vous avez ce qu'il faut pour y réussir, et vous êtes mieux préparé que quiconque peut-être à remplir une telle mission. Vous servirez là-bas notre pays sûrement, sans hésitation et sans trouble, avec une sécurité que nous n'avons pas toujours dans nos luttes de politique-intérieure. Vous me le dites quelquefois vous-même : telle attitude, telle mesure qu'on est conduit à prendre par esprit de parti, par solidarité politique, ne laisse pas que de troubler votre conscience. Sommes-nous sûrs que nous ne nous aveuglons pas et que nous ne faisons pas du mal à la France ? Là-bas, ces craintes ne peuvent exister ; le devoir est simple, la voie est droite. »

Le même jour, le Gouvernement, ou tout au moins le Ministre des Colonies me faisait connaître son intention de m'offrir le Gouvernement général de l'Indo-Chine. M. Chautemps vint à moi, me rappela notre conversation de l'année précédente :

« Vous vous doutez, me dit-il, que je n'avais pas fait cette démarche vis-à-vis de vous sans m'en être entretenu avec mes collègues du Cabinet. M. André Lebon, qui a aujourd'hui le portefeuille des Colonies, et qui avait alors celui du Commerce, était au courant. Il était d'accord avec moi, en ce qui vous concerne, et il l'est encore... Accepteriez-vous actuellement le Gouvernement de l'Indo-Chine, si l'offre vous en était faite ? »

Je dis à M. Chautemps qu'avant de lui donner une réponse même conditionnelle, il me faudrait réfléchir, en parler à ma famille, à quelques amis dont le consentement me paraissait indispensable. La situation politique était, d'ailleurs, différente de celle de 1895 ; la division, parmi les républicains, était plus profonde, et je me demandais si je pouvais accepter ma nomination d'hommes qui m'avaient combattu au pouvoir et que je combattais à mon tour.

Les luttes entre radicaux et modérés étaient, en effet, très vives depuis quelques mois. Les questions consécutives à l'affaire de Panama, aux chemins de fer du Sud, subsistaient : et l'âpreté que mettaient quelques-uns à poursuivre des hommes politiques réputés compromis dans ces affaires, soulevait des colères trop explicables. Dans les dernières semaines où vécut le cabinet Bourgeois, la bataille fut de tous les instants. Elle se livrait au Sénat à tout propos et même hors de propos ; le ministère y était régulièrement mis en

minorité. A la Chambre, où la majorité restait au Cabinet, — une majorité assez faible et précaire, — c'est à l'occasion du projet d'impôt sur le revenu qu'on échangeait les coups.

Parmi nos adversaires les plus ardents, les plus habiles aussi, ceux qui nous combattaient à la tribune, dans les couloirs de la Chambre et du Sénat, aussi bien qu'à l'Élysée, je citerai MM. Poincaré, Delombre, Cochery, André Lebon, Étienne, Thomson, Méline, Krantz, Emmanuel Arène, Barthou, Leygues... Des circonstances particulières et des questions personnelles, comme cela se produit presque toujours, avaient tracé arbitrairement la frontière des deux partis, au milieu même des républicains. Mais si la politique du moment nous divisait, si nous luttions pour les idées, pour les solutions que nous croyions bonnes, nous conservions entre nous les meilleurs rapports personnels.

Au lendemain même de la chute du Cabinet dont je faisais partie, je me trouvais avec MM. Poincaré, André Lebon et Barthou au dîner de la *Marmite*, et nous avons gardé un souvenir si peu cuisant des coups échangés dans le Parlement, que nous nous adressions les uns aux autres des paroles amicales et buvions à notre foi commune en la grandeur de la Patrie et la pérennité du gouvernement républicain. Cette cordialité de rapports nous permettait, — que nous fussions au pouvoir, dans la majorité ou dans l'opposition, — de nous entretenir ensemble des affaires de la France. S'il est vrai, comme on le prétend, que les relations des hommes politiques ne soient plus les mêmes aujourd'hui, ce changement de mœurs n'a rien qui ressemble à un progrès.

Les choses étant ce qu'elles étaient en 1896, il n'est pas surprenant que le cabinet Méline ait cru possible de confier à un membre de l'opposition républicaine, qui semblait particulièrement qualifié, des fonctions auxquelles on ne peut attribuer, si peu que ce soit, un caractère politique. Je suis convaincu qu'il n'y a eu, de sa part, à aucun moment, l'idée de faire disparaître du Parlement un adversaire désagréable.

Les considérations de parti qui, de mon côté, pouvaient me faire hésiter, furent écartées par les amis politiques et personnels auxquels je demandai avis. Ceux à qui je m'adressai, que je consultai dès l'abord, soit à cause de leur autorité propre et de la situation qu'ils occupaient, soit à cause de l'amitié qui nous liait et de nos relations intimes, furent MM. Léon Bourgeois, Brisson, Fernand Faure, Berteaux, Maruéjouls. Il en est plusieurs autres dont les circonstances, le hasard parfois, m'amènèrent à prendre l'avis. L'opinion de

tous, à l'exception d'un seul, fut que je devais accepter le gouvernement de l'Indo-Chine. L'ami dont l'avis était différent n'avait d'autres motifs que ceux dictés par son affection inquiète, qui lui faisait redouter un séjour prolongé sous un climat réputé meurtrier, avec un surmenage inévitable. Cela ne pouvait influencer la décision à prendre. Et précisément parce que la mort d'Armand Rousseau, venant après celle de plusieurs de ses prédécesseurs, montrait que la fonction n'était pas sans péril, bien des considérations secondaires s'effaçaient et le refus devenait difficile.

J'ai noté, à l'époque, comment les objections d'ordre politique que j'avais présentées moi-même furent réfutées par mes amis :

« La politique n'a rien à voir, me disait l'un d'eux, dans la nomination du Gouverneur général de l'Indo-Chine, et le choix fait par un ministère qui ne saurait être particulièrement bienveillant à votre égard est tout à fait flatteur pour vous. Votre acceptation ne serait pas critiquable, ne pourrait être critiquée. »

Et comme je montrais quelque hésitation, mon interlocuteur ajoutait :

« Vous savez quelle opposition nous avons faite ensemble au ministère de M. Charles Dupuy ? Eh bien ! si celui-ci avait cru devoir faire appel à moi pour remplir une mission à l'étranger, je ne me serais pas cru le droit de refuser. »

Un autre ami, celui à qui je m'étais adressé avant tout autre, me disait :

« Certes, beaucoup d'hommes de notre parti regretteront votre départ. Il en est qui diront que « vous trahissez ». De ceux-là, n'ayez nul souci ! ce sont des imbéciles qui ont tenu le même langage chaque fois que je n'ai pas fait ce qu'ils ont voulu ; ils ne sont pas intéressants. D'autres penseront que vous allez nous manquer ; cela est vrai, mais pas dans la mesure où ils le croiront ; nous ne sommes pas aussi près de pouvoir agir efficacement qu'on se l'imagine... »

J'apprenais, d'autre part, que le Président de la République, qui m'avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance, désirait voir aboutir les pourparlers engagés. Il m'avait fait connaître discrètement son sentiment à cet égard ; sa conviction était que je ferais une œuvre bonne pour le pays en Extrême-Orient.

Je me décidai à accepter.

Quelques jours plus tard, le 26 décembre, le Conseil des ministres arrêta officiellement ma nomination, et je recevais un télégramme du Ministre des Colonies me priant de passer le lendemain à son cabinet. L'entente fut complète et immédiate : je partais avec les mêmes pouvoirs que mon prédécesseur, et quant aux modifications projetées et aux questions pendantes, j'étudierais et je ferais des propositions s'il y avait lieu.

Je rendis visite, le jour même, au Président de la République et au Président du Conseil ; j'avertis mes amis, et le décret de nomination fut signé et envoyé à l'*Officiel*.

L'accueil dans la presse et dans une partie du public fut très différent de ce que j'attendais. Je croyais à une indifférence à peu près générale, avec des félicitations et des critiques isolées. Le fait prit, au contraire, la proportion d'un événement. Je ne me doutais pas avoir dans la politique la place qu'on m'attribuait et que me révélaient la déception et l'irritation nées de mon départ inattendu.

Il est inutile de s'arrêter aux sottises qui furent débitées à ce propos, aux raisons mesquines ou basses que certains adversaires donnèrent de mon acceptation d'un gouvernement colonial. On alla jusqu'à parler des émoluments élevés du Gouverneur général de l'Indo-Chine, du goût ou du besoin d'argent que j'aurais eu. Je crois que mon caractère et la vie de famille, fort simple, que j'ai toujours menée répondent assez à des absurdités pareilles, que je ne me donnai pas la peine de relever.

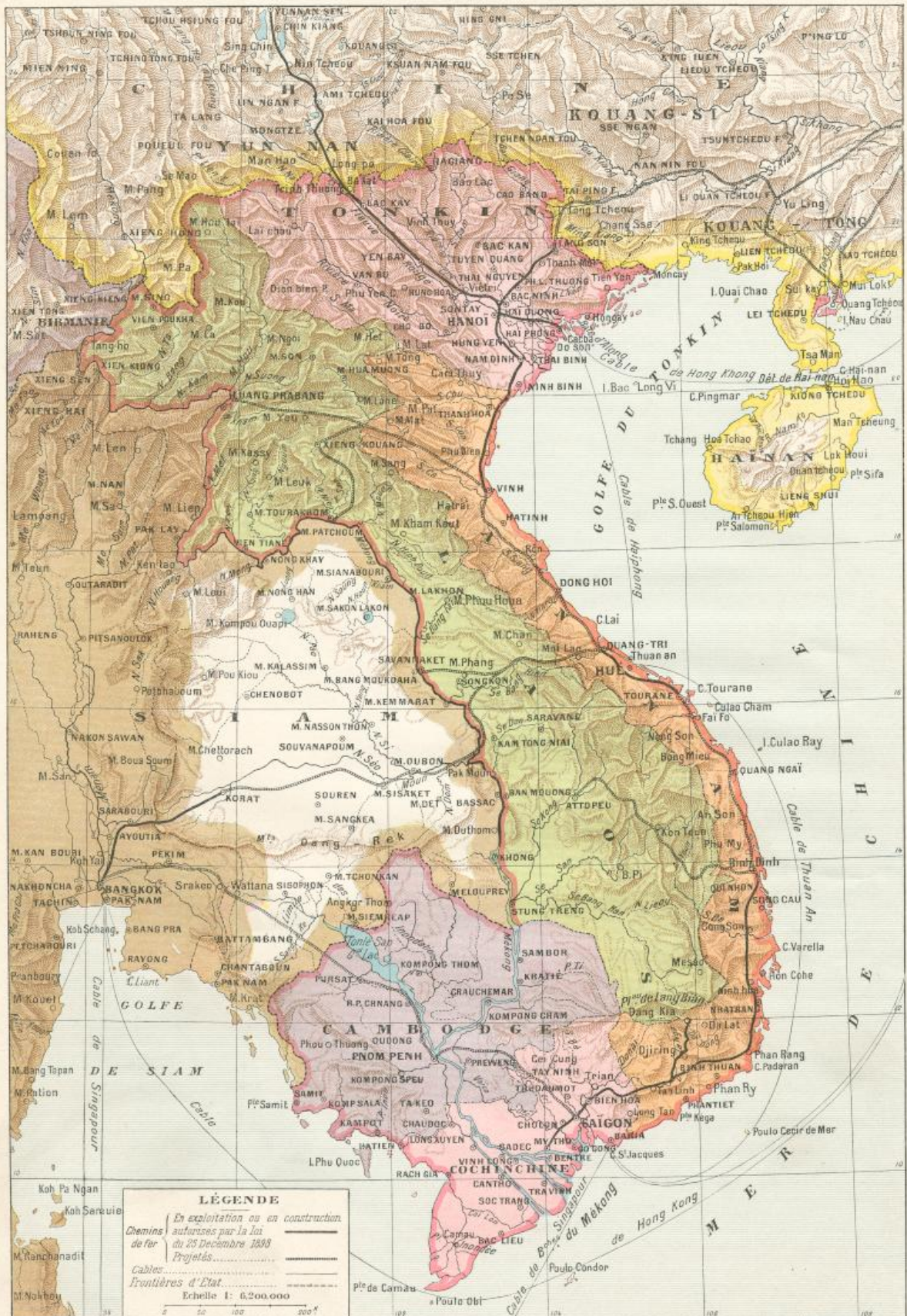
La tentation d'agir, de servir son pays plus effectivement qu'on ne peut le faire quand le travail et l'action sont paralysés par une organisation politique et parlementaire vicieuse, par des agitations vaines ; le désir de faire une œuvre bonne, grande peut-être, l'occasion possible de donner sa vie à la France,... tout cela n'explique-t-il pas suffisamment la détermination de partir ?

Pourtant, une chose me toucha vraiment dans l'émotion causée par ma nomination ; ce fut la déception et le mécontentement très réels, dans le pays plutôt que dans le Parlement, de la majorité de mes amis politiques. On s'était lié à moi et on comptait sur moi beaucoup plus que je ne pouvais le croire sans fatuité ; la rupture soudaine provoquait des regrets et des colères. Devant ce mouvement d'opinion, il y eut des faiblesses, des défaillances dont j'aurais cru certains hommes incapables. J'ai passé là quelques heures de grande amertume et de trouble moral ; je me demandais si j'avais bien

tout pesé avant de prendre une résolution, si j'avais eu la vue exacte de mon devoir.

Il me fallut le calme d'un long voyage en mer, le recul qui met les choses au point, pour retrouver la pleine sécurité de ma conscience. L'opinion unanime, à la mort de M. Rousseau, semblait être que je pouvais, mieux qu'un autre, remplir la lourde tâche qu'il laissait en Indo-Chine. N'y avait-il pas, à l'accepter, un devoir patriotique qui primait tout intérêt de parti? C'est ce que j'avais cru dès l'abord, c'est ce que la réflexion et l'événement confirmèrent.

Anizy-le-Château, 13 août 1903.



L'INDO-CHINE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

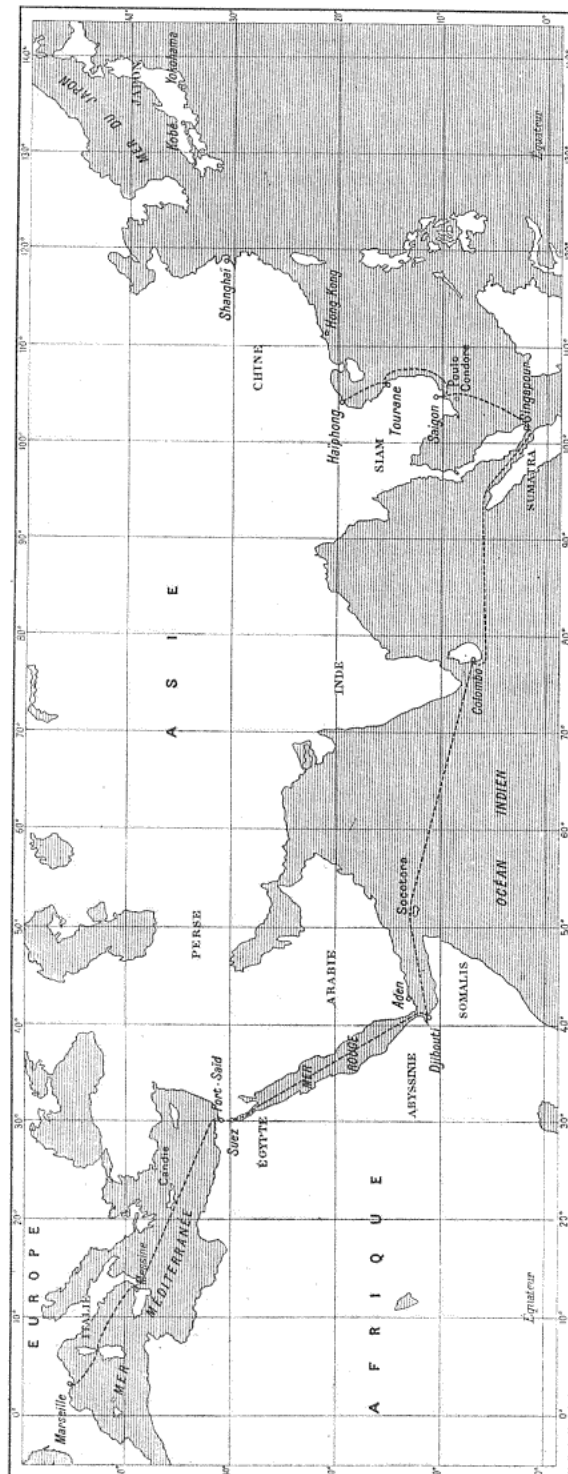
DE PARIS A SAIGON

Le Départ.

M. Armand Rousseau était mort à Hanoï le 10 décembre 1896. Ma nomination au Gouvernement général de l'Indo-Chine est du 27 décembre, et j'ai quitté la France le 17 janvier 1897.

On se doute de ce que sont les vingt jours qui précèdent le départ d'un Gouverneur général, pour peu qu'il laisse sa porte ouverte aux visiteurs. Les Français ont la réputation de n'être pas colonisateurs; de fait, pendant longtemps ils ont eu de singuliers procédés de colonisation. L'organisation politique et administrative de nos anciennes colonies le dit assez. Aujourd'hui encore, les hommes d'intelligence et d'initiative allant librement aux colonies sont rares et les capitaux ont une extraordinaire timidité à s'exporter. Mais les candidats aux fonctions coloniales sont légion. Entre le 1^{er} et le 15 janvier, j'ai reçu les demandes de plus de candidats qu'il n'en aurait fallu pour renouveler trois ou quatre fois le personnel entier de l'Indo-Chine. A la quantité, qui était excessive, je ne suis pas sûr que la qualité ait toujours répondu. Mais il m'importait peu; je n'avais pas de choix à faire; je ne prenais personne en dehors de mon cabinet, du reste composé de très peu de monde. L'Indo-Chine, si elle manquait d'argent et d'organisation, ne manquait pas de fonctionnaires. Il fallait plutôt en réduire le nombre qu'en recruter de nouveaux.

Au milieu de cette foule inutile des candidats et de leurs protecteurs, se trouvaient quelques visiteurs intéressants à connaître : industriels, commerçants, financiers engagés dans les affaires coloniales; anciens colons, colons en vacance ou en convalescence sur le sol français; enfin, de rares personnes ayant de timides velléités d'aller en Indo-Chine tenter une exploitation agricole ou industrielle, mais qui



manquaient de moyens, pour la plupart. Inutile de parler des inventeurs incompris, des hommes d'affaires qui n'ont pas plus de capitaux que de compétence et qui sont prêts à se charger d'entreprises gigantesques : ce sont là des catégories d'importuns qui ne manquent dans aucune situation.

Bonnes ou mauvaises, intéressantes, inutiles ou fastidieuses, toutes ces visites prennent un temps considérable, et vingt jours, même augmentés de vingt nuits, sont bien vite passés. A peine s'il était possible d'en distraire quelques heures pour réunir certains documents utiles à consulter dans le voyage et faire quelques préparatifs personnels. On ne quitte pas la France pour plusieurs années, lorsqu'on a une famille, de jeunes enfants, sans avoir des dispositions à prendre, des affaires à régler. On hésite toujours, et avec raison, à emmener des enfants dans une colonie. Il faut qu'ils soient de constitution robuste et de santé parfaite. Encore n'y a-t-il pas à compter qu'on leur fera faire des études sérieuses ; alors même que les établissements d'enseignement existent et les rendent possibles, le climat ne le permet pas.

La santé de nos enfants, qui avait toujours été excellente, ne nous préoccupait en rien. Mais nos cinq fils étaient à l'âge où les études ne sauraient être longtemps interrompues, sous peine de manquer l'échéance fatale des

examens. Il fallut se séparer d'eux, et ce fut, pour ma femme et pour moi, un véritable déchirement. On quitte ses amis avec un vif regret; mais, si chers soient-ils, on ne voudrait pas les entraîner tous avec soi; ils font partie de cette France avec laquelle on entend conserver d'étroits liens. Les enfants font partie de nous-mêmes, et tant qu'ils n'ont pas l'âge d'homme, la séparation n'est pas naturelle et ne se supporte pas.

Nous devons nous embarquer à Marseille le dimanche 17 janvier et quitter Paris le 16 au matin. La soirée du 15 fut prise par un grand et superbe banquet qu'avait organisé la presse coloniale. Tous les *coloniaux* de Paris étaient là et me faisaient un chaleureux accueil; les hommes politiques étaient en petit nombre. La politique me boudait; les colonies me souriaient. La presse de la métropole, que je quittais, m'avait traité durement; la presse coloniale, dont je me rapprochais, était pleine de bienveillance. A y bien réfléchir je n'avais pas trop à m'en plaindre, et ces deux attitudes contraires procédaient, disaient les gens bienveillants, d'un même sentiment qui ne m'était pas défavorable. J'eus à faire un discours dans le banquet du 15 janvier; on n'a pas toujours, hélas! le droit de se taire. Je ne me souviens pas exactement de ce que j'y ai dit; mais je sais bien que je me suis gardé de présenter le programme de ce que j'allais faire. Cela eût été prématuré, puisque je n'avais pas encore pris contact avec l'Indo-Chine, et c'eût été dangereux. Publier ce que l'on projette, surtout en matière aussi délicate, c'est augmenter les difficultés toujours grandes de l'exécution. Du reste, je puis dire que je n'eus de plan définitivement arrêté qu'après avoir étudié sur place et appris à connaître les choses et les hommes de la colonie. Je passe sous silence les manifestations d'amitié et de sympathie dont je fus l'objet au moment du départ, même celles qui me touchèrent le plus; j'en ai gardé un souvenir reconnaissant à ceux qui les firent. Ce sont des dettes du cœur; je m'efforce de trouver des occasions de les payer.

Voici Marseille, la gaie, active et bruyante ville, porte de la France ouverte sur la Méditerranée et sur l'Orient. A une ou deux exceptions près, je ne suis allé à Marseille que pour m'embarquer ou pour débarquer, et beaucoup de Français sont dans ce cas. La ville vaudrait d'être vue autrement qu'en passant, d'être visitée et pénétrée. Elle vit de son port, ou mieux, elle n'est qu'un port. De son esprit, de la justesse de vues, de l'initiative et de l'énergie de ses armateurs et de ses négociants; du courage au travail et au danger de sa population de marins et d'auxiliaires de la navigation, dépend, dans une large mesure, l'importance du commerce français dans une vaste partie du monde. L'intelligence et la vaillance ne manquent pas à Marseille; mais les résultats obtenus, des incidents répétés, prouvent que les qualités existantes sont insuffisamment disciplinées, mal employées, qu'une bonne partie des forces est perdue. C'est une puissante machine, qui fait beaucoup de bruit, trop de bruit souvent, et qui ne produit pas assez. Les frottements intérieurs, les heurts entre les rouages absorbent une part importante de l'énergie dépensée. Aussi le rendement est-il médiocre, et notre commerce maritime va-t-il déclinant. Marseille n'est pas seule à y contribuer et à en souffrir; mais c'est notre premier port, et c'est vers lui qu'il faut d'abord tourner les yeux quand on cherche le remède au mal.

Au mois de janvier 1897, ce qui m'importait surtout dans Marseille c'était ses rapports avec l'Indo-Chine, son commerce avec la colonie et tout l'Extrême-Orient. Les heures que j'y passai avant de m'embarquer me permirent d'avoir, sur ce sujet, d'utiles entretiens dont je tirai profit par la suite. Avec la visite des fonctionnaires de l'Indo-Chine qui se trouvaient à Marseille, des inévitables candidats à des emplois, la visite plus agréable des personnes connues, avec la multitude de télégrammes à recevoir et à expédier, le moment du départ arriva vite.

Nous nous embarquons, ma femme, mes deux filles et moi, accompagnés des officiers et des fonctionnaires de mon cabinet, sur le paquebot *Melbourne*, de la Compagnie des Messageries maritimes. A bord, nous recevons les compliments du Général commandant le corps d'armée, du Préfet, des représentants du Ministre des Colonies et du Ministre de la Marine, des autorités de la ville, et nous échangeons les derniers adieux avec les amis venus jusqu'à Marseille, avec notre fils aîné. Les occupations fiévreuses du départ ont empêché, jusque-là, d'éprouver la sensation aiguë de la séparation. Dans notre vie à deux, de dix-huit ans déjà, si simple et si étroitement unie, où la famille s'est peu à peu formée, c'est la première crise douloureuse. Nous partons ensemble pour le travail utile ou pour la mort, pour le devoir en tout cas; mais nous laissons sur la terre de France la plupart des chers êtres nés de nous et qui ne nous ont jamais quittés !

Le crépuscule, puis la nuit viennent pendant que le *Melbourne* appareille et sort du port; l'obscurité est complète quand le bateau passe devant le môle terminant la jetée où les nôtres se sont rendus pour nous saluer une dernière fois. On ne voit plus, de part et d'autre, qu'une masse confuse; mais les adieux nous arrivent, doux et mélancoliques, poussés par la brise, comme une dernière voix de la famille et du pays, de tout ce qu'il y a de bon en ce monde.

La côte de France s'estompe peu à peu et s'efface. Les yeux s'attachent encore aux points lumineux des phares qui, insensiblement, s'abaissent sur l'horizon pour disparaître à leur tour.

C'est fini; il n'y a plus que la vaste mer sous les étoiles qui scintillent.

Dans la Méditerranée.

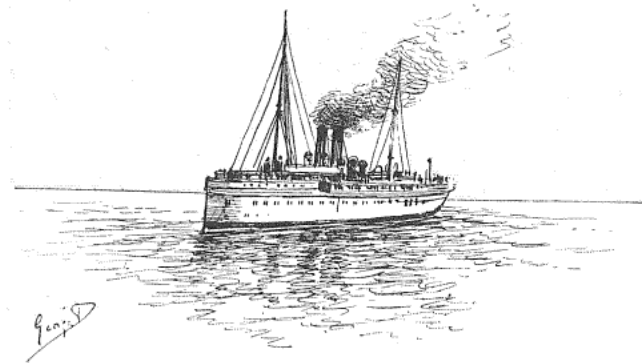
Le temps est beau; la mer n'est que faiblement agitée. Pourtant, dès qu'on a gagné le large, beaucoup de mes compagnons de route disparaissent, et le premier dîner à bord ne compte guère plus de la moitié des convives.

Le *Melbourne* est un bon et solide bateau, très marin, capable de résister au gros temps, dont tout luxe est banni, le confortable médiocre, la vitesse assez faible. Il est bien commandé et pourvu d'un personnel excellent. Tout compte fait, on n'a pas à se plaindre; à quelques jours près, on est sûr d'arriver à bon port.

Les paquebots du type *Melbourne* ne sont restés que peu de temps après l'époque

dont je parle sur la ligne de Chine; ils ont été mis en service sur les lignes secondaires de la Compagnie et remplacés par des bateaux plus grands, plus rapides, plus coûteux surtout : le *Laos*, l'*Indus*, l'*Annam*, le *Tonkin*. Ce type nouveau est incontestablement supérieur aux anciens; il n'est pas à l'abri des critiques. Le luxe qu'on y a ajouté était-il bien nécessaire, et n'eût-il pas mieux valu un peu plus de confortable? Les avis diffèrent probablement parmi les voyageurs, et peut-être s'est-on inspiré des désirs et du goût de la majorité.

Notre vieux *Melbourne*, bien qu'un peu encombré, nous satisfaisait. Son commandant, un lieutenant de vaisseau de la marine nationale, M. Duchâteau, était actif, obligeant, empressé. Il avait toutes les qualités de nos officiers de marine. Le second, M. Malaval, capitaine au long cours, qui commande aujourd'hui dans la Méditerranée, est le modèle parfait du vieux et solide marin du commerce, qui a vu



Paquebot de la ligne de Chine.

toutes les mers, subi tous les temps, monté tous les bateaux, du médiocre au pire. Il fut, tour à tour, naufragé plein de ressources, d'habileté et de constance, et sauveteur vaillant et hardi. Apté à tout faire à bord, aussi bien le métier du dernier des matelots que celui du commandant, il sera, en n'importe quelles circon-

stances, de bon conseil et de précieux concours. Il connaît la ligne de Chine comme un Parisien connaît le boulevard. Au lieu d'aller du faubourg Montmartre à la Madeleine, sa promenade s'effectue de Marseille à Yokohama. Les lieux lui en sont familiers, les passants aussi. Il les reconnaît de loin à leur silhouette, et si l'un d'eux, provincial égaré sur ce grand boulevard du monde, est pour la première fois au bout de sa lorgnette, il le dévisage, le détaille en maugréant, et se défie de lui : « Qu'est-ce que cet intrus vient faire dans ces parages? »

Le lendemain de notre départ de Marseille, le courrier de Chine est signalé. C'est un paquebot, frère du nôtre, qui arrive de l'Extrême-Orient. Nous le croisons à quelques milles de distance. Il a, à son bord, le corps d'Armand Rousseau, que sa famille accompagne. Nous nous découvrons tous respectueusement devant celui qui a été frappé là-bas, au service de la France, et que je vais « relever », devant les siens, qui l'ont suivi gaiement et qui sont aujourd'hui dans la douleur et dans les larmes. Cette rencontre, en pleine mer, de ceux qui reviennent et de ceux qui partent, que le pavillon national hissé aux mâts des bateaux salue, n'est pas sans grandeur et sans une tristesse sereine.

On se prend à dire : « Celui-là a dû interrompre prématurément sa tâche; mais il a eu une belle fin. »

Et les vers du poète viennent aux lèvres :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

S'il n'est pas donné à chacun de nous de bien mourir, chacun peut, avec plus ou moins de bonheur, faire tout son devoir. Le devoir est pour moi, dès ce moment, de me donner entièrement, de corps et d'âme, à l'Indo-Chine, à la mission lourde, difficile, mais intéressante, passionnante au suprême degré, qui m'a été confiée. Tout ce qui fut ma vie politique, questions intérieures, luttes de partis, doit être oublié pour un temps. Et ce temps sera long, s'il faut que l'œuvre soit grande. Une première condition pour réussir est de durer. En toutes matières, en matières coloniales surtout, les solutions ne s'improvisent pas. Les institutions, les progrès ne sont durables que s'ils ont eu le temps de pousser dans le sol des racines vigoureuses et étendues. Ce que mes prédécesseurs n'ont pu, je dois le faire. J'ai sur eux au moins un avantage, plus de jeunesse, qui me permet de donner plus de travail, plus d'activité, plus de temps.

Un homme politique qui avait vu avec regret ma nomination au Gouvernement de l'Indo-Chine, parce qu'il avait des intérêts particuliers à y défendre et qu'il savait bien que je ne transigerais pas avec eux lorsqu'ils iraient à l'encontre de l'intérêt général, me faisait cette remarque, quelques jours auparavant :

— Tous les gouverneurs généraux qu'a eus jusqu'ici l'Indo-Chine sont morts là-bas ou ont été révoqués.

C'est en effet de l'une ou l'autre manière que leur mission a pris fin. Révoqué ? Je n'avais à ce sujet aucune inquiétude. Quant à ma force de résistance, je pouvais la croire supérieure à celle des autres, puisque je n'avais pas quarante ans et que mon corps, qui n'avait jamais été ménagé, ne m'avait encore donné aucun souci.

Pourquoi un Gouverneur général de l'Indo-Chine ne durerait-il pas ce que dure un Gouverneur général des Indes anglaises ou des Indes néerlandaises ? Les deux grandes nations colonisatrices, l'Angleterre et la Hollande, ont pris une mesure commune de durée de ces hautes fonctions : les gouverneurs généraux sont nommés pour cinq années, et, à moins d'accident, ils font leurs cinq ans. Ils ne songent pas à partir plus tôt et on n'a pas l'idée de les rappeler. Ils sont choisis de façon à donner toutes garanties de valeur personnelle, de connaissances administratives et de probité, et ils ont la confiance de leur gouvernement. Comment ne les laisserait-on pas accomplir jusqu'au bout un mandat dont l'échéance est à l'avance fixée ?

La limite de cinq années est bonne. Ce temps est nécessaire et suffisant pour que les mesures prises successivement s'enchaînent, qu'on en poursuive l'application et en voie les résultats. Si on ne doit pas raccourcir le délai, on ne saurait non plus l'allonger indéfiniment. Les fonctions de Gouverneur général donnent au titulaire des attributions étendues, la plénitude du pouvoir s'il sait s'affranchir comme il

convient de la tutelle tatillonne, impuissante mais malfaisante souvent, des bureaux de la métropole. Ce pouvoir fort, qu'il faut laisser fort, doit être précaire dans sa durée, si l'on ne veut pas qu'il engendre des abus.

L'espace de cinq ans, que d'autres ont adopté, me paraît bon pour nous. Je pris donc la résolution de faire tout ce qui dépendrait de moi pour rester cinq années en Indo-Chine. Durer et partir à mon heure, ce qu'aucun autre n'avait pu, serait rendre un premier service à la Colonie et à la France.

Pour faire, dans cet espace de temps, tout ce qui me semblait nécessaire et urgent, pour résoudre dans son ensemble le problème, non encore abordé autrement que par quelque côté, de l'organisation de l'Indo-Chine et de sa mise en valeur, il ne fallait pas perdre un jour. La vie à bord est favorable au travail. Rien qui vienne du dehors troubler ou distraire, les escales exceptées. Si l'on n'est pas absolument sûr de n'être point dérangé, du moins le nombre de personnes qui peuvent causer le dérangement est-il limité. J'avais à bord les cartes, livres, documents, rapports qui me permettaient d'apprendre ou de rappeler à ma mémoire tout ce que, dans le cabinet, on peut connaître d'un pays, d'une région du monde. Au fur et à mesure que s'accomplissait ce travail, certains projets en étaient éclairés, se précisaient; des idées nouvelles se faisaient jour. Tout cela devait prendre corps successivement dans la colonie, au contact des vivantes réalités.

En ajoutant à la tâche « livresque » que je m'étais imposée ainsi, les renseignements puisés, les opinions recueillies dans les conversations avec les marins, les officiers, fonctionnaires et colons de l'Indo-Chine embarqués sur le *Melbourne*, le temps du voyage ne fut pas entièrement perdu. J'avais près de moi mes collaborateurs immédiats qui devaient composer le cabinet civil et militaire du Gouvernement général. Huit personnes en tout : le chef du cabinet, M. Lucien Faure, commissaire de la marine, officier distingué et administrateur de mérite, appartient à une famille à laquelle je suis lié par les liens de l'amitié la plus vive et la plus durable. Sa brillante carrière dans le commissariat de la marine, sa participation, sous les ordres de l'amiral Courbet, à la campagne de Chine de 1883-1885, l'eussent désigné à tout autre que moi pour remplir des fonctions importantes et délicates. M. Holtz, sous-chef de bureau au Ministère des Colonies et spécialement chargé des affaires d'Indo-Chine, était le chef-adjoint de mon cabinet; il avait fait la campagne du Tonkin. Deux jeunes attachés, MM. Pierre Emery et About, et un secrétaire, M. Sargues, commis au Ministère des Finances, complétaient le personnel civil.

Le cabinet militaire avait pour chef le commandant Nicolas, des chasseurs à pied, officier d'un mérite universellement reconnu, que je tenais de mon excellent ami le général Archinard, et sur qui le général Tournier, alors secrétaire général de la Présidence de la République, ancien commandant d'une brigade dont M. Nicolas faisait partie, m'avait donné les renseignements les plus favorables. Le capitaine Lacotte, de l'infanterie de ligne, et le lieutenant Dubosc, de l'infanterie de marine, étaient adjoints au commandant Nicolas. Il s'en fallut de peu que le chef d'escadron Klobs, de l'artillerie de marine, ne vint avec moi en Indo-Chine. Il était alors détaché au Ministère des Colonies, et un incident tout fortuit empêcha son

départ. Quelques mois plus tard, il mourait au Soudan dans les conditions douloureusement tragiques que l'on connaît.

La route d'Extrême-Orient est maintenant bien connue. Les voyages dans cette région du monde se sont multipliés en ces dernières années, et les récits, les descriptions des voyageurs ont suivi la même progression. Rappeler les souvenirs de mon premier voyage en Indo-Chine serait sans intérêt. Un mot à l'occasion, en passant, suffira.

Nous traversons le détroit de Bonifacio, — « les Bouches », comme disent les marins, — avec un peu de brume, juste assez pour donner au rocher de la *Sémillante* son caractère sinistre. Comme bien on pense, le trop célèbre naufrage fait les frais de toutes les conversations, et l'on va chercher, à la bibliothèque ou au fond des malles, le récit d'une simplicité poignante d'Alphonse Daudet.

Le *Melbourne* passe à midi, sous un ciel pur et un soleil éclatant, l'admirable détroit de Messine. La côte, aussi bien en Italie qu'en Sicile, présente le spectacle d'une nature grandiose, sauvage, et où il semble pourtant qu'il doit faire bon vivre, dans un printemps éternel. L'Etna apparaît, blanc de neige, avec un panache de fumée blanche et transparente à son sommet. Messine, Reggio, vingt jolis villages s'étalent au pied des montagnes ou au bord de la mer bleue, minuscules dans le vaste paysage, témoignant de la faiblesse de l'homme dans la puissante nature. Et celle-ci, cependant, devenue inerte en dépit des forces destructives immenses, cachées et indomptées, que la fumée de l'Etna révèle, s'est laissé dominer par l'homme dans la limite des besoins qu'il s'est créés. Certes, en y mettant toute leur science, toute leur énergie, les humains n'arriveraient pas à modifier le chaos de montagnes que nous avons sous les yeux ; ils seraient impuissants à s'opposer à une destruction totale et immédiate de tout ce qu'ils ont construit ici s'il plaisait au volcan de se réveiller. Mais les infimes fourmis qu'ils paraissent, sur cette terre gigantesque, se sont bien aménagé leur petit domaine. On voit une ligne ferrée qui court aux flancs de la montagne, des ponts pour passer les cours d'eau et le large lit des torrents, des maisons pour se loger, des ports pour abriter des bateaux faits eux-mêmes pour être dirigés suivant la volonté de leurs conducteurs et résister à la violence des flots. L'homme est le maître... tant que le géant dort. Ici et partout, il règne sur une nature sage, apaisée, à qui il ne faudrait qu'un caprice d'une minute pour le détruire.

Dans l'équilibre stable, sauf accidents partiels, que la terre a pris depuis des siècles et qui doit, semble-t-il, se consolider pour de longs siècles encore, l'homme est bien le roi, le dominateur qui domestique tout, les êtres et les choses placés à sa portée, qui les emploie à son service, qui s'est rendu la vie matériellement facile et douce, moralement belle et intéressante. Ce sont les découvertes et les inventions qu'il a successivement faites qui l'ont conduit à cette maîtrise du monde où il vit.

On a sous les yeux, dans le détroit de Messine où nous sommes, un exemple entre tant d'autres de la supériorité matérielle de la civilisation moderne sur la civilisation antique. Voici, près de nous, sous nos yeux, les deux monstres dévo-

rants qu'Homère a si puissamment décrits, l'effroi des navigateurs anciens : voici Charybde et voici Scylla ! Ils sont révélés par deux tourbillons dont les frères navires de l'antiquité avaient tout à craindre. Notre grand paquebot passe au milieu d'eux sans dévier de sa route, sans être sensiblement influencé par les courants qu'ils font naître.

Les Italiens ont hérissé le détroit de forts modernes ; du bateau, on en distingue parfaitement les crêtes. Si l'armement des batteries vaut la forte position qu'elles occupent, leurs possesseurs seront incontestablement maîtres du passage en temps de guerre. L'ennemi ne pourrait s'en emparer que par des opérations à terre dont le résultat tiendrait aux forces respectives des troupes de débarquement et des troupes de défense. A l'une de mes nombreuses traversées du détroit, j'ai assisté à des exercices de tir des batteries sur but remorqué. Les quelques coups de canon que je vis tirer ne furent pas heureux, et je n'ai jamais rien constaté de semblable de la part de nos artilleurs. Mais comme j'ignorais les conditions dans lesquelles le tir s'exécutait et l'objet réel de l'exercice, il n'est permis de rien conclure de ce fait isolé et fortuit.

Le détroit de Messine est l'une des portes du bassin occidental de la Méditerranée. On a trop ambitieusement dit autrefois que la Méditerranée devait être un lac français. Depuis ce temps, hélas ! nous avons perdu l'Égypte, où le génie de notre race avait fortement marqué son empreinte. C'est la faute impardonnable commise par quelques hommes, avec la complicité de beaucoup d'autres ; c'est le résultat d'une politique faible, vacillante, sans hauteur de vues, sans esprit de suite, agissant au jour le jour, sous le coup d'impressions momentanées. L'Égypte est à d'autres, et notre situation à Constantinople, en Asie Mineure, en Syrie, n'a pas grandi, tant s'en faut.

Notre position méditerranéenne est donc réduite au bassin occidental de la grande mer. Si ce bassin lui-même ne peut être appelé un lac français, du moins la puissance de la France y est-elle prépondérante. Avec notre côte européenne, de Port-Vendres à Menton, l'île de Corse, la côte d'Algérie et de Tunisie ; avec l'arsenal de Toulon au Nord, celui de Bizerte au Sud, avec notre flotte de la Méditerranée et son escadre active toujours prête, nous tenons le bassin occidental. Nous n'y sommes pas seuls, assurément, et l'Italie à l'Est, l'Espagne à l'Ouest, l'Angleterre elle-même par sa position de Gibraltar, par Malte aussi, qui en est peu éloignée, y tiennent une grande place. On a pourtant quelque raison de se sentir dans une région maritime française tant qu'on n'a pas passé le détroit de Messine.

C'est fait ; les côtes d'Italie et de Sicile disparaissent ; nous voguons vers Port-Saïd et le canal de Suez. L'île de Candie nous présente, au passage, sa côte aride, brûlée du soleil. Elle fait parler d'elle, dès ce moment, l'antique Crète, pour bientôt déclencher une guerre qui la détachera de l'empire turc et lui donnera une nouvelle vie. Il faut croire qu'un bon gouvernement, si elle en a un, en maintenant la paix entre ses habitants, en faisant régner l'ordre, lui rendra la prospérité et la fera entrer dans le courant de la civilisation. C'est tout ce qu'on peut lui souhaiter d'heureux ; c'est tout ce qu'on lui souhaite en souvenir de son passé.

Le canal de Suez.

Une ligne jaunâtre à l'horizon, limite imprécise, dans la brume du matin, entre l'eau et la terre : c'est l'Égypte. On l'a cherchée longtemps pour atterrir; aucun relief du sol ne la décèle au navigateur. Elle ne lui apparaît pas comme elle est apparue sous la nuée de feu du poète :

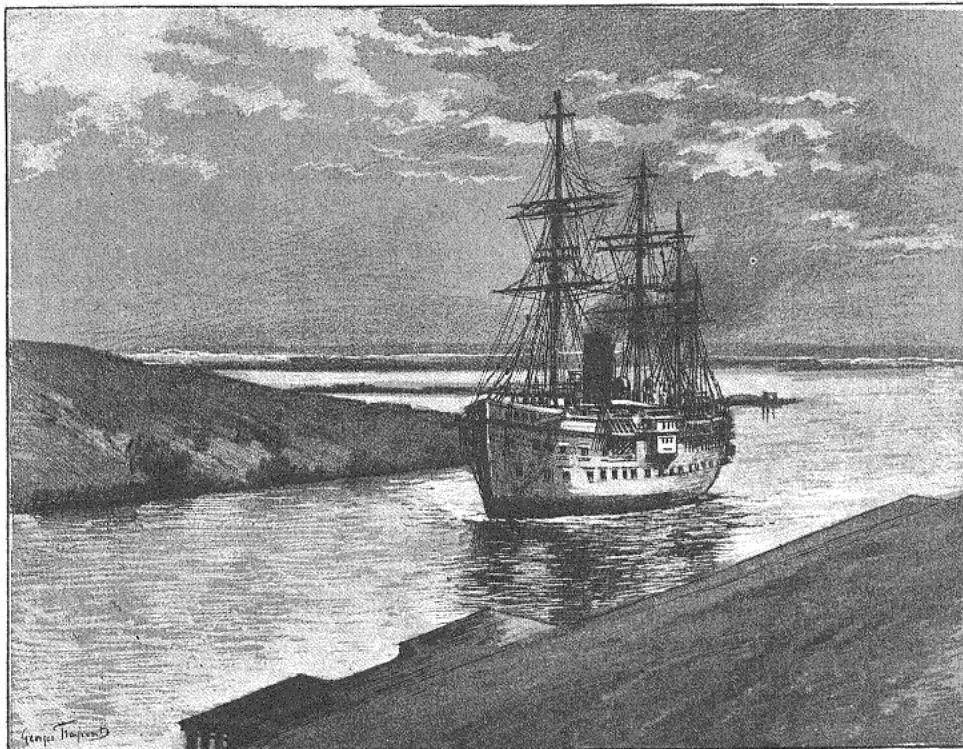
L'Égypte! — Elle étalait, toute blonde d'épis,
Ses champs, bariolés comme un riche tapis,
Plaines que des plaines prolongent;
L'eau vaste et froide au nord, au sud le sable ardent
Se disputent l'Égypte; elle rit cependant
Entre ces deux mers qui la rongent.

L'Égypte « présent du Nil », laborieuse et riche, convoitée par tous les peuples et dans tous les temps, se laisse à peine deviner derrière la façade de sable qu'elle présente, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest. Si on la sait et on la sent proche, ce n'est pas Port-Saïd, où tous les navires qui traversent le canal s'arrêtent, qui peut la révéler. Les fleuves créent les villes aux points caractéristiques ou singuliers de leur cours. Le canal de Suez, fleuve artificiel, a créé Port-Saïd, ville artificielle comme lui. C'est une gare de bifurcation, une gare de la circulation maritime, où tout a été établi pour les bateaux qui passent. La seule originalité vient de la multiplicité des échantillons de races humaines juxtaposées. L'Europe, l'Europe méridionale et orientale surtout, la moitié occidentale de l'Asie, presque toute l'Afrique sont représentées à Port-Saïd. Des Français, des Anglais et des Allemands, en petit nombre, dans les situations les plus élevées; beaucoup d'Italiens, de Grecs, de Turcs, d'Arméniens, d'Arabes; des fellahs au teint de cuivre; des nègres de toutes les espèces et de toutes les nuances de peau; beaucoup de maisons de commerce honorables et pas mal d'établissements louches; tout ce qu'il faut pour exploiter le voyageur, dans l'acception la meilleure et la pire du mot, tel est Port-Saïd, la première escale des courriers de Chine.

C'est l'entrée même du canal de Suez. Pendant plusieurs heures, lentement, à la vitesse réglementaire très réduite, le bateau va avancer dans le canal, au milieu d'un désert de sable. Il paraît bien naturel et bien simple aujourd'hui qu'on ait coupé cette langue de terre qui rattachait l'Afrique à l'Asie, mais qui, en fait, séparait deux mondes, le monde européen, dans lequel la côte septentrionale de l'Afrique et l'Asie méditerranéenne sont comprises, et le monde asiatique des Indes et de l'Extrême-Orient. Le canal de Suez les a réunis. Le creusement du canal n'a pas été pourtant une entreprise banale, et il a fallu à ceux qui l'ont menée à bien, avec beaucoup de science, avec des moyens puissants, une clairvoyance et une ténacité peu communes. La construction du canal de Suez est une victoire de l'homme sur

la nature, et c'est une victoire française. Un grand peuple peut avoir dans le monde des succès de divers ordres qui tous concourent pour une part à sa grandeur. Avoir fait le canal de Suez ne contribua pas peu au renom de la France et, par là, à sa prospérité. On va aux victorieux.

Pourquoi faut-il que la période des défaites soit venue, et que l'une d'elles ait été subie sur le terrain même où nous avons triomphé à Suez ? L'abandon des travaux de Panama a fait autant de mal à la réputation des Français que le creuse-



Dans le canal de Suez.

ment du canal de Suez lui avait fait de bien. Pour une nation, se laisser battre à la guerre, ne pas agir quand ses intérêts et ses droits les plus certains sont en jeu, échouer dans de grandes entreprises pour avoir mal calculé ses moyens d'action ou son crédit, pour s'être mal organisée ou avoir manqué d'énergie, reculer devant l'injonction et la menace brutale d'une rivale, — tout cela constitue des défaites réelles, dangereuses par leurs conséquences, et dont l'effet persiste tant que des succès, réels aussi, ne les ont pas effacées ou tout au moins atténuées. Les vaines manifestations, où l'amour-propre national et les vanités individuelles seules trouvent leur compte, n'y changent malheureusement rien.

Ce qui a fait de tout temps le prix de l'Égypte, ce n'est pas sa valeur propre,

quelque grande qu'elle soit, c'est son admirable position, au point de jonction et de passage des routes de tout le vieux continent, entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Il est difficile de dire si elle a perdu ou gagné, à ce point de vue, au percement du canal de Suez. Il ne semble pas qu'elle puisse avoir perdu, puisque le canal est sous sa dépendance : qui tient l'Égypte tient le canal, et réciproquement. Aussi ne peut-on que déplorer l'aveuglement de ceux qui, partisans d'une France grande, agissante, jouant dans le monde le rôle que son histoire et son génie lui assignent, ont contribué à faire repousser, en 1882, la solution de la crise égyptienne que le ministère de Freycinet proposait. Parce qu'ils n'avaient pas la combinaison meilleure, la seule vraiment bonne peut-être, d'une occupation à deux de l'Égypte, les amis de Gambetta combattirent le compromis qui abandonnait la vallée du Nil aux troupes anglaises, mais confiait la garde du canal de Suez à une division de l'armée française. Ils se rencontrèrent, pour faire rejeter le projet, avec les adversaires de toute intervention, avec les trembleurs, les « flasques », petits hommes qui, s'ils étaient maîtres du pays, réduiraient la France à leur taille. Si les soldats français avaient occupé le canal de Suez pendant que les Anglais occupaient Alexandrie et le Caire, nous étions à deux de jeu. Les possesseurs du Nil n'étaient pas plus maîtres de l'Égypte que les possesseurs du canal, et ils devaient s'entendre ensemble pour établir un état de choses permanent.

Au lieu de cela, c'est du soldat qui est au Caire que dépend le canal de Suez aujourd'hui. S'il ne nous a pas complètement échappé quant à son exploitation, si le Président de la Compagnie et les principaux chefs de service sont Français, c'est que nos rivaux ont eu la sagesse de ne pas tenter d'aller jusqu'au bout de leur force, c'est que le service rendu, la grande œuvre accomplie par les constructeurs du canal profite encore à leurs descendants. Le souvenir du passé a, ici, quelque peu garanti le présent. Saurons-nous bientôt renouer l'avenir à ce passé glorieux, reprendre nos traditions d'initiative, de ténacité, de vaillance ? Il le faut à tout prix, si nous ne voulons pas mourir ou accepter une déchéance pire que la mort.

Au sortir du canal, un temps d'arrêt devant Suez. La ville apparaît au loin, assez coquette, dans une couronne de verdure : une oasis entre le désert plat que le canal traverse et les montagnes arides de la mer Rouge. Au bord du canal sont les établissements de la Compagnie, les maisons d'habitation, les écoles, l'hôpital, beaux de propreté et d'ordre. Des enfants courent le long de la rive, à notre passage, en agitant de petits drapeaux tricolores. Cela réjouit les yeux et fait chaud au cœur.

La température de la mer Rouge, au mois de janvier, est très supportable. Nous la connaissons tout autre, en août. Cette fois, nous la passons avec un vent frais qui progressivement croît en violence. Le second jour, la mer est devenue dure, plus agitée qu'on ne le croirait possible *a priori* dans ce long et étroit couloir. Il paraît qu'au contraire le gros temps n'y est pas chose rare. La plupart des passagers ont disparu du pont et de la salle à manger. La nuit, la mer grossit encore, et sur la passerelle où je suis allé, pour mon plaisir et mon éducation personnelle, rejoindre le commandant et le second obligés de veiller, on voit les vagues montant à l'assaut

du navire, balayant son avant et lançant de gros embruns sur la passerelle. Malgré la toile qui la protège de tous côtés et malgré les précautions qu'on prend de se défiler lorsque les paquets de mer sont trop gros, nous sommes mouillés des pieds à la tête. Nous trouvons un navire qui n'a pas pu lutter contre le temps et s'est mis « à la cape ». Sa manœuvre inquiète un moment le commandant, et le second demande avec humeur ce que fait là « cet apôtre », au milieu de la route.

Avec le jour, le vent et la mer mollissent; le bateau est toujours fortement secoué, et nous ne reverrons nos compagnons de route qu'au calme mouillage de Djibouti.

Naissance de Djibouti.

La baie de Tadjourah appartient tout entière à la France. Le rivage, sauf en quelques points isolés et minuscules, est un désert pierreux. Derrière et non loin de la mer, les montagnes commencent; elles s'élèvent les unes par-dessus les autres, toujours plus haut. Derrière encore, ce sont les contreforts du Harrar, les hautes terres abyssines. Il faut traverser quelque deux à trois cents kilomètres de régions arides, parcourues par des tribus nomades, pour atteindre les pays peuplés et fertiles, et plus loin, à une distance double, les vallées élevées de l'Abyssinie. La route est longue et accidentée. Il semble pourtant que le golfe de Tadjourah soit la porte la meilleure et la plus facilement accessible de ce puissant massif montagneux. Notre établissement, en ce point de l'Afrique, ne vaudrait pas grand'chose si cette condition n'était pas remplie.

Nous nous étions tout d'abord établis au nord de la baie, à Obok; nous y sommes restés plusieurs années sans faire de progrès sensibles. La matière manquait: il n'y avait ni terre cultivable, ni habitants, ni routes possibles vers l'intérieur. Djibouti, que nous avons choisi par la suite, n'est pas un éden, tant s'en faut. Du moins y avait-il là quelque chose avant notre arrivée: de l'eau, quelques centaines d'habitants, un marché où venaient les caravanes de l'intérieur. C'était le point d'aboutissement sur notre territoire de la route du Harrar, à peu près l'équivalent topographique du Zeïlah des Anglais.

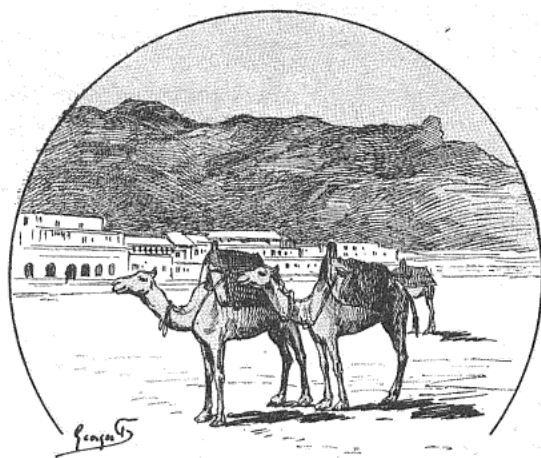
Comme abri pour les bateaux et embryon d'un port, Djibouti est très supérieur à Zeïlah. L'accès n'en est pas difficile, et le mouillage, peu étendu il est vrai, est suffisamment abrité. Par contre, si on désire le fortifier un jour, l'opération sera coûteuse et malaisée. Mais on n'en est pas là.

Nous nous sommes, avec raison, établis à Djibouti. Le roi Ménélick s'est bien trouvé de notre voisinage pendant la guerre qu'il a soutenue contre les Italiens. Des commerçants, qui n'étaient pas nécessairement Français, ont pu faire passer par là bien des marchandises dont le négus avait besoin. Les Italiens en ont pris quelquefois de l'ombrage, et il a fallu, de notre part, à certains jours, une grande patience pour ne pas se fâcher des mouvements d'humeur de leurs officiers ou fonctionnaires. Les nuages ont passé sans qu'ait éclaté l'orage, et c'est tant mieux. Mais Ménélick s'est

souvenu des avantages qu'il avait tirés du voisinage relatif de Djibouti ; il a écouté ses conseillers qui lui demandaient d'autoriser la construction d'un chemin de fer entre Djibouti, le Harrar et ultérieurement l'Abyssinie. La concession donnée à la *Compagnie impériale* du chemin de fer doit contribuer au développement économique de l'empire du Négus et faire la fortune de Djibouti. Sans le chemin de fer, notre établissement ne pouvait avoir qu'une bien faible importance.

Il suffit de voir ce qu'il était encore, au commencement de 1897, après plusieurs années d'occupation. Les paquebots français des lignes de Chine et de Madagascar y relâchant, il s'y était créé un hôtel avec un café au bas, quelque chose comme l'« Hôtel des voyageurs » d'un bourg de Provence. Deux ou trois marchands grecs

ou italiens y avaient un magasin. Avec l'hôtel du Gouverneur, qui possédait toute l'élégance d'une immense cage à poules, la maison de l'administration et de la poste, on embrassait d'un coup d'œil l'ensemble de Djibouti. Les nomades et leurs chameaux campaient sur la place, en face des magasins, de l'hôtel et du bureau de poste. Ce n'étaient pas les petits négrolons aux membres grêles, criant : « Capitaine, un sou ! » ou chantant le refrain idiot de quelque chanson de café-concert, qui donnaient l'impression d'une colonie française sérieuse.



Aden.

En cinq années, la transformation de Djibouti s'est faite. Le chemin de fer a créé la ville. Elle ne constitue pas encore un centre très vivant ni très riche ; elle ressemble déjà à quelque chose, quelque chose qui promet. Si le trafic du chemin de fer, quand il sera achevé, répond aux espérances que sa construction a fait naître, Djibouti deviendra une place commerciale, qui demandera un port aménagé et outillé. Elle est placée assez près d'une des grandes routes du monde, elle a, dans son interland, des régions assez intéressantes pour que l'attention de la France soit fixée sur elle, pour qu'on fasse les sacrifices rendus nécessaires par les intérêts économiques et politiques qui s'y créeront. J'ai été heureux, pour ma part, de voir Djibouti à sa naissance, au mois de janvier 1897, et de suivre depuis lors son développement. Il y a là un germe d'établissement français solide et durable.

Aden, le port anglais de la côte d'Arabie, est situé en face de la baie de Tadjourah, très voisin de Djibouti par conséquent. Pour le visiter, les bateaux qui vont de la mer Rouge dans l'océan Indien, ou *vice versa*, n'ont pas à dévier de leur route. Aden est, à ce point de vue seulement, dans une position plus favorable que

Djibouti. Par contre, quelle infériorité en toutes autres choses ! Il y a de l'eau souterraine, de bonne qualité, à Djibouti ; il y a un peu de végétation, quelques arbres, et surtout, un arrière-pays, lointain il est vrai, mais que le chemin de fer rapprochera, où se trouvent une population nombreuse, des produits variés. Aden est sur la terre la plus désolée qui se puisse voir ; pas d'eau d'aucune sorte, pas même l'eau du ciel, qui fuit ce rocher calciné ; pas de verdure, et, derrière, rien que le désert. Il faut qu'un peuple se croie bien sûr de rester maître de la mer toujours, pour donner un pareil point d'appui à ses flottes. On offrirait à n'importe quelle nation autre que l'Angleterre le port d'Aden tout construit, armé et outillé, qu'elle devrait refuser le cadeau ; elle n'en saurait que faire.

L'Océan Indien et Colombo.

Nous voici dans le golfe d'Aden, puis dans l'océan Indien, en marche vers l'Asie. Ce que nous en avons côtoyé sur la mer Rouge ne compte pas : l'Arabie et l'Asie africaine.

On quitte définitivement l'Afrique au cap Gardafui. Les parages sont difficiles pour le navigateur qui fait la route inverse de la nôtre. Une erreur, facile à commettre dans l'atterrissage, peut avoir de graves conséquences. Des naufrages aux suites tragiques, qu'on ne manque pas de rappeler en passant, l'attestent avec assez de force pour mettre commandant et officiers en éveil. J'ai vu des marins, par temps suffisamment clair pourtant, qui étaient convaincus d'avoir dévié de leur route, poussés par des courants « traversiers » ; incertains du point de la côte qui apparaissait en face d'eux, ils témoignaient une véritable inquiétude.

Les hautes terres de Gardafui ont disparu ; le lendemain, c'est la grande côte de Socotora qui se montre à notre droite, à *tribord*. Socotora est gouvernée par un sultan que l'Angleterre « protège ». L'île a été explorée ; elle n'a laissé que de médiocres souvenirs à ses visiteurs. Les forêts, qui en couvrent une bonne partie, renferment une grande variété de bêtes avec lesquelles l'homme ne fait pas toujours bon ménage. Les araignées, en particulier, sont nombreuses ; elles ne se contentent pas d'être répugnantes, comme partout, elles sont encore venimeuses. Ce détail suffit pour que personne à bord ne désire faire à Socotora une escale supplémentaire.

C'est avant d'arriver à cette île, le soir, peu de temps avant le coucher du soleil, dans une mer unie et polie comme une glace, sous une chaleur lourde, que j'ai vu une intensité de vie animale, une agitation, comme il ne m'a été donné d'en retrouver de pareilles à aucun moment de mes voyages. Il se faisait, entre les habitants de la mer, des poursuites, des chasses, des luttes dont on avait à tout instant et en des centaines de points à la fois la manifestation extérieure. Adversaires, chassés et chasseurs, bondissaient à la surface, faisaient dans l'air des sauts d'une hauteur surprenante, plongeaient, reparaissaient, souvent à la suite les uns des autres. Beaucoup des poissons que l'on voyait ainsi m'étaient inconnus, ce qui

n'avait rien d'étonnant. L'un d'eux, qui reparut deux ou trois fois, me frappa d'une façon toute particulière; il avait bien de quatre à cinq mètres de longueur, une tête large et étrange, deux longues nageoires écartées du corps; il faisait des bonds hors de l'eau comme s'il était poursuivi par un adversaire qu'il ne pouvait affronter. Aucun des marins du bord ne put me dire son nom; aucun ne se souvenait d'avoir vu encore une telle espèce de poisson. Le jour finissant mit fin à cette agitation qui nous avait donné, avec un intéressant spectacle, une idée de l'exubérance de la vie sous-marine, au moins dans les mers tropicales. Là, comme sur terre, la nature doit avoir des forces productives et destructives que ne connaissent pas les régions tempérées.

Cinq jours entre le ciel et l'eau, sans que rien apparaisse à l'horizon, et nous avons dépassé, au sud, sans la voir, la pointe extrême de la presqu'île hindoustannique, le cap Comorin.

Nous arrivons à notre troisième escale, Colombo, dans l'île Ceylan. Ici, c'est bien l'Asie, l'Asie aux terres rouges, à la végétation puissante, qui se continue jusqu'à la mer de Chine, toujours pareille à elle-même quant aux choses de la nature, alors que les races d'hommes sont si différentes! A Ceylan sont toutes les races de l'Asie anglaise, variées de taille, de formes, de peau; variées aussi par l'allure et le costume, par le caractère et les mœurs qu'un premier examen révèle; mais ayant entre elles des airs de famille, une même douceur, une même faiblesse qui a fait leur commune destinée. Ce sont des peuples vaincus, des races asservies, qu'on domine sans peine. La crainte suffit pour les tenir soumises, tandis qu'il en est d'autres dont il faut encore se faire aimer, en les aimant. A tout prendre, même ayant en mains le pouvoir absolu, la force, n'étant obligé de composer avec personne, je préfère gouverner des hommes qui ont plus de ressort moral, plus de combativité, plus de fierté. C'est moins aisé peut-être, c'est plus intéressant à coup sûr, quand ceux qui commandent et ceux qui obéissent ont plus de sentiments communs, se comprennent mieux, sont moins loin les uns des autres. Les Anglais et les Hindous semblent n'avoir aucun contact, rien qui les rapproche dans la vie; l'autorité chez les uns, la soumission chez les autres sont les seuls liens qui les unissent. Mais qui peut dire que les choses marcheraient mieux qu'elles n'ont marché et qu'elles ne marchent encore s'il en était différemment? Le froid autoritarisme des Anglais était peut-être ce qui convenait au caractère craintif et veule des Hindous.

Ceylan est une terre détachée du continent indien; le gouvernement de l'île est détaché lui aussi, il est distrait du gouvernement général de l'empire des Indes. Le Gouverneur de Ceylan relève directement de la Couronne; il a sa garnison, ses services, son budget propres. L'île est d'ailleurs assez grande, ses intérêts sont assez importants pour justifier cette organisation autonome. La mise en valeur du pays se fait méthodiquement, progressivement, par les travaux publics qui permettent la circulation des richesses, par l'afflux des capitaux anglais qui donne un accroissement constant et rapide aux productions de la terre. La plantation d'immenses jardins de thé, cultivés pour la consommation des Européens et à leur goût, a fourni à l'île un produit d'exportation précieux. Disons tout bas, pour ne contrarier

personne, que le thé de Ceylan est d'un goût douteux et d'une qualité médiocre. Il a, cependant, conquis le marché anglais et s'efforce d'en conquérir d'autres. Une intelligente publicité, l'affection de la métropole pour sa colonie lui ont ouvert toutes les maisons dans la Grande-Bretagne. Avec la réclame seule, aidée de son bas prix, le thé de Ceylan gagnera-t-il la clientèle française que ses planteurs convoitent? Peut-être, si l'Indo-Chine, mieux en situation de donner un bon produit, ne se jette pas à la traverse.

La légende asiatique du christianisme place à Ceylan le paradis terrestre où le premier homme et la première femme ont vécu. Le pic d'Adam domine l'île. Les autres religions ne sont pas en reste avec Ceylan, et l'on montre, sur une montagne, la même peut-être qui a été consacrée à Adam, l'empreinte gigantesque du pied de Bouddha. Je ne parle pas des grands prêtres qui habitent à Colombo ou à l'intérieur des terres. Cette prédilection des religions pour la grande île indienne est un juste hommage rendu à sa beauté. La nature tropicale n'a certainement rien fait de mieux que Ceylan; nulle part peut-être elle ne se montre aussi harmonieusement exubérante et aimable, puissante et douce. Les arbres énormes, les couleurs éclatantes des fleurs, la terre sanglante n'écrasent pas, ne heurtent pas le regard. Tout se fond, se marie avec les hommes qui vivent là, beaux types d'une humanité gracieuse, accueillante et craintive. L'Européen se laisse aisément prendre à la grâce de Ceylan, à son charme qui enveloppe et pénètre; et il imagine pour lui, dans ce cadre, une vie molle, d'inaction et de rêve, sans effort, sans préoccupation, sans souffrance, pour s'absorber, finalement, dans le grand tout, pour aller à l'inconnu de l'autre monde dont on ne s'effraye plus.

C'est là l'impression du voyageur, l'impression d'un jour. L'activité, la volonté, qui sont les caractéristiques de nos races européennes, reprennent vite le dessus, et ceux qui restent agissent et travaillent. Les Anglais ont apporté ici, comme ils les portent partout, leurs mœurs, leurs habitudes. Ils demeurent aux environs de Colombo, dans de confortables *cottages* peu différents de ceux de la campagne de Londres. La vie de famille et la vie de société sont les mêmes ici et là. Malgré la grande différence de température, la redingote et l'habit conservent leur prestige et imposent d'identiques obligations. Les sports sont également pratiqués, et aux mêmes heures, par ceux qui ne sont pas oisifs. Le temps qui leur est consacré n'est pas moins intangible que celui passé au travail. Du reste, l'Anglais travaille peu, mais bien. Il n'est pas sûr qu'il fasse moins de besogne que ceux qui travaillent longtemps, sans y mettre son énergie et son application continues.

Le paquebot passe une journée à Colombo, dans la vaste rade abritée qui constitue tout le port. Les navires sont attachés sur des bouées fixes qui permettent de les aligner, en grand nombre, des deux côtés d'un large passage toujours libre. Pas de quais, pas de bassins : toutes les opérations, embarquement et débarquement des marchandises et des voyageurs, approvisionnement en charbon et en eau, se font à l'aide d'embarcations de divers ordres, chaloupes, chalands, barques à balancier et autres. Ce n'est évidemment pas le summum du confortable et le

dernier mot du progrès; mais pour un port de relâche où le mouvement des marchandises est peu considérable, les choses ne vont pas mal ainsi. Le charbon est vite embarqué, des deux bords, par des travailleurs indiens, non moins noirs que les sacs qu'ils portent.

La rade est abritée par une longue et forte digue sur laquelle la mer brise, souvent avec violence et bruit. L'eau jaillit à de grandes hauteurs, en de superbes gerbes qui retombent sur le terre-plein de la digue et le rendent inaccessible aux promeneurs. Le spectacle qu'on a, des bateaux sur rade, vaut d'être contemplé. La digue elle-même mérite mieux qu'un coup d'œil indifférent. C'est un grand et beau travail, qui fait honneur aux ingénieurs anglais. Pour opposer aux grosses mers une infranchissable barrière, il a fallu établir une base d'enrochements peu ordinaire, sur laquelle la maçonnerie est assise. Le tout est maintenant tassé, soudé de telle sorte que l'ensemble dure et résiste aux plus furieux assauts des lames.



A Colombo.

Peu après avoir quitté Colombo, nous doublons le cap sud de l'île Ceylan, où se trouve Pointe-de-Galles, un petit port que les courriers fréquentaient autrefois. L'abri est des plus médiocres, et il n'a pas paru possible de l'améliorer; de là la création du port de Colombo, escale universellement acceptée des navires postaux et de tous

ceux qui ont besoin de se ravitailler entre la mer Rouge et Singapour; c'est aussi la tête des lignes annexes du golfe du Bengale, dont les bateaux correspondent avec les courriers de la grande ligne de Chine.

De Ceylan à la pointe nord-est de l'île de Sumatra, la navigation est sans intérêt. Par le temps d'hiver où nous sommes, la mousson du nord souffle avec régularité. La chaleur est supportable; les cabines de pont et celles de gauche du bateau, les cabines de *bâbord*, jouissent d'une agréable brise. Pour les personnes qui n'ont aucun travail à faire dans la traversée, la lecture, le jeu, la vue des bateaux qui croisent assez fréquemment le nôtre, font passer le temps. Quelques cétacés, des *souffleurs*, passent à peu de distance de nous et viennent troubler la monotonie d'une mer calme. C'est à peine si la surface de l'Océan présente de larges ondulations qui donnent au navire un roulis lent et presque insensible. Les personnes les plus délicates ne trouvent pas le moyen d'en être incommodées.

La terre reparait, et nous ne la perdrons pas de vue jusqu'à Singapour. Voici Sumatra et son cap extrême, la Tête d'Achem, qui porte un beau phare. Les bâtiments environnant la tour du feu sont plus nombreux que d'ordinaire, même dans les pays chauds, où une maison, deux quelquefois, avec leurs communs, suffisent au logement des gardiens. Quelle est la raison de ce luxe de constructions? C'est que les Hollandais ne sont pas maîtres partout dans Sumatra, qu'il y habite des

peuples sauvages, avec lesquels la lutte se poursuit depuis des années sans amener de résultats décisifs. La Tête d'Achem est dans la région insoumise de l'île, et il faut au phare plus que des gardiens; il lui faut des gardes, une garnison de soldats. C'est le casernement de la troupe qui fait l'importance des bâtiments groupés au pied de la tour. Quand il n'y avait pas de garnison au phare, une fois au moins les gardiens en ont, paraît-il, été massacrés, on dit même mangés, les sauvages auxquels ils ont eu affaire étant anthropophages. Le certain est qu'ils ont péri; le genre de sépulture qu'ont reçu ensuite leurs corps est chose secondaire. Mieux vaut peut-être se voir tué brutalement, d'un seul coup, sauf à être mangé ensuite, que de mourir dans les tortures atroces que font subir d'autres barbares. Ceux-ci, pour n'être pas anthropophages, ne méritent pas plus de considération et de ménagements.

Les souvenirs qu'on ne manque pas de rappeler au passage donnent un caractère sinistre à la Tête d'Achem, qui, sans cela, paraîtrait simplement sauvage.

Et voici que nous défilons paisiblement dans le détroit de Malacca, voyant, tantôt à gauche la presqu'île Malaise, tantôt à droite les îles, et, le plus souvent, la terre verdoyante des deux côtés à la fois. C'est une vraie fête pour les yeux. Le calme de la mer est complet; la mousson ne se fait plus guère sentir dans ces parages abrités; la chaleur commence à être forte.

Singapour.

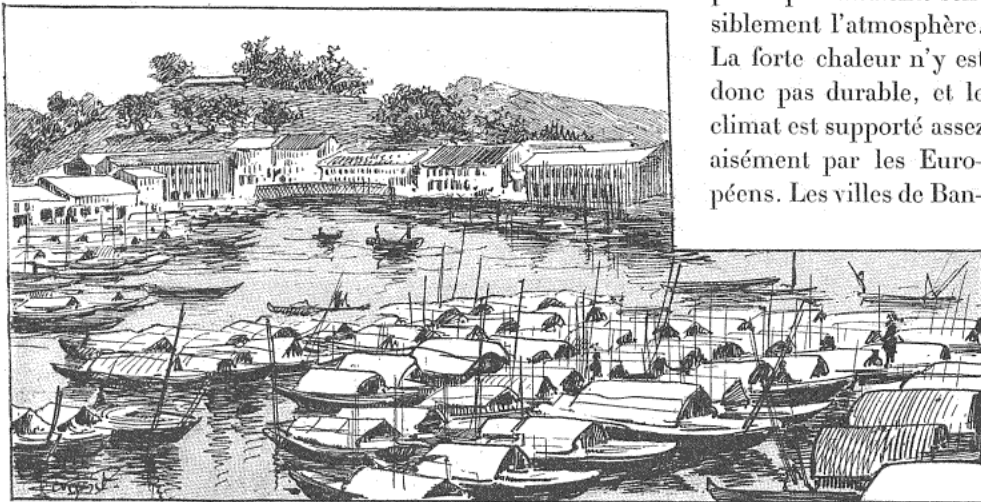
Au matin, nous sommes à Singapour, l'un des grands ports de relâche du monde. Singapour tient une des portes, la plus fréquentée, des mers de l'Extrême-Orient. C'est par là que passe toute la circulation, tout le trafic de l'Europe vers la Chine, le Japon, la Sibérie, l'Indo-Chine et le Siam. On juge de l'importance commerciale et de l'importance stratégique de ce point, de ce « nœud » de la planète. Comme bien on pense, les Anglais n'ont pas laissé à d'autres le soin de l'occuper. Ils possèdent ainsi presque tous les lieux de croisement et de surveillance des grandes routes maritimes. Ils ont voulu être les maîtres de la mer, et ils ont pris là un des bons moyens d'y parvenir. Leurs flottes puissantes et toujours accrues et leurs câbles sous-marins font le reste.

Singapour, sentinelle maritime et point d'appui des escadres anglaises, est gardé militairement et fortifié. La garnison est importante, sans être très considérable; un ennemi qui voudrait débarquer aurait cependant à compter avec elle. Quant aux défenses, elles existent; on les voit; il y en a même qu'on voit trop et qu'on voit de partout. L'assaillant aurait probablement d'aussi bons yeux que le voyageur, avec une curiosité mieux éveillée. Que valent les défenses de Singapour? Il faudrait les connaître parfaitement pour le dire, et encore l'appréciation serait-elle délicate. Ce qu'on peut avancer, en tout cas, sans exagération, c'est que les Anglais ont, en la puissance de leur marine, en leur maîtrise de la mer, une telle confiance

qu'ils n'attachent pas grande importance à leurs fortifications et presque toujours les négligent. Le peu que nous savons des batteries qui protègent Singapour et Hongkong a confirmé l'opinion qu'on a, en Europe, à ce sujet.

De toute la route de Chine, de toute l'Asie continentale même, Singapour est la ville la plus voisine de l'Équateur. Et ce n'est pas, tant s'en faut, une des plus chaudes. Au lieu du régime climatérique régulier qui fait alterner, dans presque toute la zone tropicale, une saison des pluies et une saison sèche, Singapour reçoit quotidiennement, peut-on dire, durant une ou plusieurs heures, de la

pluie qui rafraîchit sensiblement l'atmosphère. La forte chaleur n'y est donc pas durable, et le climat est supporté assez aisément par les Européens. Les villes de Ban-



Le port des Jonques à Singapour.

kok et Saigon, situées à plusieurs degrés au Nord cependant, ne peuvent soutenir la comparaison avec Singapour.

Celle-ci doit à sa position, aux confins de deux mondes, de l'Asie hindoustannique et de l'Asie orientale, de réunir sur son sol un curieux mélange de populations disparates, qui se juxtaposent sans se mêler, sinon sans se connaître. Tous les types que nous avons vus à Colombo, depuis le grand Sick des montagnes jusqu'au frêle « Bengalais » des rives du Gange, se retrouvent ici, à côté des indigènes de la presqu'île Malaise. Mais voici qu'apparaît pour la première fois le représentant de la race jaune, le Chinois, intelligent, actif, honnête, qui se fait partout sa place. Celle qu'il a conquise à Singapour est grande; c'est la première après celle des Anglais. Le Gouvernement de Singapour, ou plus exactement des Détroits, des *Straits Settlements*, compte avec le Chinois et le traite bien, comme un loyal et fidèle sujet de la Reine qu'il est devenu. L'immigration des Chinois dans les divers États ou provinces qui composent le Gouvernement des Détroits, est incessante. Ce sont des travailleurs, des *coolies*, qui viennent s'employer sur les plantations, dans les maisons de commerce, dans les usines. Leur nombre, à Singapour même, est considérable; ils occupent tout un quartier populeux. Les plus intelligents, les plus

laborieux, améliorent peu à peu leur situation, deviennent marchands ambulants, s'établissent dans une boutique. Ils s'élèvent quelquefois jusqu'à faire le commerce extérieur, jusqu'au grand négoce. Les maisons chinoises importantes et riches ne sont pas rares, et on compte dans la ville beaucoup de Chinois qui ont leur victoria ou leur coupé, attelé de beaux chevaux australiens. Leurs fils renoncent à la robe et à la tresse de cheveux pendant dans le dos, pour prendre le veston de drap et le chapeau melon; ils se « civilisent » tout à fait en jouant dans les cercles et en faisant courir sur les hippodromes. Ceux-là ne comptent pas, pas plus que ne comptent chez nous les fils de famille oisifs et inutiles, déchet de la civilisation. Il y a, ici, des gens pour les remplacer. La Chine est une pépinière inépuisable d'hommes; ses enfants se connaissent, se soutiennent, s'associent; les entreprises chinoises ne périssent jamais faute de quelqu'un pour les diriger.

Les commerçants chinois se font leur place, et une grande place, à Singapour, comme dans tout l'Extrême-Orient, à côté du commerce anglais et sans nuire à celui-ci. Ils lui apportent plutôt un complément, en faisant ce qu'il ne sait pas ou ne veut pas faire. Mais, depuis quelques années, un concurrent surgit à côté du Chinois et de l'Anglais, dangereux pour l'un et pour l'autre, travailleur et âpre au gain comme le premier, connaissant l'art des transactions commerciales et disposant de capitaux comme le second. Ce concurrent redoutable est l'Allemand. Il possède déjà les plus grosses maisons sur les places anglaises, à Singapour comme à Hongkong.

Un haut fonctionnaire du Céleste-Empire, remarquable d'intelligence et de sagacité, qui est devenu, depuis lors, ministre de Chine en Europe, me dépeignait ainsi le rôle que jouent les trois peuples concurrents dans le commerce de l'Asie :

— Le négociant anglais, me disait-il, ne fait que les grandes affaires; il travaille peu, ne sollicite pas, ne s'abaisse pas : c'est un prince marchand. Le Chinois ne sait entreprendre que les affaires moyennes ou petites; il va les chercher; il les fait naître au besoin; il est entreprenant, rusé, mais honnête. L'Allemand fait toutes les affaires, grandes et petites, et par tous les moyens.

Je n'ai pas à faire remarquer qu'il n'était pas question du commerçant français; mon interlocuteur l'ignorait, et je ne pouvais en être surpris; il existe si peu en Extrême-Orient!

Les heures passées à Singapour ont suffi aux voyageurs pour visiter la ville, le jardin, les réservoirs et la campagne environnante. La ville proprement dite, où est le commerce européen et chinois, où habitent les Asiatiques, ne manque pas d'intérêt. On sent qu'une grande activité commerciale, une réelle prospérité y règnent. Les quartiers indigènes sont très peuplés, grouillants même en certains endroits et souvent d'une malpropreté surprenante en territoire européen. Les Anglais semblent pousser un peu loin leur respect des mœurs indigènes. Il est possible, sans se montrer tracassiers, d'imposer certaines règles d'hygiène salutaires pour tous.

La vie anglaise n'a pas besoin d'être étudiée à Singapour, où, toutefois, la fréquence des pluies gêne l'habituelle régularité des jeux et des sports. Les maisons

d'habitation sont parsemées autour d'un beau jardin botanique et dans la plus proche campagne, boisée et accidentée, qui fait un parfait encadrement à la ville. Le palais et le parc du Gouverneur sont placés dans les mêmes conditions, à trois ou quatre kilomètres du port. Le palais, qui est vaste et de belles proportions, occupe le sommet d'une éminence. De la terrasse supérieure, la vue s'étend, d'un côté, sur la mer et sur les îles, de l'autre, sur les jardins. Le Gouverneur que j'ai connu à Singapour, *sir Mitchell*, était un ancien officier de la marine royale, devenu fonctionnaire colonial et appelé depuis trois ans environ aux hautes fonctions qu'il occupait. Il est mort à son poste, en 1901, universellement regretté. Sa femme, *lady Mitchell*, d'une distinction parfaite, était la bonté et l'amabilité personnifiées. Je ne sais où *lady Mitchell* s'est retirée après la mort de son mari; je voudrais que ces lignes lui apportassent le souvenir ému et l'hommage de la respectueuse sympathie des Français d'Orient qui l'ont connue.

Le Gouverneur des *Straits Settlements* a pour lieutenant un *député-Gouverneur*, ou secrétaire général, qui l'aide dans son gouvernement et qui le supplée lorsqu'il s'absente, et un Résident supérieur qui administre les États protégés de la presqu'île Malaise. Ces deux hauts emplois étaient occupés par les deux frères, MM. Swettenham, fonctionnaires coloniaux de carrière, de grande réputation l'un et l'autre. Le *député-Gouverneur*, *sir Alexander Swettenham*, m'a reçu à Singapour, à différentes reprises, de la plus aimable façon. Il faisait l'intérim du Gouverneur en congé. La première fois, après déjeuner, il me proposa de visiter le jardin qui entoure le palais, ce que j'acceptai avec plaisir.

— Vous permettez, me dit-il en riant, que je mette mon chapeau de polichinelle pour vous accompagner?

Et il décrocha un chapeau mou, en feutre gris, bossué, gigantesque, et s'en coiffa gaîment. Il m'expliqua comment il avait parié de porter ce chapeau dans certaines circonstances; qu'il le portait malgré les railleries de certains de ses compatriotes; que la presse de Singapour s'en occupait, le critiquait.

— Pendant que les journaux parlent de mon chapeau, ajouta-t-il malicieusement, ils ne parlent pas d'autre chose, et se moquer de ce que je porte ne leur laisse pas le temps d'attaquer ce que je fais.

C'était là un joli trait d'humour anglais.

Le port de Singapour a de bien médiocres installations, étant donné le nombre considérable des bateaux qui le fréquentent. Appontements, magasins, hangars, brise-lames, tout y a un caractère provisoire; tout y est misérable. Cela n'empêche pas l'accostage de s'y faire facilement et le chargement du charbon d'y être très rapide. La précieuse main-d'œuvre de l'Asie orientale, le coolie chinois, donne ici la mesure de ce qu'il vaut. C'est en rangs pressés, à une rapide allure, que les coolies porteurs de sacs montent sur le navire et en descendent, tout à leur tâche, ne regardant rien, n'écoutant rien, ne prenant pas garde à la sueur qui ruisselle sur leur corps, à la poussière de charbon qui les aveugle. Ils vont, ils vont toujours de même, sans arrêt, jusqu'à ce que les soutes du navire soient pleines. Quand c'est

fini, on fait une rapide toilette au bateau, on embarque la poste et on part. Le temps, pour l'arrivée à Saigon, est compté si l'on veut monter la rivière au meilleur moment de la marée et ranger le bateau contre l'appontement sans se donner de peine, en lui faisant prendre la position qui facilitera le départ.

La mer de Chine.

Les opérations à bord se sont prolongées; nous quittons Singapour un peu tard, le mercredi 10 février. Arriverons-nous vendredi d'assez bonne heure à l'entrée de la rivière de Saigon, pour monter avant la nuit? Le commandant croit la chose possible, mais non point certaine. Surtout que le temps n'est pas absolument rassurant à la sortie du détroit. Il « vente frais » et les vagues sont déjà grosses, quand nous ne sommes pas encore en pleine mer. Pris de l'avant par la lame, le *Melbourne* tangue violemment. Les passagers disparaissent instantanément dans leurs cabines ou s'affalent sur les chaises longues. On amarre tout sur le pont.

Le navire est fortement secoué pendant la nuit; il se balance de l'avant à l'arrière régulièrement, mais violemment. Il est beau à voir, de la passerelle du commandant, quand il se dresse, à la rencontre des lames; on dirait un cheval monstre qui se cabre. Mais un cheval qui se livre continuellement à cet exercice ne fait pas beaucoup de chemin. Notre bateau ne va pas très vite non plus; l'hélice sort de l'eau à chaque coup de tangage; elle s'affole avec bruit et donne une forte trépidation à la coque. Ceux que le mal de mer étreint assurent que l'affolement de l'hélice se répercute dans leur estomac et ajoute à leurs souffrances. Le jour vient, puis la nuit encore, sans que la situation soit changée. Elle est moins bonne le vendredi matin; les vagues deviennent énormes. Le ciel reste couvert, et ce jour-là, de même que la veille, on ne peut « faire le point » à midi, c'est-à-dire déterminer la position que nous occupons, la route que nous avons faite. On l'évalue, d'après notre vitesse probable, fort réduite, et en supposant que nous n'avons pas été transportés par les courants à droite ou à gauche de la route indiquée sur la carte et suivie à la boussole, « au compas » disent les marins.

Les mouvements plus désordonnés du bateau, les heurts répétés des vagues contre le gouvernail provoquent un accident. La *drosse* du gouvernail vient à casser. La drosse est la corde ou la chaîne qui permet de diriger, de la passerelle du commandement, la barre du gouvernail. Elle court le long du bord du bateau. Si la drosse est cassée, la barre n'étant plus tenue, le gouvernail va de côté et d'autre, au gré des flots. Le navire n'est plus dirigé. La drosse du *Melbourne* était en cuir; on n'emploie plus guère aujourd'hui que les chaînes, dans les bateaux de fort tonnage. Il fallut saisir bien vite, avec de gros cordages, la barre du gouvernail pour éviter des avaries plus sérieuses et essayer de maintenir le bateau dans la bonne direction. C'est là que la vigueur et les connaissances pratiques du capitaine Malaval étaient précieuses. Il commandait la manœuvre et aidait à l'exécution. La

barre saisie, fixée par des cordes, on parvint, à l'aide de palans attachés au pont et du treuil de fortune qui est à l'arrière, à gouverner tant bien que mal le bateau. Pendant ce temps, on réparait précipitamment la drosse et on la remettait en place. Le *Melbourne* put reprendre sa marche.

La mer ne s'apaisait pas, bien au contraire; il semblait qu'avec la nuit les lames devenaient plus grosses, plus précipitées. Et toujours le bruit de l'hélice s'affolant hors de l'eau accompagnait la plongée du navire. Vers 9 heures du soir, l'accident de la journée se reproduit; la drosse du gouvernail se casse de nouveau. Il y a un moment de véritable émoi. Dans la nuit, le travail est moins facile et quelque temps se passe avant qu'on ait pu saisir la barre. Le bateau s'est peu à peu mis en travers de la lame, et, au tangage diminué, s'ajoute un roulis qui couche successivement le bateau de droite à gauche et de gauche à droite. On voit les vagues arriver sur lui, monstrueuses, le dominant de plusieurs mètres. Un passager qui a eu l'imprudence de sortir est précipité contre une échelle et a une jambe cassée. Le commandant et son second s'occupent de réparer en hâte l'avarie de la drosse. A un moment, m'étant éloigné un peu d'eux, un paquet de mer me renverse et me roule dans un amas de cordages. Je n'ai pas eu le temps de me reconnaître que les matelots qui travaillent à côté, à la barre, m'ont paternellement remis sur pied. Il faut décidément faire attention pour ne donner de soucis à personne. Le capitaine Malaval fait une chute plus douloureuse à l'endroit où les panneaux du pont ont été enlevés pour rendre visible la barre. Une friction d'une seconde sur ses membres endoloris accompagnée d'un juron sonore, et il a repris sa besogne. L'installation de fortune est faite; six hommes tiennent avec force la roue arrière qui guide le gouvernail. Il ne s'agit pas de donner au bateau sa direction de route, mais simplement de le faire tenir, autant que possible, de façon que les vagues viennent sur l'avant et non plus par le travers. L'officier de quart, sur la passerelle, n'a pas actuellement à diriger le navire; il surveille l'horizon. Dans la position où nous sommes, si un bateau venait sur nous, il serait impossible de l'éviter. D'ailleurs, nous portons à notre mât les feux réglementaires qui signifient : « Nous ne sommes plus maîtres de notre manœuvre. » Tout navire qui nous apercevra, dans l'état où est la mer, s'empressera de prendre le large, et c'est ce qu'il aura de mieux à faire pour lui et pour nous.

Avec beaucoup de difficultés et un temps assez long, on a réussi à réparer la drosse et à la remettre en place. Voici donc que le bateau est de nouveau gouverné, qu'on peut se remettre en route. Mais le commandant Duchateau est perplexe : la mer est bien mauvaise; de plus, il ne sait pas où le navire a été porté. De combien avons-nous dévié de notre route et en quel sens? Nous avons suivi au compas une direction qui laissait le phare de l'île de Poulo-Condore à notre gauche, à bâbord; mais où est-il? Le verra-t-on? Et si on ne le voit pas?... Les terres de Cochinchine ne sont plus bien loin; il y a des hauts-fonds dangereux. Le plus prudent, à tous points de vue, serait de rester « à la cape », comme nous sommes, marchant à petite vitesse, le moins possible, et gouvernant le navire debout à la lame, se laissant porter. Mais alors, nous n'arriverons pas à Saigon le lendemain, le samedi;

on nous y attendait le vendredi ; les télégrammes de Singapour annonçaient l'arrivée. Nous tenons conseil, le commandant, le second et moi. Je désire être à mon poste le plus tôt possible, et il me semble que voilà bien du temps perdu, si beau que soit le spectacle dont nous gratifie la mer. Il est à croire qu'avec de l'attention, du flair et un peu de chance on doit pouvoir marcher. Sur interrogation du commandant, le capitaine Malaval dit que c'est possible.

— Allons-y !

— En avant !

Nous sommes sur la passerelle.

— La machine en route ! commande-t-on.

L'homme de barre reçoit l'ordre de reprendre la direction indiquée au compas. La sonnette de la machine fait savoir qu'on est en avant, à la vitesse de route ; l'ébranlement du bateau, le bruit de l'hélice affolée auraient suffi pour nous l'apprendre ; l'officier s'assure, au compas, que l'ordre donné a été exécuté.

Maintenant, il faut chercher à l'horizon si le phare de Poulo-Condore ne surgit pas des flots. Toutes nos lunettes sont braquées ; on monte de temps à autre sur la passerelle supérieure, qui n'est pas abritée et ne sert que dans les appareillages, afin que la vue porte plus loin. Rien, rien toujours ! L'île de Poulo-Condore n'est distante que de cent milles marins (185 kilomètres) de la côte, du cap Saint-Jacques où nous devons atterrir pour entrer dans la rivière de Saigon. Elle fait partie de notre Indo-Chine. C'est la première terre française que l'on rencontre en venant d'Europe, quelque chose comme une sentinelle avancée de la Colonie vers le Sud.

Trois heures du matin. Le commandant donne des signes d'inquiétude ; il se demande en maugréant s'il n'a pas eu tort de se remettre en marche, par une mer pareille, sans savoir où les courants l'ont porté. Le phare devrait avoir été vu depuis longtemps, là, à bâbord, à gauche de notre route... Je suis seul sur la passerelle supérieure, que les mouvements du navire et la violence du vent secoue. J'ai la bonne fortune d'avoir des yeux pour qui les jumelles sont un luxe quasi inutile ; l'occasion s'est présentée maintes fois de les éprouver pendant cette traversée. Tout à coup un point lumineux m'apparaît sur l'horizon, au ras des flots, mais non pas à gauche ; il est à droite, très à droite au contraire. Est-ce que ce peut être le phare, dans cette position ? Le feu semble fixe pourtant ; s'il était sur un navire, il remuerait comme nous, et ce n'est pas peu dire ; nos feux de mâts font des saluts continuels et prononcés. J'appelle le commandant.

— Voyez donc à tribord, à vingt degrés au moins !

— Je ne vois rien ; mais attendez, je monte.

— Regardez là ! Il est très visible maintenant.

A peine si le commandant a pris le temps de braquer sa jumelle ; sans dire un mot, il descend précipitamment l'échelle.

— Tribord, cinq tours !... Gouvernez au Nord trente-cinq degrés Est... Quand nous serons en route, lieutenant, vous relèverez le phare qui va paraître à bâbord.

Les ordres donnés, le navire ayant viré et pris sa route nouvelle pour laisser le

phare à sa gauche, le commandant manifesta son étonnement et sa satisfaction :

— Avions-nous été assez « dépalés » (entraînés) vers l'Ouest? Nous allons piquer droit dans la vase de la presqu'île cochinchinoise. Maintenant, tout est réparé. Si nous n'avons plus d'accident, nous arriverons à l'heure.

Le phare de Poulo-Condore a grandi, grandi ; il n'est plus bien loin de nous ; nous le laisserons à bâbord, à deux ou trois milles de distance. Le jour va bientôt poindre ; on peut aller prendre quelques instants de repos. L'officier de quart reste seul à veiller.

L'Arrivée.

Nous approchons des côtes indo-chinoises. On doit voir, dans peu de temps, le massif montagneux, dernier contrefort de la grande chaîne annamitique qui va mourir dans la mer, au cap Saint-Jacques. Les trois sommets du cap Saint-Jacques n'ont pas plus de 150 à 250 mètres d'altitude ; de plus, ils ne constituent pas une bien grosse masse. Ce n'est donc pas eux, mais les montagnes de Ti-Ouane, toutes voisines, plus élevées, plus imposantes, que nous apercevrons tout d'abord. On nous l'annonce, et, de fait, un coin plus sombre du ciel, au ras de l'eau, est bientôt visible devant nous. Il s'élève progressivement, les contours se précisent ; c'est le massif de Ti-Ouane ; celui de Baria émerge, à côté, et enfin, à gauche de ceux-ci, une montagne moins haute, puis encore à gauche un cône sur lequel un phare se distinguera tout à l'heure : c'est le cap Saint-Jacques.

Le cap, devant lequel nous allons défiler, le laissant à notre droite, marque l'entrée de la rivière de Saigon. A gauche, il n'y a rien que des terres basses, de loin confondues avec l'eau, sans monticule quelconque, sans un point de repère. C'est la vaste plaine de la Cochinchine, aussi fertile, aussi riche que peu pittoresque.

Nous arrivons au cap Saint-Jacques ; notre bateau passe à moins d'un kilomètre de la base du rocher. Le phare est pavoisé, pour l'arrivée du Gouverneur général, me dit-on, et il nous salue. Le cœur bat à la vue du pavillon tricolore fièrement hissé là-haut, dans la brise qui le secoue, profilant sur le ciel bleu les couleurs de France. C'est lui qui nous accueille au nom de la patrie qu'il représente, au nom de l'Indo-Chine, France d'Asie qui m'est confiée et qui, dès à présent, m'est chère. Je fais, à part moi, une fois de plus, le serment de lui consacrer tout ce que je puis avoir d'intelligence et de force, de lui donner gaîment ma vie s'il est nécessaire.

Le massif du phare passé, nous nous trouvons en face d'une petite anse, dite baie des Cocotiers, où les bateaux s'arrêtent en cette saison pour prendre le pilote qui leur fera monter la rivière. La Compagnie des Messageries maritimes a un pilote à elle, spécialement affecté à ses grands courriers. Les cargos et les courriers annexes de la Compagnie suivent le sort commun ; ils prennent un des pilotes

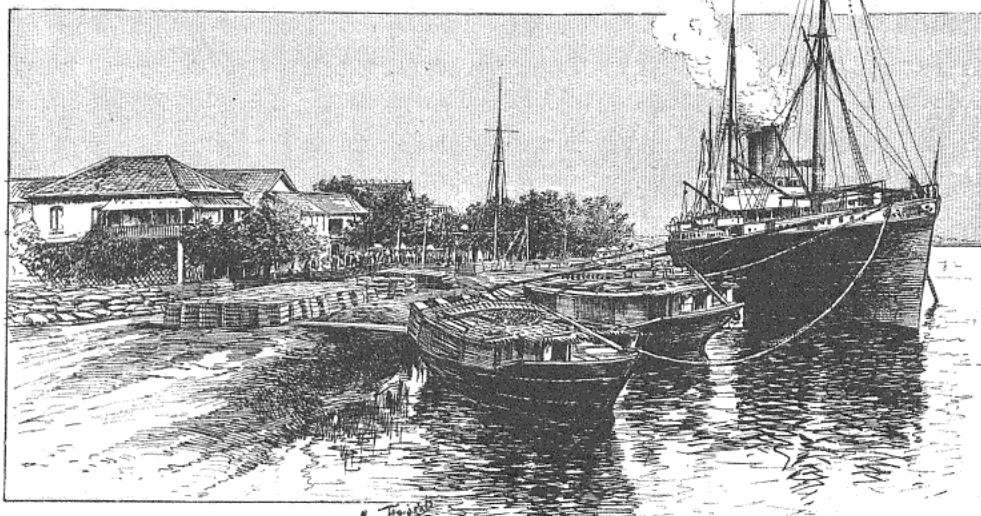
de la corporation saigonaise, lesquels ont, au bas de la rivière, goélette d'habitation et goélette de veille.

A peine avons-nous jeté l'ancre dans la baie des Cocotiers, que des embarcations accostent le paquebot. Elles amènent à bord l'Administrateur et les quelques fonctionnaires qui résident au cap Saint-Jacques ou qui y sont de passage : en tout une demi-douzaine. L'Administrateur vient me saluer de la part du Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine et en qualité de premier fonctionnaire indo-chinois qui se trouve sur ma route. Il me fournit des renseignements sur le poste administratif qu'est le Cap. Du point de la rade où nous sommes, on voit trois ou quatre maisons, dont une seule a des proportions assez vastes. C'est le « sanatorium », où l'on envoie, pour quelques jours, les fonctionnaires et les soldats fatigués de la Cochinchine, auxquels un changement d'air et la brise marine paraissent devoir être favorables. Il y a encore la maison de l'Administrateur ; elle n'a qu'un rez-de-chaussée et on la distingue difficilement sous les arbres ; quelques pavillons particuliers moins visibles encore et des baraques couvertes de paille constituent toute la « ville » du Cap. En dehors de cela, la plaine qui s'étend entre le massif du phare et la montagne de 250 mètres qui lui fait vis-à-vis, n'est que bois, marais et dunes de sable. Les baraques, les « paillottes », suivant l'expression coloniale, que l'on voit à terre, servent au logement d'un détachement de soldats. Non loin de là, au pied de la montagne, à quelques mètres seulement au-dessus de la mer, existe une batterie de quatre canons de marine, d'un assez fort calibre. Mais cette batterie unique, même si elle est achevée, en bon état et approvisionnée, ce qui paraît peu probable, ne saurait défendre efficacement le Cap et interdire l'accès du fleuve à des bateaux de guerre. Sans être grand clerc en la matière, on voit tout de suite son insuffisance et ses défauts ; elle est trop basse, trop visible, adossée à une montagne rocheuse ; il n'y manque rien pour qu'elle soit promptement intenable quand elle aura affaire à un ennemi bien armé.

Les fonctionnaires venus à bord avaient cru devoir se mettre en tenue officielle, habit noir et casque blanc. C'est le costume que j'aurai moi-même tout à l'heure pour débarquer à Saigon. Cela est franchement laid. Le casque est nécessaire pour se défendre contre les rayons brûlants et mortels du soleil ; mais comme il s'harmonise peu avec le costume de drap noir ! Et qu'est-ce que notre frac d'Europe, déjà critiquable en plein jour sous le ciel gris, vient faire ici, dans cette lumière éclatante, avec la température de fournaise qu'on y subit ? Le climat, du reste, se venge d'une telle méconnaissance de ses exigences, doublée d'une faute de goût. Les vêtements que je vois portés par mes visiteurs sont certainement faits de bon drap et exécutés par un tailleur habile ; mais il y a deux ans, trois ans, peut-être plus, qu'ils sont dans la colonie. L'humidité, la chaleur, le soleil ont fait leur œuvre ; les vêtements sont fripés, recroquevillés ; l'étoffe, qui fut noire, est d'un jaune verdâtre extraordinaire. Le paysan de nos campagnes qui met, au mariage de ses enfants, la redingote achetée pour sa propre noce et pieusement conservée depuis lors, pliée, poivrée et camphrée, dans un tiroir de commode, n'est pas plus mal à l'aise que ne le sont les Cochinchinois dans leur habit. Mais c'est la règle de s'accouttrer ainsi,

et tout le monde accepte la règle. Un de mes prédécesseurs n'avait-il pas eu l'idée d'introduire à Saigon le chapeau haut de forme noir ? Bénissons-le de n'avoir pas insisté, après une tentative sans résultat.

On s'est arrêté un assez long temps au cap Saint-Jacques ; on se met en route de façon à arriver à Saigon au moment favorable, cinq heures et demie je crois, aussi bien pour la manœuvre du navire que pour la réception. Nous remontons la rivière, le Donai, à grande vitesse, sans difficulté, sans danger pour le bateau. Le cours d'eau est large et profond ; ses berges molles, garnies de petits arbres marins, les palétuviers, ne permettent pas



Quai des Messageries maritimes
à Saigon, en 1897.

qu'un accident devienne grave. Pendant longtemps, lorsqu'on vient de la mer, on traverse des terres qui émergent à peine des eaux, encore en formation, progressivement colmatées par les apports du fleuve que les palétuviers arrêtent au passage. Ce paysage uniformément plat, sans cultures, sans habitants, est d'une monotonie lassante. A mi-chemin de Saigon, les défrichements commencent ; les palétuviers laissent la place aux champs de riz, et ceux-ci vont bientôt couvrir tout le terrain, à perte de vue, coupés seulement par des bouquets d'arbres qui entourent les villages, par les cours d'eau, les « arroyos » qui traversent en tous sens la campagne cochinchinoise. Les petits bateaux des indigènes, sampans ou jonques, sont de plus en plus nombreux, au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la mer. Avec leurs voiles en paille de riz, aux formes bizarres, ils semblent de grands oiseaux au vol lourd, qui rasent la surface des eaux.

Plus d'une heure avant d'être arrivé à Saigon, on découvre les tours de sa cathédrale ; puis ce sont les mâts des bateaux du port de commerce et du port de guerre. On les voit un moment ; on les perd, pour les retrouver peu après du côté

opposé à celui où ils étaient d'abord. La rivière a tant de courbes, fait tant de circuits que Saigon est tantôt devant nous, tantôt derrière, tantôt à droite, tantôt à gauche. On s'habitue à cela par la suite, et on se rend compte des positions successives que l'on occupe ; mais, la première fois, l'effet est singulier et l'explication difficile. La ville a l'air de danser en rond, très loin autour du bateau.

Voici le port de Saigon, le port de commerce où nous entrons et, en amont, le port de guerre. Ici et là, les bateaux sont pavés en signe de bienvenue. Le chef du cabinet du Lieutenant-Gouverneur vient à bord me rendre compte de ce qui a été préparé pour me recevoir et prendre mes ordres. J'approuve, naturellement, tout ce qui a été fait et tout ce qu'on propose ; je n'ai pas en ces choses de préférences, bien décidé à faire ce qu'on juge nécessaire, mais n'ayant aucun goût pour le cérémonial et la représentation. A l'arrivée du bateau et avant qu'il ait manœuvré pour se ranger à l'appontement, une chaloupe du port de guerre, ayant à sa remorque un grand sampan indigène tout enluminé et doré, accoste et vient me prendre avec les officiers et fonctionnaires de mon cabinet. C'est ainsi que s'effectue l'entrée officielle à Saigon d'un Gouverneur général. On tire le nombre réglementaire de coups de canon ; la musique de l'infanterie de marine joue la *Marseillaise* pendant que nous débarquons.

La réception est ce qu'on peut imaginer : brefs discours, présentations, poignées de main. Tous les hauts fonctionnaires, le Président et les membres du Conseil colonial et de la Chambre de commerce me sont présentés par le Lieutenant-Gouverneur ; le Général commandant la brigade de Cochinchine présente les officiers qui l'entourent ; le Capitaine de vaisseau commandant la division navale nomme ensuite les officiers de marine présents, et l'on monte en voiture pour se rendre au Gouvernement général.

Sur tout le parcours, les troupes font la haie ; infanterie de marine et tirailleurs annamites ; l'artillerie a attelé le landau où j'ai pris place avec le Lieutenant-Gouverneur, le Général et le Maire de Saigon, et elle fournit une escorte à cheval. La ville pavée, où la foule est assez grande, produit la meilleure impression ; c'est vivant, propre et coquet. Le palais du Gouvernement général est vaste et a grand air. Mais la chaleur s'impose à l'attention ; c'est la plus forte que nous ayons encore ressentie. Le cortège se sépare en arrivant au Palais ; nous procédons à une installation sommaire, et je prends possession de mes fonctions en envoyant les premiers télégrammes à Hanoï, Hué, Pnom-Penh et Paris, et en lisant ceux qui m'attendent en grand nombre.

Il va falloir, maintenant, tout en expédiant la besogne courante, prendre contact avec les hommes et les choses de l'Indo-Chine.

CHAPITRE II

COUP D'OEIL SUR L'INDO-CHINE

La terre et les hommes.

L'Indo-Chine française, que je suis appelé à gouverner, comprend toute la partie orientale de la grande presqu'île indo-chinoise. Les Anglais, avec la Birmanie et les États malais, en possèdent les régions occidentales et méridionales. Le Siam est au milieu, entre les Anglais et nous, comme un État-tampon. Géographiquement, le Siam est plus étroitement lié à l'Indo-Chine française qu'à l'Indo-Chine anglaise; il fait pour ainsi dire corps avec nos possessions. Les frontières entre nous sont purement conventionnelles; entre le Siam et la Birmanie, au contraire, la barrière de montagnes est élevée, presque inaccessible.

Le plus grand fleuve de l'Indo-Chine est le Mékong, qui n'a pas loin de quatre mille kilomètres de longueur et dont la largeur, aux basses eaux, est parfois de un et même deux kilomètres. Aux hautes eaux, lorsqu'il occupe son *lit majeur*, il est « sans fond ni rives ». Avant d'arriver à la mer de Chine, où il se jette, il se divise en un grand nombre de bras qui arrosent la Cochinchine et le Cambodge.

Le Mékong est un fleuve français, de par la géographie et de par l'histoire. Ce sont les Français qui l'ont exploré et qui l'ont fait connaître au monde dans des travaux demeurés célèbres; c'est sur terre française qu'il coule dès qu'il a pris figure de fleuve.

Les Anglais ont, en Birmanie, deux cours d'eau importants : l'Iraouaddy et la Salouen. Le Siam est arrosé par le Ménam, dont le bassin se confond presque avec celui de son grand voisin, le Mékong. La ligne de partage des eaux entre les deux fleuves se détermine malaisément. Enfin, au Tonkin, coule le fleuve Rouge, avec ses deux grands affluents, la rivière Noire et la rivière Claire. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Tous ces fleuves, Iraouaddy, Salouen, Mékong, fleuve Rouge, la rivière Noire et la rivière Claire, prennent leur source dans les montagnes du Yunnan.

Du puissant massif yunnanais encore, se détache la grande chaîne de montagnes qui s'étend sur toute l'Indo-Chine française, et qu'on nomme la chaîne annamitique. Au nord, elle s'épanouit largement sur le Tonkin, sur l'Annam et le Laos, formant

les hautes vallées, les plateaux, les pics élevés qui sont de part et d'autre de la rivière Claire, du fleuve Rouge et de la rivière Noire; au-dessous, elle s'étale en un vaste plateau, le Tranninh, d'où s'échappent quelques grosses rivières, vers le golfe du Tonkin et vers le Mékong; enfin, resserrée entre les côtes de la mer de Chine et le grand fleuve, la chaîne annamitique devient la longue arête courbe de plus de



douze cents kilomètres, dont les sommets atteignent quinze cents, deux mille et jusqu'à trois mille mètres de hauteur, qui s'abaisse rapidement au sud et va mourir dans la mer, au cap Saint-Jacques.

La côte orientale de l'Indo-Chine est si rapprochée des montagnes que les cours d'eau y sont, en général, de très faible longueur et les bassins côtiers de peu d'étendue. Il faut signaler, cependant, dans l'Annam septentrional, le Song-Ca qui traverse la riche province de Thanhhoa, le Song-Ma qui passe à Vinh, tous les deux d'une grande largeur; puis, en descendant vers le sud, le Song-Giang, le Song-Lé,

la rivière de Quang-Tri, la rivière de Hué, la rivière de Tourane, le Song-Caï, le Banang, et, tout à fait au sud, le fleuve Donaï, qui prend sa source sur le plateau du Lang-Bian, en Annam, passe en Cochinchine, et vient se jeter dans la mer en vingt bras, dont l'un est désigné communément sous le nom de rivière de Saïgon.

A côté du Donaï coule, en Cochinchine, le Vaïco, dont les branches orientale et occidentale se réunissent pour se jeter dans la mer non loin de la bouche principale du Mékong.

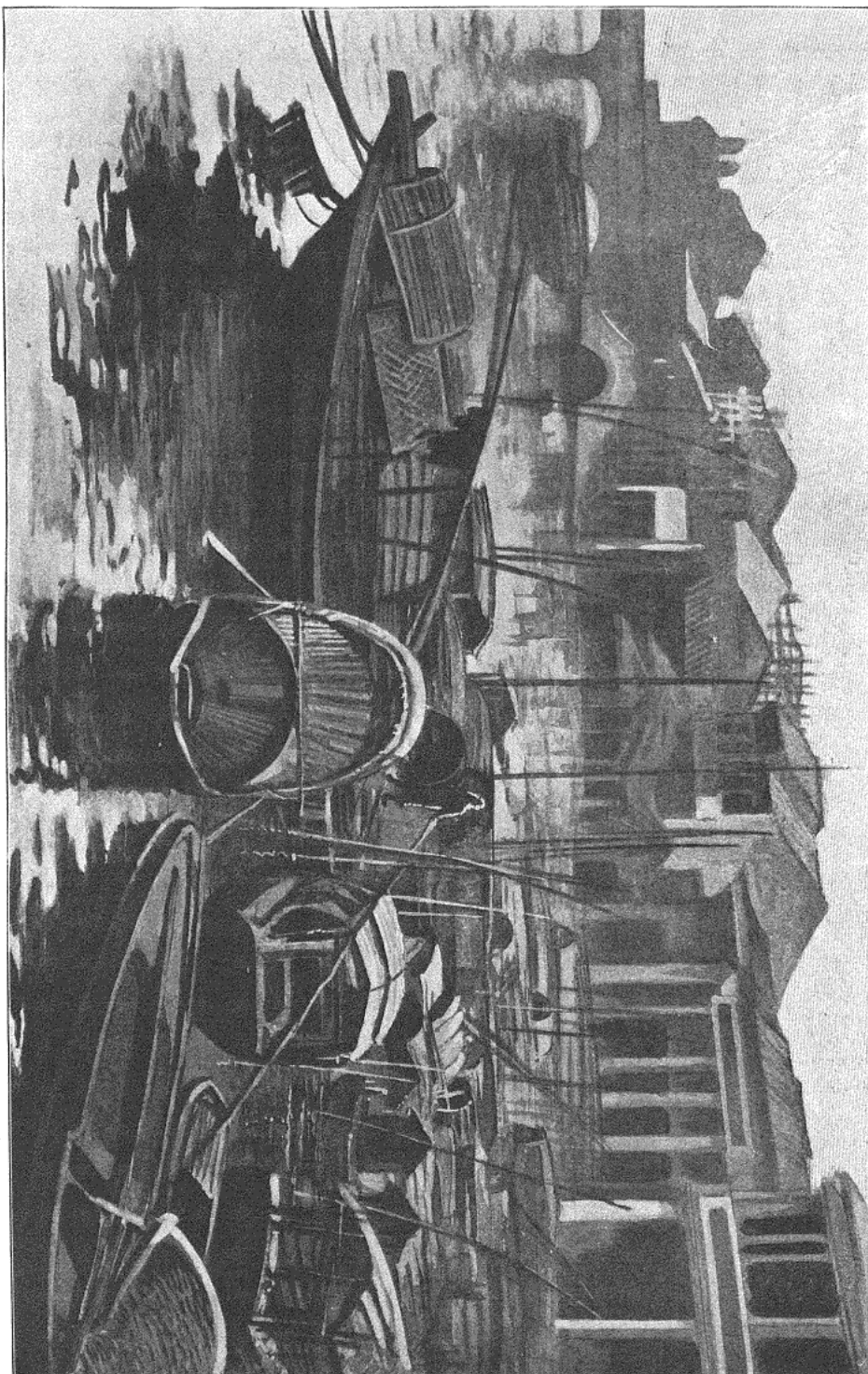
On voit quelle est la structure physique de l'Indo-Chine française, s'étendant du sud au nord, suivant trois lignes presque parallèles : les côtes de la mer de Chine, le Mékong et, entre les deux, la chaîne des montagnes annamitiques. Étendue au nord et au sud, ici sur un vaste massif montagneux, là sur des deltas immenses et coupés de cent cours d'eau, elle est resserrée au centre entre le Mékong et la mer. Sa superficie, qu'on ne connaîtra exactement que dans quelques années, quand les géodésiens et les topographes auront achevé leur œuvre, est à peu près égale au double de la superficie de la France.

Au temps du grand empire d'Annam, on représentait le pays sous la figure d'un bâton ayant deux sacs de riz suspendus à ses extrémités ; l'un des sacs était l'image de la fertile Cochinchine, l'autre, l'image du Tonkin ; le bâton, symbole de l'aridité, figurait l'Annam proprement dit. On s'est rendu compte, en ces derniers temps, que la comparaison était inexacte. L'Annam est fertile, lui aussi ; mais la circulation de la richesse y est beaucoup plus difficile. Avec des moyens de communication, il fournira des produits variés de grande valeur. Dans toutes ses parties, notre Indo-Chine a donc été heureusement douée par la nature.

Sa population est évaluée, approximativement, à vingt millions d'habitants. Bien que ce chiffre n'ait pu être vérifié encore, on peut le tenir pour très proche de la réalité. Il y a exactement trois millions d'habitants en Cochinchine ; le Tonkin doit en compter huit millions, l'Annam sept millions, le Cambodge et le Laos réunis un peu plus de deux millions.

Les quatre cinquièmes au moins de la population indo-chinoise appartiennent à la race annamite. D'ailleurs, les limites de l'Indo-Chine française actuelle diffèrent peu de celles de l'empire d'Annam, au temps de sa grandeur. L'empire comprenait l'Annam central, le Tonkin et la Cochinchine. Le roi du Cambodge en était tributaire. Seul, le Laos semble n'avoir jamais été complètement conquis. On n'a, sur les origines des Annamites, que des notions assez vagues. Ils paraissent être venus des pays malais, il y a plusieurs siècles, et avoir successivement détruit ou dominé tous les peuples maîtres de l'Indo-Chine avant eux. Attaqués à leur tour, à diverses époques, par les Chinois, asservis par eux pendant un temps, ils se sont toujours vaillamment défendus et ont sauvé ou recouvré leur indépendance. L'invasion chinoise, qui s'est étendue progressivement sur toute l'Asie orientale, a dû reculer devant la résistance des Annamites.

Ceux-ci sont incontestablement supérieurs à tous les peuples voisins. Les Cambodgiens, les Laotiens, les Siamois ne sauraient leur résister. Aucune des nations



RIVIÈRE DE CANTON.

qui composent l'empire des Indes n'a leurs vertus, et il faut aller jusqu'au Japon pour trouver une race qui vaille la leur et lui ressemble. Annamites et Japonais ont certainement une parenté ancienne. Les uns et les autres sont intelligents, laborieux et braves. L'Annamite fait un excellent soldat, discipliné et courageux. C'est un travailleur modèle, bon cultivateur dans la campagne, bon ouvrier, artisan habile et ingénieux dans les villes. Il est supérieur, comme ouvrier, aussi bien que comme soldat, à tous les peuples d'Asie auxquels on peut le comparer. C'est, d'ailleurs, une règle générale, que j'ai vérifiée là-bas sur vingt types divers d'humanité, et dont on pourrait tout aussi bien constater l'exactitude en Europe : les hommes vaillants au travail sont vaillants à la guerre, autrement dit, *le courage est un*. Si l'on est courageux devant la fatigue, on est courageux devant le danger et devant la mort.

La France a, dans l'Annamite, attaché, lié à elle chaque jour davantage, un parfait instrument pour le grand rôle économique et politique auquel elle peut prétendre en Asie. L'empire d'Annam a acquis sa plus grande puissance, il y a un siècle, quand il était conseillé et dirigé par des Français. Devenu partie intégrante de la France, l'empire modernisé, la nouvelle Indo-Chine peut atteindre à une prospérité et une gloire que les ancêtres de nos sujets actuels n'auraient pas osé rêver. Les Annamites en sont convaincus; nous n'en saurions douter nous-mêmes, et nous devons agir avec cette foi.

Conquête française.

Au ^{xvii}e et au ^{xviii}e siècle, les Français se sont occupés de l'Indo-Chine. Ils ont exercé une sorte de protection sur ses différents États, et le royaume de Siam comme l'empire d'Annam doivent à nos compatriotes leurs moyens de défense, leur organisation intérieure, les succès qu'ils ont un moment remportés. Puis, nous avons oublié; l'activité française s'est dépensée toute en Europe, et les missionnaires établis sur le sol indo-chinois ont seuls constitué la chaîne qui relie le passé aux événements modernes. C'est pour eux que nous sommes intervenus et que, trouvant un gouvernement dont les ressorts étaient faussés, qui était incapable de maintenir l'ordre dans ses provinces, de donner la paix intérieure à ses sujets, la sécurité à ses hôtes, nous avons dû nous substituer progressivement à lui.

Morceaux par morceaux, contraints que nous étions par les événements plutôt qu'agissant de propos délibéré, notre prise de possession de l'Indo-Chine s'est faite.

Le premier acte est vieux de moins d'un demi-siècle.

En 1858, un petit corps expéditionnaire fut envoyé à Tourane dans le but de punir l'empereur d'Annam des massacres de chrétiens, de missionnaires catholiques qu'il avait ordonnés ou tolérés. Les missions espagnoles ayant souffert

comme les missions françaises, des troupes du roi d'Espagne participèrent à l'action de nos troupes.

Malheureusement, on ne connaissait pas grand'chose du pays où l'on se rendait. La baie de Tourane était le seul point de la côte voisin de la ville de Hué, capitale de l'empire, où une flotte pût s'abriter et mettre à terre un corps de débarquement. On avait choisi Tourane sans autre information. La baie est placée dans un cirque de montagnes; elle n'a que peu de population sur ses rives; elle pouvait être occupée longtemps sans que la cour d'Annam en ressentît ni gêne, ni humiliation. Pour atteindre Hué, il fallait franchir une centaine de kilomètres..., mais par quels chemins et dans quel pays! D'abord on devait traverser le massif montagneux dressé devant les yeux de nos soldats, vers le ciel. Le sentier annamite empruntait le *col des Nuages*, le plus bas de tous, à près de 500 mètres d'altitude encore. Il y allait directement, par la ligne de plus grande pente. Autant dire une échelle, sans échelons réguliers. Des hommes habitués, allant pieds nus, montaient là avec beaucoup de peine et beaucoup de temps. On y eût fait grimper des soldats agiles, n'ayant ni armes ni bagages; ils n'eussent pas été tous brûlés par le soleil de feu qui chauffait le sentier à une température de fournaise; il en serait bien arrivé quelques-uns. Mais les soldats d'un certain fort annamite placé justement au col des Nuages ne devaient pas avoir pour rôle de tendre la main aux envahisseurs. Eût-on réussi, par un miracle, à porter toute la troupe armée sur le col, que faire ensuite? Impossible d'amener là un convoi, même un convoi de mulets. Et la route, du col à Hué sur près des trois quarts de sa longueur, passait dans un pays boisé ou dans des dunes de sable, sans aucune ressource pour manger, boire et s'abriter, avec des cols à franchir qui, pour être moins élevés, n'étaient pas beaucoup plus abordables que le col des Nuages.

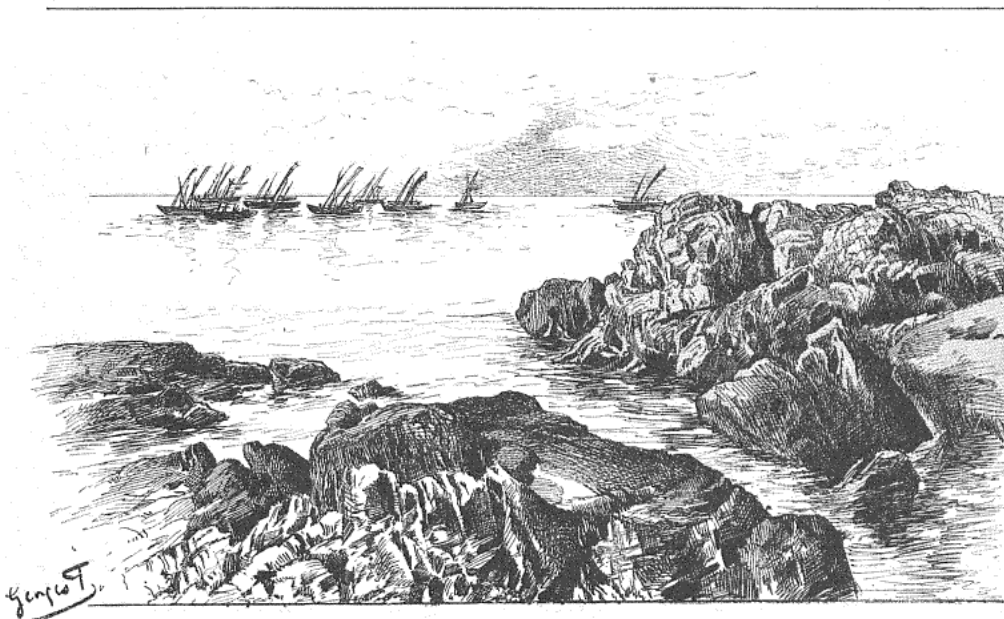
Tenter une marche sur Hué eût été folie pure. Il fallait s'en tenir à l'occupation de la baie de Tourane et attendre l'attaque... L'attaque ne venait pas. Les soldats de l'empereur d'Annam n'étaient pas assez sots pour modifier une situation où ils ne couraient aucun risque, et où le temps travaillait pour eux. Et le temps ne travaillait que trop bien! Dans l'ignorance où l'on se trouvait de la salubrité des divers points du rivage, on avait choisi l'emplacement du camp aussi mal que possible. Il était près d'un fortin annamite que nous avions détruit, sur le contrefort intérieur d'une montagne boisée qui limite la baie à l'est et qu'on nomme la presqu'île de Tien-Sha. Les bois, la grande broussaille des pays incultes sont mortels à l'homme dans toute l'Indo-Chine. Les bêtes sauvages s'y trouvent seules à l'aise. C'est cela qu'on nomme la *brousse* dans notre colonie; aux Indes, c'est la jungle; en Corse, le maquis. Un rebelle ou un pirate « prend la brousse » en Indo-Chine, comme un bandit corse prend le maquis.

La petite armée franco-espagnole fut frappée par les terribles maladies des tropiques. La fièvre, la dysenterie, le choléra décimèrent le camp. Chaque jour, sans engager son monde, l'empereur d'Annam gagnait une bataille. Le cimetière, qu'on voit aujourd'hui là où vécurent nos soldats, dit assez quelles furent nos pertes. Il est le seul souvenir qui soit resté de l'expédition. Français et Espagnols y frater-

nisent dans la mort, comme ils ont, voilà quelque quarante années, fraternisé dans la lutte et la souffrance.

Je n'ai pas la prétention de raconter ici, dans ses détails, notre opération sur Tourane, pas plus du reste que je ne me laisserai aller à faire un nouveau récit de nos conquêtes en Indo-Chine, après tant d'écrivains, qui avaient le loisir que je n'ai pas, de réunir les documents, renseignements et témoignages nécessaires.

Toutefois, il me revient à l'esprit une anecdote que m'a contée, à Tourane même, dans un de nos voyages, un des survivants de l'expédition d'Annam, le général Bichot, devenu depuis commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine. Elle vaut



Baie de Tourane (Annam).

d'être rapportée par l'idée qu'elle donne de l'ingéniosité et de l'esprit commercial des Chinois, des procédés à l'aide desquels ils se glissent partout et se font bien venir.

M. Bichot, tout frais émoulu de Saint-Cyr, était sous-lieutenant d'infanterie de marine, quand les événements d'Annam, en 1858, amenèrent le gouvernement impérial à envoyer un corps militaire à Tourane et éventuellement à Hué. Le jeune sous-lieutenant fut appelé à faire partie du corps expéditionnaire et à entreprendre, pour ses débuts, l'interminable voyage qu'était alors une traversée de Cherbourg en Extrême-Orient. Il fit gaîment, comme on le peut faire à vingt ans, cette navigation de plusieurs mois. Les passagers de nos paquebots de la ligne de Chine, qui se plaignent de la lenteur du navire, de la qualité médiocre des vivres, que les escales renouvellent cependant de semaine en semaine, seraient moins exigeants s'ils pensaient quelquefois à ce qu'était, quarante ans plus tôt, le même voyage fait sur un voilier doublant le cap de Bonne-Espérance (qui s'est appelé le Cap des

Tempêtes), restant six ou huit mois entre le ciel et l'eau, sans nouvelles, sans correspondance, sans ravitaillement, avec, pour « ordinaire » de la table, des viandes de conserve et des haricots secs.

M. Bichot et ses compagnons marchaient contre l'empire d'Annam comme on irait à une partie de plaisir. Le châtiment à donner serait l'accomplissement d'une simple formalité, à laquelle on ne s'attarderait pas. Il fallut vite déchanter. La nature se fit complice des hommes et défendit l'Annam contre nous.

Le général Bichot ne se rappelait pas sans quelque amertume cette campagne, inutile et meurtrière, où plus d'hommes étaient morts dans l'inaction qu'il n'en serait tombé dans la lutte.

Les auxiliaires de l'Armée.

Parmi les souvenirs qui se présentaient en foule à la mémoire du général, pendant que nous parcourions le pays où il avait guerroyé quarante ans plus tôt, voici l'incident caractéristique auquel je viens de faire allusion :

— « Nous arrivons à Tourane, me dit-il, et nous nous installons sur la presqu'île où nous avons tout à l'heure visité tant de tombes. Le camp français et le camp espagnol étaient placés à côté l'un de l'autre. La ville de Tourane n'existait pas; il y avait à sa place un petit village dont les cases de bambous avaient été abandonnées à notre approche. La baie tout entière, terre et eau, était un vrai désert. Nous aurions pu croire être seuls dans le monde s'il n'y avait pas eu, là-haut, nous surveillant et nous narguant, le fort du col des Nuages, inaccessible à une troupe qu'on aurait aidée à monter au lieu de la combattre. Nous n'étions pas installés depuis deux jours qu'une petite jonque de pêcheurs apparaît dans la rade; elle approche de terre; un Chinois en descend avec un modeste bagage sous le bras, et la jonque annamite repart, pour le village de la côte à laquelle elle doit appartenir. Le Chinois demande humblement à parler au chef. On le conduit au général; mais, au passage dans le camp, des soldats le reconnaissent. Quelque temps auparavant, il servait à boire à nos hommes, à Canton, dans l'un des débits que les Célestes avaient ouverts près du camp français. Aux quolibets qu'on lui lance, il répond par un petit hochement de tête accompagné d'un sourire de connaissance.

« Comment avait-il appris notre expédition et traversé la mer pour aller à nous? Comment était-il arrivé chez des pêcheurs de la côte d'Annam, non loin de Tourane certainement, et avait-il décidé les indigènes, que notre présence terrifiait, à l'accompagner ici? Ce sont des mystères que personne de nous n'a pénétrés. Aux questions, qu'on lui a maintes fois posées par la suite, A-Tac (c'était le nom de notre Chinois) répondait par un rire malin, et, n'ayant à son service que le vocabulaire sommaire de mots français qu'il tenait des soldats, il ne trouvait à dire que « débrouillé ». Il s'était débrouillé! Certes oui, et de façon extraordinaire.

« Le général accorda sans peine l'autorisation que demandait A-Tac de faire

petit commerce près du camp. Un officier lui indiqua l'endroit où il pourrait se placer quand il aurait quelque chose à vendre. Deux heures ne s'étaient pas écoulées qu'il avait confectionné, avec des branches d'arbres, une table sur laquelle il posait son modeste ballot; il ne l'avait pas quitté un instant, même pour se présenter devant le général. Quelques camarades et moi, les jeunes officiers que la curiosité piquait, étions allés assister à l'installation de ce providentiel A-Tac. Certains de nous connaissaient la Chine, où ils ne s'étaient pas mal trouvés en somme; et un Chinois tombant dans le désert annamite était considéré comme un compagnon retrouvé.

« Le paquet d'A-Tac nous paraissait pouvoir contenir à peine quelques vêtements de rechange. Ah! bien, oui! il renfermait tout autre chose, et on ne pouvait comprendre comment ce qu'il avait tenu aussi peu de place. En un tour de main, le Chinois sortit de son paquet et étala sur la table l'assortiment d'un bazar. Des aiguilles en grande quantité, du fil, des boutons, des cigarettes, du savon, des crayons, des plumes et des porte-plume, du papier, de petites bouteilles d'encre, etc., etc. Je ne pourrais vous énumérer, même en faisant un effort de mémoire, tous les menus objets qui prirent successivement place sur l'éventaire improvisé. Enfin, avec un sourire d'orgueil et de joie, A-Tac mit au jour la dernière et la plus précieuse partie de sa pacotille, deux bouteilles d'absinthe! Nous étions ébahis; les soldats étaient dans l'admiration, et ils firent au Chinois une ovation méritée.

« La vente commença aussitôt. La tentation d'acheter était forte, et certains soldats se trouvaient du reste vraiment dépourvus. Les cigarettes furent enlevées aussitôt, la moitié au moins par les officiers. Les aiguilles et le fil, les plumes, l'encre et le papier trouvaient de nombreux preneurs. Une bouteille d'absinthe était vidée et la seconde entamée. A-Tac se montrait empressé, aimable, toujours riant; mais il défendait ses prix, qui étaient élevés.

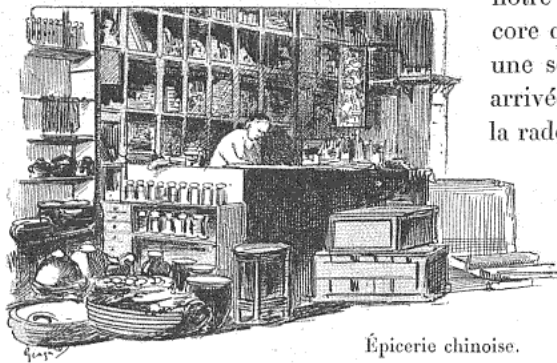
« Ce premier assaut heureusement subi, le Chinois profita d'un moment de calme et du peu de jour qui restait pour parfaire son installation. Il avisa quelques soldats flâneurs, qui n'avaient rien acheté quoique l'envie ne leur en eût pas manqué, et obtint d'eux qu'ils l'aidassent. Il les envoya chercher de l'eau, de grosses et de petites branches d'arbres, des plantes aux larges feuilles. Quand la retraite sonna, A-Tac avait une boutique, une vraie boutique, close, couverte, qui opposait aux chapeurs une barrière au moins morale, qui le mettait, ainsi que ses clients, à l'abri du soleil. Quant à la pluie... ce n'était heureusement pas la saison pluvieuse. Les soldats avaient été payés, l'un avec un verre d'absinthe, l'autre avec des aiguilles et une pelote de fil. Tout le monde était content.

« Le lendemain matin, on ne vit pas A-Tac ouvrir sa boutique; il était sorti. Vers neuf heures on l'aperçut revenant, suivi d'un homme jaune à peu près entièrement nu, un Annamite, chargé à plier sous une multitude de bananes. A-Tac lui-même avait plusieurs paquets à la main. Cette fois on ne lui donna pas le temps d'ouvrir sa boutique et de mettre ses affaires en ordre. On se rua littéralement sur les bananes. A-Tac laissa faire. — Combien? — Voilà! Peut-être toutes les bananes ne furent-elles pas exactement payées, mais, au total, le marchand eut certainement plus d'argent que s'il avait fait une vente régulière. Le paysan annamite s'était tout

d'abord pelotonné dans l'herbe, les yeux fous, comme s'il se fût trouvé en présence de tigres. Des tigres qui mangeaient des bananes... ça l'avait quelque peu rassuré; puis la curiosité était venue et il s'était approché des soldats, qui le regardaient sans méchanceté et sans étonnement.

« Où A-Tac avait-il découvert un Annamite? Où avait-il trouvé les bananes? — « Débrouillé », était sa seule explication.

« Toujours est-il qu'à partir de ce jour la boutique fut constamment approvisionnée de bananes et d'un thé âcre, auquel on parvint pourtant à s'habituer. L'Annamite déjà vu ou un autre aussi laid et aussi mal habillé, — nous étions incapables de faire la différence, — apparaissait de temps à autre. A-Tac trouvait toujours, quand il en avait besoin, des soldats pour l'aider.



Épicerie chinoise.

« Il n'avait pas fallu trois jours pour épuiser l'approvisionnement primitif de notre Chinois. De sa pacotille, il restait encore quelques crayons, et c'était tout. Mais une semaine n'était pas écoulée depuis son arrivée, qu'une nouvelle jonque apparut dans la rade; elle était beaucoup plus grande que la première; des Chinois, au nombre de dix ou douze, la montaient. Ils n'hésitèrent pas longtemps sur le point vers lequel ils devaient se diriger, et ils mouillèrent au plus près de la cabane d'A-Tac.

« En peu de temps, tout ce que contenait la jonque était déposé sur le rivage, puis prenait le chemin de la boutique. Cette fois, il y avait une cargaison complète; nous étions bien ravitaillés. La jonque avait laissé à terre deux Chinois, un *second* pour A-Tac et un coolie. Avec l'aide des soldats de bonne volonté, la cabane fut considérablement agrandie. Des nattes et des broderies avaient été apportées pour la décorer; il y avait même une grosse pendule accrochée aux parois, un *œil-de-bœuf*. C'était une grande boutique, propre, approvisionnée de tout et mieux achalandée qu'un grand bazar de Toulon ou de Marseille. On trouvait chez A-Tac jusqu'à des lampes à huile, des thermomètres, des rasoirs... les meilleures marques de Paris ou de Londres. *Made in Germany* n'était pas connu encore.

« Jamais nous ne sûmes par quelles combinaisons de génie ou par quels sortilèges s'étaient faites et la venue de A-Tac et l'arrivée de la grande jonque, une semaine après lui. Comme il n'y avait ni télégraphe, ni bateaux à vapeur à la disposition des Chinois, impossible de correspondre assez rapidement avec Canton, le marché du Céleste-Empire le plus voisin, d'où la jonque devait provenir. Il avait donc fallu tout prévoir à l'avance, tout combiner, tout hasarder. Et cette initiative commerciale hardie avait eu un plein succès. Qui avait fourni à A-Tac les marchandises, pour lesquelles il ne pouvait avancer le moindre capital? Mystère encore.

« La boutique chinoise resta ouverte et suffisamment garnie jusqu'à notre départ.

Mais dès que l'embarquement de la troupe commença, A-Tac, qui devait se défier de l'accueil que lui feraient les Annamites quand ils viendraient, après que nous aurions disparu, eut vite plié bagage. Une jonque se trouva là, à point pour le recueillir. Quelques semaines plus tard, nous le retrouvions près de nous, en Cochinchine, avec un beau magasin, installé à demeure. Vingt ans après, revenu comme colonel du régiment de tirailleurs annamites, je revis A-Tac, qui était un des plus gros négociants de Saigon. Il est mort depuis, mais sa maison de commerce subsiste. »

L'histoire du Chinois A-Tac, sa hardiesse et son ingéniosité, la confiance avec laquelle ses compatriotes l'ont aidé, lui ont fourni les marchandises qu'il n'avait pas les moyens de se procurer, c'est toute l'histoire du commerce chinois en Extrême-Orient. A-Tac est un type, on en trouverait des milliers d'exemplaires, de Tien-Tsin à Singapour.

Sur le Mékong et le fleuve Rouge.

Le récit du général Bichot nous a conduits en Cochinchine. C'est là, en effet, après la vaine tentative de Tourane, que les Français et les Espagnols se rendirent pour frapper l'empereur d'Annam dans ses provinces méridionales, les plus riches et de beaucoup les plus facilement accessibles. L'amiral Rigault de Genouilly, qui commandait l'expédition, remonta le Donai et enleva de haute lutte les forts des Gia-Dinh, où se fit, par la suite, notre établissement de Saigon. Les Annamites résistèrent énergiquement; ils défendirent pied à pied leur territoire, et il fallut plusieurs années pour s'emparer du pays et le soumettre jusqu'au Mékong. Inutile de dire avec quelle vaillance, quel entrain, marins et soldats français conquièrent cette terre de Cochinchine à la Patrie. Ils n'eurent pas seulement à affronter la mort glorieuse du champ de bataille. La maladie était plus cruelle et plus dangereuse; les fièvres, les insulations, la dysenterie, les abcès au foie s'abattaient sur eux et les terrassaient par milliers. Les pertes subies de ce chef furent effroyables. Si les habitants s'étaient bien défendus, la terre et le ciel avaient été, là encore, leurs terribles alliés.

Les provinces à l'ouest du Mékong, restées pendant un temps à l'empire d'Annam, furent ensuite aisément occupées. La Cochinchine entière était à nous.

Le Cambodge tomba dans nos mains sans effort, sans expédition, par un simple traité avec son souverain, le roi Norodom, qui a vécu et régné jusqu'en ces derniers temps. Le pays passa sous le Protectorat de la France; nous avons mis du temps à nous y installer et à faire œuvre de colonisation. Le Protectorat, pendant des années, ne fut effectif qu'au regard des nations étrangères. Mais il a suffi de vouloir pour que les choses changeassent et que le Cambodge s'ouvrit progressivement à la civilisation française.

Tout le monde sait comment la conquête du Tonkin a été faite. C'est l'histoire d'hier, une histoire tellement mêlée à nos querelles de partis que l'opinion, qui ne semble, hélas ! s'intéresser qu'à ces luttes intérieures, l'a vécue jour par jour. Francis Garnier, un officier de marine qui avait précédemment accompagné Doudart de la Grée dans sa belle exploration du Mékong et son retour à travers le Yunnan et le Tonkin, s'empara de la citadelle de Hanoï, avec une poignée d'hommes, au cours de l'année 1874. C'était une opération hardie, d'une vaillance folle, qui n'aurait pu avoir de résultats que si le Gouvernement français avait été décidé à agir. Francis Garnier fut tué ; un traité intervint qui laissa le Tonkin sous la souveraineté de l'empereur d'Annam, mais donna le droit à la France d'entretenir des consuls, avec une garde d'infanterie de marine, à Hanoï, ainsi qu'à l'embouchure du fleuve Rouge, au lieu où se trouve actuellement la ville de Haïphong, et, en outre, sur certains points de la côte d'Annam.

Les choses allèrent tant bien que mal jusqu'en 1883 ; mais les mandarins annamites désiraient se débarrasser de nous ; plus ou moins ouvertement, ils s'entendirent avec les chefs des bandes chinoises qui occupaient une partie du Tonkin, pour nous rendre la position de Hanoï intenable. Il y aurait beaucoup à dire sur la politique que nous suivîmes alors et qui nous conduisit aux douloureux événements du mois de mai 1883, à la surprise du pont de Papier et la mort du commandant Rivière. Notre faiblesse, le manque de vue nette des choses, le défaut d'esprit de suite produisirent leurs fruits naturels ; nous étions engagés dans une grosse affaire, sans l'avoir voulu, sans avoir rien prévu ni préparé. Il nous fallut faire la conquête du Tonkin, moins contre les Annamites qui, ayant peu de troupes organisées, ne résistèrent pas longtemps, que contre les bandes d'irréguliers chinois, auxquelles les troupes régulières des provinces frontalières du Yunnan et du Quang-Si se joignirent par la suite.

Nous eûmes de très beaux faits d'armes ; la prise de Sontay et de Bac-Ninh, les batailles de Bac-Lé, de Kep et la série des combats livrés sur la route de Lang-Son, l'admirable défense de Tuyen-Quang, la rude et meurtrière bataille de Hoa-Moc auraient fait honneur à l'armée la plus glorieuse et aux chefs les plus réputés. Les noms de l'amiral Courbet, des généraux Brière de l'Isle, Négrier, Giovaninelli, du colonel Borgnis-Desbordes, du héros modeste que fut le commandant Dominé, s'inscrivirent en bonne place dans notre histoire militaire.

La conquête était à peu près terminée ; l'armée du Yunnan était détruite par le feu et la maladie autour de Tuyen-Quang et de Hoa-Moc ; l'armée du Quang-Si avait été rejetée au delà de la frontière, et si, poussée avec une audace peut-être imprudente jusque dans ses montagnes, elle nous avait infligé des pertes et pouvait reprendre l'offensive, la citadelle de Lang-Son entre nos mains lui opposait une solide barrière. Au surplus, les coups que portait l'amiral Courbet à la Chine, dans l'île Formose et au Fokien, l'amenaient à demander la paix et à nous reconnaître la possession du Tonkin. Nous allions assurer la conquête, faite pied à pied, d'un vaste et riche pays, mettre fin à une guerre qui était glorieuse pour nos armes, qui constituait un véritable et grand succès qu'on n'eût pas pu faire autrement que de proclamer partout. C'était la première satisfaction donnée depuis longtemps à notre

patriotisme; c'était, pour notre armée, un réconfort, une raison nouvelle d'avoir foi.

Mais il était dit que la fortune contraire, qui nous poursuit depuis des années, allait encore s'acharner sur nous et nous enlever en un jour le profit moral d'une longue et brillante campagne. Un accident banal à la guerre, une heure d'affolement produisirent, les divisions de parti aidant, ce déplorable résultat.

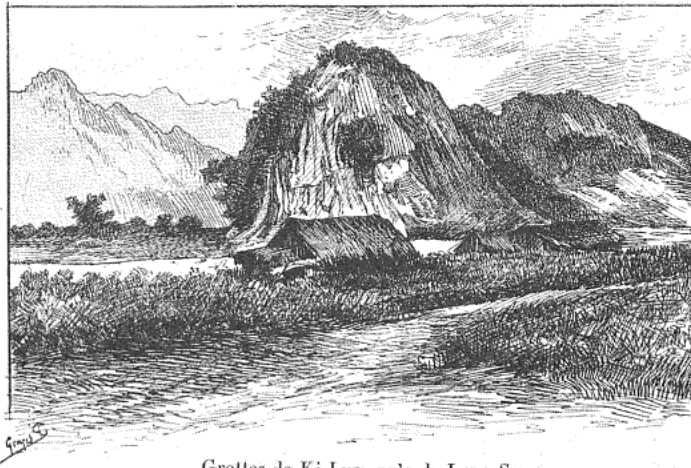
Dernier acte.

Après nous être battus en Chine, à Bangbo, loin de notre base d'opérations qui était Lang-Son, un peu en l'air par conséquent, nous avons dû nous replier. Une nouvelle bataille avait lieu sur le territoire tonkinois, en avant de Lang-Son, au village de Ki-Lua, où nous étions fortement retranchés. La lutte était chaude; nos pertes étaient importantes, mais celles des Chinois étaient beaucoup plus considérables. Enhardis par leur succès relatif de Bangbo, ils avaient voulu dessiner une attaque à découvert, dans la plaine, et nos soldats les avaient ramenés en leur infligeant une dure leçon. Le général Négrier payait de sa personne, comme toujours, et s'exposait au feu plus qu'aucun de ses soldats. A un moment donné, lorsqu'il était debout sur le retranchement, il fut renversé par une balle, grièvement blessé. On dut l'emporter loin du combat. Par malheur, le haut commandement n'était pas suffisamment organisé dans la petite colonne; il tomba, des mains du général, dans celles d'un lieutenant-colonel mal préparé à l'exercer. Celui-ci, le lieutenant-colonel Herbingier, s'effraya de la responsabilité qui pesait sur lui; il ne se crut pas en état de tenir tête aux troupes chinoises, non seulement à Ki-Lua, mais dans la citadelle de Lang-Son même. Quand c'est le chef qui faiblit, que son âme est insuffisamment trempée, on ne peut rien attendre de ceux qui lui doivent obéissance. Dans le conseil de guerre, réuni après que le général Négrier eut été évacué sur l'ambulance, la retraite était décidée avec abandon immédiat de Lang-Son.

Il semblait que la poursuite des Chinois fût déjà commencée et que tous les moyens fussent bons pour les gagner de vitesse. Le convoi et le matériel encombrant seraient sacrifiés. On devait, pour rentrer à Lang-Son et reprendre le chemin du delta, traverser la rivière encaissée, appelée Song-Ky-Kong; ordre fut donné d'y jeter les caisses d'argent du trésor, le matériel télégraphique et même les canons. La retraite voulue, froidement décidée, se transformait en une véritable déroute. Les soldats et leurs officiers, qui se battaient encore, achevant le combat sur leurs positions de la journée, ne se doutaient de rien, n'avaient aucune émotion, n'ayant pas de raison de craindre. Il fallut, plus tard, le spectacle des folles mesures qui étaient prises pour leur donner le sentiment d'un péril. Il n'y en avait aucun, puisque, pendant que nos troupes exécutaient leur retraite précipitée, les Chinois, ayant subi de grosses pertes, leur général blessé presque en même temps que le nôtre, se retiraient en hâte, au delà de la frontière. C'est le surlendemain seulement qu'ils apprirent

l'évacuation de Lang-Son; ils n'y voulaient pas croire, et ils ne s'avancèrent sur le territoire tonkinois qu'avec de grandes précautions.

Avant de jeter son matériel dans le Song-Ky-Kong, le lieutenant-colonel Herbinger avait télégraphié au général Brière de l'Isle, à Hanoï, pour lui annoncer la blessure du général Négrier, la retraite qui s'en était suivie, les mesures qu'il croyait devoir prendre. Tout ce que l'on sait de Brière de l'Isle donne l'idée d'un homme de valeur, d'un général capable et habile. Pourtant, dans les circonstances que je relate, il manqua de sang-froid; il ne sut pas discerner où était son devoir, comprendre quelle responsabilité il encourait devant son pays et devant l'histoire. Il envoya au Gouvernement un télégramme où il reproduisit et prit à son compte ce que lui avait dit le lieutenant-colonel Herbinger, et il ajouta cette conclusion



Grottes de Ki-Lua, près de Lang-Son.

plus inquiétante que tout : Il espérait pouvoir conserver le delta du Tonkin. En même temps, des télégrammes privés étaient transmis en France, empreints de l'esprit de panique, de l'affolement qui régnait à Hanoï.

Vraiment, tout conspirait contre nous; il soufflait sur le Tonkin un vent d'aberration qui allait gagner la

France. Après l'acte d'Herbinger, c'était le télégramme de Brière de l'Isle! Un chef digne de ce nom n'eût pas parlé ni agi ainsi. Dans une occurrence aussi grave, avec la connaissance qu'il avait du pays, de nos forces, de celles des Chinois, il pouvait, dans une certaine mesure, remettre les choses au point. Il devait, en tout cas, aller lui-même, sur l'heure, se rendre compte de la situation. Ce n'est qu'après avoir vu les choses de ses propres yeux, après avoir rétabli les affaires, qu'il devait télégraphier et laisser télégraphier. Jusque-là, la télégraphie n'existait pour personne; le câble était coupé.

Je me suis entretenu souvent de l'envoi du télégramme du général Brière de l'Isle avec les hommes qui étaient près de lui à l'époque. Je ne leur cachais pas ma façon de penser; ils défendaient de leur mieux leur chef. Ce que j'ai cru démêler dans ces conversations, c'est que le général avait volontairement forcé la note; il demandait des renforts et trouvait qu'on ne les lui envoyait pas assez vite, ignorant d'ailleurs les négociations engagées avec la Chine, alors sur le point d'aboutir. En peignant très en noir l'affaire de Lang-Son et ses suites possibles, on avait chance que les renforts ne soient plus marchandés. Le général n'avait pas prévu d'autres conséquences de sa dépêche alarmante.

On sait quel effet produisit en France la nouvelle, comment l'esprit de parti l'exploita. Le cabinet Jules Ferry était renversé, plus que renversé, chassé ignominieusement. « Nous ne voulons plus discuter avec vous des choses de la Patrie », lui avait-on jeté à la face. La majorité de la veille avait été gagnée par la panique. Il s'en fallut de peu qu'on ne mit le Ministère en accusation. Quand on se souvient de ces faits et qu'on les compare à la tenue parfaite, digne, stoïque, pourrait-on dire, d'un Parlement et d'un peuple voisins soumis à la plus rude des épreuves, leur armée étant aux prises avec des adversaires peu nombreux, dépourvus d'organisation et d'éducation militaires, et subissant échecs sur échecs, défaites sur défaites, pendant des mois, on en ressent quelque humiliation. Le sang-froid, la ténacité des Anglais ont été récompensés; les terres qu'ils ont voulues leur appartiennent, et personne ne se souvient de l'injustice possible de leur entreprise, des fautes commises et des revers essayés. Ils ont réussi; l'approbation et les sourires du monde vont à eux.

Nous avons bien conquis le Tonkin, nous aussi; le résultat matériel cherché a été atteint. Mais, après nos deux années de succès, de victoires bien gagnées, sur des ennemis nombreux et courageux, nous avons eu la retraite de Lang-Son. C'était un incident sans conséquence. Nous avons dit que c'était un désastre; nous l'avons proclamé à la face du monde! Nous y tenions; on nous aurait fait injure en prétendant le contraire. Comment, d'ailleurs, ne nous aurait-on pas crus? L'événement était d'une telle gravité qu'il entraînait une crise politique. Le Parlement et le pays étaient bouleversés.

En Europe, en Extrême-Orient, on apprit par les dépêches françaises, par ce qui se passait à Paris, que notre armée avait été battue, mise en déroute par les Chinois. Notre expédition du Tonkin, ce n'était plus cette série de combats glorieux qui s'appelaient Sontay, Bac-Ninh, Hoa-Moc, Tuyen-Quang... C'était le *désastre* de Lang-Son. La confiance en nous-mêmes que le Tonkin devait nous rendre, le renom qu'il devait nous mériter, — ambitions et espérances vaines, dissipées en un jour d'égarement! Pour nous comme pour les autres, l'affaire du Tonkin était mauvaise, déshonorante; nous restions des vaincus.

Telle est la leçon des événements de 1885. Qui peut dire qu'elle nous servira?

Le Tonkin pourtant était conquis; un traité de paix était signé avec la Chine, qui nous en reconnaissait l'entière possession.

Les faits qui nous ont permis de mettre notre Protectorat sur l'Annam sont plus simples et ne comportent pas des réflexions aussi sérieuses et aussi pénibles que les péripéties de la conquête du Tonkin. Le débarquement des marins de l'amiral Courbet sur la plage de Thuan-An, à l'embouchure de la rivière de Hué, l'envoi des obus du *Bayard* jusque dans la citadelle impériale, à une dizaine de kilomètres de la mer à vol d'oiseau, mais à une distance que les Annamites comptaient par leur habituel trajet de vingt-quatre heures en jonque, suffirent à nous faire obtenir

le traité que nous désirions. Trois ans plus tard, l'affaire du Tonkin terminée, nous eûmes à réprimer une tentative faite par la Cour pour secouer notre joug. Et puis, plus rien ; le Protectorat de la France sur l'Annam dure et durera.

Le Laos est à nous, en principe, depuis que nous avons l'Annam et le Tonkin, depuis que M. Pavie l'a exploré, y a fait connaître, respecter et aimer le nom français. En fait, sa possession nous était partiellement contestée par les Siamois, jusqu'en 1893. Le coup de force de nos marins dans le Ménam et l'arrivée de nos canonnières à Bangkok nous assurèrent la paisible domination sur le vaste territoire laotien. Le traité conclu entre la République française et le roi de Siam, à la suite de ces événements, donna pour frontière au Laos français le cours du Mékong, avec une zone neutre de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite qui met le fleuve exclusivement dans nos mains. La vallée du Mékong, jusqu'à la ligne de partage des eaux avec le Ménam, a d'ailleurs été réservée à l'influence française, suivant un accord signé avec l'Angleterre au mois de janvier 1896.

Les parties de l'Indo-Chine que nous avons ainsi occupées successivement, Cochinchine, Cambodge, Tonkin, Annam et Laos, sont restées des États distincts ; ce sont les divisions politiques et administratives de notre grande colonie d'Extrême-Orient.

Un territoire nouveau s'y est ajouté depuis peu. Par la convention du 10 avril 1888, la Chine cède à bail à la France la baie de Quang-Tchéou et le territoire qui l'environne. Quang-Tchéou est situé dans la mer de Chine, un peu au nord du détroit de Haïnan et sur la côte orientale de la presqu'île de Lei-Tchéou. Un décret du 5 janvier 1900 l'a rattaché à notre colonie, en le plaçant sous l'autorité du Gouverneur général. C'est un poste avancé de la France vers les mers septentrionales de la Chine et du Japon.

CHAPITRE III

LA COCHINCHINE

Il faut maintenant, pour donner une idée à peu près exacte de l'Indo-Chine, de ce qu'elle est physiquement, de ce qu'elle était, au point de vue politique et économique en 1897, et des transformations qu'elle a subies ensuite, en reprendre successivement chacune des parties et raviver les impressions que j'ai éprouvées à la première vue, au premier contact.

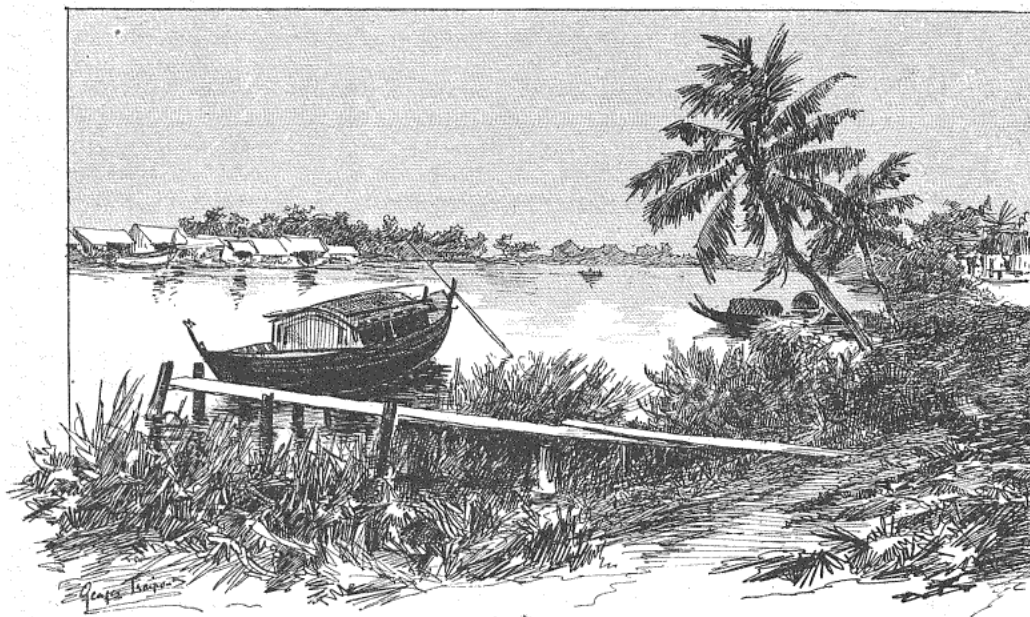
Le climat et le sol.

Arrivé à Saigon le 13 février 1897, je trouvai la Cochinchine en pleine saison sèche. C'est ce que nous pourrions appeler, nous autres Septentrionaux, un beau temps permanent, immuable. Pendant six mois, pas de pluie, pas un nuage. Rien que la placidité du ciel bleu, toujours pur, du soleil toujours éclatant. C'est délicieux vraiment, et, pour les races faites au climat, on ne saurait rien rêver de mieux. L'image du bonheur parfait ne se présente pas autrement à l'esprit. Pour les Européens, cette sérénité implacable du ciel, ce soleil sans éclipse et sans voile, qui ne chauffe pas, qui brûle, qui dévore, la température excessive, constante, dont on n'a pas une idée chez nous, dont le thermomètre ne donne qu'imparfaitement la mesure, tout cela fait compensation et à la fête des yeux que la nature donne et à l'éternelle beauté de la voûte céleste.

Au début, j'ai vu des personnes, autour de moi, souffrir de la chaleur au point de ne pas pouvoir reposer la nuit et de se demander avec crainte combien de temps elles résisteraient à un climat qui les abattait, les annihilait. Il en est, du reste, qui ne résistent pas, dont la maladie ou la mort vient à bout tout de suite. Ce sont les moins bien trempés physiquement ou moralement, l'un et l'autre quelquefois. Mais, par bonheur, c'est le petit nombre, l'infime minorité. Ceux qui ne se défendent victorieusement que pendant un temps assez court sont beaucoup plus nom-

breux, et il y en a bien peu pour vivre longtemps dans ce pays, même en allant périodiquement se retremper dans l'air de France.

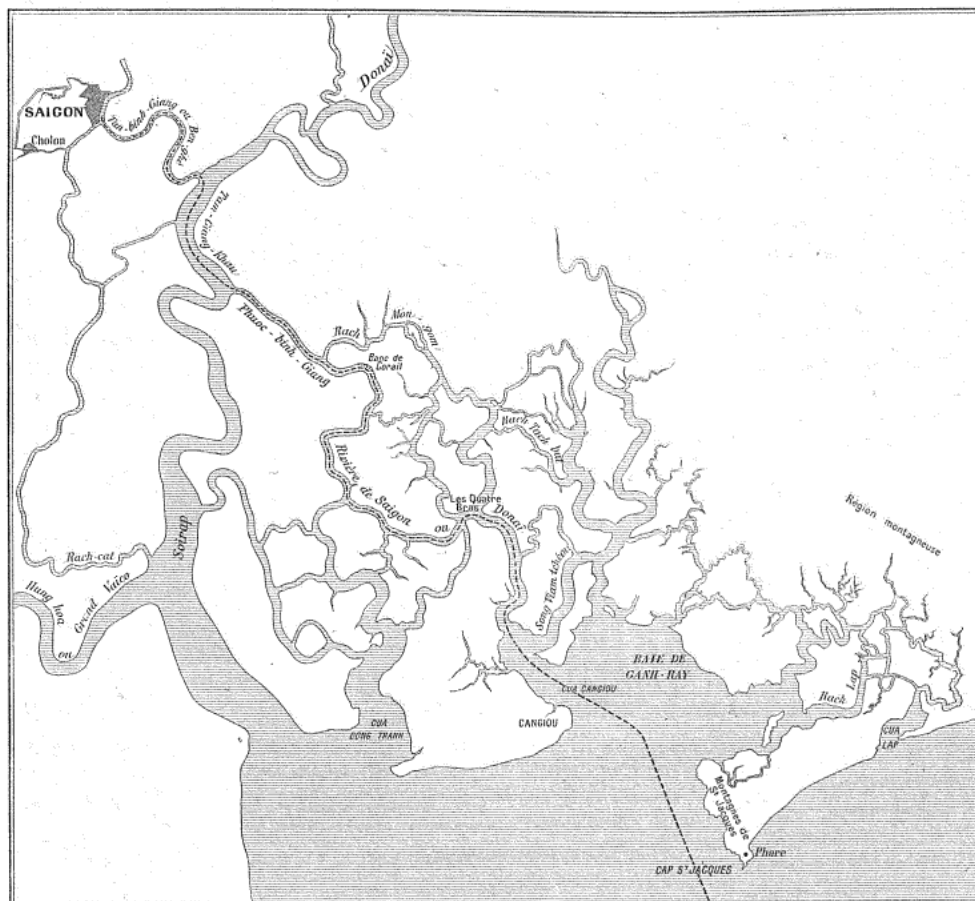
La saison des pluies, en Cochinchine, ne diffère de la saison sèche que par les orages quotidiens qui rafraîchissent un moment la température. Autrement, c'est le même soleil de feu, le même air brûlant. On peut dire, en gros, que la température de la Cochinchine est invariable, l'hiver comme l'été, la nuit comme le jour. Il y a bien parfois, en janvier ou en décembre, quelques journées d'une fraîcheur inattendue dont on jouit avec délices; de même, pendant certaines nuits, la température s'abaisse un peu. Ces rares exceptions n'infirmant pas la règle générale d'une



Arroyo cochinchinois.

chaleur humide, accablante et constante, de toute saison, de toute heure. Le thermomètre la fixe entre trente et trente-cinq degrés. Mais il paraît bien que le degré thermométrique n'est qu'une mesure imparfaite de la température. Les trente degrés de la chaleur de Cochinchine font sur nous l'impression de cinquante-cinq à soixante degrés de la chaleur de France ou d'Algérie. J'ai subi, en Afrique, une température thermométriquement indiquée de quarante-huit degrés; j'étais habillé de drap, un chapeau de feutre noir sur la tête, et je ne souffrais aucunement. En Cochinchine, avec trente degrés, le casque et le léger vêtement de toile blanche, j'avais incomparablement plus chaud. Il y a l'humidité de l'air, dira-t-on. Cela est vrai; l'eau qui est en suspension dans l'atmosphère modifie les sensations que l'on éprouve. La chaleur humide est plus mauvaise, plus désagréable que la chaleur sèche; et, en fait d'humidité, la Cochinchine n'a rien à envier sur la terre. La mince croûte terrestre qui la constitue repose sur un profond lit de vase; l'eau sort de

partout, sature l'air. L'humidité est donc un élément dont il faut tenir compte dans l'appréciation de la température; mais je suis convaincu qu'il y en a d'autres, inconnus ou impondérables, qui ont leur importance. On se tromperait si l'on croyait avoir une évaluation exacte en combinant les indications du thermomètre et de l'hygromètre. La tension électrique, en particulier, semble jouer un grand



La rivière de Saigon.

rôle. En tout temps, je crois, mais certainement pendant plusieurs mois chaque année, l'électricité atmosphérique influe sur les nerfs des hommes en Cochinchine, comme dans peu d'autres pays. On a là-bas, à titre permanent, ce qu'on appelle ici un temps lourd et orageux, les sensations d'Europe étant élevées à la deuxième ou à la troisième puissance.

Le corps transpire dans l'inaction; au moindre effort physique, il ruisselle littéralement. On comprend combien la tentation est grande, pour les Européens, de rester au repos, de se livrer le moins possible au travail et aux exercices du corps.

Rien, cependant, n'est plus funeste. L'activité physique et intellectuelle est nécessaire sous toutes les latitudes; peut-être même est-elle particulièrement utile dans les régions tropicales où les forces destructives de la nature sont puissantes, où elles ont, sur nos corps faits pour d'autres cieux, une action plus dangereuse. Un travail qui occupe l'esprit, une activité du corps suffisante, c'est, avec la sobriété, une complète abstinence même en ce qui concerne l'alcool, la première condition pour supporter le climat cochinchinois, le climat de toute l'Indo-Chine pourrait-on dire, malgré les différences qui existent entre ses diverses parties.

L'insalubrité relative de la Cochinchine doit résulter, pour une part au moins, de la constitution de son sol. La haute région du Nord-Est, qui se rattache à l'Annam et s'étend jusqu'à Saigon, est de formation déjà ancienne, et le sous-sol en est résistant. Mais tout le reste du pays, soit plus des trois quarts, est né d'hier et s'étend, du reste, tous les jours aux dépens de la mer de Chine. Ce sont les alluvions du Mékong, du Donaï, du Vaïco et de leurs cent bras qui ont formé, dans un temps géologiquement récent, la terre cochinchinoise, et qui l'agrandissent de siècle en siècle. Si l'air et le soleil en ont durci la couche supérieure, la vase existe encore dessous, profonde, à demi liquide. On s'en rend compte quand on construit des bâtiments un peu lourds dans les régions dont je parle. Il faut se garder de leur faire des fondations sérieuses. Jusqu'à un mètre cinquante ou deux mètres de profondeur, on trouve une terre assez résistante; plus loin, c'est la vase molle, fluide, et il faut descendre de dix, de vingt mètres pour rencontrer un terrain solide. Le mieux est donc, pour les constructions légères, de les enfoncer à peine dans le sol et de s'en fier à la résistance superficielle.

Nous avons fait, dans les dernières années, des études et des expériences, et nous avons eu des mécomptes qui nous ont fait connaître le sous-sol cochinchinois. La défense du port et de l'arsenal de Saigon comportait, non seulement l'armement du cap Saint-Jacques qui a été exécuté, mais, pour le cas où cette première barrière serait brisée, une défense fixe et mobile dans la rivière. Nous avons songé à construire des batteries à terre, à l'entrée même du Donaï, lesquelles auraient engagé l'action contre les bateaux ennemis encore aux prises avec les derniers canons du cap Saint-Jacques et déjà inquiétés par les torpilleurs.

J'ai le souvenir de la visite au lieu le plus favorable pour l'établissement de l'ouvrage projeté, faite en compagnie du Directeur de l'artillerie de Saigon, un officier vigoureux et savant, constructeur émérite, le colonel Teillard d'Eyrie. C'était très près du village de Cangiou. L'emplacement était parfait; la batterie serait défilée des vues de l'ennemi; celui-ci ne la découvrirait que lorsqu'elle lui aurait envoyé déjà, à bonne portée, des coups qui pourraient être mortels. Tout était bien, à la surface; mais le colonel n'avait pas confiance dans le sous-sol. Les premiers sondages qu'il fit effectuer lui montrèrent qu'il se trouvait en présence d'un terrain pire qu'il n'avait pu l'imaginer. On se livra alors à la petite expérience suivante: des blocs de maçonnerie, calculés de manière à faire supporter au sol un poids par décimètre carré égal à celui de la batterie prévue, furent placés en divers endroits, et l'on observa comment ils se comportaient. Les mouvements de tous furent sen-

siblement les mêmes. Pendant un mois, ils s'enfoncèrent graduellement jusqu'à la profondeur d'un mètre cinquante; là, certainement, la couche de terre dure creva. Toujours est-il que, le lendemain, les blocs avaient disparu. Les sondages faits jusqu'à trente mètres ne permirent pas de les retrouver. Il fallait renoncer à établir des ouvrages de défense sur un pareil sol.

Plus haut, dans la rivière, la formation du terrain est un peu plus ancienne, et des blocs placés dans les mêmes conditions qu'à Cangiou auraient pu être retrouvés, mais à 15 ou 16 mètres de profondeur. D'ailleurs, on avait plutôt improvisé que construit, en 1870, des batteries de vieux canons en un point fort bien choisi. Les canons ne servirent pas, mais ils restèrent à peu près abandonnés là où on les avait mis. On voit encore certains d'entre eux, à demi ou aux trois quarts enfoncés en terre, leurs affûts complètement cachés. Les batteries nouvelles, qu'il est nécessaire d'établir en ces points, ne se feront pas sans de grandes difficultés. Comme elles doivent être pourvues d'un matériel moderne fort lourd, qu'il faut leur donner un commandement sur la rivière par un remblai élevé, elles feront supporter au sol une pression considérable. Elles devront donc reposer sur le terrain solide qu'on rencontre au-dessous de 12 à 15 mètres de vase. Le problème n'est pas facile à résoudre, et les solutions successivement proposées ont été abandonnées. En dernier lieu, on faisait une expérience intéressante qui consistait à charger le sol de couches de sable sans mélange, jusqu'à une hauteur telle que le poids en soit égal au poids des batteries. Le sable s'enfoncera; on nourrira le remblai par des couches nouvelles qui lui conserveront la même hauteur, et toujours ainsi jusqu'à ce que la descente s'arrête, que la masse ait pris son équilibre. Cela semble devoir se produire quand le sable aura atteint la couche dure, et qu'il se sera étalé, refluant et comprimant les terres molles autour de lui. Si celles-ci ne sont pas trop fluides et opposent finalement une résistance suffisante, l'équilibre existera et deviendra stable. On arasera alors le remblai de sable à la hauteur nécessaire et on construira la batterie. L'expérience réussira-t-elle? A-t-elle été poursuivie? Je n'en ai pas eu de nouvelles depuis mon départ.

Les ingénieurs de la marine, qui n'ont pas la pratique des constructions à terre qu'ont les artilleurs coloniaux et qui ne sauraient avoir leur aversion pour les éléments mobiles, n'ont pas hésité à construire, sur la couche superficielle des rives du Donai, les postes blindés des lignes de torpilles. Les malheureux postes se sont bien tenus pendant quelques semaines, puis ils ont donné des signes évidents d'instabilité, pour prendre ensuite la position de la tour de Pise. Il a fallu les soumettre à une réfection sérieuse.

Des ingénieurs civils, de nationalité allemande, n'ont pas été plus heureux. Ils avaient élevé, en un lieu voisin, de vastes réservoirs à pétrole; ils ont eu les mêmes mécomptes que nos marins. Le soubassement de pierre des réservoirs, haut de plusieurs mètres, s'est progressivement enfoncé dans le sol. Heureusement, le mouvement s'est fait avec une certaine régularité, et les réservoirs sont restés debout. On les a partiellement vidés et ils ont cessé de descendre quand, la maçonnerie étant tout entière dans le sol, leur large base métallique a touché terre. Ils

sont restés là, et il est probable qu'ils y resteront indéfiniment, si on continue à ne pas les emplir.

Le sol jeune, peu profond de la Cochinchine est particulièrement favorable à la culture. Il est facile à travailler, et sa fertilité est grande, exceptionnelle. Les saisons sont d'une parfaite régularité. La récolte annuelle, dont l'élément principal est le riz, subit quelques variations dues à des causes secondaires ; elle peut être une année supérieure ou inférieure à l'autre en quantité ou en qualité ; elle est, du moins, toujours assurée. Elle oscille autour d'une moyenne élevée et ne descend pas au-dessous d'un minimum bien supérieur à la consommation de la population cochinchinoise. La vente du riz au dehors, l'exportation, n'est pas moindre, dans les plus mauvaises années, de 700 000 tonnes, soit 700 millions de kilogrammes. Elle peut atteindre jusqu'à un milliard de kilos. C'est un produit net de 80 à 100 millions de francs. Le poivre exporté fournit également une ressource appréciable.

La grande richesse que donne le riz est obtenue sans beaucoup de peine ; le cultivateur ne fait qu'une récolte par an, et le travail, dans les rizières, n'est actif que pendant trois ou quatre mois. Le transport lui-même se fait dans des conditions de facilité et de bon marché extraordinaires.

La Cochinchine est coupée de mille fleuves, rivières, « arroyos », canaux qui la traversent en tous sens. Le pays est plat ; la marée se fait donc sentir dans toutes ces voies navigables. En sorte que le mouvement du flux et du reflux détermine, deux fois par jour, pendant six heures, des courants dans chaque sens. L'Annamite en profite pour transporter ses produits sans fatigue, sans effort. Il part avec le courant, s'aidant de la voile ou de la rame, juste assez pour pouvoir gouverner le bateau. Quand le renversement se produit, s'il n'est pas arrivé à destination, il mouille une ancre, ou bien il attache son *sampan* à la rive, attendant tranquillement que la marée ramène le courant favorable ; et ainsi toujours, pour le retour comme pour l'aller. Le mouvement de la mer fournit gratuitement la force nécessaire aux transports par eau. Il n'est peut-être pas d'autre pays au monde où l'habitant soit aussi avantagé par la nature.

Les provinces de l'Ouest.

Dès mon arrivée en Cochinchine, je visitai quelques-unes des riches plaines qui produisent le riz, et certains centres intéressants et d'accès facile : Than-An, Mytho, Vinh-Long, Sadec. C'était le moment de la récolte ; elle était même achevée sur bien des points. Là où la terre n'était pas dépouillée encore de ses produits et où le travail de la moisson disséminait à travers les champs la foule des travailleurs, l'impression de vie était intense, le coup d'œil vraiment beau, malgré la monotone

étendue de vastes plaines sans relief, presque sans arbres, semblables aux terres à blé de la Beauce.

Les villages, en général, n'ont pas un aspect qui réponde à la richesse produite autour d'eux. Le paysan annamite, même de condition aisée, ne fait pas grand sacrifice pour construire et meubler sa demeure. Il en est resté à la case de bambous, à la *paillotte*, plus grande, plus confortable, plus propre surtout que celle des pauvres gens, mais sans grande valeur. Son luxe consiste en broderies appendues aux cloisons, en bancs sculptés, en lits d'un bois précieux et rare, composés d'une énorme planche, de deux à trois mètres de longueur, sur un mètre cinquante à deux mètres de largeur, d'un seul morceau s'il est possible, sur laquelle on pose des nattes fines et ornées. Je veux bien que le climat ne porte pas à soigner sa maison comme dans les pays où le froid et le mauvais temps sévissent une partie de l'année. En Cochinchine, on pourrait sans danger et sans souffrance vivre indéfiniment en plein air. Pourtant, l'Annamite n'aime pas à recevoir la pluie, dont il se gare de son mieux ; au milieu du jour, quand le soleil darde ses rayons de feu sur les choses et sur les gens, il apprécie l'agréable fraîcheur des maisons closes ; il a du goût pour la décoration intérieure. Cela devrait le porter à construire des maisons solides et durables. S'il ne le fait pas, c'est très probablement qu'il a le souvenir confus du temps où il était dangereux de montrer qu'on possédait quelque richesse, le mandarin ayant vite fait de ramener l'imprudent au niveau de la commune misère ; c'est aussi qu'il ne s'est pas moralement affranchi des obligations anciennes qui réservaient l'emploi des pierres, briques et poteries à l'édification des demeures de ceux qui avaient un emploi public ou un titre de noblesse. La distinction légalement accordée aux titres, autrefois, est aujourd'hui laissée en fait à la richesse. Les indigènes riches, eux, ont des maisons de briques, qu'ils ornent de meubles fabriqués dans le pays, à la mode ancienne, déformée et gâtée le plus souvent, et d'objets européens franchement laids.

C'est, du reste, le même ameublement disparate qu'on trouve dans l'édifice principal du village annamite, la *maison commune*, grande et spacieuse construction en général, où se réunissent les notables, où l'on tient les assemblées, où l'on donne les fêtes. Le village témoigne de sa richesse par les dimensions de sa maison commune, par la beauté et le luxe de son installation. Aussi, dans ses salles diverses, à côté des jolis bancs annamites en bois de fer ouvragé, des broderies de couleurs trop crues, d'ornements trop heurtés, mais qui ont encore quelque caractère, voit-on des tables de salle à manger venues du faubourg Saint-Antoine, vieilles tables à *volets* qu'ont eues nos grand'mères et dont il doit être resté quelque part un stock qui s'écoule ici. On trouve encore, dans la maison commune, des lampes à pétrole de fabrication allemande, des pendules et des cartels français, souvent deux ou trois de ceux-ci dans la même pièce, marquant des heures différentes ou ne marchant pas. Ce que l'on offre à l'hôte, dans ces maisons de village ou dans les maisons de riches Annamites, ce que l'on boit en son honneur, c'est le vin de Champagne des marques les plus connues, parfois même des meilleures, et quelle que soit l'heure de la visite, fût-ce à cinq heures du matin.

A part soi, l'on rit de cette imitation baroque de nos mœurs, de ces fautes de goût, dont nous sommes bien un peu coupables du reste. C'est risible, en effet, parce que c'est maladroit, gauche comme tout commencement d'adaptation. Mais c'est le début de quelque chose de sérieux et qui n'est pas sans intérêt pour notre commerce. Le fait, pour la population indigène, de se créer les besoins que nous avons, de rechercher les objets usuels que l'industrie métropolitaine fabrique à bon marché et qui vulgarisent le confortable de la vie, doit produire, en même temps qu'une élévation de la condition des habitants de ces pays, une demande toujours plus grande des produits manufacturés français que paiera l'exportation des produits de la colonie. Le temps qu'on passait à fabriquer laborieusement, sans moyens mécaniques, des objets que désormais on achètera à bon compte, sera plus utilement employé à produire ce qui ne peut se faire mieux ni souvent aussi bien ailleurs. La richesse intérieure et le commerce s'en accroîtront parallèlement. Le phénomène qui se produit là peut être retrouvé chez nous sans remonter bien haut dans notre histoire. Nos aïeux ont vu le paysan français confectionner chez lui tout ce qui était nécessaire à ses besoins, depuis le pain grossier jusqu'au linge de rude toile et à l'étoffe de laine des vêtements. La civilisation moderne, qui divise le travail et fait faire à chacun, en principe tout au moins, ce qu'il a les moyens de bien faire, a conduit le cultivateur à se consacrer à ses champs, à son exploitation agricole, à vendre les produits de la terre et à acheter à bon marché ce que d'autres, exclusivement adonnés à ce travail, ont transformé ou fabriqué.

Un des édifices qui prennent le plus d'importance dans le village cochinchinois moderne, est le marché. Je pourrais dire justement, imitant une phrase célèbre chez les coloniaux : les marchés couverts n'étaient pas connus en Cochinchine avant notre arrivée. L'auteur que je vise avait écrit malheureusement : « Les porcs n'étaient pas connus à Taïti avant l'arrivée des Français. » Je m'excuse d'avoir répété un mot dont plusieurs générations de fonctionnaires se sont amusées aux dépens d'un collègue naïf, et j'en reviens aux marchés annamites. Ils se tenaient autrefois sur la place du village ou sur un terrain voisin. On abrite maintenant les marchands sous une construction *ad hoc*, semblable à celles de France, mais ouverte à tous les vents, comme il convient en un pareil climat. Le village est fier de son marché presque autant que de sa maison commune. Toutefois, ce n'est pas uniquement un désir d'embellissement qui le fait construire, ni même la pensée de donner aux marchands une meilleure installation. Les places d'un marché couvert se paient, et, comme les marchés sont très fréquentés en pays annamite, la commune en retire une grosse recette. C'est souvent la plus considérable du budget communal.

Ce budget n'est pas obéré en général ; il fait face aisément aux charges du village. Il en est de même du budget de la province cochinchinoise. Si l'on ne saurait affirmer que les ressources en sont toujours bien employées, il est aisé de voir qu'elles ne manquent pas. Les édifices dont elles assurent la construction et l'entretien le disent très haut. Ils sont de belle apparence, parfois de dimensions excessives. C'est le cas de la résidence de quelques administrateurs des riches provinces de l'ouest. Un jour, je fus sollicité de donner un ordre qui mettrait fin

à la résistance du service des travaux publics ; les architectes ne voulaient pas préparer les projets d'un nouvel hôtel à construire pour l'administrateur.

— C'est la province qui paie, me disait-on, et elle a des ressources disponibles pour solder la dépense.

— Mais vous avez déjà un bâtiment spacieux, qui paraît suffisant. Pourquoi en voulez-vous un autre ?

— Le bâtiment actuel est suffisant, en effet ; mais il est moins grand, moins beau que celui de la province voisine. La nôtre vaut bien celle-ci ; elle est aussi riche. Pour quelles raisons notre administrateur ne serait-il pas aussi bien logé que le sien ?

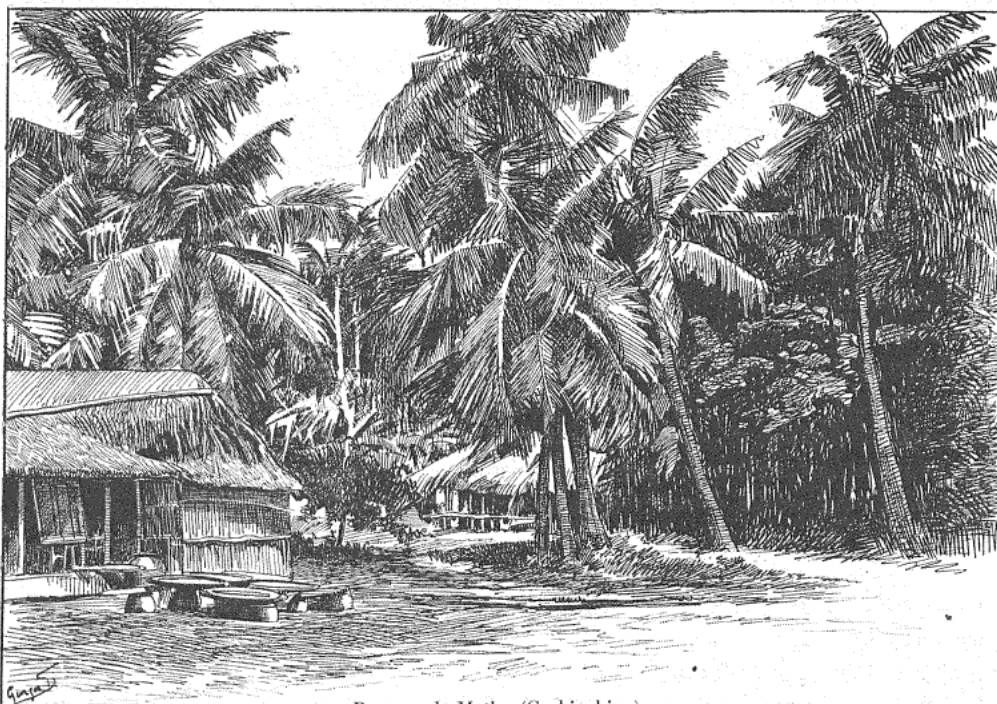
J'ai contristé ces braves gens en approuvant le service des travaux publics de ne pas se prêter à un véritable gaspillage des deniers provinciaux. D'autant, qu'il y a autre chose à faire que des bâtiments. Il y a des routes, des chemins à construire. Le pays le mieux pourvu de voies navigables, et la Cochinchine ne le cède en cela à aucun pays au monde, a encore besoin de voies de terre. Si nombreux que soient les canaux et les rivières, il faut les relier entre eux par des routes, donner aux terres de l'intérieur des chemins d'accès. Cela avait été négligé presque dans toute la Cochinchine, et il était aisé de s'en apercevoir en 1897. Les administrateurs montraient avec orgueil les routes, véritables allées de parc, qui entouraient le chef-lieu de la province et servaient plus à la promenade en voiture des fonctionnaires français qu'aux déplacements des indigènes et au transport des marchandises. Des routes d'utilité plus générale traversaient certaines provinces, mais elles ne se reliaient pas aux routes des provinces voisines. L'encouragement à pousser ce genre de travaux et les vues d'ensemble manquaient également.

Les cérémonies qui accompagnèrent mes premières visites dans les centres indigènes me parurent étranges, archaïques au dernier point. Certaines d'entre elles sont restées présentes à mon esprit et à mes yeux. Je revois, en particulier, dans tous ses détails, les réceptions qui avaient été organisées à Vinh-Long. L'administrateur, M. Masse, était un fonctionnaire intelligent et savant, qui a, par la suite, rendu des services à la France, à Quang-Tchéou et au Yunnan. Il connaissait admirablement les Annamites et les Chinois ; il parlait la langue des uns et des autres. La province était bien administrée ; il y jouissait d'une autorité réelle.

Vinh-Long est situé sur l'un des bras secondaires du Mékong, un peu en aval du point où il se sépare du grand bras. Le fleuve devant la ville n'a pas moins de deux kilomètres de largeur. Pour arriver de Saigon à Vinh-Long, j'avais pris le petit chemin de fer, déjà vieux d'une dizaine d'années, qui relie la capitale à la branche principale du Mékong, à Mytho. Cette ligne, longue de soixante-dix kilomètres, dont les deux tiers empruntent la route, a été construite suivant un contrat consenti à une compagnie financière. Elle a coûté très cher et a été mal exécutée ; les ouvrages d'art, peu solides, sur lesquels on n'a jamais pu passer avec sécurité, sont à refaire. C'est un exemple de construction coloniale utile à signaler pour qu'on ne le suive pas. La ville de Mytho, point terminus en 1897 et actuellement encore de

la ligne, est une coquette petite cité, bien placée au confluent du grand fleuve avec des arroyos et des canaux; son commerce est cependant peu actif; mais devant elle passent, dans de grosses jonques, une bonne partie des riz qui vont, des pays de production de l'ouest, aux usines de décorticage de Cholon, près de Saigon.

De Mytho à Vinh-Long, le Mékong coule large et profond, capable de porter de grands navires, si la barre qui obstrue l'entrée du fleuve sur la mer leur en permettait l'accès. Il n'y peut passer, à marée haute, que des bateaux calant au plus cinq mètres; des navires de cinq mètres cinquante à six mètres trouveraient passage



Paysage de Mytho (Cochinchine).

à grand'peine, deux ou trois jours par mois, aux grandes marées. Mais aucun port n'étant ouvert, sur le Mékong, au commerce maritime, les seuls bateaux de grande taille qu'on y voit sont les vapeurs de la Compagnie des Messageries fluviales, qui font un service de navigation intérieure subventionné auquel des entreprises libres de chaloupes chinoises livrent une active concurrence. Quelquefois, une canonnière de mer de la marine nationale ou un aviso remonte le fleuve jusqu'à Pnom-Penh. L'animation du Mékong, entre Mytho et Vinh-Long, est due, pour une faible part, aux chaloupes françaises et chinoises, et pour presque tout, aux jonques annamites qui montent ou descendent, les voiles déployées, avec le flux ou le reflux. Rien n'est à la fois plus puissant et plus gracieux que ce grand fleuve roulant une masse d'eau énorme entre ses rives basses et ombragées, avec la multitude des petits bateaux aux voiles blanches qui le couvrent.

Mytho est un lieu de garnison, aujourd'hui pour les tirailleurs annamites uniquement, et autrefois pour les tirailleurs et l'infanterie de marine. En 1897, Vinh-Long n'avait pas de troupes. La cérémonie organisée lors de ma visite n'en était pas beaucoup moins imposante, et elle en prenait un caractère exclusivement indigène qui la rendait intéressante au dernier point. La réception des fonctionnaires français fut l'affaire d'un instant, au débarcadère; nous eûmes vite fait connaissance. Ils se joignirent ensuite aux personnes qui m'entouraient, et c'est dans le jardin même de l'administrateur, devant son hôtel, que la réception des autorités indigènes eut lieu. Le perron était orné, pour nous recevoir, de nattes et de broderies annamites rutilantes, de drapeaux et de pavillons de toutes formes et de toutes couleurs. Les



Annamites attendant l'arrivée de la chaloupe sur l'appontement de Vinh-Long (Cochinchine).

Français y prirent place. Devant nous étaient groupées, dans un ordre parfait, les diverses catégories d'Annamites qui devaient m'être présentés, dans leur costume de céré-

monie bizarre, où les initiés reconnaissaient les grades et les fonctions. Au milieu de cette foule silencieuse et bien ordonnée, un groupe se distinguait, d'une rectitude d'alignement et de tenue moins parfaite, réprimant mal sa curiosité et taisant difficilement ses impressions, respectueux comme tous, mais plus familier; c'était la délégation des Chinois, aux robes bleu céleste et aux petites calottes de soie.

Les entourant tous, des bannières multicolores de villages et de *congrégations* jetaient leurs notes crues sur le vert sombre des arbres.

A la suite de quelques mots échangés entre l'Administrateur et un des hauts mandarins indigènes, toute la foule, d'un même mouvement, fait face au perron où nous sommes, s'agenouille et se prosterne à plusieurs reprises, le front contre la terre et les mains jointes et levées. Ce sont les *laï*, les saluts rituels, qui choquent grandement un Français débarqué de la veille. Il faut les subir, m'expliquet-on, sous peine d'affliger les Annamites. Ce n'est pas seulement aux anciennes autorités impériales de l'Annam qu'ils adressaient ces saluts; c'est encore devant tous ceux qu'ils vénèrent, leurs parents en particulier, qu'ils se prosternent ainsi. Le Gouverneur général est, par définition, le *père* de tous; ils agissent avec lui en conséquence. Je ne pouvais qu'accepter l'explication, sauf à me faire par la suite une opinion personnelle. Les « *laï* » achevés, le plus qualifié des mandarins vint me lire, d'une voix chantante, un discours dont le texte, écrit sur soie violette en caractères chinois, me fut remis ensuite. On m'y souhaitait tous les bonheurs possibles dans mon gouvernement; on « savait », d'après la renommée de mon nom qui avait traversé les mers, que je serais énergique, juste et bon, que j'aurais

« toutes les vertus du Grand Phu Lang Giang ». J'avoue que si la réputation du Grand Phu Lang Giang a traversé les mers — et elle l'a fait, j'en suis sûr, mais discrètement, — elle n'était pas venue jusqu'à moi. Mon ignorance fut promptement dissipée.

Phu Lang Giang, *Giang* plus simplement, est une des grandes figures de la Cochinchine, du temps de la conquête française. Voici en peu de mots son histoire :

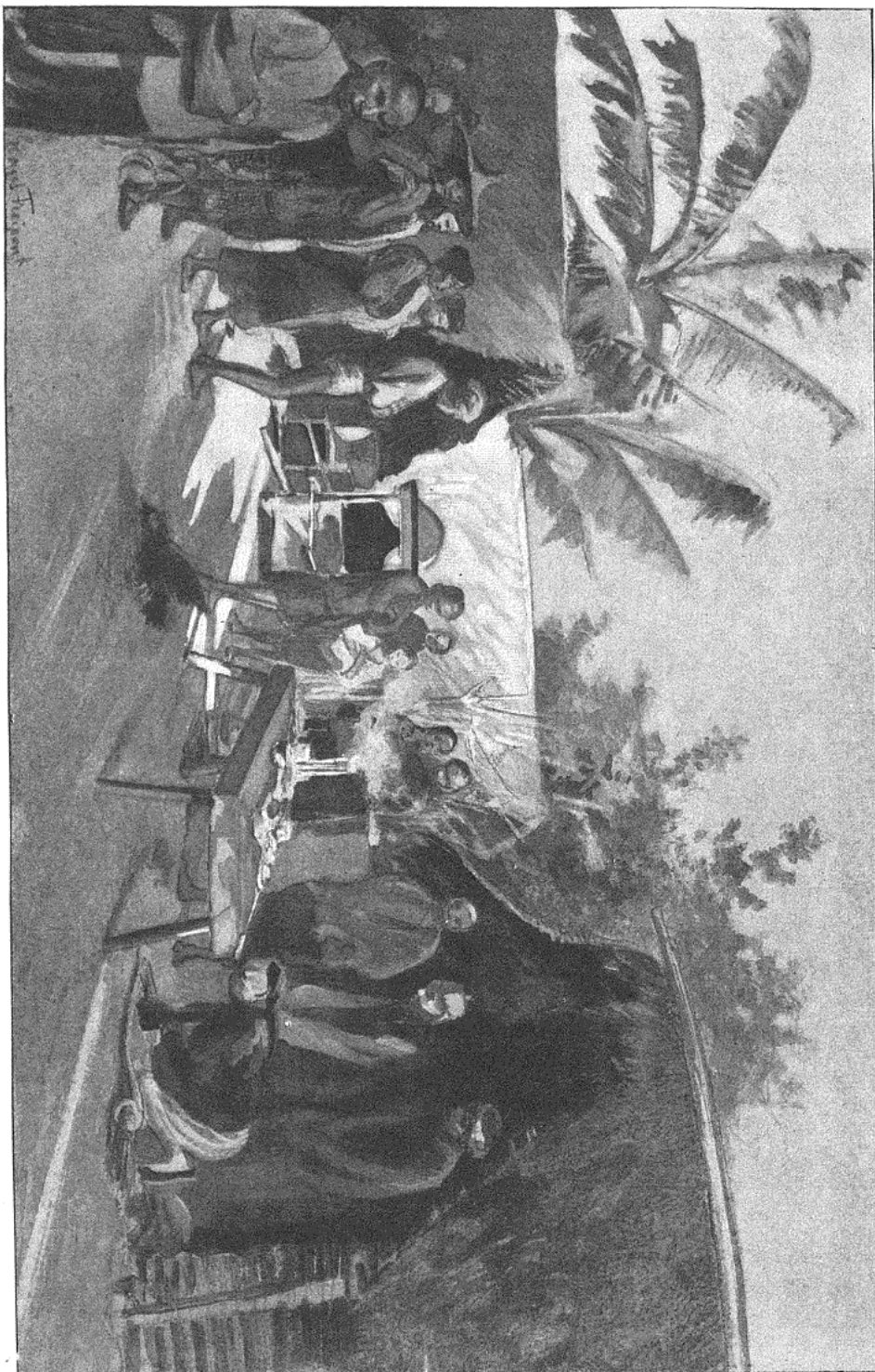
Nous nous étions tout d'abord emparés de Gia Dinh (Saigon), puis des provinces voisines jusqu'au Mékong, laissant toute la région de l'ouest sous l'autorité de l'empereur d'Annam. Les provinces de cette région n'avaient plus que des relations difficiles, presque impossibles, avec la Cour de Hué, qui peu à peu se désintéressait d'elles. Elles étaient soumises à la seule autorité de leurs gouverneurs, impuissants à faire le bien et à empêcher le mal, notamment à entraver les agressions dirigées contre nous. Du côté français, la situation devenait intenable. Maîtres d'une partie de la Cochinchine, ayant brisé toutes les résistances sérieuses, ayant détruit les forces annamites, nous ne pouvions laisser près de nous des provinces désarmées, mais hostiles, échappant à notre domination et vouées à l'anarchie ; nous étions fatalement conduits à les occuper.

Giang était gouverneur ou *phu*, nommé par l'empereur d'Annam, de la province de Vinh-Long. Il avait un haut renom de justice et de sagesse ; la population qu'il gouvernait l'aimait et le respectait, et il fallait son énergie et son autorité pour rendre supportable la situation faite à la province. Les autorités françaises entretenaient avec lui les meilleures relations. Giang ne se faisait pas d'illusion sur la durée de l'état de choses existant. Il savait que nous nous emparerions prochainement de son pays, et il ne disposait d'aucune force pour nous résister. La décision prise un jour par nous d'occuper les provinces de l'ouest ne le surprit donc pas. À la notification qui lui en fut faite à l'avance, il répondit que nous trouverions tout dans l'ordre à Vinh-Long, que les cachets et registres de la province nous seraient remis. Il invita les fonctionnaires et la population à se soumettre, toute résistance étant impossible. Mais quand les soldats français arrivèrent, le vieux Giang s'empoisonna.

— « J'ai gouverné cette province au nom de l'empereur d'Annam, dit-il ; elle lui est enlevée et je n'ai aucun moyen de la défendre. Je ne veux pas, en tentant l'impossible, attirer sur elle les plus grandes calamités ; j'ai préparé les choses de manière que le changement de pouvoirs se fasse sans secousse, mais je serais déshonoré si je survivais à un malheur que je n'ai pas pu épargner à mon pays. »

On comprend que le souvenir de cette belle mort, qui fut d'un sage et d'un patriote, mit en relief les hautes qualités dont Giang avait fait montre pendant sa vie. La mémoire vénérée d'un tel vaincu n'est pas de celles qui portent ombrage aux vainqueurs. Les Annamites le sentent si bien qu'ils croient honorer un Gouverneur français en le comparant à leur grand ancêtre.

Après le discours où cet honneur m'avait été fait, à Vinh-Long, les présentations, par groupes, eurent lieu. Les hauts mandarins de la province, puis les



SACRIFICE AVANT LE DÉPART, DANS L'ÎLE D'HAINAN.

membres du Conseil provincial, ou *Conseil d'arrondissement*, le personnel indigène de notre administration, les chefs de canton, les maires des villages, les notables du chef-lieu, défilèrent successivement, revêtus de costumes et d'insignes variés. Quelques mots échangés par l'intermédiaire d'un interprète, auquel l'administrateur se substituait à l'occasion, des saluts, sans génuflexions ni prosternations cette fois, et on passait. Ce fut ensuite le tour des Chinois, chefs des *Congrégations* et représentants des commerçants de la ville. Leur allure différait de celle des Annamites; ils avaient plus d'exubérance et de laisser aller. Quelques paroles aimables les mirent en joie; ils riaient et parlaient tous ensemble. Une demi-heure plus tard, dans la visite de la ville, les boutiquiers chinois témoignèrent leur satisfaction d'avoir vu leurs représentants bien accueillis, en nous saluant du bruit assourdissant et continu de leurs pétards. Ils ont, il est vrai, inventé la poudre avant les Européens; mais il est des heures où ils abusent de ce droit de priorité.

Les Chinois qui habitent Vinh-Long, comme tous ceux qui sont en Indo-Chine, appartiennent à des régions diverses de la Chine, mais principalement à l'île d'Hainan, au Quang-Tong et au Fokien. L'esprit d'association, de solidarité, est très développé chez eux; aussi a-t-il été facile à l'administration française d'obtenir que les Chinois résidant sur son territoire fussent groupés en Sociétés, en *Congrégations*, suivant l'expression usitée, et que chaque congrégation répondît de ses membres, tant pour le paiement de l'impôt que pour la bonne conduite et le respect de l'ordre public. Les chefs des Congrégations, qui sont choisis par celles-ci et agréés par l'autorité française, sont les représentants officiels et responsables de tous les associés. Ce sont, en général, dans les centres importants, des hommes qualifiés par leur situation et leur intelligence pour jouer ce rôle délicat. En principe, il y a autant de congrégations que de provinces dont les Chinois sont originaires. Mais encore faut-il réunir un certain nombre de personnes pour former une congrégation. Les individus isolés d'une province chinoise s'inscrivent à la congrégation d'une province voisine. Dans presque tous les centres de la Cochinchine, comme Mytho et Vinh-Long, il y a au moins trois congrégations: celle de Canton, où sont inscrits la plupart des Chinois nés dans les deux Quangs (Quang-Si et Quang-Tong); celle d'Hainan, qui comprend beaucoup plus de simples coolies que de commerçants, et celle du Fokien. Dans les réceptions, pour faire nombre, quelques notables commerçants se joignent aux chefs des congrégations. On comprend quelle garantie donne au gouvernement de la colonie une pareille organisation des Chinois. Elle atténue, si elle n'annihile pas entièrement le danger résultant de l'existence des Sociétés secrètes, dont les adhérents hors de la Chine sont nombreux, aussi bien à Cholon qu'à Singapour et à Hongkong.

Des trois villes cochinchinoises des rives du Mékong que l'on visite en premier lieu, la plus jolie est certainement Sadec, placée en amont et à une trentaine de kilomètres de Vinh-Long. La ville proprement dite est intéressante avec son commerce actif, ses boutiques annamites et chinoises nombreuses, où l'on vend et où l'on fabrique des denrées, des ustensiles divers, des meubles, des cercueils; mais

la parure de Sadec, ce qui fait son charme et son attrait, ce sont les jardins, c'est la campagne qui l'environne. Nulle part la végétation tropicale n'a produit quelque chose de plus gracieux. Les beaux coins de ce paradis terrestre qu'on nomme Ceylan ne sont pas supérieurs à Sadec. La romance de Mignon :

C'est là que je voudrais vivre...

viendrait immédiatement sur les lèvres, si l'on ne trouvait pas à Sadec la double plaie de la Cochinchine, la constante chaleur et les moustiques. A certaines heures de la journée, ces derniers sont vraiment insupportables. J'ai le souvenir cuisant des moments que j'ai passés à Sadec, à la fin du jour, dans l'admiration et la douleur. Les routes sont bordées d'arbres des essences les plus variées, aux feuillages de toutes les nuances du vert et du jaune, de toutes les formes délicates, parfois garnis de grosses fleurs qui en font des bouquets de géants ; entremêlés aux arbres, des arbustes, des plantes bizarres, les palmiers qui pullulent, les « arbres du voyageur » avec leur provision d'eau fraîche ; de-ci de-là, se cachent toutes petites, comme « des nids d'oiseaux peureux », des cabanes en bambous qui disparaissent sous les fleurs.

La belle et puissante nature des tropiques a donné à Sadec tout ce qu'elle peut produire de mieux. Pourquoi y a-t-elle ajouté ce qu'il y a en ce monde de plus détestable, de plus terrible ?

L'Indo-Chine possède une riche collection d'animaux dévorants, depuis les grosses bêtes, le tigre et la panthère, jusqu'aux sangsues, aux fourmis rouges des bois. Le plus féroce, le plus sanguinaire de tous, est certainement le moustique. J'ai passé fréquemment aux heures et aux lieux où l'on peut rencontrer les hôtes malfaisants de la brousse ; j'ai eu affaire, à deux ou trois reprises, aux sangsues et aux fourmis. Seul, le moustique m'a réellement préoccupé. Il m'a fait souffrir pendant cinq ans, partout et toujours, en Cochinchine, au Tonkin, au Yunnan, à Quang-Tchéou ; j'étais pour lui un morceau de prédilection. S'il n'y avait qu'un moustique dans une salle, il ne manquait pas de me choisir. En voyage, couchant dans quelque pagode ou dans quelque case, je voyais mes compagnons reposer paisiblement sur la pierre ou la planche qui nous servait de lit, tandis que j'étais assailli, piqué, mis en éveil par les trois ou quatre moustiques qui s'étaient égarés là. Est-ce trop se venger que de leur faire aujourd'hui la mauvaise réputation qu'ils méritent ? Peu de personnes ont, au même degré que moi, des motifs de les détester. Le hasard, un souvenir de ce délicieux coin de terre qu'est Sadec, a amené leur nom sous ma plume ; j'ai tout dit en un mot pour n'avoir plus à déverser sur eux un torrent d'injures, au cours de ce récit.

Un serviteur de la France.

Lors de ma double visite à Mytho, qui avait précédé et suivi celle de Vinh-Long et de Sadec, puisque Mytho était le point de passage obligé pour venir de Saigon



Le Tong-Doc Loc.

et pour y retourner, je fis la connaissance d'un Annamite qui avait joué son rôle dans notre conquête et qui, depuis, avait rendu de grands services à la France, le *Tong-Doc* Tran-Ba-Loc. Dans la hiérarchie administrative de l'empire d'Annam, le *Tong-Doc* occupe le rang le plus élevé. C'est un grade qui donne droit à celui qui le possède aux très hautes fonctions, gouverneur d'une province importante ou d'un groupe de provinces, haut emploi à la Cour, etc. Audessous du *Tong-Doc* est le *Doc-phu-su*, puis le *Phu* ou préfet, le *Huyen* ou sous-préfet. Nous avons conservé ces appellations pour nos fonctionnaires annamites. Mais le grade de *Tong-Doc* est tout honorifique et ne correspond à aucune fonction dans l'administration française.

Le *Tong-Doc* Tran-Ba-Loc, le *Tong-Doc* Loc, comme on disait plus simplement, tranchait sur ses compatriotes par sa haute stature. Il était d'une taille au-dessus de la moyenne française, alors que la moyenne de la taille annamite, en Cochinchine tout ou moins, est notablement inférieure à celle des plus petits de nos soldats. Grand, maigre, le visage intelligent et énergique, respirant la volonté et l'autorité, le *Tong-Doc* Loc donnait l'impression d'une individualité puissante. Les actes de courage et de vigueur qu'il accomplit pendant sa vie prouvent qu'en lui les apparences ne trompaient pas. Il était des indigènes qui, au lendemain de notre débarquement à Saigon, se rallièrent à la cause française.

La Cochinchine n'était pas l'Annam, et l'Empereur était surtout le souverain de Hué. De plus, le sentiment de l'unité de la race, le patriotisme annamite, n'était pas très développé dans la population. L'affaiblissement du patriotisme se produit toujours d'ailleurs chez un peuple en décadence. Quelle est la cause ? Quel est l'effet ? Cela est bien difficile à discerner. Il est certain, en tout cas, que les deux

faits se produisent en même temps. Quand nous avons envahi la Cochinchine, en 1860, la décadence de l'empire d'Annam avait commencé; le lien national était relâché sensiblement; le peuple annamite était mûr pour la servitude. Que ce soit par nous ou par d'autres, il ne pouvait tarder à perdre son indépendance.

Il n'est donc pas surprenant que, dès les premiers jours, nous ayons trouvé des transfuges en Cochinchine. Ceux qui vinrent tout naturellement à nous les premiers furent les Chrétiens. Ils avaient pour cela de multiples excuses, sinon des raisons. Ils étaient fréquemment persécutés par les mandarins, au nom de l'Empereur; ils avaient été élevés par des missionnaires européens, français pour la plupart, et, aux termes des traités, la France était leur protectrice. Tran-Ba-Loc était d'une famille chrétienne; il nous offrit ses services et fut enrôlé dans la troupe indigène qu'on forma dès qu'on le put. Il se battit vaillamment sous notre drapeau, prit part aux plus chaudes affaires, fut blessé plusieurs fois, reçut la médaille militaire, puis la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il était promu officier, quelques années plus tard, pour services rendus dans l'administration civile où il était entré.

Notre action au Tonkin et en Annam nous créa des difficultés sur lesquelles il n'est pas nécessaire de revenir; nous ne pouvions pas avoir des troupes partout, et partout il fallait éteindre les foyers de désordre qui menaçaient de propager l'anarchie dans le pays entier. Les provinces du sud de l'Annam, limitrophes de la Cochinchine, étaient en pleine rébellion. Des insurgés et des pirates tenaient la campagne et dévastaient la contrée. On eut recours à Tran-Ba-Loc, alors élevé au grade de Phu. Il était chargé de pacifier les provinces annamites, d'y rétablir l'ordre le plus rapidement possible. Il recruta en Cochinchine une troupe de miliciens indigènes et entra en campagne. Son action fut énergique et prompte; en peu de temps le résultat était atteint. Quels furent les procédés qu'il employa? Assurément pas ceux dont les soldats français se seraient servis. Il dut y mettre une dureté implacable dont nous ne sommes pas coutumiers. Annamite combattant des Annamites révoltés, il agit certainement comme on est habitué à le faire en Extrême-Orient. Il fallait s'y attendre et ne pas l'envoyer si on voulait et si on pouvait faire autrement. Ce n'est d'ailleurs que beaucoup plus tard qu'on porta contre lui des accusations qui n'ont jamais été prouvées. Au lendemain de sa campagne couronnée d'un plein succès et dont nous recueillions les fruits, il fut récompensé par le grade de Tong-Doc et la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Depuis, il s'était retiré dans un vaste domaine qu'il possédait non loin de Mytho, à Caibé, et qu'il agrandissait peu à peu, par d'intelligents travaux de drainage et de dessèchement. Il s'attaquait par un côté à l'immense marécage qu'on nomme la *Plaine des Jones* et en mettait les terres en valeur. Son heureuse initiative complétait celle que les administrateurs des provinces intéressées furent invités à prendre, dans l'année 1897 et les années suivantes, pour réduire progressivement le marais, en gagnant sur lui des terres nouvelles à l'aide de canaux de dessèchement utilisables pour la navigation. L'œuvre se poursuit avec vigueur; elle a pour résultat d'accroître les forces productives et la richesse de la Colonie.

Le Tong-Doc Loc semblait un peu tenu à l'écart, oublié dans ses terres. Je

m'efforçai de lui prouver que la France ne se montrait pas ingrate envers ceux qui l'avaient servie aux heures difficiles. Le Tong-Doc devint assez fréquemment l'hôte du Gouvernement général, où il était entouré d'égards. Je le nommai membre du Conseil supérieur de l'Indo-Chine dès que cette assemblée fut définitivement constituée. Lors d'un voyage que je fis à Bangkok en 1899, pour rendre visite au roi de Siam, il m'accompagna et montra une dignité et une fierté qui firent impression. Je n'étais pas fâché de produire à mes côtés un des sujets indo-chinois de la France et de montrer quel rang nous lui donnions, de quelle considération il était entouré. Le Tong-Doc fut souffrant, à deux reprises différentes, pendant le voyage. Il avait ressenti la première atteinte du mal qui devait l'emporter quelques mois plus tard. Je profitai d'une rapide excursion à faire au Cambodge pour aller lui rendre visite à Caibé, dans les derniers jours de sa vie. Couché sur son lit d'apparat, presque mourant, pouvant à peine prononcer quelques paroles, il me reçut avec les marques de la plus vive émotion. Il prit mes mains pour les porter à ses lèvres. Je me penchai sur lui et embrassai sa face terreuse où la mort avait déjà mis son empreinte. Il balbutia quelques paroles de reconnaissance, les larmes plein les yeux, et me recommanda sa famille. Je me suis efforcé de donner aux siens ce qu'il eût souhaité pour eux, et j'ai l'espoir que mes successeurs n'oublieront pas les recommandations d'un mourant à qui nous n'avons pas payé toute notre dette.

Longtemps à l'avance et jusqu'au dernier moment, le Tong-Doc Loc s'occupa de ce qui serait fait après sa mort et donna des indications sur le règlement de ses obsèques. Il voulut être enterré debout, non loin du fleuve, et fit creuser devant lui une fosse à sa taille. Les repas de funérailles, qui devaient comprendre des milliers de personnes et se succéder pendant plusieurs jours, avaient été réglés par lui. Les festins de Gargantua n'étaient rien auprès de ceux qui furent servis à Caibé; le nombre de bœufs et de sacs de riz qui y furent consommés est fantastique. Je n'étais plus en Cochinchine lorsque la mort du Tong-Doc survint, mais j'avais donné des ordres pour que les plus grands honneurs lui fussent rendus. Un bataillon de tirailleurs vint de Mytho à ses obsèques; tous les fonctionnaires français de la province et des provinces voisines y assistèrent, ainsi que beaucoup d'officiers et la plupart des chefs de service de la Cochinchine. La foule des Annamites était innombrable. Le soldat indigène de la campagne de 1860, devenu par sa bravoure et par ses services un fils honoré de notre France, eut un cortège que bien des rois asiatiques pourraient lui envier.

Le fils aîné du Tong-Doc Loc, M. Tran-Ba-Tho, est un ancien fonctionnaire pour lequel on ne s'est pas toujours montré bienveillant. Il a reçu en France une instruction complète dont il a admirablement profité. Membre du Conseil colonial de la Cochinchine pendant quelques années, il y traitait les affaires avec une compétence et une éloquence que n'avaient pas toujours les membres français. Il est exclusivement occupé maintenant du soin de ses intérêts, qui sont considérables. Depuis la mort de son père, il est un des plus riches propriétaires fonciers de la Colonie où, cependant, la richesse n'est pas rare. Les provinces de l'Ouest comptent, en effet,

un certain nombre d'Annamites millionnaires et beaucoup d'autres qui, moins fortunés, ont encore des revenus annuels de dix mille, vingt mille, cinquante mille francs.

Vers l'Annam.

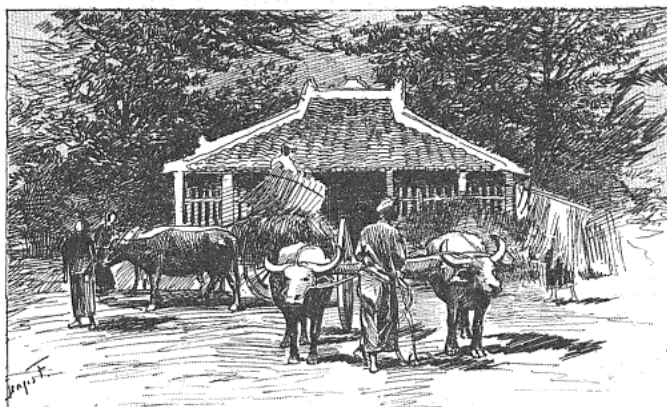
Dans l'est de la Cochinchine, la richesse est beaucoup moindre. Les récoltes de riz sont faibles; les fruits d'une part, la canne à sucre de l'autre, fournissent aux cultivateurs leurs principaux revenus, fort modestes. L'étendue cultivée des provinces de l'Est est d'ailleurs peu considérable. Elle se réduit à une assez faible bande de terrain dans les provinces de Thudaumot et de Bienhoa, à quelques îlots de terres défrichées au milieu des bois, dans la province de Baria. Jusqu'en 1897, l'ambition des maîtres de la Cochinchine semblait limitée à recueillir les profits de la terre admirablement fertile déjà mise en culture; il n'était fait aucun effort pour prendre à la nature les terres qu'elle n'avait pas encore abandonnées à l'homme, pour reconnaître et ouvrir les pays jusque-là inhabités, pour mettre en valeur, en un mot, tout le domaine dont la France avait la disposition. A l'époque de mes visites d'arrivée, que je rappelle ici, il suffisait d'aller à trente kilomètres de Saïgon, vers le Nord-Est, pour trouver des régions inexplorées et impénétrables, abandonnées aux bêtes sauvages et à quelques tribus de montagnards insoumis. Pas de routes, pas de chemins d'aucune sorte. La ville de Bienhoa, sur le Donaï, marquait la limite extrême du monde connu. Dans cet abandon de tout un pays, il y avait de la négligence, du parti pris également. Les choses étaient arrangées de telle sorte que chaque partie de l'Indo-Chine était ennemie de l'autre, que la Cochinchine en particulier n'entendait avoir aucun rapport avec l'Annam, ne voulait pas se rapprocher de lui et que, si la vaste zone déserte et inaccessible qui confinait à ses frontières n'avait pas existé, elle eût tenté de la créer.

J'allai à Bienhoa en passant par Thudaumot, petite ville coquettement assise sur la rivière de Saïgon, où il est aisé de se rendre en chaloupe. Mais la route de terre vaut d'être parcourue. Elle traverse le pays des cultures fruitières qui alimentent Saïgon et Cholon. Ananas, mangues, mangoustans, pommes, cannelles, cakis, y sont produits, chaque année, en quantités énormes. A la saison, des multitudes de sampans, chargés de fruits, descendent la rivière, la nuit ou de grand matin, pour approvisionner les marchés des deux grands centres cochinchinois. C'est le même mouvement et un spectacle analogue à celui des théories de charrettes des maraîchers des environs de Paris allant aux Halles centrales, la nuit, en longues files, pour rentrer vides le matin. En Cochinchine, ce sont les fruits seuls qui arrivent ainsi, les légumes étant cultivés dans les environs immédiats de la ville.

Les fruits des pays tropicaux ne ressemblent aux nôtres ni par l'aspect, ni par le goût. Il arrive souvent aux Français d'en exprimer leurs regrets et de soupirer au souvenir du raisin, des pêches, des prunes, des cerises de l'Europe. Mieux vaut,

probablement, qu'ils n'aient pas la faculté de se les procurer. Les fruits acides de nos pays tempérés ne vaudraient rien sous les tropiques; ils produiraient dans le corps des désordres déjà assez fréquents sans eux. La nature a bien fait les choses en ne donnant à la zone torride que des fruits sucrés, neutres pourrait-on dire. Du reste, on se fait très bien à leur saveur, ou l'on s'en passe. L'un de ces fruits mérite une mention à part, parce qu'il ne rencontre pas d'estomacs rebelles, qu'il est bon, mais qu'il est surtout beau; c'est le *mangoustan*. A l'extérieur, il a les dimensions et un peu l'apparence d'une pomme de reinette grise. La couleur est plus foncée cependant; c'est le marron grisâtre qu'on trouve sur l'écorce de certains pommiers. Mais c'est aussi l'écorce du mangoustan qu'on voit, une écorce de près d'un centimètre d'épaisseur, qu'on ouvre par une incision circulaire qui la divise en deux

sortes d'hémisphères. On les sépare et le fruit apparaît; il est partagé en tranches formant des côtes extérieures comme celles d'une orange; il est d'une blancheur laiteuse, immaculée, tandis que l'intérieur de l'écorce, maintenant ouverte et qui lui fait un cadre, est d'un vieux rose dégradé, de nuances exquises. C'est une fête



Attelages de buffles à Thudaumot (Cochinchine).

pour les yeux. Le mangoustan est un fruit délicat qui ne se conserve pas et ne peut supporter les longs voyages; jamais, jusqu'ici, on n'a pu en faire paraître sur les tables de l'Europe. C'est le seul que les marchands de comestibles coloniaux de Paris et de Londres ne vendent pas.

Le pays qui s'étend au delà de la rivière de Saigon, Thudaumot, la route qui y conduit, celle qui va à Bienhoa, se présentent aux yeux tout autrement que les plaines sans limites de l'Ouest. Ce n'est plus le pays plat, si ce n'est pas encore la montagne. Le terrain est accidenté, de petites élévations, des collines surgissent çà et là. La terre est de formation ancienne; elle est profonde et solide. On sent la région montagneuse proche. La terre rouge agglomérée, durcie, qu'on appelle la *pierre de Bienhoa*, se trouve partout; le roc déjà apparaît. A Bienhoa même, le fleuve Donaï a un lit de rochers. La limite de la navigation n'est pas loin. On remonte le fleuve, en petite chaloupe, pendant quelques kilomètres encore au-dessus de Bienhoa, jusqu'à un dernier village annamite du nom de Trian, où un puissant barrage de roche coupe la route. Le fleuve se précipite en cascades grondantes sur les rochers qui forment une sorte d'escalier gigantesque, d'une centaine de mètres de longueur, où l'eau descend de plus de vingt mètres. Pendant la saison des

pluies, les eaux sont hautes, les rochers se devinent plus qu'ils ne se voient; l'eau recouvre tout; rapide, affolée, bouillonnante et écumante, elle gagne à grand fracas le bief inférieur. Aux basses eaux, les chutes apparaissent, moins terribles, mais plus belles, formant de multiples cascades, avec des bassins, de petits biefs tranquilles du plus pittoresque effet. Une société s'est constituée pour utiliser les chutes de Trian, en capter la force partiellement au moins; j'ai encouragé l'entreprise; mais elle n'avait pas pu aboutir encore quand j'ai quitté l'Indo-Chine.

A Bienhoa, à Trian, on est sur le bord du fleuve. Une vaste région s'étend derrière. Quand je demandais, en 1897, ce qu'il y avait de ce côté, on me répondait :

— La forêt, puis la montagne, l'inconnu.

De la forme du terrain, des points de passage pour aller en Annam, vers la côte ou sur les hauts plateaux, on ne savait que peu de choses ou rien. Le monde connu s'arrêtait là, et depuis trente ans on était devant cette barrière, sans chercher à la franchir. On put me conduire à cheval sous bois, pendant quelques kilomètres, au hasard. Si l'existence d'une montagne voisine assez élevée, le Nu-cha-Chang, et la direction dans laquelle on la trouverait, n'avaient pas été vaguement indiquées, il eût fallu marcher à la boussole. Et l'on était à une portée de fusil du chef-lieu d'une province, à trente kilomètres de la capitale ! Un nouvel administrateur arrivait à Bienhoa, M. Chesne; c'était un ancien officier, jeune, actif, intelligent. Il eut pour instruction de reconnaître le pays, de s'y frayer passage, de construire une large route vers un point connu de l'Annam, appelé Tan-Linh, d'établir des relations avec les tribus sauvages, les peuplades Moïs de la région montagneuse. Il commença l'œuvre de pénétration, qui fut ensuite poursuivie par la création de nouvelles provinces dans les hautes vallées du massif annamitique, par la construction d'un chemin de fer et de routes affluentes.

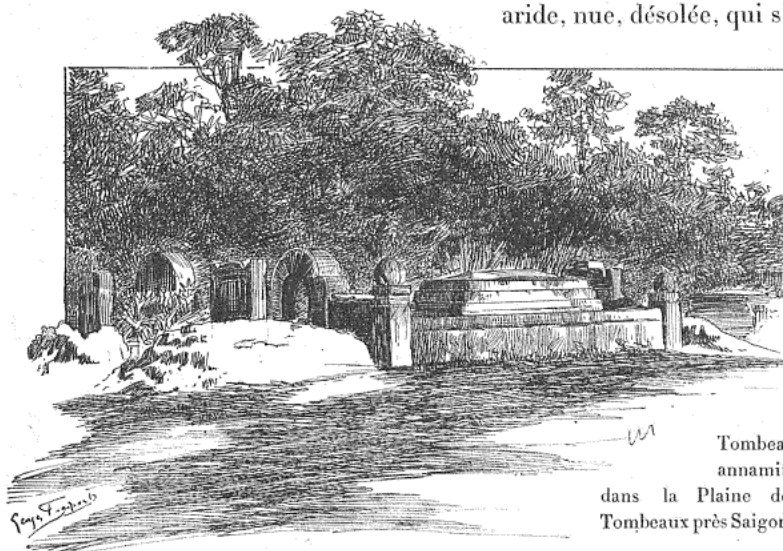
Saigon et Cholon.

J'ai dénommé *villes* certains centres de population, chefs-lieux de province, qu'il est d'usage de désigner ainsi. On dit la ville de Mytho, la ville de Bienhoa, de Thudaumot, de Sadec. Le nom est bien prétentieux pour ces petites agglomérations et n'est justifié ni par l'importance des constructions, ni par le nombre des habitants. En fait, il y a deux villes dignes de ce nom en Cochinchine : Saigon, ville administrative, maritime et militaire, de création française; Cholon, la ville du commerce et de l'industrie, asiatique peut-on dire, plutôt qu'annamite, qui existait avant notre arrivée. C'est dans ces deux centres voisins, presque soudés, se complétant l'un l'autre, que toute la vie de la Cochinchine vient aboutir. Malgré leur séparation légale, leur séparation matérielle, que chaque jour d'ailleurs réduit, Saigon et Cholon font une seule et même cité. J'avais médité, en 1897, de les

réunir sous une administration municipale unique; mais à étudier de plus près la question, il m'a paru bon d'en ajourner la solution de quelques années; le temps la rendra facile et nécessaire.

Plusieurs voies de communication unissent Saigon et Cholon. La plus fréquentée de toutes est une voie d'eau, l'*arroyo chinois*, qui débouche dans le port de Saigon et où la circulation des bateaux, jonques et sampans, est prodigieusement active à certaines époques de l'année. Une route longe l'*arroyo*, la route *basse*, bordée de maisons d'un bout à l'autre, sans solution de continuité aucune. En ce point, la réunion matérielle des deux villes est donc faite. Il n'en est pas de même sur la route *haute* et la route stratégique. Elles côtoient ou traversent une vaste plaine, aride, nue, désolée, qui s'étend entre Saigon et

Cholon, la *Plaine des Tombeaux*. La plaine justifie son nom; elle est couverte de tombes, édifices de pierre de dimensions variables, suivant le rang et la richesse du défunt, ou simples talus de terre. Un pareil lieu aurait, en Europe, un caractère sinistre. En pays oriental, le spec-



Tombeau annamite dans la Plaine des Tombeaux près Saigon.

tacle de la mort, la vue des tombes n'appellent aucune idée lugubre. C'est presque toujours à travers la Plaine des Tombeaux que j'ai fait mes promenades matinales à cheval, dans la nuit finissante.

On a eu beaucoup de peine à amener les Annamites et les Chinois à enterrer leurs morts dans des cimetières fermés. C'est fait aujourd'hui. Il y a des cimetières annamites à Saigon et à Cholon, et, dans cette dernière ville, un vaste cimetière chinois. Il est précédé d'une pagode où l'on met les cadavres de tous ceux qui étaient assez fortunés ou qui ont amassé assez d'argent pour payer à la Congrégation le retour de leur corps en Chine. Avoir la possibilité de se faire enterrer dans son pays est la suprême ambition du Chinois expatrié; c'est le grand désir de sa famille. On trouve, il est vrai, chez beaucoup d'Européens le même sentiment que chez les Chinois, à ce point de vue.

Cholon (prononcez *Cholen*) compte une centaine de milliers d'habitants et s'accroît d'une façon continue. C'est le grand marché du riz de la Cochinchine. Le riz arrive non décortiqué, sous la forme de paddy auquel de puissantes usines vont enlever son enveloppe de paille pour le blanchir ensuite. Les décortiqueries de

Cholon disposent de l'outillage le plus perfectionné; elles ont des moteurs à vapeur de sept ou huit cents chevaux chacune, qui sont chauffés par la paille même dont le riz est débarrassé. L'usine trouve ainsi gratuitement, dans ses déchets de fabrication, le combustible qui lui est nécessaire. C'est double profit, puisqu'elle se défait, de cette manière, de résidus encombrants et sans valeur. Les décortiqueries de Cholon appartiennent à des Chinois et sont dirigées par eux, sauf à emprunter exceptionnellement l'aide d'un ingénieur européen. Les grandes maisons de la place, qui font le commerce du riz, sont également chinoises, ainsi que la presque-totalité des boutiquiers, détaillants, marchands ambulants. Il en résulte que la ville semble tout entière peuplée de Chinois, alors que la moitié au moins de la population est



Arroyo de Cholon (Cochinchine).

annamite, ou métis, de mère annamite et de père chinois. Mais l'apparence et, malgré le nombre, la réalité aussi font bien de Cholon une ville chinoise. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que c'est une ville propre, bien tenue, où tout est réglé comme en Europe, malgré le grouillement oriental de certaines rues. Les Français ont, seuls jusqu'ici, pu obtenir un pareil résultat.

La ville de Cholon est administrée par un fonctionnaire français, du grade le plus élevé dans le cadre des administrateurs de la Cochinchine. Le poste est important et recherché. A côté de l'Administrateur, un conseil municipal, comprenant des Français, des Annamites et des Chinois, tous désignés par le Lieutenant-Gouverneur, donne son avis sur les mesures à prendre dans l'intérêt de la ville. La municipalité de Cholon doit pourvoir à tous les besoins des villes européennes : entretien des rues et des chemins, police urbaine, distribution d'eau, éclairage, enseignement public, hygiène, hospitalisation des malades, etc. Les écoles françaises sont fréquentées par un grand nombre d'enfants chinois et indigènes qui apprennent notre langue et reçoivent quelques connaissances très élémentaires d'arithmétique,

d'histoire naturelle, de géographie. C'est la même organisation, le même enseignement que dans les écoles des centres précédemment visités. Cholon possède un hôpital, avec des salles pour les hommes et des salles pour les femmes, où de nombreux malades sont soignés; récemment, une Maternité très belle, très confortable, y a été établie à l'aide de souscriptions privées. Les riches Chinois répondent généreusement à tout appel qui leur est fait en faveur de créations hospitalières ou scolaires.

À côté de la municipalité, il y avait un haut fonctionnaire annamite, un *phu*, qui s'occupait des affaires indigènes. Le Phu de Cholon, M. Doo-Hu-Phuong, est connu de tous ceux qui ont vécu en Cochinchine ou qui ont simplement visité le pays. Il est aujourd'hui fonctionnaire honoraire et porte le grade plus élevé de Tong-Doc; mais on lui conservera longtemps son ancien titre. Sa popularité auprès des Européens ne décroîtra pas, car il continue à se montrer aussi accueillant, aussi hospitalier que par le passé, dans sa maison mi-partie française, mi-partie annamite. Il ressemble d'ailleurs à sa maison, ayant pris le costume français pour ses relations extérieures et conservant les mœurs indigènes. Ses fils ont été élevés dans les écoles de la métropole; l'un d'eux est entré à Saint-Cyr et a épousé une femme française. Les filles du Phu sont restées Annamites de vie et de costume; la plus jeune, qui parlait notre langue, était tout à fait charmante; elle fut choyée de toutes les dames de Saigon. Elle est morte, bien jeune encore, il y a trois ou quatre ans, et beaucoup de Françaises en ont eu un réel chagrin. Le Phu de Cholon reçoit les Européens dans sa maison, leur offre du vin de Champagne et des *petits beurres* de Nantes, leur fait voir sans fatigue quelques produits annamites curieux, organise au besoin, à leur intention, une représentation théâtrale indigène. C'est la Cochinchine un peu apprêtée et déformée à l'usage des gens du monde et mise à la portée de tous, même des simples passants. M. Doo-Hu-Phuong est venu en France plusieurs fois; il y a été bien accueilli et s'était rendu populaire à Paris, du restaurant Durand au café de la Paix. C'est un de nos serviteurs de la première heure, ancien élève des missions chrétiennes, qui a gagné à notre service les honneurs et la richesse.

Il maintenait à Cholon la paix parmi les Annamites et surveillait les Chinois, qu'il n'aimait pas et auxquels il prêtait volontiers les plus mauvais desseins. Si je n'avais pas été personnellement assez renseigné pour mettre les choses au point et ne rien craindre de ce côté, lors des événements de 1900, j'aurais tenu les Chinois de Cholon de très court, et, au lieu d'enlever les troupes de Saigon pour les envoyer au Petchili, j'aurais fait renforcer nos garnisons de Cochinchine. J'étais convaincu qu'il ne se passerait rien, et certain, en tout cas, que si, la situation en Chine s'aggravant et toutes les sociétés secrètes agissant avec ensemble, un mouvement se produisait parmi les cinquante mille Chinois de Cholon, j'en serais averti à temps et qu'un bataillon de tirailleurs annamites suffirait pour faire rentrer aussitôt les choses dans l'ordre.

En de pareilles circonstances, nos petits soldats indigènes auraient, moins que jamais, boudé à la besogne. Je les avais vus à l'œuvre, à des moments plus calmes

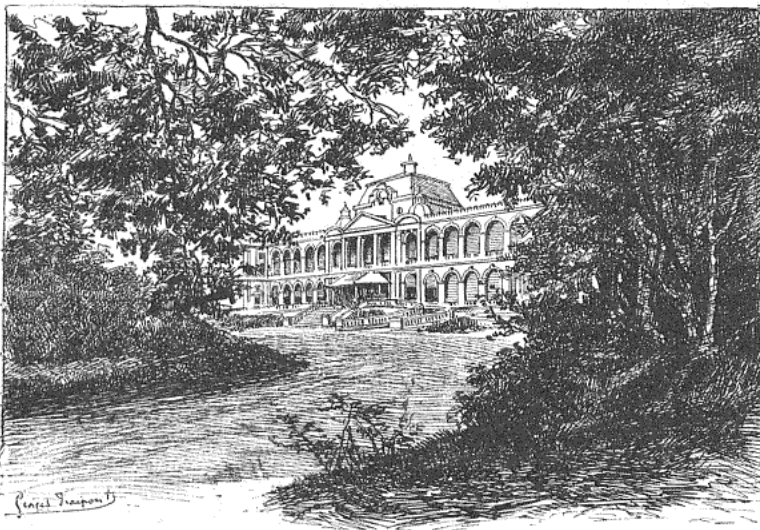
où les sentiments des Annamites pour les Chinois se révélaient, cependant, aux yeux des observateurs les moins attentifs. C'était lors des trois ou quatre grands incendies qu'il me fut donné de voir à Cholon. Le feu avait pris aux maisons chinoises, et il y trouvait un aliment tel qu'il fallait lui faire sa part et isoler le foyer en pratiquant de larges coupures dans les pâtés de maisons. Les tirailleurs annamites étaient chargés de ce travail de destruction, en même temps qu'ils assuraient l'ordre dans les rues. Ici et là, ils ne ménageaient pas les Chinois, hommes et choses. Tous ceux qui, dans la foule, s'approchaient d'eux ou ne se rangeaient pas assez vite sur l'ordre donné, étaient bousculés à plaisir, recevaient une grêle de coups de poing et de coups de crosse. Dans les maisons sacrifiées à l'incendie, les tirailleurs mettaient une joie véritable à détruire, brisant ce qu'il était facile d'emporter, s'efforçant d'agrandir la part du feu, toujours insuffisante à leur gré. Les officiers étaient plus occupés à surveiller leurs hommes, à empêcher les brutalités et les excès, qu'à toute autre besogne. Le rôle des pompiers dans les incendies de Cholon et dans ceux, plus rares, de Saigon est tenu par les soldats de la direction d'artillerie, par les marins et les ouvriers de l'arsenal, — la direction et l'arsenal disposant chacun d'une pompe à vapeur, — puis par les hommes spécialement embrigadés des congrégations chinoises. Ceux-ci manœuvrent les deux ou trois pompes à vapeur, plus puissantes que les nôtres, des usines de décorticage du riz. Ils apportent à l'organisation officielle une aide qui n'est pas à dédaigner. Leurs insignes les font plus respecter des tirailleurs que le commun des Célestes, sans les préserver absolument des bourrades.

Il y a aussi des Chinois à Saigon, et beaucoup, dans le grand et le petit commerce. A côté des magasins français qui ressemblent à ceux de nos villes de province, on voit la boutique chinoise plus modeste mais plus active. Tout ce que l'on vend chez les commerçants européens, avec d'autres choses encore, est vendu chez les Chinois; tout ce que l'on confectionne chez les uns est confectionné chez les autres. C'est une concurrence dont le consommateur profite. Pour les objets à bas prix, pour les travaux simples, la concurrence n'existe plus; le Chinois reste seul. Si l'on s'adresse à la couturière française, au tailleur, quand on veut avoir des vêtements soignés, une robe de promenade ou de dîner, un habit ou un smoking, à moins qu'on ne les ait fait venir de France, on commande aux Chinois les robes légères, les vêtements de toile. Blanchissage, repassage, raccommodage sont aussi leur lot exclusif. Ils sont des travailleurs ingénieux et précieux qu'aucune exigence ne rebute. Ils se plient à toutes les besognes. L'Annamite de Cochinchine ne les lui dispute pas. Le pays est trop riche, la vie est trop facile pour qu'il y ait la moindre âpreté dans la recherche du travail. Seule, l'augmentation de la population annamite que l'on constate pourrait amener un afflux vers les villes et faire reculer les Chinois. Mais, jusqu'ici, l'accroissement des terres mises en culture a été plus rapide encore que l'accroissement de la population; le phénomène n'a donc pas pu se produire.

Saigon est une belle ville tropicale, la plus gracieuse des villes d'Extrême-

Orient. Certains de ses monuments sont superbes; tous ont grande allure; les maisons sont en général fort coquettes, les rues bien ombragées, et le tout est noyé dans un océan de verdure. Vue d'un peu haut, des hunes d'un navire ou des tours de la cathédrale, Saigon apparaît comme un immense parc, d'où émergent quelques bâtiments trop vastes ou trop élevés pour disparaître sous les arbres. C'est le palais du Gouvernement général, les casernes, l'hôpital, l'hôtel des postes, l'hôtel du Lieutenant-Gouverneur, la douane, etc., qui luttent victorieusement encore contre l'ombrage envahissant s'élevant et s'étendant toujours, sous la poussée de sève que fournit la nature exubérante.

Le palais du Gouverneur général est vaste, imposant, la façade bien dégagée



Palais du Gouvernement à Saigon.

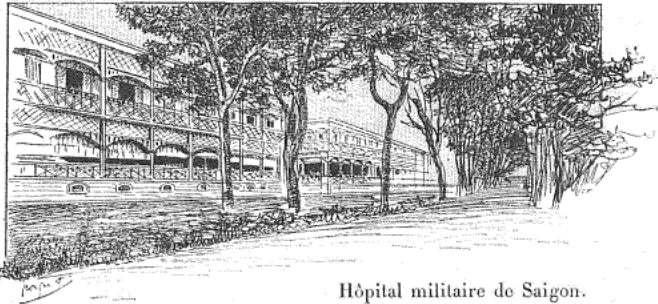
au milieu d'un parc dessiné de façon irréprochable. Les dispositions, les aménagements intérieurs sont largement et heureusement traités. Salle des fêtes, salons, salle à manger, vestibules, escaliers, galeries, appartements particuliers, bureaux, — tout y est spacieux,

décoré sobrement et avec goût, approprié à un climat où il faut pour vivre beaucoup d'air, beaucoup d'espace. On y peut recevoir dignement au nom de la France. Quand nous y sommes arrivés, en 1897, le palais sentait l'abandon où il était laissé depuis dix ans, depuis que le Gouverneur général, toujours au Tonkin qu'il administrait, n'habitait plus la Cochinchine que par exception, en passant et pendant quelques jours. La construction du palais datait de vingt-cinq ans environ, soit dix années après la conquête. Elle a absorbé, comme bien on pense, des sommes considérables, qui n'approchent pas de celles qu'on a coutume de citer, mais dont le total est très voisin de quatre millions de francs. Les gouverneurs de l'époque, les amiraux, ont voulu que ce travail fût une sorte de symbole de la puissance et de la durée indéfinie de l'occupation française en Cochinchine. Ils n'ont pas regardé à la dépense, et l'on ne peut pas dire qu'ils aient eu tort. L'existence d'un palais monumental a particulièrement sa raison d'être à Saigon, qui est sur l'une des grandes routes du monde, où une foule d'étrangers passent, où les vaisseaux de guerre des

grandes nations maritimes relâchent assez fréquemment, où il est possible d'offrir l'hospitalité aux plus hauts représentants des nations de l'Extrême-Orient et de l'Europe.

Je n'ai pas parlé de l'architecture extérieure du palais du Gouvernement général; on ne saurait la louer absolument comme il est permis de louer l'ordonnance générale du bâtiment. Les proportions de la façade sont belles, mais il y a des surcharges inutiles et une ornementation qui l'enlaidissent. Dans les colonies, où l'on dispose de peu de moyens, la beauté ne va qu'avec la simplicité. C'est par la belle proportion des lignes, le parfait équilibre de l'édifice qu'on l'obtient; les ornements ne peuvent que la gâter.

Deux monuments de Saigon, également fort beaux, bien appropriés au climat, où le grand effet produit est obtenu sans recherche apparente, sans complications de moyens en tout cas, sont ceux qui servent aux casernements de l'infanterie et à



Hôpital militaire de Saigon.

l'hôpital. Ils sont faits de briques et de fer, extrêmement légers, à jour en certaines de leurs parties. Ce sont des modèles du genre. L'hôpital en particulier, avec ses bâtiments immenses, ses jardins garnis d'arbres, de plantes et de fleurs, donne une impression de

beauté sereine qui doit rendre les souffrances plus supportables et la mort plus douce à ceux qui vont y mourir, en trop grand nombre, hélas!

L'hôtel de la douane, construit sur le bord du fleuve, devant le port même, est une vaste construction, bien située, solidement bâtie, d'une masse un peu lourde, mais de lignes élégantes. L'hôtel du Lieutenant-Gouverneur avait été construit pour être affecté à un musée. Comme il arrive souvent, il eût probablement assez mal répondu à sa destination première, tandis qu'il se prête on ne peut mieux à loger un haut fonctionnaire et son cabinet. Ce serait un bel hôtel, d'une certaine originalité de lignes, si l'on n'avait pas eu la singulière idée d'agrémenter sa façade de gigantesques et monstrueuses statues en simili-pierre. A signaler encore l'hôtel des postes, qui venait d'être terminé en 1897, dont l'extérieur est gracieux, l'intérieur vaste et commode, accueillant pour le public; le Palais de justice, massif et médiocre vu du dehors, parfait de dispositions intérieures; le bâtiment des travaux publics, vaste et bien proportionné, qui a été construit postérieurement.

La ville de Saigon compte une trentaine de mille habitants, dont environ quatre mille Européens, les troupes comprises, un nombre à peu près égal de Chinois, un millier d'Indiens ou de Malais. Ce sont les chiffres qu'on m'a donnés en 1897. La population a augmenté depuis; mais dans une assez faible proportion, le développement économique du pays semblant profiter surtout à Cholon. La popu-

lation de la Cochinchine entière s'accroît très rapidement, et elle peut être évaluée aujourd'hui à trois millions d'âmes. On l'estimait à deux millions ou deux millions et demi en 1897, quand aucun recensement n'avait été fait.

Saigon possède un Conseil municipal élu par les seuls habitants français et un maire élu par le Conseil municipal. Les revenus de la ville sont élevés, parce que l'administration de la Cochinchine lui abandonne la presque-totalité du produit des taxes directes. On ne peut pas dire qu'ils aient été toujours bien employés. Un personnel trop nombreux de fonctionnaires municipaux grève lourdement le budget, qui supporte encore des dépenses de luxe, quand certains travaux utiles, l'assainissement de la ville en particulier, ont été négligés. La faute en incombe beaucoup moins aux hommes placés successivement à la tête de la municipalité, qu'à une organisation illogique et vicieuse, qui ne pouvait que donner de mauvais résultats. Elle ne se différenciait, d'ailleurs, qu'en apparence de l'organisation politique et administrative de la Cochinchine, dont elle était une modalité, les mêmes hommes faisant fonctionner tous les rouages de cette machine extraordinaire.

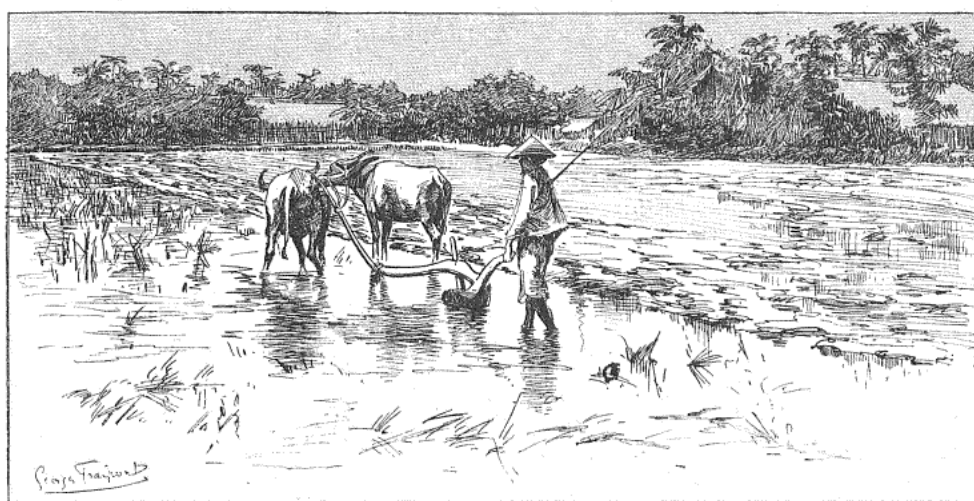
Organisation politique.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'avoir une conception plus curieuse, plus absurde, d'un gouvernement colonial, que celle qui avait été réalisée en Cochinchine et que j'y ai trouvée. On avait atteint, du coup, l'idéal du genre. La Cochinchine était assimilée à nos vieilles colonies de la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion; elle avait, comme celles-ci, représentation au Parlement français et assemblée locale élue. Je ne veux pas examiner ici ce que vaut l'organisation des vieilles colonies, si la constitution d'un pouvoir électif se concilie avec la représentation métropolitaine. Du moins peut-on expliquer l'existence d'une assemblée politique quasi souveraine dans un pays de suffrage universel, où tous les habitants, de race indigène ou de race française, sont également citoyens de la République, jouissent de l'intégralité des droits politiques.

En Cochinchine, rien de semblable; les indigènes sont des sujets de la France; ils ne sont pas citoyens français. D'autre part, le pays ne deviendra jamais une colonie de peuplement, nos compatriotes ne pouvant y vivre indéfiniment et s'y reproduire. Le nombre même des colons sera toujours très limité. En 1897, sur deux mille citoyens français au plus que renfermait la Cochinchine, on en comptait quinze cents qui vivaient du budget, et parmi les cinq cents autres un certain nombre n'étaient pas sans attaches officielles. Ainsi, sur une population de trois millions d'individus, il n'y avait pas deux mille électeurs, et les trois quarts d'entre eux étaient des fonctionnaires. C'est ce qu'on appelait le suffrage universel!

Cette majorité d'agents salariés élit un représentant de la Cochinchine à la Chambre des députés; elle nomme l'assemblée législative de la Colonie, le *Conseil*

colonial. On pourrait objecter que ce conseil renferme des membres annamites, des délégués de la Chambre de commerce et du Conseil privé. En fait, les membres élus par le corps électoral cochinchinois étaient les maîtres du Conseil; les autres fractions de l'assemblée n'avaient qu'à suivre, et elles s'inclinaient sans murmurer. Le Lieutenant-Gouverneur, qui était placé sous l'autorité du Gouverneur général de l'Indo-Chine, mais qui ne recevait de lui d'ordinaire que des instructions très vagues, avait à se tenir en équilibre sur une corde raide. D'un côté le Conseil colonial, maître dans la Colonie, de l'autre le Député agissant à Paris et se faisant écouter au Ministère. Ce Député, comme le Conseil, était l'élu des fonctionnaires dont le Lieutenant-Gouverneur était le chef. Si habile et si souple que fût celui-ci, eût-il



Labourage des rizières en Cochinchine.

abdicé toute volonté, toute autorité aux mains des véritables maîtres de la Cochinchine, il était obligé d'exiger quelque travail de son personnel, de maintenir l'ombre d'une discipline, de réprimer les écarts trop scandaleux; il avait des chefs de services auxquels ce minimum d'obligations s'imposait aussi. Si peu qu'il fit ou qu'il laissât faire, le Lieutenant-Gouverneur avait les agents placés sous ses ordres pour adversaires, et pour adversaires tout-puissants. On n'était élu qu'à la condition de le critiquer et de le combattre, et rien ne pouvait résister aux élus!

Le tableau de la situation ne serait pas complet si l'on n'ajoutait que le Conseil colonial possédait cette omnipotence, d'une part, parce qu'il avait le Député et par suite le Ministre pour complices, ensuite parce qu'il disposait des ressources de la Colonie, parce qu'il votait le budget. On saisit toute la beauté du système : une majorité d'agents appointés par le budget réglait les dépenses à faire et décidait des impôts à percevoir. Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le proverbe. Comment l'argent des contribuables eût-il été mieux employé qu'en créations d'emplois nouveaux qui appelaient de nouveaux électeurs, et en largesses au personnel

des administrations et à leurs amis ! La logique des choses voulait que la préoccupation fût là et pas ailleurs.

Lorsque j'étais en France, je connaissais l'organisation de la Cochinchine et certains des abus qu'elle engendrait. J'appris beaucoup à la voir de près, dans la simplicité de son fonctionnement. C'était mieux encore qu'on ne pouvait l'imaginer. Tout le pouvoir malfaisant, anarchique, créé par les institutions, à côté et au-dessus de l'autorité du Gouverneur, était concentré dans les mains d'un homme intelligent et habile, M. Blanchy. Il avait formé autour de lui un parti, facile à maintenir en épousant ses passions, en satisfaisant ses appétits. Bien entendu, le mot *parti* ne signifie pas qu'il y avait entre ses membres aucune idée commune, aucun lien politique. De politique il n'était question jamais. Quelle politique pouvait-on faire à Saigon, et en quoi les divisions dans le Parlement métropolitain intéressaient-elles les fonctionnaires de la Cochinchine ? On votait pour M. Blanchy et les amis de M. Blanchy au Conseil colonial et à la municipalité de Saigon ; on votait pour le candidat de M. Blanchy à la Chambre des députés. Il suffisait, pour être maître ainsi de toute la machine gouvernementale et administrative, d'avoir de sept cents à huit cents électeurs fidèles qui assuraient la majorité. On les avait ; on les tenait individuellement ; on les encadrait ici et là de quelques hommes à tout faire ; on s'assurait l'avenir en veillant au recrutement du personnel administratif, qui n'était autre que le personnel électoral.

Un premier groupe d'électeurs disciplinés, qui jamais ne se séparaient, était tenu bien en main par l'intermédiaire de cinq ou six chefs qui faisaient circuler, le moment venu, un mot d'ordre toujours obéi ; c'était le groupe des nègres de l'Inde. Les Hindous de nos établissements du golfe du Bengale ne sont pas régis par les lois françaises, mais ils sont Français tout de même ; ils sont citoyens et électeurs. Ceux que nous avons en Cochinchine, au nombre de trois cents au moins, étaient pour la plupart de braves gens, sans instruction, à l'intelligence peu développée, auxquels le dernier des Annamites en eût remontré aisément. Les Hindous étaient citoyens à Saigon comme à Pondichéry ; ils prenaient part, avec les Français, sur le même pied qu'eux, à toutes les élections. Les Annamites, dans leur propre pays, n'étaient pas citoyens, ne votaient pas. Ils s'en étonnaient, pour ne pas dire plus, car s'ils consentent à reconnaître que les hommes de race blanche ont sur eux une supériorité intellectuelle, ils considèrent les noirs comme leur étant inférieurs en intelligence et en courage. Et ces *jaunes* nous reprochaient la préférence inexplicable donnée aux *noirs*. Il fallait toute leur douceur, toute la philosophie dont ils sont doués, la crainte aussi de la force française, pour qu'ils ne jetassent pas les « citoyens » hindous à l'eau, histoire de les envoyer revoir leur patrie.

Les Hindous pouvaient être tranquilles. Non seulement ils étaient protégés dans leur vie et dans leurs biens, comme ils avaient le droit de l'être, mais ils étaient encore chéris et choyés ; ils représentaient le noyau solide du parti, de la *clientèle* de M. Blanchy. Ils pouvaient rester et faire venir d'autres de leurs compatriotes. La municipalité de Saigon, dont M. Blanchy était le chef, comme il était président du Conseil colonial, ouvrait pour eux largement les cadres de la police municipale, du

personnel inférieur de la voirie. Le Lieutenant-Gouverneur devait recruter, lui aussi, bon nombre d'Hindous; on avait des candidats à lui fournir, et il ne pouvait pas résister au Président du Conseil colonial. L'Hindou est d'ailleurs un fonctionnaire au titre *européen* et non pas asiatique. Il coûte tout aussi cher; il a sa solde d'Europe et le supplément colonial qui la double. Tous les trois ans, il a droit à un congé de six mois pour aller rétablir sa santé, que le climat asiatique a dû certainement éprouver. La règle applicable aux fonctionnaires français, et tout à fait nécessaire pour eux, est appliquée à des nègres nés dans la presqu'île voisine de la presqu'île indo-chinoise, sous la même latitude. C'est une dérision! Mais les nécessités électorales le veulent, et il n'y a qu'à s'incliner.

Aux trois cents et quelques électeurs hindous, bataillon sacré du parti, qui marche sans discuter et n'a pas besoin de comprendre, il est indispensable d'ajouter un fort contingent de fonctionnaires européens. On en a dans les différents services, et on fait assez de sacrifices pour tous, avec l'argent des contribuables, pour croire à leur bon concours. Cependant, le Français est indiscipliné; il est tenté de l'être plus en Indo-Chine qu'en France; il s'y montre particulièrement frondeur, et cela s'explique et s'excuse, parce qu'il souffre du climat, a de fréquents malaises, est sérieusement atteint quelquefois, se sent menacé dans sa vie comme il ne le serait pas sous le ciel de France. Si donc il est agréable avant tout au fonctionnaire de donner des leçons à ses maîtres, il ne lui déplaît pas, à l'occasion, d'en donner à ses serviteurs. Qu'il ne vote, dans toutes les élections, que pour des candidats hostiles au Gouvernement, aux chefs de services qui veulent être des chefs et diriger, cela va de soi; mais il peut bien voter aussi contre ceux qui l'ont servi la veille. Il y a toujours, lorsqu'on attaque, une surenchère qui séduit: dans une pareille voie, pourquoi s'arrêter? La violence et l'absurdité n'ont pas de limite. Donc, il faut se garder contre l'infidélité possible des électeurs et avoir une clientèle solide, disciplinée comme le sont les Hindous.

M. Blanchy l'avait trouvée dans un service de la Colonie, les Douanes et Régies, qui possédait un grand nombre de petits agents, assez mal payés, n'ayant aucune sécurité pour l'avenir. En leur promettant beaucoup, en leur donnant un peu de temps en temps, en les soulevant contre la « dureté » de leurs chefs, on pouvait en enrégimenter la plus forte partie. D'autant mieux que les règles d'admission étaient assez larges pour qu'on ne laissât entrer dans le corps que des *clients*, des gens qu'on tirait de la misère, sachant qu'on pourrait compter sur eux ensuite.

Le recrutement du personnel des Douanes et Régies était légendaire en Cochinchine. J'eus une idée de ce qu'il devait être dès les premiers jours de mon arrivée. Je demandai des renseignements, à une personne qui s'occupait du théâtre de Saigon, sur les troupes qui venaient jouer chaque année pendant la saison d'hiver. Il y avait, en plus des acteurs et des actrices, deux ou trois douzaines de figurants, pauvres hères aux mines invraisemblables, qui faisaient pitié.

— Et ces malheureux arrivent de France, eux aussi? demandai-je.

— Oui, ils sont venus avec le reste de la troupe; mais ils ne coûtent pas très

cher au directeur; on les fait voyager comme passagers de pont et on ne les paie pour ainsi dire pas.

— Et comment trouve-t-on des hommes capables de faire un pareil métier, dans ces conditions?

— C'est qu'ils savent avoir des chances de se placer ici.

— Ils trouvent des emplois?

— Beaucoup d'entre eux entraient jusqu'alors dans notre grande administration financière, le service des Douanes et Régies, avec la protection du maire de Saigon.

Inutile de dépeindre mon étonnement et de dire mon incrédulité. Eh bien! j'avais tort; si l'affirmation était exagérée, elle n'était pas absolument inexacte. M. Blanchy avait beaucoup de bienveillance pour les solliciteurs, et sa recommandation tenait lieu de tout titre, de toute compétence, de toute garantie morale. Dans le candidat à une fonction publique, il ne voyait que le candidat électeur. Le dévouement suffisait à bien remplir l'emploi.

Avec un contingent de douaniers ainsi recrutés, les agents de la municipalité de Saigon et la phalange hindoustannique, le parti était organisé; il avait la majorité assurée dans tous les scrutins. Cela était si bien établi que personne, en dehors de la coterie ainsi formée, ne s'occupait d'élections. Les commerçants, les colons ne votaient pas, n'osaient pas protester. Les uns avaient leur clientèle à sauvegarder, les autres redoutaient l'hostilité de l'Administration.

Le Conseil colonial s'occupait de ses électeurs fonctionnaires, mais il ne s'oubliait pas lui-même. Il y eut des moments où tous les conseillers, sans exception, étaient successivement l'objet d'un vote du Conseil leur concédant d'inappréciables profits. A d'autres époques, ce n'étaient pas tous les membres de l'Assemblée qui vivaient du budget, mais il y en avait toujours bon nombre. L'entreprise d'une longue route prolongée d'année en année, exécutée sans contrôle, donnait à l'un d'eux des bénéfices réguliers; un autre avait, comme médecin des fonctionnaires de la Colonie en résidence à Saigon, de sérieux émoluments; un troisième était médecin des services municipaux; un quatrième avait les fournitures de papeterie et d'imprimerie... Les électeurs ne pouvaient être seuls à bénéficier du régime; les élus avaient bien le droit de prendre leur part. Pour les uns et pour les autres, les indigènes payaient sans rien dire; on ne les consultait pas.

Tout cela est déjà de l'histoire ancienne; c'est pourquoi j'en parle si librement. La plupart de ceux que j'ai vus au Conseil colonial, en 1897, sont morts ou ont disparu. M. Blanchy lui-même, sur qui le climat de la Colonie ne semblait pas avoir de prise et qui passait à peu près chaque année quelques mois en France, a été emporté par la maladie peu de temps avant mon départ définitif de l'Indo-Chine. Je ne nourrissais à son endroit aucun mauvais sentiment. Il avait fait tout ce qu'il pouvait pour entraver l'exécution du plan de réformes que j'avais entrepris; son opposition s'était exercée d'abord de façon discrète, puis ouvertement, puis violemment contre moi, soit à Saigon, soit à Paris. En dernier lieu, vaincu, impuissant, il avait eu des accès de colère et de rage. J'en percevais les échos sans en être ému, sans dévier un seul instant de la route que je m'étais tracée, sans ralentir ou accé-

lérer la marche, faisant à l'heure prévue le nouveau pas en avant nécessaire vers l'organisation que je m'étais promis de réaliser. Faut-il ajouter que je n'en voulais aucunement à M. Blanchy ni du mal qu'il avait fait autrefois, ni de sa résistance à mon action? Sa volonté y avait une moindre part que la situation contraire au sens commun que d'autres avaient créée. Il était le syndic d'intérêts particuliers, d'appétits insatiables; la fonction que j'exerçais faisait de moi le défenseur de l'intérêt général, de l'intérêt de la Colonie et de l'intérêt de la France. Comment ne ne nous serions-nous pas heurtés? Ce qui s'est produit avec M. Blanchy à Saigon, s'est produit avec d'autres au Tonkin, un peu sur tous les points de l'Indo-Chine, et en France même. Ils ont succombé les uns et les autres. C'est que la lutte n'était pas égale. Quand on a le pouvoir, qu'aucune préoccupation particulière ou personnelle ne vous assiège, qu'on est guidé par le seul souci du bien public, il faudrait être singulièrement maladroit pour ne pas triompher. Je dois dire, toutefois, que ces résistances m'ont fait perdre du temps, au début surtout. On m'a accusé parfois, bien à tort, d'avoir été trop vite, d'avoir fait trop de choses. Pendant longtemps, au contraire, j'ai été obligé d'agir avec lenteur, avec une extrême prudence. Les obstacles à la marche étaient nombreux; je ne pouvais les aborder tous à la fois; il fallait éviter de provoquer la formation d'une coalition d'intérêts qui eût rendu la tâche difficile, sinon impossible. Même pour les solutions arrêtées d'ensemble, portant sur des questions différentes ou n'intéressant pas les mêmes parties de l'Indo-Chine, réalisables par conséquent sans difficulté au même moment, il fallut les sérier, faire la preuve d'un premier succès avant de passer à la seconde mesure, aller pas à pas sans que la force des choses y contraignît, mais parce qu'il fallait user la mauvaise volonté des hommes.

M. Blanchy jouissait en France, dans le monde colonial, d'une haute réputation que je connaissais. Elle résultait surtout du pouvoir qu'il avait réussi à prendre en Cochinchine, mais aussi de l'impression que faisaient sa grande réserve, la précision de son langage. C'était assurément un homme intelligent et habile; ce n'était pas un homme de premier plan. Il n'était pas possible de l'élever au-dessus du milieu où il avait vécu, de le sortir des conceptions étroites que les circonstances l'avaient conduit à envisager. Je l'ai tenté, et j'aurais préféré faire avec lui en Cochinchine ce qui a été fait contre lui. Il est des choses qu'il comprenait, qu'il acceptait, mais sans voir l'idée générale de laquelle elles procédaient, ni les conséquences qu'elles entraînaient fatalement. Il venait assez fréquemment au Gouvernement général pendant les premiers mois de mon séjour à Saigon, et j'ai perdu bien vite mes illusions sur son compte. Avec la différence résultant des milieux, il pouvait être comparé au petit politicien d'arrondissement à qui les affaires du pays n'apparaissent qu'à travers les passions locales, les intérêts électoraux, et qui ne s'intéresse vraiment qu'à la nomination des percepteurs et des cantonniers. Je suis convaincu que l'intelligence de M. Blanchy eût valu mieux que cela; le rôle qu'il jouait, la sphère dans laquelle il se mouvait l'avaient rétrécie.

Si je l'avais promptement jugé, il ne tarda pas, de son côté, à se convaincre qu'il n'y avait, en aucune manière, à compter sur moi pour les solutions relatives

au personnel des services publics qui lui tenaient surtout à cœur. Je ne pouvais, sur ce point, que me montrer intransigeant. L'indiscipline, l'anarchie régnaient dans les administrations de la Cochinchine à un degré qu'il serait difficile d'atteindre ailleurs. On en aura une idée par l'exposé que me fit de l'état de son administration, au mois de mars ou d'avril 1897, le Directeur des Douanes et Régies. C'était un fonctionnaire de la Douane métropolitaine détaché en Cochinchine. Il connaissait bien son service, avait eu en France d'excellentes notes, était probe et droit, plein de bonne volonté, mais s'avouait débordé et découragé.

— Mon personnel, me disait-il, m'échappe complètement. Il est recruté de la façon la plus scandaleuse, parmi les pires éléments qui échouent dans la Colonie. Je ne suis pas consulté sur les nominations faites, ce qui est grave; mais ce qui est plus grave encore, c'est que l'avancement ne dépend pas de moi. On fait les promotions, en dehors de mes propositions et de mes notes, d'après les recommandations de qui vous savez. C'est le favoritisme et rien autre qui dicte les mouvements du personnel.

— Cela changera, et promptement.

— Hélas! je ne puis y croire. Vos prédécesseurs ont eu le même désir. Du reste, ce n'est pas tout que de ne pas pouvoir récompenser chacun suivant son mérite et les services qu'il rend, de voir les mauvais arriver aux dépens des meilleurs; je n'obtiens même pas qu'on punisse les fautes les plus sérieuses, les actes d'indiscipline les plus criants...

— Comment cela se peut-il?

— Les propositions que je fais en ce sens n'ont pas de suite. Les intéressés sont prévenus par les employés de mes bureaux de la mesure qui les menace et, avant que mon rapport soit arrivé au Lieutenant-Gouverneur, on est intervenu près de lui; il a dû promettre de ne pas punir. J'ai un *dessous* de plus, je n'en suis pas à les compter, et l'agent coupable me nargue; le personnel se rit de moi.

— Vous pouvez être assuré qu'il n'en sera plus ainsi dorénavant.

— Je vois bien que vous le voudriez; mais cela est impossible. M. Armand Rousseau a cru, comme vous, qu'il réagirait efficacement; il a résisté un temps, puis les choses ont repris leur cours. Comment voulez-vous qu'un Lieutenant-Gouverneur coure le risque de se casser les reins? Le Gouverneur général, lui, a bien d'autres chats à fouetter, il n'est pas sur place; le Tonkin est loin d'ici. Et puis, pourrait-il garantir au Lieutenant-Gouverneur que, sur l'intervention du Conseil colonial et du Député, le Ministre ne le sacrifiera pas? Non, honnêtement, il ne peut lui donner cette garantie. Alors?...

— Vous verrez que la situation changera, qu'il est possible de couvrir le Lieutenant-Gouverneur par des instructions formelles, impératives, et de tenir la main à leur exécution.

— Permettez-moi de vous dire, monsieur le Gouverneur général, que vous auriez tort de le tenter. Le dernier essai fait nous a exposés aux coups qu'on ne nous ménage pas, et la situation, après son échec, s'est encore aggravée. Le personnel de mon service est en révolte ouverte contre moi; certains agents m'attaquent

violemment, non pas seulement dans les cafés, ce qui serait peu de chose, mais publiquement, dans les journaux, au vu et au su de tous.

Et le Directeur tira de sa serviette un journal; il me lut quelques lignes d'un article où il était pris à partie.

— Je connais l'agent qui l'a écrit, me dit-il; son pseudonyme ne trompe personne; c'est comme s'il avait signé. Vous voyez où nous en sommes.

— Ça changera, je vous en réponds.

— C'est malheureusement impossible.

— Ayez confiance.

— Je ne puis pas.

La lutte pour le rétablissement du bon ordre et de la discipline, dans les conditions où elle se présentait, n'était pas possible avec des collaborateurs aussi peu combattifs ou aussi complètement découragés. Je changeai le sujet de notre entretien et demandai au Directeur des Douanes cochinchinoises s'il n'avait pas quelque ambition, s'il n'existait pas, en France, un poste qu'il désirât. Ses désirs connus, je commençai peu après des démarches pour lui faire donner satisfaction, en vue de lui substituer un homme, non seulement décidé à agir suivant mes ordres, mais y mettant du sien et ayant foi dans le résultat.

J'ai beaucoup parlé du Président du Conseil colonial, M. Blanchy, parce qu'il était, en 1897, le véritable maître de la Cochinchine. Il y avait d'autres hommes de valeur dans la Colonie; il y en avait même qui conservaient le souci de l'intérêt général et que l'exploitation organisée d'un pays qui suait, pour ainsi dire, la richesse, navrait au dernier point. Tel était le cas du Président de la Chambre de commerce de Saigon, M. Rolland, un homme de valeur et de grand bon sens. Il était Agent général de la Compagnie des Messageries maritimes. Ancien officier de marine, il avait eu une brillante carrière militaire trop tôt interrompue. Tout jeune enseigne de vaisseau, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur pour les travaux remarquables qu'il avait produits. Lieutenant de vaisseau en 1870, il est débarqué, envoyé à l'armée du Nord et choisi par le général Faidherbe pour faire partie de son état-major. Sa conduite dans les batailles où l'armée de Faidherbe contribua à sauver l'honneur de nos armes lui valut la croix d'officier. Des raisons toutes personnelles lui avaient fait quitter la marine nationale, où ses qualités intellectuelles, jointes à sa vigueur physique et à ses débuts exceptionnellement heureux, lui assuraient l'accès aux plus hauts grades. Il était entré, comme commandant de paquebot, à la Compagnie des Messageries maritimes, dont il était devenu le représentant à Saigon. Il occupait ce poste depuis une dizaine d'années déjà. Président de la Chambre de commerce, M. Rolland avait donné aux travaux de cette Compagnie un sérieux, une hauteur de vues qui lui faisaient le plus grand honneur.

La Chambre de commerce souffrait de la situation que la politique faisait à l'Indo-Chine; mais l'autorité du Conseil colonial, qui disposait de l'Administration, était à tel point établie, que la Chambre avait refréné toute velléité de résistance, d'indépendance même, et qu'elle s'associait aux vœux du Conseil colonial tendant

à maintenir le *statu quo* politique et administratif, en l'aggravant encore. Du jour où elle sentit que le Gouvernement de la Colonie était résolu à être lui-même et lui tout seul le Gouvernement, la Chambre de commerce s'affranchit de cette subordination et elle apporta son concours aux œuvres d'intérêt général qui allaient être entreprises. Je n'eus qu'à me louer des sentiments de la Chambre, de l'excellent esprit qui animait ses discussions, et je dois citer, à côté du nom de M. Rolland, ceux de deux des membres de la Compagnie, devenus présidents l'un et l'autre, après le départ de l'Agent général des Messageries maritimes; ce sont MM. Blanchet et Schneegans. M. Blanchet est mort bien malheureusement, en 1902, après avoir occupé pendant peu de mois la Présidence de la Chambre de commerce.



Repiquage du riz en Cochinchine.

M. Schneegans, actuellement en fonctions, est digne de ses deux prédécesseurs. Il maintiendra certainement les heureuses traditions de la Chambre.

M. Rolland avait toujours protesté, dans la mesure où cela lui était possible, contre l'absence de tous travaux publics sérieux dans la Colonie, contre l'abandon dans lequel on laissait le port de Saigon, sans aménagements, sans outillage. A un moment donné, dans la visite que je fis à la Chambre de commerce, au lendemain de mon arrivée, la conversation porta sur la question du port de commerce. Le Président me faisait entendre ses doléances.

— Je suis seul à me préoccuper de ces questions, me dit-il, et j'ai toujours prêché dans le désert.

— Désormais nous serons deux.

— Vous et moi!... Je gage que ça suffira à faire la majorité, répliqua-t-il en riant.

M. Rolland a eu raison; « ça a fait la majorité », puisque le port de Saigon est

aujourd'hui en pleine construction, qu'il est en passe de devenir le mieux outillé et le mieux aménagé de tous les ports de l'Extrême-Orient.

Mon prédécesseur, M. Armand Rousseau, pris comme l'étaient jusque-là les Gouverneurs généraux par l'administration du Tonkin, n'avait pas pu s'occuper beaucoup de la Cochinchine. Ce qu'il avait tenté pour y remettre un peu d'ordre lui avait créé les plus grands soucis. Il était en conflit avec le Conseil colonial; le Député et M. Blanchy avaient directement saisi le Ministre des Colonies de l'incident. Le Gouverneur général en avait été réduit à plaider devant le Ministre. Tout le dossier de cette affaire m'avait été remis à Paris, lors de ma nomination, et j'avais été désolé et humilié du rôle auquel mon prédécesseur avait été réduit.

Le plus curieux était la conclusion qu'on avait tirée du conflit. Si peu gênante que soit la tutelle du Gouverneur général, elle paraissait encore trop lourde au Député et au Conseil colonial de la Cochinchine, puisqu'il était démontré qu'elle cessait, par instants, d'être nominale. Il fallait donc la faire disparaître complètement, briser le lien légal qui unissait la Cochinchine aux autres parties de l'Indo-Chine, conquérir l'autonomie de droit puisqu'on l'avait presque en fait. De cette façon, les choses iraient désormais plus simplement : le Lieutenant-Gouverneur qui, n'étant plus subordonné, s'appellerait Gouverneur, serait en tête à tête avec le Conseil colonial représenté à Paris par le Député, ne pourrait plus avoir la velléité de se couvrir de personne et serait bien décidément l'agent soumis du petit corps électoral dénommé par antiphrase suffrage universel.

Près du Ministre, M. André Lebon, on faisait valoir d'autres arguments. C'était la dignité du Gouverneur général qu'il fallait sauvegarder. Elle se perdait dans les difficultés, les différends qui naissaient entre le Conseil colonial de Cochinchine et l'Administration; alors que toutes ces affaires lui étaient closes, qu'il ne pouvait pas s'en occuper, pourquoi lui faire endosser des responsabilités inutiles et dangereuses? Le jeu était bien présenté, par un partenaire malin; le Ministre, ingénument, coupa dans le pont. Un décret fut préparé qui donnait un Gouverneur particulier à la Cochinchine, enlevait au Gouverneur général de l'Indo-Chine toute action et tout contrôle sur le budget et sur le personnel. La correspondance directe entre la Cochinchine et le Ministère était rétablie, sauf des exceptions sans intérêt. En fait, la Cochinchine devenait une colonie distincte, séparée du reste de l'Indo-Chine.

M. André Lebon me parla du projet et me présenta le texte du décret à notre première entrevue, en décembre 1896. Je lui demandai s'il tenait la question pour résolue, car cela pourrait changer ma détermination.

— En aucune manière, me répondit-il. Vous l'étudierez et me donnerez votre avis. Ce n'est qu'une solution conforme à votre proposition qui pourra être prise.

Je ne trouvai dans le dossier aucune appréciation personnelle de M. Armand Rousseau sur le projet préparé, aucune étude faite sur place, par les services du Gouvernement général, des avantages et des inconvénients de la séparation méditée. Sans me rendre compte encore de toutes ses conséquences malheureuses, je me défiais et ne voulais pas donner d'avis immédiat. Malgré les objurgations du Député



Paillottes saigonnaises.

de la Cochinchine, M. Le Myre de Vilers, qui me pressait, « dans mon intérêt », d'apporter le décret à ses électeurs, « comme don de joyeux avènement », je réservai mon opinion jusqu'au jour où j'aurais pris possession de mes fonctions et où je pourrais me prononcer en toute connaissance de cause.

Il ne me fallut pas de longs jours passés à Saigon pour être fixé. J'envoyai au Ministre un rapport nettement opposé au projet préparé, ainsi qu'à toute modification en ce sens à une situation déjà assez peu favorable à l'intérêt public.

Dès ce moment, je résolus de passer à Saigon une grande partie de mon temps pour des raisons diverses sur lesquelles j'aurai à revenir et aussi et surtout, puis-je dire, pour remettre les choses en place en Cochinchine, rendre confiance aux chefs de services, ramener la discipline dans le personnel, préparer les transformations que j'avais en vue. C'était là que je devais rencontrer le maximum de résistance; il fallait être sur place pour l'atténuer d'abord, la briser ensuite s'il était nécessaire.

Ma présence devait donner de la force et de l'espoir aux hommes qui ne faisaient pas partie de la petite coterie présentement maîtresse de tout et qui étaient, par suite, traités en suspects. Tel était le cas du Président de la Chambre de commerce, M. Rolland, dont je viens de parler; celui, aussi, d'un avocat planteur, M. Pâris, qui consacrait une bonne part des profits qu'il tirait de sa profession d'avocat à mettre des terres en culture. Il avait fondé une association de planteurs et en était le président. C'était un homme au jugement droit, à l'esprit indépendant, qui ne croyait pas que l'exploitation de la colonie au profit exclusif d'un syndicat de petits intérêts fût le dernier mot de l'œuvre de colonisation et de civilisation entreprise par la France. La réserve qu'il observait n'empêchait pas qu'il fût considéré comme un ennemi. Un ennemi aussi, l'ancien maire de Saigon, M. Cugnac, avocat comme M. Pâris, probe et indépendant comme lui.

J'aurais plaisir à citer tous ceux que j'ai connus et estimés; mais le lecteur pourrait trouver l'énumération fastidieuse; alors surtout qu'il me faut bien dire un mot, avant de quitter la Cochinchine, des personnages officiels qui s'y trouvaient en 1897 et que j'ai laissés jusqu'ici dans l'ombre. Le Lieutenant-Gouverneur était

M. Ducos, ancien Procureur général, un parfait honnête homme, un peu timoré et d'une froideur de glace.

Il n'était pas commode de l'ouvrir, de connaître sa pensée. Lui non plus ne semblait pas avoir confiance dans le succès de tentatives faites pour replacer le pouvoir où il devait être, pour rendre à l'Administration son indépendance. S'il était possible de lui confier un autre poste qui le satisfît, mieux valait avoir un homme neuf pour la besogne nouvelle à entreprendre.

Militaires et Marins.

A mon arrivée, j'avais fait la connaissance du Général commandant la brigade de Cochinchine, le général Chevallier, un homme aimable, intelligent et fin, droit comme son épée, chef bienveillant mais énergique, capable de remplir simplement le devoir le plus lourd. L'impression favorable qu'il m'avait faite à première vue fut pleinement confirmée quand j'eus l'occasion de le connaître par une longue collaboration et d'apprécier ses grandes qualités.

La marine de Cochinchine avait à sa tête le capitaine de vaisseau Douzans, un des héros de la campagne de l'amiral Courbet dans les mers de Chine. Il avait, avec une tranquille audace, torpillé et détruit un grand croiseur chinois. Depuis peu en Cochinchine, il souffrait déjà du climat, et son caractère s'en ressentait. Il était renfermé et morose. Son état maladif nuisait aussi à son activité, et dans un moment où un grand élan fut imprimé à l'organisation de la défense de la Colonie, il ne donna pas le concours qu'on aurait pu attendre de lui en son état normal. Cet officier, sur lequel la Marine comptait avec raison ne devait malheureusement pas revoir la France. Il résista tant qu'il put à un rapatriement chaque jour plus nécessaire. Quand il s'embarqua, il était trop tard; on dut le mettre à terre, à Djibouti, où il mourut.

Son chef d'état-major en Cochinchine, son *adjudant de division*, pour employer le titre officiel, était le commandant Delaruelle, bien connu dans tout l'Extrême-Orient; il y a passé sa vie presque entière. Ce que le commandant Douzans ne pouvait plus fournir d'activité et d'entrain était donné par le commandant Delaruelle. Rien ne le rebutait; rien ne lui coûtait. Il était toujours prêt à tous les travaux, à toutes les corvées. Avec cela, l'homme le plus aimable, le plus gai, le plus spirituel qui soit. Il faisait de l'esprit souvent à ses propres dépens, jamais au détriment du prochain. Le commandant Delaruelle n'avait pas quitté la Cochinchine depuis six mois qu'on le voyait reparaitre dans les mers de Chine aux côtés de l'amiral Courrejolles. Rentré en France avec son chef, il a certainement trouvé, depuis lors, le moyen de repartir pour les mêmes parages. Ce marin ne peut pas vivre plus longtemps hors des mers de l'Asie que le poisson hors de l'eau; c'est devenu son élément.

Au mois de février 1897, deux des bateaux de l'escadre d'Extrême-Orient, dont le vaisseau-amiral, étaient à Saigon. Le contre-amiral La Bédollière commandait; il remplaçait le contre-amiral de Beaumont, rentré en France depuis peu, après avoir assisté aux péripéties de la guerre sino-japonaise. Le pavillon de l'amiral La Bédollière, comme l'avait été celui de son prédécesseur, devait être arboré sur le cuirassé *Bayard*, alors au bassin, en réparation depuis des semaines. Le *Bayard* était un glorieux bateau; mais la gloire et les ans l'accablaient, et il lui fallait une sérieuse réfection pour entreprendre une nouvelle croisière. Encore n'était-il pas bien certain que l'arsenal de Saigon arriverait à lui donner assez de vie et de force pour le faire marcher longtemps. L'amiral La Bédollière était plus fier du passé de son navire que de son présent. Un cuirassé de bois, minuscule, qui avait fait trop parler de lui quinze ans auparavant pour cacher son âge, c'était une médiocre représentation de la marine française en Extrême-Orient. Surtout que les Anglais avaient conduit dans les mers de Chine une foule de beaux navires, et que pour la première fois, ils venaient d'y amener un de leurs cuirassés de quinze mille tonnes, le *Victorious*. Ça avait failli, il est vrai, ne pas leur réussir; le cuirassé avait fait quelques façons pour passer le canal de Suez, et un moment on avait pu le croire perdu. Il s'en était tiré, et il était là, et d'autres moins gros, mais d'un tonnage double encore du *Bayard*, se groupaient autour de lui.

Notre vieux petit cuirassé démodé ne pourrait être montré nulle part, et c'était bien ce qui chagrinait le bon amiral. Jusqu'à la façon qu'avait le bateau de se présenter lui paraissait ridicule. C'était un vieux marin que le *Bayard*, fier de lui, haut de bord, d'un tirant d'eau excessif.

Un bateau dont la masse
Soulève, quand il passe,
Le fond de l'Océan.

Et sur cette haute coque d'un autre âge, une gigantesque mâture faite pour recevoir toutes les voiles du monde, que lui auraient enviée les frégates de Nelson. Le *Bayard* portait cela orgueilleusement, l'imposait aux yeux de tous, en barrait le ciel. Un vieillard qui exhiberait de nos jours une perruque à marteaux, la produirait partout, en encombrerait tout le monde, ne serait pas plus grotesque. C'était à tenir la pleine mer toujours, ou à se réfugier dans quelque petit trou de la côte où l'équipage mourrait d'ennui et son amiral également! Pour écraser encore celui-ci et pour qu'aucun de ses visiteurs n'ignorât la gloire passée du *Bayard*, dans son salon, en bonne place, s'étalait une large plaque de cuivre brillant avec bordure noire et grosses lettres noires. Elle rappelait que l'amiral Courbet était mort là, treize ans plus tôt. Ce « frère, il faut mourir », qui lui était répété à toutes les heures du jour, agaçait prodigieusement l'amiral La Bédollière. Je reçus ses doléances; je partageais ses regrets de voir notre marine si insuffisamment représentée en Extrême-Orient.

Ce n'était pas ce qu'avait alors l'Indo-Chine qui aurait ajouté, en cas de guerre, quoi que ce fût de forces à celles si réduites de l'escadre. Nous ne possédions pas

un navire en état de faire figure en mer. Nos canonnières de bois, si elles avaient eu en face d'elles un adversaire sérieux, n'auraient pu que se ramasser dans les ports et rendre libres leurs équipages.

Mon premier contact, en Indo-Chine, avec les représentants de la marine nationale, a été pour broyer du noir ensemble. Nous avons eu, heureusement, mieux à faire par la suite.

CHAPITRE IV

LE TONKIN

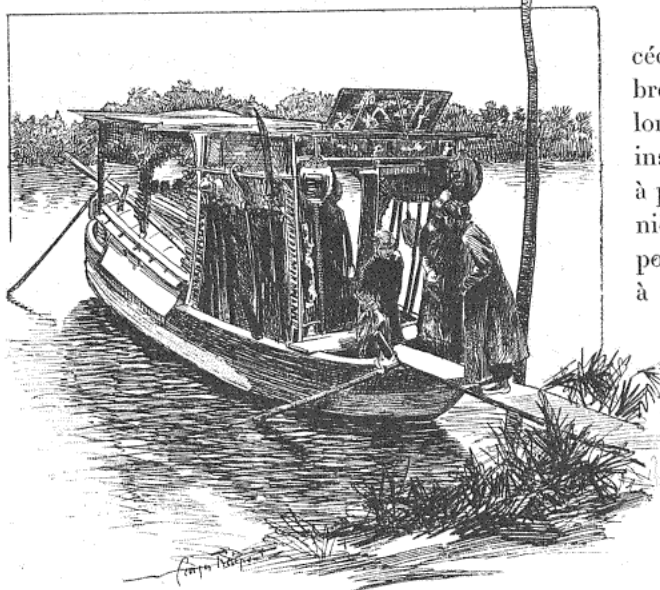
Il y avait à Saigon, à mon arrivée, un bateau de l'escadre d'Extrême-Orient autre que le *Bayard*. C'était l'*Isly*, un petit croiseur moderne, bon marcheur, et qui me convenait tout à fait pour me rendre au Tonkin. L'amiral La Bédollière le mit à ma disposition et nous partîmes.

Ma famille était installée à Saigon, où les services de mon Cabinet fonctionnaient déjà partiellement. J'emmenais avec moi au Tonkin le commandant Nicolas, M. Holtz et le lieutenant Dubosc. Le commandant Nicolas devait prendre la direction du bureau militaire que je comptais laisser fonctionner à Hanoï, même en mon absence, une partie du bureau seulement restant près de moi, à Saigon. M. Holtz, sous-chef de cabinet, était destiné à résider, lui aussi, à Hanoï. Le lieutenant Dubosc, qui remplissait les fonctions d'officier d'ordonnance, aurait à m'accompagner, au retour comme à l'aller. Le chef du cabinet, M. Lucien Faure, restait à demeure à Saigon, avec l'ensemble des services civils du Cabinet. C'était là que le travail se centraliserait, tant que j'aurais en Cochinchine mon principal établissement. Le chef du bureau militaire et la majeure partie du bureau avaient leur siège naturel à Hanoï, où était le commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine. Lorsque je me rendrais au Tonkin pour un séjour prolongé, mon Cabinet suivrait; la fraction saigonnaise du bureau militaire suffirait pour m'y représenter, faire le travail utile et recevoir pour moi les personnages à qui j'offrirais l'hospitalité.

Tout étant ainsi réglé, et le télégraphe aidant, je pouvais poursuivre mon voyage de reconnaissance de l'Indo-Chine, prendre au fur et à mesure les décisions utiles et expédier ce qu'on est convenu d'appeler les affaires courantes.

De Saigon au Tonkin.

Je m'embarquai sur l'*Isly*, où l'amiral La Bédollière me présenta le capitaine de vaisseau Pillot, commandant du croiseur, le second et les officiers du bord ; puis il nous quitta pour permettre l'appareillage. L'*Isly* se détacha lentement de l'appontement, leva son ancre et se mit en route à travers le port de guerre et le port de commerce.



Sampan annamite pavoisé.

Le commandant m'avait cédé son appartement, chambre, cabinet de toilette et salon, et il fallut toute mon insistance pour qu'il consentît à partager avec moi cette dernière pièce. Il s'excusa de ne pouvoir jamais paraître à table, à l'heure des repas. Depuis des semaines, il était malade et ne mangeait plus. Il se soutenait en prenant chaque jour quelques verres de lait conservé. J'appris, de la bouche de ses officiers, que sa maladie allait s'aggravant, qu'il devait rester couché, aurait dû même être à l'hôpital de-

puis plusieurs jours. Il croyait de son devoir de demeurer à son poste tant qu'il avait un peu de force physique et que son intelligence restait lucide ; il avait voulu se tenir debout, à côté de l'amiral, pour me recevoir, dissimulant et sa grande faiblesse et ses souffrances.

Quand je montai sur la passerelle pour voir la sortie du port et la descente de la rivière, je trouvai le commandant Pillot couché sur une chaise longue, suivant de ses yeux brillants de fièvre les mouvements de l'officier de quart, du pilote et des timoniers, posant quelques brèves questions ou donnant des conseils.

— Nous aurons le renversement de la marée, peu après avoir passé le banc de corail ? demandait-il au pilote.

— Probablement même avant de l'avoir atteint ; l'étale est à trois heures ou trois heures un quart au Nha-Bé.

— Alors vous ferez facilement le coude de l'est; le navire obéit bien à la barre; il ne sera pas nécessaire de manœuvrer avec les hélices.

Quand le commandant me vit, il voulut quitter sa chaise longue; je le priai, en insistant, de n'en rien faire, l'assurant que s'il n'agissait pas en tout comme si je n'étais point là, sans s'occuper de moi, sans me voir, j'allais descendre immédiatement de la passerelle. Il s'inclina devant la menace. J'engageai la conversation avec un officier, le plus loin possible de la couchette du commandant, me faisant donner certains détails de la construction ou de l'armement du bateau que j'ignorais, prenant des renseignements sur sa récente campagne. Je jetais, par moments, un regard sur le commandant Pillot, le « père Pillot », comme on disait dans la marine, avec un mélange de familiarité et de respect. Ses yeux seuls vivaient dans son visage de cire, dans son corps inerte. Mais il voyait tout, il sentait son navire frémir, se mouvoir. Il suivait sa marche sur la carte, n'ayant pas besoin de regarder l'eau et les terres, comprenant, aux mouvements donnés à la barre, aux vibrations de la coque, comment on s'engageait dans les mille méandres du fleuve, comment on était dévié par les courants. Il appelait l'attention du pilote :

— Vous tournez bien vite; prenez garde au haut-fond de la pointe! Nous calons sept mètres.

Une autre fois, il s'adressait à « l'homme de barre », au matelot qui maniait la roue du servo-moteur placé sur la passerelle et qui commande au gouvernail. L'homme exécutait les ordres qu'on lui donnait : Bâbord, trois tours! — Tribord, cinq tours! — Tribord, toute! — Droite, la barre! Il le faisait avec une précipitation qui inquiétait le commandant.

— Ne va donc pas si vite, lui disait-il; il faut donner à la barre le temps d'évoluer.

Et toujours les commandements du pilote revenaient, le fleuve présentant constamment des coudes très prononcés, souvent brusques et difficiles à faire. L'officier de quart surveillait l'exécution avec d'autant plus de soin que les indications du pilote étaient faites dans le langage usité sur les bateaux de commerce, auquel les marins de nos navires de guerre ne sont pas habitués. Les tours de roue du servo-moteur correspondent au nombre de degrés dont se déplace la barre, lesquels degrés sont marqués par une aiguille sur le cadran placé en face de l'homme de barre. Dans la marine de guerre, les indications sont données par rapport aux degrés du cadran; dans la marine du commerce, c'est le nombre de tours de roue du servo-moteur qu'on compte. En outre, ici, l'on dit droite et gauche; là, on dit tribord et bâbord. Lorsque la barre doit être tenue sans inclinaison à gauche ou à droite, les marins de la guerre donnent le commandement : Zéro! tandis que, sur les navires de commerce, on commande : Droite! et on peut le faire sans confusion possible, l'inclinaison de la barre étant indiquée par les mots bâbord et tribord.

La différence des commandements se saisit vite. Pourtant, quand il s'agit pour un homme de l'exécuter sans prendre le temps de réfléchir, sans hésiter, il est bon d'y regarder à deux fois. On lui commande :

— Bâbord, six tours!

Paul DOUMER, l'Indo-Chine.



Pl. III.

THÉÂTRE POPULAIRE ANNAMITE.

Il doit traduire dans le langage qu'il a l'habitude d'entendre de la bouche de ses officiers, sous cette forme :

— A gauche, six !

On lui commande :

— Droite, la barre !

Il est accoutumé à entendre simplement :

— Zéro !

De là un retard possible dans l'exécution ou une erreur d'un moment, qui peut être dangereuse, si fugitive soit-elle, lorsqu'on suit une rivière sinueuse ou qu'on manœuvre au milieu de bateaux. De là aussi, la surveillance exercée dans les cas semblables à celui où nous nous trouvions.

Nous allions atteindre le bas de la rivière; les sommets du cap Saint-Jacques se voyaient distinctement, par-dessus les terres, depuis quelque temps déjà. Il restait deux tournants successifs à faire. On abordait le premier; le pilote commanda :

— Tribord, cinq tours !... dix !

Un chuchotement entre l'homme de barre et le *matre* placé près de lui; puis l'officier s'approche rapidement et s'écrie :

— La barre n'obéit plus !

Le commandant était couché, les yeux mi-clos; il avait l'apparence d'un cadavre. L'exclamation de l'officier n'était pas achevée qu'il se trouvait debout, comme mû par un ressort. Il n'était plus malade; ses jambes ne faiblissaient pas. C'était un homme possédant tous ses moyens, ayant toute sa présence d'esprit. Avant que le pilote ait eu le temps de dire un mot, il avait d'un geste impérieux indiqué à chacun sa place, et brusquement :

— Machine bâbord, stop ! Tribord, en arrière, en route !

Le navire court droit sur la terre... Deux quartiers-mâtres sont aux tableaux de commandement des machines et transmettent immédiatement les ordres. Une sonnerie, et le mouvement d'une aiguille sur le tableau de gauche dit que la machine qui fait mouvoir l'hélice de bâbord est arrêtée; puis, presque aussitôt, le tableau de droite indique que l'hélice de tribord marche en arrière, à la vitesse de route. La marche du navire se ralentit et il dessine un mouvement sur la droite, sur tribord, vers le coude de la rivière. Son avant n'est pas à deux cents mètres de la rive; mais la vitesse est de plus en plus faible et, sous l'action de l'hélice de tribord, le mouvement à droite s'accroît. Nous avons évité de nous jeter sur la terre.

— Bâbord en avant, demi-vitesse ! dit le commandant.

Puis, s'adressant à un des timoniers :

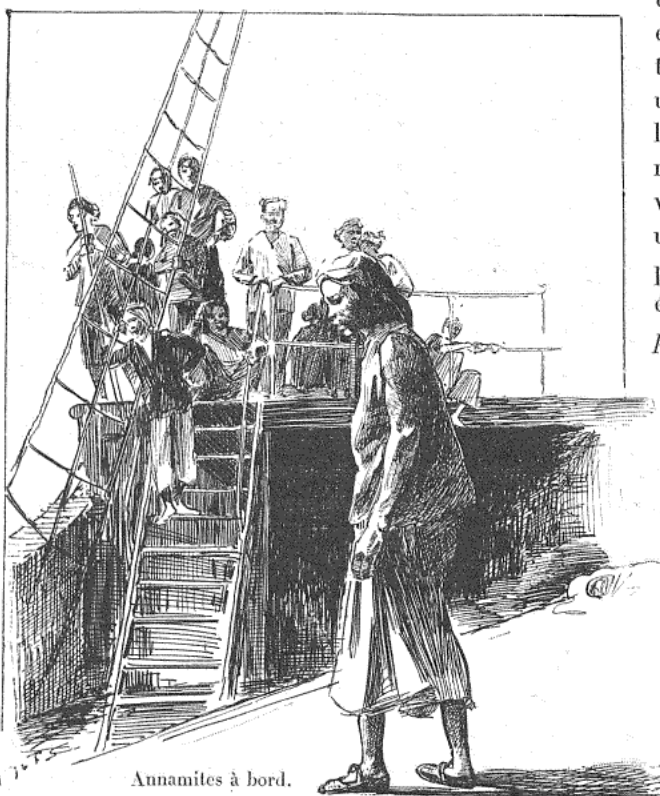
— Dites au chef mécanicien que je le demande sur la passerelle.

Le navire pivote doucement sur place. Il va être bientôt dans l'axe de la rivière, la courbe faite. Un nouveau commandement :

— Tribord, stop !... Tribord, en avant, le plus doucement possible ! Bâbord, en avant, le plus doucement possible.

Et nous allons droit devant nous, maintenant, à petite vitesse, au milieu de la rivière qui présente une partie rectiligne de près d'un kilomètre, avant le coude final.

Le commandant donne l'ordre d' « armer » la barre de combat. C'est un appareil qui commande au gouvernail, comme celui de la passerelle, mais qui est placé sous le pont cuirassé du croiseur. On transmet les ordres d'en haut par un porte-voix. La barre de combat est *armée*, ce qui veut dire que les hommes qui doivent la manier sont près d'elle et qu'elle est en état de fonctionner. C'est l'expression employée pour le navire lui-même ; il est *armé* quand il a à bord tout ce qui lui est nécessaire, en personnel et en matériel, pour prendre la mer. Dans les mêmes



Annamites à bord.

conditions, on *arme* une embarcation pour aller à terre. Un mot non moins usité dans la marine est celui de « parer ». On pourrait dire qu'il remplace le verbe préparer ; mais il a une acception beaucoup plus générale, un sens plus étendu. Dans *parer à virer*, *parer à manœuvrer*, la signification de parer est bien celle de préparer, se préparer à ; mais on dit le canot est *paré* pour annoncer qu'il est prêt ; l'ancre est *parée* signifie que l'ancre est disposée pour être jetée à l'eau...

L'*Isty* marche, en ce moment, comme il le ferait dans un combat si l'appareil de direction de la passerelle avait subi une avarie ou

simplement si l'on ne voulait pas exposer les hommes. Les machines, qui allaient d'abord à leur vitesse la plus réduite, ont été mises à l'allure de demi-vitesse. Le chef mécanicien, un officier du grade de lieutenant de vaisseau, est accouru à l'appel du commandant, qui lui dit, en désignant l'homme de barre :

— C'est cet imbécile qui a dû provoquer l'avarie par sa brutalité ; il ne faudra plus le mettre à la barre.

Il paraît que c'était bien à l' « imbécile » en question qu'était dû l'accident. On en eut vite, d'ailleurs, trouvé la cause et le remède. Dix minutes après, tout était remis en état. Le commandant, que le souci de la sécurité de son bateau avait galvanisé, qui s'était montré extraordinaire de rapidité dans le coup d'œil et la décision, de précision dans la manœuvre, regagna sa chaise longue sur laquelle il se laissa

tomber. On n'avait plus besoin de lui ; il s'abandonnait, et c'était presque un mourant qui était étendu devant nous.

Pendant les jours que nous avons passés ensemble sur l'*Isly*, j'ai appris à connaître le commandant Pillot. Comme la plupart des vieux marins, il avait l'âme héroïque et naïve. La vie entre le ciel et l'eau, avec le vaste horizon devant les yeux, la mort toujours possible près de soi, élève la pensée, la soustrait aux idées mesquines ou basses, aux calculs de l'intérêt personnel. Ajoutez, pour un officier, tout ce que donne de trempe au caractère la continuelle responsabilité, l'initiative toujours nécessaire dans la conduite du bateau, souvent exercée à terre dans les conditions les plus délicates alors qu'on est loin du pays, l'habitude du commandement et la sollicitude dont il faut entourer des hommes dévoués, disciplinés, dont l'existence est entre les mains du chef. On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ; mais le navire est un morceau de la patrie. On le conduit dans des mers lointaines avec, partout autour de soi, des étrangers, des rivaux, des ennemis d'hier ou de demain. Et c'est la fierté nationale, le patriotisme ardent qu'on respire, sur ce coin de France qu'est le bateau de guerre, à l'ombre du pavillon, de la flamme tricolore qui se déploient orgueilleusement et joyeusement dans l'air.

Les qualités du cœur doivent se développer aussi chez le marin ; on s'aime à bord ; il règne une atmosphère affectueuse qui va du chef aux hommes et des hommes au chef. Moralement, l'officier exerce une autorité toute paternelle sur le matelot ; il sait ce qu'il est, d'où il vient, quelle est sa famille, quels sont ses projets d'avenir ; il le conseille et le protège. Mais par contre, physiquement, le matelot traite souvent en enfant son petit officier. Il faut voir comme il le prend dans ses bras ou sur son dos pour lui éviter de barboter dans l'eau ou dans la vase en gagnant la terre ferme, comme il veille sur lui et l'entoure de soins dans les moments difficiles, lorsqu'on est à terre, que tout confortable manque, parfois les vivres ou un abri pour la nuit. J'ai eu sous les yeux, dans ces occasions, des scènes vraiment touchantes de dévouement ingénieux.

Le commandant Pillot était le prototype du vieil officier de marine, bon et simple, énergique et courageux, en ayant donné des preuves répétées. Sur cette côte même d'Annam, que nous allions suivre pendant un temps, il avait eu à agir quelque trente années plus tôt et l'avait fait dans des conditions d'un héroïsme fou. On en conte l'histoire avec force détails dans le pays ; elle se résume à ceci. Des chrétiens protégés français avaient été molestés, quelques-uns d'entre eux massacrés, sur un point de la côte. On donna au commandant Pillot, alors simple enseigne de vaisseau, l'ordre de débarquer avec cinq ou six fusiliers du bord et d'aller porter une réclamation des plus vives et une demande de réparation au mandarin de la province.

Voilà la petite troupe à terre, qui s'enfonce dans l'intérieur, allant vers la résidence mandarinale. Grand émoi dans la population ; on court à la ville prévenir de l'invasion, si bien qu'en arrivant, les Français trouvent une foule hostile. Le commandant demande à parler au mandarin. Celui-ci est à son yamen, dans la citadelle, une jolie petite citadelle à la Vauban ; il n'y laisse pénétrer personne et ne veut pas se déranger. La citadelle se dresse non loin du lieu où les pourparlers sont

engagés; elle est fermée et ses murs sont couronnés de soldats rouges. Le commandant doit porter sa réclamation au mandarin; il a ordre de voir le mandarin qui ne veut pas venir... il ira le chercher. Et les six hommes se mettent en marche vers la forteresse! La population est prise de peur et s'enfuit en poussant des cris. Une émotion se manifeste dans la garnison de la citadelle. On voit les soldats aux casques rouges courir, brandir des armes; la porte est barricadée. A quelque cinquante mètres des murs, un bruit formidable éclate; toutes les vieilles armes de la garnison ont fait feu à la fois. Les canons sans affût qui reposent sur la terre et ne peuvent faire de mal qu'à ceux qui s'en servent, les gros fusils chinois de rempart que trois hommes manient et qui lancent sans force des balles grosses comme des boulets, de vieux fusils tenus par des soldats que leur bruit effraie et



Citadelle annamite.

que la force du recul renverse, tout a donné avec ensemble et avec une précision égale. La charge des canons est tombée au pied de la muraille; les balles ont passé très loin, au-dessus de la tête des marins. Devant une pareille démonstration, sinon devant son résultat, une prudente sagesse conseillait de se retirer, de battre en retraite vers le rivage où

l'embarcation attendait. Mais alors, c'était un échec; la mission donnée n'aurait donc pas été remplie, et l'insulte qui venait d'être faite, la tentative de massacre que la maladresse des soldats du mandarin avait seule empêchée de réussir, resterait impunie? Non pas! C'était la guerre. Eh bien! on ferait la guerre. En avant! Les marins rispostent par deux ou trois décharges de leurs fusils qui font moins de bruit mais plus de besogne que la pétarade de la citadelle; puis baïonnette au canon et au pas gymnastique ils s'élancent sur la porte fermée. Les coups de fusil isolés qui partaient du rempart ne pouvaient plus les atteindre, et ils frappaient à coups de crosse contre la massive clôture, essayaient de préparer un pétard pour la disjoindre avec la poudre des cartouches, sur les indications de leur jeune officier. A l'intérieur, la frayeur était grande, les remparts étaient dégarnis; que se passait-il? On devait préparer quelque chose. Quoi? Le commandant Pillot se tenait sur ses gardes et combinait des plans savants d'attaque de vive force, après qu'il aurait défilé ses hommes pour laisser passer la trombe qui allait certainement venir. Tout à coup des cris se firent entendre de l'intérieur, tout proches de la porte.

— Toï! Toï!

C'étaient les seuls mots que les marins comprenaient ; ils signifiaient : Arrêtez ! arrêtez ! On demandait à parlementer. Par malheur l'interprète, un Annamite de Saigon, avait disparu dans la bagarre. N'ayant rien à faire quand les fusils parlaient, leur langage se comprenant sans interprète, il avait laissé les marins seuls courir à l'assaut de la citadelle. Mais il suivait les péripéties de l'action derrière un tombeau monumental qui le protégeait. Il comprit qu'on en arrivait aux discussions plus pacifiques et que son rôle reprenait ; il accourut. Les voix se faisaient toujours entendre à travers la porte. Il les amena à ne pas parler toutes ensemble et réussit à comprendre ce qu'on voulait. Le mandarin faisait dire qu'il n'avait aucun mauvais dessein contre les Français, qu'il y avait eu erreur, malentendu, et qu'il était prêt à recevoir le commandant et son escorte s'ils étaient animés d'intentions pacifiques. M. Pillot fit répondre qu'ils n'en avaient jamais eu d'autres, qu'on avait tiré sur eux de la citadelle, qu'on les avait traités en ennemis et qu'ils étaient prêts à tirer vengeance de l'agression. Mais que si le mandarin en venait à de meilleurs sentiments, s'il était disposé à faire amende honorable, les Français généreux pardonneraient, oublieraient.

On lui promit tout ce qu'il voulut ; il fit remettre les baïonnettes au fourreau et la porte s'ouvrit. Le jeune enseigne, sabre au clair, l'interprète à ses côtés, ses cinq hommes derrière lui, le fusil sur l'épaule, pénétra dans la citadelle, salué bien bas par les secrétaires et les chefs des soldats avec lesquels les pourparlers s'étaient engagés. Il passa au milieu de deux ou trois cents hommes qui n'avaient de militaire que leur casaque, mais auxquels il aurait suffi de se rapprocher pour écraser la petite troupe française devant laquelle ils avaient capitulé.

Le mandarin fut aimable, offrit du thé à l'officier, ne voulut rien savoir de ce qui s'était produit aux portes de la citadelle « malgré lui », affirmant que ses petits mandarinaux militaires étaient des barbares qui ne comprenaient rien et étaient toujours disposés à aller aux coups. Bien que l'événement n'ait pas prouvé qu'ils aimassent à se battre ni beaucoup ni longtemps, le commandant Pillot accepta l'explication ; il ne fut plus parlé que de la réclamation dont il était chargé. On lui concéda aisément tout ce qu'il voulut, avec les garanties qu'il exigea ; des papiers couverts de caractères, signés du mandarin et des scribes, revêtus de nombreux cachets, lui furent remis : ils donnaient aux protégés de la France satisfaction pour le présent, avec des promesses solennelles pour l'avenir.

L'expédition avait donc pleinement réussi. C'était une de ces actions épiques, destinées à rester ignorées, comme les marins et les soldats coloniaux en accomplissent par centaines. Il faudrait pouvoir les tirer toutes de l'oubli et les raconter en détail, autrement que je ne le fais ici en quelques lignes pour celle dont le commandant Pillot fut le héros. On y verrait que la bravoure, la *furia* qui ont fait le renom de nos pères, qui ont permis à notre race de vivre et de se développer sur cette terre de Gaule, objet de tant d'envies et de convoitises, ne sont pas mortes en nous. La constatation est rassurante ; elle vient en étayer heureusement d'autres semblables faites ailleurs : du jour, en effet, où les fils de France cesseraient d'être de vaillants soldats, ils pourraient s'attendre à voir leur pays rayé de la carte du monde.

Le commandant Pillot aime cette terre d'Indo-Chine, qu'il a connue lorsqu'elle nous était étrangère, souvent hostile, et qu'il sent aujourd'hui devenir française. C'est la marine qui en a fait, pour une grande part, la conquête. Elle seule nous a donné la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam, et elle a eu son rôle, au premier rang, avec l'amiral Courbet, dans la conquête du Tonkin, dans la paix qui nous en a garanti la possession à l'encontre de la Chine. Le commandant ne l'oublie pas et il est heureux que d'autres s'en souviennent comme lui.

La France, la marine française sont les dieux terrestres du commandant Pillot; de tout le reste il parle sans passion. Ses enfants, qu'il aime tendrement, seront de braves gens comme lui, il en est sûr; il sait aussi qu'ils ont, dans sa famille, appui et affection. Il va les quitter, non sans regrets, mais sans inquiétude et sans pleurs. Car il est frappé à mort par la maladie, et il voit venir la fin avec sérénité. Il aimerait mourir, faute d'un boulet



Bâteaux de pêche
de la côte d'Annam.

ennemi pour l'emporter, sur son bateau, exerçant son commandement. Et ce qu'il ne dit que dans les heures d'épanchement intime, c'est que la mort lui est douce, car il entrevoit, par delà le détroit à franchir, — et il le franchira sans hésitation, il en a tant franchi, de plus difficiles, dans sa vie de marin!

— il aperçoit un cher visage qui l'accueille et qui lui sourit. Sa femme, qu'il aimait et qui l'aimait, est morte. Depuis longtemps déjà elle l'attend; il va la rejoindre. Il est chrétien; il a la foi; quand il quittera ce monde, ce sera l'heure bénie de la réunion. Elle était une sainte femme; il est un honnête homme qui a toujours fait son devoir, qui a bien servi son pays; le ciel ne peut manquer de les rassembler. Le commandant a l'entière sécurité du croyant.

Quels que soient les motifs qui donnent la pleine possession de soi, la parfaite tranquillité de la conscience, ce n'est que chez les âmes hautes, les caractères fortement trempés, qu'on trouve ce courage dans la souffrance, ce calme souriant devant la mort, dont j'ai eu pendant quelques jours le spectacle sur l'*Isly*.

La traversée qu'il me fit faire sur son bateau fut la dernière du commandant Pillot. Il me ramena du Tonkin en Annam et rentra à Saigon, où on dut le débarquer. Je revins moi-même à temps pour le voir à l'hôpital, où il achevait de mourir. On lui dit mon nom; il ouvrit les yeux, eut son bon sourire que je lui avais vu souvent à bord et me dit avec un accent de reconnaissance et presque de reproche :

— Oh! vous êtes venu...

Je gardai un moment ses mains dans les miennes; ses yeux se fermèrent. Je le quittai pour le laisser sommeiller. Le lendemain, il était haletant; ses yeux s'ouvraient par moment, mais ne voyaient plus personne. Il s'éteignit doucement dans la nuit. Le lendemain, nous l'enterrions dans le cimetière de Saigon, où tant de braves

gens, tant de serviteurs du pays dorment leur dernier sommeil, frappés sur ce champ de bataille colonial meurtrier entre tous. Le commandant Pillot était à sa place au milieu d'eux ; il y pouvait reposer en paix, ayant accompli sa tâche en ce monde, ayant aimé la France de toutes les forces de son être, l'ayant noblement servie jusqu'à son dernier soupir.

J'ai quelque peu anticipé sur les faits que je raconte. Je reviens à l'*Isly* où la traversée du Tonkin s'effectue sans incidents. Les traversées heureuses n'ont pas d'histoire, et nous avons un temps superbe, une mer calme. Nous longeons la terre d'Annam jusqu'au cap Tourane, puis nous piquons droit sur la baie d'Along. Dans le temps que je ne consacrais pas au travail ou à la lecture, je passais sur la passerelle, avec les officiers, des heures agréables et instructives. J'y suivais sur les cartes, dans leurs mille replis, les côtes de l'Annam qui défilaient devant nos yeux ; j'y apprenais à connaître les marins, ce qui avait bien son prix. C'était la première fois que je faisais un voyage d'une certaine longueur sur un navire de guerre ; j'avais l'impression de vivre dans une atmosphère moralement saine, calme et réconfortante, où l'on n'est troublé par rien, où tout le personnel montre une réserve et un tact qui n'ont de comparables que la complaisance et l'amabilité qu'on rencontre lorsqu'on va à lui.

J'ai, depuis lors, fait de longues et fréquentes traversées sur les bateaux de notre marine ; j'y ai passé, dans mes cinq années de gouvernement de l'Indo-Chine, une partie appréciable de mon temps ; je me suis trouvé mieux là que partout ailleurs pour le travail suivi, pour la préparation à l'action.

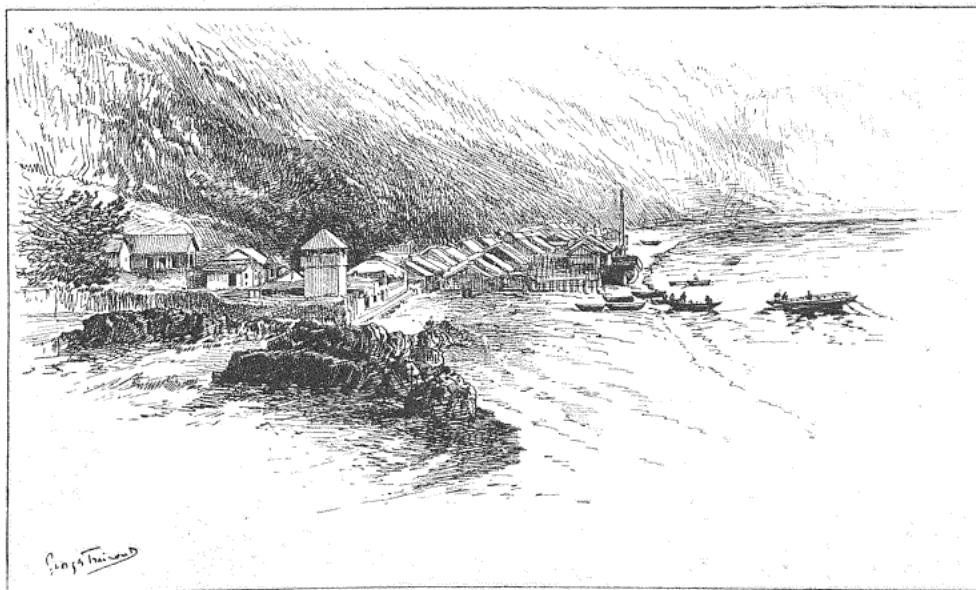
En baie d'Along.

Nous arrivons de grand matin en vue de la baie d'Along. C'est vers trois heures qu'on découvre le phare placé sur l'une des îles du groupe des Norways, situé à quelques milles au sud de l'archipel quienserre la baie. Sans se presser on arrive au petit jour à l'entrée du grand chenal appelé la passe Henriette, qui conduit au mouillage intérieur. Le ciel est nuageux, la température assez basse, bien différente de celle que nous avons eue en Cochinchine et jusqu'au travers de la ville de Tourane. On se croit dans un tout autre pays, sous un climat très différent.

Il est sept heures, et le jour commence seulement, témoignant que la latitude a changé. Nous étions, à Saigon, entre le dixième et le onzième degré au nord de l'équateur ; nous sommes maintenant au vingt-et-unième, presque à la limite de la zone tropicale. Il serait permis de se croire en pays tempéré. Voici, en effet, le mois de mars qui vient, et le thermomètre marque quatorze degrés centigrades. Avec l'humidité de l'air, c'est presque le froid. Car il faut remarquer que si l'humidité d'un air chaud accroît la sensation de chaleur, elle ajoute à la sensation de froid lorsque la température est peu élevée.

des humains, faisant de petites brassées et tournant la tête à droite, à gauche pour surveiller l'eau autour d'eux. Il y en eut un qui entreprit de traverser le chenal sans voir notre bateau. Quand il aperçut cette masse énorme qui s'avancait vers lui, il donna des signes d'inquiétude et se mit à nager vigoureusement, en hâte, regardant de notre côté, se demandant visiblement s'il aurait le temps de passer sans être atteint. Il put traverser; nos regards le suivaient avec une curiosité non exempte d'un certain malaise. Cette petite caricature de l'homme nous tire vraiment trop vers l'animalité.

La forme irrégulière et variée des rochers de la baie d'Along leur donne une



Un village à l'entrée de la baie d'Along.

vague ressemblance avec des objets usuels, des produits de la nature ou de l'industrie. Les marins qui ont fait les premières cartes de la baie ont donné à chaque îlot le nom de la chose qu'il rappelle. Il y a l'Encrier, la Noix, le Polichinelle, la Jonque, le Youyou, etc. En lisant le nom sur les cartes, on n'a pas, en général, d'hésitation; on reconnaît l'île à la forme caractéristique qui lui a valu sa désignation. Il y a, en particulier, à l'entrée de la passe Henriette dans laquelle l'*Isly* se trouvait, un rocher vertical appelé le Bouddha qui, vu de quelques kilomètres en mer, ressemble à un Bouddha japonais d'une façon frappante.

Nous allions dans le large chenal, passant devant les îles du premier rang qu'on relevait au compas. Derrière, des îles encore, puis d'autres, d'autres toujours, se soudant, se confondant, sans qu'on en puisse dire la forme et le nombre. C'est le chaos! Un chaos maritime où des torpilleurs trouveraient à évoluer à l'aise. Les grands bateaux n'ont, en effet, qu'un petit nombre de routes à prendre dans le

dédale des canaux qui enserrent les rochers. Les torpilleurs, comme les chaloupes, auraient des centaines d'abris pour se défilier, autant de chemins couverts pour échapper au canon ennemi. Il est vrai qu'un grand navire entrant dans la baie en temps de guerre, s'il n'était pas accompagné de contre-torpilleurs, prendrait probablement la précaution de se faire éclairer et entourer par toutes ses embarcations armées de petits canons à tir rapide; il serait ainsi, dans une certaine mesure, prémuni contre les surprises. C'est pourquoi la baie d'Along, où la défense fixe par l'artillerie est presque impossible à organiser, serait insuffisamment gardée par des torpilleurs.

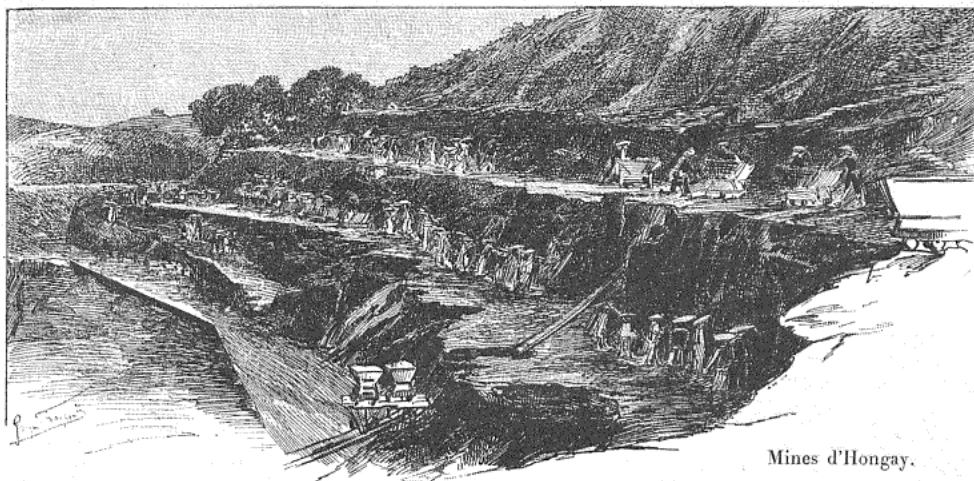
L'*Isly* arrive au bout du chenal sinueux; il n'y avait pas de pilote à l'entrée; nous avons navigué avec les seuls renseignements de la carte. La route s'ouvre tout à coup sur une baie immense, entourée d'îles, la Cac-Ba à gauche, et, au fond, les terres du Tonkin et les établissements de Hongay. Proportionnellement à la superficie énorme de la baie, les places où des navires d'un grand tirant d'eau peuvent évoluer ou mouiller sont peu nombreuses et peu étendues. Il n'y a même qu'un bon mouillage pour l'escadre; c'est celui où nous allons. Une dizaine de navires pourraient y tenir à l'aise. La plus grande partie de la baie n'a pas deux mètres de fond, et les chaloupes elles-mêmes doivent suivre les chenaux. Pour se rendre au port de Hongay, où les *cargo-boats* viennent prendre leur chargement de charbon, il ne faut pas songer à aller droit devant soi à travers la vaste étendue d'eau; les petites chaloupes seules le peuvent; il faut prendre une longue route au milieu des îles, à l'est du mouillage. Devant Hongay se trouve une cuvette profonde; malheureusement, les dimensions en sont médiocres, et quatre bateaux auraient du mal à s'y tenir ensemble. Jusqu'ici, malgré le succès de la société minière et le développement donné à la production du charbon et des briquettes, il y a rarement plus d'un navire pour attendre le moment d'accoster à l'unique appontement.

L'*Isly* a choisi sa place au mouillage; l'ancre est jetée. Toute une flottille de chaloupes se trouve un peu plus loin; nous avons été signalés; on a allumé les feux et l'on chauffe vigoureusement. Quelques instants s'écoulent, et, une par une, les chaloupes se mobilisent pour venir accoster l'*Isly*. Il y a la chaloupe du Gouverneur général, le *Tuyen-Quang*; une autre, le *Querné*, porte le pavillon du Secrétaire général; une troisième, le pavillon des postes et télégraphes; les deux dernières appartiennent au Résident de la province de Quang-Yen, dans laquelle est la baie d'Along, et à la Société des charbonnages de Hongay.

Les personnes qui sont sur ces chaloupes montent à bord de l'*Isly*. C'est tout le haut personnel de l'Indo-Chine en résidence au Tonkin qui vient au-devant de moi. En tête, le Secrétaire général, M. Fourès, autrefois Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine, que M. Armand Rousseau a appelé près de lui; M. Picanon, Inspecteur général des Colonies, qui remplit les fonctions de Directeur du Contrôle financier; M. Crespin, Procureur général, chef de la justice au Tonkin; M. Brou, Directeur des Postes et Télégraphes; M. Frézouls, Directeur des Douanes et Régies. Le colonel Lefèvre, chef d'État-major, vient me saluer au nom du Général en chef qui me recevra avec ses troupes, à mon arrivée à Hanoï. M. Fourès se présente et

me présente ses compagnons de voyage; j'échange quelques paroles avec chacun et nous débarquons du croiseur pour monter sur les chaloupes qui nous conduiront à Haïphong, puis à Hanoï. A ma demande, tout le monde reste sur le *Tuyen-Quang* jusqu'au déjeuner et à l'arrivée à Haïphong.

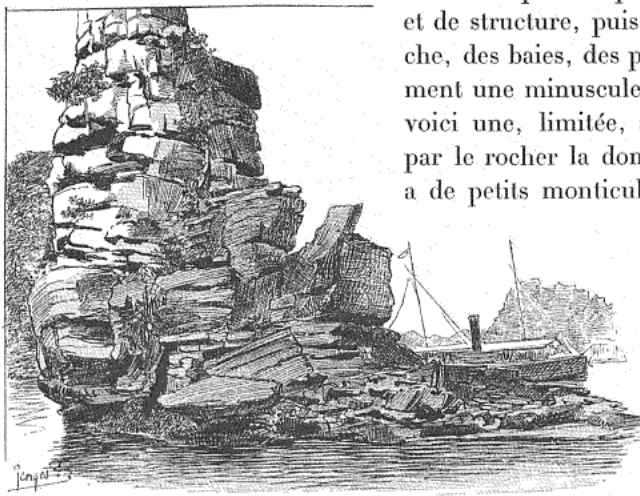
Le *Tuyen-Quang*, le *Querné* et l'*Éclair*, cette dernière chaloupe appartenant au service des postes et télégraphes, sont toutes trois « armées » par la marine de l'État. Le *Tuyen-Quang* et le *Querné* sont commandées par des premiers-maîtres; l'*Éclair*, plus petite, par un second-maître. Ce sont de ces admirables sous-officiers dont s'enorgueillit avec juste raison notre marine, car ils constituent un des plus précieux éléments de sa force. Le commandant ou, plus exactement, le « patron » du *Tuyen-Quang*, sur l'ordre qui lui est donné de nous conduire à Haïphong,



Mines d'Hongay.

explique qu'il sera impossible d'arriver avant deux heures de l'après-midi. Il est exactement neuf heures du matin. Normalement, il faut quatre heures pour faire la route à des chaloupes comme celles que nous avons, filant environ dix nœuds, c'est-à-dire parcourant, dans une heure, dix mille marins ou dix-huit kilomètres et demi. Encore faut-il que la marée s'y prête; si la mer n'est pas haute, on ne passe pas. En un point du parcours, quand on a quitté la baie d'Along et ses rochers pour longer les hautes terres de la région extrême du Tonkin qui se relie à la région chinoise des *Cent mille Monts*, on entre dans un canal naturel où la profondeur de l'eau est faible. A basse mer, il n'y a pas un mètre. Il faut attendre la marée pour passer, et, dans le golfe du Tonkin, la marée ne vient pas souvent. On constate, en effet, dans tout le golfe, pourtant largement ouvert, le même phénomène : au lieu de deux marées par jour, il n'y en a qu'une. Théoriquement, la seconde existe, mais elle est si faible qu'on ne s'en aperçoit pas. Il n'y a donc, en fait, qu'une marée en vingt-quatre heures, et les tables de la marine n'en indiquent qu'une. Elle devait nous permettre, ce jour-là, de franchir le passage difficile de manière à arriver à deux heures à Haïphong; c'était parfait.

En quittant le mouillage de l'*Isly*, nous nous engageons dans un canal resserré entre les rochers dont la masse nous domine. L'aspect, sur un petit bateau et dans ces parties étroites de l'inextricable réseau maritime de la baie, est tout différent de celui qui s'offre aux yeux dans le grand chenal d'entrée. La vue n'embrasse pas un ensemble, mais elle est limitée à un rocher, deux, trois au maximum à la fois. Ce n'est plus grandiose; c'est beau et c'est intime, d'une intimité mélancolique et calme. L'eau n'a pas une ride, l'air n'a pas un mouvement. Le vent et les vagues peuvent se déchaîner en mer, derrière nous; avant d'arriver ici, ils sont brisés par mille barrières. Le bruit même n'y parvient pas. C'est l'immobilité et le silence de la mort. Et la chaloupe avance, découvrant toujours des îles nouvelles, différentes



En baie d'Along.

de celles qui ont passé, aussi étranges de forme et de structure, puis des canaux à droite, à gauche, des baies, des promontoires; exceptionnellement une minuscule plage de sable apparaît. En voici une, limitée, à quelques mètres de l'eau, par le rocher la dominant, presque vertical; il y a de petits monticules sur la plage, des pierres, des croix. C'est un cimetière de marins. Il est bien placé dans ce cadre majestueux et rigide où tout semble dormir d'un sommeil léthargique. Rien ne trouble le repos de ces enfants de France qui ont donné leur vie au pays et qui lui gardent encore, de leurs ossements, les terres

conquises. Nous stoppons, et je vais visiter le cimetière, accompagné du colonel Lefèvre. Les tombes sont entretenues soigneusement; elles datent des jours héroïques du Tonkin; l'escadre de l'amiral Courbet a débarqué là ses morts. On lit les noms dont la consonance dit l'origine, presque tous de la Bretagne, cette pépinière de marins français.

Nous repartons. La première curiosité satisfaite, la conformation de cette extraordinaire et merveilleuse baie d'Along bien comprise, je m'entretiens avec mes compagnons de voyage, mes collaborateurs de demain, dont il est bon de tirer bien vite renseignements généraux et indications personnelles. L'homme qui joue le premier rôle auprès du Gouverneur général est M. Fourès; il a été choisi par mon prédécesseur. Je puis donc avoir pleine confiance en sa probité et sa droiture; M. Rousseau, qui possédait ces qualités au suprême degré, devait les priser avant toutes autres chez un collaborateur immédiat. M. Fourès est très discret, très réservé; il faut faire effort pour l'amener à parler; on le sent intelligent et fin, mais un peu timoré. Il a d'ailleurs, au Ministère des Colonies, la réputation de fuir les responsa-

bilités, de se mettre à couvert avec une habileté sans égale. Est-ce là l'effet de son caractère ou le fruit d'une longue expérience coloniale ? Le caractère et l'expérience y concourent probablement l'un et l'autre. Un homme de confiance encore de mon prédécesseur, venu avec lui de France, est M. Renaud, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, esprit clair, administrateur habile et ingénieur de mérite. Il dirige, au Tonkin, le service des Travaux publics, qu'il a du reste organisé, en vue de l'exécution des trente et quelques millions de francs de travaux gagés sur l'emprunt de liquidation autorisé l'année précédente. Le programme de M. Rousseau, en la matière, était son programme. Peut-être aura-t-il quelque peine à l'élargir quand viendra le moment, à se faire à des horizons nouveaux. C'est à voir ; et les questions de personnes jouent un tel rôle, elles constituent une telle difficulté à l'exécution des projets les plus nécessaires, quand on veut respecter les situations acquises et tenir grand compte des services rendus, qu'il y a là un point noir.

MM. Picanon, directeur du Contrôle financier, et Frézouls, directeur des Douanes et Régies du Tonkin, tous deux membres du corps de l'Inspection des colonies, me rendent compte de la situation financière, des embarras qu'on a et de ceux qu'il faut prévoir dans l'avenir le plus prochain. Ce sont des collaborateurs précieux, dont je saurai utiliser les services et que j'aurai tout le loisir de juger à l'œuvre. M. Frézouls, qui a été un moment chef de cabinet du Ministre des Colonies, passe pour un des plus remarquables parmi les jeunes inspecteurs. L'événement me prouvera que sa réputation n'est pas surfaite. Je retrouverai également M. Brou, directeur des Postes et Télégraphes du Protectorat, un vieil, aimable et complaisant Indo-Chinois, qui semble être ici une institution dont on pourrait difficilement se passer.

Nous causons, nous effleurons toutes les questions qu'il faudra bientôt aborder sérieusement et résoudre, et pendant ce temps le bateau avance. Le temps est resté ce qu'il était le matin ; le ciel est couvert, l'air est humide ; par moments, il tombe une petite pluie fine, fine, invisible, mais qui mouille sérieusement, qui pénètre partout. Il *brouillasse*, dirait-on dans certaines provinces de la France ; il *crachine*, dit-on à Brest et au Tonkin. Ici et là, le *crachin* est bien connu ; c'est un hôte habituel. Au Tonkin, il arrive tous les ans, à une époque déterminée, en janvier ou février, et dure jusqu'au printemps. S'il vient à manquer, c'est un désastre ; la récolte de riz du mois de juin, la première récolte du delta tonkinois, est perdue. Le danger ne semble pas à craindre cette année, et c'est heureux. Le crachin a commencé depuis un certain temps déjà, et je m'aperçois qu'il persiste. Le thermomètre marque 15 degrés ; il fait presque froid. Les vêtements de toile blanche de la Cochinchine ne seraient pas de mise ici. Nous sommes habillés de drap, comme en France, et certaines personnes ont endossé un pardessus léger. L'hiver du Tonkin n'est pas terminé, et c'est bien un hiver.

Les Saisons et les Typhons.

Il y a ici, comme en Cochinchine, deux saisons, dites saison sèche et saison des pluies. Nous sommes dans la saison sèche; il est utile de le savoir, sans quoi on pourrait s'y tromper. L'eau ruisselle de partout au milieu de cette sécheresse inscrite au calendrier. Les saisons du Tonkin, si elles ont, en effet, le même nom que celles de la Cochinchine, ne leur ressemblent pas beaucoup. Il y a, entre elles, des analogies, mais plus encore de différences.

La saison des pluies, ou saison d'été, est, au Tonkin, aussi chaude, plus chaude peut-être qu'en Cochinchine. Bien qu'il pleuve beaucoup aussi, l'air y est moins humide. Il n'est pas rare d'avoir 40 degrés au thermomètre, en juin ou juillet, sans un souffle de la brise. Les journées et les nuits sont très pénibles. On raconte que M. Armand Rousseau, pour essayer de dormir, allait coucher sur le pont de sa chaloupe, qu'on amarrait à l'endroit le plus aéré du fleuve Rouge. Les pluies, qui tombent dans la région montagneuse et au Yunnan même comme dans le Delta, font grossir considérablement les rivières. La saison des pluies s'appelle aussi la saison des hautes eaux. Le fleuve Rouge, devant Hanoï, monte de sept ou huit mètres. Le pays est menacé d'inondations après les grands orages d'une exceptionnelle durée. Si la pluie tombe en telle abondance dans la haute région, et simultanément, dans les différents bassins, de manière à produire en même temps la crue du fleuve Rouge, de la rivière Noire et de la rivière Claire, on a, en aval du confluent des trois cours d'eau, une redoutable montée du fleuve au-dessus du niveau normal de l'été. Heureusement, cela se présente assez rarement; je n'ai pas vu d'inondations graves dans le cours de cinq années.

C'est pendant la saison des pluies que se produit le terrible phénomène atmosphérique qu'on nomme *typhon*. En d'autres points du monde, il a le nom de *cyclone* et n'en vaut pas mieux. Les plus fortes tempêtes que nous ayons dans les pays tempérés n'approchent pas de la violence destructive et, en général, de la durée du typhon. Ce sont de continuelles rafales d'un vent qui renverse tout, allant à une vitesse de plus de deux cents kilomètres à l'heure, accompagnées de trombes d'eau tombant sans arrêt, accablant, inondant, noyant les choses, les bêtes et les gens. Tant que le typhon dure, on se sent impuissant à se défendre. Il faut subir l'avalanche passivement; après, on compte les morts et on constate les destructions faites. Quand un typhon souffle sur une ville, les dégâts sont considérables, impressionnants à voir. Toitures enlevées, maisons effondrées, arbres tordus et broyés; on a le spectacle d'une exécution sauvage, qui a frappé partout, comme dans une rage folle. A la campagne, les dégâts ne sont pas toujours aussi visibles; ils sont parfois plus effroyables. C'est souvent la récolte gâtée, le bétail noyé, des morts d'hommes en grand nombre. Un typhon exceptionnellement violent a passé, en 1897, sur trois provinces de l'Annam; il les a ravagées entièrement et y a provoqué une longue

famine. L'une des trois provinces, celle de Dong-Hoï, sur laquelle était le centre du typhon, eut sa récolte, encore sur pied, tout entière détruite, les arbres fruitiers arrachés jusqu'au dernier, presque tous les bestiaux noyés, plusieurs milliers de morts, hommes, femmes et enfants. Il fallut des années pour réparer un tel désastre, dans la mesure où il était réparable. L'un des typhons qui atteignirent le Tonkin pendant le séjour que j'y ai fait frappa surtout Haïphong. En dehors des dégâts inévitables faits dans la ville, presque tous les bateaux du port furent endommagés, de grandes chaloupes même ont été détruites. Une canonnière de la marine fut soulevée par le vent et l'eau et emportée en pleine terre, où elle faisait assez piteuse mine le lendemain.

C'est sur la côte, sur la mer plus encore, que les typhons développent au maximum leur puissance malfaisante. La terre, en effet, les arrête et les use assez vite. Un cas comme celui du typhon de 1897, en Annam, s'enfonçant profondément dans les terres et y conservant très loin sa violence, est heureusement fort rare. Au Tonkin, les typhons dangereux ou anodins atteignant Haïphong sont fréquents; on en compte en moyenne un par année. Rarement ils se font sentir avec force jusqu'à Hanoï; encore y sont-ils très atténués toujours.

En mer, les ruines que causent les typhons dépassent tout ce que l'on peut imaginer, échappent à toute évaluation. Le nombre de barques de pêcheurs, de jonques de commerce petites et grandes qui sont détruites en un jour avec tous leurs équipages, est considérable. Chinois, Japonais, Coréens, Annamites paient annuellement aux typhons un coûteux tribut de vies humaines. Pour les Européens, qui ne naviguent dans l'Extrême-Orient qu'avec de forts bateaux et que le télégraphe avertit presque toujours, les pertes sont surtout matérielles. Un grand vapeur pris dans un typhon aurait toute chance de couler s'il avait un commandant incapable ou simplement ignorant de la navigation dans les mers de Chine. Manœuvré habilement et sagement, se laissant porter par le vent et la mer déchaînés plutôt que de tenter une résistance vaine et dangereuse, le vapeur pourra se tirer d'affaire avec de graves avaries, ses superstructures partiellement au moins détruites, souvent rasé comme un ponton. Si le bateau est vieux ou de construction trop légère, il fera bien de ne pas quitter le port quand un typhon peut se trouver sur sa route. Sinon, tout est à craindre.

L'aventure est arrivée, en 1900, à un navire solide mais ancien, de la Compagnie des Messageries maritimes, l'*Éridan*. Il revenait du Petchili en Indo-Chine, ramenant cinq ou six cents soldats. N'ayant pas relâché à Hongkong, il n'avait pas pu être prévenu de l'arrivée d'un typhon que le télégraphe avait signalé. Il se trouvait à l'est de l'île d'Hainan, en route pour Saigon, quand la tempête fondit sur lui. Les embarcations brisées et arrachées, toutes les superstructures légères enlevées, constituent la monnaie courante de ce qu'il faut payer au typhon. L'*Éridan* n'en fut pas quitte à si bon compte. La violence des vagues frappant sur le navire était telle que peu à peu les tôles de la coque se déformèrent et se disjointèrent. Les coutures de rivets qui les relient l'une à l'autre laissèrent passer l'eau, qui envahit le bateau. Dès qu'on s'en aperçut, on mit en marche les pompes d'épuisement du

bord. Malgré leur grand débit, elles étaient impuissantes à lutter; il entraît plus d'eau par les fentes de la coque que la pompe n'en pouvait rejeter. L'eau continuait à monter dans les cales; elle avait pénétré dans les chambres de chauffe, et, avec les mouvements désordonnés du navire qui roulait, tanguait, prenait toutes les positions, l'eau éclaboussait tout, éteignait les feux. Les chauffeurs luttèrent désespérément. De la passerelle où il était cramponné, balayé par les paquets de mer, le commandant criait aux mécaniciens, par le porte-voix, qu'à tout prix, il fallait maintenir la machine en marche.

— L'eau monte toujours et saute jusque dans les foyers; les chauffeurs ne peuvent plus tenir, répondait le mécanicien en chef.

— C'est l'existence du bateau qui est en jeu; c'est celle de tous les hommes qui sont à bord et qui nous sont confiés; il faut tenir!

— Deux foyers sont éteints... Il n'y en a plus qu'un qui brûle encore... C'est fini!

La machine tourna encore quelques instants, épuisant la vapeur des chaudières, et elle s'arrêta. Le navire, sans force, sans direction, était désormais le jouet d'une mer en furie, d'un vent dont la violence devait, sur la terre, déraciner les plus gros arbres et renverser les plus solides murailles. L'*Éridan*, désarmé, inerte, était à leur merci. Pas pour longtemps, hélas! Il devait bientôt trouver un refuge au sein de la profonde mer. La pompe d'épuisement, que la machine actionnait, s'était arrêtée avec elle. L'eau qui entraît par les parois restait toute maintenant à l'intérieur; elle montait et le navire s'enfonçait. On aurait pu calculer combien de temps il lui faudrait pour disparaître.

Les passagers, officiers et soldats, avaient dû se réfugier sous le pont du navire, dans les cabines ou dans l'entrepont, dès que le typhon avait fait rage. Là-haut, rien n'était tenable; et il fallait que toutes les communications entre l'extérieur et l'intérieur fussent hermétiquement fermées. On juge dans quel état était ce monde pendant la marche, le navire roulant bord sur bord et tanguant aussi à mettre son hélice tout entière hors de l'eau, à montrer sa quille sur l'avant. Les meilleurs estomacs en étaient décrochés; tous les hommes étaient malades à ne se rendre compte de rien, à ne s'intéresser à rien. C'étaient des plaintes et des imprécations continuelles des soldats étendus sur le bois de l'entrepont et qui, allongés sur le dos, ne pouvaient rester en place, glissant, roulant sous les mouvements violents, désordonnés, du navire. Et les mêmes mots revenaient sur toutes les lèvres :

— Qu'on coule, s'il le faut, mais que ça finisse!

Quelque chose finit tout à coup : c'était le mouvement, c'était le bruit de la machine, la vie du navire. On n'entendait plus que les mugissements sauvages du vent soufflant en rafales, que le choc des lames contre les parois et sur le pont. Les forces destructives restaient déchaînées contre le bateau; sa force de résistance, à lui, était subitement paralysée, vaincue définitivement peut-être.

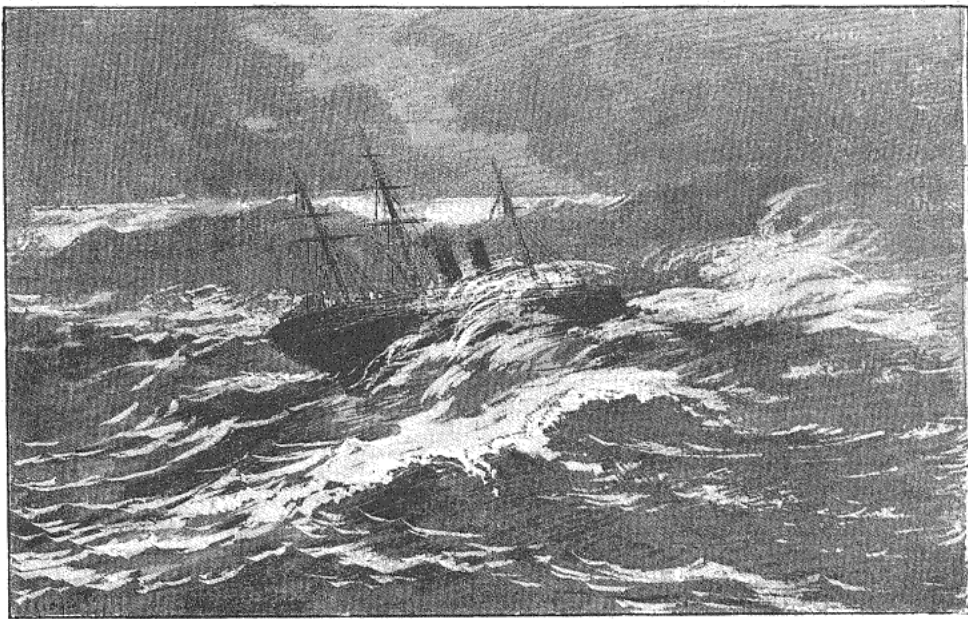
— Qu'y a-t-il?

— Qu'est-ce qui se passe?

— Nous sommes perdus !

Tous les hommes parlaient, relevés sur leurs mains, sur leurs genoux, se tenant comme ils pouvaient, inquiets, anxieux. Les officiers sortirent des cabines, demandant des nouvelles. Personne n'était plus malade ; le sentiment d'un péril imminent avait produit ce miracle.

Le commandant du bateau parut dans l'entrepont, ruisselant d'eau. Il avait eu un instant de désespoir quand la machine s'était arrêtée. C'était fini ; il n'y avait plus rien à faire ; on allait couler. Mais il s'était repris aussitôt. Il avait six cents hommes à bord dont la vie avait été confiée à sa science, à son expérience de



L'Éridan en perdition.

marin ; il ne pouvait pas cesser de lutter, de faire l'impossible. Six cents hommes ! c'était quelque chose de précieux ; c'était quelque chose de puissant aussi. Car il ne s'agissait pas de six cents passagers civils dont on aurait pu tenter d'utiliser les bonnes volontés incohérentes pour en tirer un petit profit. On avait six cents soldats disciplinés, encadrés, ayant leurs chefs, qui rendraient au maximum ce qu'il y avait de force dans leurs muscles réunis, produisant des efforts coordonnés. Pour diriger le navire, on ne pouvait rien. Les vents et les flots en feraient ce qu'ils voudraient. La machine marchât-elle d'ailleurs, que la situation à ce point de vue ne serait pas très différente. Le bateau se serait un peu mieux tenu en face de la mer, rien de plus. Mais les hommes pouvaient faire, partiellement au moins, le travail des pompes à vapeur et rejeter l'eau qui entraît par les fentes de la coque.

Le commandant expliqua brièvement au chef du détachement, un lieutenant-colonel, ce qu'il fallait faire. Et dans les flancs de ce bateau désarmé, secoué,

chaviré presque à chaque lame, voué à une perte prochaine, les hommes se rangèrent ; officiers, sous-officiers, firent entendre leurs commandements, et sous la conduite des marins, par compagnie, par escouades, ils s'engouffrèrent dans les fonds, s'échelonnèrent du pont aux soutes, aux chambres de chauffe. Ceux qui étaient en bas avaient de l'eau jusqu'à la ceinture un moment, puis jusqu'au cou, par-dessus la tête à certaines inclinaisons du navire. Ils étaient juchés sur des tas de charbons, sur les chaudières, accrochés aux pièces des machines que la mer avait également envahies ; ils puisaient l'eau, passaient les seaux pleins, en recevaient de vides, tout cela activement et régulièrement, dans un ordre parfait, malgré les violentes secousses qui parfois faisaient lâcher l'échelle à un homme et le précipitaient contre les parois. On entendait un juron, un cri de douleur ; c'était tout. La voix des chefs reprenait en des exhortations ou des commandements.

— Allons ! garçons, du courage !

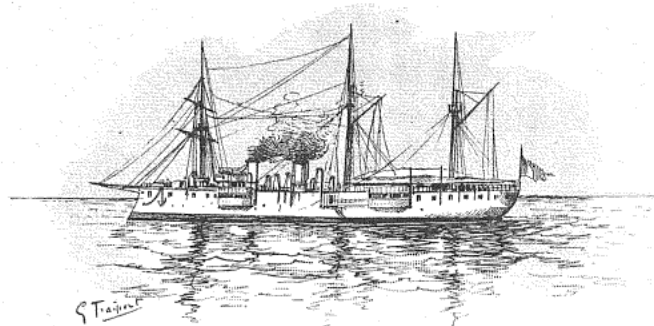
— Sous-officier, mettez un homme de plus en bas ; on attend les seaux.

La nuit était venue, sans que rien du reste fût changé à l'intérieur du navire, toujours vaguement éclairé par des fanaux accrochés de loin en loin et qui exécutaient des danses désordonnées sous les coups du roulis et du tangage. La nuit passa tout entière et le jour revint. Pas un instant le travail n'avait été interrompu, ni pour se reposer, ni pour manger. C'était un combat que les soldats soutenaient, assurément le plus terrible de la campagne qu'ils venaient de faire en Chine, et il fallait lutter jusqu'à la destruction totale ou jusqu'au succès. Déjà, il y avait des victimes ; un sergent, en bas, dans l'eau jusqu'à la ceinture, avait été surpris par un mouvement exceptionnellement violent du bateau ; la masse d'eau l'avait précipité contre un des organes de la machine ; il fut tué sur le coup. Deux hommes furent blessés dans des circonstances semblables. Mais un résultat était obtenu, puisque l'on rejetait au dehors presque autant d'eau qu'il en entraît. Le niveau dans les cales, dans les chambres de chauffe, dans la machine, montait d'une façon continue, mais très lente. L'effort concordant, énergique, soutenu de six cents hommes produisait ce résultat. On gagnait du temps, c'était l'essentiel. Le typhon passerait.

Dans la journée le vent diminua quelque peu de force ; les coups de la mer contre le navire devinrent moins terribles. L'eau entra en moindre quantité, et comme on continua à en rejeter autant par-dessus bord, le niveau baissa. La défense avait pris la supériorité sur l'attaque. Quelques heures plus tard, le temps devint plus « maniable » ; en même temps l'eau ayant été suffisamment épuisée, un groupe de foyers se trouva dégagé ; on parvint à rallumer les feux, à faire fonctionner la pompe à vapeur. Sur une mer qui restait horriblement grosse, à petite vitesse, désarmé à moitié, ayant l'air d'une épave, l'*Éridan* réussit à gagner le port de Tourane, où les soldats furent débarqués, exténués, en aussi pitoyable état que le navire. Leur vaillance devant le péril, devant la fatigue surhumaine, les avait sauvés. Ils avaient déployé, dans cette lutte, les mêmes vertus qui donnent la victoire sur le champ de bataille. Quand je disais que le courage est *un* ! Voilà encore qui en fait foi,

Tant la chose en preuves abonde.

Au cours de ce même été de 1900, l'avis *Kersaint*, au mouillage d'Hoïhao, port de l'île d'Hainan, près du détroit, était surpris dans la nuit par un typhon. Les feux furent poussés et le navire essaya de prendre le large. Mais la mer, dans ces parages où les hauts-fonds sont nombreux, lançait d'énormes vagues vers le détroit, en un courant auquel le bateau ne put résister. Il fut repoussé vers la côte. On mouilla les ancres, qui ne purent mordre suffisamment; le navire *chassa*, et, soulevé par la lame puis retombant lourdement, à plusieurs reprises, il toucha le fond avec force. Après un de ces chocs, on constata qu'il ne gouvernait plus. La nuit se passa dans une lutte continuelle, sans moyens, sans autres indications que celles données par la boussole. Quand le jour vint, on s'aperçut que le gouvernail avait été enlevé. Les hélices ne semblaient pas avoir souffert; au moins elles pouvaient tourner encore. Avec une vergue, des cordages, des palans, on confectionna un gouvernail

Aviso *Kersaint*.

de fortune, à l'aide duquel, la mer suffisamment calmée, le *Kersaint* put regagner tant bien que mal la baie d'Along. Ses avaries étaient plus graves qu'on ne l'avait cru tout d'abord. La pièce en bronze fixée à l'arrière du navire, à l'étambot, avait été brisée. Le gouvernail, privé de soutien, était tombé à la mer. Les ailes

des deux hélices se trouvaient faussées. En somme, le bateau flottait; il n'y avait pas eu de perte d'hommes; le tribut payé au typhon n'avait rien d'excessif.

Je pourrais multiplier les exemples des destructions faites sur des bateaux par les typhons. Il m'a été personnellement donné, à deux reprises différentes, d'assister en mer à ces extraordinaires phénomènes atmosphériques, et j'aurai peut-être l'occasion, dans les pages qui vont suivre, d'en rappeler le souvenir impressionnant.

Ce qui rend les désastres moins fréquents qu'ils ne devraient l'être d'après la fréquence des typhons, c'est la connaissance qu'on a aujourd'hui de leur formation et de leur marche. Les observatoires météorologiques et magnétiques, établis à cet effet en Extrême-Orient, les ont étudiés scientifiquement depuis plusieurs années; les navigateurs ont apporté à ces recherches une précieuse contribution; plus rien du fléau n'est resté inconnu. Quand un typhon est en mouvement, les observatoires, celui de Manille avant tous les autres, le signalent aux grands ports de mer de Chine. Toutes les observations faites sont immédiatement télégraphiées. Avec une générosité intelligente, dont on doit leur savoir gré, les compagnies d'exploitation des câbles ont accordé la franchise aux télégrammes météorologiques.

Les typhons naissent tous en une même région de l'océan Pacifique, à l'est et au sud-est des Iles Philippines. Le courant d'air chaud et humide qui vient de

l'équateur s'y heurte au courant d'air froid soufflant du nord. Une condensation de l'eau en suspension dans l'atmosphère se produit qui provoque la formation de tourbillons de vent d'une extrême violence. Ils s'élancent dans des directions diverses, et le plus grand nombre d'entre eux vont se perdre dans l'océan sans que leur existence soit jamais révélée. Ceux qui peuvent menacer les côtes de l'Indo-Chine ou de la Chine passent nécessairement sur les Iles Philippines et impressionnent l'observatoire de Manille. Celui-ci signale aux ports, par le câble, l'existence du typhon et sa direction. On peut prévoir quels sont les parages où il atterrira. Quelquefois, heureusement, le typhon annoncé n'arrive pas; il n'a pas eu assez de force et s'est arrêté en route; le plus souvent, dans ce cas, on en ressent tout de même quelques effets. Une grande pluie ou une petite tempête comme il y en a dans les pays tempérés montre que, non loin de là, il s'est passé quelque chose. Parfois aussi, le typhon dévie quelque peu de sa route et arrive plus au nord, ou plus au sud que la direction indiquée ne permettait de le prévoir. Il est donc nécessaire de donner aux prévisions une certaine marge.

En général, les typhons ne descendent pas au-dessous du parallèle de Manille. La partie de l'Indo-Chine située au sud de Tourane en est donc à peu près exempte. Pourtant, une fois en cinq années, un typhon a atteint l'Annam aux environs de Quinhon. Le bateau sur lequel je me trouvais, qui marchait vers lui, a dû virer de bord et a été emporté dans le sud à une vitesse à laquelle ses propres moyens ne lui auraient jamais permis de prétendre. La Cochinchine ne connaîtrait pas le typhon, pourrait-on dire, s'il n'y avait dans le pays le vague souvenir d'une tempête extraordinaire qui a ravagé le cap Saint-Jacques voilà quelque quarante ans.

De toute l'Indo-Chine, c'est l'Annam central, entre Tourane et Vinh, qui est le plus exposé aux typhons. Thuan-An, le point de la côte où la rivière de Hué se jette dans la mer, est visité fréquemment. En 1899, tous nos établissements de Thuan-An ont failli être emportés; l'eau envahissait les bâtiments, notamment la maison de l'employé du bureau télégraphique, qui se réfugiait à la partie supérieure avec son appareil et continuait de télégraphier, annonçant très simplement que quelques instants plus tard il serait probablement obligé d'interrompre la correspondance; la maison étant ébranlée et l'eau montant toujours, il s'en irait avec tout le matériel, et bien malgré lui, au fond de la mer. Pour un peu il se serait excusé de cette interruption de service résultant d'un cas de force majeure. La tempête s'apaisa à temps pour que le malheur annoncé ne se produisît pas; mais quand on put sortir, on constata que l'embouchure de la rivière de Hué avait été déplacée de plusieurs kilomètres. La rivière s'était creusé un nouveau lit par lequel elle entrait dans la mer; l'ancien était presque entièrement comblé.

Le Tonkin est moins exposé aux typhons que l'Annam; il reçoit de l'île d'Hainan une certaine protection. Le grand massif montagneux de l'île oppose une barrière à la marche du tourbillon, qui est obligé de s'infléchir soit vers le nord, soit vers le sud. Toute une partie des typhons qui iraient au Tonkin si les montagnes d'Hainan ne s'interposaient pas, est donc rejetée sur les côtes de la Chine. Les autres tournent,

au sud, les hauteurs qui se prolongent de ce côté en s'abaissant jusqu'à la mer; il y a quelque chance pour qu'ils y usent une partie de leur force. De 1897 à 1902, il n'y a pas eu de typhon arrivant en pleine violence dans le delta du fleuve Rouge. D'ailleurs, bien qu'atténuée, la tempête fait encore de grands ravages.

Avec ou sans typhon, l'été du Tonkin n'est pas plus agréable à l'Européen que celui de la Cochinchine. L'hiver au contraire, dans sa première partie au moins, est une saison délicieuse. En novembre déjà, la chaleur est très diminuée; on prend les vêtements de flanelle ou de drap; ils deviennent réglementaires pour la troupe. Décembre et janvier sont moins chauds encore. L'air est frais et sec; les nuits, les matinées et les soirées sont presque froides. En plein midi, à l'ombre, le thermomètre ne dépasse pas vingt degrés; il descend, dans la nuit, à sept ou huit degrés, parfois même à quatre. Dans la région haute, à Lang-Son et Caobang, on arrive à un ou deux degrés. Pendant deux à trois mois, le climat du delta, d'Hanoï en particulier, ressemble au climat de Nice au printemps. Il y fait vraiment bon vivre, et tous ceux qui ont vu le Tonkin à cette époque en ont rapporté la plus favorable impression.

Tantôt dans la seconde quinzaine de janvier, tantôt en février, le temps change; l'hiver ne mérite plus le nom de saison sèche. Ce qu'on ne connaît pas en Cochinchine, le ciel nuageux, la pluie fine et continue, apparaissent. C'est la saison intermédiaire du crachin. Le soleil se cache sous les nuages; parfois, on reste une semaine, quinze jours, un mois même, sans voir ses rayons. La vapeur de l'air se condense au contact de toutes les surfaces froides; les murs, le carrelage du sol ruissellent. Les vêtements sont imprégnés d'eau; rien de ce qu'on touche n'est sec. C'est fort désagréable; ce n'est heureusement pas malsain. La mortalité n'est pas sensiblement plus élevée que dans les premiers mois de l'hiver; elle est loin de ce qu'elle devient pendant les chaleurs. Le crachin fini, la saison intermédiaire se prolonge, avec des alternatives de soleil et de pluie, jusqu'à la fin du mois de mai, où la saison des hautes eaux commence. En somme, pendant six mois de l'année, la température du Tonkin n'est pas excessive; l'Européen la supporte aisément; elle reconstitue ses forces, que l'été a pu affaiblir. C'est ce qui fait que les colons et les fonctionnaires français, s'ils sont de constitution robuste, peuvent durer au Tonkin presque indéfiniment. Les éliminations qui se font dans le personnel venu de la métropole n'y ont rien d'excessif, et la mortalité, dans tout le delta, est aussi faible que dans n'importe quel pays tropical. On peut donc dire, en gros, et toute compensation faite entre l'été et l'hiver, que le climat du Tonkin est bon, qu'il permet la grande colonisation sous toutes ses formes.

Ce qui vient d'être dit des saisons, de la façon dont elles se succèdent, de l'arrivée du crachin après la sécheresse, d'un régime mixte de beau temps et de pluies ensuite, puis de la saison des grandes pluies et des hautes eaux, constitue seulement une règle générale qui souffre des exceptions. Les exceptions, au Tonkin, sont assez nombreuses, et on voit des années où le crachin ne vient pas, d'autres où la saison des pluies se passe sans qu'il tombe d'eau. Et sans crachin en février,

pas de première récolte, dite récolte du cinquième mois; sans pluie l'été, pas de récolte du dixième mois. Je parle de cela par ouï-dire, car, durant mes cinq années de gouvernement, les saisons ont été normales, les récoltes ont été bonnes. Les années 1895 et 1896 furent, au contraire, des années de sécheresse où la population du Tonkin souffrit beaucoup.

La Cochinchine n'a qu'une récolte annuelle de riz; le Tonkin en a deux. La plus importante est celle du dixième mois annamite, qui se fait en novembre; l'autre se fait au cinquième mois annamite, en juin. Certaines terres du delta, des plus riches provinces, où la population est dense, les irrigations développées, donnent dans l'année l'une et l'autre récolte. Mais, le plus souvent, ce n'est pas sur les mêmes terrains que les deux récoltes se font. La première, où l'on récolte du riz poussé pendant la saison sèche, est le produit des terres basses, humides, qui conservent l'eau que le crachin et ensuite les pluies intermittentes du printemps apportent en assez faible quantité, étant donnés les besoins des rizières. Ces terrains sont en général inondés et inutilisables pendant l'été. La seconde récolte est faite sur toutes les terres trop hautes, trop sèches pour se contenter du peu d'eau que l'hiver fournit. A ces terres les Annamites demandent, depuis quelques années, un second produit, un produit d'hiver, obtenu par des cultures dites sèches parce qu'elles n'ont pas besoin d'autant d'eau que le riz, les patates et les haricots par exemple. Cette deuxième récolte annuelle donne un assolement qui n'épuise pas le sol comme le ferait une récolte de riz.

La terre du Tonkin est fertile, aussi fertile que celle de la Cochinchine. Elle est pourtant de formation plus ancienne, sauf vers la mer, où l'on trouve, comme dans la rivière de Saigon, des terrains très bas, les uns déjà formés et cultivés, les autres en formation, exhaussés tous les jours par les alluvions que le fleuve et les rivières apportent. Là aussi, la couche de terre est mince et repose sur un fond de vase molle plus ou moins profond, plus ou moins fluide. La ville de Haïphong est construite sur un tel sol. En remontant dans le delta, on trouve des terres plus anciennes supportées par une vase qui a durci. D'autres, enfin, sont de formation beaucoup plus lointaine et ne laissent sous elles aucune trace de vase. Il y a, dans la ville d'Hanoï, des terrains de ces deux dernières espèces.

Haïphong et Hanoï.

Ma dissertation sur les typhons et le climat du Tonkin m'a entraîné loin du récit de mon voyage d'arrivée, au 1^{er} mars 1897. J'y reviens bien vite, supposant que le temps ainsi passé a permis à nos chaloupes de sortir de l'extraordinaire dédale des rochers de la baie d'Along et d'emprunter les canaux creusés naturellement et les rivières qui conduisent à Haïphong. Peu de temps avant d'y arriver, nous traversons un large et beau cours d'eau, auquel sa surface agitée donne l'allure

d'une petite mer; c'est le Cua-Nam-Trieu. Il est superbe à voir, et il est profond.

— C'est là qu'on aurait dû créer le port qu'on a mis sottement à Haïphong, me dit-on.

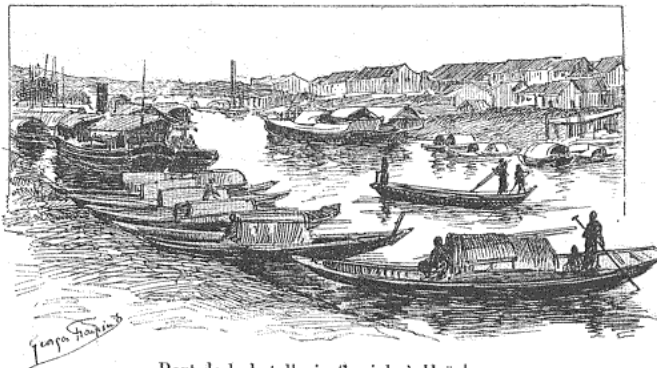
— C'est là qu'il faudrait encore le transporter, ajoute un autre.

Et un troisième de conclure :

— Si c'est une faute qu'on a commise en plaçant le port où il est, et si c'est une autre faute que de persister dans l'erreur première et de dépenser des millions encore aujourd'hui à Haïphong, il est à croire qu'un avenir lointain ne sera pas appelé à nous juger. Au dire des indigènes, qui connaissent leur pays, la ville de Haïphong et tous nos travaux sont appelés à être emportés par un raz de marée.

— C'est malheureusement une éventualité à craindre.

J'avais entendu depuis longtemps, en France, exprimer les mêmes critiques sur



Port de la batellerie fluviale à Haïphong.

la position de Haïphong, que nous avons choisie, sans beaucoup d'études, en 1874, et parler des éventualités de sa destruction. Cela ne rendait pas plus aisée la solution du problème de la création au Tonkin d'un port facilement accessible. M. Armand Rousseau s'y était attaché, et le programme cependant bien modeste qu'il avait

adopté ne le satisfaisait pas, lui laissait des doutes sur la voie même dans laquelle il s'engageait. Dire que le spectacle de l'erreur commise ne saurait subsister longtemps et qu'il serait couvert par un désastre, cela peut aller comme boutade; ce n'est pas un argument dont on puisse tenir compte.

Si le port était dans le Cua-Nam-Trieu, que j'admira à ce moment, où s'il devait y être transporté, aurait-on la bonne solution qu'on recherchait? Cela n'était pas certain, car l'examen de la carte marine révélait que le fleuve avait beaucoup d'eau en certains endroits, mais pas partout, et que, précisément, il manquait de profondeur au point où cela lui était le plus nécessaire, à son embouchure. Il faudrait donc draguer; mais dans quel fond? La solution prise en soi, toutes considérations de dépenses et autres écartées, avait encore ses gros aléas.

Du Cua-Nam-Trieu pour aller dans le Cua-Cam, sur la rive droite duquel Haïphong est bâtie, il faut emprunter un petit canal naturel qui relie les deux rivières; il porte le nom de Van-Cho. S'il était plus profond et avait des coudes moins brusques, Haïphong n'aurait rien à envier à sa rivale imaginaire des bords du Cua-Nam-Trieu.

On débouche du Van-Cho dans le Cua-Cam, très peu en aval du port de Haïphong. La ville se développe aussitôt devant les yeux, avec ses maisons blanches

assez basses, sans aucun caractère architectural. Seule, la Résidence-mairie a quelque apparence monumentale. Depuis 1897 les choses ont heureusement changé de façon sensible, et nous reverrons la ville très améliorée. Déjà, à l'intérieur, et invisibles du fleuve, il y avait quelques maisons particulières bien bâties et confortables.

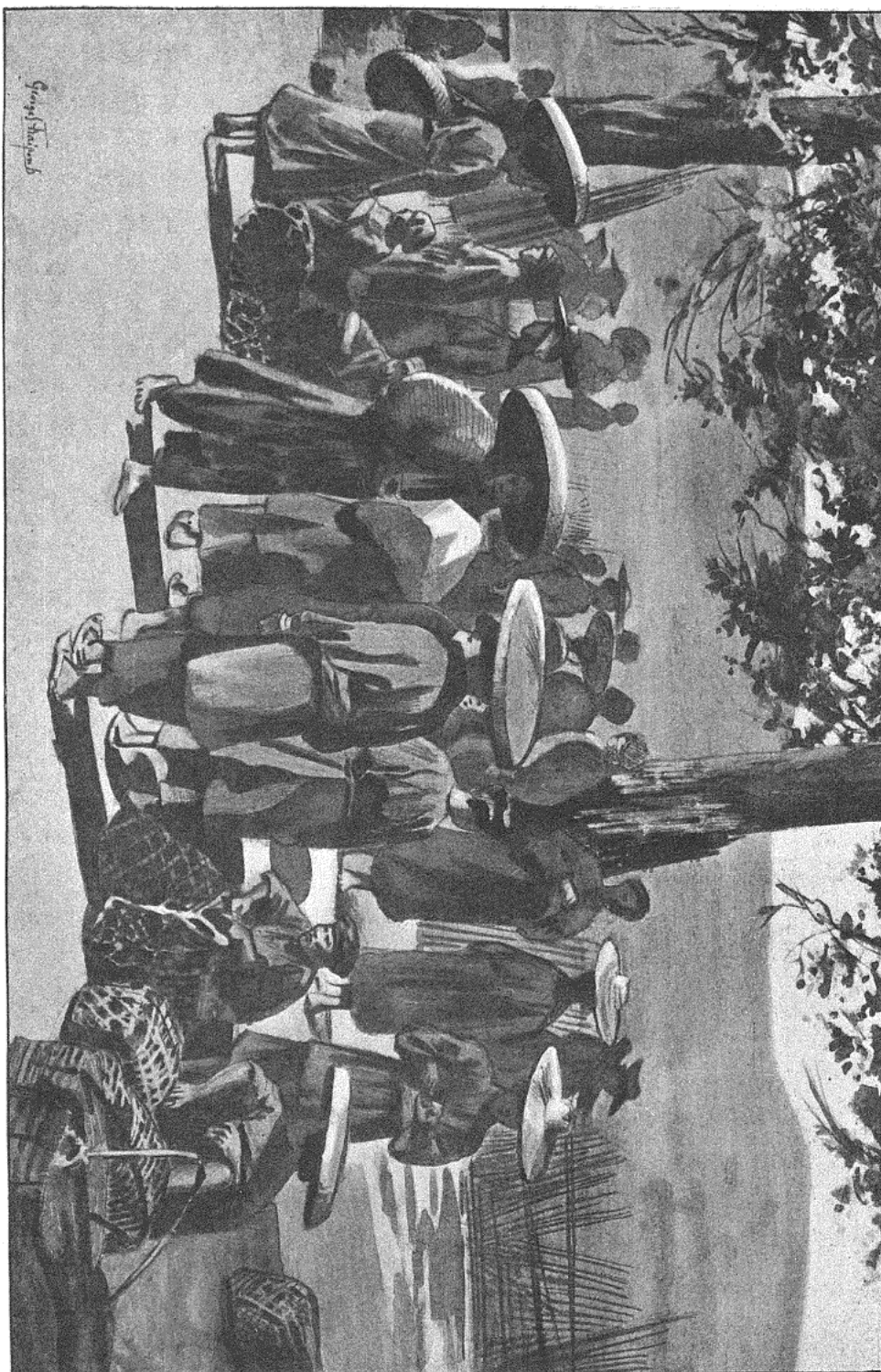
Le port de commerce faisait une assez médiocre impression. De constructions, d'aménagements, il n'y en avait d'aucune sorte, de bateaux guère plus. Au milieu du fleuve, un petit vapeur appartenant à une maison de la place, qui faisait le voyage de Haïphong à Hongkong avec escales dans les ports chinois de Pakhoï et Hoïhao. Il n'existait pas d'autre navire de mer. La Compagnie des Messageries maritimes possédait bien deux petits paquebots de 2.400 tonnes pour porter le courrier, tous les quinze jours, de Saigon à Haïphong et *vice versa*; mais l'un d'eux n'était pas toujours là pour meubler le port de Haïphong. Il fallait alors se contenter de la vue des deux ou trois grandes chaloupes fluviales d'un service subventionné et d'autant de chaloupes chinoises mal construites, malpropres, de forme et de tenue invraisemblables.

Au-dessus du port de commerce, exigü et peu garni comme lui, était le port de guerre. Un ancien transport, descendu au rang de ponton-caserne ou simplement d'unité maritime administrative, l'*Adour*, était amarré à la rive, inutilisé, immobilisé, ornant le paysage de sa lourde coque blanche haute sur l'eau. Puis, à l'ancre, et toutes pavoisées pour la circonstance, jetant sur le ciel bas les taches multicolores de leurs pavillons, une canonnière de mer, à roues, l'*Alouette*, et deux canonnières de rivière, l'*Avalanche* et le *Jacquin*. Cette dernière, avec sa forme parallépipédique, sa grande roue à l'arrière servant de propulseur, était d'aspect bizarre; elle eût ressemblé, n'était sa blancheur et sa propreté, aux bateaux-lavoirs de la Seine.

Le tout, port de commerce et port de guerre, formait un ensemble assez maigre. C'était, on pouvait l'espérer, l'embryon de quelque chose de grand; mais rien n'annonçait ni ne préparait sa venue. Ce vestibule du Tonkin laissait, décidément, un peu trop à désirer.

Pourtant, dans la ville, des efforts individuels avaient été faits, des initiatives louables avaient été prises. Il existait deux ateliers de construction qui avaient en chantier des chaloupes à vapeur; l'un d'eux construisait une grande drague destinée aux travaux du port. L'entreprise des services de navigation fluviale possédait le second atelier, d'où sortait toute sa flottille. Cela ne représentait pas, au total, une grande activité industrielle; mais c'était un bon début et qui promettait, à la condition que les industriels fussent capables d'agir par eux-mêmes sans attendre tout du Protectorat. L'existence d'un service français de navigation non subventionné entre Haïphong, la côte chinoise du golfe du Tonkin et Hongkong était aussi un indice heureux et rare d'activité de la part de nos compatriotes. On pouvait donc passer outre au présent modeste et un peu incohérent de Haïphong, pour escompter son avenir possible.

Dans les réceptions faites à mon arrivée, j'eus l'impression d'une certaine vie locale. La Chambre de commerce, le Conseil municipal montraient de l'amour pour



UN COIN DE MARCHÉ THO, A DONG-DANG (TONKIN).

leur ville, la plus grande confiance dans son développement futur. Une certaine jalousie contre Hanoï, la capitale, perçait bien à travers ces sentiments louables ; mais on s'efforçait de la dissimuler, et cette pudeur avait son prix. Les conseillers municipaux firent discrètement allusion à mon « libéralisme bien connu ». Je ne pouvais me méprendre sur la signification de ces paroles : elles visaient l'organisation municipale de la ville, dont le Conseil municipal ou quelques-uns de ses membres désiraient le changement.

La ville de Haïphong était alors et est encore administrée par un fonctionnaire du Protectorat, un Résident-Maire, assisté d'un Conseil élu. La partie française du Conseil, qui forme la majorité, est nommée au scrutin, par les citoyens français de la ville ; deux Annamites et deux Chinois lui sont adjoints. Le Maire et le Conseil ont les attributions respectives qui leur sont accordées en France, par la loi municipale. L'application intégrale du régime métropolitain aurait convenu beaucoup mieux qu'un régime mixte à ceux des conseillers municipaux qui pouvaient espérer être maire au cas où ce magistrat aurait été élu par le Conseil municipal. Je ne crus pas devoir donner satisfaction au vœu qu'on laissa pressentir le premier jour, sans le formuler encore, mais qui me fut ensuite présenté à différentes reprises. Le compromis entre l'Administration municipale directement exercée par l'autorité supérieure et une organisation purement élective, qui existait à Haïphong et qui est dû, je crois, à M. de Lanessan, me paraissait heureusement trouvé. Il n'y avait aucune raison pour le modifier, si ce n'est de faire une contrefaçon coloniale de plus des institutions libérales de la France.

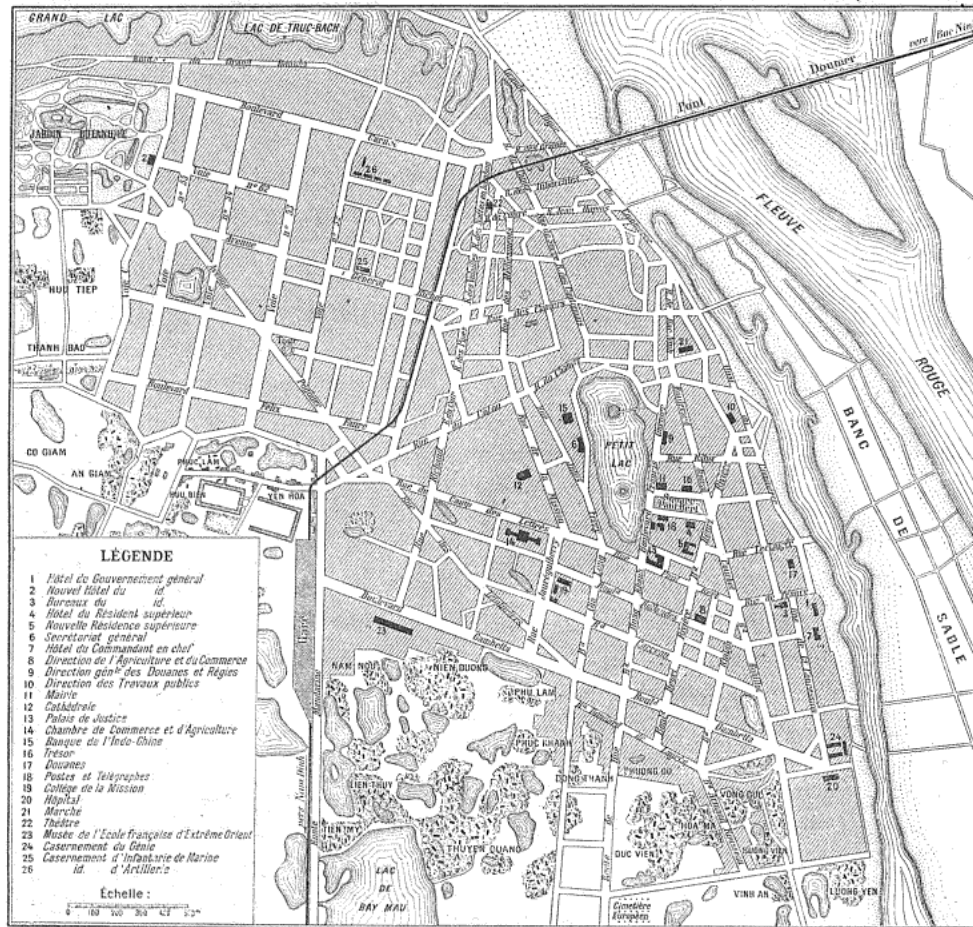
En vertu de quels principes, en effet, mettrait-on aux mains de quatre ou cinq cents citoyens français, en majorité salariés de la Colonie, l'administration d'une ville de dix à quinze mille habitants, avec le droit pour cette poignée d'hommes d'imposer ces milliers de contribuables qu'on ne consulterait pas ? Donner à ces citoyens la majorité dans l'assemblée municipale, en mettant le pouvoir d'initiative et d'exécution du Maire en dehors d'eux, n'était-ce pas tout ce qui pouvait être fait raisonnablement ? L'exemple de Saïgon, des résultats déplorables obtenus par une organisation autre, apportait au raisonnement la confirmation de l'expérience. Il fallait s'en tenir à ce qui existait à Haïphong, et cela a été fait.

Les mêmes institutions municipales se retrouvent à Hanoï, et elles y fonctionnent parfaitement, sans difficultés, sans heurts, pour le plus grand bien de la ville. On a pu mettre à la tête de la municipalité des fonctionnaires de réelle valeur et de grande expérience administrative, qui ont obtenu le concours dévoué des conseillers municipaux élus. Les intérêts d'Hanoï s'en sont bien trouvés.

J'avais passé à Haïphong, à ma visite d'arrivée, quelques heures seulement. Nous repartions tous le soir, sur nos chaloupes, pour gagner la capitale. C'était un voyage de quinze à vingt heures, suivant le nombre et l'importance des échouements normaux. Il arrivait parfois qu'on mettait beaucoup plus de temps, si l'on n'avait pas bien calculé le moment où la marée se faisait sentir aux passages dangereux, ou si l'eau était exceptionnellement basse, ou encore si l'on ne se tenait pas rigoureusement dans le chenal, lequel manquait de fixité. Avec les marins expérimentés qui

nous conduisaient, il y avait peu de chances d'échouement exceptionnel, et nous devions arriver à Hanoï le lendemain de bonne heure.

Notre navigation dans les canaux, les rivières et finalement le fleuve Rouge qu'il fallait suivre, se passa le plus correctement du monde, avec les échouages classiques, mais sans plus. Le matin, au sortir du canal des Bambous pour entrer dans le



Plan de la ville d'Hanoï.

fleuve Rouge, nous voyons cinq bateaux à vapeur réunis dans un espace très restreint, échoués tous les cinq, comme nous allions l'être à notre tour. Il y avait là deux *réguliers*, c'est-à-dire deux grandes chaloupes du service subventionné entre Haïphong et Hanoï, l'un montant, l'autre descendant, et qui ne montaient plus ni ne descendaient, réunis dans une même infortune. Trois chaloupes chinoises leur tenaient compagnie. Nous passons doucement, avec précaution, au milieu d'elles. Une secousse se produit, puis une autre, et plus de choc, plus de mouvement, plus

rien ! Notre chaloupe est échouée à son tour. Allons-nous rester là tranquillement, comme les autres, attendant une montée de l'eau qui peut ne pas venir de longtemps ? Non pas. Le patron manœuvre ses hélices, son gouvernail, ses gaffes, ses cordages qu'il fait lancer aux autres bateaux. Tous les moyens du bord sont employés. La chaloupe remue son ventre sur le sable en avant, en arrière, à droite, à gauche, tant et si bien qu'elle se décolle ; elle flotte. En avant !... Une secousse encore ; nous avons touché de nouveau. Mais c'est une fausse alerte ; on n'échouera pas. Nous sommes sortis du dernier passage dangereux ; plus rien à craindre d'ici à Hanoï.

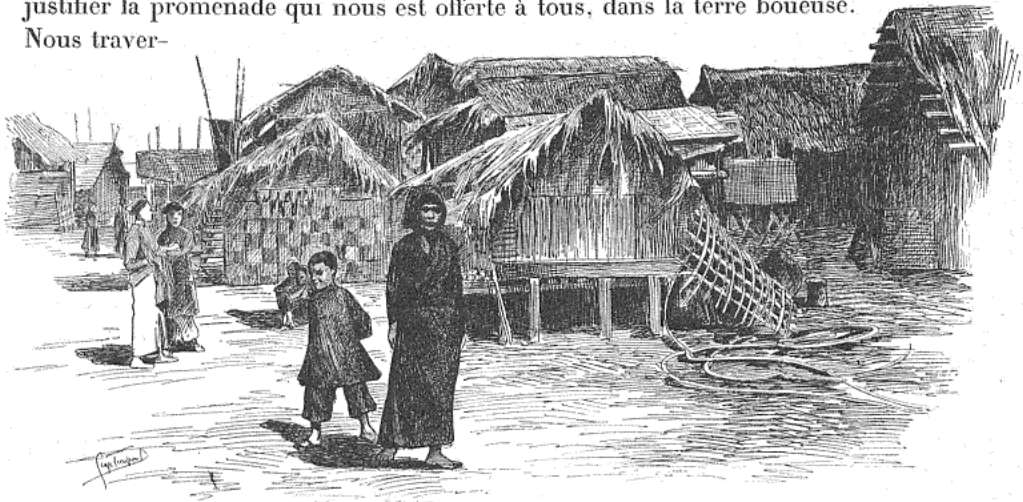
Nous remontons le fleuve pendant cinq ou six heures et la ville apparaît. Ce qu'on voit tout d'abord, c'est l'hôpital, un immense monument de pierre placé sur le bord de l'eau. Il est aussi vaste, mais moins beau que celui de Saïgon. La construction légère, aérienne pourrait-on dire, qui est là-bas et qui convient parfaitement au climat de la Cochinchine, ne serait pas à sa place ici où il fait froid pendant plusieurs mois de l'année. On ne peut faire, au Tonkin, ni des constructions tropicales, ni des constructions européennes. L'été, il fait trop chaud pour habiter celles-ci ; il fait trop froid l'hiver pour habiter celles-là. C'est donc une construction mixte à trouver, où l'on soit abrité du soleil, où l'air circule pendant la saison chaude ; où l'on puisse se clore et faire du feu pendant l'hiver. La question n'était pas résolue en 1897, et je ne suis pas bien sûr qu'elle le soit encore, malgré les recherches faites, les constructions nombreuses et intéressantes entreprises depuis lors.

Quand la chaloupe approche d'Hanoï, l'hôpital ne cache plus aussi complètement la ville ; nous défilons devant lui d'abord, ensuite devant des constructions éparses dans la verdure qui sont les bâtiments des services militaires, de l'État-major, puis l'hôtel du Commandant en chef, qui présente une façade assez développée sur le fleuve ; mais il paraît qu'il n'y a rien derrière. Enfin, voici l'hôtel du Gouverneur général, qu'on voit à peine, tant les arbres le dominent et l'entourent. Nous apercevons tout cela de fort loin, à un kilomètre et demi de distance. Le chenal qu'il faut suivre côtoie, en effet, la rive gauche, tandis qu'Hanoï est sur la rive droite. Entre nous et la ville s'étend une île longue et basse. Sa longueur n'est pas moindre de deux kilomètres. Elle est de formation très récente, et on la désigne par le seul nom qu'elle mérite, celui de *banc de sable*. C'est un banc de sable que le fleuve a apporté hier et qu'il ramportera demain. Il prend souvent de ces fantaisies au fleuve Rouge.

La rive, du côté de la ville, n'est ni plus ni moins belle que de l'autre côté. Elle est ce que la nature l'a faite ; c'est une déclivité irrégulière, bossuée, aux terres éboulées que le crachin change en une boue gluante. L'homme n'intervient que pour ajouter à ce désordre. Il y a, sur le bord de l'eau, des cabanes d'indigènes, des sampans mis à sec pour être réparés, des bois, des bambous, etc. C'est au milieu de tout cela que nous allons passer. Mais le débarquement est moins simple encore qu'on ne l'imagine. Une chaloupe ne peut se glisser entre la rive et le banc de sable, et c'est sur le banc qu'il faut descendre d'abord. Les bateaux du service régulier accostent de même.

Tout le monde officiel d'Hanoï est au débarcadère. Le Général en chef, M. Bichot; le Secrétaire général, qui m'a devancé sur la rivière pour me recevoir; M. Morel, Résident-maire, et son Conseil municipal; les fonctionnaires, les officiers, la Chambre de commerce, les colons notables. On se salue; les présentations seront faites tout à l'heure, au Gouvernement général. Bien que le crachin fasse trêve pour un moment, il ne serait ni commode, ni agréable de faire connaissance ici.

Les voitures n'ont pu venir jusqu'au débarcadère; le pont de bois qui relie le banc de sable à la ville risquerait de s'effondrer. On me donne cette raison pour justifier la promenade qui nous est offerte à tous, dans la terre boueuse. Nous traver-



Village du Banc de sable à Hanoï.

sons donc en foule le banc, glissant et barbotant au mieux. Le pont est franchi avec précaution; il ne faudrait pas s'y aventurer une centaine à la fois, et les gendarmes ne laissent passer les personnes que par petits paquets. Je crois bien qu'on nous a laissés, le Général en chef, le Secrétaire général et moi, nous y engager seuls par excès de prudence. « Des hommes de poids! » a dû penser le gendarme. Ce n'est pas la vieillesse qui rend le pont de bois si faible; il a l'air presque neuf.

— Depuis combien de temps ce pont est-il construit?

— Il y a six mois environ, à la fin des dernières hautes eaux, m'est-il répondu.

— Pourquoi a-t-il été établi si légèrement?

— Il n'est que provisoire.

— On n'aurait pas pu le consolider?

— Dans deux mois, il sera emporté par les nouvelles hautes eaux.

— On ne peut pas faire un pont résistant, qui dure?

— Le banc de sable, qui oblige à avoir un pont, ne durera pas lui-même; le fleuve l'emportera un de ces jours.

Les ingénieurs trouvaient réponse à tout. Il n'y avait plus rien à dire; j'étais convaincu au moins d'une chose, c'est que le fleuve Rouge, avec ses crues, ses déplacements de courants, ses apports de sable, rendait les travaux difficiles. « Un mauvais coucheur qui s'agite constamment dans son lit », disait de lui le vieux patron de notre chaloupe. Je n'étais pas sûr du tout, cependant, qu'on ne pût pas trouver les moyens de rendre le débarquement à Hanoï plus confortable, et moins pitoyable le quai d'arrivée.

Au delà du pont, au bas d'une rampe par laquelle on montait sur la berge, dans la terre boueuse, les troupes sonnaient aux champs et les voitures attendaient. C'est l'infanterie de marine, ce sont les tirailleurs, comme à Saigon. Les tirailleurs du Tonkin sont plus grands, plus vigoureux que ceux de Cochinchine. Il y a entre

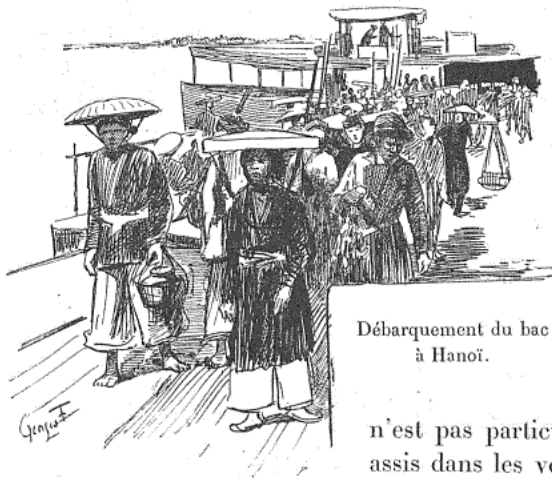
eux, tout naturellement, la différence qu'on constate dans la population, ici comme ailleurs « le militaire se recrutant dans le civil », me fait observer le Général.

Nous voici en voiture, traversant un quartier de la ville, le quartier français et commerçant. Il est très animé; les Français et les Françaises sont aux fenêtres saluant aimablement; les Annamites, en foule dans la rue, poussent des « ah ! » admiratifs. Pour eux, et très justement d'ailleurs, le Gouverneur

n'est pas particulièrement un des messieurs quelconques assis dans les voitures, en frac ou en uniforme; c'est cet ensemble qu'ils ont sous les yeux, qui forme un tout dont

ils ne distinguent pas les détails et auquel l'appareil militaire donne un caractère de beauté et de force. Jusqu'ici, cette force des armes, organisée, disciplinée, constitue la seule supériorité que les Annamites nous reconnaissent. Elle leur a donné la paix intérieure, la sécurité, l'ordre, le premier des biens, sans lequel il n'en existe pas d'autres. C'est quelque chose; mais nous pouvons et nous devons faire plus. La civilisation nous fournit d'autres supériorités dont il est temps de faire ressentir à la race conquise les effets bienfaisants. La France ne sera pas, d'ailleurs, la dernière à en profiter.

L'hôtel du Gouvernement, où nous arrivons, a l'aspect d'une maison de campagne de moyennes dimensions, ou plutôt, à cause du beau jardin aux plantes tropicales qui le précède, d'une de ces villas des bords de la Méditerranée qu'on loue aux personnes de fortune modeste, appelées aux pays du soleil plutôt par l'état de leur santé que par le plaisir et la mode. A ne chercher que ses convenances personnelles, la maison est agréable; on y est certainement beaucoup mieux pour vivre en famille que dans un grand palais. S'il s'agit de recevoir, c'est autre chose. Mais on n'est ici, en somme, qu'entre Français. Hanoï est trop loin des grands



Débarquement du bac à Hanoï.

courants de circulation, les communications avec le dehors sont trop difficiles pour que les hôtes étrangers soient nombreux. Tant que cela ne sera pas changé, il fera bon vivre ici avec les siens, et y travailler.

— Une pareille demeure pour le Gouverneur général ne fait pas bon effet sur les indigènes, me disait une année auparavant M. Armand Rousseau ; ce n'est pas digne du représentant de la France.

M. Rousseau avait raison ; mais peut-être d'autres travaux plus urgents feront-ils impression sur la population annamite, et, ceux-là faits, je pourrai songer au palais de mes successeurs.

La nuit est venue, ou à peu près, quand nous entrons dans les pièces sombres et peu aérées de l'hôtel du Gouvernement général ; c'est à la lumière électrique, — une supériorité momentanée d'Hanoï sur Saigon, — que se font les réceptions officielles. Le Général en chef se présente entouré d'un nombreux état-major. Tous ces officiers, à commencer par leur général, ont été les artisans de la conquête du Tonkin. Beaucoup sont allés à Madagascar, au Soudan. Ce sont les survivants de campagnes où le plus grand nombre d'entre eux est resté. Il suffit de prendre quelques promotions d'officiers de l'infanterie et de l'artillerie de marine et de les suivre pendant une vingtaine d'années pour voir la petite phalange s'éclaircir rapidement et arriver à presque rien. La mort fauche leurs rangs avec une vigueur et une continuité désolantes. C'est de leur sang qu'est fait le domaine colonial de la France en Afrique et en Asie. Le Général en chef m'assure du dévouement de ces braves, de l'ensemble des troupes du corps d'occupation qu'il commande. Je leur dis ce que je pense d'eux, et ce que j'attends d'eux. Il faut, sans délai, achever la pacification, puis organiser le Tonkin, le mettre en valeur, et constituer son armée, non plus pour les opérations à l'intérieur, mais pour la défense du pays, pour toute action extérieure que le Gouvernement de la République demandera. L'officier aux colonies n'est pas seulement un conquérant, il est un pacificateur, un administrateur, un ingénieur. J'aurai à faire appel à lui pour des besognes diverses et je suis sûr qu'il apportera dans toutes la même intelligence dévouée et active.

Les fonctionnaires des divers services sont moins nombreux à Hanoï qu'ils ne l'étaient à Saigon. Ils me sont présentés par leurs chefs et nous faisons une rapide connaissance. La Chambre de commerce, les délégués des colons suivent. Viennent ensuite les journalistes. Il y a beaucoup de journaux français au Tonkin, et un très petit nombre de lecteurs possibles. La disproportion est inquiétante ; si les journaux ne peuvent pas vivre de leurs lecteurs, d'où tirent-ils leurs ressources ? L'avenir me donnera probablement la clé du mystère. L'entrevue se passe d'ailleurs le mieux du monde. On me raconte qu'il n'en avait pas été de même lors de l'arrivée de M. Rousseau. Sous la véranda contiguë au salon de réception, les rédacteurs en chef des deux principaux journaux d'Hanoï, assez âgés l'un et l'autre pourtant, s'étaient pris de querelle, en étaient venus aux coups et au corps à corps, et avaient roulé sur le sol à la grande joie de leurs confrères. Je me félicite de ne pas voir la scène se renouveler.

M. Rousseau a beaucoup souffert, me dit-on, des attaques que les journaux lui

ont prodiguées. J'ai quelque idée que cela ne m'arrivera pas; je serai attaqué, cela va sans dire, mais je m'arrangerai pour n'en pas être ému. Qu'est-ce que représentent les journaux, ici, à Haïphong ou à Saigon? Pas une opinion politique, pas un parti; on ne fait pas de politique et il n'y a point de partis. Ils ne peuvent même pas refléter les sentiments d'une clientèle sérieuse; ils sont trop pour le petit nombre de fonctionnaires ou de commerçants capables de les lire. Le journal exprime donc la pensée personnelle du rédacteur, et cette pensée vaut ce que vaut l'homme, dont on connaît la vie et les antécédents et qu'il est facile de juger; ou encore, il repré-



Hanoï : Une rue près du Gouvernement.

sente les intérêts particuliers de son propriétaire, en général fournisseur ou entrepreneur du Protectorat, qui apporte ses bons offices ou qui essaie d'intimider. Comme je n'ai pas l'intention de me laisser influencer par les caresses ou les menaces, que je verrai assez de monde pour connaître l'état des esprits et saisir à l'occasion les bonnes idées qui peuvent se faire jour, mon parti est pris : j'aurai, s'ils le désirent, de bons rapports avec les journalistes locaux; je n'aurai de rapports d'aucune sorte avec les journaux. Ils diront ce qu'ils voudront, comme ils le voudront; je ne les lirai pas, je ne les verrai jamais; ils n'influenceront pas mes décisions et ne troubleront pas ma sérénité. Peut-être cet excellent M. Rousseau ne serait-il pas mort s'il avait pu se mettre à ce régime. Je m'en suis, pour ma part, bien trouvé. Non seulement je n'ai jamais lu les journaux de l'Indo-Chine, mais personne, à mon cabinet, n'avait à s'en occuper. Le résumé et la traduction des journaux d'Europe, des journaux coloniaux étrangers de l'Asie, étaient seuls dans les attributions du bureau politique.

Parmi les Français que je reçus au Gouvernement général se trouvait le chef de la mission catholique, évêque *in partibus*, « vicaire apostolique » du Tonkin occidental. Il était venu accompagné du curé d'Hanoï, un ancien capitaine du génie de

la campagne du Tonkin, que sa foi ardente avait poussé à se faire prêtre. De haute taille, mince, vigoureux, la figure énergique, celui-ci devait porter l'uniforme mieux que la soutane, dans laquelle son grand corps se mouvait un peu gauchement. Un curé de son éducation militaire et de sa trempe physique eût été précieux dans un pays que l'ennemi menace, où le danger est de tous les jours. Hanoï devenait trop tranquille, trop civilisé pour lui, et je suis sûr qu'il ne mettait pas en bonne place dans ses prières ceux qui contribuaient à faire de sa paroisse une ville policée, presque européenne.

Il y a des missions catholiques françaises dans toutes les parties de l'Indo-Chine, en Cochinchine, au Tonkin, en Annam, au Cambodge; elles y étaient installées bien avant que la France entreprît la conquête de ces pays. Elles vivent aujourd'hui sous la protection des lois françaises, et il semble qu'elles s'en trouvent bien et sont heureuses, puisqu'elles n'ont pas d'histoire. Je ne crois pas que le nombre des catholiques s'accroisse en Indo-Chine. Rien ne pousse les indigènes à changer de religion. Ils ne sont l'objet d'aucun prosélytisme; ils voient sans haine et sans envie leurs compatriotes convertis au christianisme; ils ne sont animés d'aucune intolérance et n'ont à en redouter de personne. Le nombre des chrétiens est d'ailleurs très faible, par rapport à celui des disciples de Bouddha et de Confucius. Les mandarins et fonctionnaires indigènes savent tenir la balance égale entre les uns et les autres dans les villages, assez peu nombreux, où les deux religions coexistent. Les administrateurs français sont indifférents; ils ne demandent qu'à ignorer l'existence des missions, à n'avoir jamais à intervenir dans une querelle. Le régime de la séparation du pouvoir civil et des religions fonctionne en Indo-Chine sans difficultés et sans heurts. Les évêques, les missionnaires sont des Français respectés et estimés; ils n'ont aucun caractère officiel.

Je n'ai pas à faire une profession de foi personnelle qui n'a rien à voir avec l'exercice du Gouvernement; mais on sait de reste que je ne suis pas un catholique croyant et pratiquant, que je ne l'ai jamais été, et que j'ai, dans toutes les situations, avec une complète indépendance, mis mes actes en accord avec mes convictions. Cela n'a pas empêché les missions de l'Indo-Chine de me témoigner la plus grande déférence, comme j'avais pour elles les égards qui leur sont dus. Ceux-là seuls qui ont une foi récente ou chancelante peuvent ne pas respecter les croyances d'autrui. Je n'ai eu aucun effort à faire pour assurer un égal respect, une entière liberté, à toutes les religions qui sont juxtaposées dans notre colonie.

Les missionnaires français ne m'ont jamais donné aucun souci. Il n'en a pas toujours été de même des missionnaires espagnols, qui ont des évêchés au Tonkin. A deux reprises différentes, en 1897, j'ai eu à me plaindre de leur action sur les indigènes. La seconde fois, je leur ai fait savoir qu'il fallait que cela cessât immédiatement, sans quoi leur qualité de missionnaires, les autorisations dont ils se prévalaient, ne les préserveraient pas. Ils étaient étrangers; je les expulserais du territoire, comme j'en avais le droit, sans en référer à personne. Ils se le sont tenu pour dit, et ont eu la sagesse de ne plus faire parler d'eux.

Après la réception des Français à l'hôtel du Gouvernement, le Secrétaire général

me présenta les mandarins annamites, et, à leur tête, le *Kinh-Luoc* ou Vice-Roi du Tonkin. Celui-ci était un homme intelligent, fin et rusé, qui n'avait aucune situation dans le pays avant la conquête française; il était arrivé par nous aux plus grands honneurs. Sa cause était trop exclusivement solidaire de la nôtre pour qu'on ne pût pas compter sur sa fidélité. Il se nommait Hoang-Cao-Caï, et avait droit au titre d'*Excellence*, qui remplace, dans notre langue, les multiples dénominations des dignités annamites et chinoises. S. Exc. Hoang-Cao-Caï avait un fils, M. Hoang-

Trong-Phu, qui venait d'achever ses études à Paris, à l'École coloniale; il parlait le français correctement, se présentait avec aisance, et semblait très capable de devenir un jour l'un de nos hauts fonctionnaires. J'ai eu, depuis lors, à utiliser ses services et m'en suis toujours loué. Les mandarins qui entouraient le *Kinh-Luoc* étaient nombreux; c'étaient les fonctionnaires de son administration, dont le rôle consistait à contrôler le personnel annamite des provinces, à en préparer l'avancement et les changements d'une province à l'autre, à surveiller la population indigène et à prévenir le Gouvernement général de tout ce qui pourrait se tramer contre l'ordre public et la domination française. Dans ses attributions était encore la revision des jugements rendus par les tribunaux indigènes. L'un des bureaux du *Kinh-Luoc*, et de beaucoup le plus occupé, jouait le



Jeunes Annamites et boy dans le village du Banc de sable à Hanoï.

rôle d'un tribunal d'appel où venaient toutes les causes d'un certain intérêt jugées en première instance par les mandarins provinciaux.

Les réceptions terminées, la nuit était venue, trop profonde pour que je pusse songer à jeter un coup d'œil sur Hanoï, et ma visite dut être remise au lendemain.

La ville annamite d'Hanoï est très ancienne. C'était déjà au *xvii^e* siècle la capitale du Tonkin. Les Hollandais et les Portugais y possédaient des comptoirs. Il ne semble pas qu'elle portait alors son nom actuel d'Hanoï (qui se prononce *Ha-noye*). Je dis « le nom d'Hanoï », et je m'explique; l'*h* devrait en être aspirée; suivant la prononciation annamite, on devrait dire « la ville de Hanoï ». Mais les Français de

France, venus en foule dans le pays en ces derniers temps, l'ont emporté sur les Français du Tonkin, conservateurs de la vieille et bonne tradition; ils ont trouvé plus commode de ne pas aspirer l'*h*. Et voilà pourquoi, peut-on dire, notre *h* est devenue muette. Il arrive fréquemment de ces accidents aux Colonies. Les Européens, sans crainte d'estropier les noms anciens, les accommodent à leur langue. Saigon, récemment encore, s'écrivait Saïgon. Le tréma de l'*i*, depuis longtemps, ne se prononçait plus; nous avons cru préférable de le supprimer sur les papiers officiels. Il a aussitôt disparu de partout.

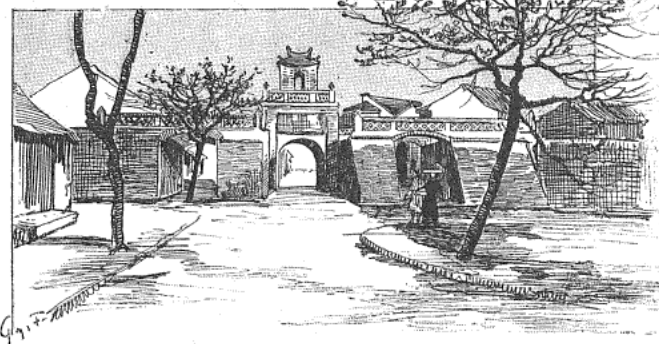
Les écrits du *xvii*^e siècle donnent à Hanoï le nom de Ke-So (prononcez *Ké-Cheu*), qu'on trouve actuellement dans le pays en divers lieux et qui signifie « grand marché ». Était-ce le vrai nom de la ville, ou plutôt une appellation courante, comme celle que nous emploierions en désignant constamment Paris par le mot « la capitale » ? On ne sait. Ce qu'il y a de certain, c'est que la ville d'il y a deux ou trois siècles était située sensiblement au même point sur le fleuve que la ville actuelle. D'ailleurs, à cet emplacement, il paraît y avoir toujours eu une ville, et ce que l'on sait d'Hanoï remonte beaucoup plus haut que le Ke-So annamite. On a découvert, en effet, au cours de fouilles exécutées en 1898 ou 1899, dans la partie haute de la ville, au jardin botanique, des ruines, des vases, des monnaies, qui révèlent l'existence d'une grande cité au temps de l'occupation chinoise, il y a quelque dix siècles. Elle portait le joli nom de Dalila. Il est fâcheux qu'on ne l'ait pas connu assez tôt pour le substituer à celui d'Hanoï. *Ha-noye* n'est pas très beau, et ce sera pire quand on arrivera à écrire et à prononcer Hanoi. Dalila eût sonné bien plus harmonieusement aux oreilles françaises. J'ai dû me contenter de restituer le nom au quartier où les fouilles ont eu lieu, au jardin botanique, et au palais du Gouvernement construit non loin de là; ils s'appelleront, si rien n'a été changé depuis, le quartier, le jardin, le palais de Dalila. Le nom mérite d'être conservé.

Lorsque je vis Hanoï, au commencement de mars 1897, elle était serrée autour de son petit lac qui séparait la ville française de la ville annamite. C'est ce petit lac qui faisait tout son charme. Il était fort gracieux, et les vieilles maisons blanches, annamites et chinoises, qui le bordaient au nord lui donnaient un caractère oriental du plus pittoresque effet. Les quartiers annamites aux rues étroites, aux maisons basses, avec leurs boutiques débordant sur la chaussée, grouillant de monde, étaient fort curieux. C'était là vraiment qu'était Hanoï.

La ville européenne ne comptait guère. Une rue commerçante de quelque deux ou trois cents mètres de longueur, la rue Paul-Bert, avec de petites maisons mi-françaises mi-chinoises, des boutiques de pauvre apparence; non loin de là, un square entouré de quatre bâtiments officiels, solidement mais lourdement construits par le génie et affectés au logement du Secrétaire général, au Trésor, à la mairie d'Hanoï et aux postes et télégraphes; puis, au bord du fleuve, avec des terrains vagues dans l'intervalle, l'hôtel du Gouverneur général, celui du Général en chef composé essentiellement d'une galerie ouverte reliant deux maigres ailes, des bâtiments militaires, l'hôpital, quelques maisons disséminées dans la brousse qui enserrait la ville et l'envahissait, — c'était tout l'Hanoï européen. Les casernes, les

magasins, les ateliers de l'artillerie étaient situés dans la citadelle, dont on achevait la démolition. J'arrivai trop tard pour en sauver les parties intéressantes. Les portes, en particulier, méritaient d'être conservées. Elles avaient un grand caractère, auquel s'ajoutaient, pour leur donner droit à notre respect, les souvenirs historiques qui y étaient attachés. Elles auraient embelli les futurs quartiers de la ville, et n'auraient pas plus gêné la circulation et contrarié les alignements que ne le fait à Paris, toutes proportions gardées, l'arc de triomphe de l'Étoile.

Qu'on ait eu tort de démolir les portes de la citadelle, ce n'est pas douteux. A-t-on eu raison de démolir la citadelle elle-même, d'en abattre les solides remparts, vieux de plus d'un siècle et construits pour durer indéfiniment ? La question est plus embarrassante. La conservation de la citadelle avait bien des avantages. On y aurait pu



Porte Dupuy, à Hanoï.

concentrer tous les établissements militaires, dont une partie y était déjà, depuis l'état-major jusqu'aux casernes et aux ateliers. Ils auraient été ainsi mis à l'abri, en toutes circonstances, et la citadelle eût offert un refuge à la population française dans des éventualités, absolument improbables, je le veux bien, mais qu'on doit prévoir quand même et qu'un avenir lointain

peut rendre possibles. Les Anglais se sont repentis, il y a quelque quarante ans, d'avoir détruit les anciennes citadelles des Indes, qui eussent sauvé du massacre beaucoup de leurs compatriotes. D'autre part, la question du développement de la ville d'Hanoï ne se posait pas. Il y avait, entre la citadelle et le fleuve, ainsi qu'en amont et en aval des remparts, plus de place qu'il n'en fallait aux ambitions, quelles qu'elles fussent, d'une capitale.

Voilà donc qui condamne la démolition de la citadelle. Mais un seul fait la justifierait amplement. Est-il vrai que les remparts arrêtaient la circulation de l'air de telle sorte que le séjour des Européens, à l'intérieur, fût malsain et dût le rester après que tous les travaux de nivellement et d'exhaussement du sol, d'écoulement des eaux, vers l'extérieur, eussent été exécutés ? S'il en est ainsi, le souci de la santé des hommes passant avant tout autre dans les pays tropicaux, où trop de dangers la menacent, il ne faut pas regretter l'opération faite. La disparition des portes resterait seule fâcheuse pour l'art et pour l'histoire.

Paul Bert avait été le premier résident général du Tonkin et de l'Annam, et son trop court séjour à Hanoï avait suffi pour marquer la ville de son empreinte. On

avait voulu en perpétuer le souvenir, non seulement en donnant son nom à la principale rue de la ville, mais encore en lui érigeant une statue en face du petit lac. Le monument, comme la plupart des œuvres de ce genre, est médiocrement décoratif. Il a du moins le mérite d'appeler l'attention sur un des représentants de la France qui ont donné leur vie à notre colonie naissante. Le même hommage doit être rendu à Armand Rousseau. Des difficultés d'ordre secondaire ont suffi pour empêcher que cela fût fait en ces dernières années, malgré mon vif désir de n'en pas laisser le soin à mes successeurs. J'avais rêvé de faire exécuter autre chose que ces statues laides presque toujours, ridicules souvent, dont on hérissé nos places publiques. Nous avons en France des sculpteurs de grand talent, qui savent donner la vie au marbre et au bronze... Comment a-t-on pu s'y prendre pour leur faire



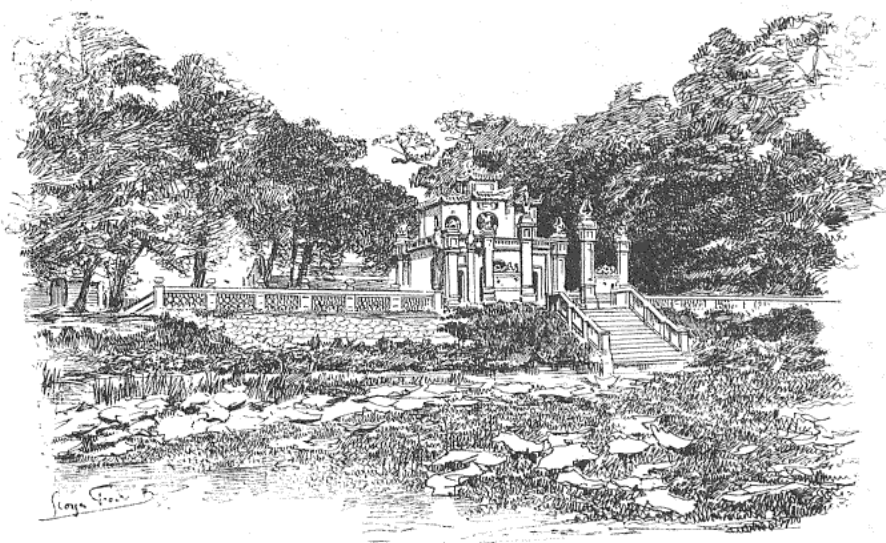
Rue des Bambous à Hanoï.

exécuter tant de mauvais monuments, si mal placés, si peu en harmonie avec ce qui les entoure? Dans un pays comme l'Indo-Chine, où la race a le goût du beau, avec un sens critique très développé, j'aurais voulu produire une œuvre jolie, bien placée dans son cadre. Les premiers projets qui m'ont été présentés ne répondaient pas à ce programme, et, après, il était trop tard. C'est un des regrets que j'ai eus en quittant l'Indo-Chine de n'avoir pas payé la dette de la Colonie envers Armand Rousseau.

Il serait difficile de comparer les deux villes d'Hanoï et de Saigon, qui ont des caractères différents et ne se ressembleront jamais. Mais la différence d'impression, en 1897, résultait surtout de ce que Saigon était déjà une ville faite, qu'on pouvait simplement compléter et embellir, tandis qu'Hanoï était une ville ébauchée, qui était à faire.

Au moment de notre conquête, on avait évalué la population d'Hanoï à un chiffre énorme, certainement exagéré, cent mille habitants suivant les uns, cent cinquante mille suivant d'autres. Est-ce au départ, dans l'intervalle, d'une bonne partie de la population indigène pour les villages de la campagne environnante, ou à la grande exagération du chiffre primitivement indiqué, sans aucune base d'appréciation d'ailleurs, qu'il faut attribuer la différence constatée en 1897? A l'une et l'autre causes probablement. Toujours est-il que l'évaluation de la municipalité d'Hanoï, faite d'après les rôles d'impôt, qui me fut fournie à mon arrivée, était de moins de trente mille habitants. L'accroissement de la population d'Hanoï, dans les cinq années qui suivirent, fut extrêmement rapide, prodigieux, comme fut extraordinaire aussi le développement de la ville, qui vit s'élever des quartiers nouveaux, dix fois plus étendus que le quartier primitif, qui eut de l'eau, un réseau d'égouts, des tramways électriques, des monuments dignes d'une capitale.

Périodiquement, le fleuve Rouge menace la ville d'Hanoï d'inondation. Le courant du fleuve oscille d'une rive à l'autre, en un temps que les Annamites disent être constant et qui serait de onze années. Quand il vient battre la rive droite, il mord sur les berges, et, comme des parties entières de la ville sont en contre-bas du niveau du fleuve en été, une irruption de l'eau dans ces quartiers est possible. Cela se produirait si la berge exhaussée, en amont, qui forme digue, venait à céder à l'action destructive du fleuve. C'est là que les efforts de la défense se portent. Par des clayonnages et des enrochements, on dévie le courant de manière à empêcher une attaque directe et trop violente des terres. La menace dure une



Pagode du grand Bouddha au bord du grand Lac à Hanoï.

année, deux au plus; le chenal se déplace vers la rive gauche et plus rien n'est à craindre pour Hanoï.

En attaquant la ville, le fleuve Rouge tente de reconquérir son ancien domaine. Hanoï est, pour une part, bâtie sur des terrains que le fleuve recouvrait autrefois, dans la saison des pluies, au travers desquels même il se traçait un chenal aux basses eaux. L'amplitude de ses oscillations était alors beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Le petit lac, au centre de la ville, le grand lac qui est au nord et touche au jardin botanique sont d'anciennes portions du lit du fleuve Rouge. La ville ancienne, la Dalila des Chinois, était située au bord du fleuve, ainsi épandu sur une largeur de plusieurs kilomètres. Les Annamites l'ont endigué, lui laissant un lit encore large de dix-sept cents mètres, qui lui suffit à peine en été. C'est sur ces terres ainsi gagnées que la ville annamite s'est établie au pied des remparts de la citadelle. Les digues, que les autorités impériales construisaient et entretenaient avec beaucoup de soin, la garantissaient contre la submersion qui fût résultée du retour du fleuve Rouge vers son ancien lit.

Le Delta du Fleuve Rouge.

Ce n'est pas seulement à Hanoï, c'est dans tout le delta du Tonkin qu'il existe une question des digues. Sans les digues qui bordent à la fois le fleuve, les rivières, les canaux qui les font communiquer entre eux, une grande partie du delta serait sous l'eau pendant l'été. Entretenir les digues, les renforcer, les surélever lors de attaques particulièrement vives du courant ou des crues exceptionnelles constituait un des devoirs les plus impérieux du mandarin au temps du gouvernement de l'Empereur d'Annam. Avoir manqué de vigilance ou d'énergie dans son accom-

plissement l'exposait à des punitions sévères. Il pouvait être frappé de destitution et même de mort si une digue dont il était responsable venait à se rompre. De même, tout attentat d'un particulier pouvant compromettre la solidité d'une digue était puni de fortes peines allant jusqu'à la décapitation. Les hommes valides des villages devaient



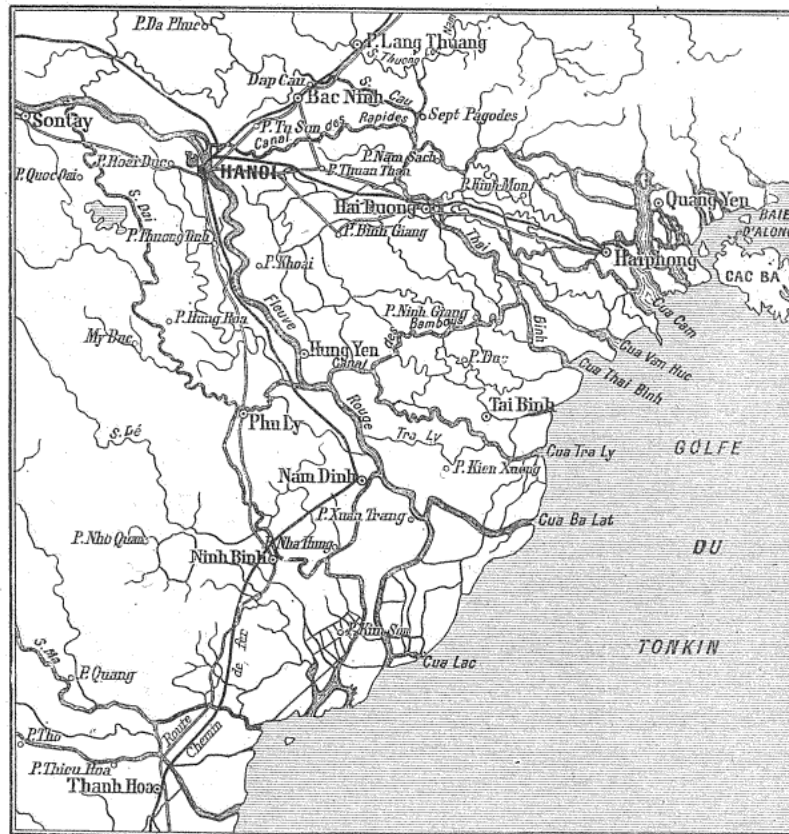
Sur la rivière Claire
(Tonkin).

fournir, chaque année, de nombreuses journées non rétribuées au travail des digues. C'était une partie de la *corvée*, celle qu'on acceptait d'ailleurs avec le moins de répugnance. Sous notre administration, les choses n'avaient guère changé ; les mandarins étaient tenus aux mêmes soins, les corvéables à la même tâche.

On s'est demandé ce qui se produirait si les digues disparaissaient, si on s'imaginait un jour de les raser entièrement. L'opération serait désastreuse pour bien des villes et des villages qui se sont établis et développés à l'abri des digues et qui ne pourraient pas subsister sans elles. On ne vit pas avec un ou deux mètres d'eau chez soi pendant la moitié de l'année, à moins d'avoir pris des précautions, de s'être bâti des demeures appropriées. Mais il n'est pas sûr que la fertilité de la terre, la production du pays perdraient au régime qui résulterait de la suppression des digues. Beaucoup de bons esprits, d'hommes compétents croient que ce fut une faute des indigènes d'endiguer le fleuve, de s'opposer aux inondations annuelles. Le fleuve Rouge eût fait, pour le Tonkin, ce que le Nil fait pour l'Égypte ; ses eaux chargées de limon, autrement fertilisantes que les eaux de pluie, n'auraient, il est vrai, permis de faire qu'une seule récolte, mais combien supérieure aux deux récoltes actuelles ! Qui a raison, des savants théoriciens de l'heure présente ou des anciens qui ont cru devoir entreprendre ce gigantesque travail des digues ? Il serait difficile de prononcer.

D'ailleurs, pour le moment au moins, la préférence ne pourrait être que théorique. Les aménagements faits, les habitudes prises, les intérêts déjà créés et ceux plus considérables encore qui se créent chaque jour s'opposent à tout retour en arrière. Un état de choses différent de celui que nous avons trouvé au Tonkin eût peut-être été préférable ; celui-ci a sur tout autre la supériorité d'exister.

Quant aux vertus fertilisantes du fleuve Rouge, elles ne sont pas niables, et l'on



Le delta du Tonkin.

en pourrait peut-être tirer parti à l'aide d'irrigations, sans bouleverser le pays. C'est une affaire à voir ; elle était destinée à m'occuper pendant des années et elle occupera mon successeur.

Le fleuve Rouge a une couleur jaune rougeâtre devant Hanoï, plus rouge au-dessus de son confluent avec la rivière Noire et la rivière Claire, d'un rouge franc au Yunnan. Il la doit aux terres ferrugineuses qu'il tient en suspension et qu'il a arrachées au flanc des montagnes yunnanaïses. Si l'on prend un plein verre de l'eau du fleuve et qu'on la laisse reposer, on voit se former peu à peu, au fond du verre, une couche de limon qui arrive à la hauteur de plusieurs millimètres.

C'est le fleuve Rouge qui forme le delta aux branches multiples du Tonkin. Tous les cours d'eau qui y concourent sont, à un titre quelconque, ses satellites. Certaines rivières, comme le Song Cau et le Song Thuong, qui ont leurs sources dans les montagnes du Tonkin et se réunissent pour former le Thaï-Binh, ne semblent pas être des affluents du fleuve Rouge. Pourtant le Thaï-Binh ne prend une allure de grande rivière que lorsqu'il a mêlé ses eaux à celles du fleuve par l'intermédiaire du canal des Rapides. Le Cua-Cam, qui passe à Haïphong, est, lui aussi, en communication avec le fleuve par le canal des Bambous. Le Day, qui part de Sontay, pour aboutir à Ninh-Binh, n'est qu'une de ses branches. Ces bras du fleuve, ces rivières, se coupent, s'enchevêtrent, s'unissent par cent canaux naturels ou creusés de mains d'hommes. Le fleuve est leur père à tous, les alimente tous pour la plus forte part.

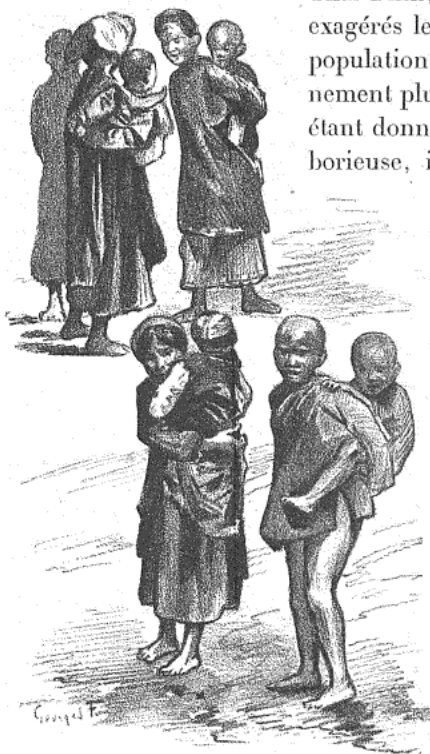
L'Égypte, a-t-on pu dire, est un présent du Nil. Le delta du Tonkin est, au même titre, un présent du fleuve Rouge.

Les cours d'eau du Tonkin ont une pente plus accentuée que ceux de la Cochinchine. Si la marée s'y fait sentir fort loin, elle agit par le gonflement des eaux fluviales, mais elle ne fait pas refluer le courant. De plus, la montée de l'eau ne se produit qu'une fois par jour. Le transport gratuit des bateaux, par les courants de flot et de jusant, n'existe donc pas ici. La multiplicité des voies navigables aux jonques et aux sampans indigènes, voire même aux chaloupes à vapeur, n'en constitue pas moins un moyen commode et peu coûteux de faire circuler les produits. Dans le bas Delta, les choses vont ainsi parfaitement. Quand on remonte un peu plus haut, le nombre des voies d'eau diminue. De plus, la circulation sur l'artère principale, le fleuve Rouge, est lente et précaire. Des chaloupes d'un petit tirant d'eau, portant peu de marchandises, échouent à plusieurs reprises avant d'atteindre Hanoï. Il n'est pas rare que le trajet, qui est sur terre de moins de cent kilomètres, soit effectué en deux, trois et même quatre jours. S'il s'agit de transporter des marchandises lourdes, rails, machines, etc., on ne sait quels accidents les attendent et quand elles arriveront. Il est aisé de comprendre ce que coûtent de tels aléas au commerce et à l'industrie. C'est fait pour les entraver et les paralyser.

Immédiatement, l'on songe que des travaux bien conçus devraient améliorer la navigation du fleuve Rouge. Le malheur est qu'aucune des tentatives faites n'a réussi. Un fleuve qui roule une pareille masse d'eau, qui contient autant de terre en suspension, ne se laisse pas aisément manier. La drague, qu'on a employée en maintes circonstances et en de multiples endroits, ne produit aucun effet appréciable. Si, avec son aide, on enlève un banc gênant pour la navigation, il s'en forme aussitôt un nouveau à côté, sur lequel les chaloupes échouent plus sûrement parce qu'il est moins connu. Au-dessus d'Hanoï, on ne peut faire circuler que de petits bateaux, d'un tirant d'eau très faible; les hauts-fonds sont partout et ils ne permettent qu'une navigation lente, pénible, pleine d'à-coups. En amont encore, ce sont les rapides, les seuils rocheux que l'on rencontre. Veut-on faire sauter des rochers gênants et dangereux? Cela se peut; cela s'est fait; mais, le lendemain, on s'en est mal trouvé. On avait *affamé* le bief supérieur, et il n'y avait plus assez d'eau nulle part pour

faire flotter un bateau. Le fleuve Rouge appelle un chemin de fer sur ses rives. C'est la seule façon, pour nous, de l'utiliser commercialement.

Le delta du Tonkin a son origine au-dessous de Sontay, là où le Day, sur la rive droite, puis le canal des Rapides, sur la rive gauche, commencent la dispersion de ses eaux. Le delta est la seule partie du Tonkin dont la population soit nombreuse. Sa densité est considérable, surtout dans les provinces d'Hanoï, de Nam-Dinh, de Thaï-Binh, d'Haïduong. Elle a été exagérée, comme ont été exagérés les chiffres donnés primitivement comme total de la population dans le delta. Cette population comprend certainement plus de six millions d'individus. C'est un joli chiffre, étant donnée la faible étendue du pays. La population est laborieuse, intelligente, industrieuse; la terre est très fertile.



Enfants annamites.

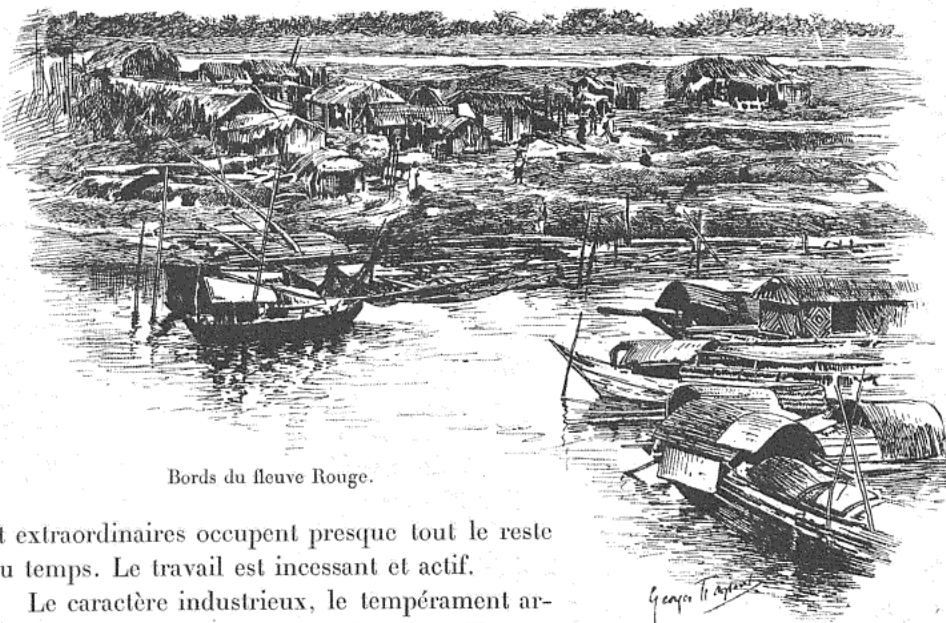
Et pourtant, en 1897, les gens avaient l'air misérable. Sous la fine et froide pluie, ils grelottaient, presque nus, sur les routes, mal protégés par un manteau étrié, en paille, qu'ils tournaient du côté où la pluie fouettait leur corps. Leur vêtement, réduit le plus souvent à une courte culotte s'arrêtant à mi-cuisses, était de toile de coton grossière, d'une couleur brune semblable à celle de la terre et des eaux du fleuve. La robe des femmes était faite de même étoffe. Cette uniformité terreuse ne relevait pas l'insuffisance et la pauvreté du costume. Le travail, dans la boue des rizières, avec l'eau jusqu'aux genoux, paraissait autrement pénible, malsain même, dans le crachin et le froid, qu'au chaud soleil de la Cochinchine.

L'impression qu'on ressentait, en arrivant au Tonkin, était pénible; c'était la pauvreté partout, malgré la richesse du sol; c'était aussi l'insécurité.

L'Annamite tonkinois nous regardait avec crainte; on eût dit un pauvre animal battu qui a toujours à redouter la brutalité du maître. Il n'avait pas ces yeux assurés et confiants que je lui ai connus plus tard et que j'avais vus en Cochinchine. Les villages ressemblaient aux habitants; on les sentait inquiets, craintifs. Ils étaient entourés d'une forte haie de bambous et d'un fossé, toujours sur la défensive. La piraterie avait laissé des souvenirs trop cruels et trop récents pour que l'on ne continuât pas à se garder contre elle. On ne se gardait pas contre les Français, mais on les redoutait; on souffrait d'eux encore. Les réquisitions de porteurs, de *coolies* destinés aux colonnes militaires, constituaient de véritables calamités pour les pays sur lesquels elles s'exerçaient. Peu des hommes qui portaient ainsi revoyaient leur village. Les fatigues excessives, les maladies qui les frappaient plus qu'elles ne nous

frappaient nous-mêmes dans la haute région, les désertions, emportaient le plus grand nombre d'entre eux, sinon toujours dans l'autre monde, au moins dans des pays d'où ils ne revenaient pas.

L'Annamite du Tonkin est travailleur, plus encore que celui de Cochinchine. Il est plus grand, plus fort. Le climat est relativement rude; les facilités de production et de transport données par la nature sont moindres. Resserrés dans le delta du fleuve Rouge, où ils sont à l'étroit, les Annamites doivent tirer d'un sol d'étendue restreinte beaucoup de produits. La besogne, dans les champs, leur prend une bonne partie de l'année. Les transports, l'entretien des digues, les corvées ordinaires



Bords du fleuve Rouge.

et extraordinaires occupent presque tout le reste du temps. Le travail est incessant et actif.

Le caractère industriel, le tempérament artistique de la race se révèlent dans les villes où les artisans sont nombreux, les produits variés. On y trouve les professions, partout les mêmes, qu'exige la vie d'un peuple, si rudimentaire que soit sa civilisation. Ce sont les menuisiers, les chaudronniers, les forgerons, les potiers, etc., qui peuplent, avec les marchands, les villes du Tonkin. Il est une industrie particulièrement florissante, ici comme en Chine, qui se montre, s'étale, attire les clients; c'est la fabrication des cercueils. Cela ne veut pas dire qu'on meurt plus dans ces pays qu'ailleurs; c'est qu'on n'attache pas à l'idée de la mort un caractère lugubre, qu'on y pense et qu'on en parle avec sérénité; qu'on voit sans déplaisir, par conséquent, le meuble destiné à renfermer le corps et à le porter en terre. Le cercueil est d'autant plus beau, de meilleur bois, plus ouvragé, que celui à qui il est destiné est plus riche ou qu'il a un goût plus affiné. Si pauvre soit-il, et à moins d'être un misérable coolie errant loin de la contrée où il est né et où toujours il espère mourir, l'Annamite possède son cercueil longtemps avant que la mort soit pour lui menaçante. Il l'achète dès qu'il en a les moyens, ou même le reçoit en cadeau. Chez les peuples

d'Extrême-Orient, on offre un cercueil à ses parents ou à ses intimes. Ce genre de présent serait peu apprécié en Europe, même de la part d'héritiers naturels.

Les fabricants de cercueils, nombreux dans toutes les villes, occupent, à Hanoï, une rue entière qui leur doit son nom : la rue des Cercueils. Une pareille dénomination, si elle était donnée en France, ferait fuir les locataires des maisons. Non seulement les Annamites n'ont pas cette répulsion, mais je suis convaincu que les Français d'Hanoï n'hésiteront pas à habiter la rue des Cercueils s'il s'y construit des maisons confortables. Nos préjugés, nos superstitions ne tiennent pas longtemps quand nous sommes loin des lieux où elles sont enracinées, loin de nos compatriotes qui les partagent. Un Annamite habitant la France ne conserve pas longtemps la peur du *dragon*. Un Français, une Française qui vont en Indo-Chine, s'ils avaient la crainte superstitieuse du nombre treize et du vendredi, comme il y en a tant encore, hélas ! auraient vite fait de la perdre. Il faut une certaine complaisance du milieu pour ne pas rougir de soi-même, ou en rire, quand on a de pareilles idées.

Le groupement dans une rue des ouvriers d'une même profession, des débitants d'une même espèce de marchandise, existe dans les villes du Tonkin comme il existait autrefois dans les villes d'Europe, dont certaines ont conservé de nos jours les vestiges de cet ancien état de choses. La rue du Coton, la rue de la Soie, la rue du Cuivre, la rue de la Chaux, la rue des Nattes, et d'autres semblables, sont les pendants indo-chinois de nos rues des Boulangers, des Bouchers, des Lombards, de la Verrerie, de la Mégisserie, etc.

Les artisans tonkinois sont laborieux et habiles. Ils réussissent admirablement dans les travaux minutieux et délicats. Ils ont du goût, et certains d'entre eux sont de véritables artistes. Les fondeurs en cuivre, les orfèvres, les nielleurs, les brodeurs, les sculpteurs, les incrusteurs ont acquis une réputation méritée. Ils ne sont pas les imitateurs d'un art étranger. Malgré leur visible parenté avec les Japonais et les Chinois, ils ne se sont pas inspirés d'eux ; ils ont créé un art annamite, avec ses formes et ses ornements propres.

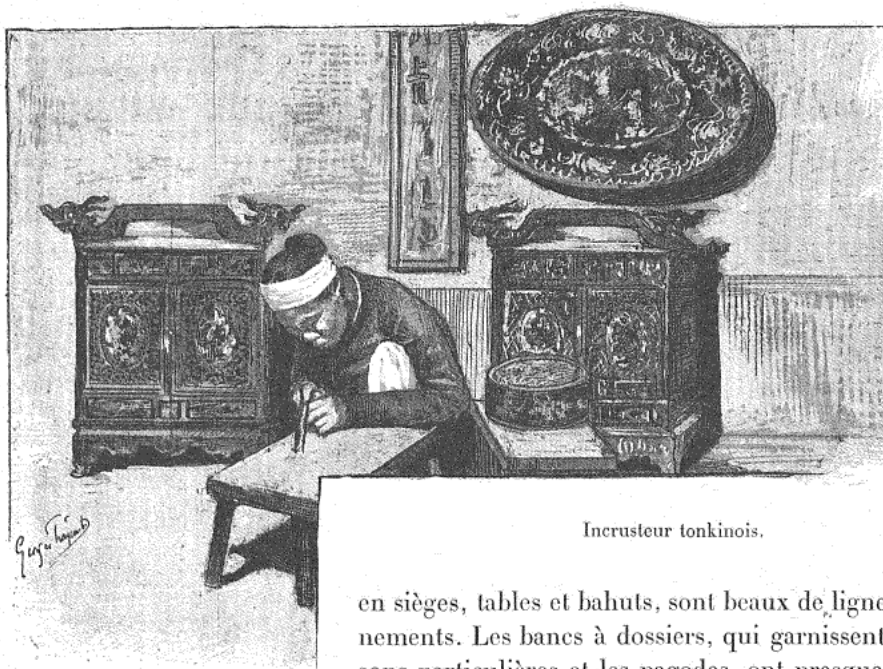
Les objets de cuivre jaune qu'ils produisent, pour n'être pas toujours d'un beau dessin et d'une facture parfaite, ne manquent pas d'originalité. Ils étaient, autrefois, presque exclusivement destinés au culte public et au culte domestique, à la décoration des pagodes et de l'autel des ancêtres. Ils vont en partie, aujourd'hui, à la clientèle européenne, dont les exigences spéciales ne sont pas de nature à rendre le producteur plus attentif à la beauté du modèle et plus soigneux dans ses procédés d'exécution.

Les orfèvres, au contraire, semblent perfectionner leur art en travaillant pour les Français. L'adaptation de leurs ornements de haut relief, finement ciselés et fouillés profondément, aux objets d'argent fabriqués à notre usage, donne un résultat inattendu et tout à fait satisfaisant. Plusieurs orfèvres d'Hanoï produisent de très belles choses ; l'un d'eux, nommé Lé-Thân, est un artiste de talent qui compose aussi bien qu'il exécute.

Les brodeurs sur soie font des travaux d'une technique incomparable. Les broderies du Tonkin sont mieux faites, quant au soin, au fini du travail, que celles du

Japon et de la Chine. Mais, en 1897, elles avaient une valeur décorative bien inférieure. C'étaient des scènes de la vie annamite ou des combats légendaires qu'elles reproduisaient, avec une foule de petits personnages, d'animaux, d'objets dont on pouvait admirer les détails, sans que l'ensemble ait rien de beau ni d'agréable aux yeux. Depuis lors, les brodeurs annamites ont demandé à la riche flore du pays les éléments de leur composition. Ils y ont gagné de donner à leurs panneaux de soie brodée un effet décoratif digne des Japonais, et ils n'ont rien perdu de leur supériorité professionnelle.

Les meubles annamites que font les sculpteurs, et qui consistent essentiellement

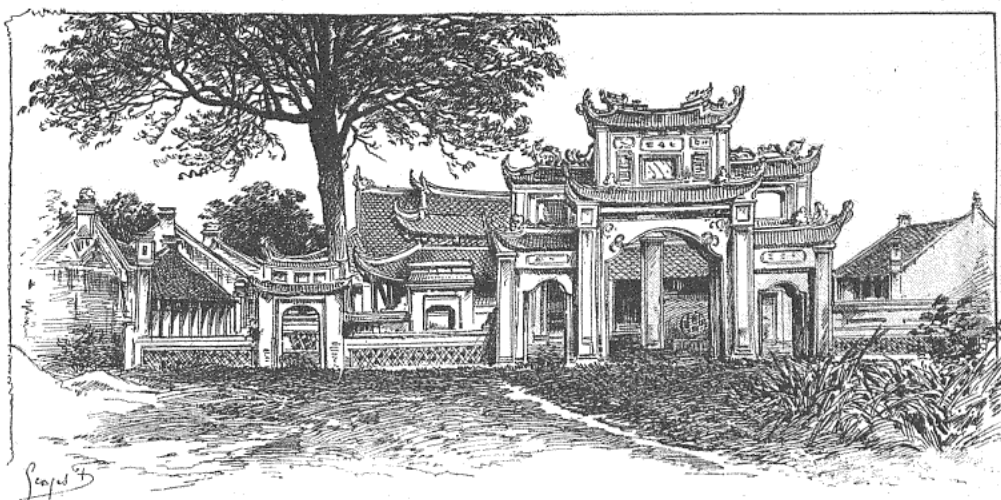


Incrusteur tonkinois.

en sièges, tables et bahuts, sont beaux de lignes et d'ornements. Les bancs à dossiers, qui garnissent les maisons particulières et les pagodes, ont presque tous des proportions harmonieuses ; les sculptures qui les décorent sont simples et souvent jolies. Mais le triomphe des Annamites est dans les incrustations de nacre dans le bois. Ils font ainsi des bahuts et de petits meubles incrustés qui sont vraiment remarquables et jouissent, en Extrême-Orient, d'une grande réputation. Les incrusteurs chinois de Canton, qui semblent avoir appris leur art des Annamites, sont loin de les égaler.

Les incrustations du Tonkin sont faites sur un beau bois, de l'espèce dite des « bois de fer » et qu'on nomme le *trac*. C'est par excellence le bois des meubles et des bibelots de luxe. Il est fort recherché, et l'exploitation intense qu'on en a fait le rend très rare et très cher. Sa densité n'a rien d'exceptionnel dans un pays où presque aucun bois ne flotte ; la grande majorité va au fond de l'eau, et l'ancre des jonques est en bois, ce qui paraît quelque peu bizarre aux Européens. Le *trac* est d'un grain serré, d'une dureté remarquable, ce qui empêche les insectes de l'attaquer, alors que,

en Indo-Chine, peu de bois leur résistent. L'humidité a également une faible action sur le trac. Sa couleur rouge foncé aux veines violettes, ou noir aux veines vieux rouge, suivant les variétés, est fort agréable aux yeux. Les outils des ébénistes et menuisiers français s'émousseraient sur le trac. Les Annamites le tiennent, au contraire, pour facile à travailler, peu gâtés qu'ils sont, à ce point de vue, par les bois indigènes. Du reste, ils sont de médiocres menuisiers; leur travail d'ajustage des bois laisse à désirer, surtout à l'intérieur des objets et dans les parties qui ne se voient pas. L'école française du mobilier, aux plus belles époques, a eu de ces négligences. Cela n'empêche qu'elle a produit des pièces admirables. Les meubles annamites incrustés ont, en général, des proportions agréables et une grande simplicité. Leurs incrusta-



Sontay (Tonkin).

tions, œuvre de patience et d'art, aux reflets roses et violets, leur donnent une richesse décorative exceptionnelle. Les bibelots incrustés, plateaux de formes variées, cabinets, coffres, écritoires, pipes à eaux, sont parfois de petits chefs-d'œuvre dont aucun salon parisien ne serait déparé.

Les incrusteurs annamites, les bons tout au moins, habitent presque exclusivement deux villes du Tonkin, Hanoï et Nam-Dinh, les deux capitales. Il y a une différence dans les produits de l'un et l'autre centre. Les nacres d'Hanoï sont plus fines; l'incrustation est faite de multiples morceaux de dimensions infimes. Cela n'empêche pas des hommes de goût de préférer les productions de Nam-Dinh, quand beaucoup, au contraire, tiennent pour celles d'Hanoï.

Même rivalité dans les broderies entre Hanoï et Bach-Ninh. Malgré la concentration des ouvriers d'art dans la capitale, qui se fait progressivement, Bach-Ninh a un brodeur célèbre occupant de nombreux ouvriers, qui reste dans sa ville et y attire la clientèle. Des dames françaises font aujourd'hui le voyage, qu'elles n'auraient pas entrepris aussi aisément et avec autant de sécurité en 1897, pour voir le brodeur réputé et lui faire des commandes.

Bach-Ninh a aussi des nielleurs, presque tous les nielleurs du Tonkin, qui incrustent des lamelles d'argent ou d'un alliage de métaux divers dans des bronzes d'une jolie patine marron clair. Il font ainsi des plateaux de dimensions et de formes diverses, de petites chaufferettes à mains, des brûle-parfums et autres objets d'aspect plaisant sans être d'une grande beauté.

Si les industries d'art sont concentrées, au Tonkin, dans trois ou quatre villes, il y a, dans toutes, des artisans dont le travail mérite l'attention. L'habileté de main, le goût inné de la race permettraient d'étendre indéfiniment le recrutement des travailleurs, le jour où les bibelots tonkinois alimenteraient le commerce d'exportation.

La ville productrice du Tonkin, au moins aussi intéressante qu'Hanoï comme ville indigène, est Nam-Dinh. Placée au centre de la région la plus riche et la plus peuplée du delta, elle a une population de trente mille âmes environ, composée de marchands et d'ouvriers. C'est une ruche en plein travail, qui bruit et qui s'agite. C'est aussi une ville mandarinale et lettrée, une capitale; elle disputait à Hanoï son rang à l'époque de notre conquête. Elle avait certainement les préférences de la cour de Hué qui ne se sentait plus chez elle, comme autrefois, dans l'antique Daïla. Depuis plusieurs années, les Français avaient à Hanoï une garnison, faible il est vrai, mais dont la présence était gênante et inquiétante. Les bandes chinoises n'étaient plus contenues à la frontière; elles occupaient une grande partie de la haute région et faisaient des incursions jusque dans le voisinage de la ville d'Hanoï. Celle-ci devait de n'être pas encore découronnée à l'existence de sa belle et immense citadelle, d'aspect et de dimensions vraiment royales.

La citadelle de Nam-Dinh, bien que très étendue, ne pouvait soutenir la comparaison. Elle était célèbre à un autre titre. Au pied de ses remparts se trouve le camp des lettrés, où se passait et se passe encore périodiquement un grand événement universitaire, les examens pour l'obtention des grades de *Cunhon* et de *Tulaï*, autrement dit de licencié et de bachelier. C'est à Hué seulement qu'on fait des docteurs, ou *Tienssi*.

Les examens de Nam-Dinh ont lieu tous les trois ans; ils ont une importance considérable et sont entourés d'un cérémonial imposant dont l'archaïsme extrême-oriental est plein de saveur. J'ai présidé deux fois, en 1897 et 1900, à l'ouverture de ces examens et à la cérémonie qui les termine. Plus de dix mille candidats, venus de tous les points du Tonkin, y prenaient part, alors qu'on devait donner, au total, trois cents diplômes environ. Les candidats arrivent à Nam-Dinh, quelques jours avant l'examen, accompagnés chacun d'un serviteur et souvent de plusieurs membres de leur famille. On juge de l'agitation, du bouleversement que cela produit dans Nam-Dinh, dont la population se trouve subitement doublée.

En 1897, l'examen triennal avait lieu dans un moment assez difficile, après les tentatives de rébellion, vite réprimées, des partisans fanatisés d'un prétendant dit « l'enfant miraculeux », le *Kydong*. Parmi les lettrés réunis à Nam-Dinh, la foule des candidats, de leurs parents et de leurs serviteurs, la fermentation devait être grande. C'est chez les lettrés, autrefois maîtres du pays dont ils vivaient grassement, que notre domination rencontrait le plus d'adversaires.

Le *Kydong* avait entraîné derrière lui une foule de lettrés sans emploi. On pouvait donc prévoir que les esprits seraient fort échauffés à Nam-Dinh et qu'on y échafauderait, dans les conversations et les conciliabules, de multiples plans d'insurrection aussi naïfs et chimériques les uns que les autres. Mais beaucoup de Français et quelques mandarins aussi témoignaient d'une véritable crainte. Ils assuraient qu'on ne manquerait pas de passer des paroles aux actes, que ces trente ou quarante mille hommes réunis, tout mobilisés, joints aux habitants de la ville, formeraient une armée insurrectionnelle dangereuse. Tout bien pesé et tenant compte de l'état des esprits à Nam-Dinh, du caractère des lettrés, de l'impossibilité pour cette foule sans organisation et sans chefs de s'entendre et de s'armer, je ne crus à rien d'inquiétant, rien de sérieux même. Quelques précautions furent prises toutefois. Si impuissants que dussent être les fauteurs de désordre, mieux valait les avertir et les décourager, sans rien faire pourtant qui ressemblât à un manque de confiance dans la population de Nam-Dinh et dans ses hôtes et qui pût provoquer des paniques parmi eux en éveillant la crainte de brutalités et d'événements sanglants. On se contenta de se livrer très ostensiblement aux préparatifs de la grande réception qui devait être faite, à mon arrivée, pour l'ouverture des examens. Les troupes destinées à rendre les honneurs s'installèrent en même temps que les premiers candidats et leurs familles débarquaient dans la ville. Nos deux canonnières de rivière, l'*Avalanche* et le *Jacquin*, devaient contribuer à l'éclat de la cérémonie ; elles gagnèrent leur mouillage devant Nam-Dinh plus d'une semaine avant l'événement attendu. Cet ensemble de forces était suffisant pour produire l'impression désirée.

Les candidats arrivent à Nam-Dinh plusieurs journées à l'avance, dont ils profitent pour prendre leur place et s'installer dans le camp des lettrés. On leur fournit l'espace de terrain nu qui leur revient, et rien de plus. Il leur faut se préparer à y vivre et travailler pendant plusieurs jours. Ils dressent, ou plus exactement on dresse pour eux, — car en leur qualité d'aspirants lettrés ils ne font rien de leurs mains, — une sorte de tente minuscule en natte ou en paillote. On peut s'y tenir assis, couché ou accroupi, mais pas debout. La tente renferme quelques nattes, des couvertures, des pinceaux, de l'encre, du papier, un petit fourneau, quelques ustensiles pour la cuisson des aliments, pour le thé qu'on prend à toute heure du jour. Dans ce logement exigü et encombré, qui n'occupe guère plus d'un mètre carré du sol, demeurent le candidat et son serviteur. Celui-ci est souvent un parent ou un voisin qui se met volontairement au service du candidat lorsqu'il n'est pas assez riche pour payer les gages d'un domestique. L'honneur qui rejaillirait sur la famille et le village, en cas de succès, serait assez grand pour que le serviteur volontaire y trouvât son salaire.

Quand j'arrivai à Nam-Dinh pour l'ouverture solennelle des examens, la foule qui se pressait au débarcadère était considérable. Ses dispositions n'avaient rien que de pacifique. Du reste, la salve dont les canonnières me saluèrent avec leurs forts canons de 90, la réponse des chaloupes armées de canons revolvers qui portaient les personnes qui m'accompagnaient et moi-même, faisaient entendre des conseils de prudence aux turbulents. Les précautions prises furent, je pense, superflues ; tout se

passa parfaitement et tout se serait probablement bien passé sans elles. Mais qui le sait ? Il vaut mieux avertir que d'avoir à réprimer, montrer la force à temps pour n'être pas contraint de s'en servir.

Les examinateurs de Nam-Dinh sont des personnages importants, désignés par le Ministre des rites du roi d'Annam et venus de Hué pour la circonstance. Ils remplissent leurs fonctions avec beaucoup de solennité et de rigidité, beaucoup de conscience aussi, semble-t-il. Rien ne permet de croire que la faveur ait la moindre part dans les jugements qu'ils portent sur les candidats. J'ai vu des fils de hauts mandarins, dont les compositions étaient bonnes, refusés impitoyablement parce que quelques points leur manquaient, quand de pauvres paysans sans protection, qui ne leur étaient pas sensiblement supérieurs, se voyaient reçus.



Cases construites par les candidats aux examens de Nam-Dinh.

Les candidats sont déjà installés sous les tentes lorsque commence la cérémonie d'ouverture des examens ; ils attendent, en préparant l'encre et les pinceaux, que la première composition leur soit remise. La vue du *camp des lettrés*, où ils sont réunis, est alors bien curieuse. Ces dix ou douze mille petites tentes, serrées les unes contre les autres, auprès desquelles se trouve, de-ci de-là, un serviteur inoccupé ou un étudiant plus curieux ou plus impatient que ses camarades, forment un ensemble des plus bizarres. Ça a la régularité d'un campement militaire, sans en avoir la vie, l'animation. C'est quelque chose de mesquin, de silencieux, de figé comme le vieux monde asiatique qui actuellement disparaît au contact de notre civilisation. Si l'on suit les chemins étroits, ménagés entre les rangées de tentes, et si l'on jette un coup d'œil dans les intérieurs lilliputiens que les mandarins découvrent en soulevant la tenture dont ils sont fermés, on voit l'étudiant accroupi, entouré de son appareil compliqué d'écrivain, de bâtons d'encre, de godets, de tubes de laque ou de faïence dans lesquels sont posés les pinceaux, d'un gros tas de papier indigène... Il délaye son encre et s'essaie à tracer des caractères soignés, *moulés*, dont la beauté de la forme pourra, dans sa composition, faire valoir le style. Le serviteur est étendu un

peu plus loin, sommeillant, prêt à répondre à tout appel; ou bien, il prépare le thé qui soutiendra le candidat dans son long travail et dont il s'abreuvera tout le long du jour.

Les candidats aux grades universitaires ont subi une longue préparation. Il est rare qu'ils réussissent à leurs premiers examens, et certains d'entre eux se sont présentés dix ou quinze fois. Ces derniers ne sont pas de la première jeunesse, puisqu'il y a trois ans d'intervalle entre deux examens. On trouve des candidats de cinquante ou soixante ans; mais la majorité a de vingt à trente ans. Beaucoup d'entre eux, en effet, ne se résignent pas à être étudiants toute leur vie, et, faute de pouvoir obtenir un grade qui leur donne accès dans le mandarinat, ils acceptent quelque emploi subalterne.

Les examens comportent des compositions successives qui sont toutes éliminatoires. Le nombre des étudiants va donc en décroissant au fur et à mesure que la fin des examens approche. Un temps assez long est accordé au candidat pour développer le sujet littéraire et philosophique qui lui est donné et où sa mémoire doit jouer le principal rôle. Avec le temps qu'il faut, au début, pour corriger plus de dix mille compositions, puis celles qui suivent, moins nombreuses mais plus sérieuses et plus longues, on conçoit que les examens durent plusieurs semaines.

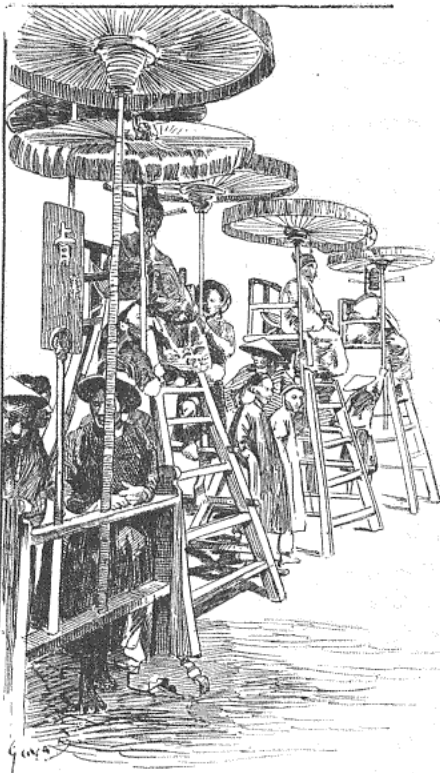
A l'avance, on a fixé le nombre des diplômes de licencié (*Cunhon*) et de bachelier (*Tutai*) à accorder. C'est le Résident supérieur qui prend la décision, sur la proposition des mandarins et après en avoir entretenu le Gouverneur général, au cas où celui-ci s'intéresse à ce genre de questions. Le nombre varie peu d'un examen à l'autre. Il y a cinquante à soixante diplômes de licencié, deux cent cinquante à trois cents diplômes de bachelier. Ce qui fait une proportion d'un diplômé pour trente ou quarante postulants. Ce n'est pas beaucoup; mais c'est assez, sinon trop, pour le nombre d'emplois dont peut disposer l'administration indigène. Le succès des lauréats est fêté dans la famille et dans le village; l'une et l'autre s'en enorgueillissent et manifestent bruyamment leur joie.

Mais l'honneur que fait un lettré à sa famille n'empêche pas qu'il soit pour elle une lourde charge quand il ne remplit aucune fonction rétribuée. Si pauvre soit-il, le lettré ne travaille pas de ses mains; sa dignité ne le lui permet pas. Et pour que nul n'ignore qu'il est étranger aux besoins matérielles, il laisse pousser ses ongles démesurément. Leur longueur est de plusieurs centimètres. Le lettré ainsi muni ne peut même pas s'habiller seul; il lui faut constamment un serviteur à ses côtés. Les mandarins grands et petits n'ont aucune peine à se faire servir; ils ont à bon compte de nombreux domestiques dont les gages représentent les moindres profits. Les lettrés sans emploi et sans fortune n'ont pas les mêmes facilités; ils tiennent pourtant à leur oisiveté comme à un privilège de caste, mais ils en souffrent; leur esprit s'aigrit; ils critiquent, déblatèrent, excitent les gens autour d'eux, sans être personnellement capables d'action. Ce sont les ennemis nés de tout gouvernement qui ne les emploie pas. Il faut donc se garder de créer trop de lettrés, de donner un nombre de diplômes hors de proportion avec les emplois dont on dispose.

Les licenciés et les bacheliers de Nam-Dinh font exactement les mêmes compo-

sitions ; il n'y a pas deux programmes d'examen. Ce sont les premiers reçus, ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de points, qui reçoivent le diplôme de licencié. Ceux qui viennent après sont bacheliers ; s'ils veulent tenter d'avoir la licence, ils doivent se soumettre, trois ans plus tard, à des examens semblables. Quel qu'en soit le résultat, et seraient-ils cette fois moins bien classés que précédemment, ils conservent le diplôme qu'ils ont gagné.

La cérémonie de clôture des examens est intéressante et bizarre. Les examina-



Examineurs à Nam-Dinh
attendant la proclamation du concours.

teurs, en grand costume mandarinal, sont juchés sur des sièges élevés de plus de deux mètres, où ils ont beaucoup de peine à monter avec leurs robes amples, leurs ceintures à grandes ailes et leurs sandales mal assujetties aux pieds. Les rites veulent qu'ils soient ainsi placés, de part et d'autre de l'allée que suivront les lauréats. La proclamation des noms est faite sur un échafaud aussi élevé que les chaises des examinateurs. Un mandarin dit le nom du lauréat, la province dont il est originaire, et un héraut en casaque rouge, muni d'un long porte-voix, répète ses paroles dans toutes les directions. Pendant que se disperse la foule des candidats malheureux, qui n'ont été éliminés que par le dernier examen, les favorisés se groupent, et la distribution des diplômes commence. Chaque licencié ou bachelier reçoit, en plus de son parchemin, un costume de cérémonie, semblable de forme à celui des mandarins, mais plus modeste et d'une couleur uniformément bleu foncé. Quand le Gouverneur préside la cérémonie, il y ajoute des cadeaux, en général des montres d'or et d'argent, dont le prix n'est un peu

élevé que pour celles données aux licenciés.

En 1900, le premier reçu était un jeune homme de vingt-deux ou vingt-trois ans, de figure intelligente ; il appartenait à une famille de paysans peu aisés. Je l'attachai immédiatement, en qualité de *lettré*, au Gouvernement général, bien qu'il ne fût pas en état de nous rendre de grands services. Tout le temps nécessaire devait lui être laissé, d'ailleurs, et toutes les facilités devaient lui être données pour poursuivre ses études, se préparer au doctorat et apprendre notre langue. Installé à Hanoï, il venait de temps à autre me voir, accompagné de mon secrétaire annamite qui lui servait d'interprète. Même lorsqu'il connaissait déjà un peu le français, sa timidité l'empê-

chait de le parler avec moi. Après une année environ passée à Hanoï, il demanda à aller à Hué, en vue d'une meilleure préparation à l'examen de doctorat. Cela lui fut accordé, et il conserva son titre de lettré du Gouvernement et le modeste traitement qui y était attaché. Cela dut lui permettre de faire, dans la capitale, meilleure figure que la plupart des étudiants. Je l'ai revu peu de temps avant mon départ, toujours timide et modeste, mais les yeux pleins de reconnaissance et d'affection. Ces excellents petits Annamites s'attachent réellement à qui les traite avec douceur et leur témoigne de la sympathie.

Après la cérémonie de la distribution des récompenses que je présidai, les nouveaux lauréats demandèrent, probablement incités par les examinateurs, à me saluer dans les formes rituelles. Ils avaient revêtu le costume de cérémonie qui venait de leur être donné et qui n'avait du reste rien de gracieux. En masse, cela allait encore. Leurs bonnets rigides en forme de casque, leurs robes



Brouette tonkinoise.

bleues d'étoffe légère, leurs bottes aux hautes semelles de feutre, qui les faisaient marcher lentement et difficilement, constituaient un uniforme passable, à condition de les voir en troupe bien alignée, encadrée dans les robes aux couleurs claires lamées d'or des examinateurs. Les rites exigeaient qu'ils fissent quatre grands saluts prosternés, le front contre terre; et il fallait obéir aux rites. Quelques mots de félicitation et d'en-

couragement à bien servir leur pays et la France, dont les intérêts et l'avenir étaient intimement liés, terminèrent la cérémonie.

Nam-Dinh mise hors de pair, presque toutes les villes du Tonkin se ressemblent : une citadelle à la Vauban, bien construite, aux remparts solides, avec une haute tour au centre dominant et surveillant toute la contrée, l'habitation des mandarins et des soldats dans la citadelle, et, en dehors des remparts, groupés sous leur protection, les maisons des habitants, commerçants, artisans, ouvriers, coolies. A ce modèle classique de la cité tonkinoise, nous avons fait quelques retouches. Si la citadelle n'a pas été partout détruite, l'administration en est sortie. Le Résident français, qui a plus besoin d'air que de protection, a construit sa maison et ses bureaux hors des murs. La *Résidence* du Tonkin, moins luxueuse que l'*Inspection* de Cochinchine, est cependant, en général, vaste et confortable. Tel est le cas de presque toutes celles du delta qui ont été édifiées depuis 1896. Le représentant du Gouvernement y est honorablement logé, comme il convient. Quant au caractère architectural du bâtiment, mieux vaut n'en pas parler. Nos architectes n'ont pas retrouvé, au Tonkin, le bon goût, la beauté des lignes et des proportions qui semblent, en ces derniers temps, avoir déserté la métropole.

Organisation du Protectorat.

Notre gouvernement du Tonkin était, en 1897, et est resté un *Protectorat*.

Le mot ne dit pas grand'chose, car il y a Protectorat et Protectorat. La vieille définition de cette forme de la domination d'un peuple sur un autre ne s'applique plus guère à aucun des Protectorats existant aujourd'hui dans le monde. Une nation, disait l'École, en « protège » une autre plus faible et moins civilisée, lorsqu'elle assure à celle-ci la sécurité extérieure, militairement et politiquement, se substitue à elle dans les relations avec les puissances étrangères, mais laisse à son gouvernement l'indépendance intérieure. C'est bien ainsi que certains Protectorats commencent, mais il n'est pas possible que la nation suzeraine les laisse durer longtemps dans cet état. Elle ne le ferait qu'au cas bien rare où le seul but de son intervention aurait été d'empêcher la main-mise d'une autre nation sur le peuple protégé. Si elle entend exploiter, au sens le plus élevé du mot, le pays qu'elle protège, le faire bénéficier d'une civilisation plus avancée et tirer elle-même un profit compensateur des sacrifices que la protection entraîne, il lui faudra s'immiscer progressivement dans les affaires intérieures. Elle arrive à gouverner, en fait, sous le nom du gouvernement indigène, et même à administrer par lui. On a pris l'habitude de conserver le nom de Protectorat tant qu'on n'en est pas à l'administration directe de la population.

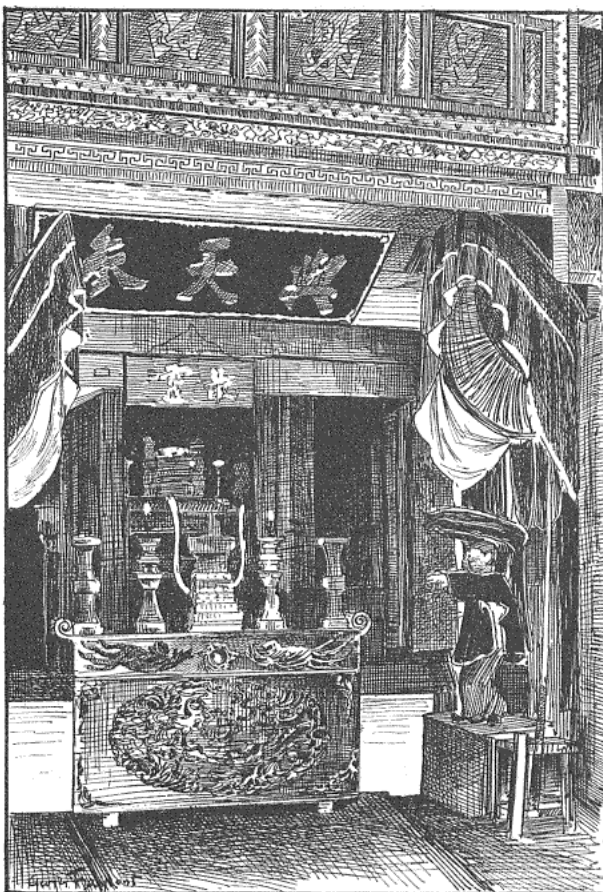
Le Tonkin est presque à la limite qui sépare le Protectorat du Gouvernement Colonial. Il ne conserve plus, de l'état de choses que nous y avons trouvé, que l'intermédiaire des mandarins pour l'administration de la population indigène dans les provinces.

La conquête a exigé trop d'efforts et trop de temps pour que l'organisation annamite ait pu subsister. Dès le début, nous avons rompu les liens qui unissaient le Tonkin au Gouvernement de l'Empereur d'Annam. Le premier et principal élément du Protectorat classique se trouvait par là même brisé; il n'y avait pas de gouvernement indigène auquel nous puissions laisser le soin de l'administration ou faire prendre vis-à-vis des habitants la responsabilité des mesures que nous déciderions ou inspirerions. Mais, comme on tenait au nom de Protectorat, sinon à la chose, on eut l'idée bizarre de créer un fantôme de gouvernement annamite, sous les espèces d'un vice-roi, ou *Kinh-Luoc* du Tonkin. Le résultat, en ce que l'on recherche dans un Protectorat, était absolument nul. Un gouvernement traditionnel, préexistant, même si son personnel a été changé, peut servir de paravent au conquérant pour conduire le peuple conquis; il a sur la population une autorité propre dont le vainqueur bénéficie. Mais si le gouvernement indigène est créé de toutes pièces, s'il est le produit de la conquête, il n'a d'autre autorité que celle que le conquérant lui donne; il est un instrument de celui-ci, rien de plus. La fonction de *Kinh-Luoc* du Tonkin n'avait, pour notre domination, aucune valeur morale; elle n'aurait pu avoir qu'un intérêt pratique. Il ne fallait pas un long examen pour se convaincre que cet intérêt

n'existait pas et que, par contre, les inconvénients et même les dangers qui résultaient de son existence étaient grands.

L'administration du pays était tout entière aux mains du représentant de la France, du Résident supérieur ou de celui qui en faisait fonctions. Elle s'exerçait dans les provinces par les *Résidents*, qui avaient sous leurs ordres les mandarins

annamites. Le chef provincial de ceux-ci était le *Tong-doc*. Les mandarins rendaient la justice aux indigènes. Les Résidents, réunissant toute l'administration des provinces dans leurs mains et étant placés sous les ordres directs du Résident supérieur, l'organisation semblait complète. Le Kinh-Luoc était en supplément et comme en marge. Il ne s'occupait pas de l'administration; mais, comme il avait bien fallu lui donner des attributions, on avait constitué près de lui un tribunal de revision des jugements et on lui avait donné la haute main sur les avancements des mandarins provinciaux. Dans ce domaine, il se mouvait à l'aise, sans direction et sans contrôle. Il correspondait avec les mandarins, les appelait près de lui. Avec un homme peu sûr, cette organisation autonome n'eût pas été sans péril pour notre établissement.



Intérieur de pagode tonkinoise.

Mais l'inconvénient grave, le danger même, résidait dans certaines mœurs de l'ancienne administration qu'elle perpétuait. Les mandarins de l'empire d'Annam, comme du reste ceux de la Chine, étaient accoutumés à pressurer les habitants autant qu'il était en leur pouvoir. Ce n'est pas seulement l'impôt qu'ils prélevaient sans mesure, autant pour alimenter leur propre caisse que pour remplir le trésor impérial; c'est la justice qu'ils vendaient, les emplois dont ils trafiquaient, les faveurs de tous genres qu'ils distribuaient à prix d'argent. Les Résidents faisaient des efforts pour atténuer le mal; le Kinh-Luoc en rendait le maintien inévitable.

Il avait des besoins, une clientèle nombreuse, menait grand train. Les six mille piastres, soit environ seize mille francs, que nous lui donnions ne pouvaient lui suffire. Il ne se faisait pas faute de noyer cette faible somme dans des émoluments « extra-budgétaires » autrement considérables. Les parties en cause dans les jugements qui se revisaient près de lui fournissaient un premier revenu ; les mandarins provinciaux, pour se maintenir en place et pour avancer en grade, avaient aussi leurs lourdes contributions à payer. Ils n'étaient pas trop à plaindre, d'ailleurs, ayant l'habitude de demander aux habitants les sommes qu'ils devaient verser au Kinh-Luoc, avec quelque chose en plus pour eux-mêmes.

C'est ce que le Kinh-Luoc, S. E. Hoang Cao-Cai, m'avoua avec une sincérité ingénue dans un de nos premiers entretiens :

— Vous n'aurez jamais aucun reproche à m'adresser, me dit-il, si ce n'est en ce qui touche la probité.....

Mais cela lui paraissait avoir bien peu d'importance ! Par malheur, j'étais d'un avis différent ; je pensais que si nous avions le droit de demander aux habitants toutes les contributions nécessaires à la chose publique, nous devions les défendre contre l'exploitation sans mesure, sans limites connues, dont ils étaient l'objet de la part des mandarins. Faire disparaître cet abus, c'était rendre possible l'augmentation des impôts qui rentraient dans nos caisses, en laissant encore de sérieux bénéfices aux contribuables.

Ainsi, d'une part, la fonction de vice-roi du Tonkin, créée par nous, n'avait en soi aucune autorité dont nous pussions profiter, et, d'autre part, la personne du titulaire n'y ajoutait rien. Hoang Cao-Cai n'appartenait pas, en effet, à une famille connue, de grande noblesse ou de haute réputation ; ce n'était pas non plus un lettré dont les succès pussent en imposer à la foule ; il était notre créature, et rien autre. La faveur de la France faisait tout son pouvoir et son crédit. L'institution d'une vice-royauté indigène, dans les conditions où elle avait été créée et où elle fonctionnait, n'avait donc aucun avantage, alors qu'elle ne manquait pas d'inconvénients. Pourquoi la laisser subsister ? Je me posai la question et la résolus aussitôt en principe. Il me fallut quelques mois pour mettre mon projet à exécution sans heurts, sans froissements, en respectant tous les intérêts et tenant compte des services rendus. Il fut aisé ensuite de moraliser progressivement l'administration indigène.

Une tendance fâcheuse, que je constatai dès l'abord et contre laquelle je réagis, existait à la Résidence supérieure et dans les Résidences provinciales, par laquelle on restreignait chaque jour davantage l'autonomie des communes indigènes, on s'immisçait dans leurs affaires. Il me parut bon de conserver intégralement, de fortifier même, la vieille organisation que nous avions trouvée. Elle fait du village une petite République, indépendante dans la limite des intérêts locaux. C'est une collectivité très fortement constituée, disciplinée, responsable envers l'administration supérieure des individus qu'elle renferme et que l'administration peut ne pas connaître, ce qui facilite singulièrement sa tâche.

La commune annamite est administrée par un *Conseil de Notables* qui renferme, en général, les hommes les plus considérables. Le Conseil est composé d'un nombre déterminé de membres; il se recrute lui-même par cooptation. Quand une vacance se produit, le Conseil y pourvoit en choisissant un nouveau membre parmi les habitants que leur fortune, leur caractère, leur savoir, les services qu'ils ont rendus désignent à ses suffrages. Les choix semblent judicieusement faits, en dehors de toute coterie, puisque l'institution se perpétue et que les conseils de Notables jouissent d'une grande autorité.

Le Conseil a la charge entière de l'administration de la commune. Il y pourvoit par l'entremise d'un maire, ou *Ly Truong*, qu'il nomme et qui est, non pas comme chez nous le chef de la municipalité, mais l'exécuteur de ses volontés et son représentant près de l'administration. Le *Ly Truong* a toutes les besognes pénibles et désagréables; c'est sur lui que pèsent toutes les responsabilités, sans qu'il ait part aux honneurs accordés aux Notables. Il tire, il est vrai, des profits matériels de ses fonctions, et, s'il les a bien remplies, s'il y a gagné l'estime et la considération de ses concitoyens, il a la chance d'être un jour élevé au rang de Notable.

La municipalité annamite a pour première fonction de maintenir l'ordre sur le territoire de la commune; elle est responsable, vis-à-vis de l'administration française, de la conduite collective des habitants et de l'arrestation des auteurs de délits et de crimes individuels, qu'elle doit livrer aux mandarins pour être jugés. Elle a charge de l'assistance publique, dont le rôle est d'ailleurs facile dans un pays où la famille est puissamment organisée, où le devoir des hommes envers leurs ascendants est impérieux et fait l'objet d'un culte universel.

C'est la commune qui assure l'instruction des enfants; elle entretient de modestes écoles où l'on enseigne les connaissances élémentaires dont le programme est le même dans tout l'Extrême-Orient. L'enfant y apprend les *caractères* chinois, qui sont ceux de la langue écrite annamite, sauf des adjonctions peu importantes, comme des langues chinoises, de la langue japonaise, de la langue coréenne, etc. Le monde jaune a de nombreux idiomes, mais il possède une langue écrite unique, qui figure, par des caractères, les idées et non les mots de la langue parlée. Elle est idéographique, tandis que les langues européennes sont phonétiques. En sorte que la langue parlée et la langue écrite d'un peuple de l'Extrême-Orient n'ont pas de rapports ensemble, et que les langues parlées de deux pays différents, de deux provinces voisines (c'est le cas en Chine) peuvent être dissemblables, alors que la langue écrite est la même pour tous.

Cela s'explique, puisque les *caractères* représentent l'idée et non pas le son de la parole. Si nous prenons, dans notre langue, des mots recouvrant des choses de même nature, une masse d'eau par exemple, nous trouvons : ruisseau, rivière, fleuve, marais, lac, mer, océan... Ils ne se ressemblent en rien : on ne s'aperçoit de leur parenté ni en les prononçant, ni en les voyant. Les langues parlées de l'Extrême-Orient pourront figurer ces choses, comme le font les nôtres, par des mots de consonances variées; la langue écrite les représentera par des caractères complexes, de même famille, ayant pour élément principal commun le caractère élémentaire qui

représente l'eau. Le caractère sera complété par les signes connus disant que l'eau court, qu'elle est stagnante, en grande masse, etc. La langue écrite représentant l'idée, le nombre des *caractères* du langage courant est donc peu considérable ; les choses dont on parle et les pensées qu'on échange entre cultivateurs ou artisans ne sont pas en effet très variées. Mais, dès qu'il s'agit d'une vie plus compliquée, d'art, de science, de philosophie, les caractères qu'il faut connaître se comptent par milliers, et toute une vie est employée à les apprendre. Le bagage d'un lettré est vraiment effrayant de lourdeur et d'encombrement.



Annamite et son enfant métis.

Dans les écoles de village, on enseigne les caractères essentiels. Les livres de lecture qu'on met aux mains des élèves sont de vrais petits chefs-d'œuvre où est exposée la morale de Confucius en un langage simple et beau qui se grave dans l'esprit des enfants. On passe du premier livre, tout simple, tout élémentaire, qui donne les premiers principes, à un second un peu plus étendu, puis à un troisième, et ainsi de suite. Dans les écoles de la plupart des villages, on se contente des quatre ou cinq premiers livres. Les enfants y apprennent, en même temps qu'un nombre de caractères suffisant pour écrire et correspondre dans les situations modestes où ils peuvent se trouver, les principes de morale et les règles de conduite qui les guideront au cours de leur existence. C'est là évidemment une instruction bien incomplète ; elle suffit pourtant à faire un peuple travail-

leur, attaché à ses devoirs de famille, heureux à tout prendre quand des causes extérieures ne viennent pas le troubler.

L'organisation de la commune annamite, si elle facilite le maintien de l'ordre et assure des services d'intérêt social dont nous sommes déchargés, a encore l'avantage de rendre aisée et peu coûteuse la perception des taxes directes. Là aussi, nous sommes en présence de la collectivité des contribuables et non pas des individus. Au lieu de rôles personnels à établir, nous n'avons à évaluer que l'impôt global de la commune. Le Résident français, par l'intermédiaire des mandarins, s'adresse au conseil des Notables :

— Il y a dans votre commune, leur dit-il, tant d'hommes en état de payer la capitation, cela fait tant ; vous avez x mau (mesure d'environ un demi-hectare) de rizières de première classe, y de deuxième et z de troisième ; vous avez une superficie de

terres en cultures diverses de n ; en multipliant par le taux de l'impôt foncier applicable à chaque catégorie, cela fait une somme de... Ensemble, capitation et impôt foncier représentent, par exemple, 800 piastres que vous devez verser.

S'il n'y a pas augmentation d'une année à l'autre, on ne discute pas. Dans le cas contraire, il faut persuader aux Notables qu'ils sont justement surtaxés. L'entente faite, le conseil des Notables s'arrange avec les habitants; ils répartissent l'impôt entre eux comme ils l'entendent. La commune est une petite République tributaire. Nous évaluons le tribut d'après sa richesse totale; c'est à elle de voir comment elle entend le réunir.

Le système est commode pour nous, et il semble bon; il donne à l'organisation communale une grande force, évite un contact trop direct entre l'administration française et la population, avec les froissements, les heurts qui en résulteraient. Notre action n'est pas moins efficace; elle gagne à s'exercer par l'intermédiaire des représentants des indigènes.

En Cochinchine, où nous avons agi en colonisateurs inexpérimentés et où nous avons importé, autant qu'il était possible, les règles administratives de la métropole, la commune annamite a perdu une bonne part de son autonomie. Les inconvénients qui en résultent sautent aux yeux, et j'en ai vainement cherché les avantages.

Bien que diminuée dans ses attributions, la fonction de *Notable* jouit de considération et de prestige en Cochinchine, aussi bien qu'au Tonkin et en Annam. Tout homme qui fait preuve d'intelligence et de courage peut espérer devenir Notable. L'étudiant qui obtient des succès aux examens, le paysan qui s'enrichit en cultivant ses terres, celui qui revient dans son village après avoir occupé un emploi public sont assurés d'être élus un jour. Dans toutes les manifestations, dans toutes les cérémonies, celles qui ont lieu à la pagode en particulier, le Notable est au premier rang. Et comme les questions de forme, les dignités et préséances ont, chez les Annamites, une importance extraordinaire, c'est un honneur recherché que d'être Notable. On peut nommer exceptionnellement Notable, à titre tout honoraire, une personne étrangère à la commune, comme les villes antiques donnaient le droit de cité.

J'ai le souvenir d'une élection ainsi faite, qui ouvre un jour inattendu sur les superstitions indigènes. C'était dans un village de Cochinchine, de la province de Baria, où les tigres sont en grand nombre.

La province est peu peuplée, le tigre et l'homme ne vivant pas, en général, sur les mêmes domaines. Il faut au tigre la forêt, les hautes herbes des terres incultes, tout ce qui lui donne des repaires cachés et un vaste terrain de chasse. Les pays que l'homme cultive ne sont plus habitables pour le tigre; il recule au fur et à mesure que l'homme conquiert la terre et la domine. Mais cela ne se produit pas d'un seul coup, et, longtemps avant la conquête définitive, il y a partage. Quand les villages et les terres cultivées qui les entourent sont comme des îlots au milieu de la vaste mer inculte des forêts et de la *brousse*, domaine des bêtes sauvages, l'homme et le tigre sont voisins et se rencontrent, au grand dommage de l'un et de l'autre. La chasse est ouverte...

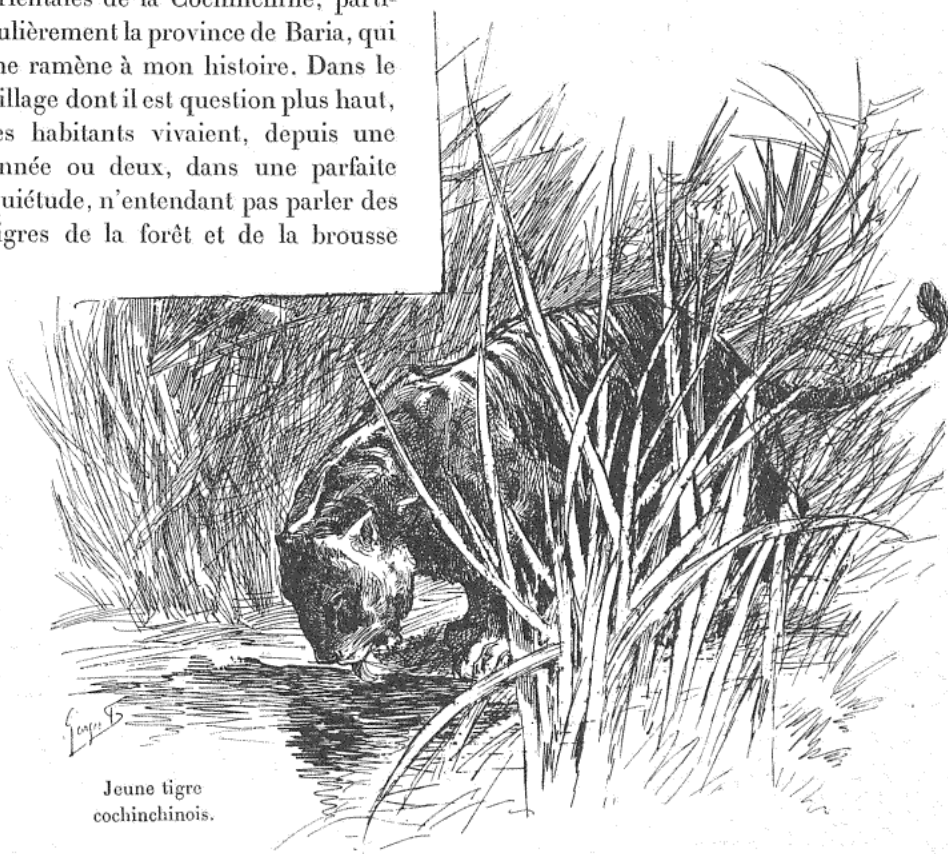
Normalement, naturellement, c'est le tigre qui est le chasseur, et l'homme le gibier. Seulement, ce gibier est dangereux quelquefois. Le cerf, le paon, dont le tigre est friand, n'ont d'autres moyens de défense que ceux donnés par la nature, leurs jambes ou leurs ailes. L'homme isolé sur la route, dans les champs, dans la forêt, qu'un tigre voit passer, est une proie aussi facile, fût-il armé, que n'importe quel animal. D'un bond le tigre est sur lui; il le saisit à la nuque dans sa terrible mâchoire, et l'emporte, mort ou vivant encore, le corps rejeté sur son dos, dans une course rapide. Mais si le tigre est un solitaire, l'homme est un être sociable; il sait au besoin marcher en troupe contre ses ennemis; il possède le feu, — la grande découverte humaine! — le feu terrible, dévorant, qui broie dans la souffrance atroce les herbes, les plantes, les arbres géants, aussi bien que la vermine, l'insecte et le monstre de la jungle! Le feu, auquel rien ne résiste, devant qui tout fuit épouvanté, a été capté, domestiqué par l'homme. Celui-ci est donc un gibier dont le tigre se défie, dont il se détourne même s'il le voit marcher avec des flammes près de lui, dont il a toujours à redouter les embûches. Car l'homme se défend comme il peut; s'il n'est pas le plus fort, il est le plus habile, le plus ingénieux. Tout lui est bon contre son cruel et terrible ennemi. Ce sont des fosses profondes qu'il creuse et recouvre d'un léger clayonnage sur lequel est attaché un animal, chevreau, chien ou jeune porc, dont les cris de frayeur attirent le tigre; il se précipite d'un bond et tombe avec sa proie au fond du trou. Ce sont des pièges de bois où le tigre, s'il a l'imprudence de pénétrer pour saisir le mets offert à sa faim ou à sa gourmandise, fait choir des trappes qui l'enferment et l'enserrent si étroitement qu'il ne peut plus bouger. C'est la flèche ou le coup de fusil de l'homme abrité, c'est le poison mortel astucieusement mêlé à un aliment qu'il aime... Le tigre a donc quelque raison de se tenir en garde contre un ennemi si faible et pourtant si dangereux.

L'homme, de son côté, a la frayeur du tigre. Il sait quelle mort l'attend dans ses griffes et ses terribles crocs. Peu d'hommes ont vu un tigre en liberté. En général, celui qui le voit une fois ne le verra pas une seconde, et il n'ira conter ses impressions à personne. Les Annamites qui habitent dans les pays où se trouvent encore des tigres, dans les « régions tigreuses », comme disent les cartes marines, sont d'une prudence extrême. Ils ne sortent pas de leurs cabanes avant le lever et après le coucher du soleil. La terre leur appartient le jour; elle est au tigre la nuit. Ceux-ci, en effet, n'aiment pas, ne supportent pas la pleine lumière. Elle les aveugle, leur retire tous leurs moyens. C'est dans la nuit qu'ils vivent vraiment et sont dangereux. Tout le jour ils restent cachés, dormant, dans les fourrés profonds. Quand le jour baisse, ils sortent et commencent à chasser pour apaiser leur faim. C'est à ce moment, au crépuscule, qu'on a le plus de chances et qu'il est le plus périlleux de les rencontrer.

Avec beaucoup de précautions, il est possible de vivre sans grands risques personnels dans les contrées que l'homme dispute aux bêtes sauvages. Celles-ci et celui-là ont leurs domaines séparés, non seulement dans l'espace, mais dans le temps. L'Annamite, dans les villages isolés, accepte ce *modus vivendi* et ne cherche pas à jouer de méchants tours au tigre, espérant que ce dernier le laissera tranquille et ne s'atta-

quera pas à sa personne et à ses animaux domestiques. Il a toujours du tigre une grande frayeur, mais il s'y mêle beaucoup de respect. C'est un grand seigneur voisin, puissant et terrible, dont il ne veut pas s'attirer la colère. Il ne parle de lui qu'avec déférence, il ne dit pas « un tigre » (*Kop*), mais « monsieur le tigre » (*Hon Kop*).

Les parties de l'Indo-Chine où hommes et tigres vivent ainsi côte à côte sont les hautes régions du Tonkin, l'Annam central et méridional, le Cambodge, les provinces orientales de la Cochinchine, particulièrement la province de Baria, qui me ramène à mon histoire. Dans le village dont il est question plus haut, les habitants vivaient, depuis une année ou deux, dans une parfaite quiétude, n'entendant pas parler des tigres de la forêt et de la brousse



Jeune tigre
cochinchinois.

voisines. Ils ne dépassaient pas, il est vrai, les limites de leurs cultures, rentraient chez eux dès que le soleil s'abaissait sur l'horizon. Les tigres, de leur côté, montraient une égale réserve; on ne les voyait pas durant le jour; ils n'entraient jamais la nuit dans le village ou n'y laissaient aucune trace de leur passage. Tout allait donc pour le mieux, lorsque, soudain, les choses changèrent de face. Un beau matin on apprit qu'un cochon avait été enlevé, pendant la nuit, de la cour de son propriétaire; les voisins avaient entendu ses cris perçants et vite étouffés. Le lendemain, c'était un autre cochon, le jour suivant une chèvre, puis un chien; chaque nuit un animal était enlevé, dévoré par le tigre. Tous les habitants veillaient, regar-

dant par les interstices de leurs maisons closes. Beaucoup d'entre eux avaient vu le malfaiteur.

Que faire ? *Monsieur tigre* se comportait vraiment mal envers des voisins qui ne le gênaient pas, qui étaient, du reste, pleins de respect et de déférence pour lui. Les Notables tinrent conseil, et comme ils ne trouvaient aucun moyen d'amener le tigre à de meilleurs sentiments, que celui-ci continuait ses déprédations, ils firent appel aux lumières du fonctionnaire annamite le plus voisin, le *chef de canton*.

Le fonctionnaire accourut, entendit les doléances de chacun, constata les pertes et délibéra longuement avec les Notables. Homme prudent, il se prononça pour les moyens pacifiques. Si on tentait d'user de violence, si on tuait même l'adversaire, ce qui n'était pas aisé, pouvait-on dire que les choses s'arrêteraient là ? Il y avait bien d'autres tigres dans la forêt prochaine, et la victime n'aurait-elle pas des vengeurs ?

La perspective de la lutte effraya tout le monde ; les solutions violentes furent écartées. Il fallait composer avec le tigre, entrer en arrangement. Les projets affluaient, repoussés les uns après les autres. Un des avis sur lequel les Notables discutèrent longuement consistait à se libérer par une forte rançon ; on offrirait au tigre quatre ou cinq cochons, ou trois cochons et autant de chiens, et il comprendrait qu'on avait fait un tel sacrifice pour s'affranchir du tribut quotidien. La combinaison parut hasardeuse ; rien ne permettait de croire que le tigre accepterait ; il tuerait tous les animaux mis à sa portée, s'il ne les mangeait pas tous, et pourrait bien revenir le lendemain. Alors quel bénéfice aurait-on obtenu ?

Le chef de canton cherchait, lui aussi, une solution ; il interrogeait :

— Le village n'avait pas eu à se plaindre des tigres depuis deux ou trois années, mais avant ?...

Avant, c'était une guerre intermittente, mais c'était la guerre. L'un des Notables rappela que, dix ans plus tôt, son oncle avait été dévoré, dans son champ, alors que le soleil n'avait pas encore disparu. Un autre, très vieux, dressa la liste des morts d'hommes et d'animaux dont il avait eu connaissance pendant plus d'un demi-siècle. Elles s'étaient peu à peu espacées, pour aboutir à la longue période de tranquillité qu'on venait de traverser. Avant d'en arriver là, on avait eu une série d'enlèvements d'animaux par un même tigre, qui avait été vu plusieurs nuits de suite.

— Comment était-il ?

Naturellement, on le dépeignait énorme, formidable.

— Tout comme celui qui venait actuellement.

— C'était peut-être le même ?

On cherche ; on précise. La ressemblance était incontestable.

— C'était sûrement lui !

Tout le monde se trouvait avoir vu le tigre d'autrefois et le tigre du moment, et tout le monde affirmait qu'il y avait identité d'individu.

— Mais alors pourquoi avait-il cessé de faire du mal au village, et pourquoi recommençait-il ?

On rappela que lorsqu'il venait fréquemment, dans les années antérieures, faire ses désastreuses visites, on était entré en composition avec lui ; on lui avait rendu

des honneurs à la pagode. Il s'en était trouvé touché et satisfait, et s'était, par la suite, conduit en bon voisin.

Le chef de canton déclara que le tigre revenait parce qu'on avait cessé de l'honorer ; il n'était pas content de cet oubli et il se vengeait. Les Notables, en un mouvement flatteur pour le fonctionnaire, témoignèrent leur admiration pour sa perspicacité.

— Oui ! oui ! c'est cela, dirent-ils ; mais que faut-il faire ?

— Rendre au tigre de nouveaux honneurs, des honneurs sérieux et durables.

On médita, on fit les propositions les plus diverses. Enfin une idée géniale surgit :

— Si nous le nommions *Notable* ?

Un instant de stupeur accueillit cette proposition inattendue. Puis on se remit ; c'était l'honneur le plus grand qu'on pût faire à un personnage ; il était permanent... Le tigre en serait certainement flatté ; il devrait protéger le village et non plus le piller. Tous, successivement, adoptèrent la proposition. L'avis fut unanime :

— Nommons le tigre *Notable* de la commune !

Le chef de canton intervint :

— Vous avez bien réfléchi ? C'est chose entendue ?

— Oui, nous y sommes décidés.

— Vous êtes maîtres de le faire ; et d'ailleurs, je vous approuve. Mais encore faut-il que le tigre accepte, qu'il s'engage à cesser ses déprédations nocturnes. Il faut le lui demander.

Un silence embarrassé accueillit cette idée, d'exécution dangereuse. Personne ne se souciait



Femme priant dans une pagode.

d'entrer en conversation avec le tigre. Celui qui se serait mis sur son chemin, l'une des prochaines nuits, pour lui faire une proposition quelconque, était assuré de s'en aller, avant le premier mot, voir dans l'autre monde si les tigres y sont élus *Notables*.

— Comment lui parler ? dirent quelques-uns avec embarras.

— Vous lui écrirez.

On respira. C'était bien ce qu'il fallait faire. Le chef de canton était décidément un fonctionnaire remarquable, digne de devenir un grand mandarin. Ses conseils étaient excellents, et s'il ne quittait pas la commune comblé de riches cadeaux, c'est que l'ingratitude s'était emparée du cœur des hommes.

Séance tenante, on rédigea la lettre au tigre, en caractères chinois, comme il convenait pour un hôte des forêts d'Extrême-Orient. Elle était digne et touchante !... Je l'ai eue entre les mains, et je regrette aujourd'hui de n'y avoir pas attaché alors

tout le prix que valait un pareil document. Je ne puis qu'en résumer, de mémoire, les passages essentiels. Les voici :

« Monsieur le Tigre,

« Nous avons souffert, en ces derniers temps, des prélèvements que vous avez cru devoir faire sur nos animaux domestiques, qui constituent toute notre richesse. Nous sommes très malheureux...

« Nous avons réfléchi. Vos rigueurs ont un motif; c'est certainement parce que nous n'avons pas continué à vous rendre les honneurs que nous vous rendions il y a deux ans, et qui vous sont dus; c'est que vous êtes irrité. Cela s'explique, et nous vous demandons pardon...

« Afin de bien vous prouver en quelles estime et considération nous tenons votre personne, et afin de calmer votre courroux et de préserver notre bien, nous avons résolu de vous nommer *Notable* de la commune. C'est le plus grand honneur que nous puissions accorder. Nous espérons que vous voudrez bien l'agréer. S'il en est ainsi, veuillez nous faire connaître votre acceptation en marquant d'un trait de votre griffe le pied de l'arbre au tronc duquel nous attachons cette feuille... »

La lettre fut fixée, à portée de la vue du tigre, sur l'écorce d'un gros arbre, un *banian*, qui existait à l'entrée du village. Le lendemain matin, les Notables allèrent en corps voir l'arbre. Ils n'eurent pas de peine à découvrir, au pied, une écorchure; c'était évidemment la réponse affirmative du tigre. Il acceptait la proposition qui lui était faite. Sans plus tarder, le conseil se réunit et le tigre fut élu Notable.

Quatre ou cinq jours après, le chef du canton venait trouver l'administrateur français, au chef-lieu de la province, au Cap Saint-Jacques. Il lui apportait la lettre des Notables, que le tigre avait lue et approuvée, et il lui contait avec fierté toute l'histoire. Le tigre n'avait plus reparu dans le village pendant les dernières nuits qui avaient suivi le pacte, et les habitants, comme les chèvres, les cochons et les chiens, avaient pu dormir en paix.

J'étais au Cap Saint-Jacques lors de cet événement mémorable. L'administrateur, que l'histoire avait fort amusé, me demanda la permission de me présenter le chef de canton et de me montrer la lettre adressée au tigre. Le fonctionnaire annamite cachait tant bien que mal, sous une attitude respectueuse et modeste, l'orgueil que lui donnait le succès de son intervention. C'était fort réjouissant; mais j'attendis, pour en rire, qu'il eût pris congé et que je fusse seul avec l'administrateur. Il ne fallait pas contrister un pauvre homme qui était convaincu d'avoir rendu un grand service et qui avait élevé un tigre au rang des premiers de ses administrés.

CHAPITRE V

L'ANNAM

Mon premier séjour au Tonkin, véritable reconnaissance du pays, ne dura qu'une semaine. J'avais hâte d'achever ma visite de l'Indo-Chine et d'installer définitivement, à Saigon, le Gouvernement général.

Le croiseur *Isly*, qui m'avait conduit au Tonkin, m'attendait en baie d'Along. Je m'embarquai le 10 mars, accompagné de deux officiers, le commandant Nicolas et le lieutenant Dubosc, et du directeur du Contrôle financier, qui avait demandé à me suivre en Annam. Mes mouvements étaient combinés de façon à rendre la liberté à l'*Isly* après qu'il m'aurait déposé à Thuan-An, à l'entrée de la rivière de Hué, la durée de mon séjour me permettant d'être à l'escale de Tourane au passage du paquebot des Messageries Maritimes allant de Haïphong à Saigon.

Quand j'arrivai à bord du croiseur, vers cinq heures de l'après-midi, on était « paré » pour le départ. On leva l'ancre immédiatement, afin de sortir des passes de la baie d'Along avant la nuit. Dans le jour finissant, les rochers de la baie prenaient un aspect fantastique ; c'étaient des géants vêtus de brume, des fantômes monstrueux que nous laissions derrière nous dans un paysage de cauchemar. Tout peu à peu s'estompait ; le ciel, l'eau, la terre prenaient une teinte grise uniforme, n'avaient plus de limites précises.

Le commandant Pillot était dans l'impossibilité de se tenir debout ; il n'avait pu venir m'attendre en haut de l'échelle ; il s'était fait remplacer et excuser par son second. Les progrès de la maladie se faisaient rapides ; rien ne pouvait les arrêter maintenant ; le dénouement fatal était visible et prochain. Je trouvai le commandant couché sur la passerelle, surveillant encore la manœuvre, donnant à son bateau ses derniers souffles de vie. J'eus plaisir à revoir les officiers, le personnel du bord, dont j'avais eu tant à me louer au premier voyage. La seconde traversée fut beaucoup plus courte, un peu plus mouvementée aussi. Au tangage et au roulis que les grosses vagues du golfe du Tonkin produisaient sur le bateau, celui-ci ajoutait un mouvement propre de l'arrière, de droite à gauche, semblable au mouvement d'une poêle à frire ou d'une casserole que le cuisinier agite. Cet ébranlement complémentaire n'était pas du goût de tout le monde. Pour savoir si l'on résiste au mal de

mer, il ne suffit pas d'avoir voyagé sur des paquebots, il faut s'être trouvé, par une mer démontée, sur un petit croiseur à marche rapide lourdement chargé dans les hauts par son artillerie. On jouit de l'ensemble des mouvements que la mer peut produire et de leur maximum de brutalité.

Atterrir de jour à Tourane est facile ; le puissant massif montagneux qui entoure la baie, ses formes caractéristiques ne permettent pas de se tromper. Il n'en est pas de même à Thuan-An, où la côte est basse et où il faut prendre ses points de repère sur les montagnes de l'intérieur ou sur celles qui apparaissent au Sud. Ce n'est qu'en s'approchant beaucoup, avec précautions, en sondant fréquemment quand on n'a pas l'habitude de ces parages, qu'on reconnaît le fort annamite et les mâts de signaux qui sont à l'entrée de la rivière de Hué.

L'*Isly* y arrive de grand matin. Après quelques hésitations et quelques tâtonnements, on découvre Thuan-An.

En avançant, les choses se précisent. Le fort, que les vaisseaux de l'amiral Courbet ont bombardé, est devant nous ; la plage, où ont eu lieu le débarquement de nos marins et le combat sanglant mais court de cette poignée d'hommes contre les troupes de l'empereur d'Annam, s'étale à droite indéfiniment. Elle est bossuée par places ; ce sont les bâtiments que nous avons construits : un hôpital, un bureau de poste, quelques maisons d'habitation qui se devinent dans les palmiers. Un peu plus loin, se dresse un édifice de bois, de jolies proportions et de style annamite, appelé « les bains du roi ». C'était un lieu de villégiature impériale, aujourd'hui délaissé.

Une chaloupe d'assez mauvaise apparence est mouillée devant Thuan-An ; elle vient à nous. Le chef de cabinet du Résident supérieur de l'Annam et quelques hauts mandarins montent à bord de l'*Isly*, ces derniers fort difficilement, gênés qu'ils sont par leurs chaussures, faites pour des gens qui ne circulent hors de leur maison qu'en chaise à porteurs ou en palanquin. Je reverrai les mêmes hommes, trois ou quatre ans plus tard, chaussés de souliers de cuir jaune de bonne marque, venus de Paris. C'est, en effet, par la chaussure et par les parasols que notre industrie a effectué sa première pénétration chez les Annamites. En 1897, l'Annam les ignorait, comme il ignorait à peu près tout de nous. Il connaissait notre puissance militaire, dont il avait ressenti les effets, et rien de plus.

La chaloupe qui avait conduit près de moi les envoyés de l'Empereur et de la Résidence supérieure devait nous prendre tous, nous faire passer la *barre* et remonter la rivière jusqu'à une distance de quelques kilomètres de Hué. C'était un bateau chinois qui faisait, de temps à autre, dans la belle saison et par beau temps, le voyage maritime et fluvial de Tourane à Hué, longeant la côte et la serrant d'aussi près que possible jusqu'à Thuan-An, puis entrant dans la rivière de Hué. Il ne se risquait à quitter Tourane que lorsque le télégraphe avait annoncé que la « barre » de Thuan-An était absolument calme et pouvait être passée sans danger. Là était le point difficile du voyage. La barre, ou haut-fond de sable sur lequel les lames brisent, est formée par la double action de la mer et des eaux de la rivière. Par temps calme, une chaloupe calant 2 mètres ou 2^m,50 passait sans difficulté



L'EMPEREUR D'ANNAM
(Sur son trône, en costume d'apparat).

pour entrer dans la rivière. Dès qu'il y avait un peu de houle, l'opération devenait difficile, et la chaloupe chinoise ne se risquait pas à la tenter. Par gros temps, le passage était barré absolument. Tout bateau s'y serait brisé.

Des ballons noirs, hissés au haut d'un mât planté sur la plage de Thuan-An, indiquaient par leur nombre, comme le faisait le télégraphe à Tourane, que la barre était *belle, maniable, mauvaise* ou *impraticable*. Des balises donnaient l'alignement du chenal d'entrée de la rivière, dont il fallait bien se garder de dévier.

Au commencement de mars 1897, quand j'arrivai à Thuan-An, avec l'*Isly*, la barre était belle, et notre vieille chaloupe chinoise la franchit aisément, sans danger pour elle, sans émotion pour les voyageurs qu'elle portait. Nous étions dans la rivière de Hué ou, plus exactement, dans la lagune qu'elle forme avant de se jeter dans la mer. Quelques instants plus tard, nous remontions la rivière.



Sampans sur la rivière de Hué.

Le temps était beau, sans que la chaleur fût excessive ; le soleil se montrait par intermittence, à travers des nuages légers et floconneux. Sur la rivière, des sampans assez nombreux circulaient, actionnés par la voile à peine gonflée sous une brise légère, à l'insuffisance de laquelle deux ou trois rameurs suppléaient. Le cours d'eau, ses rives,

les sampaniers et les villageois curieusement groupés à notre approche, diffèrent peu de ce que l'on voit au Tonkin. Mais si le paysage le plus prochain ressemble à ceux qu'offre aux yeux du voyageur le delta du fleuve Rouge, il est ici plus resserré, plus coquet aussi et plus intime. C'est qu'on en voit très vite les bornes. Devant nous, à quelques lieues à peine, des hauteurs se dressent, arrêtent la vue, la forcent à s'élever vers le ciel, où, se confondant presque avec lui, apparaissent à l'arrière-plan les crêtes tourmentées d'un gigantesque massif montagneux. Ce n'est plus la mélancolique beauté des vastes plaines tonkinoises : c'est un joli coin de terre entouré d'un cadre majestueux.

Aux approches de Hué, nous quittons la chaloupe, qui ne trouverait plus assez d'eau en amont, et nous montons sur le « sampan à vapeur » de la Résidence supérieure. Ce petit bateau ne cale guère que 50 centimètres ; il n'a pas beaucoup de force, pas beaucoup de place, ne présente aucun confortable. C'est un produit médiocre de l'industrie haïphonaise. Mais, dans l'état où sont les moyens de communication de l'Annam, il rend des services. Cahin-caha, roulant et trépidant, nous faisons les quelques kilomètres qui nous séparent de Hué.

Le bâtiment de la Résidence supérieure, une caserne et un petit hôtel sont au bord de la rivière, sur la rive droite ; la ville et la citadelle royale s'étalent sur la

rive gauche. Entre eux, un bras de rivière de 400 mètres; c'est plus qu'il n'en faut pour ne pas se heurter quotidiennement.

Cette séparation dit ce qu'est le Protectorat français sur l'Annam : une haute surveillance, avec la force à côté d'elle, mais pas de moyens d'action, de pénétration aucune. Le Gouvernement annamite vit, aussi séparé de nous qu'il le peut, de sa vie d'autrefois, mais craintif et, par suite, paralysé pour le bien comme pour le mal.

Je débarque au son du clairon de l'infanterie de marine, entre les haies formées par les soldats, les gendarmes et les miliciens annamites, sous le gai pavoisement des drapeaux tricolores et des bannières bariolées de l'Annam. Le Résident supérieur, M. Brière, dont les douleurs rhumatismales gênent la marche et l'ont empêché de se rendre à Thuan-An, me reçoit au débarcadère. C'est un ancien administrateur de Cochinchine, qui connaît parfaitement les Annamites et parle leur langue; il est intelligent et fin. Mon prédécesseur, s'il faut en croire ce qui m'a été dit à Paris, n'avait pas eu à se louer de lui et avait demandé sa mise à la retraite. Cette proposition devait avoir une suite un an plus tard, sans que j'aie cru devoir m'y associer. Rien ne m'avait conduit à croire que M. Brière n'était pas un collaborateur sûr, un fonctionnaire capable d'exécuter loyalement et, s'il le fallait, adroitement les décisions prises par son chef. Je n'ai conservé de lui, de sa façon d'agir, que des souvenirs favorables.

Les Régents et le Gouvernement annamite.

A peine arrivé à la Résidence supérieure, — qu'on nommait encore la Légation, comme au temps, peu lointain du reste, où la France entretenait à Hué un ministre plénipotentiaire, — se posa la question des visites à échanger avec le Roi.

Nous donnons indifféremment au souverain de l'Annam le titre de roi ou d'empereur. Les Annamites, qui font la distinction, désignent toujours leur monarque par le titre le plus haut, celui d'empereur, avec la signification de chef de plusieurs États, les rois étant chefs d'un État unique. En souvenir de sa domination sur l'Annam, le Tonkin, la Cochinchine, dont il reste nominalement le souverain, et de son ancienne suzeraineté sur le Cambodge, le prince qui règne à Hué doit être appelé empereur. Au surplus, quelle que soit la dénomination que nous employions en nous adressant, en français, au monarque ou à ses ministres, l'interprète traduit par le même mot de la langue annamite, le seul qui puisse être donné à l'homme qui occupe le rang suprême, et ce mot équivaut à celui d'empereur. Et pourtant, couramment, nous disons le roi, la citadelle royale, les reines, etc. On ne me chicanera pas si je me conforme le plus souvent, dans ce récit, au commun usage des Français d'Indo-Chine.

Me voici donc, tout de suite, en conférence avec le Résident supérieur sur les visites que nous devons échanger, le Roi et moi, au cours de la journée. Le protocole de ces cérémonies a beaucoup varié depuis que la France est en rapport avec

L'Annam, autant que les rapports entre les deux pays ont varié eux-mêmes. Avant 1883, notre ministre à Hué n'était que rarement et difficilement reçu par le Roi, et quand il l'était, c'était de façon humiliante. Jamais la porte centrale, la grande porte, n'était ouverte pour lui ; il entrait au Palais et dans la salle du trône par le passage affecté aux petits mandarins. Les événements de 1883 et 1885 changèrent l'état de nos relations, et les Gouverneurs généraux qui vinrent à Hué furent reçus en grande pompe et toutes portes ouvertes.

Représentant de la nation protectrice ou, pour mieux dire, souveraine de l'Annam, je devais donner à la double réception qui allait avoir lieu un caractère qui marquât la déférence réciproque. Après examen de la situation avec le Résident supérieur, les choses furent ainsi réglées : comme je prenais possession de mes fonctions et arrivais dans la capitale pour la première fois, c'est moi qui rendrais d'abord visite au Roi ; mais, dans un séjour ultérieur à Hué, la visite du Roi précéderait la mienne. Pour celle, particulièrement solennelle, que j'allais faire au Palais le jour même, et où tout l'apparat des grandes cérémonies était préparé, il fut convenu que les Régents du royaume viendraient me prendre à la porte intérieure, où je descendrais de voiture, pour me conduire à la salle du trône, au seuil de laquelle le Roi m'attendrait. Nous nous dirigerions côte à côte vers les sièges préparés. Les instructions furent données en conséquence de cette décision, et les mouvements des troupes et les nôtres minutieusement réglés.

A ma descente de bateau, j'avais trouvé, aux côtés du Résident supérieur, en outre des fonctionnaires français et des officiers sans troupe, tout le haut personnel du Gouvernement annamite, les Régents, les Ministres, les dignitaires de la Cour. La question des visites réglée, je donnai audience à ces grands personnages, qui m'avaient été rapidement présentés à l'arrivée. Ils étaient en costume de cérémonie, aux robes de soie de couleurs éclatantes lamées d'or, aux bonnets rigides en forme de casque, aux ceintures à grandes ailes, avec des bottes aux épaisses semelles de feutre qui rendent la marche lente, traînante et hésitante.

Des trois Régents du royaume qui dirigeaient le Gouvernement annamite pendant la minorité du Roi, le premier était absent. Très vieux, presque impotent, il ne sortait guère de sa maison, n'avait aucune action, aucune autorité. On était pour lui plein de respect et d'égards, mais on ne le consultait plus. Le deuxième et le troisième Régents, avec qui je m'entretins dès l'abord assez longuement, étaient les vrais chefs de l'Administration indigène, les conseillers et les censeurs du jeune Roi.

Le deuxième Régent, Nguyen-Trong-Hiep, est une des plus belles figures que j'aie rencontrées en Indo-Chine. C'était un homme de haute valeur intellectuelle, de bon sens et de finesse, d'une loyauté et d'une probité parfaites. De ces qualités, les Français de Hué lui reconnaissaient bien l'intelligence et l'habileté, mais ils se défiaient de lui quant au reste. Ma longue fréquentation de ce mandarin vraiment remarquable et exceptionnel, la grande sympathie et la confiance que je lui ai toujours marquées, et qui l'ont fait s'ouvrir à moi comme il ne l'avait fait avec aucun

Français, me permettent de rendre témoignage de la noblesse de son caractère, de la sûreté de ses relations.

C'était un mandarin de carrière, un *lettré* lauréat des concours, dont la réputation était ancienne et solide. Il avait gravi tous les échelons de la hiérarchie mandarinale ; la conquête française l'avait trouvé Tong-Doc (gouverneur de province) au Tonkin. Il avait été quelque temps Kinh-Luoc, ou vice-roi, et était revenu à Hué occuper la fonction de Régent, la plus élevée du royaume. On pouvait le compter



S. E. Nguyen-Trong-Hiep.

parmi ceux qui, au début, défendirent de toutes leurs forces leur pays contre notre prise de possession, qui résistèrent à notre mainmise sur le gouvernement du royaume, puis tentèrent de sauvegarder le plus possible des prérogatives royales. Contrairement à ce que beaucoup pensaient, il avait accepté loyalement un état de choses contre lequel il ne pouvait plus rien. Il tenait dignement le rôle difficile de chef d'un gouvernement *protégé*, savait faire des objections aux mesures que dictait le vainqueur si elles lui paraissaient dangereuses ou mauvaises ; se faisait l'avocat des intérêts du peuple annamite chaque fois qu'il le jugeait nécessaire. Cette attitude pouvait ne pas plaire à des fonctionnaires français, qui eussent trouvé plus commode de rencontrer une obéissance passive ; elle servait mieux que toute autre la France et l'Annam. On ne la comprenait pas assez, et Nguyen-Trong-Hiep avait dû être en

butte à des méfiances, subir des humiliations qui le faisaient souffrir et le décourageaient. Malgré sa grande réserve dans notre premier entretien, et malgré la présence du Résident supérieur et du troisième Régent, qui rendit la conversation assez vague et banale, je comprenais vite quel était l'état d'âme de l'homme dont l'abord m'avait séduit, mais que je n'avais pas encore appris à connaître.

Nguyen-Trong-Hiep avait fait partie d'une mission annamite conduite à Paris, en 1894, par M. de Lanessan, pour saluer le Président de la République au nom de l'Empereur d'Annam. Il avait beaucoup admiré ce qu'il avait vu, et comme il était aussi bon poète que fin lettré, il avait célébré « Paris, capitale de la France » en un poème de trente-six chants qui fut ultérieurement traduit et imprimé. La science d'un lettré annamite comme était le deuxième Régent consiste à connaître tous les poètes et philosophes classiques qui ont écrit en caractères chinois depuis cinq mille

ans au moins, et à pouvoir citer les plus beaux morceaux de leurs œuvres. La conversation de deux lettrés et les compliments qu'ils s'envoient sont faits de multiples citations d'auteurs qui vivaient vingt ou trente siècles avant Jésus-Christ.

Dans son poème sur Paris, Nguyen-Trong-Hiep établit de constantes comparaisons entre ce qu'il décrit, les événements dont il parle et les faits de l'histoire et de la légende chinoises, les monuments et jardins merveilleux que l'imagination des poètes anciens a enfantés. Il débute par une sorte de préambule explicatif en s'en référant au livre de géographie du monde qui est aux mains des lettrés :

« La description géographique du *Dinh-Hoan-Chi-Luoc* dit : « La capitale de la France, bâtie sur les bords de la Seine, est la plus belle ville de l'Europe. » Pendant mon séjour dans cette ville, j'ai pu voir, par moi-même, sa prospérité, sa grandeur et sa beauté. J'ai facilement constaté que l'auteur chinois n'avait rien exagéré.

« J'avais désiré vivement consacrer un long poème à l'illustre capitale, mais occupé des travaux de la mission, je n'ai pas pu me livrer au seul plaisir de faire de la poésie; je me borne donc à reproduire en trente-six quatrains les impressions que j'ai éprouvées au cours de mes promenades à travers Paris. »

Voici les premiers chants du poème de Nguyen-Trong-Hiep :

I

Clovis fonda un État puissant sur des bases très solides,
Il y a plus de mille ans, dans cette contrée si belle et si riche.
Notre mission y est arrivée juste au printemps, quand l'air
Y est précisément bien doux.
Dès ma descente de voiture, je me fais un devoir de chanter
L'illustre capitale.

II

Des palais et des hôtels magnifiques reposent leur superbe toiture
Dans la voûte azurée.
Comme un ruban d'argent, un fleuve aux eaux lustrées coule
À travers la ville.
Il y a des promenades charmantes qui éveillent aux voyageurs
Des élans virils.
Toutes les nuits des milliers d'éclatantes lumières brillent
Entre les vingt-quatre ponts.

III

De tous côtés la circulation des voitures dans les rues
Soulève la poussière en un brouillard irisé.
Des défilés ininterrompus de promeneurs vont et viennent
Sans cesse.
Cette animation rend l'air chaud et nécessite des réfrigérants.
Heureusement, il y a des milliers de fontaines dont l'eau jaillissante
Rafraîchit l'atmosphère.

IV

Que de jolies maisons, que de beaux hôtels se suivent et se lient
 En longues chaînes.
 Au coucher du soleil, le bruit des voitures gronde encore.
 Soudain, on est surpris de voir les étoiles tomber de l'espace,
 Car des milliers de lumières brillantes viennent empêcher
 L'effet des ombres de la nuit.

V

Des habitations de six et sept étages se joignent sans discontinuer,
 Le sous-sol est encore aménagé en compartiments.
 C'est pour loger les habitants qui s'agglomèrent en foule immense,
 Et pour renfermer les richesses que l'Industrie et le Commerce
 Produisent dans de vastes proportions.

Et le poète continue à chanter ce qu'il voit chaque jour : le Bois de Boulogne, qu'il compare à la « chasse de Truong-Duong », créée par un empereur de Chine, trente-deux ans avant l'ère chrétienne ; le Bois de Vincennes, où il croit voir le mont Laphu, séjour des Bouddhas, l'Olympe du monde jaune ; le Jardin du Luxembourg, le Jardin des Plantes, le Jardin d'Acclimatation. Dans les serres de ce dernier, il voit des touffes de bambous qui lui rappellent avec émotion son pays d'Annam, et il écrit :

A partir de l'Inde, vers l'Europe, le climat est bien changé ;
 On ne voit que des fleurs curieuses et des plantes neuves.
 Et l'on est surpris, dans ce pays de vent glacial et de froid intense,
 De rencontrer notre « Sage » qui est droit et vert.

L'auteur met en note à ce quatrain : « Au Jardin d'Acclimatation et dans la serre, il y a huit ou neuf touffes de bambous d'une verdure charmante. C'est la première fois que j'ai retrouvé cette plante depuis que j'ai quitté l'Inde. Le bambou, droit, vert, articulé avec une certaine mesure, est pour le Chinois l'emblème du Sage, de l'homme droit, constant et mesuré dans ses actes et ses paroles. »

Les compagnons du voyage en France de Nguyen-Trong-Hiep avaient, paraît-il, à leur arrivée, manifesté un vif étonnement de ne pas rencontrer de bambous dans les nombreuses variétés de nos arbres :

- Il n'y a donc pas de bambous en France ? demandèrent-ils.
- Non, pas du tout.
- Alors, comment faites-vous pour travailler, pour vous loger, pour vivre ?

On leur répondit qu'on se passait de bambous, et qu'on vivait et travaillait quand même. Pour eux, la chose paraissait tellement extraordinaire qu'il leur fallut quelque temps pour comprendre la vie sans le secours du bambou. C'est que, dans l'existence des Annamites, en Annam comme au Tonkin et en Cochinchine, le

bambou joue un rôle multiple, de tous les instants, de toutes les situations. Il n'y a pas qu'à l'Opéra qu'on peut dire

Dans la forêt près de nous,
Se cache toute petite
Une cabane en bambous
Qu'un grand arbre vert abrite.

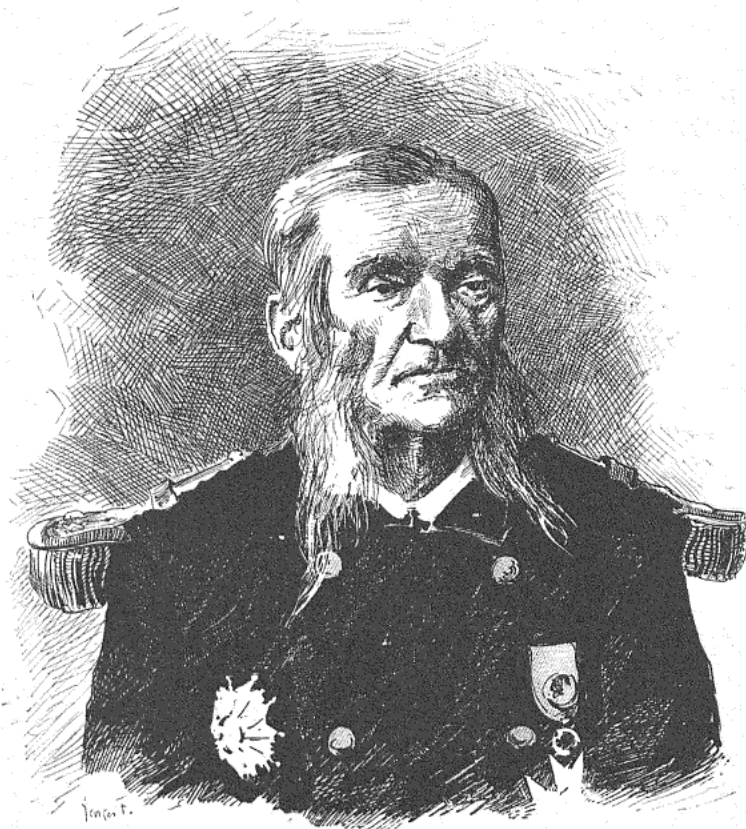
L'habitant de l'Indo-Chine construit sa maison en bambous; s'il élève, pour d'autres, un bâtiment de pierre, c'est après avoir enveloppé l'espace que la construction doit occuper par un échafaudage de bambous, compliqué, énorme, qui est lui-même tout un édifice. Les clôtures des propriétés, les *miradors* pour la surveillance ou la chasse, les clayonnages pour maintenir les terres contre l'action destructive des rivières, les guideaux, les pêcheries, les objets et ustensiles de toutes sortes sont faits de bambous. En route, s'il faut improviser un campement, l'Annamite qui a des bambous non loin de lui n'est pas embarrassé.

Je me souviens de la stupéfaction émerveillée de l'amiral Pottier, un jour où il fut tiré d'affaire grâce au bambou, sur les rives du haut fleuve Rouge. Le bon amiral venait me rejoindre à Laokay où nous devons inaugurer le pont que j'avais fait construire sur le Namty pour le chemin de fer et pour la route qui devaient pénétrer au Yunnan. On était au mois de janvier 1902. Accompagné de deux aides de camp et d'une petite escorte de tirailleurs, l'amiral voyageait soit en pousse-pousse, soit en chaise à porteurs, sur le chemin latéral au fleuve et à la ligne ferrée en construction. Les deux cents ou deux cent cinquante ponts de fer du chemin n'étaient pas tous posés, et cela rendait la marche difficile et lente.

Les étapes avaient été réglées pour que les voyageurs aient, sinon toujours le déjeuner, du moins le dîner et le coucher dans un village ou dans un poste militaire. Un après-midi où l'amiral, fatigué, ne put se mettre en route qu'assez tard, l'étape prévue ne fut pas franchie. La nuit vint qu'on était loin encore du poste où étaient préparés le vivre et le couvert. Il fallut s'arrêter; la région, infestée de tigres, ne permettait pas la marche après le coucher du soleil. Comment dîner et comment coucher dans ces lieux sauvages? Il y avait bien, dans le petit convoi, une provision de riz pour les Annamites et quelques boîtes de conserves européennes, mais aucun ustensile pour les faire cuire, et rien pour s'abriter et se protéger des attaques des bêtes fauves. Heureusement les bambous pullulent sur les bords du fleuve Rouge, et les tirailleurs ne se séparent jamais de leur *coupe-coupe*, espèce de petit sabre ou de long couperet de fabrication indigène. Avec cela, l'amiral pouvait être tranquille: il serait abrité et nourri.

Sans perdre un instant, les tirailleurs se mirent à l'œuvre. En quelques minutes, une clôture de longs bambous terminés en pointes acérées était construite et délimitait un camp de suffisante étendue. On pouvait déjà narguer les bêtes. Puis trois cases s'élevèrent, une pour l'amiral, une pour les officiers, une autre pour l'escorte. Dans la case de l'amiral et dans celle des officiers, des lits, tout entiers en bambous, élevés à cinquante ou soixante centimètres du sol, avec des espèces de sommiers

et de traversins flexibles, rendaient le coucher très confortable. Les portions d'un gros bambou comprises entre les nœuds, qui forment de véritables cloisons étanches, étant habilement sectionnées, donnèrent des baquets, baptisés cuvettes, des seaux, des marmites même. Car, pendant que les maisons s'élevaient et se meublaient, des tirailleurs allaient chercher de l'eau dans les seaux de bambou, faisaient du feu, préparaient le dîner. Le riz et les conserves étaient mis à cuire dans les bizarres



L'amiral Pottier.

marmites que le bambou avait fournies. Demander à celui-ci une table était trop aisé; mais ce qui parut à l'amiral Pottier d'une habileté presque surnaturelle, ce fut de voir le gros coupe-coupe des tirailleurs, après qu'il eut confectionné des assiettes, tailler encore des cuillers et des fourchettes de bambou, des fourchettes à trois dents correctement faites! L'amiral avait rapporté en France et se plaisait à montrer, longtemps après son retour, l'extraordinaire couvert, improvisé comme son habitation et son

dîner, dans la haute vallée du fleuve Rouge. Il ne tarissait pas sur les souvenirs de la soirée inattendue qu'il avait ainsi passée et sur la surprenante ingéniosité des Annamites.

Les bambous qui émurent le Régent Nguyen-Trong-Hiep, au Jardin d'Acclimatation de Paris, m'ont conduit un peu loin et fait oublier son poème. J'y reviens pour énumérer les choses qui l'ont le plus frappé dans la capitale et qui lui ont paru mériter l'honneur d'un de ses chants. Ce sont, du reste, celles que l'on fait visiter à tous les étrangers; c'est l'Arc de Triomphe de l'Étoile, le Panthéon, l'Opéra, le Val-

de-Grâce, la Monnaie, le Palais-Royal, la Tour Eiffel, etc. ; ce sont les musées, les casernes, les prisons, les cirques, les égouts. Le poète admire et célèbre tout cela ; et le ministre philosophe reparaît pour conclure dans ce dernier chant :

Pour gouverner un pays, il y a des principes immuables ;
Mais en parcourant l'histoire on voit beaucoup de différence
Entre les gouvernements de l'Europe et de l'Asie.
Et pourtant il n'y a qu'une seule raison en ce monde !
Elle est la même pour tous les pays.

L'auteur de ces vers, le deuxième Régent d'Annam, m'apparut comme le type parfait du mandarin, le fils d'une race intelligente, affinée, développée et affaiblie tout à la fois par la vieille civilisation chinoise, s'étiolant avec elle, mais capable de se régénérer, de comprendre, d'apprendre et d'agir.

Le troisième Régent était Nguyen-Than, un homme à la physionomie ouverte et franche, au caractère simple et droit. Il n'était pas un fin lettré comme Nguyen-Trong-Hiep ; mais il appartenait à une bonne famille des provinces du nord de l'Annam voisines du Tonkin. Son père, mort jeune, occupait déjà de hautes fonctions dans l'administration annamite. Nguyen-Than avait rendu à la France d'importants services aux heures difficiles, d'abord en 1885, quand le prince Ung-Lich, proclamé roi par nos adversaires sous le nom de Ham-Nghi, dut s'enfuir de Hué, après l'attentat du mois de juillet, et alla fonder dans le Nord un gouvernement insurrectionnel ; puis, neuf ans plus tard, en 1894, lorsqu'une nouvelle et formidable rébellion éclata dans les provinces septentrionales. Nguyen-Than, que j'eus par la suite l'occasion de bien connaître, d'estimer et d'aimer, a voulu consigner dans une note qu'il m'a remise, lorsque j'ai quitté l'Indo-Chine en 1902, ses titres à la bienveillance de notre pays.

« Je tiens à vous remercier, Monsieur le Gouverneur général, me dit-il, des services que vous avez rendus à notre gouvernement et des marques de sympathie que vous avez toujours montrées à mon égard pendant votre séjour en Indo-Chine. A titre personnel, je vous présente une notice de renseignements sur mes longs états de services et sur mes fidèles relations avec la France.

« Pendant l'événement de Hué (en 1885) et au moment où l'ex-Régent Ton-That-Thuyet emmenait avec lui le roi Ham-Nghi pour soulever la population indigène contre la France, tout l'Annam se trouvait dans un état de troubles et de guérillas. Sur un mot d'ordre, les hostilités ont commencé à la fois, d'une part contre les chrétiens, de l'autre contre les Européens.

« J'étais alors, comme successeur de mon feu père, commandant en chef et gouverneur des régions montagneuses du Quang-Ngai, Binh-Dinh et Quang-Nam. Malgré les ordres venant de Hué, je ne m'occupais que d'assurer la tranquillité dans les régions placées sous mon commandement, en attendant l'avènement des choses.

« Deux chefs rebelles, nommés Cu-Dinh et Tu-Tan, occupaient alors la citadelle de Quang-Ngaï avec leurs nombreuses troupes révolutionnaires. Je descendis de la haute région avec deux mille hommes pour combattre ces rebelles. J'ai réussi à réoccuper la citadelle et à arrêter quatorze chefs que j'ai fait décapiter sur place pour donner un avertissement à leurs partisans. La province de Quang-Ngaï étant pacifiée, sur l'ordre donné par l'empereur Dong-Khanh, je me suis rendu avec mes troupes au Binh-Dinh pour réprimer la rébellion dans cette province. Je suis parvenu à y rétablir l'ordre et à réorganiser l'administration indigène dans tous les arrondissements. Le dernier chef rebelle, nommé Mai-Xuau-Thuong, se sauvait dans la région d'An-Khé, où j'envoyai des troupes à sa poursuite.

« Le Doc-Phu Loc était venu, à la même époque, de Saigon, avec sa troupe pour commander une expédition militaire envoyée de la Cochinchine. Je fus appelé alors par ordre de l'Empereur dans la province de Quang-Nam pour combattre les troupes révolutionnaires commandées par le grand chef rebelle nommé Huong-Hieu, contre lequel l'autorité militaire française avait établi trente-six postes dans la région. Sur les renseignements fournis par mes hommes, j'ai découvert son refuge dans la localité de An-Lâm; vingt-cinq lieutenants du chef sont tombés dans mes mains et tous ses partisans m'ont offert leur soumission. Huong-Hieu ayant réussi à s'échapper, s'est réfugié à la montagne de Ngu-Hanh, où je suis parvenu à le capturer. Arrêté vivant, il fut mis dans une cage et porté à Hué.

« En récompense de mon dévouement à la cause française, le gouvernement de la République m'a nommé alors chevalier de la Légion d'honneur.

« Quelque temps après, des troubles ont éclaté de nouveau dans le Binh-Dinh; j'y fus envoyé encore une fois et je parvins à pacifier définitivement cette province. A la suite de cette expédition et sur la proposition de M. le Gouverneur général Piquet et de M. le Résident supérieur Hector, je fus promu officier de la Légion d'honneur.

« Revenu à mon ancien poste dans le haut Quang-Ngaï, j'ai exercé comme auparavant les fonctions de commandant en chef et de gouverneur de ces régions montagneuses.

« Je fus appelé quelque temps après à Hué, comme ministre de la Guerre. Envoyé par suite de l'intervention de M. le Gouverneur général de Lanessan à Binh-Dinh, comme gouverneur de cette vaste province, j'ai réglé définitivement diverses questions importantes qui restaient pendantes depuis plusieurs années. C'est là que ma nomination aux fonctions de commissaire extraordinaire, chef de la colonne de police des régions de Nghé-Tinh, est venue me trouver. C'est à la demande de M. le Gouverneur général Rousseau et de M. le Résident supérieur Brière que la cour d'Annam m'a confié cette mission importante à remplir. Il s'agissait de capturer le vieux chef rebelle Phan-Ding-Phung, qui tenait la campagne depuis dix ans, malgré toutes les forces qu'on avait déployées contre lui, dans les régions du Hatinh et du Nghé-An. A la tête d'une troupe de quatorze cents hommes, j'ai poursuivi sans relâche ce chef dans les montagnes et l'ai cerné à l'aide d'un certain nombre de postes échelonnés sur toutes les voies de commu-

nication. Les forces épuisées et blessé dans un combat acharné, Phan-Ding-Phung s'est donné la mort en s'empoisonnant. Tous ses lieutenants ont été capturés; des milliers de rebelles se sont soumis. Ainsi, toutes les provinces du nord de l'Annam ont été entièrement pacifiées.

« Le Gouvernement de la République, en récompense de ces services, m'a nommé au grade de commandeur de la Légion d'honneur et S. M. l'Empereur d'Annam m'a nommé Régent et Ministre de l'Empire. »

La note que je viens de citer, écrite en 1902, ne se terminait pas là, comme bien on pense. J'en arrête la reproduction au point où il serait question des ser-



S. E. Nguyen-Than,
ancien Régent du royaume d'Annam,
beau-père du roi d'Annam.

vices rendus après mon arrivée. Ce dont Nguyen-Than a voulu me laisser le souvenir par écrit, dans la partie antérieure à mon voyage de Hué, m'était connu quand je le vis. Je savais que le troisième Régent avait eu la confiance de mes prédécesseurs et qu'il l'avait justifiée. *A priori*, il avait droit à la mienne. Elle lui fut donnée tout entière, et, dans des conditions autres que les précédentes, puisque l'Annam ne connut plus les insurrections, Nguyen-Than servit encore son pays et la France. Je le fis nommer, par la suite, premier ministre et grand officier de la Légion d'honneur.

Les Régents étaient accompagnés, dans la visite qu'ils me firent à mon arrivée, des ministres du royaume. Il y avait le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Guerre, le ministre de la Justice, le ministre des Finances et le ministre des Rites. Ils constituaient le gouvernement annamite, au-

trement dit le *Comat* ou Conseil secret de l'Empire. Les ministres étaient, en droit, subordonnés aux Régents et, en fait, ils se trouvaient même rejetés loin au second plan et fort effacés par la grande autorité de Nguyen-Trong-Hiep et de Nguyen-Than. Ceux-ci étaient les seuls gouvernants; les ministres étaient de grands commis chargés de diriger l'administration spéciale qui leur était confiée, suivant les instructions qu'ils recevaient des Régents. Le Roi, encore mineur, n'intervenait pas dans les affaires publiques.

Le Gouvernement annamite fonctionnait ainsi, à peu près dans les mêmes conditions qu'avant la conquête française. Toute la hiérarchie mandarinale dans les provinces était conservée; les pratiques administratives étaient les mêmes. Les mandarins habitaient leurs jolies citadelles, construites suivant le système de Vauban; ils administraient, rendaient la justice, percevaient l'impôt au nom du Roi. Administration, justice et finances étaient pour eux une source de profits directs,

de cadeaux, d'avantages de tous genres. Le justiciable, le contribuable et le corvéable donnaient tout ce qu'ils pouvaient; le mandarin petit ou grand prélevait une part qu'il s'efforçait de rendre aussi forte que possible, et il arrivait au trésor royal ce qu'on n'avait pas pu arrêter en route.

C'était l'ancien régime royal et mandarinal avec tous ses abus, mais sans la franchise d'allure, sans l'indépendance d'autrefois. Les défauts et les vices du système subsistaient seuls entièrement. Le contrôle supérieur, qui empêchait l'excès du mal, punissait au besoin, était énérvé, paralysé. Il ne fallait pas de crise, pas de difficultés qui eussent attiré l'attention du conquérant, donné prétexte à son intervention. Et le Résident supérieur à Hué se contentait de surveiller le Roi et le Gouvernement, sans collaborer avec eux, comme les quelques résidents français, que nous avions au chef-lieu des six ou huit grandes provinces, veillaient au maintien de l'ordre, sans avoir de collaboration avec les mandarins, sans même contrôler sérieusement leurs actes. Nous nous bornions au protectorat rudimentaire qui se désintéresse du bon ordre administratif et du développement économique du pays sur lequel il s'exerce.

Peut-être n'avait-on pas pu, jusque-là, faire mieux et aller plus loin. En tout cas, la situation que je constatais ne pouvait durer indéfiniment. Autant dans l'intérêt de la France que pour le bien du peuple annamite, il fallait introduire dans le pays les procédés d'administration et les moyens d'action économique de la civilisation européenne. La tâche était particulièrement intéressante; tout était à faire et on était maître de l'heure; on pouvait dresser un plan d'ensemble et l'exécuter méthodiquement, sans hâte, sans froissements, sans heurts.

Le Roi et la Cour.

Seul, un obstacle sérieux aurait pu surgir, dans la personne du jeune roi qui atteindrait prochainement sa majorité. Mais en étudiant son caractère, ses goûts, ses aspirations, on pourrait, soit en faire un auxiliaire de notre action civilisatrice, soit le rendre inoffensif en ne lui laissant de la royauté que les pompes, le luxe, les plaisirs.

En 1897, le roi Thanh-Thaï comptait déjà huit années de règne. Il était monté sur le trône au commencement de 1889, encore tout enfant, et aurait, dans quelques mois, l'âge de dix-huit ans fixé en Annam pour la majorité des princes. C'est à ce moment que des changements dans l'organisation gouvernementale pourraient être faits, comme appelés par l'événement même, sans qu'on s'en étonnât, et, à condition d'y mettre un peu d'habileté, sans même que le peuple y prît garde.

Qu'était-ce que le jeune monarque que j'allais voir dans quelques heures et qui deviendrait bientôt un important facteur de la politique à suivre en Annam? Ses origines promettaient mieux que la réputation dont, à tort ou à raison, il jouissait

parmi les Français d'Indo-Chine. Son père était l'enfant adoptif et l'héritier désigné du trône de l'empereur Tu-Duc; il nous avait témoigné de la sympathie aux premiers temps de notre intervention en Annam; il était mort sans avoir régné, évincé par nos adversaires et probablement tué par eux. L'enfance de Thanh-Thaï, jusqu'à son avènement, fut obscure, difficile et presque misérable. Il vivait, avec sa mère et ses frères et sœurs, comme les enfants pauvres de Hué. Subitement appelé à régner, on l'avait entouré de professeurs et de conseillers; on lui avait enseigné les lettres chinoises, l'histoire du monde jaune avec quelques vagues aperçus sur les pays d'Occident; on l'avait entretenu sans cesse de ses devoirs de roi, du respect des Rites, qui était le premier de tous. Mais cette éducation était complétée ou contrariée par la présence, à côté du palais royal, de Français tout-puissants, dominateurs, aux libres allures, sans Rites et sans freins.

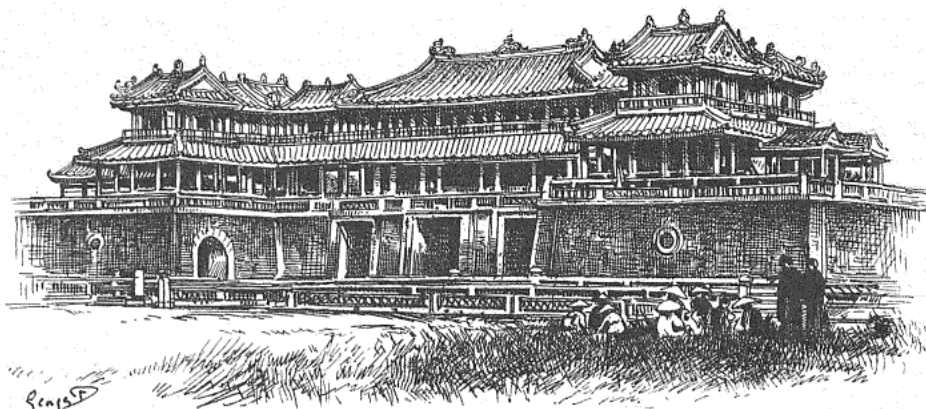
Qu'est-ce que tout cela avait fait de ce roi de dix-huit ans? Un monstre sanguinaire! un fou capable de tous les coups de tête! disaient la plupart des Français; et ces jugements sont allés depuis se répétant et se transmettant. Le Résident supérieur lui-même, M. Brière, avec une plus grande réserve, que sa responsabilité lui imposait, n'était pas moins sévère pour S. M. Thanh-Thaï. Il contait que le roi, pris d'accès de férocité érotique, torturait ses femmes jusqu'à les faire mourir, que dans le palais, il provoquait de quotidiens scandales et que fréquemment même, il sortait la nuit, parcourait la ville, se livrant à de véritables orgies. Mon prédécesseur s'était fait, à Paris, l'écho de ces accusations, qui se colportaient, amplifiées parfois, dans les bureaux du Ministère et dans les milieux coloniaux.

Je vis le roi Thanh-Thaï pour la première fois dans le grand apparat de ma visite officielle. C'était le 11 mars 1897. La cérémonie commença dès que le passage de la Rivière de Hué fut effectué par nous. Les voitures de la Résidence supérieure attendaient sur la rive. Toute la garnison française était là, faisant une double et longue haie du débarcadère à la citadelle et jusqu'à la porte du palais royal. L'artillerie commença le tir de copieuses salves que les règlements n'avaient pas dû prévoir. Nous parcourons au trot entre les soldats présentant les armes, au bruit du canon et au son des cuivres, les quelques centaines de mètres qui séparent l'appontement de l'entrée de la citadelle. Celle-ci s'élève un peu en amont, immense, superbe, vraiment royale. Ses hautes murailles dominant la rivière, la ville, le pays environnant. Les portes principales sont surmontées de hauts *cavaliers* à larges plates-formes. L'ensemble, bien que massif, est beau de lignes et de proportions; c'est un remarquable spécimen de l'architecture militaire des élèves de Vauban. La citadelle de Hué, comme toutes celles de l'Annam et du Tonkin, est l'œuvre des officiers français, dont le colonel Ollivier est le plus connu, qui furent pendant plusieurs années au service du grand empereur Gia-Long.

La citadelle enveloppe dans ses remparts une étendue considérable de terrain sur lequel s'élèvent de multiples bâtiments grands et petits. Le palais du roi est le plus considérable d'entre eux. Il est situé à moins de cent mètres de la face principale de l'enceinte qui longe le fleuve. Les maisons d'habitation des Régents, des

ministres, des mandarins de divers grades, les bureaux du gouvernement, les pagodes, le casernement des soldats du roi, les cases des secrétaires, des gens de service et de leur famille, les ateliers, les jardins sont disséminés dans la vaste enceinte, sans la remplir entièrement. Autrefois il y avait plus de mandarins, plus de soldats, plus de serviteurs, avec des établissements qui ont disparu, comme une fonderie de canons, un atelier de monnaies, etc. De là d'énormes vides et aussi des ruines qui datent des événements tragiques de 1885, de la prise d'assaut de la citadelle par nos troupes. Cela donne à ce Versailles annamite un aspect d'abandon, de déchéance qui nuit aux choses réellement curieuses et belles qu'on y rencontre.

A notre arrivée à la porte de la citadelle, que les voitures et les cavaliers franchissent, tout un cortège est formé qui nous encadre. Ce sont les soldats royaux



Palais de l'empereur d'Annam, à Hué.

aux casaques rouges, armés de sabres et de piques, commandés par des mandarins militaires empressés et agités, peu à l'aise dans des costumes de cérémonie couverts de dorure; c'est la musique royale aux instruments bizarres, dont les sons aigres sont accompagnés d'un bruit de bois frappant le bois qui remplace discrètement les coups de notre grosse caisse. Les oreilles françaises, peu faites à cette musique d'Annam, proche parente de la musique chinoise, n'en goûtent pas l'harmonie. Au premier moment, c'est un bruit agaçant, rien de plus; puis on distingue certaine phrase musicale assez jolie, mais fort courte et qui se répète constamment.

Nous sommes à l'entrée du Palais; il présente la façade d'une petite citadelle d'Extrême-Orient, dans la grande citadelle française du dix-huitième siècle. On met pied à terre dès la première cour. Nous sommes une trentaine de Français, les civils en habit noir avec leurs décorations variées, les militaires en grande tenue. Ceux-ci sont assez nombreux, les officiers de la garnison s'étant joints au commandant Nicolas et au lieutenant Dubosc venus avec moi à Hué. Aux soldats de la garde royale, bizarrement groupés dans la cour, se joignent ceux de notre escorte, les uns et les autres ne dépassant pas cette première enceinte. Les Régents, qui nous reçoivent, nous font traverser une vaste salle assez sombre, sans grand caractère,

soutenue par de multiples colonnes de bois, puis passer par de nouvelles portes largement ouvertes et pénétrer dans la cour intérieure.

Là, le spectacle est vraiment extraordinaire, beau et imposant à tout prendre. C'est une manifestation de la vieille pompe asiatique qu'on ne verra plus guère, ici ni ailleurs, archaïque au possible, grandiose, éclatante, mais sénile, qui donne plus l'impression de la noblesse que de la puissance, de la représentation que de l'action.

La vaste cour, entourée de trois côtés de bâtiments, dont celui que nous venons de traverser et celui qui nous fait face sont assez élevés, est coupée par des portiques de bronze garnis de plaques de porcelaine artistement décorée. En face de nous, complètement ouverte sur la cour, est la salle du trône, sur le seuil de laquelle se tient le Roi entouré des ministres et des hommes de sa maison. A gauche, en avant du bâtiment bas qui ferme l'enceinte de ce côté, une foule de mandarins en grand costume de cérémonie, groupés et alignés de façon naturelle, sans la rigidité géométrique d'un front de soldats. A droite, vers les jardins et se découpant sur la verdure et sur le ciel, des mandarins encore, des mandarins militaires surtout, et les gigantesques éléphants du roi, caparaçonnés et armés en guerre, avec leurs défenses aux pointes d'acier et aux bagues d'or, des bracelets d'or aux pieds, sur le dos un tapis de soie aux franges d'or, une selle et des sièges recouverts de soie écarlate et chamarrée. Bêtes d'une taille exceptionnelle, monstrueuses, parées comme des idoles, impressionnantes malgré tout et s'harmonisant avec ce peuple de hauts dignitaires aux robes splendides, bleues, rouges, vertes, violettes, aux broderies dorées. Sous le soleil qui discrètement brille à travers des nuages légers et transparents, c'est une fête des couleurs dont les yeux jouissent et qui provoque l'admiration de tous.

Le Roi était vêtu d'un costume plus éclatant, plus riche que toutes les richesses tapageuses qui l'entouraient. Il portait l'antique coiffure rigide, en forme de casque, des mandarins annamites, des bottes de peau aux hautes semelles de feutre que recouvrait partiellement un long manteau jaune impérial, lamé d'or, serré à la taille par une ceinture de pierres précieuses. Les décorations annamites d'or et de jade et le grand cordon de la Légion d'honneur complétaient la tenue. C'était luxueux, solennel, mais d'une raideur peu élégante. Autant le costume royal faisait grand effet dans l'ensemble du spectacle qui s'offrait à nous, autant, pris séparément, il était dépourvu de grâce.

Arrivé devant le roi, je le saluai et lui tendis la main; il la serra en s'inclinant à son tour; puis, sans échanger une parole, nous nous dirigeâmes vers le fond de la salle où le trône était dressé, sur une estrade peu élevée à laquelle on accédait par deux ou trois marches. Le roi monta et resta debout devant le trône, comme j'étais debout en face de lui. Les régents et les ministres l'entouraient; ses serviteurs, porteurs de sabres, de grands éventails de plumes, de boîtes d'or et d'argent, se tenaient à genoux, épiant ses gestes, prêts à obéir au moindre signe. Le ministre des Rites présente un grand papier jaune couvert de caractères au roi qui lit d'une voix chantante que j'avais déjà entendue lorsqu'on me haranguait en Cochinchine.

Cela dura quelques minutes et un interprète lut la traduction préparée du discours. On peut imaginer ce qu'il était : des souhaits de bienvenue dans le royaume au nouveau représentant de la France, des compliments personnels, l'affirmation de bons sentiments à l'égard de la nation amie et protectrice. Ma réponse peut tout aussi aisément se concevoir. Elle était affectueuse et vague, pas plus capable que le discours de troubler la paix du monde.

Après cet échange de paroles, la cérémonie officielle était terminée; le roi quitta son trône et m'invita à passer dans un salon particulier où le résident supérieur et les officiers d'ordonnance me suivirent seuls. On servit du vin de champagne et du thé; on but à la France, à l'Annam, à la prospérité et à la gloire des deux pays, au président de la République, au roi, à sa famille, etc. La conversation s'engagea entre nous, par l'intermédiaire de nos interprètes; la curiosité du roi me parut très éveillée sur les choses de l'Europe, sur notre vie officielle et intime.

Un quart d'heure avait passé ainsi; le roi me reconduisit à la salle du trône, où le départ s'effectua avec le même cérémonial et dans le même décor que l'arrivée.

L'impression que m'avait faite S. M. Thanh-Thaï dans cette première entrevue était bonne. Le jeune roi paraissait intelligent, regardait franchement en face; sa poignée de main était cordiale. On ne peut s'empêcher de croire que les yeux et la main d'un homme révèlent quelque chose de son caractère, et l'on est prévenu en faveur de qui a le regard droit, le serrement de main ferme et franc. Rien dans les yeux ou dans la main du roi ne permettait de croire qu'il fût fourbe ou foncièrement méchant. J'étais donc prêt à lui accorder confiance et sympathie, et cela cadrait mal avec les sentiments dont j'entendais autour de moi l'expression.

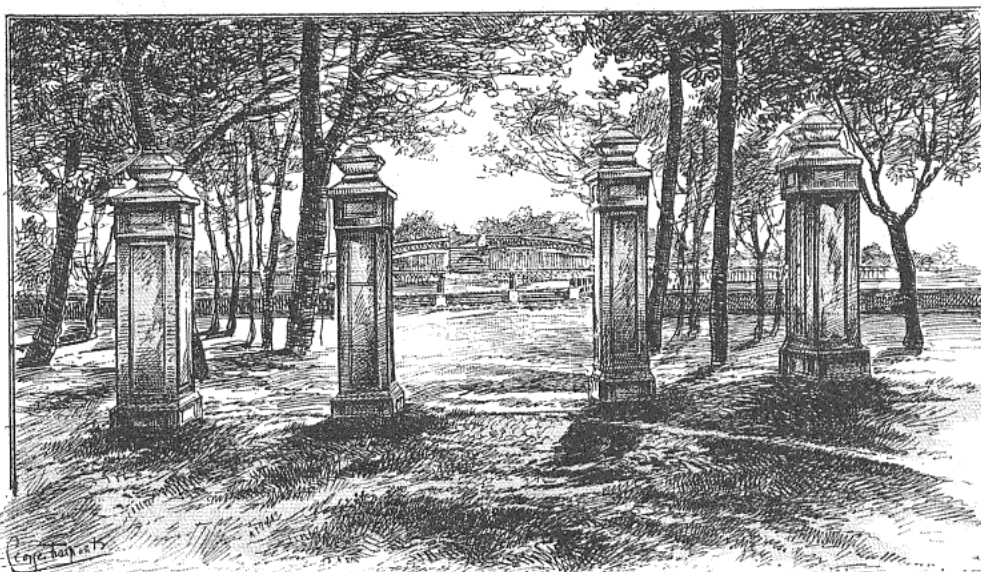
A peine étions-nous de retour à la Résidence supérieure que le canon annonçait le départ de Thanh-Thaï de son palais, pour venir me rendre la visite que je lui avais faite. Au milieu des troupes présentant les armes, les clairons sonnait aux champs, le roi arriva dans une chaise à porteurs de soie jaune, entouré de ses mandarins, de ses soldats, de ses serviteurs, les porteurs de sabres symboliques le précédant. Et la petite musique qui m'avait conduit au palais jouait désespérément son éternelle mélodie, sans pouvoir lutter avec le bruit de nos cuivres.

Thanh-Thaï n'avait plus son lourd costume d'apparat, le casque et les bottes aux hautes semelles. Ses vêtements, plus simples, étaient d'un goût parfait et d'une réelle élégance. Habillé comme les Annamites de la ville, avec la longue robe de soie, le pantalon large et flottant, chaussé de sandales de cuir et coiffé du turban, la couleur et la finesse des étoffes faisaient toute la beauté du vêtement. La robe unie, sans ornement, était du jaune impérial qu'il avait seul le droit de porter en Annam; le pantalon, de soie également et de couleur rouge cerise, se voyait au bas de la robe, sur une hauteur de vingt-cinq ou trente centimètres et, des deux côtés, par les fentes qui commencent au-dessous des hanches et ont pour but de faciliter la marche; un turban de crépon jaune enserrait la tête. L'ensemble était harmonieux et

mettait en valeur la taille relativement haute et svelte du jeune homme et la souplesse de sa marche.

Les propos échangés dans cette nouvelle entrevue furent plus libres, plus familiers que dans la première. Le résident supérieur prit part à la conversation ; il rappela des incidents de la vie du roi dont le souvenir fit rire celui-ci, qui se montra gai sans affectation et sans contrainte. On se sépara en se donnant rendez-vous pour le surlendemain.

Le 13 mars 1897 était, en effet, jour de grande cérémonie religieuse, d'un sacrifice « au Ciel et à la Terre » où le roi officiait en personne, assisté des digni-



Esplanade des sacrifices, à Hué.

taires du gouvernement et de la cour. Cette fête est célébrée tous les trois ans seulement. Il valait la peine d'y assister, et j'avais accepté volontiers l'invitation de Thanh-Thaï.

La cérémonie a lieu, non loin de Hué, dans un site d'une beauté sauvage. L'immense enceinte fermée de murs, préparée à cet effet, porte le nom d'*Esplanade des Sacrifices* ou, en langue annamite, *Nam-giao*. Elle est de forme carrée, exactement orientée suivant les quatre points cardinaux. Derrière la muraille grise qui l'enclôt, le terrain est planté tout autour, sur une profondeur d'une cinquantaine de mètres, de hauts sapins dont la sombre verdure ajoute au caractère impressionnant du paysage. Puis, au milieu, portée par des murs de soutènement parallèles à ceux de l'enceinte, une esplanade carrée, encore vaste, à laquelle on accède par une douzaine de marches, symbolise la Terre. Au centre de celle-ci, une esplanade nouvelle, dominant la première d'une hauteur égale à celle dont elle-même domine le terrain environnant, est de forme circulaire ; son diamètre est de 40 à 50 mètres

seulement. Elle représente le Ciel. Dans la cosmogonie chinoise, qui est celle des Annamites, la terre est carrée et le ciel est rond. De là la forme donnée aux deux esplanades symboliques de Hué.

Le sacrifice au Ciel et à la Terre attire une foule nombreuse. Chaque village de la province envoie une délégation de ses principaux notables portant l'autel de la pagode communale. Les autels s'alignent ainsi sur la route que suivra le roi pour aller de son palais à l'Esplanade des Sacrifices et tout autour de l'esplanade, hors de l'enceinte. Ils sont plus ou moins grands, plus ou moins riches, mais sont tous de modèle semblable, en bois peint ou laqué rouge, le plus souvent sculpté et rehaussé de dorures. Sur l'autel sont les objets qui l'ornent habituellement, brûle-parfums, flambeaux, vases, écrans; puis les offrandes, qui consistent presque toujours en fruits, en bananes surtout.

La route suivie par le roi part du bord de la rivière, en face de la porte principale de la citadelle que surmonte un *cavalier* élevé, garni de canons dominant le cours d'eau et la plaine. Le roi quitte son palais et s'embarque sur la flottille de jonques taillées dans des troncs d'arbres gigantesques. Chaque bateau est fait d'un seul morceau de bois, et il n'a pas moins de 12 à 15 mètres de longueur. La jonque royale est peinte, tendue et ornée de la plus luxueuse façon.

Sur la rive droite, où le roi et sa nombreuse suite débarquent, attend le convoi, avec les énormes éléphants du palais. L'un d'eux est attelé à un char qui, pour être de dimensions colossales, n'est pas proportionné encore à la bête qui le traîne. Le char, dans lequel le roi prend place, est de laque rouge aux ornements d'or, garni de soie jaune. C'est, je crois bien, la dernière fois, en 1897, que Thanh-Thaï a consenti à se rendre à l'Esplanade des Sacrifices dans cet appareil. Il a adopté par la suite, malgré les protestations des mandarins préposés au maintien des antiques traditions et des rites, un moyen de locomotion plus simple et moderne. Pour les Annamites, que la civilisation européenne n'avait même pas effleurés alors, la masse des éléphants, les dimensions et la richesse du char symbolisaient bien la puissance et la majesté royales. C'était plus imposant, en effet, que le petit canon d'acier qui, là-haut, sur le cavalier des remparts, enfilait la longue route et l'eût au besoin balayée de ses éléphants, des autels et de tout le peuple qui y était réuni. Mais le canon français n'était pas un ennemi; il était un protecteur qui maintenait la sécurité intérieure et extérieure du royaume, respectait la vie, les mœurs, les croyances, les pratiques religieuses du peuple annamite, et les faisait respecter par tous.

— Bon petit canon de France, reste sur ta haute muraille, silencieux, au repos, mais toujours vigilant, toujours prêt; l'avenir de ce pays en dépend!

Le sacrifice au Ciel et à la Terre a lieu la nuit. Le roi, qui fait dans cette circonstance office de grand prêtre, doit se préparer à la cérémonie par le jeûne et la méditation, dans une pagode spécialement édifiée, non loin de l'Esplanade. Il s'y rend directement en quittant son palais. L'après-midi, il assistera en simple spectateur aux préparatifs, ou plus exactement à la répétition de la représentation imposante et compliquée de la nuit. C'est là qu'il m'avait donné rendez-vous, et,

pendant qu'on répétait les mouvements, les danses et les chants qu'on exécuterait quelques heures plus tard, j'eus avec Thanh-Thaï, seul à seul, de longs entretiens sur cent sujets divers qui me permirent de le pénétrer, de me faire une idée de son caractère, de son intelligence, de sa valeur, du fond qu'on pouvait faire sur lui. Mon jugement a été confirmé par la suite, pendant les cinq années où j'ai connu sa vie quotidienne, où je l'ai vu souvent, où, gagné par la confiante sympathie que je lui témoignais, il s'est ouvert à moi et m'a laissé voir le fond de son âme.

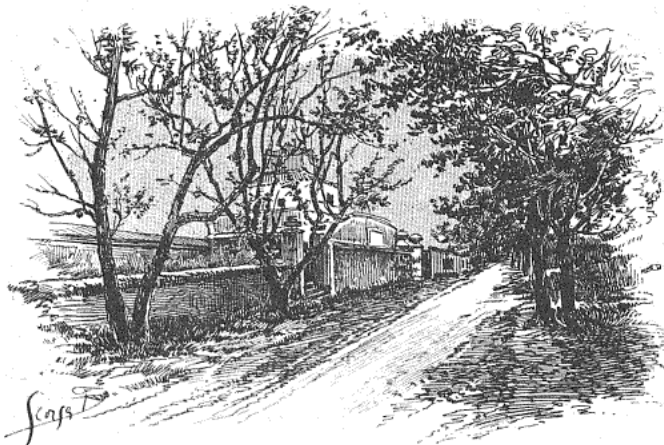
Ce n'était pas, et à aucun degré, le fou, l'homme sanguinaire dont on parlait trop volontiers. Il avait, au contraire, une intelligence vive, une raison droite, une grande possession de soi. Mais son éducation de jeune roi, le pouvoir absolu dont il disposait dans la demeure royale fermée à tous les regards et où l'autorité des reines-mères et des régents ne se faisait sentir que par intermittence et dans les cas graves, avait développé en lui des défauts qu'on se fût appliqué à détruire chez tout autre. Il était volontaire, capricieux, fantasque. Enfermé dans son palais froid et sombre et, plus que dans son palais, dans les rites étroits qui réglaient de temps immémorial les faits et gestes des rois d'Annam et qu'ils ne pouvaient enfreindre sans que le poison ou le fer les en punit, il avait des révoltes de jeunesse, des désirs de liberté que notre présence contribuait à provoquer. Il était bien difficile, en effet, de plier un jeune souverain à des règles tyranniques dont il voyait les Français affranchis, de respecter des pratiques anciennes, désagréables à supporter, quand elles étaient pour nous, il le sentait bien, un sujet de moquerie. De là des manquements qu'on imputait à crime, une liberté d'allures et de langage dont la Cour se plaignait, portant ses doléances jusqu'au Résident supérieur, qui devait parfois intervenir. Il faut ajouter à cela qu'à l'âge où les Annamites sont rarement mariés, Thanh-Thaï avait eu un nombreux harem de femmes légitimes, de concubines et de servantes, et que cela n'était pas fait pour aider à son bon équilibre intellectuel et moral. Dans les longues heures de claustration et d'oisiveté, il se laissait aller à des brutalités, voire à des cruautés déplorables, mais trop faciles à expliquer et qu'on exagérait à plaisir. Les lectures qui lui étaient faites de livres français, d'histoire de la vie de nos anciens rois n'étaient pas toujours édifiantes ; elles excitaient son imagination, le poussaient à des expériences dangereuses pour ceux ou celles qui en étaient le sujet.

Il ne me parut pas possible qu'on continuât à tenir le jeune roi aussi étroitement enfermé et ligotté qu'il l'avait été jusqu'alors par des règles d'un autre âge. Quand tout se transformait autour de la citadelle royale, quand la vie libre, le droit de se mouvoir, de travailler à son gré, d'acquérir, de posséder, allait devenir le lot commun de ses sujets, le roi d'Annam seul devait-il être cloîtré, asservi, manœuvré comme un automate ? Les rites, quelque sacro-saints qu'ils soient, pouvaient subir certaines retouches, s'assouplir et se moderniser. En se servant de la grande autorité des régents on devait arriver à un *modus vivendi* dont le roi et la Cour s'accommodassent également. Les accusations contre Thanh-Thaï ne cesseraient probablement pas pour cela ; mais le peu de fondement qu'elles avaient en disparaîtrait, et c'était l'essentiel.

Si j'avais pu m'entretenir longuement avec le roi, dans la répétition du jour où il ne jouait aucun rôle, la nuit, je ne devais être qu'un témoin discret et muet de la grande cérémonie religieuse à laquelle Thanh-Thaï présidait une fois de plus. Déjà, en effet, au printemps des années 1891 et 1894, le monarque actuel avait sacrifié aux génies du Ciel et de la Terre, alors que, depuis la mort de Tu-Duc, en 1883, dans le trouble des événements et l'ébranlement de la monarchie, aucun autre roi n'avait pu offrir deux fois le sacrifice triennal. C'était un indice du rétablissement de la stabilité politique en Annam, et je n'avais pas manqué de le faire observer à mon royal interlocuteur de l'après-midi.

J'arrivai vers minuit à l'Esplanade des Sacrifices, conduit par un interprète du palais. La foule silencieuse formait des groupes autour des autels de village qu'elle

avait apportés. Elle ne voyait, de la cérémonie, que de faibles lueurs montant vers le ciel, au delà de la zone obscure des bois de sapins. Elle savait que, dans l'enceinte mystérieuse, son roi, les grands mandarins s'efforçaient de lui rendre favorables et la Terre et le Ciel, c'est-à-dire tout ce qui est la raison de vivre et d'espérer, et elle s'associait avec ferveur à leurs prières. De cette masse humaine, enveloppée par les ténèbres



Entrée du tombeau de l'empereur Tu-Duc.

d'une nuit sans lune et sans étoiles, pas un cri, pas un murmure ne s'élevait. Et la présence de tant d'êtres rendait le silence plus profond, plus lourd qu'en des espaces inhabités.

Sur un signe, la porte de l'enceinte s'ouvre pour nous laisser passer. Nous traversons le bois sombre et vide, où rien ne bruit, rien ne bouge. De place en place, accolé au tronc d'un sapin et se confondant avec lui, un soldat veille, silencieux et immobile. Il ne cherche pas à voir qui nous sommes; aucun de ceux qui n'ont pas le droit d'entrer ne mettrait le pied dans l'enceinte inviolable, ne commettrait le double crime de lèse-majesté et de lèse-divinité.

Mais voici la grande esplanade carrée qui figure la Terre. Nous gravissons les marches; alors le spectacle est imprévu, inoubliable. Le terrain est garni de vastes autels ornés, éclairés, sur chacun desquels un grand buffle, tué et dépouillé, étale ses chairs blanches. Un mandarin est devant l'autel qui officie avec quelques servants. A côté, un grand feu sur lequel, tout à l'heure, rôtiroient les entrailles des victimes. Ce sont les scènes de l'antiquité grecque que nous avons devant les yeux, comme nous retrouvons dans le culte des ancêtres de l'Annamite et du Chinois,

dans l'autel dressé au foyer, dans les lois de la famille, la primitive religion des cités antiques de l'Europe.

Lentement, doucement, craignant que le bruit de nos pas ne trouble la paix recueillie des offices, peut-être même qu'il ne fasse évanouir tout à coup ces tableaux de rêve, nous contournons le terre-plein circulaire qui est au centre, où il figure le Ciel, et nous gagnons l'escalier qui permet d'accéder à cette seconde esplanade. C'est là qu'est le roi, avec le ministre des rites et quelques hauts dignitaires. La plate-forme est recouverte d'une tente sous laquelle sont dressés, les uns derrière les autres, sur trois rangs, les neuf autels des ancêtres des rois d'Annam. Ils sont couverts de brûle-parfums, de vases de porcelaine et de bronze, de tablettes et d'objets qui rappellent le souvenir de ceux qu'on veut honorer. Des flambeaux et des lampes les éclairent d'une lumière atténuée, vaporeuse.

La cérémonie vient de commencer. Le roi est devant un autel, puis il va à un autre; deux prêtres à l'entrée de la tente psalmodient sur un ton nasillard; des serviteurs circulent, courbés, s'effaçant, entre les autels auxquels ils portent l'huile et l'encens. Au bas de l'escalier et le prolongeant, une large allée est tracée par des mâts et des torches, sur l'esplanade inférieure. Des hommes sont rangés en une double ligne, faisant face aux autels où officie Thanh-Thaï; c'est à la fois le chœur et le corps de ballet. Un groupe compact de musiciens est devant eux.

A un moment de l'office, le récitatif des prêtres s'arrête. Accompagnés des musiciens, les choristes entonnent un hymne, dont les notes s'élèvent, graves et belles, dans le silence de la nuit. Ils exécutent, en même temps, des mouvements d'ensemble, des pas sagement ordonnés, où il y a plus d'art que dans beaucoup de ballets des opéras européens. Deux ou trois fois ainsi les chants et les danses recommencent. L'une d'elles, la danse des haches, est particulièrement impressionnante. Les choristes tiennent à la main une hache et, en même temps qu'ils évoluent, ils font le simulacre d'un combat, élèvent leur arme vers le ciel en des mouvements rythmés, nobles et gracieux, s'harmonisant avec le chant qu'ils font entendre. La scène est vraiment belle, et elle cadre admirablement avec la grande cérémonie païenne qui se poursuit devant nous et autour de nous...

Nous voilà en route, dans la nuit, au trot des chevaux qui emportent la voiture vers Hué, essayant de fixer les images qui nous ont frappés si vivement et qui déjà semblent avoir été vues en un rêve. Est-elle bien réelle cette vision d'un monde aboli, que l'Europe a connu dans les temps anciens et que l'on voit soudain apparaître à la distance de quatre mille lieues ou de trois mille ans? On se prend à en douter.

Mais non, tout cela était vrai, vivant, sincère en 1897; ça ne l'est plus aujourd'hui. Déjà, trois ans plus tard, quand je revis le sacrifice au Ciel et à la Terre, les choses étaient changées, simplifiées, escamotées même. Il semblait que, chez tous, la ferveur première eût disparu et jusqu'au sérieux chez quelques-uns. Thanh-Thaï riait franchement de ce qu'il voyait faire aux autres et un peu aussi de ce qu'il faisait. C'est que le réalisme européen avait pénétré en Annam, qu'il était là, conqué-

rant, mettant son empreinte sur les hommes et sur la terre. De larges et solides routes avaient été construites; un pont d'acier traversait la rivière de Hué; le chemin de fer lui-même avançait ses jalons. Devant ce grand niveleur de la vie et des mœurs humaines, comment l'archaïque cérémonie païenne de l'Esplanade des Sacrifices se fût-elle maintenue intacte? Le roi s'y rendra en automobile au printemps de 1906, ou ne s'y rendra pas, et la flamme des autels que la foule apercevait de loin dans un silence recueilli sera remplacée par quelque feu d'artifice qu'il applaudira. Ainsi va le monde, — le monde jaune comme le monde blanc, — vers l'avenir, vers l'inconnu.

La Cour d'Annam, bien plus que le roi, était le défenseur des anciennes croyances, des traditions et des mœurs séculaires. C'est qu'elle était sous l'influence prépondérante des reines-mères, au nombre de trois : la première, nommée Co-Hang, qu'on appelait la Grande Reine-Mère, était femme de l'empereur Thieu-Tri et mère de son successeur Tu-Duc; la seconde, Trang-y, était femme de Tu-Duc; enfin, la troisième était la mère du roi actuel Thanh-Thaï. La première surtout jouissait d'une autorité respectée de tous, dans le peuple aussi bien qu'à la Cour. Comme compagne d'un empereur, mère d'un autre dont la mémoire était pieusement conservée, aïeule du roi actuel par l'adoption qu'avait faite Tu-Duc de son neveu, le père de Thanh-Thaï, elle avait droit à une situation prépondérante. Ses sages avis, sa conduite pleine de dignité aux heures douloureuses que le royaume avait traversées, en avaient fait une sorte d'oracle. C'est d'elle seule que le jeune roi craignait et acceptait sans humeur les remontrances. Sa mère était loin d'avoir sur lui le même ascendant; sa position à la Cour n'était pas non plus comparable à celle de la Grande Reine-Mère. L'existence qu'elle avait menée entre l'époque de la mort de son mari et l'avènement de son fils nuisait au prestige que sa qualité de mère du roi eût dû lui donner. Son intelligence et son caractère étaient, du reste, disait-on, tout à fait ordinaires.

La Grande Reine-Mère mourut en 1901, âgée de plus de quatre-vingt-dix ans, et ce fut un deuil public auquel la population entière s'associa. La douleur fut profonde et universelle. On aura, par un simple fait, une idée de l'affection respectueuse dont elle était entourée dans le monde annamite, hors même des limites du royaume d'Annam. Elle était née en Cochinchine, à Gocong. Au temps de sa jeunesse et alors que la Cochinchine faisait encore partie du royaume, on avait coutume de lui envoyer en présent, chaque année, de sa province, quelques beaux crocodiles du Mékong. Notre conquête était survenue, il y avait près d'un demi-siècle. La Cochinchine en avait été bouleversée; tout lien avec l'empereur et la Cour de Hué avait disparu. Plus de rapports, plus de correspondance, plus de tributs, plus de cadeaux; rien, rien absolument n'existait entre les anciens souverains et les provinces que nous leur avions arrachées; — rien, sauf le présent annuel des crocodiles à la jeune princesse devenue la Reine, puis la Reine-Mère, puis l'aïeule, la Grande Reine, que les enfants et les petits-enfants de ses défunts sujets n'oubliaient pas et à qui ils trouvaient moyen de faire parvenir régulièrement, à l'époque habituelle, les singu-

liers ambassadeurs du fleuve géant. En 1897 et jusqu'en 1901, les sauriens du Mékong arrivèrent au palais, prudemment ligottés et munis d'une solide muselière de rotin.

Le côté des femmes, à la Cour, comprenait de plus jeunes visages que ceux des trois reines-mères. Il y avait les femmes du roi, les femmes légitimes qui seules comptaient et étaient au nombre d'une demi-douzaine au moins. Très jeunes, n'ayant pas encore eu le bonheur de donner au roi un héritier, elles étaient dans la condition subalterne et effacée que les femmes annamites et chinoises ont dans la famille tant qu'elles ne sont pas mères. Elles ne jouaient aucun rôle et n'intervenaient en rien.

Je ne les vis pas lors de ma première visite à Hué. Plus tard, dans nos conversations familières avec Thanh-Thaï, je lui fis comprendre que nos mœurs ne s'accommodaient pas de la polygamie, et que, s'il désirait qu'une reine fût admise dans nos familles et qu'elle eût place à son côté dans les cérémonies officielles, il fallait qu'il en eût une, et rien qu'une qui fût reine, reconnue comme telle et seule en rapport avec nous. Il l'admit parfaitement, heureux de faire ce que faisaient les monarques d'Europe, et nous présenta désormais à sa première femme, devenue officiellement et à nos yeux son unique femme, la Reine d'Annam. Elle l'accompagna dans ses voyages, prit place dans les diners et les cérémonies officielles.

La Reine est une jeune femme, charmante et distinguée, de bonne éducation, fille du troisième régent Nguyen-Than. Elle est de petite taille pour une Annamite, c'est-à-dire qu'elle n'est guère plus grande qu'une fillette française d'une douzaine d'années. Avec cela, très mince, les pieds et les mains minuscules : un vrai bibelot d'étagère, fragile et gracieux. J'eus très souvent l'occasion de lui causer longuement, dans les diners et les soirées. Elle est pleine d'intelligence, de bon sens et de tact. Elle avait grande confiance en ma femme, à qui elle disait à l'occasion ses peines et ses craintes, et nous avions tous deux pour elle une véritable affection. Si, comme on me le dit, après mon départ d'Indo-Chine, on lui a manqué d'égards et causé des chagrins, c'est une vilaine et mauvaise action qu'on a commise.

J'en aurai fini avec ce qu'on peut dire de l'état de la Cour d'Annam en 1897, si je donne un souvenir aux trois frères du roi. L'aîné, plus jeune que Thanh-Thaï de deux ou trois ans, commençait déjà à accompagner son frère et pas seulement, disait-on, dans ses sorties officielles. Il était gai, rieur, malin, ayant quelque peu l'air d'un prince « Gavroche ». Pourtant, on ne s'est jamais plaint sérieusement de lui au cours des cinq années que j'ai passées là-bas.

Les autres frères de Thanh-Thaï étaient encore des enfants; on ne comptait pas avec eux; jusqu'en 1902, ils n'ont pas eu d'histoire. Je leur trouvais de bonnes et honnêtes figures, et nous étions les meilleurs amis du monde.

De Hué à Tourane.

Hué, capitale du royaume d'Annam, n'existait que par le roi et le gouvernement, et que pour eux. La citadelle dominait tout, absorbait tout, était tout. La ville proprement dite n'avait d'autre mission, d'autre raison d'être que de faciliter la vie aux personnages de la Cour, des administrations et à leurs familles. Aussi, son importance, le développement de son commerce et de sa rudimentaire industrie étaient-ils en proportion de l'importance et des besoins du monde officiel qui vivait dans l'immense citadelle. En 1897, l'animation et l'activité de la ville étaient faibles, ses marchés peu considérables. Aucune comparaison n'était possible entre elle et les populeuses cités annamites du Tonkin, Nam-Dinh ou Hanoï.

La ville occupait la rive gauche de la rivière, à cheval sur un canal par la voie duquel se faisaient presque tous les transports. La *concession* française était sur la rive droite. Avec l'ancienne légation, devenue la Résidence supérieure, et une caserne d'infanterie, il y avait quatre ou cinq maisons de fonctionnaires, plus un petit hôtel fondé et tenu par un colon courageux, actif et probe, M. Bogaërt, ancien sous-officier d'artillerie de marine. C'était là tout le Hué français. Il n'ajoutait pas grand'chose au Hué annamite, et le total faisait une ville médiocre.

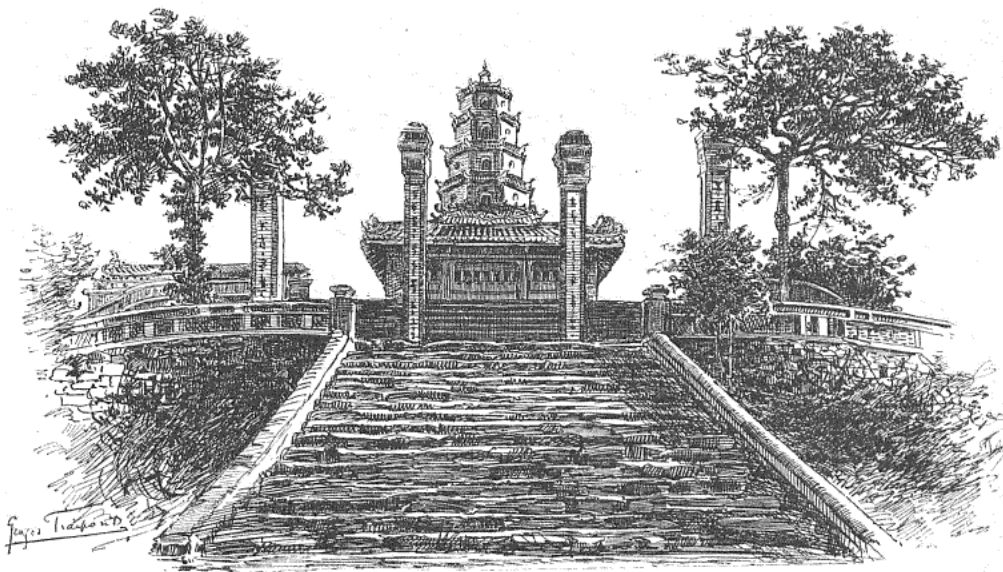
Elle était, du reste, loin de tout lieu de passage, avec des communications difficiles pour tous, impossibles pour beaucoup, à l'abri des visites d'utilité ou d'agrément, fermée aux commerçants, aux touristes et aux curieux. La Cour aimait beaucoup cela, et le choix fait autrefois de l'emplacement de Hué semblait dû aux obstacles qui le protégeaient. Quant aux fonctionnaires du Protectorat, ils n'étaient pas loin de partager le sentiment de la Cour : l'isolement, qui donnait une grande indépendance, permettant de prendre doucement la vie et le travail et d'échapper au contrôle, n'était pas sans avantages et sans charme. On serait assez tôt entraîné dans le courant de l'activité européenne ; il ne fallait rien faire pour en avancer l'heure fatale.

L'existence à Hué, pour être peu agitée, peu variée, avait bien des agréments. Si la ville ne comptait pas, les environs étaient beaux et pittoresques au possible. La rivière, en amont, devenait tout de suite étroite et encaissée, avec des rives boisées, accueillantes, lieux de promenade et de villégiature, — de villégiature pour les vivants et plus encore pour les morts. Car on rencontrait, à chaque pas, des tombeaux, dans des sites choisis, faits pour le plaisir des yeux, pour la joie des mortels qui avaient voulu dormir là leur dernier sommeil. Incontestablement, le caractère grandiose de la campagne de Hué vient de la gigantesque chaîne de montagnes qui la limite ; mais son intérêt et sa grâce résident dans ses tombeaux royaux ou princiers.

Les tombeaux de Hué, ceux des anciens rois tout au moins, ne ressemblent en rien à ceux que nous construisons en France. Ils sont toujours énormes, imposants, faits pour abriter des vivants préposés à la garde des morts, avec une pagode pour

les prières, des constructions diverses, des jardins. Certains, celui de l'empereur Minh-Manh en particulier, constituent la plus jolie résidence de campagne qu'un prince vivant pourrait rêver. Du reste, quand un souverain d'Annam avait choisi le lieu où il voulait établir sa sépulture, il mettait ses soins à l'édifier, à la préparer, puis il en faisait le but de ses promenades; il y consacrait ses heures de loisir et de repos. C'était son habitation de prédilection, en attendant qu'elle devint sa demeure éternelle.

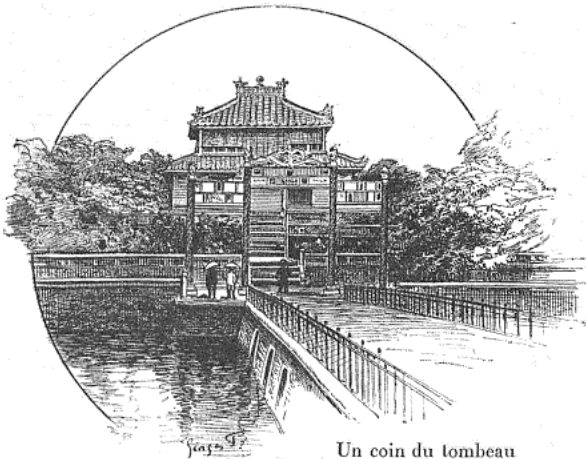
Ce qu'on nomme le tombeau de Minh-Manh a plusieurs hectares d'étendue. Il est situé à deux ou trois cents mètres de la rivière de Hué, à laquelle le relie une avenue bordée de grands et superbes arbres. Le terrain est tout entier entouré de murs



Un tombeau d'empereur, à Hué.

et adossé à la montagne. La porte d'entrée s'ouvre sur une vaste cour dallée que gardent, aux quatre angles, des génies de bronze recouvert d'or. Des statues de pierre représentant des guerriers et des mandarins, compagnons d'armes et serviteurs fidèles de Minh-Manh, s'alignent avec des éléphants de pierre, à travers la cour, pour faire, au seuil de la demeure, une allée triomphale. Un large escalier est à la suite qui permet de monter, de la cour, à l'entrée du premier édifice. A partir de là, les bâtiments se succèdent au milieu des jardins et des pièces d'eau, entourés de fossés formant des canaux au lit maçonné, aux balustrades de faïence, aux eaux mortes couvertes de lotus. Et les maisons de brique ou de bois se présentent les unes à la suite des autres, à des niveaux différents, reliées par des escaliers, par des galeries, par des ponts aux portiques de bronze. C'est, tout à la fois, la Chine et Versailles; c'est grandiose et c'est mignard, joli en somme. Il semble qu'il ferait bon vivre en ce coin de terre que l'homme a amoureusement paré et sur lequel la mort jette délicatement un voile léger de mélancolie.

Dans les bâtiments sont des souvenirs du roi défunt ; des objets divers, sceptre, bâton de commandement, chaise à porteurs lui ayant appartenu ; de hautes tablettes

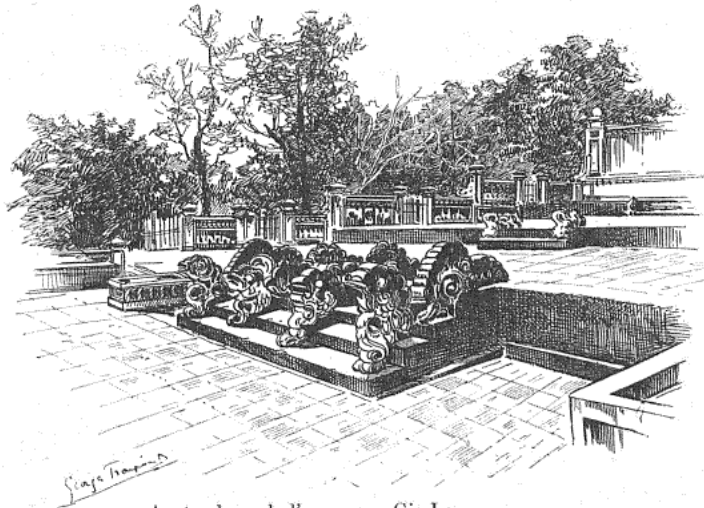


Un coin du tombeau
de l'empereur Minh-Manh.

de métal contenant ses mérites et ses hauts faits, puis des œuvres d'art datant de son règne ou reçues par lui en cadeaux, vases admirables de porcelaine ou de cuivre venus de Chine, brûle-parfums, émaux de Hué. On s'aperçoit ainsi que le tombeau a échappé aux luttes, aux fuites affolées, au pillage et à la destruction que le palais royal a malheureusement connus. A la pagode sont accolés des logements pour les serviteurs du culte rendu à l'empereur défunt, et aussi pour d'ancien-

nes concubines qui y trouvent un refuge. On me présenta, en 1897, une femme de Minh-Manh qui habitait la pagode depuis plus d'un demi-siècle. Au tombeau de Dong-Khanh, lequel régna de 1885 à 1889, vivait et vit probablement encore un de ses fils, qui s'abrite là contre la malveillance soupçonneuse dont il se sent entouré de la part des serviteurs du présent règne.

Quand on a parcouru la suite des bâtiments du tombeau de Minh-Manh, qu'on a descendu et monté les escaliers, passé les ponts, traversé les jardins, tout cela en ligne droite depuis l'entrée, on arrive à la montagne, qui arrête soudain le visiteur. Mais là, un mur est appuyé contre les terres en pente ra-



Au tombeau de l'empereur Gia-Long.

pide, et, dans ce mur, une porte est percée, suivant d'ailleurs le même axe que toutes celles des constructions, que l'allée aux statues de pierre et l'entrée du monument. Cette porte de la montagne, qui ne s'ouvre pas, du moins aux profanes, donne accès au caveau taillé dans le roc où repose le corps de Minh-Manh. Des

touristes venus à Hué s'étonnaient de ces dispositions et demandaient à l'interprète pourquoi, dans le royal tombeau, l'endroit où reposait le corps se trouvait si retiré, caché, presque invisible. L'interprète donnait tant bien que mal son explication :

— C'est, disait-il, que les jardins, les salles, la pagode sont les appartements d'apparat du roi défunt; c'est là qu'il reçoit. Le caveau, où son corps repose, n'est que sa chambre à coucher... Les Français non plus ne reçoivent pas dans leur chambre à coucher!

Malgré la vulgarité de la comparaison, elle dit bien la pensée qui préside à l'édification de ces palais des morts, gracieuse et funèbre parure de la capitale annamite.

A la vérité, les tombeaux et la demeure royale, c'était tout Hué en 1897. Mais la demeure royale était plus froide et plus sombre que les tombeaux; la Cour semblait moins vivante que les anciens empereurs.

La connaissance des hommes importait donc seule, à mon premier voyage dans la capitale de l'Annam. Le soir même du jour où s'était terminé le sacrifice au Ciel et à la Terre, je partais pour regagner Tourane, par la route du Col des Nuages. Le voyage avait été préparé, trop bien préparé, comme je devais le voir dans la suite, par la Résidence supérieure et l'administration indigène. Il comprenait une moitié du trajet faite par eau, sur la rivière et la lagune, et l'autre moitié par les moyens ordinaires de la voie terrestre annamite. On passait la nuit à naviguer en sampans, pour débarquer le matin au village de Cau-Haï. Ceux de nous qui devaient monter à cheval étaient tout bottés. La perspective de passer six ou sept heures couché sur le fond de bois couvert de nattes de l'embarcation n'avait rien de désagréable, bien au contraire. Le repos était bon à prendre après les moments très remplis du séjour à Hué.

Nous descendons à terre, de grand matin, dans la nuit finissante. Pendant qu'on organise le convoi, que nous ajustons nos étriers, le jour arrive. La foule des moyens de transport, chevaux, chaises, palanquins, et des porteurs qui sont rassemblés là est considérable, excessive. On a mobilisé plus d'un millier d'indigènes sans que je puisse comprendre à quel service on les destine. Il est vrai que le troisième Régent, qui est jeune et vigoureux, deux ministres et plusieurs mandarins sont partis avec nous et nous accompagnent jusqu'à Tourane. Une musique annamite avec gong et tam-tam est aussi du voyage; et à peine sommes-nous en route que je la vois s'attacher à mes pas. J'en suis absolument atterré. Une cinquantaine de kilomètres à faire au pas, avec cette musique bizarre répétant son éternel refrain, c'est un supplice que je subirai puisqu'il le faut, puisque les rites applicables au Gouverneur général doivent l'exiger, mais qui ne m'en met pas moins dans l'état d'esprit, voisin de la révolte, où j'ai vu le roi Thanh-Thaï.

Voici le long cortège qui s'ébranle. En tête, un petit mandarin militaire, à cheval, suivi d'une trentaine de soldats du roi aux casaques rouges; derrière, un cavalier encore, puis la musique, que je suis à cheval accompagné du commandant Nicolas et du lieutenant Dubosc. Plusieurs fois, j'ai essayé de changer de place,

d'échapper aux musiciens. Peine perdue ! Je n'ai réussi qu'à donner un surcroît de fatigue à ces pauvres gens. Si, enlevant mon cheval au trot, je passais devant eux, ils se précipitaient avec leurs instruments, culbutant dans le fossé, se relevant, courant, s'essouffant, mais reprenant leur place. Quand j'essaie de prendre un rang en arrière dans la file, ils s'arrêtent comme moi et se maintiennent devant la tête de mon cheval, ne s'en écartant à aucun prix. Toutes mes tentatives pour leur échapper sont vaines ; je me résigne à les subir. D'ailleurs, ils me tiennent à l'œil tout en marchant et en jouant, la tête à moitié tournée vers moi.

Derrière nos trois chevaux sont les chaises et les palanquins en grand nombre, allant l'un après l'autre. Le Régent, les ministres, les mandarins semblent avoir repris, dans leur palanquin, un sommeil trop tôt interrompu. Chacun d'eux a, du reste, une chaise vide qui est en réserve pour le moment où il jugera être mieux assis que couché, dans la suite du voyage. En queue de la colonne, sous la conduite de deux ou trois mandarins militaires à cheval et d'un peloton de soldats royaux, vient la foule des porteurs de bagages, dont les trois quarts au moins n'ont rien à porter, en dépit de l'attirail compliqué et encombrant des mandarins. Cela fait un long serpent qui se déroule sur la piste à peine tracée, dite route mandarine, que nous parcourons d'un train fort modéré.

Au nombre des voyageurs, je dois signaler la présence d'un soldat du nom de Picard, que le commandant Nicolas a amené de France avec lui comme ordonnance. Il appartenait au bataillon de chasseurs à pied de Saint-Mihiel, que M. Nicolas commandait. Quand il s'est agi de choisir son moyen de locomotion, au départ de Cau-Haï, Picard n'a pas oublié qu'il était chasseur à pied, et il n'a eu garde de prendre un cheval comme nous. Le palanquin lui a paru le mode de transport qui convenait à un fantassin, soldat de deuxième classe dans l'armée de la nation souveraine. Il s'y est mollement installé et, autant pour être près de son officier que pour prendre la place qui lui était due, il a fait marcher son palanquin au premier rang, immédiatement avant celui du Régent de l'Empire. Les porteurs du Régent ont tout naturellement cédé le pas au personnage français qui donnait une si haute idée de son importance.

Picard eut encore un surcroît d'honneur qu'il n'avait pas demandé, mais qu'il a accepté sans en être gêné ni surpris. Les grands parasols rouges portés à côté des chefs sont, en Annam, l'attribut de la puissance. Un haut mandarin dans sa province, un ministre et à plus forte raison le Régent et le Roi ne sortent qu'entourés de parasols. On n'avait pas oublié les porte-parasols dans notre voyage de Tourane. Le Régent et les ministres en avaient des deux côtés de leur palanquin. Au départ, j'en avais trouvé plusieurs qui s'étaient attachés à moi et avaient cru devoir se placer à droite et à gauche de mon cheval, non pour me préserver du soleil qui ne brillait pas encore, mais pour que la route, les champs, les montagnes et éventuellement les habitants ne pussent ignorer de quelle dignité j'étais revêtu. Cet appareil me parut aussi inutile et aussi désagréable à subir que la musique royale. Je fis signe aux porteurs de parasols de se retirer en arrière. Ils ne comprirent pas tout de suite, puis, voyant que le palanquin du brosseur Picard, qui précédait celui du

Régent, n'avait pas de parasols, ils se dirent qu'on devait les avoir induits en erreur en m'indiquant à eux comme le grand personnage de la troupe, et mon geste signifiait évidemment que je ne pouvais accepter des honneurs qui ne me revenaient pas. Cette réflexion les amena à accéder à mon désir. Ils me quittèrent pour entourer le palanquin de Picard, qui les accueillit avec une indifférence dédaigneuse. Ils furent convaincus d'avoir heureusement réparé leur faute initiale.

C'était la première fois que les deux officiers du Gouvernement général et moi, nous faisons connaissance avec les chevaux annamites. Ils nous parurent ridiculement petits, et nous nous demandions tout d'abord si, capables de porter les hommes de taille restreinte et de faible corpulence de leur pays, ils ne faibliraient pas sous notre poids. Très vite, nous fûmes rassurés; nos chevaux nous portaient allégrement, comme s'ils n'avaient rien eu sur le dos, et manifestaient le désir, que bien malgré nous nous ne pouvions satisfaire, de ne pas marcher du train de tortue de notre avant-garde de piétons. Le manque d'habitude de cette cavalerie de Lilliput nous faisait trouver qu'on était mal en selle, sentant à peine la bête qu'on avait dans les jambes. La surprise physique qu'on en ressentait était telle que l'un de nous, excellent cavalier pourtant et habitué par métier à monter quotidiennement à cheval, sur un écart de sa monture, vida les étriers et roula à terre.

J'ai promptement appris à connaître et à apprécier les admirables petits chevaux annamites, sobres, résistants, vifs comme la poudre, mais presque toujours sans défense et sans méchanceté. Leur rusticité, la sûreté de leur pied permettent de passer partout avec eux. Pendant mon long séjour en Indo-Chine et mes fréquents voyages où je multipliais les relais, j'ai monté des centaines de chevaux différents; j'en ai trouvé de tout à fait remarquables et rarement de mauvais dont il n'y avait rien à tirer. En changeant trois ou quatre fois de cheval, je faisais assez régulièrement des traites journalières de 110 à 120 kilomètres, sans excès de fatigue. J'ai dû à ces excellentes petites bêtes d'être d'une mobilité devenue légendaire chez les indigènes et qui me permettait de me montrer presque instantanément sur la frontière ou sur un point quelconque de la colonie quand le besoin s'en faisait sentir. Les Chinois voisins du Tonkin, au Quang-Si et au Yunnan, savaient aussi qu'au moindre événement ils me verraient paraître sur les lieux, et cela les incitait à bien veiller au maintien de l'ordre, à ne me donner aucun prétexte à une intervention. Un jour de l'année 1898, avec le colonel Lefèvre, aujourd'hui général commandant la brigade d'occupation de Chine à Tien-Tsin, officier d'autant de vigueur que d'intelligence, j'étais au Quang-Si, au camp du maréchal Sou, commandant en chef. Pour rejoindre Hanoï, il nous fallait faire une centaine de kilomètres à cheval et autant dans le petit chemin de fer qui allait, cahin-caha, de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son. A six heures du matin, nous faisons nos adieux au maréchal chinois et montions à cheval. Le soir, le colonel Lefèvre dansait au Gouvernement général. Nos chevaux avaient, dans la rapidité de ce raid, une part à laquelle le chemin de fer ne pouvait prétendre.

Les chevaux annamites ont, en général, de 1^m,20 à 1^m,30 de hauteur, soit la taille d'un petit poney de France. Je crois avoir eu, dans les écuries du Gouverne-

ment, à Hanoï ou à Saigon, les plus beaux spécimens de la race qui se puissent rencontrer; ils avaient 1^m,30 et 1^m,32. Les métis, nés d'un cheval français et d'une jument annamite, atteignent 1^m,38 et tout à fait exceptionnellement 1^m,40. Mais ils n'ont ni la force ni l'énergie du cheval indigène. Ce sont des bêtes de luxe, peu agréables à monter. La résistance de certains chevaux annamites est célèbre. On cite le cheval qu'avait le général Brière de l'Isle, homme dont la grosseur ne le cédait en rien à sa haute taille, et qui fit avec lui toute la campagne du Tonkin. D'autres méritent d'être cités pour leur endurance et leur vitesse. J'ai mené, à certaines époques, précisément entre Tourane et Hué, un train de plus de seize kilomètres à l'heure, sur un terrain lourd et pierreux, avec le petit cheval que mettait à ma disposition, dans une partie du parcours, un des fonctionnaires du Protectorat. Une bête d'Europe n'aurait pu trotter que difficilement et par intermittence en si exécrable terrain.

Il ne pouvait être question de marcher vite dans le voyage que je faisais, pour gagner Tourane, en mars 1897. L'encombrant cortège allait du pas tranquille et lent des soldats et des porteurs de palanquins. Les haltes pour les repas, puis pour le coucher, avaient été réglées avec soin. Les mandarins tenaient à me donner le plus grand confortable possible, dont ils auraient aussi leur part. On arriverait au port le lendemain; je n'étais aux ordres de personne; je n'avais pas à me presser. Ainsi pensaient ceux qui avaient réglé nos mouvements à l'avance et qui veillaient à leur ponctuelle exécution.

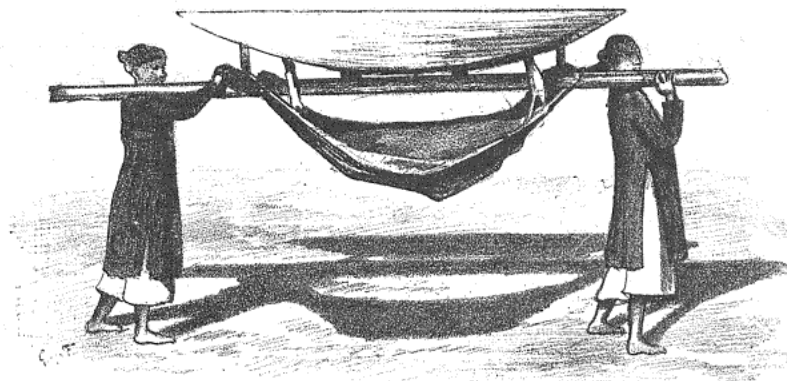
A peine avons-nous parcouru, depuis Cau-Haï, une demi-douzaine de kilomètres en plaine, qu'une première ligne de montagnes peu élevées se dresse devant nous. Nous allons droit vers un col qui n'a pas plus de cent cinquante mètres d'altitude, mais qui ne sera pas atteint sans peine. La façon dont l'aborde la route mandarine que nous suivons est caractéristique de la manière de faire des Annamites, élèves des Chinois, en cela comme en beaucoup d'autres choses. C'est directement que la route monte au col, sans biaiser, sans faire de crochets, par la ligne de plus grande pente. On ne peut nier qu'elle soit la plus courte ni, par contre, qu'elle demande le maximum d'efforts et de temps. Nous mettons pied à terre et tirons nos chevaux par les rênes, tandis que nos compagnons de voyage restent dans leur palanquin auquel les porteurs s'ingénient à conserver la position horizontale. Les nombreuses générations d'hommes qui ont passé là ont transformé le chemin en un escalier raboteux, aux marches inégales, faites de rochers mis à découvert par les pieds nus qui ont usé la terre. Nous grimpons lentement jusqu'au col, et nous descendons l'autre versant dans les mêmes conditions.

Le long convoi se reforme; nous traversons une assez vaste plaine où les villages sont clairsemés. Les habitants se tiennent un peu éloignés de la route, dans les terres, à la fois curieux et craintifs, cherchant à voir et prêts à prendre la fuite.

Voilà une autre ligne de montagnes qui apparaît, un peu plus haute que la première, avec un nouveau col à franchir par un sentier non moins rude. Arrivés à un village de la vallée prochaine, nous trouvons une halte avec relais de chevaux et de

porteurs, ces derniers aussi inutilement nombreux que ceux qui nous ont conduits jusque-là.

Nous sommes en selle et regagnons la route, attendant que la formation de marche soit reprise et regardant l'intéressant spectacle qui nous est offert. Les opérations du relais ne se font pas sans trouble et sans tumulte. Les mandarins, les soldats gesticulent et crient, lancent force bourrades aux hommes qui n'ont pas pris assez promptement leur place et leur charge. Au milieu de cette foule agitée, se détache un groupe qui attend, donnant de temps à autre des ordres et témoignant une certaine impatience des difficultés de la mise en train. Il y a là le Régent Nguyen-Than et les ministres, à côté desquels s'est mis le soldat Picard. Il parle au Régent d'un air bienveillant et protecteur et lui donne les indications qu'il juge



Palaquin annamite.

utiles sur la formation du convoi. Celui-ci peut enfin se mettre en marche, à peu près dans l'ordre qu'il avait le matin, le palanquin de Picard précédant tous les autres.

Sur la route, les notables du village ont dressé des autels couverts d'ornements et d'offrandes. Nous passons devant eux. Ils hésitent : où est le Gouverneur général ? Que ce soit ce cavalier aux vêtements de drap sombre, sans un galon, sans une croix, ils n'y songent pas un instant. Le commandant, dans son uniforme, avec des décorations, a déjà plus d'apparence ; mais ce n'est pas cela encore assurément. Plus de doute cette fois ; les palanquins arrivent entourés de parasols, celui de Picard d'abord, celui du Régent, ceux des Ministres... Dès que le premier est en face d'eux, les notables se prosternent, le front dans la poussière du chemin ; ils font les *laïs* successifs ; ils les recommencent devant le second, devant les autres aussi, et ils se relèvent satisfaits d'avoir rendu aux représentants de la France et du roi d'Annam ce qu'ils leur devaient. Nous ne pouvons rien désirer de plus.

La réflexion me vient que, si je n'étais pas là, le voyage continuerait tout aussi bien, aussi pompeux, aussi processionnellement solennel ; que, de mon côté, je serais plus tranquille, que je verrais mieux le pays et les indigènes, sans le remue-ménage

que causait cet encombrant cortège. D'autre part, la population n'y perdrait rien ; elle saluerait comme devant les palanquins et les parasols, et Picard, au besoin, accepterait de nouveau des hommages qui ne le troublent pas. Je prévins donc le lieutenant Dubosc ; je le charge de rassurer le Régent s'il s'inquiète de ne pas me voir au premier relais ou au déjeuner, et je lance mon cheval à travers champs, suivi du commandant Nicolas. Les musiciens m'ayant vu rester, depuis longtemps déjà, sagement dans le rang avaient pris confiance en moi ; leur vigilance s'était endormie ; ils n'eurent pas le temps de se reconnaître, et le mouvement qu'ils esquissèrent pour tenter une poursuite impossible fut arrêté par le lieutenant ; ils allèrent sans plus hésiter rejoindre les porteurs de parasols près du palanquin de Picard. Les honneurs ne vont pas sans quelque désagrément.

Nous avons rejoint la route, sur laquelle nous allons grand train vers Tourane, heureux d'être seuls et de rattraper un peu du temps perdu. Nos chevaux, qui trottent allégrement, n'ont pas l'air moins satisfaits que nous de la liberté conquise. Un nouveau col, plus haut, plus difficile à passer que les premiers, ne provoque entre nous aucune réflexion maussade. Le service des travaux publics du Protectorat, dont nous nous expliquions mal jusque-là l'abstention dans le tracé barbare et l'état de la route menant à la capitale fut, pour un temps, à l'abri de nos critiques.

Tout était devenu bel et bien.

Nous n'étions pas tout à fait seuls, le commandant et moi ; un mandarin militaire, qui nous précédait dans la colonne que nous venions de quitter, s'était détaché pour nous suivre, et il se tenait derrière nous à quelque cent mètres. Sa compagnie, que nous n'avions pas désirée, nous fiant à notre flair pour suivre le bon chemin, ne nous fut pas inutile. Nous chevauchions sur le sable, au bord de la lagune qui communique avec la mer près du village de Lang-Co, au pied du Col des Nuages ; à notre gauche, le terrain était en partie couvert de broussailles et d'arbres rabougris ; il se relevait à peu de distance en une dune formant bourrelet et bordant la mer dont le bruit rythmé venait jusqu'à nous.

Nos chevaux trottaient côte à côte. A un moment donné, surgit à une cinquantaine de mètres devant nous, sur la gauche, un grand buffle noir qui renifle l'air avec force. A peine avons-nous eu le temps d'échanger quelques paroles sur l'allure peu accueillante de la monstrueuse bête, que tout un troupeau de buffles pareils au premier sort de la broussaille. Leurs intentions à notre égard ne sont rien moins que pacifiques, et déjà ils s'avancent en ligne, frappant le sable du pied et baissant la tête pour nous présenter leurs longues cornes recourbées, prêts à s'élancer. Nous enlevons au galop nos deux chevaux inquiets et frémissants, pour dépasser s'il est possible ce front redoutable avant que la charge ait pu nous atteindre. Je ne jurerais pas que nous n'ayons eu une minute d'émotion. Mais des cris effroyables, aigus à déchirer les oreilles, partent à côté de nous et nous forcent à tourner la tête. C'est notre mandarin militaire qui a vu le danger, s'est élancé dans un galop furieux, nous a rattrapés, dépassés, est déjà devant les buffles, saute à terre, ramasse le

sable à poignées et le jette à la tête des animaux ; tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Les buffles, surpris par les cris, par l'homme qui gesticule et le sable qui vole, ont un moment d'hésitation. Cela a suffi pour que nos chevaux, qui avaient dans la peur un aiguillon plus excitant que notre cravache, nous aient emportés au delà du dernier animal. Les gardiens du troupeau accourent, achèvent de calmer leurs bêtes. Le drame s'est heureusement arrêté au prologue.

Nous avons repris une allure plus modérée ; tournés sur notre selle, nous voyons le mandarin qui injurie les gardiens, les menace, puis les frappe du rotin dont il a fouaillé son cheval, et, comme les malheureux se sauvent entraînant leur troupeau, notre guerrier saute en selle et donne la chasse aux buffles et aux hommes qui fuient éperdus vers la dune. Après la terrible charge dont nous avons été menacés, celle-ci, qui en est la revanche, a un caractère véritablement imprévu et comique dont nous rions jusqu'aux larmes. En somme, l'alerte a été courte ; elle nous a fait connaître les buffles et nous a appris la façon de les traiter ; nous n'avons donc pas à regretter l'incident.

Je ne suis pas certain, toutefois, que l'un de nous aurait pu utilement agir comme l'a fait le mandarin. Les buffles sont les animaux les plus doux et les plus maniables du monde avec les indigènes ; de petits enfants les conduisent et les font obéir. Avec les Européens, il en va tout autrement. De loin, ils les éventent, s'inquiètent, se mettent sur la défensive, prêts à passer à l'attaque si l'on s'approche d'eux. Pas de doute qu'ils ne nous craignent et ne nous tiennent pour des ennemis. Les Annamites ont coutume de dire entre eux : les buffles n'aiment pas les Européens et les dépistent de loin parce qu'ils sentent le cadavre.

Cette expression « l'Européen sent le cadavre » ne se dit pas seulement à propos des buffles ; mais l'Annamite, qui n'aime pas plus l'odeur de notre corps que nous n'aimons celle qu'il exhale, a trouvé là un motif de l'aversion que le buffle nous témoigne. Et cette haine a parfois des conséquences tragiques. Plusieurs Français ont été piétinés, assommés, tués par le pesant animal, particulièrement en Cochinchine, où il paraît plus irascible que partout ailleurs. En 1901, à Saigon, un buffle passant dans la rue de grand matin se rua sur une jeune fille qui soignait les fleurs de son jardin et la tua à coups de cornes.

La figure du buffle est connue, même en France, où l'image l'a souvent reproduite. C'est une bête massive, énorme, disgracieuse, à la peau épaisse et rugueuse d'un noir gris, aux puissantes cornes recourbées en demi-cercle, rejetées en arrière au point qu'elle ne peut s'en servir qu'en mettant la tête entre ses jambes. De même que l'éléphant, on dirait un animal antédiluvien qui n'a plus sa place sur notre planète conquise et aménagée par l'homme. Pourtant, sa résistance à l'humidité, son goût pour la terre boueuse, dans laquelle il se complait et se vautre jusqu'à en devenir hideux, en font la meilleure bête de labour des rizières inondées. Le bœuf à bosse des pays d'Asie ne le remplace pas. C'est le buffle qui est le véritable instrument de travail. La richesse d'un cultivateur ou la richesse d'un village, en Indo-Chine, est souvent évaluée d'après le nombre de buffles dont il est possesseur.

Nous n'avons pas fini de commenter l'incident qui vient d'agrémenter notre voyage, que nous arrivons à l'extrémité de la lagune, au village de Lang-Co. C'est là que notre caravane doit dîner et qu'elle dînera sans nous. Toutefois, nous profitons de l'accumulation des approvisionnements pour prendre une collation pendant qu'on selle les chevaux frais qui vont remplacer ceux que nous quittons un peu harassés par leur galop endiablé sur le sable mouvant des dunes. La mer vient se briser à côté du village, sur la barre qui défend l'entrée de la lagune. Un peu plus loin, elle se heurte, furieuse et mugissante, aux rochers qui terminent le massif montagneux dressé devant nous. C'est ce massif qu'il va falloir franchir, par son col le plus accessible, le fameux Col des Nuages, à près de 500 mètres d'altitude. On traverse la lagune en barque, près de son ouverture sur la mer, et l'on se trouve au pied même de la montagne.

Le sentier annamite conduisant au col est là, semblable à ceux que nous avons déjà utilisés, montant tout droit, raide, rocailleux, ressemblant moins à un escalier qu'à une échelle dressée contre une muraille à pic. Mais, heureux changement ! nous ne le prendrons pas. Ici, les ingénieurs français ont travaillé ; ils ont commencé par ce premier et difficile passage l'amélioration de la longue route de Tourane à Hué. Les officiers du génie en avaient pris l'initiative quelque dix ans plus tôt ; ils avaient étudié un tracé aux flancs de la montagne, gagnant le col par des pentes relativement douces de 10 à 12 pour 100 au maximum. Une piste fut faite dans ces conditions ; mais on la négligea longtemps ; on omit de l'élargir, de la rectifier aux points où c'était nécessaire, de la pourvoir d'ouvrages d'art, comme le plan primitif le prévoyait.

Depuis quelques mois, on a repris la tâche et, avec d'utiles incitations, — qui ne manqueront pas, j'en répons, — des instructions un peu pressantes, elle sera prochainement menée à bien. Déjà, on peut passer à cheval presque partout sur le sentier élargi qui prend par endroits des allures de route. Des ponts provisoires en bambou indiquent la place où seront des viaducs en maçonnerie et en fer. Il y a là d'excellentes intentions, sinon encore des réalisations qui nous feront honneur.

Nous partons. Dès les premiers pas, qui nous portent à 30, 40, 50 mètres d'altitude, le tableau offert à nos yeux est superbe, grandiose, capable d'arracher au plus indifférent des cris d'admiration. En face, c'est la mer immense, sans limite, à la longue houle qui se dresse vers la terre pour retomber en hautes volutes et frapper avec fracas le pied de la montagne. L'eau jaillit au choc en des jets énormes qui semblent vouloir escalader le colosse puissamment campé sur sa base de rochers. A notre gauche est la lagune de Lang-Co, véritable lac bordé d'un côté par la montagne que recouvre une sombre forêt aux arbres gigantesques, de l'autre par la dune broussailleuse que nous avons vue de près et qui la sépare d'une plage indéfiniment étendue où les lames déferlent, blanches d'écume. Cette large frange, d'un blanc immaculé, bouillonnante, bordant le vert manteau de la mer, s'étend aussi loin que les regards peuvent porter. On se retourne pour la voir encore quand la courbe de la route va la cacher, en présentant, d'ailleurs, des sites nouveaux,

variés et toujours beaux. C'est, en effet, dans la forêt qu'on pénètre, la grande forêt pittoresque, vallonnée, coupée de ravins profonds, obscurs, sauvages, de ruisseaux aux eaux murmurantes et discrètes, de torrents impétueux, de cascades de deux ou trois cents mètres de hauteur qui attirent à elles toute la lumière que le dôme des arbres a laissée passer...

La route du Col des Nuages s'avance, serpentant au milieu de ces paysages admirables, épousant le sol du mieux possible, le trouant parfois, y faisant de profondes tranchées, ou l'abandonnant, pour ne pas indéfiniment s'allonger, et passant vallons, ravins, torrents sur des ponts hardis. Même depuis que la route est savamment et solidement construite, avec des viaducs de pierre et d'acier, des courbes et des rampes raisonnables, elle n'a rien perdu de son charme, elle n'a en rien gâté la luxuriante et puissante nature qui lui fournit un cadre incomparable.



Coolies annamites près du Col des Nuages.

Ce cadre, bientôt personne ne le verra plus ; la route si belle, établie à grands frais, sera abandonnée, aussi délaissée que le sentier en échelle des Annamites. Aucun Européen, tout au moins, n'y passera. Le chemin de fer, dont les laborieuses études ont commencé en 1899 et la construction en 1902,

emportera tous les voyageurs sur ses rails et dans ses tunnels. Quelque touriste peut-être, sur la description qui lui en serait faite, se risquerait à entreprendre le long trajet de la route, s'il ne devait trouver dans le train qui s'offrira à lui, rapide et commode, les mêmes beautés, une égale fête pour les yeux. Le Col des Nuages, que le chemin de fer a dédaigné pour passer plus loin et plus bas, en souterrain, ne sera plus regardé que de loin, avec curiosité et avec le respect qui s'attache aux lieux où s'est arrêtée un moment notre histoire.

On ne peut pas dire que ce nom de « Col des Nuages » soit mal choisi. Presque continuellement, le col est enveloppé de brume. Il semble que tous les nuages de la région passent par là, s'accrochent aux flancs de la montagne, et s'arrêtent un temps dans l'étroit passage. Je l'ai traversé un grand nombre de fois, de 1897 à 1902 ; je l'ai regardé plus souvent encore de loin, de la ville ou de la baie de Tourane, et c'est bien rarement qu'il m'est apparu autrement qu'enveloppé de blanches et opaques vapeurs.

Quand j'en approchai, au cours de mon premier voyage dont je rappelle ici les impressions déjà lointaines, il se devinait plus qu'il ne se voyait, en face de nous, très haut encore, encombré de nuages qui se pressaient devant lui, au-dessus de nos têtes, se tassaient dans le col, puis fuyaient rapides et légers. Un moment l'espace se trouva balayé, le soleil parut et le col se dessina nettement, en arêtes vives. Le

passage était hérissé de constructions, dont une porte monumentale s'ouvrait sur le ciel, faisant un trou bleu dans la masse des pierres grises. La vision dura quelques minutes seulement; les nuages revinrent plus compacts, et cachèrent tout. Notre ascension nous fit bientôt pénétrer dans la région qu'ils couvraient de leur brouillard opaque. Arrêtés, usés par la terre, ils fondaient à son contact. On marchait dans une ombre qui laissait voir les choses à une distance de dix mètres à peine, sous une pluie fine et pénétrante. C'était le brouillard de Londres dans la région tropicale, à 1400 pieds d'altitude. *All right!*

Nous voici au col. La route est barrée par un fort annamite, solide et pittoresque dans son admirable position. Il est, comme nous, enseveli dans le brouillard. Les soldats du Roi qui l'occupent nous donnent des chevaux frais et nous offrent des aliments; nous acceptons une tasse de thé, et en selle! Nous y sommes à peine, que les nuages qui nous entourent prennent une marche plus rapide, se précipitent, s'éclaircissent et disparaissent, chassés par le vent. Nous nous trouvons dans l'air sec, limpide, ensoleillé. Tout s'éclaire devant nous, au-dessous de nous; la baie de Tourane apparaît. C'est un enchantement. Aucun des féeriques paysages des côtes méditerranéennes n'a, à la fois, cette beauté et cette grandeur. Prenez l'un des plus jolis coins de la côte d'Azur, la baie française de Villefranche; multipliez par dix, par vingt l'étendue de la baie; par cent les terres visibles et l'altitude des hauteurs environnantes, et vous aurez Tourane, son golfe et sa campagne vus du Col des Nuages, à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Vraiment, le spectacle vaut à lui seul, pour les oisifs, le voyage de France en Extrême-Orient, où tant d'autres choses appellent l'intérêt ou l'admiration.

La route qui descend vers la baie a des pentes rapides; la terre en est boursouflée par les rochers arasés incomplètement, encombrée par les pierres. Mais nos chevaux paraissent aller si à l'aise dans cette voie fortement inclinée et rocailleuse que j'essaie de les faire trotter; ils n'hésitent pas et s'élancent. Les ravins nombreux se traversent sur des ponts de bois et de bambou, d'un caractère tout provisoire, très élastiques et un peu branlants. Les chevaux s'y engagent avec timidité. En les encourageant, les poussant, ils passent sans faire de difficultés, puis acceptent d'aller au trot sur ces appuis mobiles. Alors notre course se poursuit, sans être arrêtée, sans être même sensiblement ralentie par les multiples obstacles du chemin. Nos courageuses petites bêtes vont d'un train d'enfer sur les pentes raides, sans une hésitation; sans un faux pas. De ce jour, j'ai voué un culte à la cavalerie annamite.

Au bas de la montagne, sur la baie, est le village de Lien-Cheou, où, depuis, a été établie la première base d'opération des travaux du chemin de fer de Hué. Une chaloupe à vapeur de la Douane s'y trouve. Avec elle, nous devons nous rendre à Tourane, sur la rive opposée, plus rapidement qu'en suivant la plage, pendant une quinzaine de kilomètres, sur le sable mouvant, avec des chevaux fatigués par une course peu ordinaire. Le patron de la chaloupe, un ancien marin de la flotte, entré au service des Douanes de l'Annam, se met à notre disposition dès qu'il est prévenu. Le temps d'obtenir la pression dans les chaudières, de faire la

courte traversée, et la nuit arrive quand nous débarquons à Tourane. Personne, naturellement, n'est averti, ce qui nous vaut de faire une entrée modeste, sans tambours ni trompettes, sans musique annamite, ni parasols royaux. Tout cela sortira demain pour le solennel débarquement du Régent, des ministres et du brosseur Picard. La population n'y perdra rien, et moi, j'y aurai gagné quelques bonnes heures de travail, à lire les télégrammes qui se sont accumulés et à envoyer réponses et instructions un jour plus tôt qu'elles n'étaient attendues.

A Tourane, nous logeons dans la maison du Résident. L'habitation est grande et suffisamment confortable, elle a bonne apparence, extérieurement comme intérieurement. Le titulaire du poste est absent, en congé au Japon. Il est suppléé par le Vice-Résident, un brave homme dont j'ai oublié le nom et qui devait mourir dans une autre ville de l'Annam, deux ou trois ans plus tard. Notre hôte est un Marseillais bedonnant, tout rond au moral comme au physique, parlant volontiers, malgré son trouble visible causé par ma venue prématurée, exubérant, quelque peu agité même, sans complication d'esprit, sans astuce. Il a de l'entrain, s'échauffe et s'attendrit aisément, surtout quand il s'agit de son propre sort. Il y a de nombreuses années qu'il n'a eu de l'avancement ! J'en suis informé moins d'un quart d'heure après mon arrivée, et je comprends qu'on compte sur moi pour réparer l'injustice commise par mes prédécesseurs.

Le Vice-Résident de Tourane est un de ces fonctionnaires comme on en a recruté beaucoup dans les premiers temps de notre occupation de l'Annam et du Tonkin. C'est une épave que les flots de la vie ont successivement jetée sur des plages inhospitalières et qui est venue finalement échouer sur les côtes de l'Indo-Chine. Il y remplit, dans l'administration, un rôle modeste, et, à condition de ne pas être chargé de besognes délicates, de n'avoir pas, comme on l'a au Tonkin, à administrer les indigènes, à veiller au maintien de l'ordre et à la rentrée des impôts, à diriger de petits travaux d'utilité publique, il se tire de sa besogne comme un autre. Tourane est une « Concession » française, terre de France par conséquent, où nous exerçons la juridiction. Notre Vice-Résident, qui a fait des études de droit dans sa jeunesse, rend la justice aux quelques Français de Tourane, et, avec l'aide d'un mandarin, aux Asiatiques qui habitent la Concession. Ce n'est ni très compliqué, ni très absorbant. Il a, du reste, pour juger les hommes, un titre spécial que peu de fonctionnaires pourraient invoquer : il a été souvent jugé lui-même et a été trois fois condamné à mort... Oui, parfaitement, *condamné à mort trois fois*, dans trois pays différents ! Ça n'est pas banal ; et on doit rarement, en pays civilisé, trouver des gens dans ce cas.

Pour qu'on ne croie pas que j'ai été la dupe de l'exagération qu'on prête volontiers aux Marseillais comme aux Gascons, je tiens à dire que ce n'est pas l'intéressé qui m'a conté son histoire ; elle me vient de ses chefs, dont les informations étaient puisées à des sources indiscutables.

Dans quelles conditions cet homme à l'air bonasse, aux allures pacifiques, avait-il encouru de pareilles peines, et comment avait-il réussi à échapper à leur application ?

La première fois, c'était en 1871, lors de la proclamation, à Marseille, de la Commune. Le Vice-Résident de 1897 était alors un jeune avocat, plein d'une fougue qui devait se traduire en des paroles enflammées, en des discours violents. Il prit part à l'insurrection, ou tout au moins à l'administration insurrectionnelle. La répression vint; quand beaucoup, qui avaient plus agi que lui, s'échappaient, il se fit prendre. Il est jugé et condamné à mort. Pour la plupart des hommes, c'eût été une fin; pour notre héros, c'est un commencement. La peine est commuée en celle de la déportation. Il vogue vers la Nouvelle-Calédonie, et de là peut-être vient sa vocation coloniale. Mais son séjour en Océanie fut bref. Des compagnons de relégation formèrent un projet d'évasion qui réussit et dont il profita.

Le voilà revenu en Europe. La France lui est fermée, et il se rend en Espagne, que l'insurrection carliste bouleverse. Comment le farouche républicain de Marseille se laisse-t-il entraîner dans les bandes du prétendant au trône, représentant de la légitimité espagnole? Je ne sais; mais ce qui est trop certain, c'est qu'il entra au service de Don Carlos. L'aventure tirait à sa fin; les insurgés étaient traqués, décimés, capturés. Notre compatriote est fait prisonnier, jugé, et jugé sévèrement en sa qualité d'étranger. On le condamne à mort pour la seconde fois. Mais il a autant de chance quand il s'agit d'échapper à la condamnation encourue qu'il en a peu lorsqu'il faut l'éviter. Cette fois encore la corde, le couperet et les balles épargneront le condamné. Il trouve le moyen de s'enfuir des prisons espagnoles et du territoire de l'Espagne; un bateau en partance l'accepte à son bord et le porte sur le sol hospitalier de l'Amérique du Sud.

Qu'est-ce qu'il y fait? Quels moyens d'existence s'y crée-t-il? Mystère. L'histoire de sa vie, c'est l'histoire de ses condamnations à mort. On sait, en tout cas, qu'il se mêle là-bas, dans la petite République où il s'est réfugié, à ce qu'on appelle la politique. Il se classe dans un parti, le parti de l'opposition naturellement, qui devient quand il le peut le parti de l'insurrection. Notre pétulant Marseillais se bat ou ne se bat pas, je ne puis le dire, contre les troupes du gouvernement régulier. Il est fait prisonnier en tout cas, avec ceux qui se battent. Pour la troisième et dernière fois, il est jugé et condamné à la peine de mort.

Était-ce un coup terrible, comme dit la chanson, malgré la grande habitude qu'il en pouvait avoir? Le coup fut d'ailleurs paré. Un consul français intervint; il s'ingénia pour conserver à la France une vie d'autant plus précieuse que trois fois un tribunal avait solennellement décidé de la trancher dans sa fleur. La peine de mort fut remplacée par une simple expulsion. Et comme le parlement français avait, dans l'intervalle, voté l'amnistie pour les condamnés de 1871, l'expulsé de la République américaine put redevenir citoyen de la République française.

Des hommes généreux s'intéressèrent à lui, à ses malheurs, et le firent nommer fonctionnaire colonial. De là mes rapports avec lui. Je lui fis donner un jour, moins tôt qu'il ne l'eût désiré, l'avancement que sa grande ancienneté rendit possible. Puis cet homme, que trois condamnations à mort n'avaient pas empêché de vivre, mourut quand il n'était plus condamné par personne et alors que lui-même condamnait ses semblables. Le climat de l'Annam se chargea seul de prononcer et d'exécuter

la sentence. La paix du tombeau succéda, pour notre compatriote un peu déséquilibré, mais non pas méchant, aux années de tranquillité qu'il avait trouvées en Asie, après bien des tribulations dans trois autres parties du monde.

Le lendemain du jour de mon arrivée à Tourane, je visitai tout ce qu'il y avait d'établissements publics dans la ville, et ce tout était peu de chose. Les casernes, où logeaient deux compagnies d'infanterie ainsi que les gendarmes, n'avaient rien de remarquable. L'hôpital, élevé sur le terrain d'un ancien fort annamite, près de la plage, exposé à la brise, était confortable et sain, plus grand qu'il n'était alors nécessaire, étant donnés la faiblesse de la garnison et le petit nombre des Français habitant Tourane.

Il était facile, en effet, d'y compter les fonctionnaires et les colons. Les premiers n'auraient pu être nombreux, puisqu'il n'y avait, en dehors de la Résidence, que la douane et la poste. Aucun autre service organisé n'existait, là comme dans le reste de l'Annam.

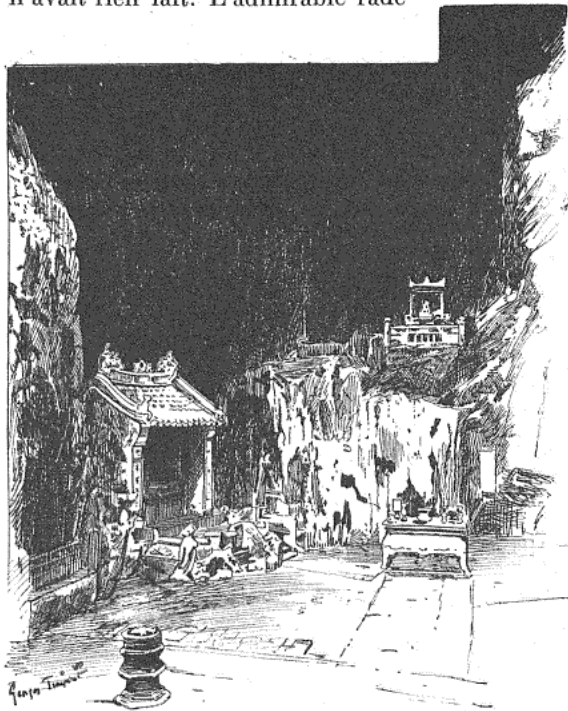
Quant aux colons, il m'en fut présenté cinq ou six, dont l'un était particulièrement intéressant. C'était M. Lombard, planteur de thé et introducteur en Indo-Chine des méthodes de culture et de préparation de cette plante pour la consommation des Européens. M. Lombard devait être nommé, par les colons eux-mêmes, président de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam, lors de la formation de cette Chambre quelques mois plus tard. Il avait commencé, longtemps avant 1897, ses essais de culture, de séchage et de grillage industriels du thé, qui en feraient une marchandise d'exportation de premier ordre, destinée à donner au pays un élément de richesse appréciable. Mais l'exploitation pratique et en grand de ces procédés, nouveaux en Annam, commençait seulement lors de mon arrivée. M. Lombard, qui habitait l'Indo-Chine depuis dix ans, avait une réputation unanimement proclamée de probité et de droiture. Il était sérieux, travailleur et d'une grande intelligence. Cela en faisait un colon de choix, ayant droit à une particulière considération.

L'agent de la Compagnie des Messageries maritimes à Tourane, M. Bertrand, capitaine au long cours, était un excellent homme, plein d'entrain et de courage. Le service de sa Compagnie lui laissait des loisirs, puisqu'il n'y avait sur rade qu'un bateau par quinzaine venant de Haïphong et un de Saigon. Il employait son temps à mettre en valeur une concession agricole qu'il avait obtenue non loin de la ville; sa tentative se présentait bien et semblait réussir. Il y avait encore, aux environs de Tourane, un autre colon, dont le nom est sorti de ma mémoire, homme honorable, plein de bonne volonté, mais dont les efforts échouèrent et que je recueillis, deux ou trois ans plus tard, dans les cadres de la garde indigène du Laos, où il fit un bon service. En ajoutant au pharmacien civil qui gémissait sur l'absence des clients, un avocat qui se plaignait de n'avoir guère de causes et devait attendre assez longtemps encore que le développement des intérêts dans la ville amenât des procès, on avait toute la colonie de Tourane.

C'était vraiment insuffisant pour un pays où nous étions solidement établis

depuis plus de dix années, où les éléments d'un rapide développement économique existaient.

A qui incombait la faute d'un pareil résultat ? A la pénurie des énergies et des initiatives privées ? Au manque d'action officielle ? — A l'un et à l'autre assurément. Que les colons hardis et entreprenants soient venus en trop petit nombre, la chose était visible, aisée à constater. Mais l'œuvre du gouvernement, où était-elle ? Sauf d'assurer l'ordre et la sécurité par ses soldats et ses gendarmes, la nation protectrice n'avait rien fait. L'admirable rade



Grotte de marbre à Tourane.

de Tourane restait telle que la nature l'avait créée ; les communications la reliant à l'intérieur, d'où les produits auraient pu venir au port, étaient ce que le massif montagneux enfermant ce coin de terre permettait, et il ne permettait pas grand'chose. Comment un port pouvait-il grandir, pouvait-il naître même, quand les voies de communication vers les pays de production et de consommation n'existaient pour ainsi dire pas, quand rien de sérieux n'avait été fait pour permettre le débarquement et l'embarquement des marchandises ?

Aussi la ville de Tourane, en 1897, se présentait-elle sous les apparences les plus modestes, jointes aux plus désolantes réalités. Trois ou quatre édifices publics, une douzaine de petites

maisons européennes, un village annamite aux cases de paillottes, le tout parsemé sur le sable que la mer avait généreusement apporté : c'était la ville entière, qu'on embrassait d'un coup d'œil attristé. Pas de rues, pas de plantations, pas de jardins ; un quai sur la rivière, contenu par des clayonnages et en certains endroits par des murs sans fondations qui mettaient moins de temps à s'écrouler qu'on n'en avait employé à les construire. Pour aller, en sampan ou en chaloupe, de la rivière à la rade, on suivait un chenal incertain, où l'on ne passait que difficilement et à mer haute, indiqué par une ligne de bambous qu'il fallait d'ailleurs éviter de suivre si l'on désirait ne point échouer.

Et pourtant Tourane, avec sa vaste rade abritée, aux eaux profondes et toujours calmes sur une partie de son étendue encore considérable, merveilleusement placée sur la mer de Chine, au decouvert de l'île d'Hainan et à l'entrée du golfe du Tonkin,

est le seul grand port possible sur un développement de côtes de six cents milles marins. Tout le travail, toute l'activité de riches et vastes régions, au Nord et au Sud, doivent nécessairement y aboutir. C'est la porte de l'Annam ouverte sur le monde extérieur, sur les grands courants économiques auxquels les pays civilisés sont contraints d'apporter leur part d'aliment.

La nature a construit cette porte. Faut-il que l'inertie et les vues bornées des hommes retardent indéfiniment son aménagement et empêchent l'afflux des produits qui devraient s'y précipiter?

Les Provinces de l'Annam.

Les grands paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes qui font le service de Marseille en Extrême-Orient, touchent l'Indo-Chine à Saigon. De là, ils se dirigent sur Hong-Kong, Shanghai et le Japon. En correspondance avec eux, un service annexe de bateaux de faible tonnage est fait entre Saigon et le Tonkin, avec escale aux trois ports de l'Annam, Nhatrang, Qui Nhon et Tourane. En 1897, un bateau partait de Saigon chaque quinzaine, un jour ou deux après l'arrivée du paquebot venant de France, et mettait quatre jours, cinq quelquefois, pour gagner Haïphong. En sens contraire, un bateau était expédié de ce dernier port, également chaque quinzaine, six jours avant le départ de Saigon du grand courrier, qui avait lieu à jour fixe, le dimanche; le bateau arrivait à temps pour embarquer sur le courrier la poste, les passagers, les marchandises.

Ce service annexe, de la Cochinchine au Tonkin, était assuré par la Compagnie à l'aide de trois navires : la *Manche* et la *Tamise*, construits sur le même modèle, jaugeant chacun 2400 tonneaux environ, filant dix à onze nœuds, soit moins de vingt kilomètres à l'heure, vieux d'une quinzaine d'années dont la plupart passées aux colonies où, pour le confort et la propreté d'un bateau, les années comptent double; il y avait aussi le *Haïphong*, plus jeune, un peu plus rapide (douze nœuds au maximum), mais notablement plus petit, et ayant la réputation d'un rouleur émérite dans une mer où les occasions de rouler et de tanguer ne manquent pas.

Quand je m'embarquai à Tourane, le 16 mars 1897, c'était la *Manche* qui faisait le voyage de Saigon. Le commandant Nicolas avait pris, la veille, le bateau allant au Tonkin; seul, le lieutenant Dubosc restait avec moi pour rentrer au Gouvernement général. La *Manche* était commandée par le capitaine Marcantetti, un parfait marin et un excellent homme, tout entier à la direction de son bateau et au service à bord, restant sur la passerelle, sans un moment de repos, pendant les quatre nuits de la traversée. Il était, pour les passagers, plein d'une sollicitude dont j'eus ma grande part.

Je trouvai, sur la *Manche*, des officiers, des fonctionnaires avec leur famille, allant en France jouir du congé auquel leur état de santé ou le temps de service accompli dans la colonie leur donnait droit. C'était le moment de l'année où les

départs pour la métropole se font nombreux. La saison d'hiver, relativement bonne, touchait à son terme, et les fortes chaleurs, avec leur cortège d'inconvénients et de dangers, allaient bientôt venir. On fuit devant elles, quand cela est possible, d'autant plus volontiers qu'on doit débarquer à Marseille au commencement de la belle saison, lorsque les froids, si durs aux coloniaux, si coûteux pour ceux d'entre eux qui ont un traitement modeste, ne sont plus à craindre. Le monde au milieu duquel je me trouvais allait vers la France, où étaient réunis tant d'êtres qui m'étaient chers et que j'avais quittés deux mois plus tôt. J'étais, cependant, déjà trop pris par l'œuvre à accomplir pour envier leur sort.

En sortant de Tourane, on contourne l'énorme massif de la presqu'île de Tien-Scha qui limite la baie au Sud. La montagne atteint 650 mètres; elle est étayée par des contreforts moins élevés qui vont, d'un côté, mourir dans la mer, au cap Tourane, où plus tard devait être établi un phare. Il n'y avait alors aucun feu pour se diriger la nuit, et l'entrée n'était pas sans danger. Quand j'y passai, sur la *Manche*, on était sous le coup de l'émotion provoquée par un récent naufrage.

Un rocher sous-marin, presque à fleur d'eau, se trouve à quatre ou cinq cents mètres de la rive escarpée de la presqu'île de Tien-Scha, à la sortie de la baie. Le rocher est connu, bien repéré, porté sur toutes les cartes. Quand la mer est belle, sa présence ne se révèle aux yeux d'aucune manière; le flot s'étend sur lui sans une ride. Mais dès que la houle est forte, que la mer est un peu agitée, il y a un ébranlement de l'eau, du clapotis, de l'écume au-dessus de la roche. Celle-ci même apparaît, laisse voir sa grosse tête noire lorsque les lames sont fortes et creusent entre elles de profondes vallées liquides. Bien des fois, par mauvais temps, j'ai vu le rocher découvert et battu par les flots, dans lesquels il provoquait un fort remous.

Ce rocher ne constitue pas un écueil très périlleux, parce qu'on en peut passer, au Nord, aussi loin qu'on le désire. L'entrée de la baie est assez large pour qu'on se permette de prendre du tour. Il ne sert à rien d'économiser quelques centaines de mètres de route. Dans la navigation, c'est là quantité négligeable.

Pourtant, en plein jour, un navire de la Compagnie Nationale, le *Canton*, était venu s'éventrer sur le rocher. Le bateau et son capitaine avaient fait vingt fois auparavant le voyage d'Extrême-Orient, entrant à Tourane et en sortant sans encombre. Le temps était beau, la mer était calme; le capitaine connaissait parfaitement les passages et ne croyait avoir aucune précaution à prendre, aucun besoin de regarder la carte, de suivre des alignements. Il allait devant lui, naviguait au plus près de la côte pour gagner la pleine mer et s'en aller dans le Sud. Si son insouciance, son absence de mémoire avaient duré, l'imprudence commise aurait été sans conséquence fâcheuse; il passait entre le pied de la montagne et le rocher. Tout à coup, il se souvient du redoutable écueil qu'il a négligé et sur lequel il va se jeter peut-être; le péril doit être imminent, et il n'a pas le loisir de vérifier, de prendre des relèvements; il donne l'ordre de changer de route, de mettre la barre à bâbord, vers le large. Le navire obéit au gouvernail, vient sur bâbord. Mais presque aussitôt un craquement formidable se fait entendre: on s'est jeté sur la roche qu'on voulait éviter. La déchirure de la coque doit être énorme, l'eau se précipite dans les flancs du bateau. On peut

évaluer le nombre des minutes qu'il lui faudra pour couler. Il y a, à bord, sept cents passagers, militaires et civils, dont un grand nombre trouvera la mort dans le naufrage.

Le capitaine essaie de réparer, dans la mesure où cela est possible, la lourde faute dont il s'est rendu coupable. Il prend la seule solution qui puisse sauver, sinon son bateau et sa cargaison, du moins les vies humaines qui lui sont confiées. Dans la montagne de Tien-Scha, à l'intérieur de la baie, mais non loin du point où l'accident s'est produit, il existe une sorte de petit vallon que les eaux ont creusé et qui se termine sur la mer par une minuscule plage. Là seulement on peut échouer le navire, si même on a le temps d'y parvenir. Le capitaine fait tourner rapidement le bateau qui déjà s'enfonce; refait en sens inverse la route qu'il vient de suivre et se lance à toute vitesse sur la plage. L'opération a suffisamment réussi pour que l'avant du bateau soit appuyé sur la terre, presque entièrement hors de l'eau, tandis que l'arrière est enfoncé jusqu'au pont. Les passagers et l'équipage sont saufs; la cargaison est avariée, à moitié perdue. Quant au navire, il ne put être sauvé qu'après de longs et coûteux efforts, incapable de naviguer désormais, ne valant que par ses débris.

Le capitaine du *Canton* fut sévèrement puni, malgré les éloges que méritaient la présence d'esprit, le coup d'œil et la décision dont il avait fait preuve après l'accident. On s'expliqua bien comment, habitué à la rade de Tourane, il avait eu un moment d'oubli; mais des marins ne pouvaient lui pardonner sa méconnaissance des règles tutélaires qui ne permettent pas de naviguer sans avoir relevé la route et l'avoir portée sur la carte. S'il avait fait cela, il n'aurait pas pu oublier l'existence de l'écueil. Le capitaine du *Canton* s'était contenté de diriger au coup d'œil, de « naviguer à l'estime »; c'était sa condamnation.

Le *Canton* était encore sur la plage quand j'y passai, avec son équipage et son capitaine à bord, réfugiés sur l'extrême avant, en attendant que la Compagnie hollandaise qui s'était chargée de tenter le renflouement envoyât son monde et son puissant matériel. Tous les essais faits, avec les moyens ordinaires et le concours de plusieurs bateaux rassemblés dans la rade, avaient échoué.

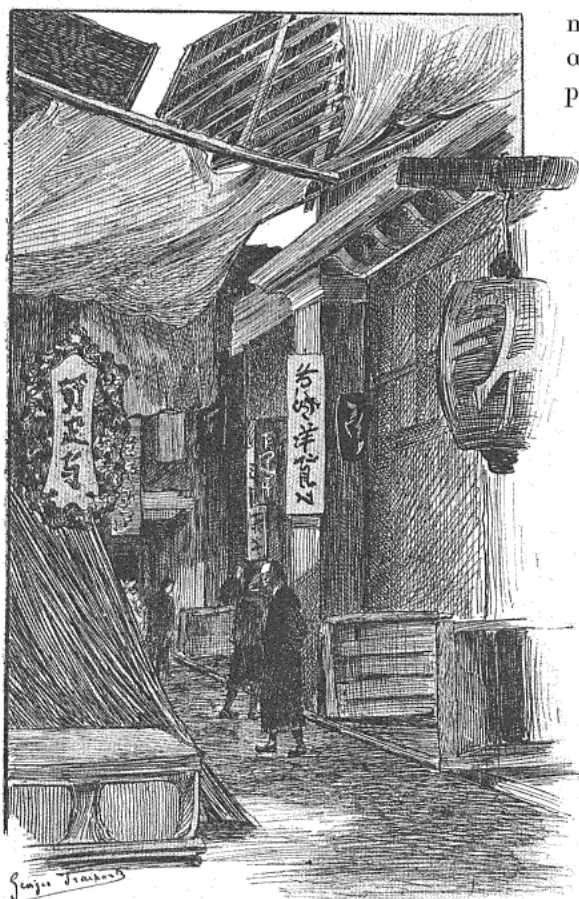
De Tourane à Saigon, on ne perd presque jamais de vue la terre. La route suivie, la plus courte, enveloppe d'aussi près que possible la ligne convexe des côtes. Le voyage ne cesse pas d'être intéressant pour qui sait voir et apprécier les beautés d'ordres divers que les îles et le continent présentent au fur et à mesure que l'on marche.

A peine a-t-on dépassé le cap Tourane qu'apparaît un groupe d'îles aux hautes terres, dénudées, abruptes. Ce sont les îles Culao-Cham, célèbres dans tout le Sud de la Chine par les nids d'hirondelles qui en proviennent et qui sont très estimés. Le goût des Chinois pour les nids d'hirondelles est bien connu. Il faut savoir combien les préférences, en matière d'aliments, sont variables de peuple à peuple, de région à région, à quel point l'habitude y joue un rôle important, pour s'expliquer que les nids d'hirondelles soient appréciés et recherchés. A mon goût et au goût de

la plupart des Français qui ont été avec moi les convives des tables chinoises, c'est un mets simplement acceptable s'il est bien préparé, en potage notamment, avec du bouillon de viande; mais il devient insipide et même écœurant avec certaines des préparations au sucre qu'on lui fait subir. Les nids d'hirondelles vendus en Chine, ceux des îles Culao-Cham en particulier, sont faits de plantes marines que les

oiseaux recueillent et tissent ingénieusement pour y déposer leurs œufs. Ces nids sont accrochés aux parois des immenses grottes que les îles renferment. On les respecte pendant la couvée et tant qu'ils sont occupés. Agir autrement serait tuer la poule aux œufs d'or. Les hirondelles, chassées sans avoir pu utiliser leur construction, iraient dans d'autres lieux, loin des hommes, chercher la sécurité d'un asile inviolable.

Dans le jour, les bateaux s'engagent souvent entre les îles Culao-Cham et la terre; de nuit, ils passent toujours au large. La côte d'Annam est fort belle en cet endroit et plus au Sud, particulièrement en face de l'île qu'on trouve à quelques heures de marche et qu'on nomme Culao-Ray, ou encore Poulo-Canton. Ce qu'on voit à l'aspect d'un pays fertile, ombragé, pittoresque, présentant, comme la campagne de Hué, des plans successifs, des étages de vallées et de montagnes, pour



Les maisons de commerce de Canton.

finir en une haute chaîne dont les pics se perdent dans la nue. La réalité répond bien à cette apparence lointaine. On est en présence de la riche province de Quang-Nam, dont la population est évaluée à plus de 500,000 habitants et dont le chef-lieu, Faifoo, est une ville commerçante où les maisons chinoises sont nombreuses. Faifoo est le centre de l'exportation de la cannelle, recueillie dans les montagnes par les Moïs, peuplade sauvage du haut Annam et du Laos. La cannelle est transportée directement de Faifoo en Chine, à Canton surtout, par de grandes jonques, ou bien elle est expédiée en sampans sur Tourane, où un petit vapeur battant

pavillon allemand vient périodiquement chercher le fret pour Hongkong et Canton. Le sucre extrait des cannes, cultivées en grande quantité, et qui n'est pas consommé sur place, est expédié sur les raffineries de Hongkong.

Au Sud de la province de Quang-Nam est celle, moins peuplée, mais riche aussi, de Quang-Ngai. Les productions des deux provinces voisines sont sensiblement les mêmes et leur aspect n'est pas très différent. C'est une succession de vallées, larges et fertiles dans la plaine, agrestes, boisées vers la montagne, de peu de profondeur, surtout dans la province de Quang-Ngai et dans la province de Binh-Dinh qui la suit, là où la chaîne annamitique se rapproche de la mer.

La jolie petite île de Culao-Ray, que nous laissons à notre gauche (à bâbord), a des parages peu sûrs. Bien des bateaux y ont fait des avaries et s'y sont trouvés en perdition. En 1899, c'est un bateau de la Compagnie Nationale, comme le *Canton*, qui échoua la nuit sur les hauts-fonds du Sud de l'île et qu'on eut grand-peine à tirer d'affaire. L'année suivante, nous allumions sur l'île un beau feu de premier ordre qui mit désormais la navigation à l'abri de pareille aventure et lui donna un excellent point de repère pour les routes du Sud et du Nord.

La province de Binh-Dinh a pour capitale française la ville de Qui Nhon, notre plus prochaine escale, et pour capitale annamite la citadelle de Binh-Dinh, à quelques kilomètres à l'intérieur des terres, où les mandarins continuent de résider. Entre l'île de Culao-Ray et Qui Nhon, la côte d'Annam offre la nuit, par mer calme, un spectacle inattendu. Sans discontinuité, les lumières se succèdent à intervalles rapprochés. La côte tout entière paraît éclairée comme pourraient l'être les quais d'une ville immense, de plus de cent kilomètres de développement. Si l'on s'approchait, on verrait que ces feux ne sont pas à terre, mais sur les barques de pêcheurs qui se tiennent en file ininterrompue le long du rivage.

Qui Nhon pourrait être un port; il le deviendra même un jour; pour le moment, les bateaux s'y arrêtent dans une rade largement ouverte, qui les abrite quand il fait beau temps. Il fait assez beau le jour où la *Manche* m'y conduit; la houle se contente de secouer fortement les petites embarcations qui mènent à bord le Résident, les fonctionnaires français, les mandarins annamites.

La ville de Qui Nhon, placée entre le large golfe où mouillent les navires et un bassin naturel assez vaste, malheureusement peu profond et d'accès impossible aux bateaux d'un certain tirant d'eau, est appelée à se développer dans un avenir prochain. Comme toujours, c'est la question des voies de communication intérieures qu'il importe de résoudre en premier lieu; le creusement du bassin et d'un chenal viendra ensuite. Mais, vraiment, il est temps que la France donne à ce pays son empreinte, qui est celle de la civilisation même. Trop de richesses se perdent, inexploitées, pour qu'on ne soit pas largement payé de tout effort et de toute dépense. La province de Binh-Dinh et celle voisine de Phu-Yen, dont quelques produits sortent déjà par Qui Nhon, sont fertiles et riches. L'élevage des bœufs et des chevaux y est florissant. Quand la demande de ces animaux, en Indo-Chine même et dans tout l'Extrême-Orient, est incessante, indéfinie, nous n'exportons rien ou à peu près;

nous ne développons pas une si fructueuse production ! C'est d'une inertie désolante. Le sucre aussi est produit dans la région, et il s'en expédie de petites quantités sur les raffineries de Hongkong.

La plaine de Qui Nhon est belle, mais limitée par la montagne très proche dans laquelle se creusent de multiples et étroites vallées où l'on n'a que le choix des sites riants ou sauvages. Le touriste ou le savant qui descend à Qui Nhon se rend tout de suite aux tours *Chams*. C'est la curiosité historique et artistique du pays,



Une boutique chinoise à Qui Nhon.

qu'on a longtemps maltraitée, dépecée, sous prétexte d'emporter un souvenir de voyage. La création, en 1899, de l'École française d'Extrême-Orient et du service des monuments historiques a arrêté les déprédations, faites d'ailleurs dans toute l'Indo-Chine, sur les témoins respectables d'un passé encore trop peu connu.

Les tours *Chams* (qu'on prononce *Tiams*) sont les vestiges d'une civilisation qui a disparu, détruite par la conquête annamite. Le royaume Cham, ou royaume de Champa (*Tiampa*) a eu certainement une période de prospérité et de puissance qu'attestent les beaux monuments de briques et de pierre qu'on retrouve en assez grand nombre, solidement construits, aux remarquables proportions et aux sculptures intéressantes. Le peuple Cham a été fort et intellectuellement développé ; il a marqué sa domination sur une partie de la presqu'île indo-chinoise. Quand et comment s'est-il laissé affaiblir et vaincre ? C'est ce qu'on commence à savoir aujourd'hui, ce qu'il

n'est pas nécessaire de redire ici, semble-t-il, après les archéologues qui ont fait sortir son histoire des pierres qu'il a laissées et des annales de ses vainqueurs. Les Chams ont subi le sort ordinaire des peuples vaincus ; ils ont été détruits, brutalement par la guerre et lentement par la domination étrangère. C'est l'une et l'autre et l'une après l'autre que ces deux causes de mort ont agi sur eux. Le *væ victis* des anciens a, en Asie, son acception la plus complète.

Il ne reste, des Chams, que des groupes peu nombreux, isolés, qui ont échappé à la destruction en se réfugiant dans les montagnes et les forêts lointaines, et qui ne se sont fait voir que lorsque la haine et la rage d'extermination des conquérants étaient épuisées, après des siècles. Il semble, par les individus qui subsistent, que la race Cham était forte et belle, de taille plus grande que celle des Annamites, de

visage sympathique. J'ai le souvenir d'une nuit passée dans la montagne, au milieu des cases d'un village Cham, très intéressé par ces descendants déchus, aveulés, d'une nation glorieuse. Dans leur misère, ils conservent quelque chose de la noblesse de leurs aïeux. Ils ont surtout la mémoire très présente, transmise d'âge en âge, toujours rappelée, de la grandeur d'autrefois. Faibles et misérables, réduits à quelques milliers d'individus disséminés sur un vaste territoire, ils ne peuvent que regretter le passé légendaire et espérer pour l'avenir en un miracle des dieux. Ils ont, et c'est leur honneur, — ce peut être leur force dans les âges futurs, maintenant que, sous notre protection, il leur est permis de croître et de multiplier, — ils ont, dis-je, la religion du souvenir lumineux des ancêtres et la foi dans une intervention du ciel en leur faveur.

— Quelque action surnaturelle se produira bientôt qui rétablira la puissance Cham, m'affirmait sentencieusement l'un d'eux.

C'est, paraît-il, ce qu'ils proclament tous, chaque jour, ce qu'ils répètent à leurs enfants. Si, avec cela, ils connaissent le sage proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera », et s'ils le mettent en pratique; s'ils ont l'énergie comme ils ont la foi, le peuple des Chams peut, un jour, se relever de sa déchéance, apaiser et réjouir les mânes de ses grands aïeux. Il y a place pour lui, sans que les Annamites en souffrent, sous le soleil de l'Asie.

Quand on a quitté Qui Nhon, l'aspect de la côte change. Les campagnes verdoyantes, boisées, mamelonnées du premier plan disparaissent. C'est tout de suite la montagne, qui vient jusqu'au bord de la mer, plongeant parfois à pic dans l'abîme. Pas un coin de terre accueillant, hospitalier à l'homme n'apparaît. C'est massif, grandiose et sauvage : une nature énorme, puissante, inhumaine. Quelle différence aussi, quant à la disposition du rivage ! De Tourane à Qui Nhon, sur une longueur de deux cents milles marins, la côte aimable, accessible, peuplée, est inabordable pour les bateaux, ne leur présente aucun asile, aucun refuge contre la tempête. Au Sud de Qui Nhon, les monts abrupts, mortels à l'homme, offrent aux navires des anses, des baies, des canaux aux grands fonds, aux eaux limpides et calmes. Les abris inviolables, les ports naturels abondent. C'est une terre bénie pour la marine; elle appelle la navigation, sans avoir aucun aliment à lui donner, quand d'autres, qui ont le fret en abondance, ne possèdent pas le moindre port. Ainsi est fait le monde !

Voici le cap Varella, haute montagne massive, sombre, singulière avec son énorme et long rocher au sommet, pointé vers le ciel : le doigt de Dieu, que les hommes peuvent voir à vingt lieues à la ronde. C'est le cap le plus à l'Ouest de la presqu'île indo-chinoise; c'est là que vont atterrir les navires arrivant de la Chine et du Japon. De jour, le cap est parfaitement reconnaissable; le *doigt* est un repère qui ne peut tromper. Il n'est heureusement pas caché souvent par les nuages. Bien entendu, il n'y avait aucun phare qui permit, la nuit, de reconnaître le Varella. Celui que j'ai fait, plus tard, étudier et construire n'était pas encore achevé lorsque j'ai quitté l'Indo-Chine, au commencement de l'année 1902. Études et travaux ne

se pouvaient conduire facilement et rapidement dans le massif désert, aux forêts inviolées et malsaines du Varella.

Au Sud du Cap, le bateau défile devant une longue chaîne de montagnes élevées de deux cents à six cents mètres, bordant la mer et abritant deux baies successives juxtaposées et comme jumelées. L'une, la baie de Hon-Kohe, est immense, profonde, suffisamment à couvert des grands vents pour ne permettre à ses eaux autre chose qu'un gros clapotis, mais ouverte largement au Sud-Est. L'autre est assez vaste encore; elle débouche dans la première par un goulet large de moins d'un mille marin bordé de hauteurs; elle possède une seconde entrée, directement sur la mer, formée d'un long canal, n'ayant par endroits pas plus de cinq cents mètres d'un bord à l'autre. Cette dernière a nom : Port-Dayot.

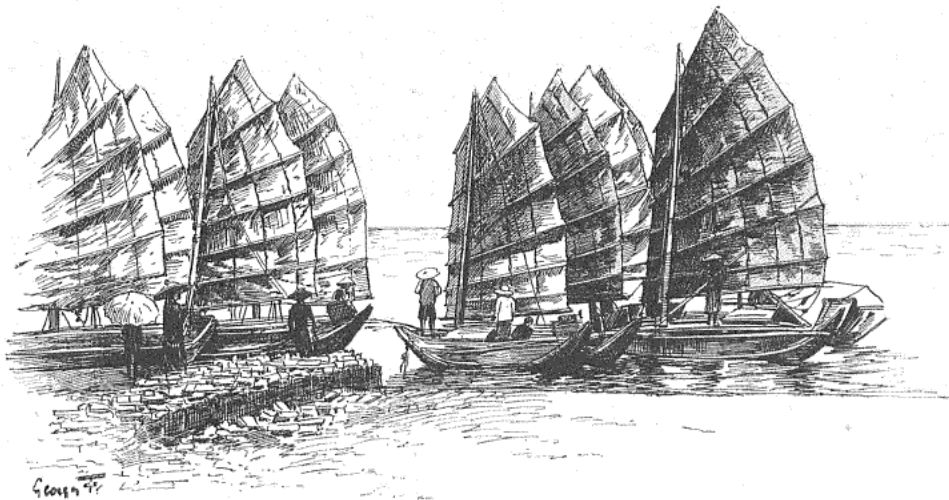
A mon premier passage devant cette côte, sur l'*Isly*, regardant les terres et consultant la carte, j'avais été frappé par l'admirable rade de Port-Dayot. On m'en avait donné le plan et la description faite dans le livre des Instructions nautiques. Ils me permirent de voir que la nature avait tout réuni là pour qu'on y pût faire le plus beau et le plus puissant port du monde. L'énorme bassin de Port-Dayot, d'une bonne profondeur partout, d'un fond de parfaite tenue pour les ancres, pourrait contenir une très nombreuse flotte. Préservé des vents de tous côtés par les montagnes, de la houle du large par l'étroitesse du goulet qui y donne accès, on y peut narguer les plus violents typhons.

Quant à la défense, rien ne serait plus facile que de l'organiser formidablement et de rendre le port inviolable, fût-il attaqué par toutes les escadres réunies de l'Extrême-Orient. Il suffirait d'avoir des soldats et du matériel. Une douzaine de batteries grosses et moyennes pour interdire l'entrée de chacun des deux goulets, à peu près un même nombre pour tenir au loin, de tous côtés, les navires voulant tenter le blocus, quelques grosses canonnières et quelques torpilleurs, trois bataillons d'infanterie française et six bataillons de tirailleurs indigènes, trois ou quatre batteries de campagne, avec des artilleurs en nombre suffisant pour servir aussi les batteries de position, — et voilà la défense du port, du côté de la mer, pleinement assurée.

La défense du côté de terre serait aisée aussi. Les deux lignes de montagnes qui enserrent le port sont reliées au continent par un isthme de sable, long et étroit, qui permettrait le passage d'un chemin de fer derrière les dunes bordant le rivage, à l'abri par conséquent des coups du large. Et quant à interdire le passage de l'isthme à un ennemi ayant débarqué en un point quelconque et s'étant rendu maître du pays situé en face du port et bordant la baie de Hon-Kohe, c'était l'enfance de l'art de la guerre. Des batteries pourraient être placées sur des contreforts, à mi-côte des hauteurs principales et derrière elles, de façon à être invisibles des bateaux; elles enfileraient l'isthme dans toute sa longueur. Celui-ci, balayé en outre par les feux de l'infanterie, serait inabordable. L'ennemi le plus fort et le plus audacieux n'oserait rien tenter sur un pareil passage.

La défense du front de terre, pour être ainsi organisée, exigerait encore un contingent d'infanterie au moins égal à celui prévu pour le front de mer. Cela ferait, comme troupes, un total de six ou sept bataillons français, douze ou quatorze

bataillons indigènes, avec le personnel d'une vingtaine de batteries, pour servir à la fois les canons de position et les canons de campagne. La dépense pour construire les batteries, les armer, les outiller, les approvisionner serait d'une vingtaine de millions de francs, au moins. Un arsenal de réparations avec deux ou trois bassins de radoub, ateliers, magasins, etc., coûterait le double. Les casernements des soldats et des marins, les logements des officiers, du personnel de l'arsenal, entraîneraient une dépense qui ne serait pas moindre de dix millions. Évaluons à une quinzaine de millions le matériel des mouvements du port, de la défense maritime fixe et mobile, y compris les torpilleurs, sous-marins et canonnières. Le total des dépenses de premier établissement d'un port de guerre comme Port-Dayot peut être



Bateaux chinois sur les côtes de l'Indo-Chine.

fixé à une centaine de millions de francs, sans compter, bien entendu, l'escadre qu'il aurait à abriter. Les dépenses annuelles d'entretien des troupes ne seraient pas moindres de quinze millions.

Ce sont là de jolis chiffres et qui donnent à réfléchir. Il semble bien que si nous n'avions qu'à tailler en plein drap, si l'Indo-Chine nous était tout à coup remise et qu'on eût à choisir un point d'appui de la flotte, sans se préoccuper d'autre chose que de celle-ci, laissant à la colonie le soin de se défendre par d'autres moyens, Port-Dayot enlèverait tous les suffrages, et le sacrifice financier nécessaire mériterait d'être consenti. Mais la Marine possède à Saigon un établissement qui n'est pas sans valeur, dont la position a même, à certains égards, des avantages sur Port-Dayot. L'arsenal de Saigon est au milieu d'un pays riche, peuplé, accolé à une ville de ressources. Les troupes qui le défendent sont celles-là mêmes qui défendent la colonie. Et puis, et c'est là l'argument principal, l'arsenal de Saigon existe, tandis qu'à Port-Dayot il faudrait tout créer. Quant à penser à avoir l'un et l'autre, l'un à côté de l'autre, ce serait folie ; ce serait gaspiller des ressources qui sont trop limitées pour qu'on n'en fasse pas le plus judicieux emploi.

Donc Port-Dayot peut provoquer une légitime admiration, des regrets, des espérances pour l'avenir, un avenir qu'il n'est pas possible d'entrevoir encore, et c'est tout. Rien n'est à faire pour le présent... Quelle belle rade pourtant, et comme on est porté à y rêver de puissance et de grandeur maritimes pour notre France d'Extrême-Orient!

Nous sommes en face de la province de Khan-Hoa, et, aussitôt Port-Dayot passé, on arrive à Nhatrang, dernière escale du voyage, où se trouve le Résident français. Les mandarins sont dans la citadelle annamite de Khan-Hoa, à cinq ou six kilomètres de la côte. Nhatrang est un simple village au bord de la mer, où nous avons construit la Résidence et un poste de douane. Ce point du rivage est très aéré, presque constamment balayé par la brise, salubre par conséquent, et les Français trouvent qu'il y fait bon vivre.

Nhatrang est appelé à avoir une prochaine célébrité; c'est, en effet, le lieu qu'a choisi le docteur Yersin pour y établir son laboratoire de bactériologie. Le grand savant qu'est Yersin, aussi simple, aussi modeste qu'il est grand, a commencé là ses études sur la peste et y a obtenu les premiers résultats qui ont imposé son nom au monde scientifique. L'Institut Pasteur de Paris le tient pour un de ses meilleurs collaborateurs.

Le laboratoire que le docteur Yersin possédait à Nhatrang, en 1897, restait à l'état embryonnaire; les logements du docteur et de ses aides étaient misérables; un commis des douanes de vingt ans, envoyé en pleine brousse, aurait refusé d'habiter dans de semblables taudis. Les choses ne devaient pas durer ainsi longtemps encore, assez longtemps toutefois pour venir à bout du tempérament robuste d'un des vétérinaires attachés au laboratoire, dont nous avons bientôt à déplorer la perte. Dans les années qui suivirent 1897, le docteur Yersin put disposer des fonds nécessaires pour outiller son laboratoire, le développer, construire les bâtiments indispensables, en faire un Institut digne des grands travaux qui y sont poursuivis. Très ménager des ressources de la colonie quand il s'est agi des dépenses de pure administration, j'en ai été prodigue lorsqu'il a fallu créer et doter des établissements scientifiques, aussi bien que donner au pays un outillage économique ou développer les intérêts et le prestige de la France autour de nous. Le docteur Yersin se montrait d'ailleurs fort réservé dans ses demandes, et il était besoin d'accroître les crédits qu'il inscrivait à son projet de budget annuel, plutôt que de les réduire. Qu'il soit question des intérêts personnels du savant, et c'était bien autre chose; on pouvait l'oublier sans qu'il réclamât, sans même qu'il s'en aperçût; ce n'était même qu'après avoir vaincu une résistance prolongée qu'on pouvait lui octroyer quelque avantage dont bénéficiaient les fonctionnaires de second ordre. Au docteur Yersin, que j'ai plus aimé encore que je ne l'ai admiré, va mon affectueux souvenir, au moment où je rappelle ma première arrivée dans ce pays de Nhatrang que ses travaux ont illustré.

La *Manche* jeta l'ancre dans la rade de Nhatrang quand le soleil avait disparu de l'horizon depuis une heure ou deux.

Ô là splendide et délicieuse nuit, dont le charme inexprimable se présente à mon souvenir ! Dans ce coin de mer que le continent aux hautes cimes, les îles rocheuses et boisées de tous côtés enserrent, la lune brillait, jetait sur les objets et les êtres une lumière blanche, éclatante, comme elle ne l'est que sous les tropiques, et donnait au paysage la parure fantomatique qu'elle doit avoir au pays des sirènes et des fées. L'eau, qu'une brise douce ridait, montrait le scintillement de ses mille facettes, la phosphorescence de ses profondeurs dans la lame que la proue du navire soulevait et dans le remous de son sillage. Nhatrang, ses montagnes, ses îles, son golfe qui semble un lac, apparaissaient sous des blancheurs de neige là, de nacre ici. C'était d'une beauté à la fois sereine et ultra-terrestre, irréaliste, qui disait la douceur de vivre et parlait d'une existence de l'autre monde. Rarement spectacle de la nature m'a donné une impression si douce et si forte, si complexe aussi...

Vue de jour, la baie de Nhatrang est autre ; elle n'est pas moins belle. Le dessin est plus précis et la couleur s'y ajoute. C'est un joli coin du monde, accueillant et aimable, sans petitesse et sans mignardise. Beaucoup de ceux qui ont parcouru l'Indo-Chine planteraient là leur tente, s'ils avaient la possibilité de choisir.

La province de Nhatrang, ou plus exactement la province de Khan-Hoa, n'est ni très riche ni très peuplée. Elle avait même fort mauvaise réputation au temps des anciens empereurs d'Annam, et on en faisait un lieu d'exil pour les Annamites du nord et du centre de l'empire. Le massif montagneux est si voisin de la mer que les plaines y sont exiguës. Bien que fertiles, elles renferment peu d'habitants, peu d'humains tout au moins. Les animaux, au contraire, y foisonnent, à commencer par le roi des animaux de l'Asie, le *Seigneur Tigre*. Il règne aux environs de Nhatrang et fort loin, au nord et au sud, sans contestation et sans partage. Les officiers qui ont autrefois dressé les cartes marines et qui n'avaient pu se procurer que de vagues renseignements sur le pays, l'ont désigné par cette seule mention : « Région tigreuse ».

La région tout entière appartient, en effet, aux tigres quand ils ont terminé leur longue sieste quotidienne, que les feux du soleil, atténués ou éteints, ne les aveuglent plus, que l'heure est venue pour eux de vivre, c'est-à-dire de chasser et d'aimer. Alors la terre est à eux ; rien ne leur résiste, rien ne tente de leur résister. Qui veut conserver l'existence s'enfuit ou se cache. Le sang coule, les chairs palpitent sous les griffes et les dents de la bête affamée, mauvaise, féroce comme aucune autre. Le tigre tue pour se nourrir ; il tue encore, il déchire quand il n'a pas faim, par instinct, par plaisir. Qu'il tombe sur un parc où sont des bœufs, des chevaux, des bêtes quelconques, si rien ne le dérange, après avoir pris l'une d'elles pour sa nourriture, il tue les autres et les abandonne. Que, rassasié, repu, il rencontre un être vivant dans ses courses nocturnes, il se jette sur lui et le met en pièces.

Dans la province de Khan-Hoa, le gibier ne manque point, en particulier celui que le tigre préfère, le cerf et le paon. L'oiseau de Junon est une proie délicate, un mets de roi dont le tigre, dit-on, est très friand. Le paon cherche à terre sa nourriture ; il n'a pas le temps de s'envoler quand le chasseur, qui le guette, s'élance sur lui d'un gigantesque bond.

Affamé ou non, le tigre tue l'homme quand celui-ci passe à sa portée. Le nombre des Annamites qui meurent ainsi, dans la province de Khan-Hoa, malgré les précautions prises, malgré la frayeur qui tient les hommes enfermés après le coucher du soleil, est considérable. Un cultivateur s'attarde-t-il aux champs, laisse-t-il, sans y prendre garde, le soleil disparaître et le bref crépuscule tropical se substituer à la pleine lumière, qu'il risque de rencontrer le tigre en regagnant sa case. C'en est alors fait de lui. Si le tigre a faim, l'homme a chance de succomber sous ses premiers coups de dents, d'en finir en un instant d'atroce douleur. Mais si le tigre a mangé déjà, si cette proie n'est pas la première, la mort peut être plus cruelle. Il mutilera, déchirera longuement sa victime, jouera avec elle à l'occasion, comme le chat, ce petit tigre domestiqué, le fait avec la souris. C'est alors pour le malheureux aux griffes de la bête sauvage, l'indicible terreur, les souffrances horribles, membres brisés, lambeaux de chairs arrachés, jusqu'à ce que la mort vienne prendre ces restes pantelants de ce qui fut un homme.

J'ai eu le spectacle de l'horreur, de la haine que peut provoquer le tigre, une haine farouche qui ne se contente pas de tuer, qui voudrait, elle aussi, faire souffrir longuement, cruellement l'abominable bête. Dans un village du Khan-Hoa, voisin de Nhatrang, un jeune Annamite de dix-huit ans à peine revenait du travail à l'heure normale; le jour à peine déclinait. D'autres travailleurs, son père entre autres, rentraient en même temps que lui; il était derrière eux, à une centaine de pas. Quelques-uns des hommes se retournaient pour appeler leur jeune compagnon, l'inviter à les rejoindre, lorsqu'ils virent un tigre sortir tout à coup d'un fourré voisin, et en deux bonds, être sur le malheureux, le saisir à la nuque, l'enlever sur son dos et rentrer dans le fourré. Un cri terrible, un seul, avait été proféré par la victime. Les Annamites, affolés, se sauvèrent vers leurs cases, le père excepté; il resta cloué sur place, pleurant, gémissant, s'arrachant les cheveux, impuissant à rien tenter quand son fils était là, à portée de flèche, qui expirait sous la dent du carnassier.

Par hasard, au village, se trouvait une patrouille de la milice ou *Garde indigène*, qui se hâtait de regagner Nhatrang avant la nuit. Elle comprenait une douzaine d'hommes commandés par un *Doï* (ainsi nomme-t-on le sous-officier annamite). Celui-ci était un ancien tirailleur dans les troupes régulières françaises, soldat courageux et résolu. Les cris des fugitifs le firent arrêter un moment sa petite troupe. On lui expliqua l'affaire, le suppliant d'attaquer le tigre, de lui arracher sa victime ou, s'il était trop tard, de le punir de son méfait. Malgré les inconvénients qu'un retard pouvait avoir, les dangers même que courraient ses hommes s'ils trouvaient le tigre dans les hautes herbes où on l'avait vu se réfugier, il consentit à faire ce qu'on lui demandait. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé depuis le moment du drame, que les miliciens, armés de leurs excellentes carabines Gras, arrivaient devant le fourré d'où la bête était sortie, puis où elle était rentrée après avoir fait son coup. Le père et la mère du jeune homme enlevé suivaient la troupe, les autres Annamites se tenant prudemment en arrière. Si, comme il était à croire, comme l'heure insolite à laquelle il chassait semblait en être l'indice, le tigre était affamé, il devait se trouver encore dans le fourré à dévorer sa proie, les terres cultivées

s'étendant tout autour, et la brousse ou les bois, autre refuge possible, n'apparaissant qu'à une assez grande distance. Ces prévisions étaient justes. Le tigre n'avait pas quitté sa retraite ; il digérait. L'arrivée d'une troupe d'hommes, chétifs adversaires dont il ne pouvait rien craindre, n'était pas faite pour provoquer sa fuite. Il ne s'était jamais vu attaquer par son gibier habituel, les cerfs ou les paons ; comment le serait-il par ce gibier occasionnel qu'est l'homme ? Sa digestion l'invitait au repos ; il serait temps de distribuer coups d'ongles et coups de dents si les imprudents bipèdes s'approchaient de lui.

Ils s'en approchèrent. Le Doï disposa sa troupe en ligne, lui au centre, tous la baïonnette au canon, les fusils chargés, la main sur la gâchette. Ils avancèrent jusqu'à la lisière du fourré et restèrent un moment immobiles. Le Doï épiait, écoutait ; il crut percevoir, vers le centre de l'étroite touffe d'arbrisseaux et d'herbes, un bruit de branches froissées. Le tigre se ramassait pour bondir. Le fusil du Doï, tendu à bout de bras, indiquait l'endroit à ses hommes.

— Feu ! cria-t-il.

Douze coups de fusil partant en même temps déchiraient l'air d'une seule et forte détonation, à laquelle un terrible rugissement faisait écho. On entendit un bruit de branches cassées ; une masse semblait s'agiter, entrevue dans le crépuscule.

— Chargez !... Feu ! commanda le Doï.

Un nouveau feu de salve retentit.

— Chargez !

Les fusils chargés, la baïonnette croisée horizontalement, les miliciens entrèrent avec précaution dans le fourré. Ils n'avaient plus rien à craindre. L'énorme bête gisait à terre, dans une mare de sang. La tête était fracassée, le corps troué en dix endroits. Presque toutes les balles avaient porté. Le premier feu de salve, reçu quand l'animal faisait tête à l'attaque imprévue et allait s'élancer, avait brisé la mâchoire, crevé un œil, labouré le crâne. Le tigre avait dû bondir en arrière pour retomber lourdement sur le côté. La seconde décharge l'avait atteint dans cette position, et son ventre avait été labouré par le plomb. Ce double tir, au jugé, avait donné des résultats extraordinaires. Le Doï en était fier, et il avait quelque raison de l'être.

On trouva, non loin du corps de la bête monstrueuse, qui ne mesurait pas moins de trois mètres de la gueule à l'extrémité de la queue, les débris de sa victime. On reconnut la tête, informe, broyée par les mâchoires du carnassier, une partie des gros os du tronc auxquels adhéraient des lambeaux de chair, une jambe presque intacte portant la marque des griffes creusée comme de profonds sillons. Le père et la mère du malheureux jeune homme voyaient cela, fous de douleur et de colère, criant, hurlant leur chagrin et leur haine pour le fauve, l'insultant, le piétinant, reprochant aux miliciens de l'avoir trop bien tué, de ne pas lui avoir laissé un reste de vie pour que, eux, les parents de l'assassiné, puissent torturer le criminel.

— Infâme ! chien ! clamait le père en frappant de ses mains, de son coupe-coupe, l'animal inerte ; rends-moi mon fils ! Qu'en as-tu fait, bandit ?

Et il se rua sur lui, sur son ventre d'où le sang coulait, le lardant de coups, déchirant la peau, arrachant les entrailles.

Les habitants du village, n'entendant plus, après les deux décharges, que les cris de douleur et les imprécations des parents, étaient accourus. Leur colère, leur exaspération contre le *Seigneur* de la brousse se mettaient à l'unisson de celles dont ils avaient sous les yeux le spectacle tragique. Ils aidaient le père et la mère dans la besogne qu'ils accomplissaient fébrilement, l'œil égaré, les gestes fous. Le tigre était éventré, ouvert de la gorge au bas du ventre. Les coupe-coupe travaillaient, sectionnant les uns après les autres tous les organes du fauve. L'estomac était plein de chair saignante non encore digérée, que le père et la mère de celui qui avait été dévoré, arrachaient avec des cris de bêtes. Ils retirèrent tout un avant-bras du jeune homme, avalé sans être mâché, marqué à peine de quelques coups de dents, la main restée entière. La mère l'avait pris, se sauvait avec ce débris de la chair de sa chair, allant devant elle sans voir; buttant à chaque pas, tombant, se relevant, poussant des cris dont rien ne peut rendre l'expression de souffrance, le désir impuissant de se venger du crime odieux. Elle revenait, se jetait sur le cadavre du tigre, essayant de crever avec ses ongles l'œil que les balles n'avaient pas atteint, de saisir, dans le sang dont la gueule était pleine, la langue pour l'égratigner. Dans la nuit qui venait, cette scène de désolation et de carnage faisait passer à tous un frisson d'horreur...

Les tigres n'ont pas plus de respect et pas moins de goût pour les Français que pour les indigènes. On en sait quelque chose à Nhatrang, où deux Résidents furent successivement dévorés, à quatre ou cinq ans d'intervalle. On m'a raconté leur désolante histoire. Le premier était un jeune homme qui s'avisait d'aller rejoindre un ami, à l'intérieur des terres, quand la nuit venait et devait le rattraper en route. On essaya de le détourner de l'exécution d'un tel projet à une heure trop tardive; on lui en fit voir le péril. Il répondit en montrant le solide revolver dont il était armé et le milicien qui l'accompagnait, à cheval comme lui-même et armé également. Il partit, prenant la tête, le milicien le suivant de très près. Il n'alla pas loin. Un tigre bondit sur lui, le jeta à bas de son cheval et l'enleva dans la brousse toute voisine. Il n'avait même pas eu le temps de saisir son arme. Le milicien n'avait pas plus fait feu que lui; il tourna bride et ne pouvait faire mieux. En quelques minutes de galop endiablé, il arrivait à Nhatrang et faisait le récit du malheur qui venait d'arriver et qui s'était accompli en un si court instant que le tigre avait disparu avant qu'il eût pu se reconnaître.

Le second Français dont on avait à déplorer la perte à Nhatrang s'était également mis en route à la fin du jour. Il était à cheval. Deux tigres se ruèrent en même temps sur lui, l'un prenant l'homme et l'autre la bête. Un Annamite qui venait derrière eut encore le temps de fuir. Le Français, avant d'être emporté, avait pu tirer deux ou trois coups de revolver, sans aucun résultat d'ailleurs. On considérerait comme tout à fait exceptionnel le fait d'être attaqué à la fois par deux tigres. Il est rare de voir le féroce animal vivre en société: c'est un solitaire.

La crainte du tigre est, comme bien on pense, solidement ancrée chez les habitants du Khan-Hoa. J'ai vu, au cours de mes voyages, un Résident bien convaincu,

d'après les précédents, que c'était au représentant de la République dans sa province que les carnassiers en avaient, tout spécialement. Imbu de cette idée, il faisait le nécessaire pour interrompre la tradition et ne pas tomber sous la griffe de ses ennemis. On ne pouvait lui en vouloir; mais sa prudence était devenue extrême et semblait quelque peu puérile.

Un jour que j'allais visiter un haut plateau de la chaîne annamitique, dans la province de Khan-Hoa, le plateau du Langbian, où je comptais établir une station sanitaire, à 1 500 mètres d'altitude, j'étais accompagné du Résident en question, du docteur Yersin et du capitaine d'artillerie Langlois. Nous étions tous à cheval, sauf le Résident qu'on portait en chaise. L'ascension fut rude dans les montagnes sans



Coolies porteurs en Annam.

chemins, où il fallait gravir plusieurs contreforts, redescendre, remonter pour atteindre finalement le bord du plateau, à 1 600 mètres. Nous avons dû mettre pied à terre pendant la plus grande partie de la route et parfois soutenir nos chevaux glissant sur le rocher en pente rapide. Le Résident, malgré le nombre et la vaillance de ses porteurs, était en arrière. La nuit nous surprit. Nous chevauchions, le docteur Yersin, le capitaine Langlois et moi, sans nous préoccuper autrement du tigre. Nous ne nous séparions pas, cependant, pour la principale raison que, dans la nuit noire, et avec notre peu de connaissance du terrain, nous aurions eu toute chance de nous égarer. Mais le Résident, qui marchait à trois ou quatre kilomètres derrière notre groupe, entouré de ses porteurs et d'une garde de miliciens, n'était pas rassuré. Il sentait le tigre rôdant autour de nous, persuadé que c'était lui, Résident de Nhatrang, qui était surtout menacé. Et nous entendions au loin, dans le silence de la nuit, le bruit des feux de salve que les miliciens tiraient pour éloigner du Résident les bêtes sauvages.

Sans escorte et sans feux de salve, nous arrivions au but de notre voyage, vers 10 heures du soir, gais et en appétit, quand le Résident, trop bien gardé, nous

rejoignait une heure plus tard, à peine remis de ses chaudes alarmes, fatigué, incapable de reprendre avec nous, le lendemain, le chemin du retour.

Dans cette même province, quelques mois plus tard, j'ai eu le sentiment bien net de ce qu'était la chasse du tigre. C'était précisément à Port-Dayot, dont il a été récemment parlé. L'avis *Kersaint* me conduisit dans la baie, accompagné du commandant de la marine de Saigon, le capitaine de vaisseau Reculoux, du colonel directeur d'artillerie Teillard et d'un officier d'ordonnance, qui était, cette fois encore, le capitaine Langlois. Il s'agissait d'étudier les conditions éventuelles d'établissement d'un port de guerre dans la baie. Après avoir visité Port-Dayot dans toutes ses parties, dans ses anses et ses passages, le *Kersaint* nous déposa à terre.

Nous nous dirigeons vers un point culminant d'où certaines positions favorables à l'établissement de batteries se devaient découvrir. Derrière la large plage de sable où nous étions descendus, venait un espace couvert de broussailles; elles se changeaient, au fur et à mesure qu'on avançait et montait, en arbustes entremêlés de plantes épineuses et de lianes qui en faisaient un immense fourré presque impénétrable. Quelques matelots indigènes nous précédaient, armés de coupe-coupe, pour ouvrir un chemin. Ils s'arrêtèrent tout à coup en voyant, sur le sable, des traces qu'ils nous indiquèrent. C'étaient d'abord des marques de pieds de cerf qui traçaient une longue piste et, de place en place, l'empreinte toute fraîche des pattes d'un animal bondissant à la poursuite du premier. Les Annamites reconnaissaient le tigre, et, avec leurs mains, ils mesuraient les dimensions des trous faits dans le sable pour en déduire la taille de la bête. Celle-ci devait être assez petite, jeune probablement, et cela expliquait qu'elle n'ait pas saisi sa proie aux premiers bonds et soit obligée de lui donner une chasse en règle. Il faisait, du reste, encore assez jour pour qu'un tigre n'ait pas tous ses moyens, toute l'acuité de sa vue. Nous arrivions à la bordure du terrain couvert d'une broussaille assez clairsemée, quand un cerf lancé à toute vitesse, affolé au point de ne pas nous voir ou de ne pas nous craindre, passa au milieu de notre groupe, bousculant et jetant à terre un Annamite. Un bruit de branches froissées et brisées se fit entendre presque aussitôt; mais l'on ne vit plus rien. Le tigre avait dû s'arrêter, inquiet de notre présence qu'il avait éventée; nous étions trop nombreux et la clarté du jour restait trop forte pour qu'il pût avoir la tentation de nous attaquer. Probablement le cerf dut d'échapper à la mort ce jour-là à la présence des hommes, dont il a ordinairement beaucoup à craindre.

En poursuivant le voyage maritime vers Saigon, on trouve, après Nhatrang, une fort belle et grande baie abritée qui ne vaudrait pas Port-Dayot s'il s'agissait d'établir un port militaire, mais qui a l'avantage de posséder quelques villages sur ses rives et d'être accolée à des terres excellentes dont on tirera de riches moissons quand l'homme les aura reprises aux bêtes fauves qui en sont présentement maîtresses. La baie a nom « Cam-Ranh » et a été prise récemment pour point de départ d'un service de cabotage sur les côtes d'Annam. Un explorateur hardi du massif montagneux annamite, M. le marquis de Barthélemy, s'est fait ainsi armateur et a créé, dans la

baie de Cam-Ranh, des établissements dont on doit souhaiter le succès, plus encore pour le bien du pays qu'en vue de la récompense méritée par une louable initiative.

Depuis le cap Varella, la route du navire s'infléchit un peu à l'ouest; mais à partir du cap Padaran, elle prend nettement une direction occidentale comme la côte elle-même. Il y a sur les hauteurs de Padaran un phare parfaitement placé et de grande puissance, aux éclats blancs et rouges. Les commandants des navires français qui font le service d'Extrême-Orient et relâchent dans les ports égyptiens, anglais, chinois, japonais, ont coutume de dire : « La plus belle ville que l'on trouve sur la route est Saïgon, le plus beau phare est Padaran. » S'ils sont appelés à modifier leur constatation, c'est que le phare de Varella aura éclipsé celui de Padaran. L'orgueil national n'aura rien à y perdre.

Le cap Padaran est un des points singuliers de la route du Tonkin en Cochinchine. Le cap Tourane en est un autre. Le temps et la mer changent en ces lieux qui divisent ainsi la traversée en trois zones distinctes, souvent très différentes. Il n'est pas rare, en passant de l'une dans l'autre, de rencontrer des temps dissimilaires : ciel clair et mer calme ici; nuages, vent, mer démontée là. Par la mousson de Nord-Est, qui souffle en hiver, on a chance de trouver, devant Padaran, des courants tels que les bateaux à vapeur de petit tonnage et de faible vitesse ne peuvent pas franchir le passage. Tel a été souvent le cas pour les canonnières des stations maritimes de l'Indo-Chine, canonnières à roues, comme l'*Alouette* et le *Bengali*, ou canonnières à hélice, comme la *Comète*, la *Vipère*, l'*Aspic*.

Les régions de l'Annam qui se trouvent après la baie de Cam-Ranh, au voisinage de la Cochinchine, sont marquées sur la côte par trois larges golfes en demicercles, aboutissement de trois vallées; ce sont les baies de Phan-Ranh, Phan-Ry et Phan-Tiet. Ces régions ont un aspect particulier, qui tranche avec les autres contrées de l'Annam aussi bien qu'avec celles de la Cochinchine. Le climat en est différent; il n'y pleut presque pas. C'est la sécheresse africaine, en un coin de l'Extrême-Orient pluvieux et saturé d'humidité. Les productions s'en ressentent; elles ressemblent plutôt à celles de notre Algérie qu'à celles de l'Indo-Chine. Les figuiers de Barbarie, les haies de cactus, etc., abondent sur le rivage de la mer. Dans les vallées, on n'arrive à cultiver le riz qu'en irriguant les terres. C'est ce qu'avait depuis longtemps commencé un missionnaire catholique, le Père Vuillaume, dans la plaine de Phan-Ranh. Il avait aménagé les rivières, creusé des canaux, apporté l'eau et donné la vie à des terres en proie à une constante sécheresse, et par suite stériles. Il devait malheureusement trouver la mort dans l'élément qu'il avait capté, dirigé, rendu bienfaisant pour une nombreuse population. Le sampan qui le portait fut pris, un jour de l'année 1900, dans le remous provoqué par les eaux échappées d'un barrage; le Père Vuillaume crut qu'il allait sombrer et sauta hors de l'embarcation; il ne put regagner la rive et se noya dans le bief profond, alors que le sampan continuait de flotter et échappait de lui-même au tourbillon qui l'avait un moment retenu. Sa mort causa une réelle affliction à la population indigène, dont il était le bienfaiteur.

J'avais connu le Père Vuillaume en visitant les travaux d'irrigation qu'un colon distingué, M. le baron Pérignon, exécutait dans cette même vallée de Phan-Ranh, et pour lesquels il prenait conseil de l'expérience du missionnaire. M. Pérignon avait entrepris de mettre en valeur une vaste étendue de terre de cinq à six mille hectares, que la sécheresse rendait improductive. L'opération préliminaire, longue et coûteuse, consistait à creuser dans le roc un canal à grande section qui amènerait l'eau aux mille canaux et rigoles de distribution. Ce fut l'affaire de deux années de travail et de trois à quatre cent mille francs de dépenses. Avant que le domaine eût été mis en état de produire un *picul*¹ de riz, le demi-million devait être atteint. On

peut juger par là de ce qu'exigent d'efforts, d'intelligence et d'argent certaines entreprises coloniales, et quelle sûreté d'appréciation au début, quelle persévérance ensuite sont nécessaires à leur succès.

Non loin des terres de M. Pérignon se trouvaient les plantations de tabac d'un autre Français, M. de Montfort, venu comme touriste en Indo-Chine et si bien séduit par la colonie qu'il s'y était établi à demeure et y avait apporté des capitaux. Après quelques années de travail, la réussite de M. de Montfort semblait complète; son tabac était excellent et trouvait facilement preneur sur le marché de Singapour ou sur les marchés d'Europe. Mais est-ce l'état de santé de notre jeune compatriote ou le désir de reprendre la vie plus facile de la métropole qui en fut la cause? Toujours est-il que M. de Montfort rentra un jour en France et que sa plantation passa en d'autres mains.



Moï nomade.

La ville de Phan-Tiet, sur la baie de ce nom, la plus voisine des frontières de Cochinchine, n'était connue de personne ou à peu près au commencement de l'année 1897. C'est pourtant un centre d'activité des plus intéressants, où

la pêche est pratiquée par une population nombreuse. Le poisson est séché et salé et donne lieu à un commerce important. Il s'exporte sur divers points de la presqu'île de Malacca et du sud de la Chine.

La région qui entoure Phan-Tiet et qui s'élève graduellement en des vallées et des plateaux jusqu'aux hauts sommets de l'ossature montagneuse de la presqu'île indo-chinoise, est en grande partie couverte de forêts et inhabitée. Les Annamites ne sont en nombre que sur une bande de terrain de quelques kilomètres à partir de la côte. Pour eux comme pour les Français, la forêt est malsaine. Ce sont les peuplades Moïs, dispersées sur de vastes étendues en des groupes peu compacts, qui habitent les hautes régions et la montagne sur ses deux versants, du côté de l'Annam et du côté du Laos. Les Moïs, depuis longtemps en contact avec les Annamites, sont à

1. Mesure chinoise d'environ 60 kilogrammes.

demis sauvages; ceux qui vivent indépendants dans leurs clairières presque inaccessibles sont sauvages tout à fait et bien souvent dangereux. Les agents en mission et les explorateurs ont maintes fois payé de leur vie ou leur trop grande confiance ou leur négligence à se garder..

La province qui a pour chef-lieu Phan-Tiet se nomme le Bin-Thuan. Elle forme, avec le Khanh-Hoa, le Phu-Yen et le Binh-Dinh, l'Annam du Sud. C'est, présentement, la partie du royaume la moins peuplée et la moins riche. Ce n'est pas la moins intéressante, car elle renferme des réserves pour la colonisation française. Un jour viendra, bientôt il faut l'espérer, où il sera possible de les mettre en valeur.

Les provinces centrales de l'Annam sont celles dont il a été précédemment question : le Thua-Thien, qui est la province de Hué, le Quang-Nam et le Quang-Ngai; puis, au nord de Hué et faisant partie du même groupe central, les provinces de Quang-Tri et de Quang-Binh.

Trois provinces constituent l'Annam septentrional : le Hatinh, le Nghe-An, qui a pour capitale Vinh, et le Thanh-Hoa. En général, et sauf les exceptions indiquées, les provinces portent le nom de la ville mandarinale qui est leur chef-lieu. Les exceptions sont le plus souvent notre fait, soit que nous ayons constitué un centre administratif distinct de celui des Annamites, soit que nous ayons changé, volontairement ou par suite d'erreur, le nom de ce dernier.

Ce n'est pas à mon arrivée en Indo-Chine que je pus parcourir les provinces de l'Annam situées au nord de Hué. Elles n'étaient placées sur aucune des grandes routes habituellement parcourues par les Européens, et les voies de communication qui les reliaient au reste de l'Empire n'étaient d'une fréquentation aisée pour personne. Elles vivaient isolées, repliées sur elles-mêmes, sans rapports commerciaux avec l'intérieur.

Quelque temps plus tard, lorsqu'il s'agit de déterminer le réseau des chemins de fer à construire, je visitai une première fois les provinces septentrionales de l'Annam. J'en eus la meilleure impression, la plus rassurante pour un avenir, que je devais m'efforcer de rendre prochain, où les moyens de circulation leur étant donnés, elles apporteraient un élément important à la richesse générale du pays. En fait de chemins, il n'y avait que le long sentier, à peine tracé, qu'on appelait la *Route Mandarine* et qui traversait l'Annam du Nord au Sud, à une distance variable mais toujours assez faible de la mer. Le tronçon que nous en avons vu, entre Hué et Tourane, avec ses passages de montagnes en escaliers, donnait une idée exacte de ce qu'était la route dans toutes ses parties. Les voyageurs, presque exclusivement des mandarins, y étaient transportés en palanquins; les marchandises circulaient à dos d'hommes et, naturellement, circulaient peu.

La province la plus voisine du Tonkin, le Thanh-Hoa, était la moins connue, celle dont l'accès était le plus difficile. Sur une étendue de côtes de plus de cent kilomètres, il n'y avait pas un port, pas un point abordable pour un navire. Tout au plus de petites jonques pouvaient-elles pénétrer dans certaines rivières quand le temps leur permettait de naviguer, ce qui ne leur arrivait pas fréquemment. Pour

les voies de terre, c'était bien autre chose. Au nord et au sud, il semblait que la province fût murée. Entre elle et le Tonkin, la route mandarine serpentait dans une région montagneuse, déserte, sauvage, peu sûre, où la nature et les hommes avaient accumulé les obstacles. On ne s'engageait pas dans le réseau de ses défilés et de ses cols sans avoir de nombreux et solides porteurs et une escorte de soldats bien armés. Cela n'était pas à la portée de tout le monde.

Au sud, un vaste pays moins accidenté, mais presque aussi malaisé à franchir, séparait le Thanh-Hoa de la province de Vinh ou de Nghe-An. C'était une sorte de « marche », de zone tampon, lieu de refuge pour les malfaiteurs, dont les mandarins semblaient apprécier l'existence sur leurs frontières, comme pour mieux les défendre du contact avec les provinces voisines.

Si l'isolement était l'idéal rêvé des administrateurs d'une province, le Thanh-Hoa l'avait donc à peu près atteint. Il pouvait heureusement se suffire. Son immense et fertile plaine donne des produits variés, parmi lesquels le riz et le coton en grande abondance. Elle est coupée de nombreuses rivières; le Song-Ma, qui passe près de Thanh-Hoa, chef-lieu de la province, et ses affluents roulent une grande masse d'eau. La largeur du fleuve, dans les trente derniers kilomètres de son cours, n'est pas moindre de cinq à six cents mètres. La chaîne des montagnes annamitiques, dans le Thanh-Hoa, est plus loin de la mer que dans toute autre partie de l'Annam. En sorte que les vallées y sont relativement profondes et ne s'élèvent qu'en des étages successifs à la région montagneuse. Celle-ci est très boisée; elle est peuplée aussi, et l'on y rencontre toutes les races montagnardes du nord de l'Indo-Chine, les Muongs, les Thaïs, les Méos, les Khas et quelques autres variétés encore des peuples successivement refoulés par des vainqueurs impitoyables dans les contrées à peu près stériles et inaccessibles où ils achèvent de mourir.

Quant à la population annamite qui occupe la vaste plaine du Thanh-Hoa, elle paraît innombrable. De fait, elle n'a jamais été dénombrée, et les évaluations varient entre les totaux de huit cent mille à douze cent mille habitants. La moyenne d'un million n'est certainement pas très éloignée de la vérité. Un pays qui possède des terres étendues et fertiles, une population nombreuse et vaillante, a tous les éléments de la richesse. Il suffit d'une bonne organisation administrative et de moyens de communication pour la faire surgir et circuler. L'ordre et les travaux de notre civilisation feront du Thanh-Hoa l'un des plus beaux joyaux de l'Indo-Chine.

Le Nghe-An ou province de Vinh, bien que moins étendue et moins peuplée que sa riche voisine, est encore une fort belle province. Elle est un peu moins isolée, grâce au petit port de Ben-Thuy, situé sur le fleuve Song-Ca, à quelques kilomètres seulement de Vinh. Une chaloupe à vapeur venant de Haïphong et, de loin en loin, un minuscule voilier, passent, à haute mer, la barre du fleuve et viennent mouiller devant Ben-Thuy. Là, arrivent les excellents bois des hautes forêts qui ont descendu le fleuve. Ils y sont débités dans une importante scierie mécanique que des commerçants français, MM. Mange frères, ont installée et où l'on fabrique, entre autres choses, des pavés de bois d'essence dure qui sont exportés en Europe. On a

joint à la scierie, en ces dernières années, une fabrique d'allumettes chimiques qui fournit à la consommation de toute une partie de l'Indo-Chine.

La province de Hatinh se présente, au Sud, après la province de Nghe-An, plus riche et plus peuplée que celle-ci, sans égaler pourtant, et il s'en faut, le Thanh-Hoa. Sa structure est assez bizarre, très différente de celle des autres provinces de l'Annam. Elle se compose de deux plaines parallèles, étendues en longueur dans le sens du rivage de la mer, et peu larges. Un massif montagneux les sépare ; il prend naissance aux bords du Song-Ca ou rivière de Vinh, limitant la vallée d'un de ses affluents, et vient tomber dans la mer, à la frontière du Hatinh.

C'est là que finit l'Annam septentrional. Ses trois provinces ont beaucoup d'analogies avec les provinces du Tonkin, dont elles diffèrent aussi du reste en bien des points. Elles tiennent le milieu en toutes choses, et pas seulement quant à leur position géographique, entre les terres du Delta du fleuve Rouge et les provinces centrales de l'Annam. Leur climat est à peu de chose près le climat tonkinois. La saison sèche coïncide avec les mois d'hiver ; la fraîcheur y est presque égale à celle du Tonkin, surtout dans le Thanh-Hoa. Les températures relevées à la station météorologique établie en son chef-lieu sont sensiblement les mêmes que celles constatées à Hanoï. L'alternance de la sécheresse et des pluies se fait, ici et là, avec une régularité égale. Mais, en allant dans le Sud, dans le Hatinh, on s'aperçoit d'un changement, de perturbations qui troublent les limites des deux saisons, font participer le climat du pays de deux régimes très dissemblables.

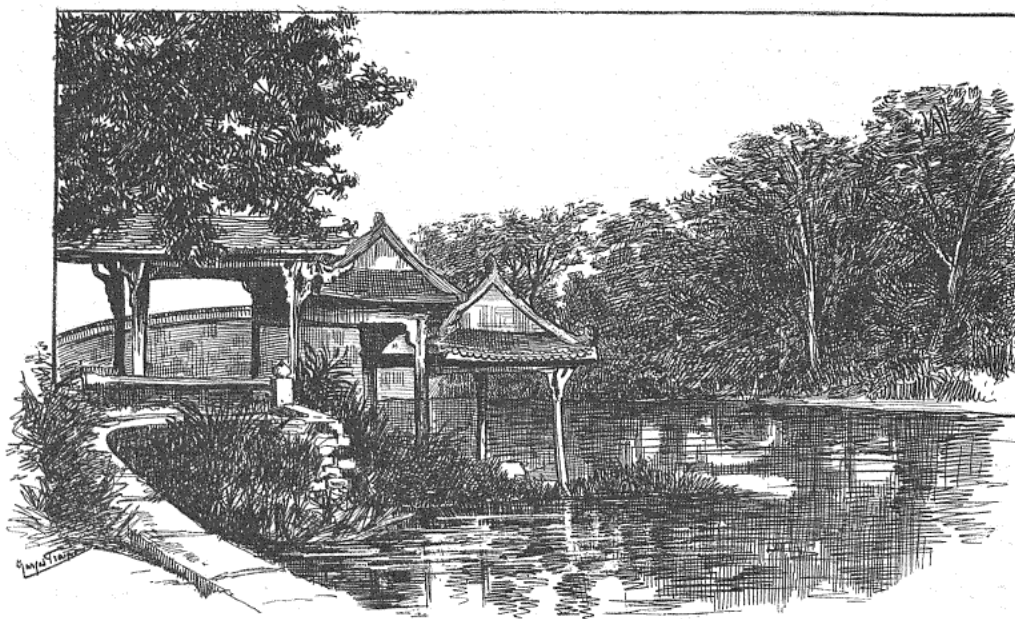
A la frontière sud du Hatinh, on entre, en effet, dans une contrée tout autre. La route mandarine passe la chaîne de montagnes dont elle a longtemps suivi la base, par un col qui est au bord même de la mer. C'était le passage le plus pénible de la route mandarine. En outre des échelles de rochers à gravir pour atteindre le col et en redescendre, il fallait faire un trajet assez long sur le sable mouvant, dans lequel les chevaux entraient jusqu'aux genoux. Nous mettions pied à terre pour ne pas laisser mourir à la peine la courageuse petite bête qui nous portait. Soit-même alors, on s'enlizait dans le sable, et l'effort nécessaire pour se tirer d'affaire et gagner le terrain solide était vraiment excessif.

Les montagnes passées, c'est ce que les Annamites appellent la *Porte d'Annam* qui est franchi. On se trouve dans l'Annam central.

Les provinces de Quang-Binh et de Quang-Tri sont à traverser dans toute leur longueur pour atteindre Hué. Et elles sont longues au possible, longues et étroites, resserrées entre la mer et les montagnes toutes proches. La province de Quang-Binh particulièrement n'est qu'un long couloir, fertile et peuplé d'ailleurs, et bien arrosé. Le Quang-Tri, mieux sillonné encore de cours d'eau de toutes dimensions, bien cultivé par une population dense, prend à certains endroits, entre la double et rigide limite de la mer et de la chaîne annamitique, une largeur qui va jusqu'à vingt-cinq et même trente kilomètres. Une vallée au moins, celle qui, par Cam-Lo et Aïlao, rejoint le Laos et permet d'arriver au Mékong, s'enfonce profondément dans les terres. La vallée d'Aïlao n'a, du reste, rien d'attirant. Elle était

redoutée des Annamites comme elle l'est de nous ; c'est le pays de la fièvre et de la mort.

La succession des saisons, dans les cinq provinces de l'Annam central, n'est pas la même qu'au Tonkin. C'est l'été qui est la saison sèche et l'hiver qui coïncide avec les pluies. Celles-ci commencent au mois d'octobre pour ne cesser qu'en mars ou avril. Toutefois, le mois de mars voit rarement les pluies torrentielles, tombant sans trêve pendant des heures et des jours, qui sont de règle dans les mois précédents. Les pluies d'Annam en saison froide sont, comme bien on pense, plus désa-



Jardin annamite.

gréables à supporter que les pluies chaudes du Tonkin et de la Cochinchine. Par contre, l'été, privé de la fraîcheur relative qu'apporte un moment la chute de l'eau, est plus chaud en Annam que partout ailleurs. Le thermomètre, à Hué, monte à des hauteurs inconnues de Saigon et d'Hanoï.

Il m'est arrivé de faire, en bonne saison pour le Tonkin, c'est-à-dire au mois de janvier ou de février, le voyage à cheval d'Hanoï à Tourane, soit environ 800 kilomètres de route. Je voulais voir d'ensemble le pays que le futur chemin de fer traverserait et étudier sur place, en des points spéciaux, la solution de questions non encore tranchées que les ingénieurs auraient à me soumettre. La discussion sur plans et sur cartes se trouve singulièrement éclairée quand on a eu la vue préalable des choses elles-mêmes. Je ne voulais donc, dans ce voyage, ni apparat, ni lenteur ; et les musiques et les oriflammes en étaient bannies, comme les festins et le repos. Pour tout bagage j'emportais, de même que l'officier dont j'étais accom-

pagné, ce que les sacoches de nos selles pouvaient contenir. Placer sur la route des chevaux de rechange avec un ou deux miliciens pour en avoir soin et au besoin servir de guides, tel était le seul concours que l'Administration eût à me fournir.

La chevauchée à travers le Tonkin, par Nam-Dinh et Ninh-Binh, puis dans les provinces annamites de Thanh-Hoa et de Nghe-An, se fit dans les conditions les meilleures et les plus agréables. Le temps était frais et beau, le soleil brillait; c'était plaisir que d'aller aux grandes allures et, malgré les arrêts assez longs aux points où des solutions diverses se présentaient dans le tracé du chemin de fer, de couvrir ses cent et quelques kilomètres dans la journée. Avec la province de Hatinh, le temps commença à changer. Le soleil et la pluie se montraient tour à tour. Dix fois, il fallut déplier le manteau de caoutchouc roulé sur la selle, dont on se débarrassait dès qu'on le pouvait à cause du poids qu'il mettait sur les épaules. Mais le terrain n'était pas profondément détrempé; il restait solide et on pouvait continuer d'aller grand train.

Nous arrivons aux *Portes d'Annam*, c'est-à-dire au passage du massif montagneux qui défend l'entrée des provinces centrales. L'ascension de la montagne par le long sentier en échelles, à pied avec les rênes du cheval passées dans le bras, sous des averses intermittentes, la descente de l'autre versant dans les mêmes conditions, puis le trajet lent et pénible sur le sable mouvant, tout cela n'avait rien d'imprévu, ni de particulièrement déplaisant. Le proverbe : « Un mauvais pas est vite passé », fait pour donner de la patience au voyageur des anciennes routes de notre pays, peut utilement être répété par le voyageur de la route mandarine. Seulement, le mauvais pas de la Porte d'Annam nous a fait entrer dans un pays nouveau, au climat différent de celui que nous quittons. C'est l'eau partout, l'eau dans le ciel, dans l'air et sur la terre. La pluie tombe à torrents, en nappes, avec une continuité inlassable. Le sol mou, saturé, disparaît sous l'eau qui coule. Les ruisseaux et les rivières sont débordés. Pas de doute qu'en changeant de province, nous avons changé de saison, et que celle que nous trouvons ici n'a rien à voir avec la saison sèche!

En moins d'une heure de cette trombe continue, nos manteaux de caoutchouc, d'ailleurs excellents, les meilleurs qui soient fabriqués en France, sont complètement transpercés. L'eau commence à pénétrer aux épaules, puis elle descend peu à peu; tout le vêtement de drap, le linge, sont mouillés; goutte à goutte l'eau tombe dans les bottes, qui se transforment en réservoirs. Le poids que le cheval supporte va s'accroissant en même temps que la terre devient plus molle, se transforme en une boue liquide et profonde. Et l'on va, l'on va malgré tout, obligeant la courageuse bête à trotter pour mettre le plus tôt possible derrière soi ce pays de déluge et pour ne pas geler absolument dans l'eau froide dont on est enveloppé des pieds à la tête.

Voici le chef-lieu de la province, Dong-Hoï, autrefois dénommé Quang-Binh et dont nous avons changé le nom, on ne sait trop pourquoi, aux premiers temps de l'occupation, par suite d'une erreur ou de l'ignorance des interprètes. L'eau tombe toujours; de la citadelle ou du fleuve coulant au pied de ses remparts, on ne sait lequel renferme le plus d'eau. Notre compatriote Gribouille aurait ici quelque raison de se jeter dans la rivière par peur de se mouiller. Une heure de halte à la table du Résident, avec un bon feu dans le dos qui sèche quelque partie du vêtement,

et en route ! Les ruisseaux débordés qu'on passe comme on peut, enfoncés jusqu'au poitrail du cheval, parfois jusqu'à la selle, ajouteraient à l'eau dont nous sommes imprégnés si nous n'étions déjà à saturation. Mais nous en sommes arrivés à un point où l'on ne prend plus garde à rien, où l'on ne se donne pas la peine de relever les jambes pour qu'elles ne soient pas dans la rivière quand le gué peu profond le permettrait, où l'on ne se détournerait point d'un pas pour éviter d'être éclaboussé du haut en bas. Plus rien de tout cela n'importe. On fait consciencieusement la besogne qu'on a à faire, on regarde ce qu'on a besoin de voir ; pour le surplus, on se préoccupe de marcher, d'avancer le plus possible, d'arriver sans tarder au terme du voyage dans ce pays diluvien.

Le soir vient ; nous avons atteint une pagode où est un relais de chevaux et où l'on a prévu que nous coucherions. Des lits de bambou sont disposés dans un des bâtiments de l'édifice couverts mais non clos. Faut-il coucher là, dans nos vêtements pleins d'eau, à l'air, avec une température de huit à dix degrés ? Cela n'est pas tentant. Le seul moyen de n'avoir pas trop froid est de ne point s'arrêter. Le mouvement du cheval au trot maintient le corps, malgré la pluie, à une suffisante température. Nous marcherons donc toute la nuit et aussi vite qu'il sera possible. Le milicien annamite qui a conduit les chevaux du relais assure qu'il connaît bien la route. Nous partons sur ses traces, à grande allure ; dans la nuit noire, fouettés par la pluie, on ne voit rien absolument. Nous allons de confiance, tenant bien en main notre cheval qui ne doit pas voir beaucoup mieux, qui butte parfois contre des pierres trop volumineuses ou enfonce dans un trou, tombe et se relève, pas plus inquiet que nous de ces incidents. Cette course dans l'eau, dans le noir, où pas un objet n'apparaît, doit avoir quelque chose de fantastique dont nous ne nous rendons guère compte. Je ne sais ce qui dominait en nous, de la confiance ou de l'indifférence. Il nous paraissait tout à fait normal d'arriver à bon port sans encombre, et nous n'aurions pas été autrement surpris d'être précipités subitement dans un abîme. C'est la première hypothèse qui se réalisa.

Pourtant, arrivés à un village, notre guide fait comprendre qu'il est moins sûr du chemin accidenté que nous allons prendre que de celui qui vient d'être suivi. Nous nous arrêtons pendant qu'il frappe aux portes des cases. Les paysans apprennent, non sans surprise, qu'il leur faut éclairer la route de quelque grand mandarin français qui voyage à cheval, dans la nuit et par un abominable temps. Au nombre d'une dizaine, ils viennent avec des torches, qu'ils réussissent, je ne sais comment, à tenir allumées sous la pluie, et se mettent à courir devant nous. Nos chevaux n'ont plus qu'à suivre, à ralentir où les hommes ralentissent, à sauter où ils sautent, à s'efforcer de ne pas tomber quand certains d'entre eux font une chute. Nous arrivons ainsi au nouveau relais où l'on ne nous attendait que le lendemain assez tard. Les chevaux y sont heureusement arrivés à l'avance. Quelques piastres données aux porteurs de torches les stupéfient et les enchantent. Ils ne s'attendaient pas à pareille aubaine, et j'ai toutes les peines du monde à les empêcher de se prosterner dans la boue. C'est plaisir que de les entendre s'exclamer et rire joyeusement en s'enfonçant dans la nuit pour regagner leur village. On y saura le lendemain que le grand

chef français du royaume est moins ménager de sa personne que les mandarins et qu'il traite d'autre manière les hommes qu'il emploie.

Je n'avais jamais pensé, malgré bien des avis contraires, que cette façon d'agir pût diminuer son autorité et son prestige, et l'événement m'a donné pleinement raison. Après des années passées à voyager ainsi, avec une rapidité que l'on ne connaissait pas, sans gêner ni déranger personne, pour voir et non pour être vu, il s'était établi chez les indigènes une légende d'un Gouverneur général fantôme, présent partout et veillant à tout; elle a certainement contribué à faire accepter de bonne grâce des transformations dont on ne voyait pas tout d'abord les avantages, donnant aux malveillants de sages conseils de prudence.

Nous sommes à l'étape où les porteurs de torches nous ont quittés; il est minuit environ. Les chevaux sellés, on se remet en route. Mais un obstacle se dresse aussitôt. La rivière qu'il faut traverser sur un pont a débordé, inondant ses deux rives, et, depuis que la nuit est venue, l'eau s'est élevée considérablement. Nous nous engageons sur le terrain inondé. Il s'agit de ne pas manquer le pont en dos d'âne qui, nous dit-on, n'est pas entièrement couvert par la rivière; le milieu de sa chaussée doit émerger. Il est là, devant nous, à cent mètres. Nous entrons dans l'eau qui monte d'abord aux jarrets du cheval, puis atteint le ventre, la selle, la croupe.... Et, dans la nuit d'un noir d'encre qui nous enveloppe, le pont ne se voit toujours pas. Si on le manque, si on passe à côté, en plein lit de la rivière, c'est la certitude d'être entraîné par le courant, avec peut-être l'impossibilité de gagner la rive, si bon nageur que l'on soit. Les chevaux perdent pied. Nous faisons demi-tour. Il faut aller chercher des sampans au village voisin; c'est une attente d'au moins deux heures à laquelle on doit se résigner. Nous nous mettons à l'abri dans une case, au milieu de laquelle on allume un grand feu de bois. Alors que la pluie fait rage, que la température est basse et que nous sommes trempés jusqu'aux os, cet abri et cette flambée nous paraissent le summum du confortable. Je traîne près du feu un banc de bois, large à peine comme les deux mains, et je m'y étends tout de mon long face à la flamme. C'est délicieux; je nage dans le bien-être! L'eau s'échappe en vapeur de mes vêtements qui, sans devenir secs, laissent passer une chaleur qui m'est douce. Au bout d'un moment, je me retourne sur le banc où je tiens tout juste en équilibre à la condition de rester de profil, et mon dos se réchauffe à son tour. Une ou deux fois, je refais ce manège, puis je m'endors profondément. Quel bon sommeil j'ai eu là, pendant une heure, sur l'étroite planche raboteuse, la figure brûlée par les flammes, le corps ruisselant d'une eau partiellement et alternativement chaude et froide. Les draps fins d'un lit français ne m'ont jamais paru aussi moelleux et bien-faisants. Je recommande semblable voyage à ceux qui sont blasés par le bien-être et la mollesse des pays civilisés. Ils auront présentement quelques difficultés à le faire en Annam, mais en poussant plus loin, le Laos ou les provinces reculées de la Chine leur offriront encore, en certaines saisons, le moyen de le réaliser dans des conditions favorables.

Les sampans arrivés, nous traversons facilement la rivière débordée, en passant sur le pont qu'à cheval nous n'avions pas découvert. Il continuait d'émerger, en son

milieu, de quelques centimètres. Les chevaux avaient suivi les sampans. Suffisamment reposés, ils étaient pleins d'ardeur, et ce fut sans peine qu'on reprit une rapide allure. Au matin, la pluie diminua de violence, pour cesser quelques heures plus tard, reprendre ensuite en de courtes ondées. Le soir, nous arrivions à Hué, où se trouvaient nos bagages venus d'Hanoï par mer. Au bout d'une heure, nous avions dépouillé tout souvenir visible de notre longue route inondée, et il nous parut naturel de nous trouver à la table décorée de fleurs, inondée de lumière, du Résident supérieur.

A cheval, le lendemain de grand matin, nous achevions de parcourir l'après-midi, à trois heures, par un temps couvert mais sans pluie, la route de 110 kilomètres, dès ce moment très améliorée, qui relie Hué à Tourane. Le Col des Nuages lui-même nous avait été clément et s'était débarrassé, à notre passage, de son froid brouillard habituel.

Nos huit cents kilomètres de route, dont près de la moitié sous l'eau, avaient été franchis en un raid d'une semaine.



CHAPITRE VI

LE CAMBODGE ET LE LAOS

Le territoire de l'Indo-Chine française est, à peu de chose près, celui qui constituait l'empire d'Annam dans la première moitié du ^{xix}^e siècle. Pourtant le Cambodge et le Laos ne sont pas des pays annamites. Le souverain du Cambodge était simplement tributaire de l'empereur d'Annam, et jamais la population annamite n'a envahi ses États. Quant aux peuplades laotiennes, leurs liens d'antan avec la grande nation des rives de la mer de Chine n'ont pas été très définis. Qu'il y ait eu une sorte de vassalité pour certaines d'entre elles en contact avec l'Annam central, cela n'est pas douteux. D'autres, au contraire, celles du Nord en particulier, que la distance et les obstacles naturels séparaient à la fois du bassin du fleuve Rouge et du versant maritime de la chaîne annamitique, n'ont pas cessé d'être indépendantes de l'Annam. C'est de ce côté que nos acquisitions sont supérieures à celles de la puissance conquérante que nous remplaçons, et que le territoire français de l'Indo-Chine est plus étendu que l'ancien territoire annamite.

Le Cambodge et le Laos, qui occupent, l'un le bassin moyen, l'autre le bassin supérieur du Mékong, sont géographiquement unis par le grand fleuve. Si celui-ci était tout entier navigable, s'il ne comprenait pas des biefs différents séparés par des barrages infranchissables, les deux pays n'auraient jamais pu demeurer indépendants l'un de l'autre. Ils se seraient ou liés, ou absorbés ou détruits. Mais autrefois, il était impossible de se servir du fleuve pour remonter du Cambodge au Laos, opération encore très difficile aujourd'hui avec la vapeur. La domination des Cambodgiens sur leurs voisins du Nord ne se présentait donc pas naturellement, et ils n'avaient probablement pas assez de vigueur pour faire ce que la nature ne leur avait pas facilité. Si les Laotiens pouvaient plus aisément, aux hautes eaux, descendre au Cambodge, il semble qu'ils aient eu longtemps trop à faire avec leurs voisins de la Chine et du Siam pour jeter leurs regards vers le Sud et y porter leurs pas. Du reste, les deux peuples des bords du Mékong n'ont pas et paraissent n'avoir jamais eu la force d'expansion, la vaillance et l'humeur conquérante des Annamites. Ils se sont, à différentes époques, laissé vaincre et dominer. Aujourd'hui encore,

on peut constater qu'ils sont très inférieurs aux Annamites dans les travaux de la paix, comme ils l'ont été dans la guerre.

Le Cambodge, bien que possédant un rivage maritime, alors que le Laos n'en possède aucun, n'a pas de sérieux débouchés sur la mer. Son étendue de côtes est sans port et se trouve séparée de la masse du pays par des régions stériles et d'accès malaisé. Il doit, pour se relier aux routes maritimes, traverser les provinces cochinchinoises de l'ancien empire d'Annam; il était donc inévitable qu'il fût soumis à celui-ci puisqu'il était incapable de le soumettre.

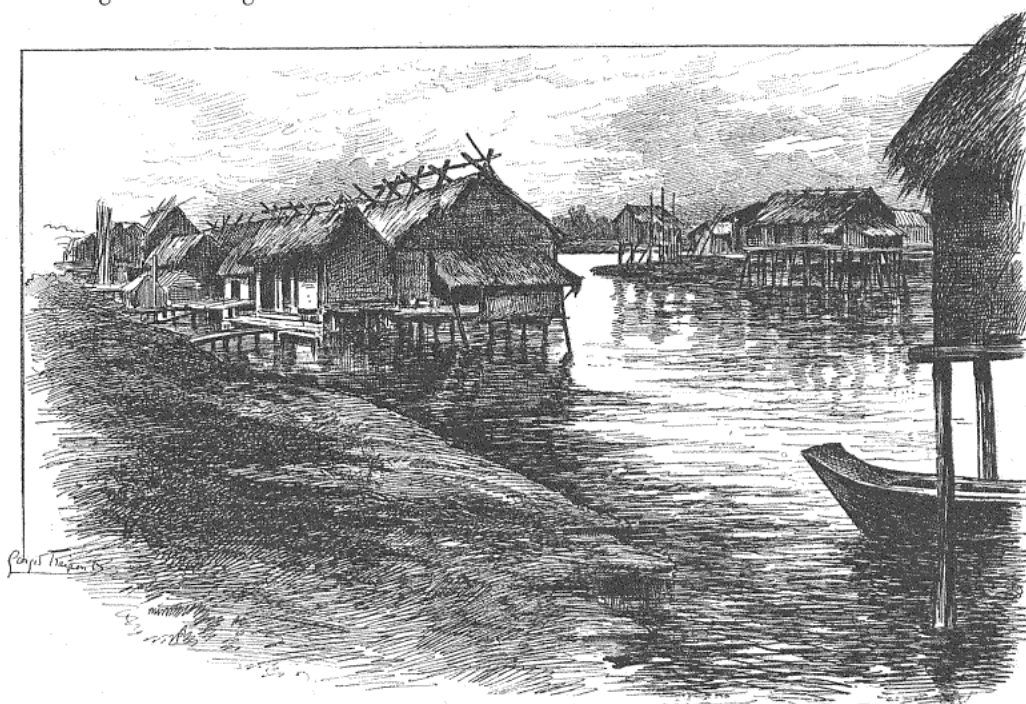
Le Laos ne peut aller à la mer qu'en empruntant le territoire du Cambodge et de la Cochinchine, ou au Nord, à travers les cols élevés des montagnes annamitiques, par les ports de la mer de Chine ou du golfe du Tonkin. Il devrait avoir encore un débouché par la vallée siamoise de la Ménam; mais il faudrait qu'il fût autre chose que la moitié d'une nation, et il n'est que cela. Le Mékong coupe le Laos en deux, et les terres de la rive gauche appartiennent seules à la France. Celles de la rive droite, tout aussi laotiennes, sont rattachées au Siam. Il y a, entre les deux Laos, une séparation absolue, une muraille que la politique a élevée, alors qu'il n'existe aucune frontière naturelle. Les fleuves ne sont point, en effet, des obstacles; ils ne divisent pas; tout au contraire, ils rapprochent et ils unissent. Seules, dans les pays d'Asie du moins, les chaînes de montagnes, les lignes de partage des bassins sont des frontières réelles, naturellement respectées.

Si le Laos français n'a que la moitié de son territoire, le Cambodge a, lui aussi, laissé une partie du sien aux mains des Siamois. Deux de ses belles provinces, la province de Battambang et celle d'Angkor, font partie du royaume de Siam. Les Cambodgiens pleurent toujours leur perte. Ils ont longtemps espéré en nous pour les reprendre; je crois bien qu'ils commencent à désespérer. La plaie saigne douloureusement de ce morceau de chair cambodgienne amputé, et cela se comprend de reste. La province de Battambang est riche et peuplée; elle appartient au Cambodge de corps et de cœur. La population est cambodgienne; les communications, le commerce se font par le Mékong seul.

Quant à Angkor, c'est bien autre chose; les titres de noblesse de la race y sont écrits et on ne se voit pas arracher ses titres sans protester. Les Cambodgiens se disent les descendants des Khmers, et ils sont au moins leurs héritiers. Ils ne veulent pas qu'on l'oublie; ils ne veulent pas surtout que les Siamois, auxquels ils déniaient toute originalité de race, toute existence propre et distincte de celle des Cambodgiens et des Laotiens dont ils seraient les bâtards ou les métis, usurpent une parenté qui ne leur appartient pas. La province d'Angkor, avec son admirable temple d'Angkor-Waht, avec les ruines grandioses de la ville d'Angkor-Thom, est ce qu'il reste de plus considérable et ce qu'on connaît le mieux de l'empire des Khmers; c'est ce qui a révélé au monde leur civilisation détruite depuis huit ou dix siècles. Ces pierres glorieuses, ces grands souvenirs que les savants français ont fait revivre, sont dans la province cambodgienne d'Angkor, et Angkor n'est plus dans le Cambodge!...

Les Khmers étaient des Hindous; les Cambodgiens, qu'ils descendent ou non des Khmers, sont aussi et incontestablement de souche hindoustannique. Ils portent leur certificat d'origine sur le visage et dans le caractère.

L'Indo-Chine française, qui tourne ses deux faces, comme l'indique son nom, l'une vers le monde chinois et la civilisation chinoise, l'autre vers les Indes, est indienne surtout par le Cambodge. Le Laos, à ce point de vue, ne lui donne qu'un faible apport, dans ses provinces centrales et méridionales. Trop d'éléments venus des régions montagneuses de l'Asie se sont mêlés aux races hindoues ou se sont fait



Village cambodgien inondé.

une place à côté d'elles pour qu'on puisse classer le Laotien comme on classe le Cambodgien.

D'ailleurs, ce dernier seul occupe une contrée bien définie, homogène, ramassée sur les deux rives du Mékong inférieur et sur le Grand Lac qui verse ses eaux dans le fleuve par le Tonlé-Sap. Le Cambodge est le royaume des Eaux. Elles l'arrosent par le fleuve immense, superbe, par le lac, par mille rivières; elles recouvrent, pendant la moitié de l'année, une bonne partie des terres, qu'elles fertilisent. Il n'est peut-être pas de pays au monde où l'eau ait cette prépondérance, cette souveraineté. Le Cambodgien ne se défend pas contre elle; il ne cherche pas à limiter son domaine, à l'endiguer. Il vit d'elle, il vit sur elle. Ses maisons, construites sur un plancher porté par de hauts pilotis, ont l'air juchées sur des échasses dans la saison sèche, quand les fleuves et les rivières sommeillent en coulant paisiblement dans leur lit.

Elles n'ont une position normale que lorsque les eaux débordées s'élèvent jusqu'à leur porte, que l'habitant ne sort plus que dans son sampan, qu'il vit en nageant ou ramant, les deux fonctions pour lesquelles il semble être né.

A peu près tout ce qui, dans le Cambodge, n'est pas du domaine permanent ou temporaire de l'eau, appartient à la forêt, à la magnifique forêt tropicale, aux arbres énormes et précieux, aux lianes prenantes et envahissantes; à la forêt que l'homme ne domine pas, tenu à distance par ses hôtes terribles, par la bête petite ou grosse, par le microbe et l'insecte, le félin et le pachyderme. Le Cambodgien attaque la forêt ennemie, prudemment, pour lui enlever quelque riche dépouille; il vit en rapports constants avec l'eau, qui lui est bienfaisante et maternelle.

Le Roi Norodom.

Je visitai le Cambodge dès mon arrivée en Indo-Chine, au mois de février 1897. S'y rendre de Saigon était chose facile. Une journée et une nuit de navigation sur le Mékong, et l'on débarquait à Pnom-Penh.

La capitale est admirablement placée, au point de jonction des grandes routes fluviales, au sommet de l'immense delta du Mékong. Le fleuve y reçoit son plus gros affluent, le Tonlé-Sap, qui lui porte les eaux du Grand Lac et des rivières qui s'y déversent. Lui-même se divise alors en deux larges bras allant jusqu'à la mer, le bras de Bassac et le bras de Mytho, ce dernier seul accessible en toutes saisons aux chaloupes à vapeur et aux jonques de fort tonnage.

A Pnom-Penh résident à la fois le Roi du Cambodge, Norodom, et le Résident supérieur, chef de l'Administration française. Le nom de Norodom n'est pas inconnu en France; il a été mêlé à des discussions politiques et à des polémiques de presse. On ne sait pas plus, il est vrai, ce qu'était Norodom qu'on ne connaît le « Jeu des trente-six bêtes », dont il a été question en même temps que du souverain du Cambodge. Cela n'était pas très flatteur pour notre protégé; mais il est probable qu'il ne se souciait guère de sa notoriété européenne.

Quand j'arrivai à Pnom-Penh, Norodom était malade depuis quelques semaines, pas assez cependant pour ne pas pouvoir me recevoir. Plié depuis trente-cinq années à nos coutumes, il ne se gênait pas trop avec nous, et une nouvelle visite de Gouverneur général n'était pas faite pour l'émouvoir. Bien qu'il me demandât que la visite fût sans solennité à cause de son état de santé précaire, il insista pour que je me rendisse au Palais dans le plus pompeux appareil, c'est-à-dire dans sa voiture, entouré de sa Garde à cheval. Il fallut en passer par là. La voiture vint se ranger, avec l'escorte, devant l'hôtel de la Résidence supérieure que j'habitais. C'était un landau de dimensions réduites attelé de six petits chevaux. Les cavaliers étaient pourvus de bêtes de même taille. Ils avaient un uniforme européen, bleu galonné d'or, et un képi semblable à celui de la garde municipale de Paris. Leur tenue n'était malheu-

reusement pas complète; elle ne s'étendait pas jusqu'aux pieds, qui pendaient nus à côté des jambes du cheval. Les étriers faisaient d'ailleurs défaut, comme la chaussure. Mais le sabre, arme indispensable à toute cavalerie, ne manquait pas. Nos gens l'avaient dégainé et le tenaient droit, piqué vers le ciel et appuyé à l'épaule. Les rênes du cheval étaient dans leur main gauche, et ils effaçaient la partie droite du corps, se tenant tout de travers en selle. Ces caricatures de soldats étaient vraiment comiques. On se sentait quelque peu ridicule rien qu'à se trouver au milieu de cette garde protectrice. Heureusement qu'il n'y avait personne pour le constater; les indigènes semblaient, au contraire, apprécier ce faste royal, très imposant à leur gré.

Dès que nous sommes montés dans le landau du Roi, le chef des cavaliers, placé en tête du cortège, pousse des cris aigus, perçants, comme si on l'écorchait vif. On n'a pas le temps de demander ce qui arrive; on se rend compte qu'il n'arrive rien, et que c'est là tout uniment le signal du départ. Aussitôt, en effet, voiture et cavaliers s'ébranlent. Tous les chevaux trottent de leurs petites jambes, mais vite, vite, d'un train endiablé; on se croirait emporté par une troupe de souris auxquelles un chat donnerait la chasse. Trotinant ainsi, à très grande vitesse, nous nous dirigeons vers le palais de Norodom. C'est une vaste enceinte clôturée par un gros mur et renfermant des bâtiments disparates mi-cambodgiens, mi-français, les uns comme les autres sans caractère architectural et sans beauté. Dans la cour où nous entrons sont groupés presque tous les hommes qui habitent le Palais. Ils ont pris l'attitude la plus respectueuse, les uns à genoux sur des nattes, les autres accroupis. Rester debout n'est pas permis au Cambodge quand on est en présence du Roi ou de quelqu'un qui participe de sa majesté. Les dignitaires, dans la même posture que la foule, sont placés près du perron d'accès d'un pavillon qui renferme les appartements d'apparat de Norodom. Une musique est à côté d'eux, cambodgienne par les instrumentistes et française par les instruments, de même origine que ceux des fanfares de nos villages. Les Cambodgiens soufflent consciencieusement dans les cuivres. A mon arrivée, ils attaquent la *Marseillaise*... C'est elle, c'est bien elle? — Eh! oui, mais combien défigurée. Le ton, les notes, la mesure, tout cela est faux, archifaux. On se retient pour ne pas crier de douleur, pour ne pas demander grâce! Il faut savoir souffrir sans le paraître, et être résigné à tout subir gaiement. Peut-être même ai-je eu, quelque jour, à répondre à une question du Roi sur sa musique et à lui dire qu'elle était remarquable.

Ce souvenir de ma première rencontre avec les musiciens de Norodom m'en rappelle un autre. Quand le prince Henri de Prusse fit, en 1899, une tournée sensationnelle en Extrême-Orient, avec l'escadre allemande, il fut reçu à Pékin par l'évêque catholique. A son arrivée, la fanfare chinoise de la Mission joua l'hymne allemand et la *Marseillaise*. C'était une indescriptible cacophonie.

— Que Votre Altesse nous excuse, dit l'évêque, si notre musique n'est pas aussi bonne que nous le voudrions.

Et le prince de répondre, avec un sourire indulgent :

— Ça fait toujours du bruit!...

La musique du Roi du Cambodge aussi faisait du bruit, et autant qu'elle pouvait; mais c'était bien le plus désagréable de tous ceux qu'il fût possible d'entendre.

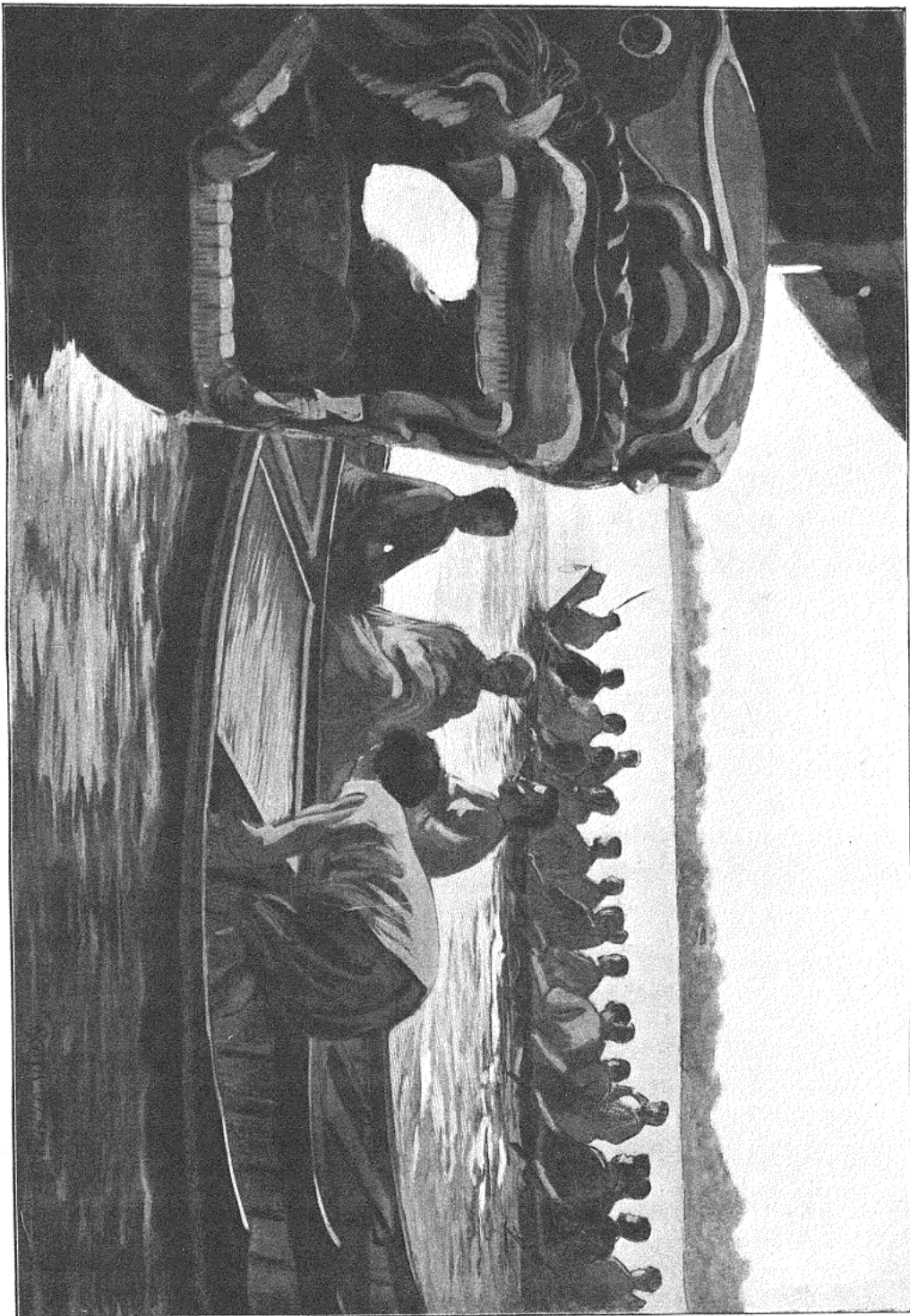
Au milieu de cette avalanche de sons discordants, je mis pied à terre et gravis les marches du perron royal. Un homme s'avança vers moi. C'était un petit vieillard chétif, malingre, tenant mal sur ses jambes grêles et fortement arquées. Il était nu-tête, vêtu d'un veston blanc sans ornement, d'une espèce de culotte cambodgienne appelée *sampot*, faite d'une pièce d'étoffe de soie enveloppant les cuisses jusqu'aux genoux et s'attachant à la ceinture. Entre le *sampot* violet aux reflets d'or et les bas blancs du personnage, une petite solution de continuité laissait voir la peau jaune. Il s'appuyait sur une canne haute, de bois clair, la pomme garnie de pierreries.

En voyant l'allure et l'accoutrement du vieillard, je l'avais d'abord pris pour quelque valet de chambre du Roi, chargé de me conduire auprès de son maître malade. Mais sa superbe canne le fit s'élever, dans ma pensée, à un rang supérieur à celui de simple domestique : ce devait être le chambellan qui serait mon introducteur. Il me salua profondément; je lui rendis son salut. Il se mit en marche, clopin-clopant, appuyé sur sa canne, à travers le vestibule, puis une longue salle ou galerie aux meubles et aux multiples glaces dorées. Je le suivis docilement, sans mot dire. Le Résident supérieur, les officiers d'ordonnance, l'interprète marchaient derrière moi. Nous donnions un coup d'œil, à la dérobée, sur la salle éclatante et bizarre que nous traversions. Le mobilier venait de Paris, d'une fabrique de second ou de troisième ordre. Il se composait essentiellement de consoles surmontées de glaces, toutes pareilles, d'une dorure brillante à en grincer des dents, placées contre les deux grands murs de la galerie, entre les portes et les fenêtres. Sur chaque console était posée une « garniture », pendule et candélabres, d'un modèle particulier. Il y en avait des styles Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, en bronze doré, en porcelaine à miniatures; il y avait des pendules Empire, en marbre avec ornements de cuivre ciselé, d'autres de bronze, de « zinc d'art », tout ce que le mauvais goût du XIX^e siècle a pu produire, aggravé par les malfaçons du fabricant et la piètre qualité de la marchandise. Cette exposition de pendules, dont aucune ne marchait d'ailleurs et probablement ainsi arrêtées depuis longtemps et marquant des heures très différentes, avait quelque chose de déconcertant. On eût dit le résultat d'une gageure.

Arrivés à l'extrémité de la salle, nous nous arrêtons devant une table dorée que quatre fauteuils entourent. Mon introducteur m'en présente un, sur lequel je m'assieds, et il se place en face de moi... Décidément, ce n'est ni un valet de chambre, ni un chambellan qui m'a conduit, c'est le Roi Norodom lui-même. Je lui fais, à part moi, des excuses sur ma méprise. Mais comme il n'a pas pu s'apercevoir de l'erreur, et personne plus que lui, elle est sans importance. Ce que c'est, pourtant, que de ne pas parler la même langue, et comme cela, à l'occasion, peut avoir d'appréciables avantages!

Nous sommes placés face à face, Norodom et moi; le Résident supérieur est d'un côté, mon chef de cabinet, M. Lucien Faure, qui m'accompagne, est de l'autre. La conversation s'engage, peu solennelle, peu animée après l'échange obligatoire

Paul DOUMER, l'Indo-Chine.



Pl. VI.

FÊTE DES EAUX AU CAMBODGE.

de compliments du début, c'est sur l'état de santé du Roi qu'elle roule principalement. Quand je parle de la France et du Cambodge, de l'heureuse situation du royaume, des progrès à accomplir, Norodom approuve poliment, mais par monosyllabes et sans conviction. A certaines réticences et à quelques clignements d'yeux, je comprends que le Roi voudrait me parler hors de la présence du Résident supérieur, mais qu'il n'ose pas le demander. Je prie qu'on me laisse seul avec mon interlocuteur ; tout le monde se retire et va m'attendre dans le vestibule.

Alors Norodom commence ses pseudo-confidences en me disant qu'il est heureux de mon arrivée, qu'il sait que je suis juste et clairvoyant, que je saurai assurément faire le bien du royaume, que je n'écouterai pas les mauvaises gens, que je trouverai la vérité, malgré ceux qui chercheront à me tromper... Je le vois encore tenant la main levée devant son visage, la tournant et la retournant, parlant avec une sorte de crainte, la figure éclairée pourtant d'un sourire malin.

— Les uns vous diront que les choses sont comme ça, d'autres qu'elles sont comme ça... Qui croire ? Voyez par vous-même, Monsieur le Gouverneur général ; je ne vous demande pas autre chose.

Il n'en fallait pas plus pour comprendre que le vieux souverain croyait avoir à se plaindre ou de la situation du royaume ou de celle qui lui était personnellement faite. Sans avoir besoin d'autres explications de sa part, je pus lui promettre que je saurais me renseigner impartialement, découvrir la vérité et réparer le mal, si mal il y avait. Cela suffit pour donner à Norodom un air de confiance et de gaieté qu'il n'avait pas eu jusque-là. Il me fit de chaleureuses déclarations de reconnaissance et d'amitié.

Pendant que je m'entretenais seul avec le Roi, j'avais devant moi, à trois ou quatre mètres, le mur du fond de la galerie. Une vaste glace, une psyché cachait la porte qui devait donner sur les appartements privés. Mon attention fut attirée, à un certain moment, par un léger bruit. Je regardai et je vis, sous la glace et entre les montants du châssis qui la supportait, les têtes de cinq ou six femmes. Elles avaient pénétré doucement dans la salle et s'étaient mises à genoux ou couchées sur le parquet pour me dévisager à leur aise. Je n'avais aucune raison de les déranger et je détournai la tête, feignant de ne pas les avoir vues. Leur curiosité put se satisfaire... Peut-être n'est-ce pas par cette petite scène qu'on pourra différencier les femmes d'Extrême-Orient de celles du reste du globe.

Norodom, qui tournait le dos, ne put rien voir de la démarche indiscrete de ses femmes. Il m'accompagna jusqu'au perron, et fit en sens contraire, plus gaillardement semblait-il, le chemin où tout à l'heure j'avais cru voir en lui un domestique. Sa bonne humeur retrouvée n'ajoutait d'ailleurs rien de majestueux à sa personne et à son allure. Un changement de costume même ne lui eût pas été plus favorable.

J'ai eu, comme bien on pense, des occasions nombreuses de me retrouver avec Norodom ; il n'était plus ni malade, ni mécontent et avait quitté le veston blanc du premier jour. Jamais pourtant il ne revêtit le grand costume rituel des rois du

Cambodge et du Siam, à la casaque couverte de pierres précieuses et à la couronne d'or et de diamants surmontée d'une longue pointe, d'un *Pnom* plutôt, suivant l'expression du pays qui désigne les ornements de pierre ou de métal ainsi dressés vers le ciel. Norodom, au contact des Français, avait depuis longtemps abandonné ce costume archaïque. Du vêtement national, il ne conservait guère que la pièce d'étoffe roulée en forme de culotte qui a nom *sampot*, et encore l'abandonnait-il quelquefois. Dans les plus grandes cérémonies, il prenait un uniforme de général français, remplaçant le képi et le pantalon rouges par un képi et un pantalon bleus, substituant à l'occasion le sampot au pantalon et un chapeau de feutre au képi.

Il fit un jour, au mois de décembre 1897, son entrée solennelle à Saïgon, où je l'avais invité à venir me voir, avec une tunique de général, un sampot et des bas blancs, une ceinture et une épée couvertes de pierreries et, sur la tête, un chapeau français, un vieux chapeau melon de feutre noir jauni par le temps, au-dessus duquel s'agitait, brillante, une superbe aigrette de diamant. La figure jaune et ratatinée du Roi, sous cette coiffure inattendue, donnait à l'ensemble un caractère de grotesque achevé. L'esprit moqueur des Annamites eut ample matière à s'exercer en cette circonstance. Ce fut, pendant tout un jour, le sujet de leurs conversations et l'objet de leurs risées.

Lorsque la mort de sa mère, en 1900 ou 1901, obligea Norodom à prendre le deuil, il voulut que ce soit à la manière des Français revêtus d'uniformes ou même de presque tous les Français d'Indo-Chine à qui le climat impose la toile blanche et ne permet pas les vêtements de deuil. Ils portent un brassard de crêpe noir. Il fallait donc au Roi un brassard sur son veston ou sa tunique. Mais le crêpe était vraiment trop peu royal, d'un prix infime. Et le Roi portait le deuil, à la française, avec un brassard en dentelle de Chantilly.

Norodom, on le voit, tenait à emprunter le plus possible aux coutumes et aux modes européennes. Son mobilier, les mille objets que renfermaient ses appartements témoignaient de ce goût constant pour les choses de la civilisation occidentale. Mais il était uniquement guidé, dans ses achats, par les gens qui avaient quelque marchandise à lui vendre, et, naturellement, ce que ceux-ci possédaient en magasin ou ce qu'ils pouvaient écouler avec le bénéfice maximum était ce qu'ils conseillaient au Roi de prendre et ce qui entrait au palais comme étant le produit le plus beau, le plus moderne, du meilleur goût qui se puisse voir à Paris. Aussi, jamais fils de famille à court d'argent, auquel un usurier fait acheter tous les crocodiles empaillés dont il dispose, ne s'est vu à la tête de collections aussi bizarres que celles dont Norodom était possesseur.

L'âge des phonographes, des graphophones, des gramophones, n'était heureusement pas arrivé encore ; on en était, en Extrême-Orient, pour les curiosités de ce genre, aux boîtes à musique. Norodom avait un choix varié de ces instruments dont il ne manquait pas d'exhiber les plus beaux spécimens dans toutes les visites dépourvues de caractère officiel qu'il recevait de nos compatriotes. L'ancien chef du service des Postes et Télégraphes à Pnom-Penh m'a conté que les fournis-

seurs habituels du Roi lui avaient un jour suggéré l'idée d'acheter un lot de boîtes à musique qu'on pouvait dissimuler dans chacun des sièges du salon, fauteuils, chaises et canapés. Sous la pression que produisait toute personne en s'asseyant, un déclanchement se faisait dans la mécanique, et la boîte exécutait successivement les divers morceaux de son répertoire. Lorsque deux, trois, quatre visiteurs se trouvaient simultanément assis, et c'était le cas le plus ordinaire, les boîtes à musique jouaient à la fois deux, trois, quatre airs différents. Cet orchestre aux sons discordants ravissait Norodom, qui riait aux éclats de voir ses hôtes gênés et décontenancés.

Un des commerçants français établis au Cambodge persuada au souverain qu'il devait, pour assurer sa glorieuse renommée, avoir à Pnom-Penh sa statue, une



Tireur à l'arc au Cambodge.

statue monumentale, équestre pour être digne d'un puissant monarque. Muni d'une commande en forme, pour un prix forcément très élevé, et de plusieurs photographies de l'auguste modèle à reproduire, il se rendit en France. On était aux environs de 1872. Notre commerçant découvrit chez un fondeur une statue équestre de Napoléon III, achevée au moment où éclata la guerre et restée en magasin. On pouvait se la procurer à bon compte, au prix de la matière.

Mais, comme Napoléon ne ressemblait pas du tout à Norodom, la tête de la statue fut sciée ; une tête pouvant passer pour celle d'un Cambodgien fut modelée d'après les photographies, fondue et soudée sur le corps de l'empereur des Français. Quelques mois plus tard, la statue arrivait à Pnom-Penh ; elle fut trouvée magnifique et élevée devant le palais royal, en face du fleuve

majestueux. L'énorme cheval et le corps de Napoléon III, surmonté de sa tête d'emprunt, portent dès aujourd'hui jusque vers le ciel et diront aux âges futurs la gloire du roi Norodom. Ils diront aussi, aux gens informés, que la destinée des hommes et des choses est parfois bien étrange.

La prodigalité dont Norodom fait montre en achetant très cher des produits de l'industrie française de mauvais goût et de médiocre qualité, ne l'empêche pas de consacrer une forte part de ses gros revenus à l'entretien de sa cour, de tout ce qui constitue le faste cambodgien traditionnel. Il a un nombreux harem de femmes et de concubines, une troupe de danseuses choisies, des serviteurs de tous rangs en nombre indéfini, une garde royale de cavaliers et de fantassins, de superbes éléphants de travail et d'apparat ; il a un trésor composé de pierreries, de lingots, d'or et d'argent monnayé ; il a des bijoux de grand prix, des armes luxueuses. C'est quelque chose du satrape de la Perse ou du rajah de l'Inde. L'Annamite riche et affiné, comme le Chinois, s'entoure de beaux vases, de soieries, de peintures et de broderies d'art, d'objets sculptés dans des pierres fines. Il n'a pas la hantise barbare du Cambodgien, de l'Hindou, pour les choses éclatantes, l'or brillant, les pierreries.

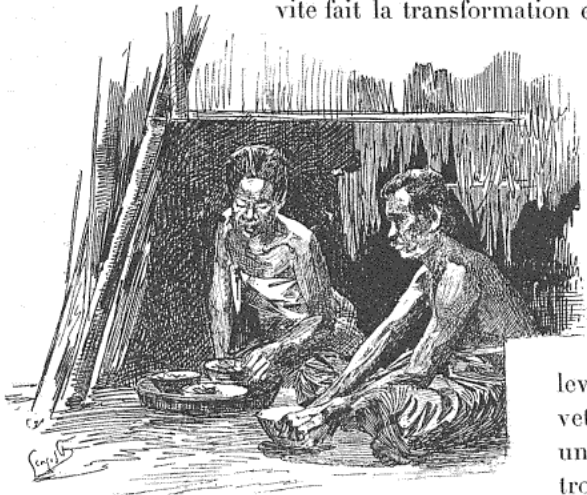
Norodom conserve, malgré les déformations dues à notre contact, les goûts de l'Inde, d'où sa race est issue. Il lui faut des *Pnoms* et des toitures dorées sur ses pagodes et ses palais, des pierres précieuses aux mille feux à ses doigts, à sa ceinture, sur la poignée et le fourreau de son épée. Ses femmes, à peine vêtues, ont des bijoux à profusion sur elles et dans des coffrets qui ne les quittent pas. Ses danseuses possèdent des costumes, des casques d'or aux *pnoms* pointus, les uns et les autres couverts de pierreries d'un prix inestimable. On évalue à une somme fabuleuse, que je ne veux pas répéter tant elle me paraît excessive, la valeur totale de l'opulente garde-robe de la troupe royale. Si le théâtre cambodgien, au lieu d'être éclairé par des lampes à huile primitives qui donnent autant de fumée que de lumière, avait nos rampes de becs de gaz ou d'ampoules électriques, les costumes des danseuses paraîtraient d'une richesse éblouissante. Il est possible, d'ailleurs, que ce soit chose faite aujourd'hui. Voilà tantôt trois ans, en effet, que j'ai inauguré les usines et le réseau de câbles de l'éclairage électrique de Pnom-Penh. Rien d'étonnant à ce qu'il ait, depuis lors, pénétré dans le Palais. C'est le contraire qui pourrait surprendre.

Les représentations chorégraphiques sont parmi les distractions favorites de Norodom ; il y met tous ses soins ; il est heureux d'en offrir le spectacle aux Européens et flatté de l'admiration réelle ou feinte qu'ils témoignent. De fait, cela vaut d'être vu. On s'en lasse vite, cependant, parce que les mouvements lents des danseuses, les gestes de convention, les contorsions des mains ne nous intéressent guère ; parce que l'action, empruntée toujours aux scènes du Ramayana, séductions, combats, luttes des hommes et des singes, est pour nous à peu près incompréhensible. Les Cambodgiens prennent à cette mimique un plaisir extrême, et le Roi s'y passionne plus qu'aucun de ses sujets. Les jumelles à la main, Norodom suit en connaisseur les pas et les gestes des étoiles de la troupe ; il dirige personnellement le spectacle par l'intermédiaire d'un régisseur qui vient prendre ses ordres, se glissant et presque rampant pour s'approcher du souverain. La musique qui accompagne les danses est différente de la musique annamite. Elle ne charme pas plus nos oreilles, d'ailleurs, et nous paraît tout aussi monotone.

Le Roi ne passe pas tout son temps aux exercices chorégraphiques ; il s'en faut de beaucoup, car la plus grande partie est employée par lui à fumer l'opium, à somnoler ou à dormir. A moins d'une nécessité qui se produit rarement, il dort à peu près tout le jour, assure-t-on, et ce n'est que la nuit venue qu'il s'occupe de ses affaires et qu'il va à ses plaisirs, qu'il reçoit des étrangers, cause avec ses familiers et ses femmes, puis joue et fume. Sa consommation quotidienne d'opium est énorme ; il se procure gratuitement l'abominable drogue dans les usines françaises qui la fabriquent pour le compte du Gouvernement colonial. C'est un tribut payé à son vice auquel il tient plus qu'à tout autre avantage, plus même qu'aux espèces sonnantes que nous faisons tomber à profusion dans ses caisses.

Si Norodom dépense largement ses revenus (qui montaient annuellement à un million et demi de francs en 1897) lorsqu'il s'agit de ses plaisirs ou de son faste, il

est moins prodigue quand il faut faire face aux besoins de sa famille. Elle est nombreuse, comme bien on pense. Le nombre de ses fils n'est pas moindre d'une cinquantaine, de tous âges et de toutes conditions. Ils habitent, non pas au Palais, mais dans un quartier bas et malsain de la ville, où ils occupent de pauvres maisons. La faveur de leur père fait leur seule fortune, et elle est inconstante. Elle ne s'exerce, en tout cas, que sur trois ou quatre d'entre eux dont le Roi se fait entourer dans les cérémonies officielles. Ceux-là ont des uniformes pour les grands jours, des sabres et des aiguillettes d'or. Leur budget n'en est pas moins fort restreint, et c'est tout exceptionnellement qu'il leur arrive quelque bonne aubaine, sous la forme d'une gratification en argent ou d'un bijou qui a cessé de plaire et dont ils ont vite fait la transformation en piastres.



Famille cambodgienne.

Les autres princes sont dans une position absolument misérable. Ils reçoivent de leur père une solde qui est à peine l'équivalent du salaire d'un ouvrier de Pnom-Penh. Et comme leur qualité de fils du Roi leur interdit de se livrer à certains travaux ; qu'ils sont incapables, faute d'une instruction suffisante, d'en accomplir d'autres d'ordre plus relevé, ils vivent dans la misère et l'oïveté, sans moyen d'en sortir. Quelques-uns supportent difficilement cet état et, trop fiers pour mendier, deviennent dangereux, ne dédaignent pas les rapines et les mauvais coups. C'est une situation

lamentable à laquelle le Roi, malgré mes demandes réitérées et l'offre que je lui faisais de l'aider, a toujours négligé de porter remède. Le sort de ses fils le touchait beaucoup moins que l'état de sa cassette.

Ceux d'entre eux, nés des femmes de premier rang et appelés occasionnellement à l'accompagner et à l'entourer, comptaient pour lui, dans la seule mesure d'ailleurs où ils intéressaient son égoïste personne. C'était la faveur momentanée de la mère qui faisait la faveur du fils. Que telle d'entre les femmes du Roi prît, pendant un temps, une influence prépondérante, et son fils était admis constamment au Palais, occupait la première place près de son père, recevait de menus cadeaux. Il était le favori. Les autres privilégiés de la famille, ceux qui avaient comme lui des uniformes et paraissaient en public, se trouvaient relégués à l'arrière-plan. Parfois, l'un d'entre eux, en général le favori de la veille, dont la mère était poursuivie par la jalousie de la femme qui l'avait supplantée auprès de leur royal époux, se trouvait exclu de tous les honneurs et de tous les bénéfices, banni du Palais et rejeté dans la foule des petits princes, ses frères, à tout jamais dépourvus d'argent et d'honneurs.

Il est facile de se rendre compte des intrigues qui se nouaient au Palais, des

ressorts que les uns et les autres essayaient de faire agir pour conquérir ou conserver la faveur royale, pour accabler un concurrent d'hier, dont on craignait le retour de fortune, et paralyser un concurrent éventuel du lendemain. S'opposer à cela était impossible; il n'y fallait pas songer. Le mieux pour nous était de surveiller suffisamment ce petit monde de la Cour afin d'empêcher que son agitation ait des contre-coups au dehors, que la perpétuelle comédie qui se jouait autour du Roi vienne à se transformer en tragédie. Quand notre Résident supérieur se laissait entraîner à faire plus et, dans les meilleures intentions, à prendre parti pour les uns et contre les autres, les inconvénients, sinon les dangers de cette intervention ne tardaient pas à apparaître. C'était contre l'autorité du Résident supérieur que les princes évincés se rebellaient alors, et si peu loin que pût aller la chose, le fait seul que le représentant de la France fût mêlé à d'aussi mesquines querelles d'un monde si peu intéressant, était mauvais en soi et de conséquence fâcheuse.

Quand j'arrivai en Indo-Chine, un prince cambodgien, fils longtemps préféré de Norodom, s'était vengé de la disgrâce où il était tombé en écrivant et placardant des libelles contre le Résident supérieur. Convaincu du fait, il avait été condamné à mort par la Cour de justice du Cambodge, laquelle obéissait aux ordres du Conseil des ministres. Le crime me paraissait puni d'une peine vraiment excessive, et j'opposai tout de suite mon *veto* à l'exécution de la sentence, pour faire gracier le jeune prince peu de temps après. Celui-ci sembla m'en avoir gardé quelque reconnaissance; il en témoignait par l'unique moyen à sa portée, par son attitude, ses paroles, ses regards quand il se trouvait près de moi. J'avais l'impression que, malgré leur éducation défectueuse, leur vie d'oisiveté, de misère, parfois de dégradation, les fils de Norodom n'étaient pas fermés à tout sentiment généreux, qu'on pouvait les relever et tirer d'eux quelque chose. J'aurais voulu le tenter; je ne le pouvais pas sans l'acquiescement et le concours de leur père, et il ne m'a pas été possible de les obtenir. Il aurait considéré comme inquiétant, dangereux pour sa sécurité personnelle, qu'un de ses fils pût faire quelque chose et être quelqu'un, qu'il sortît de la condition où il le tenait et échappât à sa tutelle sans générosité et sans bienveillance.

Une fraction importante de la troupe nombreuse des fils de Norodom vint à la soirée que je donnai à la Résidence supérieure lors de mon premier séjour à Pnom-Penh. Tous ceux d'entre eux qui pouvaient se produire en costume décent étaient là. Après qu'ils m'eurent été successivement présentés, ils s'installèrent au buffet, près des aliments et des boissons, et y demeurèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Cette cohue de princes faméliques faisait peine à voir, abstraction faite même de l'état lamentable dans lequel un bon nombre de ces enfants de roi se trouvaient au moment de regagner leur demeure.

Il y avait là aussi le frère cadet de Norodom et son héritier présomptif, dont j'avais fait connaissance la veille, à mon arrivée. On le désignait sous son titre : l'*Obbarrach*. Il devait occuper le premier rang dans le royaume après le souverain. Mais le Roi, qui ne l'aimait point, le tenait à l'écart autant qu'il le pouvait, l'humiliait en toute occasion. Ce titre d'héritier du trône, que les lois et les coutumes séculaires du Cambodge, comme celles de presque tous les pays de l'Asie, donnaient

à son frère, lui portait ombrage. Il aurait voulu nous faire accepter un changement dans l'ordre de la succession et nous faire reconnaître pour prince héritier l'un de ses fils, qu'il eût lui-même désigné. Au reste, et très certainement, Norodom eût bien vite témoigné à ce fils la défiance et l'antipathie dont il faisait montre envers son frère. Il nous eût alors demandé de changer d'héritier présomptif, et ainsi de suite, suivant son bon plaisir et ses caprices.

Cette prévision, qui ne pouvait manquer de se réaliser étant donné le caractère de l'homme, aurait suffi à nous empêcher d'accéder à son désir, si nous n'avions eu d'autres motifs de refus. Avant tout, puisque la forme d'un Protectorat devait être maintenue à notre domination, puisque nous devons couvrir nos actes aux yeux du peuple cambodgien de l'autorité d'un roi de sa race, il y avait un intérêt de premier ordre à laisser celui-ci revêtu de tout le prestige d'une légitimité certaine, qu'un respect des lois et des traditions lui assuraient sans conteste. En outre, l'Obbarrach avait rendu des services à la cause française; il lui avait été dévoué dans le passé et le resterait dans l'avenir. Payer les services qu'il a reçus est chose nécessaire pour un pays protecteur; c'est bon en soi et c'est utile. La récompense accordée aux dévouements qu'on a rencontrés déjà fait naître des dévouements nouveaux; l'ingratitude les décourage. A des heures difficiles, lors de nos affaires du Tonkin, quand la rébellion sévissait au Cambodge et que l'attitude du Roi avait été au moins équivoque, l'Obbarrach s'était montré loyal et énergique; il avait mis, sans crainte de se compromettre, son influence et son activité au service du protectorat français. Cela valait qu'on s'en souvint. Je dois ajouter qu'il avait, parmi ses compatriotes, une réputation de justice et de bonté qui le rendait populaire, alors que Norodom ne l'était aucunement et que ses fils étaient méprisés, sinon haïs.

Voilà plus qu'il n'en faut pour justifier notre résolution de laisser à l'Obbarrach le titre d'héritier du trône, et de le lui maintenir malgré toutes les démarches, toutes les tentatives contraires, malgré les intrigues princières ou même royales.

Pour être une chose enviée et convoitée, le titre d'héritier présomptif n'est pas à lui seul une richesse. L'Obbarrach était pauvre et vivait pauvrement. Nous lui servions une pension de quelques milliers de francs, dont le chiffre avait été fixé d'accord avec le Roi et qu'il n'aurait pas accepté de voir augmenter. Avec elle, ce souverain en expectative devait faire vivre sa famille, ses serviteurs, soutenir sa maigre clientèle. Il n'y parvenait pas, faisait des dettes et venait annuellement frapper à la caisse du Protectorat pour obtenir un supplément dont il ne serait pas parlé à son frère. Cette demande était toujours accueillie, et satisfaction était ainsi donnée à des besoins pressants, trop faciles à constater.

L'Obbarrach, s'il avait des qualités morales que le Roi ne possédait pas, avait encore des dehors bien supérieurs. Il était grand, de la taille moyenne d'un Français; son visage portait l'empreinte de sa race; c'était bien celui d'un Cambodgien, aux joues rondes et pleines, au nez droit, à l'air doux et bon, plutôt timide. On se prenait très vite de sympathie pour lui. Il devait faire un roi excellent à tous points de vue. Il n'était pas habitué au luxe, au gaspillage d'argent auquel se livrait Norodom

Avec moitié de la « liste civile » dont celui-ci était pourvu, son successeur ferait bonne figure et mènerait un train de vie tout à fait honorable. Le surplus pourrait être employé à des dépenses utiles, à des travaux qui accroîtraient la richesse du pays.

L'avènement de l'Obbarrach devait donc être attendu par tous sans inquiétude, mais peut-être pas sans impatience. Il ne m'a pas été donné de le voir. Ce n'est qu'après mon départ d'Indo-Chine que le changement de souverain s'est opéré au Cambodge. Malgré sa santé chancelante, malgré la vie absurde qu'il menait, malgré son harem, malgré l'opium, le vieux Norodom a vécu. Malgré ses faiblesses et ses fautes, et par ma volonté persistante et bien mûrement réfléchie, il a régné durant les cinq années pendant lesquelles j'ai gouverné notre colonie.

Faut-il le dire? — Beaucoup de Français de Pnom-Penh demandaient sa déchéance et, faute de pouvoir l'obtenir, auraient souhaité voir sa vie prendre fin. Dans les maladies fréquentes et souvent graves du Roi, ils auraient volontiers irrévérencieusement reproduit l'erreur de transmission ou la coquille d'imprimerie, devenue célèbre, qui faisait dire au télégramme d'une agence donnant des nouvelles de la santé d'un monarque européen fort âgé : « Le *vieux* persiste », pour « le *mieux* persiste ».

Le vieux Norodom a *persisté* longtemps; il est mort enfin, très âgé, sans laisser après lui de haines vivaces, sans laisser non plus d'affections sincères ni de regrets désintéressés.

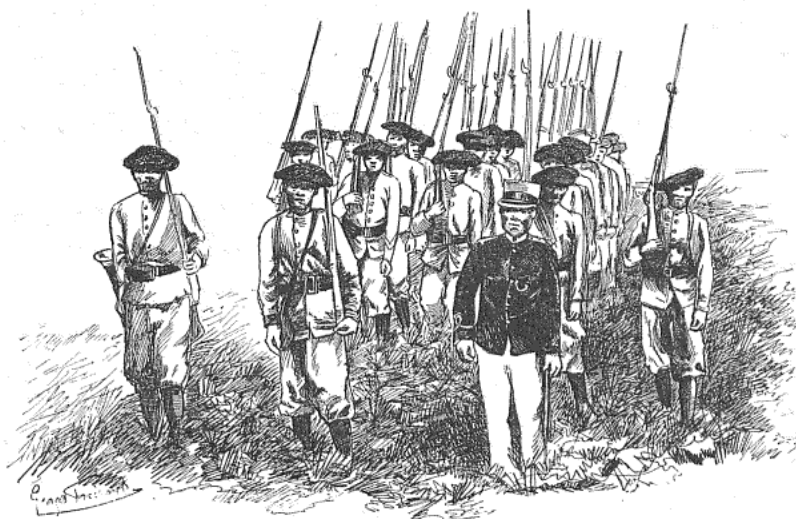
Protectorat français et Gouvernement cambodgien.

J'ai eu maintes raisons et des occasions multiples de déposer le roi Norodom, de lui donner la retraite à laquelle il avait tous les droits. La première occasion favorable s'est présentée au moment même de mon arrivée en Indo-Chine. Le mécontentement dont le Roi m'avait fait part à notre première entrevue, était le résultat d'un conflit déjà long entre le souverain et le Résident supérieur, conflit tout récemment résolu en une véritable crise. Le représentant de la France avait pris sur les ministres cambodgiens une autorité entière, leur commandait et en était aveuglément obéi. Avec leur concours, il venait de retirer tout ce qui restait de pouvoir au Roi. Sur le vu d'un certificat de médecin attestant, — comme il est toujours possible de le faire, au moins à de certaines heures du jour, quand on est en présence d'un vieux fumeur d'opium, — attestant, dis-je, que Norodom n'avait plus l'usage intégral de ses facultés, les sceaux lui avaient été retirés; c'est-à-dire qu'il ne pouvait plus désormais faire de nominations, rendre les jugements exécutoires, prendre une décision quelconque d'ordre gouvernemental. Si on se résolvait à lui donner un successeur ou à nommer un Régent du royaume, la chose devenait facile; le principal avait été fait. Norodom n'était plus roi que de nom.

Fallait-il prendre une telle résolution? Était-ce juste? Était-ce bon? — Bon, ça ne l'était certainement pas en soi. La France avait intérêt à conserver sur son trône,

tant qu'il vivrait, le roi avec qui elle avait signé le traité de Protectorat. Pour le peuple cambodgien, comme pour les souverains asiatiques appelés à traiter un jour avec nous dans de semblables conditions, il fallait donner l'exemple d'une scrupuleuse exécution des conventions faites, d'une bienveillance protectrice à l'égard du souverain devenu incapable de remplir un rôle pourtant bien réduit, de supporter une charge devenue légère. Cet utile renom à acquérir pour notre pays valait de passer sur quelques inconvénients, d'oublier bien des fautes. Mais ces fautes, quelles étaient-elles ? — Le Résident supérieur me les avait énumérées, m'avait remis des rapports, des pièces, tout un dossier.

Il fut facile de démêler la vérité au milieu des explications verbales et écrites, de



Miliciens au Cambodge.

lire entre les lignes et de faire ressortir de tout cela la situation réelle, les causes de la crise. Celle-ci était née des volontés capricieuses du Roi, des intrigues de ses femmes et de ses serviteurs, des mœurs fâcheuses ou coupables qui régnaient au Palais ; mais elle était due aussi et surtout à l'intervention trop directe, abusive, du Résident supérieur dans des affaires où il n'avait pas grand'chose à voir, à son autoritarisme excessif qui, avec le temps, l'avait conduit à agir comme s'il était le souverain véritable du Cambodge, s'il devait tout conduire, tout régenter, faire plier les hommes et les femmes de l'entourage du Roi, comme les fonctionnaires et les agents de tous ordres. Le Résident supérieur entendait à sa manière le Protectorat ; c'était lui qui était le roi, un peu à la mode cambodgienne, et il devait gouverner sans contrepoids et sans contrôle, sans administration française par conséquent, n'ayant dans le royaume que des serviteurs obéissants, depuis Norodom jusqu'au dernier de ses sujets.

Pour réaliser cette conception, il fallait que le gouvernement cambodgien conti-

nuât de fonctionner seul, par ses méthodes et ses procédés traditionnels, qu'il n'empruntât à peu près rien à la nation protectrice, ni personnel, ni moyens d'action; que les colons français ne vinssent pas troubler de leurs exigences la quiétude de l'administration et l'apathie des indigènes. Et, à part la révolte de Norodom qui ne se contentait pas de la part qui lui était faite, le Cambodge était bien près de cet idéal rêvé. Il restait un royaume asiatique que la civilisation ne touchait guère. Les gouverneurs cambodgiens demeuraient maîtres dans les provinces, maîtres de faire et surtout de ne rien faire; la justice, les emplois publics, les faveurs continuaient à se vendre; les jeux florissaient, ruinant la population, détruisant les familles, favorisant l'esclavage pour dettes non encore aboli; les voies de communication étaient dans l'état où la nature les avait mises. L'empreinte de la France, inexistante dans le royaume, n'avait sa marque que dans les objets de style rococo admis au Palais de Norodom. C'était peu, vraiment!

Le Cambodge, fermé à l'influence française, semblait être la propriété personnelle du Résident supérieur. Et, comme celui-ci était un grand chasseur d'éléphants et de fauves, on avait coutume de dire que le royaume était pour lui une chasse réservée.

En sorte que nos deux protectorats de l'Indo-Chine, celui du Cambodge et celui de l'Annam, se trouvaient au même point. L'organisation administrative y était rudimentaire, les progrès économiques insignifiants, pour ne pas dire nuls. Et si nous n'occupions l'Annam que depuis une douzaine d'années, le Cambodge nous appartenait depuis tantôt quarante ans!

Norodom ne pouvait être tenu pour responsable de cette longue inaction, s'il avait, par contre, quelque part de responsabilité dans la crise du moment. C'est l'orientation, c'est le système d'un Protectorat inerte, purement décoratif, qu'il fallait changer. On eût pu le faire, dans d'autres circonstances, sans changer les hommes, et j'estime qu'il vaut toujours mieux se servir du personnel existant, s'il n'est pas absolument mauvais ou incapable, que de former un personnel en même temps qu'on crée l'institution. Mais la situation obligeait à faire une transformation complète. On ne pouvait, en effet, donner au Protectorat une organisation qui nous permit une action économique efficace, sans faire avec le Roi de nouveaux accords. Ce n'était pas le Résident supérieur qui se trouvait en situation de les négocier et de les faire accepter; Norodom gardait, de l'humiliation qu'il lui avait fait subir, un ressentiment et une haine qui ne pardonneraient pas. Du reste, en fait, il n'était plus Roi, puisque les sceaux lui avaient été enlevés, qu'en toute chose on se passait de son consentement et de sa signature; et l'opération préalable à un accord nouveau était la restitution des sceaux et de la prérogative royale. Le Résident supérieur ne pouvait décemment le faire. Dans l'état de tension où il avait mis ses rapports avec le Roi, il fallait que l'un ou l'autre cédât la place; il fallait prononcer la déchéance du monarque ou remplacer le Résident supérieur. La seconde opération comportait moins d'aléa, moins d'inconvénients pour la France que la première, et, à tout peser, à compter les faiblesses et les fautes commises, elle était la plus juste des deux. C'est à elle qu'on devait se résoudre.

En peu de temps, la chose fut réglée avec le ministre des Colonies. Le Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine, M. Ducos, devint Résident supérieur au Cambodge. J'avais naturellement rejoint Saigon depuis quelque temps déjà. Je plaçai un administrateur, comme Lieutenant-Gouverneur intérimaire, à la tête de l'administration cochinchinoise, et j'envoyai sans tarder M. Ducos à Pnom-Penh. Il était chargé de dire au Roi, pour qui le départ d'un ennemi personnel était un commencement de satisfaction, que je retournerais incessamment au Cambodge, afin de mettre, d'accord avec lui-même et avec le Résident supérieur, toutes choses en leur place. Je le priais de patienter jusque-là, de ne pas s'alarmer si j'étais obligé de maintenir un *statu quo* qui lui était pénible, mais qu'il valait mieux régler en une fois et d'ensemble toutes les questions que posaient les événements passés, comme le présent état des choses.

Le nouveau Résident supérieur, qui connaissait du reste depuis longtemps le Cambodge où il avait vécu, devait profiter du répit de quelques semaines qui lui était ainsi accordé, pour bien voir, pour se rendre un compte exact de la situation du royaume, du fonds qu'on pouvait faire sur les hommes dont il y aurait à se servir, pour se tenir prêt, en un mot, à me fournir des renseignements et des avis éclairés le jour prochain où j'aurais à prendre des solutions, à faire de notre Protectorat l'instrument de civilisation qu'il devait être. Ce temps donné à l'expectative et à l'étude ne pouvait qu'être profitable et nous garder de toute décision excessive ou prématurée. Faire des choses nouvelles avec un personnel nouveau est toujours fort délicat. Aussi, bien que, dès le début, ma conviction fût faite et mon plan arrêté, je me gardai de toute hâte.

Ce n'est qu'au mois de juillet de cette même année 1897 que je retournai à Pnom-Penh, après qu'une longue correspondance avec le Résident supérieur eut préparé les voies à un arrangement.

Nous allions rendre au Roi sa prérogative souveraine, sous la forme matérielle des sceaux qui lui avaient été retirés cinq mois plus tôt. Mais il fallait profiter de la grande satisfaction qui lui était ainsi accordée pour obtenir son adhésion aux réformes projetées et immédiatement réalisables dans l'organisation politique du royaume. Cela devait être possible, facile même. Ce qui l'était moins, c'était d'amener une réconciliation réelle ou au moins apparente de Norodom et de ses ministres. Ceux-ci avaient été des instruments dociles dans la main du précédent Résident supérieur. Ils avaient pris, à son instigation, les mesures dont le Roi s'était trouvé frappé de façon brutale et humiliante. Tout ordre donné avait été accepté sans résistance et exécuté ponctuellement par eux. Norodom ne pouvait pardonner cela aux ministres, en particulier à celui qu'on appelait le premier ministre, vieillard intelligent et malin, qui avait une grande influence sur ses collègues apparemment moins bien doués. C'était une véritable haine que le Roi professait pour lui.

Et pourtant, nous n'avions pas le droit d'abandonner, de sacrifier aux rancunes royales les hommes qui avaient obéi avec docilité, avaient suivi avec dévouement, dans sa lutte contre le Roi, le dernier Résident supérieur. Celui-ci était, à leurs yeux, le représentant de la France, et c'est à la France qu'ils s'étaient montrés dévoués

et dociles. Notre devoir, notre intérêt même était de leur en tenir compte. Dès que le changement de Résident fut opéré, je calmai l'appréhension des ministres et leur fis savoir qu'ils n'auraient à redouter ni notre abandon, ni la vengeance de leur souverain. Cela dut les rassurer quant à leur vie et quant à leurs biens, mais ils ne crurent certainement pas pouvoir conserver leurs fonctions, car, les choses une fois arrangées, l'avenir réglé, ils me témoignèrent leur joie et leur reconnaissance de les avoir maintenus en charge.

Norodom avait tout fait pour qu'il n'en fût pas ainsi. Il fallut, après de longues discussions entre lui et le Résident supérieur, que je lui fisse connaître ma volonté inébranlable de ne sacrifier personne pour que sa résistance fléchît. Il dut s'incliner, puisque la remise en place de toutes choses, le rétablissement de sa prérogative royale étaient à ce prix. Il céda, mais souleva aussitôt une autre difficulté. Pendant les mois où, en fait, il ne régnait plus, ne signait aucun acte, des gouverneurs cambodgiens de province, des juges avaient été nommés irrégulièrement ; ils ne pouvaient rester en place. Norodom demandait leur destitution. Là encore, il ne fut pas possible de consentir à la demande du Roi ; nous ne devions pas laisser frapper des hommes qui avaient eu confiance dans le représentant de la nation protectrice. Toutefois, une satisfaction de forme fut donnée à Norodom : on convint que les fonctionnaires de cette origine recevraient une nouvelle nomination, revêtue de la signature royale, et qu'ils feraient à leur maître la visite d'usage. On prit, d'ailleurs, la précaution de les prévenir qu'il y avait quelque chose de changé depuis la crise, et que leur visite ne comportait pas la remise à l'entourage du monarque des riches cadeaux qui constituaient un véritable tribut, dont la population de leur province et les justiciables de leur tribunal faisaient finalement les frais.

L'organisation nouvelle de l'Administration cambodgienne et du Protectorat français fut réglée sans trop de peine, bien qu'elle mit en nos mains tout le pouvoir. Norodom n'attachait d'importance dans les accords qu'à ce qui pouvait toucher à son prestige personnel ou à ses profits. L'exercice réel de la puissance souveraine, le bien de ses sujets ne lui importaient guère ; il s'en remettait assez volontiers à nous pour les assurer.

D'après la Constitution qui fut ainsi octroyée au Cambodge, sous la forme d'une ordonnance royale approuvée et rendue exécutoire par le Gouverneur général de l'Indo-Chine, le gouvernement du pays est exercé par le Conseil des ministres. Ce Conseil, composé des six ministres cambodgiens existant, délibère sous la présidence du représentant de la France, le Résident supérieur. Il soumet à la signature du Roi toutes les ordonnances, décisions politiques et administratives, nominations et révocations de gouverneurs, de juges, de fonctionnaires. Ces mesures sont contre-signées pour exécution par le Résident supérieur. En droit, comme en fait, ce dernier est bien le chef du gouvernement cambodgien. Son pouvoir n'est limité que par les instructions qu'il reçoit et le contrôle que le Gouverneur général exerce sur lui.

L'Administration cambodgienne, surveillée en son centre par le Résident supérieur, l'est encore, dans les provinces, par nos Résidents étroitement liés à leur chef de Pnom-Penh. Les résidences des provinces, qui existaient à peine en 1897,

furent multipliées, organisées, pourvues de bons administrateurs. Il était dit, à ce sujet, dans un rapport qui me fut adressé quelques années plus tard :

« Les populations prirent confiance en nos fonctionnaires, que beaucoup d'habitants de l'intérieur n'avaient jamais vus jusqu'à ce moment, et vinrent à la Résidence apporter leurs plaintes, leurs demandes, leurs réclamations.

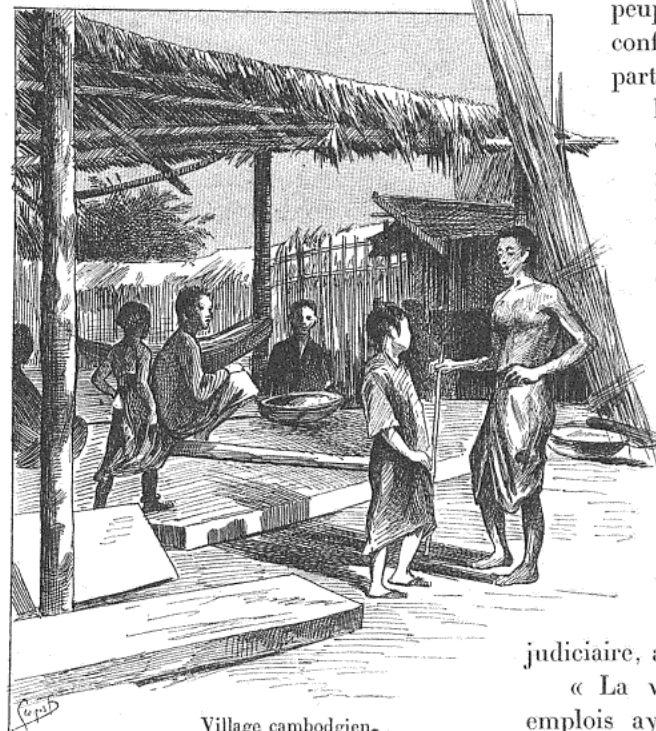
« Les résidents, qui connaissent presque tous la langue cambodgienne, visitèrent leurs circonscriptions moins étendues et plus commodément groupées autour du chef-lieu, et, de ce contact de plus

en plus fréquent et immédiat entre les représentants de la France et le peuple des campagnes, naquit la confiance qui règne aujourd'hui partout entre les administrés et les administrateurs, dont les conséquences seront désormais le maintien assuré de la sécurité publique et le développement progressif et également certain des ressources économiques du Protectorat. »

Le rapport, après avoir énuméré les réformes qui furent la conséquence de la nouvelle organisation politique, en ce qui touche la perception de l'impôt, l'exercice du pouvoir

judiciaire, ajoute :

« La vénalité des charges et des emplois ayant disparu, les habitants surent bientôt qu'ils étaient en droit



Village cambodgien.

d'attendre une véritable justice de leurs tribunaux provinciaux, et ils ne se font d'ailleurs pas faute de faire appel de leurs décisions au tribunal supérieur.

« De ce nouvel état de choses résulte le nouvel état d'esprit de cette population cambodgienne qu'on accusait parfois, avant de l'avoir mieux connue, d'être ignorante, paresseuse et sauvage, et qui se montre aujourd'hui d'une docilité absolue à suivre les conseils de nos Résidents et d'une reconnaissance parfaite aux institutions du Protectorat qui ont amélioré ses conditions d'existence et lui font entrevoir un avenir meilleur encore. »

L'ordonnance dont il est ici question, et qui date du 11 juillet 1897, règle encore, en outre de l'Administration générale, les conditions dans lesquelles la justice

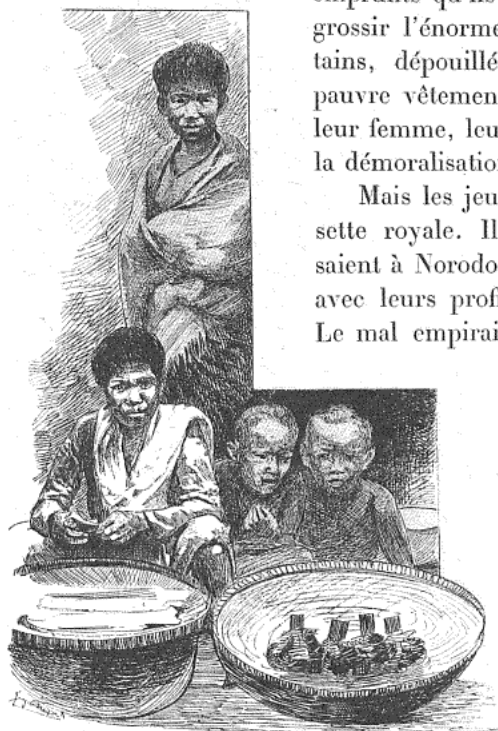
est rendue aux Cambodgiens, aux Français, aux étrangers habitant le royaume. Elle fait disparaître, avec bien des anomalies de juridiction et de procédure, des institutions anciennes, compliquées et barbares qui ne donnaient à personne de droits précis et de garanties suffisantes. Les avantages de cette réorganisation échappèrent à Norodom; mais comme elle faisait passer les étrangers de la juridiction des tribunaux cambodgiens à celle des tribunaux français, il fit une opposition longue et acharnée à ce changement. La raison n'en était pas d'ordre sentimental, comme on pourrait le croire. Le Roi était d'un esprit trop pratique pour se créer des difficultés quand il s'agissait de choses aussi peu positives. Il voyait dans la réforme cette conséquence que les Chinois de Pnom-Penh, riches commerçants ayant forcément des procès et auxquels on en pouvait susciter s'il était besoin, allaient échapper aux tribunaux indigènes sur lesquels le Roi et son entourage avaient eu jusque-là et comp- taient toujours avoir une influence décisive. Le riche Chinois qui avait un procès connaissait le moyen de ne pas le perdre, de ne pas se voir spolier; c'était un double sacrifice à consentir dont la plus grosse part devait aller au Palais royal et la plus faible au Palais de justice. Norodom, ses femmes et ses serviteurs perdraient-ils cette abondante source de profits, comme ils risquaient déjà de perdre les cadeaux des candidats aux emplois publics? Cette perspective effraya le Roi et lui fit faire une belle défense. Peine perdue! L'ordonnance dut contenir la réorganisa- tion judiciaire, comme la réorganisation administrative, comme aussi l'abolition de l'esclavage pour dettes.

Cette dernière institution était, au dire de Norodom, une des bases fondamen- tales de l'édifice cambodgien. Ses sujets réduits en esclavage étaient les plus heu- reux de tous; si leur foyer était détruit, leur famille dispersée quand elle ne deve- nait pas esclave elle-même, ils retrouvaient foyer et famille chez leurs bons maîtres qui les nourrissaient, les mettaient à l'abri du besoin et des tentations qui les avaient perdus. Et puis, quelle perte pour les possesseurs des esclaves qu'on allait émanciper, pour lui-même, le souverain, qui en avait une foule, tous nécessaires au bien de son service! C'était son cas, et rien que son cas, qui le touchait vraiment. Quand on lui eut donné l'assurance qu'il déciderait seul de l'émancipation des esclaves royaux, que nous ne nous immiscerions pas dans les affaires de sa maison, ayant confiance en lui pour exécuter sur ses domaines une mesure prescrite à tous et à laquelle il aurait mis sa signature, l'opposition jusque-là invincible qu'il nous faisait tomba subitement. Ses intérêts pécuniaires lui paraissaient sauvegardés de la sorte; il n'en demandait pas plus.

La résistance de Norodom devait être épique, désespérée, quand, deux ans plus tard seulement, il fut possible de décider la suppression des jeux publics qui étaient la plaie du Cambodge.

Les ruines que les maisons de jeu ouvertes dans tous les centres importants accu- mulaient autour d'elles, étaient incalculables. Comme presque tous les Asiatiques, on pourrait dire comme presque tous les hommes, le Cambodgien est joueur. Quand le jeu est libre, non pas même toléré, mais encouragé, qu'il devient presque une

institution d'État, la foule s'y précipite, les passions ne se contiennent plus. Les Cambodgiens allaient dans les maisons de jeu risquer, avec l'espoir de l'accroître, le profit qu'ils venaient de faire, le salaire qu'ils venaient de gagner. Et comme les chances de perte étaient forcément supérieures aux chances de gain, les victimes étaient nombreuses. Les commerçants ruinés, les agriculteurs dépouillés de leur domaine, les ouvriers réduits à la misère et à la faim ne se comptaient pas. Les plus acharnés au jeu, après avoir perdu tout ce qu'ils possédaient, contractaient des emprunts qu'ils étaient hors d'état de rembourser et allaient grossir l'énorme contingent des esclaves pour dettes. Certains, dépouillés de leur argent, mettaient pour enjeu le pauvre vêtement qui les couvrait, puis, nus, jouaient encore leur femme, leurs enfants. C'était la misère, la dégradation, la démoralisation !



Un coin de marché au Cambodge.

Mais les jeux constituaient un gros revenu pour la cassette royale. Ils étaient affermés à des Chinois qui versaient à Norodom une redevance importante et qui croissait avec leurs profits énormes et toujours plus considérables. Le mal empirait ; le Roi donnait l'autorisation d'ouvrir de

nouvelles maisons de jeu ; les plus petits centres d'habitation en étaient pourvus. Il fallait arrêter cette gangrène qui menaçait de détruire le corps déjà bien faible du Cambodge. Il le fallait ; mais il fallait aussi être assez fort, assez sûr de la population pour lui imposer la mesure, pour l'imposer à Norodom, pour passer outre à sa résistance, braver sa colère. C'est que les jeux donnaient de tels bénéfices à lui, à ses femmes, à ses gens, qu'il eût voulu à tout prix les conserver. En dehors des redevances officielles, les Chinois fermiers des maisons de jeu devaient distribuer

habilement de grosses ou de petites sommes, offrir des bijoux, des cadeaux de tous genres. Leur disparition était un vrai désastre.

Ils disparurent pourtant. Quand notre situation au Cambodge parut suffisamment bonne et solide pour que rien ne pût être tenté contre nous, la première occasion qui s'offrit fut saisie immédiatement : les maisons de jeu furent fermées d'autorité par le Conseil des ministres. Il fallut de longues luttes pour obtenir du Roi sa signature à l'interdiction légale des jeux au Cambodge. Sa résistance fléchit lorsqu'il comprit qu'il n'userait pas notre volonté, que nous étions décidés à tout plutôt que de revenir sur la mesure prise et que cela valait pour nous de subir, au besoin, l'inconvénient d'un changement de règne. Je fis ponctuer notre résolution par une promenade à Pnom-Penh des canonnières de mer de la division navale de Cochinchine.

chine. Elles saluèrent, de multiples coups de canon tirés avec leurs grosses pièces, le Roi, le Résident supérieur, le général qui se trouvait là par hasard. C'étaient de retentissantes politesses, à en ébranler les maisons de Pnom-Penh et à donner des conseils de prudence aux moins sages.

Tout le monde fut sage et prudent. Norodom se soumit sans s'avouer définitivement vaincu, cependant. Il dépensa son argent en d'inutiles campagnes de presse, en des démarches à Paris qu'ouvertement il désavouait et qui n'eurent d'autres résultats que de le priver de la présence d'un fils momentanément préféré, lequel crut devoir, au retour d'un voyage en France, laisser la frontière entre lui et les ennemis que ses intempérances de langage lui avaient suscités. Les jeux supprimés ne furent pas et ne seront jamais rétablis.

Une disposition importante, mais dont l'intérêt échappait au Roi qui n'y prit pour ainsi dire pas garde, fut insérée dans l'ordonnance de 1897. Elle reconnaissait aux Français le droit de propriété pleine et entière sur les domaines dont ils étaient ou se rendraient possesseurs, soit par suite d'acquisition, soit par concession du gouvernement. Deux arrêtés pris par la suite, en conséquence de cette décision de principe, réglèrent l'aliénation des terrains libres du domaine royal. C'était la porte ouverte à la colonisation française au Cambodge.

Jusque-là, les seuls colons qui se trouvaient dans le royaume étaient des commerçants habitant Pnom-Penh. Il y en avait, du reste, un fort petit nombre, guère plus d'une demi-douzaine. Deux d'entre eux, associés depuis leur lointaine arrivée au Cambodge, MM. Faraut et Vandelet, avaient une parfaite connaissance du pays. Ils étaient bien vus du Roi et avaient dû à cela de pouvoir faire quelques bonnes affaires. C'étaient, d'ailleurs, des hommes intelligents et instruits, des commerçants de toute honorabilité. Mais, dans l'état précaire du commerce cambodgien, ils étaient, comme leurs confrères, à la merci de la malveillance soit du Roi, soit du Résident supérieur, et c'est cette sujétion, au premier abord inexplicable chez des hommes que leur situation de colons devait rendre indépendants, qui me frappa lorsque je m'entretins avec eux à Pnom-Penh. Des Français habitant un pays de pouvoir absolu et de bon plaisir ne se seraient pas trouvés moins en sécurité et n'auraient pas été plus inquiets que ne l'étaient nos compatriotes au Cambodge, sous le Protectorat de la France. Cela caractérisait bien le régime auquel, dès le premier jour, j'avais résolu de mettre fin.

Si le commerce français à Pnom-Penh était à l'état embryonnaire, pour ne pas dire inexistant, ce n'était assurément pas la faute de l'emplacement de la ville. Jamais position d'une capitale ne fut meilleure, ne réunit plus d'éléments de prospérité, de développement presque indéfini. Placé au centre du Cambodge, au point d'aboutissement des grandes voies fluviales, à proximité des provinces les plus fertiles, Pnom-Penh aurait dû être depuis longtemps et ne pouvait manquer de devenir un grand marché commercial, un centre d'activité économique et d'influence politique. Ce pouvait être aussi une belle ville, alors qu'on voyait, en 1897, une



PORTRAIT DE NORODOM, ROI DU CAMBODGE.

curieuse agglomération cambodgienne, grouillante, malpropre et malsaine, avec un petit nombre de maisons françaises médiocres.

Quand on arrivait à Pnom-Penh, sur une chaloupe ou une canonnière, l'admirable position de la ville apparaissait, une nappe d'eau immense étendue devant elle, à la jonction de quatre artères fluviales : le Tonlé-Sap, le Mékong supérieur et les deux bras qui forment, en aval, l'estuaire du fleuve géant. Tout ce que la nature avait fait était grand et aussi beau qu'on pouvait le rêver. L'œuvre des hommes semblait moins remarquable.

En outre de l'amas des constructions chétives et bizarres du Palais royal, deux choses frappaient de loin les yeux : un phare à la haute colonne de pierre et une grande construction blanche qui constituait la maçonnerie enveloppant un pont basculant. Mais l'un et l'autre des édifices étaient purement décoratifs. Le phare ne s'allumait pas et le pont ne basculait pas. L'idée de la construction du phare avait été suggérée à Norodom par quelque entrepreneur désireux d'exécuter un travail bien rémunéré ; il avait persuadé au Roi que rien ne signalait mieux à l'attention du monde une grande ville civilisée ayant une navigation active, qu'un phare en marquant l'entrée aux bateaux. Et la colonne avait été bâtie, surmontée de la lanterne classique. Cela avait suffi à satisfaire Norodom, à témoigner à tout venant de la grandeur de son règne. Y ajouter un feu eût été coûteux, et si inutile ! On avait cru devoir s'en passer, et la lanterne ne s'allumait pas. Le phare n'en existait pas moins, orgueilleusement planté à la pointe des terres qui séparaient le Tonlé-Sap du Mékong.

Quant au pont, il enjambait un petit canal inutilisé qui séparait la ville de Pnom-Penh d'un de ses faubourgs où la mission catholique était établie. Un pont ordinaire n'eût pas suffi et ne se serait pas vu à grande distance. Un pont tournant même, qui eût permis le passage des grandes jonques, lesquelles d'ailleurs ne passaient jamais, aurait insuffisamment attiré les regards. L'ingénieur avait voulu faire quelque chose de grand, et il avait construit un pont-levis actionné par une machinerie savante, des glissières de fer gigantesques, le tout renfermé dans une construction de maçonnerie s'élevant des deux côtés et au-dessus du canal. Qu'il y eût disproportion entre la masse énorme qu'on avait édifiée et le résultat à atteindre, cela était visible, criant. Mais de résultat, il n'y en avait point ; le pont ne se levait pas, il était inutile qu'il se levât puisque rien ne sollicitait le passage et, l'eût-il voulu, qu'il n'aurait pas pu se lever. L'édifice servait uniquement à accider le paysage, sans l'embellir d'ailleurs.

Les rives du Tonlé-Sap, qui bordent la ville, étaient dans l'état où la rivière voulait bien les mettre. Et comme les rivières n'ont pas les mêmes besoins que les hommes, que la régularité, les facilités d'accès n'importent qu'à ceux-ci, le Tonlé-Sap déchiquetait le rivage, l'affouillait, l'obstruait, suivant la hauteur, l'impétuosité ou la lenteur d'écoulement de ses eaux. De travail humain, quais, perrés, talus, il n'y en avait pas l'apparence. La navigation et le commerce vivaient dans les difficultés et le désordre que leur imposait la nature.

Un petit appontement flottant, destiné aux bateaux officiels, se trouvait en face

d'une maison française, peu élevée, mais grande et assez confortable, qui était l'hôtel de la Résidence supérieure. Avec un second pont, moins prétentieux, mais plus sérieux et plus beau que le pont-levis dont il vient d'être parlé, un grand hôtel pour les voyageurs, cinq ou six maisons de fonctionnaires assez joliment construites du reste, on avait le total de ce que nous avions fait à Pnom-Penh. Le terrain de la ville, sauf sur la large digue qui bordait la rivière et le fleuve, restait bas, humide, sujet aux inondations à l'époque des hautes eaux. Le plus grand nombre des maisons indigènes, de même que celles des provinces, étaient élevées sur de hauts pilotis, dans cette éventualité. La salubrité de Pnom-Penh, qui n'avait ni égouts, ni canalisation d'aucun genre, était des plus précaires, comme bien on pense.

Le seul monument intéressant de la capitale n'est pas dû aux Français. C'est le *pnom*, grande aiguille de pierre, élégante, aux lignes courbes gracieuses et tracées avec art, solide sur sa base, bien équilibrée, qui est la caractéristique des constructions cambodgiennes et siamoises. Le *pnom* domine la ville et justifie le nom qu'elle porte ; une pagode est à son pied, sur le tertre de quelque vingt mètres qui lui sert de socle ; un joli jardin a été récemment tracé autour.

Depuis 1897, heureusement, les choses ont changé à Pnom-Penh. Si le *pnom* reste un beau monument, la ville qui s'étend devant lui est devenue une belle ville. Elle est sortie de terre avec une surprenante rapidité. Pendant que l'Administration française édifiait de solides et vastes monuments, que les architectes particulièrement bien inspirés réussissaient mieux qu'ailleurs, les commerçants français et chinois, quelques Cambodgiens même, construisaient des maisons de pierre de belle apparence. Un superbe Hôtel de Ville, un palais des Douanes et Régies, un Hôtel des Postes, des maisons pour le Trésor, pour l'Enregistrement, pour le service des Travaux Publics, etc., ont successivement embelli Pnom-Penh. Tout le terrain de la ville a été remblayé et, sur les quais, dans le réseau des rues tracées à peine, des quartiers entiers ont surgi, immédiatement occupés par le commerce. Ce fut une transformation presque soudaine. En trois ou quatre ans, la ville était devenue méconnaissable. Elle avait pris figure de capitale, de la grande et belle capitale d'un riche pays que la France protège et gouverne.

Les difficultés de la construction d'un port ne permirent pas aux ingénieurs de me soumettre un plan acceptable à temps pour que je le fisse exécuter avant de quitter l'Indo-Chine. Mais on était arrivé, en 1901, à une solution élégante et pratique, et le projet d'établissement de quais en maçonnerie sur les rives du Tonlé-Sap, en bordure de la cité, fut adopté et devait être mis à exécution dans un temps très court.

L'une des principales difficultés de l'établissement de quais pour l'accostage des grands vapeurs, des chaloupes et des jonques, résidait dans la différence de niveau des eaux du fleuve et de la rivière aux diverses saisons de l'année, un peu aussi dans la violence du courant à certaines époques et, chose bizarre, dans les sens contraires de ce courant. Le Tonlé-Sap présente, en effet, le rare phénomène d'une ri-

vière coulant vers sa source pendant une partie de l'année. La chose est étonnante et pourtant facilement explicable.

Le Tonlé-Sap, affluent du Mékong, est le déversoir dans ce fleuve des eaux du Grand Lac cambodgien. Celui-ci est alimenté par une foule de petites rivières dont le régime est le même que celui du Mékong, c'est-à-dire qu'elles se tiennent modestement au fond d'un lit étroit pendant une moitié de l'année, pour s'élever, s'étendre dans un lit plus large, puis déborder sur la campagne pendant l'autre moitié. Mais en se réunissant toutes, comme elles le font dans le Tonlé-Sap quand elles ont traversé le Grand Lac, elles ne forment pas une masse d'eau comparable à celle



Batelier cambodgien.

que roule le Mékong après un cours de quatre mille kilomètres. Dès que la saison des pluies commence, le grand fleuve en est influencé sur tout son parcours, et la crue se fait sentir avant même qu'aient pu arriver au Cambodge les eaux que les montagnes du Thibet et du Yunnan jettent en quantité énorme dans le lit de rochers du bief supérieur. Le niveau du Mékong monte ainsi, rapidement, quand le Grand Lac n'a pas encore bougé. Le Tonlé-Sap se trouve refoulé, gonflé par les eaux du fleuve dont il est l'affluent. Sa pente peu rapide est bientôt rachetée par l'élévation des eaux à son confluent devant Pnom-Penh, et, au lieu de servir d'exutoire au lac, c'est lui qui porte les eaux du Mékong à ce dernier jusqu'à ce qu'il ait empli son immense cuvette. D'où le courant, en sens inverse du courant normal, qui naît et s'accroît, devient rapide, violent même au fur et à mesure que la crue du fleuve s'accroît et que la dénivellation

devient plus forte. Il s'atténue lorsque le niveau du lac monte sous le double apport des eaux du Mékong et de celles des rivières grossies par les pluies dont c'est le débouché constant. A un moment donné, l'équilibre s'établit; puis, après quelques oscillations, la baisse dans le fleuve donne aux eaux du lac la supériorité d'altitude. Le courant dans le Tonlé-Sap est renversé; il suit la même progression de vitesse constatée en sens contraire à la précédente saison, pour repasser par les mêmes phénomènes l'année suivante.

Le moment du renversement du courant dans le Tonlé-Sap donne lieu à une grande fête, célébrée à Pnom-Penh en présence du Roi. C'est la *Fête des eaux*. Norodom vient donner aux eaux du fleuve, au moment propice, l'autorisation de passer. C'est l'occasion de réjouissances de tous genres, auxquelles le peuple prend une grande part. Les courses en sampans et en longues pirogues armées de centaines de rameurs mettent aux prises les hommes des divers villages. Ils manient

de courts avirons dont ils frappent l'eau sans prendre de points d'appui sur l'embarcation. Leurs mouvements sont rapides, cadencés, guidés par les commandements du patron placé à la barre et qui excite ses compagnons de la voix et du geste, battant en quelque sorte la mesure avec le bras, quand ce n'est pas avec tout le corps. Les courses multiples, variées quant aux embarcations et quant au programme, durent de longues heures. Le Roi les suivait avec une attention presque égale à celle qu'il apportait aux pas des danseuses de son théâtre. Les milliers de spectateurs groupés sur les berges n'y prenaient pas un moindre intérêt.

Le soir de ces jours de réjouissance, Norodom donnait un grand dîner au Palais. J'ai assisté à plusieurs de ces dîners royaux. Ils comprenaient parfois des dames. Celles que leur situation appelait aux côtés du Roi avaient quelque peine à dissimuler le dégoût que la malpropreté de leur auguste voisin leur inspirait. Il y avait en particulier, à droite et à gauche du fauteuil de Sa Majesté, de superbes crachoirs d'argent qui ne chômaient pas...

Le dîner qui eut lieu en juillet 1897, après que le Roi eut signé sa fameuse ordonnance et que les sceaux lui eurent été rendus, fut un des plus somptueux qu'il m'ait été donné de voir. Norodom, ordinairement un peu avare, avait tenu à faire grandement les choses et n'avait pas regardé à la dépense. Il montrait beaucoup d'entrain et de gaieté. Le nombre de ses fils admis à la table avait été porté au maximum ; il y en avait bien cinq ou six en uniformes neufs, noirs avec des galons et des aiguillettes d'or. A la fin du dîner, plein d'émotion, le Roi me dit sa joie de voir les choses remises en place dans son royaume et son propre pouvoir restauré ; il me déclara solennellement, en prenant à témoin ses fils qui s'inclinaient à chacune de ses paroles, que désormais mon nom resterait gravé sur les tablettes de sa famille comme celui d'un bienfaiteur et d'un ami sûr. J'en fus très touché, mais je crains bien que la suppression des jeux, réalisée ultérieurement, n'ait fait effacer mon nom des tablettes royales.

Norodom n'avait pas tort en donnant à cette date du 11 juillet 1897, où son ordonnance fut signée, une importance de premier ordre pour le Cambodge. Elle marque le début d'une phase nouvelle du Protectorat français. Mes instructions au Résident supérieur, les affaires politiques et administratives une fois réglées, se réduisaient presque à une seule recommandation : porter l'attention et l'action de nos Résidents et des Gouverneurs cambodgiens sur le développement économique du pays, sur l'amélioration de la production agricole et de l'exploitation forestière, sur la création de voies de communication.

— Construisez des routes, creusez des canaux, lui disais-je, par tous les moyens locaux dont vous disposez, pendant que l'administration générale des travaux publics fera les études et exécutera les œuvres de plus grande envergure, comme les lignes de chemin de fer, les grandes artères de navigation. De ces efforts concordants doit résulter un rapide accroissement de la richesse du pays.

On consacra ainsi, de cette époque à la fin de l'année 1901, plus de six millions de francs des seules ressources locales, auxquelles une main-d'œuvre gratuite dans

les provinces venait s'ajouter, aux divers travaux ordonnés par le Résident supérieur et les Résidents provinciaux. L'effet attendu se produisit; le résultat dépassa même les espérances. L'essor économique du royaume fut attesté par des finances devenues exceptionnellement prospères, par le développement du centre commercial de Pnom-Penh et la grande part qu'il prit dans l'énorme augmentation du commerce général de l'Indo-Chine, par l'aisance relative des populations, la confiance, la reconnaissance même qu'elles témoignèrent à la France qui avait pris en mains leurs intérêts. C'est ce que constatait le Résident supérieur, dans le rapport auquel il a été fait allusion plus haut, où il concluait ainsi :

« Le simple, rapide et fidèle exposé de la situation politique, économique et financière du Cambodge, au début de 1902, permet de constater les heureux résultats



Cambodgiens en prière.

obtenus en quelques années par l'action française dans cette partie de l'Indo-Chine. L'affection des indigènes nous est acquise et ne nous fera pas défaut si nos Résidents continuent, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, à vivre en contact avec les habitants, à s'intéresser à leurs besoins, à veiller à ce que les fonctionnaires cambodgiens remplissent leur mission avec honnêteté, évitant le retour des anciens abus qui, il y a quarante ans à peine, offraient aux voyageurs européens le spectacle d'un peuple dégradé par l'esclavage et paraissant avoir perdu toute dignité humaine. »

Le Résident supérieur ajoutait cet appel à la Colonisation française qui est d'actualité, aujourd'hui comme alors :

« Le Cambodge possède encore de vastes étendues inhabitées et incultes qu'une colonisation intelligente mettrait rapidement en valeur. Ses produits agricoles extrêmement variés sont classés parmi les meilleurs de l'Indo-Chine. Ses ressources forestières sont de grand prix; son sol renferme des gisements d'un minerai de fer excellent qui ferait la fortune d'une exploitation européenne ayant les ressources suffisantes pour s'imposer les frais d'une installation de toutes pièces dans le pays. Déjà l'élevage pratiqué sur une assez grande échelle donne des résultats et se développe... »

Le Pays des Khmers.

Des différents pays qui constituent l'Indo-Chine française, le Cambodge est la terre préférée des archéologues, des artistes, des curieux. C'est que la race khmère a marqué sur elle sa forte empreinte, y a laissé des souvenirs nombreux et admirables de sa civilisation, de son art abolis. Le peuple cambodgien, qui nous est apparu si pauvre, si faible, si veule, a eu des ancêtres, des prédécesseurs plutôt sur le territoire qu'il occupe, qui furent grands, à la taille de la puissante nature qui les entourait.

Ce n'est pas en vain que le gigantesque fleuve, que l'eau épandue en masses immenses, que la forêt dont les cimes altières se perdent dans le ciel, ont donné à l'homme, à travers les âges, des leçons de beauté et de grandeur. Un peuple s'est trouvé pour les comprendre et en profiter, pour édifier une œuvre en harmonie avec l'œuvre de la nature. Les Khmers furent les fils légitimes de la terre cambodgienne, dignes d'elle, forts et nobles comme elle, ayant dominé pendant les siècles où ils ont vécu, imposant aux siècles qui ont suivi et qui suivront le respect pour leur mémoire, l'admiration pour leurs travaux.

Les édifices que les Khmers ont construits et qui nous parlent d'eux disent ce que fut leur glorieux règne sur ce coin de terre. Race forte, courageuse, artiste, le peuple de l'antique Cambodge a atteint un degré de civilisation élevé, et, par bonheur pour lui, il ne paraît pas avoir connu les longues décadences. Un jour est venu où il s'est relâché dans son labeur, où il s'est cru trop complètement victorieux, où peut-être le culte de l'art lui a fait négliger le culte de la force, nécessaire à qui veut la sécurité et l'indépendance. Il a dû, lui aussi, écouter les rhéteurs, ces avant-coureurs de la chute des empires. Et son affaiblissement a commencé. Mais, pour les nations plus encore que pour les hommes, la punition ne se fait pas attendre à qui perd le courage et la saine raison. Les peuples abâtardis sont condamnés et méritent leur sort. Les Khmers ont trouvé près d'eux des justiciers. L'invasion est venue qui a détruit, en un jour, dix siècles de civilisation et de gloire. De cet empire puissant, ordonné, dont le juste équilibre, la sage administration se lisent encore dans l'amas des pierres bouleversées, il n'est resté que des ruines !

La race a-t-elle survécu, a-t-elle assisté à sa déchéance ? Les Cambodgiens actuels, les Siamois sont-ils ses enfants ? — Non pas. Les vainqueurs ne se sont pas contentés de la déposséder ; ils l'ont écrasée, rayée de la liste des vivants. La preuve en est qu'aucune tradition, aucun souvenir de la langue khmère ne subsiste chez les Cambodgiens. Nous les avons trouvés, spectateurs indifférents et ignorants devant les merveilles de l'architecture ancienne, incapables de rien comprendre des caractères gravés sur les pierres de ces ruines fameuses, aussi étrangers que nous aux hommes

qui avaient vécu là, avant eux, d'une vie supérieure. Aucun peuple, sinon aucun individu, ne peut se vanter de descendre des Khmers. Il en est de ceux-ci, en Asie, comme des Grecs et des Romains en Europe. La mort a fauché les hommes en même temps que les nations.

Pourtant, il est deux villages reculés du Cambodge, perdus derrière le rempart inviolable de la grande forêt, qui renferment des habitants d'une race différente de la race cambodgienne, lesquels parlent la langue des vieux monuments, enlaidie, défigurée, mais parfaitement reconnaissable. Ce petit groupe d'hommes a-t-il pour ancêtres les grands Khmers? Une famille, deux, trois peut-être, auraient échappé à la destruction accomplie il y a cinq ou six siècles, et réfugiées dans des contrées sauvages auraient survécu, se perpétuant dans la misère et l'abjection d'une constante frayeur. Ces misérables sont-ils les fils des fiers guerriers, des grands artistes du royaume disparu? Cela est possible. Mais si cela est, quel châtiment, quelle douleur pour leurs pères qui les voient du haut du paradis bouddhique! Comme ils aimeraient mieux que le massacre n'eût épargné aucun de leurs enfants, plutôt que d'avoir permis qu'il restât sur terre un tel souvenir d'eux-mêmes, une telle leçon aux peuples qui s'abandonnent!

L'affreuse chose quand on y pense, quand on sait comprendre l'histoire de tous les temps et de toutes les régions de la terre, — l'affreuse chose que la défaite pour une race qui fut une des éducatrices, un des guides de l'humanité aux prises avec les forces destructives de la nature. Quand tout en elle s'est affiné, ses sentiments, sa sensibilité surtout; quand, se sentant supérieure, par son intelligence développée, ses mœurs douces, son goût sûr, à ceux qui l'entourent et la menacent, elle est frappée, violente par eux, elle en souffre, comme les barbares ne savent pas souffrir; elle a toute l'amertume, la révolte et la haine des victimes d'une destinée injuste. Le tableau de l'effroyable tragédie se présente aux yeux comme un cauchemar. Ces hommes, qui fuient dans la défaite, voient leurs foyers détruits, les êtres chers et faibles confiés à leur force défaillante, parents, femmes, enfants, abandonnés à la merci du vainqueur, massacrés, torturés ou subissant un sort pire que la souffrance et la mort même, réduits à être les esclaves, la chose d'un maître violent et sauvage. Quelle horreur et quelle honte dans l'âme du vaincu qui déserte la bataille ou la vie, qui se cache ou qui meurt! Si dans ses yeux enténébrés quelque clarté luit tout à coup, il doit voir sa faute, son crime envers les siens broyés par le cataclysme; il doit se sentir coupable d'avoir cultivé seulement en lui les qualités de l'intelligence, les facultés aimables, négligeant les vertus viriles bien autrement nécessaires, le courage devant le dur labeur, le combat et la mort. Il s'est amolli, abandonné à la douceur de vivre sans fatigue et sans danger; il a délaissé l'austère devoir pour le plaisir : sa fin était marquée; elle est nécessaire et juste.

Tout grand peuple qui fut fort et vaillant, qui se montra capable de jouer dans le monde un des premiers rôles et qui, un jour, s'abandonne par manque de courage ou de foi, qui se dérobe à sa destinée glorieuse, est indigne et incapable de vivre. La mort le guette; elle sera le fait de la décomposition intérieure, qu'une intervention brutale achèvera au nom de la salubrité humaine, à moins que l'inva-

sion ne se soit produite au début et n'ait donné à la nation en décadence un trépas plus digne, sinon plus honorable.

Ainsi a fini le peuple khmer. Sa prospérité était trop grande, son pays trop envié et trop convoité pour que le commencement de sa faiblesse ne marquât pas l'heure de sa mort. Et maintenant qu'il a disparu, que des siècles de silence ont pesé sur son souvenir, que les races en lutte ont successivement foulé, indifférentes, la vaste tombe où il est enfermé, les savants de l'Occident se penchent sur ce qui reste de lui, sur les œuvres qui attestent sa puissance. Ils font parler les pierres, essayant de faire revivre une grande mémoire, de rendre par là à l'homme un de ses titres de noblesse, en même temps que de lui fournir une leçon et un exemple de plus à méditer.

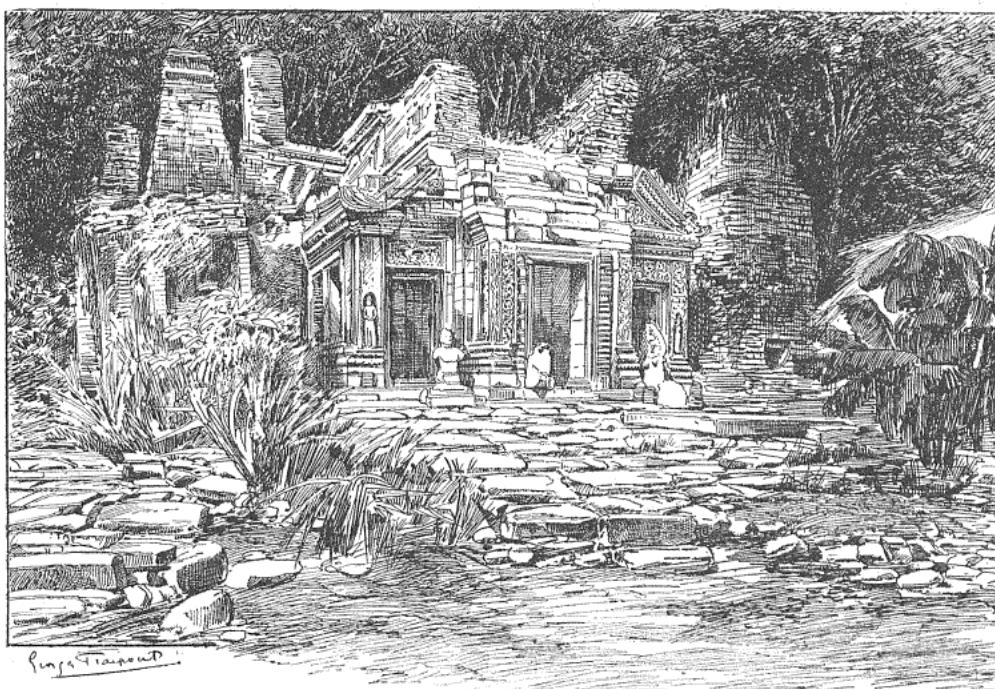
Ce sont les monuments khmers, nombreux, considérables, des provinces cambodgiennes, beaucoup plus que les édifices assez rares et relativement peu importants de l'architecture *Cham* que nous avons vus en Annam, qui font l'intérêt archéologique de l'Indo-Chine. C'est eux qui ont donné l'idée première de la création d'une institution savante dans notre Colonie, dont le projet d'organisation et le programme ont pris une extension qui en a finalement fait l'*École française d'Extrême-Orient*. Dans quel état étaient les études historiques au moment de cette création? Un savant orientaliste, M. Finot, professeur à l'École des Hautes-Études de la Sorbonne, désigné par l'Institut de France pour présider à l'organisation de l'*École française*, en a fait l'exposé dans un de ses rapports. Il s'exprime en ces termes :

« Avant qu'un arrêté de M. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine, créât, le 15 décembre 1898, l'École française d'Extrême-Orient, la science semblait avoir perdu droit de cité dans la colonie. Les études historiques et philologiques, inaugurées jadis avec succès par un groupe d'hommes distingués, n'attiraient plus qu'un petit nombre de chercheurs isolés, dont les productions portaient la marque trop évidente de leur isolement. Les rares institutions qui avaient paru naguère devoir provoquer autour d'elles une certaine activité scientifique n'existaient plus. Le Collège des administrateurs stagiaires, que l'excellence de son enseignement aurait dû rendre intangible, avait été supprimé. Les créations de Paul Bert ne lui avaient pas survécu. Le musée de Saigon, dépouillé de collections qui n'intéressaient personne, — et dont aujourd'hui encore nous recherchons vainement les débris, — était devenu la demeure d'un haut fonctionnaire. Les *Excursions et Reconnaissances*, où avaient trouvé place tant d'études remarquables, ne paraissaient plus. De temps à autre, les matériaux anciennement recueillis donnaient lieu, en Europe, à des travaux de bon aloi, — quelques-uns d'une importance capitale, comme le *Corpus* des inscriptions du Cambodge et du Champa; — mais ils n'excitaient en Indo-Chine aucune émulation; on peut même dire qu'ils y étaient pratiquement ignorés.

« D'immémoriales erreurs, vingt fois réfutées, se colportaient avec sérénité, comme des vérités de tout repos. De ceux que sollicitait la curiosité du passé, les uns construisaient de téméraires systèmes, dont leur imagination faisait tous les frais; les autres, plus sensés, renonçaient à une entreprise pour laquelle toute prépara-

tion, tout instrument leur manquait. De part et d'autre, le résultat était nul.

« On étudiait l'histoire dans les manuels. On apprenait les langues indigènes pour les besoins de la vie courante et d'après une méthode purement empirique, sans aucun souci de l'évolution historique, de la grammaire comparée, de la dialectologie. Les langues savantes, les vieilles religions, tous les faits anciens qui expliquent le présent étaient ou ignorés, ou défigurés par des méprises pires que l'ignorance. Certains personnages témoignaient de leur intérêt pour l'archéologie en appliquant



Ruines de Watpou (Cambodge).

les statues et les inscriptions des temples à la décoration des jardins. Les documents les plus précieux disparaissaient l'un après l'autre. En résumé, toute recherche méthodique des origines avait cessé, excepté peut-être en ce qui concerne la partie annamite, où une certaine tradition érudite, plus ou moins préservée par les lettrés indigènes, facilita l'éclosion de quelques travaux méritoires, d'autant plus dignes d'estime qu'ils ne furent ni encouragés, ni imités.

« Si on jetait les yeux sur les pays d'alentour, le contraste était saisissant. Dans l'Inde, les services publics et les sociétés privées rivalisaient de zèle. L'*Archæological Survey* exhumait les ruines, recueillait les inscriptions et offrait au public savant cinquante volumes, où les monuments de l'antique civilisation indienne étaient catalogués, décrits, photographiés. L'ethnographie des races se faisait avec une méthode exacte et sûre. Les rapports officiels sur les recensements périodiques de la popula-

tion incorporaient des informations de plus en plus riches, de plus en plus précises. Le *Linguistic Survey* commençait une vaste enquête sur tous les idiomes de la péninsule. La Société Asiatique du Bengale, poursuivant une carrière plus que séculaire, publiait sans relâche les études et les textes. A Bombay, à Madras, à Colombo, à Singapour, les orientalistes se groupaient en sociétés laborieuses. En Birmanie, les Anglais venaient de fonder un Institut Archéologique pour explorer les antiquités du pays et veiller à la conservation des monuments. A Java, tous les domaines de la science, histoire, épigraphie, archéologie, linguistique, histoire littéraire, ethnographie, étaient cultivés à l'envi sous l'impulsion de la Société de Batavia, où les travailleurs trouvaient le secours d'une direction expérimentée, d'une riche bibliothèque, d'un admirable musée. La Chine et le Japon possédaient déjà des centres scientifiques.

« Inerte au milieu de ce cercle d'activités, l'Indo-Chine française était destinée à devenir un jour ou l'autre, — par le simple effet de la solidarité des faits historiques en Extrême-Orient, — un objet d'étude pour ses voisins. On n'eût pas tardé sans doute à voir la France obligée de chercher à l'étranger des renseignements sur ses propres possessions. Il n'est pas inutile de rappeler que la première traduction d'une inscription cambodgienne est l'œuvre d'un savant hollandais et que la première étude de grammaire comparée sur la langue *chame* est due à un linguiste allemand.

« Cette situation déjà fâcheuse et qui n'eût pas tardé à devenir humiliante, préoccupait depuis longtemps les orientalistes français que leurs études intéressaient à l'Indo-Chine. Ils s'étonnaient qu'un pays si riche en souvenirs historiques, en monuments grandioses, en survivances d'un passé glorieux, demeurât aussi négligé. Sans doute, on recevait parfois d'outre-mer quelques essais pleins de bon vouloir, mais rares, et dont l'insuffisance ne permettait pas de regretter la rareté. Par quel moyen faire lever une moisson scientifique sur cette terre stérile ? On songea tout d'abord à y envoyer à poste fixe un philologue chargé d'une double mission : l'une, de travailler lui-même à l'exploration de l'Indo-Chine ; l'autre, de grouper autour de lui tous les travailleurs, de les aider de ses conseils, de leur communiquer les notions de sanscrit et de pâli, d'histoire religieuse, d'archéologie nécessaires à la bonne exécution de tout travail sur une civilisation d'origine indienne : car, à ce moment, il s'agissait surtout, sinon exclusivement, de restaurer l'étude de cette partie de l'Indo-Chine qui doit à l'Inde ses monuments, ses coutumes et son culte.

« Ce plan était, par la force des choses, très limité : peut-être l'était-il trop pour produire à bref délai des résultats appréciables. Quoi qu'il en soit, il n'eut pas à subir l'épreuve des faits et, à peine ébauché, fit place à un dessein plus vaste, inspiré par des considérations un peu différentes. »

M. Finot, s'adressant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, explique ainsi la genèse de l'École d'Extrême-Orient :

« A ce moment, dit-il, l'Indo-Chine se transformait. L'assemblage mal cohérent de pays que la conquête avait successivement rangés sous l'autorité de la France, devenait un corps organisé auquel des vues mieux concertées, des ressources mieux

réparties et de plus puissants moyens de production et d'échange ouvraient un nouveau champ d'activité. Dans le plan de ce jeune État colonial, une place fut réservée à la science : on créa des laboratoires, des services chargés de préparer, par l'observation des phénomènes naturels, un développement plus rapide de la colonisation. On décida aussi la fondation d'un établissement de hautes études philologiques.

« Plusieurs motifs avaient inspiré cette décision à l'organisateur de l'Union indo-chinoise.

« Un motif pratique d'abord. Une grande colonie peuplée de races multiples différentes de langues, de mœurs, de traditions, les unes sauvages, les autres héri-tières d'une culture ancienne, — cette colonie a un intérêt manifeste à posséder sur les populations qu'elle domine ou qu'elle avoisine des notions exactes, résultant d'en-quêtes impartiales et méthodiques, telles qu'un grand établissement scientifique peut seul les mener à bien.

« En outre, une nation européenne qui prend possession d'un vieux sol historique est en quelque sorte comptable au monde civilisé des souvenirs dont elle a la garde : elle a le devoir de les conserver et de les faire connaître. C'est une dette d'hon-neur qu'elle ne saurait répudier sans déchoir dans l'opinion de l'étranger et dans sa propre estime. Or, cette tâche ne pouvait être remplie que par une institution permanente.

« Un dernier motif eut l'action la plus décisive sur les résolutions du Gouverneur général : ce fut l'intérêt de l'orientalisme français.

« Peut-être avez-vous gardé le souvenir d'un article¹ où un savant éminent qui était en même temps un brillant écrivain, faisait spirituellement ressortir les travers de l'orientalisme allemand : « le vague des questions posées et des réponses, l'absence presque absolue de sens historique..., le piétinement sur place dans un cercle étroit de matériaux remâchés et de formules routinières... Tout cela, ajoutait-il, tient à ce divorce entre la recherche théorique et la connaissance pratique qui a été la loi de l'érudition allemande. Elle s'est hypnotisée sur un passé de convention, faute d'avoir cherché à la source du présent l'instinct de la réalité et de la vie : pour connaître, comprendre et revivre le passé, il faut avoir, si peu que ce soit, vécu le présent qui en vient, et qui seul peut rendre, par réflexion ou par écho, la couleur ou la voix de ce passé qu'il continue. »

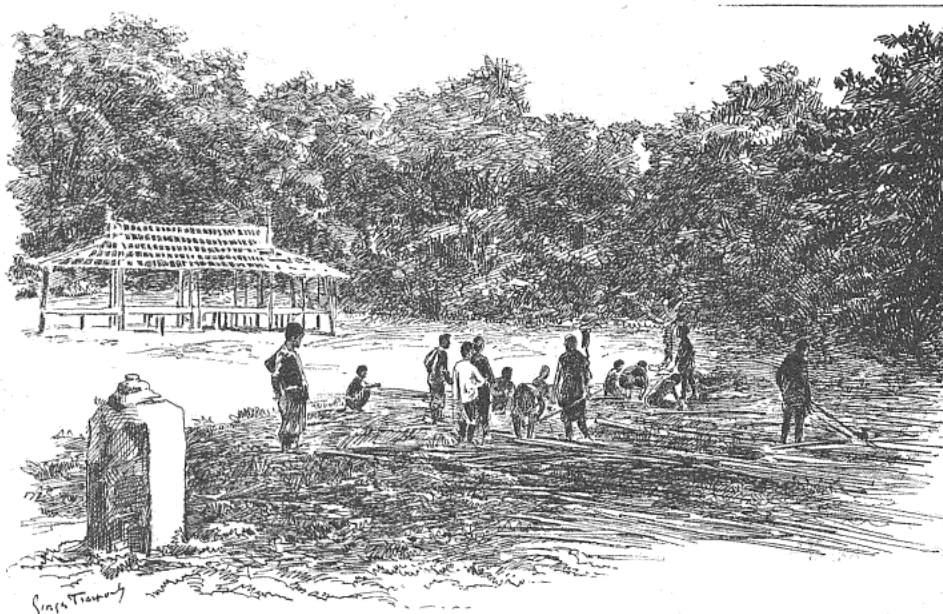
« Ces vues, d'une franchise si éloquente, eurent la rare fortune de frapper par leur justesse un esprit à la fois digne de les comprendre et capable de les réaliser. C'est la pensée de James Darmesteter qui a scellé la destinée de l'École française d'Extrême-Orient. Il convient que son nom y demeure attaché, avec celui de l'homme d'État qui l'a fondée, avec ceux des savants qui en ont élaboré le plan avec tant de clairvoyance et de sagesse². »

« 1. *Philologie et Colonisation*, dans *Critique et Politique*, par James Darmesteter. »

« 2. Le projet de règlement, préparé par MM. Barth, Bréal et Sénart, de concert avec M. Doumer, et approuvé par l'Académie dans sa séance du 9 décembre 1898, devint l'arrêté constitutif du 15 décembre. »

Les lignes suivantes, du même compte rendu, méritent encore d'être citées :

« L'École française est donc avant tout une institution de recherches scientifiques. Le domaine de ces recherches est vaste. Il ne se borne pas à l'Indo-Chine : il embrasse tout l'Extrême-Orient, en y comprenant l'Inde. Assurément, nous avons envers notre colonie des devoirs particuliers, et nous aurons d'autant moins de peine à nous en acquitter qu'elle offre à l'étude les questions les plus intéressantes et les plus variées ; mais il serait contraire au bon sens de s'y enfermer. L'Indo-Chine ne s'explique pas par elle-même : elle est un confluent de races et de civilisations, qu'on



Construction, dans la forêt d'Angkor-Thom, d'une *Sala* pour l'École française.

ne saurait comprendre sans remonter à leurs sources. On ne peut étudier le Laos sans le Siam et la Birmanie, le Cambodge sans l'Inde, l'Annam sans la Chine, les Chams sans la Malaisie. L'Extrême-Orient est un tout, et c'est ce tout qui constitue le champ de travail de notre École.

« Elle est autre chose encore qu'un établissement scientifique : elle est un service administratif chargé de la conservation des antiquités. Il faut avoir visité les monuments de l'Indo-Chine pour bien comprendre à quel point ce service était urgent, et combien il est à regretter qu'il ait été créé si tard. »

Le Cambodge, que l'École française étudie tout spécialement, renferme un nombre considérable de monuments khmers, variés d'importance et de conservation. La puissante végétation tropicale et la barbarie des hommes ont, pendant des siècles, travaillé de concert à les détruire. Il faut qu'ils aient eu la surprenante solidité, que l'étude des procédés des architectes khmers nous révèle, pour avoir résisté à cette

double action destructive. Aucun des monuments dont nous sommes fiers en Europe n'aurait conservé pierre sur pierre, ne présenterait le moindre vestige appelant l'attention s'il avait subi un pareil régime. Passe encore pour le vandalisme humain qui ne change guère avec la latitude. Mais la force de la végétation au Cambodge, la puissance et les dimensions des arbres gigantesques de ses forêts n'ont leur équivalent sur aucune terre européenne.

Pourtant, des centaines d'édifices khmers sont restés debout au Cambodge, ayant traversé plusieurs siècles d'abandon et de barbarie après leur époque de gloire, luttant encore contre les plantes, les lianes, les arbres, qui passent entre les pierres, les disjoint, enlacent et enserrant à les écraser des blocs énormes comme nous n'en voyons pas ailleurs. Ces blocs ont jusqu'à six et huit mètres cubes de volume, et on les trouve avec de telles dimensions au sommet même des monuments. Les moyens d'action dont disposaient les architectes khmers étaient donc puissants. Leur science égalait leur art, et l'un et l'autre étaient grands. L'extraordinaire solidité, le parfait équilibre des constructions méritent l'admiration, autant que la beauté des lignes, la grâce et l'harmonie de l'ensemble. On est en présence d'œuvres d'artistes qui étaient de savants constructeurs.

La sculpture apportait un élément précieux, inestimable, à la valeur de l'édifice. Elle en était une partie essentielle, mais se fondait en elle, sans qu'on pût la concevoir en dehors du monument et sans qu'on pût concevoir le monument sans les statues, les bas-reliefs, les ornements de tous genres sortis du ciseau des sculpteurs. L'architecte khmer était bien le *maître*, le chef dont la pensée a tout conçu et tout dirigé. L'œuvre avait l'unité sans laquelle il n'est pas de beauté réelle.

Les édifices plus ou moins ruinés que l'on trouve au Cambodge appartiennent à tous les genres; ils sont d'époques diverses, d'un art primitif qui indique l'origine de la civilisation khmère, d'une complexité en même temps que d'une perfection qui révèle son plein épanouissement. Quelques œuvres postérieures dénotent un certain affaiblissement de l'art du sculpteur, sans que rien décèle une vraie décadence. La civilisation et l'art khmers sont morts debout, sans la dégradation d'une longue déchéance. Le grand peuple des rives du Mékong a été puni par la mort de ses premières faiblesses. Que ses dieux en soient loués!

Pour avoir promptement une idée de ce que fut sa grandeur, c'est à Angkor, dans les provinces cambodgiennes du Siam, qu'il faut se rendre. Tout le monde ne peut pas étudier une à une les ruines éparses dans l'ancien royaume, aller dans la forêt mortelle relever les vieilles pierres, chercher les cités disparues enfouies sous la végétation triomphante. A Angkor, assez de choses sont debout, encore altières et glorieuses, pour que le monde khmer surgisse de sa tombe, réapparaisse aux yeux dans sa force souveraine. C'est à Angkor, non loin du grand lac cambodgien, qu'étaient la capitale du royaume khmer, la ville d'Angkor-Thom (*Angkor la Grande*), et le temple royal d'Angkor-Waht.

On s'y rend aisément aux hautes-eaux, quand le lac est rempli, et que les bateaux à vapeur le parcourent et peuvent aller jusqu'à l'entrée de la petite rivière de Siem-

Réap. Aux basses-eaux, c'est un fort désagréable voyage de plusieurs jours en sampan, petite embarcation que l'on traîne sur la vase en maints endroits, quand il n'y a pas assez d'eau pour la faire flotter. La monotonie de cette lente navigation n'est guère troublée que par l'attaque incessante des moustiques. S'en défendre est impossible dans les conditions où l'on se trouve; il faut se résigner à subir leurs douloureuses piqures. La visite d'Angkor, aux basses-eaux, n'est donc pas à recommander comme voyage d'agrément. Si l'on tient à le faire à cette époque de l'année, mieux vaut abandonner le chemin du lac et partir des bords du Mékong, à dos d'éléphant, à travers les terres. Avec le char à bœufs ou à buffles, l'éléphant était dans tout le Cambodge avant la récente construction des routes, et sera encore pendant longtemps sur la partie notable du territoire annuellement soumise aux inondations, le seul moyen de locomotion employé.

Les éléphants sauvages vivent en troupes nombreuses dans les forêts et les vastes régions incultes et inhabitées du Cambodge et du Siam. Ils ont là tout ce qui leur convient, les grands parcours, les hautes herbes et l'eau en abondance. Les bêtes errantes et affamées qu'ils sont trouvent amplement à se satisfaire. Ils sont rarement dérangés par les hommes, peu nombreux, qui fuient la forêt et occupent seulement des bandes de terre en bordure des cours d'eau. Pourtant, les hommes les chassent, les tuent et les capturent autant qu'ils le peuvent. C'est que l'éléphant ne laisse pas que d'être un grand destructeur. Les champs cultivés qu'il visite ou simplement qu'il traverse sont bouleversés de fond en comble, dévastés au point que le cultivateur n'a rien à en tirer. Il n'est pas de plus grand fléau, pour une terre habitée, que le passage d'une troupe d'éléphants sauvages. S'il s'agit d'un pays ayant les organes embryonnaires de la civilisation, routes, lignes télégraphiques, ces mastodontes sont une cause de constants travaux de réfection. Une route, sur laquelle ils marchent simplement, sans y entendre malice, sans faire autre chose que d'y porter leurs pas pesants, est défoncée profondément et doit être refaite sur toute la longueur qu'ils en ont empruntée. Pour les fils et les poteaux télégraphiques, c'est bien autre chose. Il semble que l'éléphant prenne plaisir à les couper, à les renverser, à les arracher; c'est parfois dix, vingt, trente poteaux à la suite les uns des autres qui sont ainsi jetés à terre, au Cambodge ou dans le sud de l'Annam. On raconte même, à ce sujet, bien des anecdotes piquantes; à les répéter, je me laisserais entraîner trop loin d'Angkor.

Mais il me faut dire un mot des regrets que j'ai entendu exprimer par certains hommes, de la prompte disparition des éléphants et des efforts à faire pour l'éviter. Cette disparition est inévitable. Sur une terre peuplée et aménagée par l'homme, l'éléphant n'a plus de place. Il est certain que l'énorme bête n'est pas dépourvue d'intelligence, que, domestiquée, elle est capable d'éducation, qu'elle exécute avec soin des travaux de force, qu'elle constitue un moyen de transport précieux dans des pays où la circulation est particulièrement difficile. Mais l'éléphant est un très gros mangeur; la quantité d'herbes qu'il lui faut quotidiennement absorber est énorme. Sa force employable, sa capacité de transport ne sont pas en rapport avec ce qu'il consomme. On ne peut donc se servir utilement, économiquement de lui que dans les vastes

régions que l'homme ne peuple pas, où la terre n'est pas cultivée, où l'éléphant peut gratuitement s'alimenter. Pour le transport, notamment, l'éléphant ne vaut que s'il parcourt un pays où il trouve sa nourriture sur le chemin ; s'il lui fallait l'emporter, il ne porterait pas autre chose, et encore n'irait-il pas loin.

Le Cambodge, le Laos, le Siam sont des contrées où l'éléphant semble avoir toujours vécu et où il pourra vivre quelque temps encore, jusqu'au jour de leur entière mise en valeur. Les Khmers les employaient ; ils les ont célébrés aussi, leur donnant une place au premier rang dans leurs travaux d'architecture et de décoration. Les successeurs des Khmers, Cambodgiens et Siamois, sont de parfaits cornacs, dresseurs et conducteurs d'éléphants remarquables. Ils savent se faire obéir, se faire aimer des bêtes qu'ils éduquent et qu'ils mènent. On m'a cité des exemples touchants, au Cambodge et au Siam, de l'attachement que témoigne l'éléphant à son cornac ; il sacrifie sa propre vie, à l'occasion, pour le défendre ; il se console difficilement de sa mort et donne des signes de douleur longtemps après que l'homme a disparu.

On peut se confier aux Cambodgiens et à leurs éléphants pour faire un voyage à travers la brousse et la forêt. Ils éviteront aux voyageurs tout mauvais pas et le mettront à l'abri des attaques des fauves. Mais le voyage ne sera ni confortable, ni rapide. L'éléphant marche d'un train de sénateur, et il va à petites journées. Un jour ou l'autre, avec de la patience, on arrive.

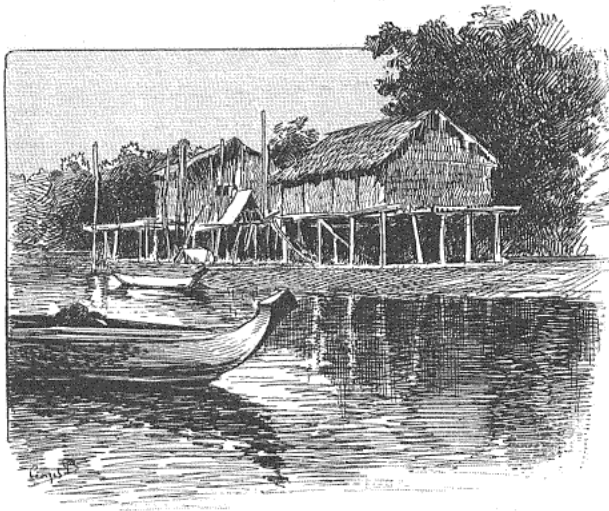
Ce n'était pas là un moyen de transport qui pût me convenir dans une période de ma vie où je n'avais guère de temps à perdre. D'ailleurs, quand j'ai visité Angkor, on était dans la saison des hautes-eaux et il n'y avait pas à hésiter sur la route à suivre. Le Tonlé-Sap et le Grand Lac, emplis jusqu'à leurs rives extrêmes, permettaient aux chaloupes de nous déposer non loin de Siem-Réap, soit à une petite étape d'Angkor. La période des pluies tirait à sa fin ; les journées sans eau devenaient fréquentes.

Nous étions au mois d'octobre 1899. J'avais réuni à Pnom-Penh le Conseil supérieur de l'Indo-Chine, en session ordinaire annuelle. La laborieuse semaine de la session écoulée, et avant de quitter le Cambodge, les membres du Conseil supérieur, venus de tous les points de la Colonie, firent une visite aux ruines d'Angkor. J'y allai derrière eux, après avoir assuré l'exécution des décisions prises et mis aux mains des divers services, avec les instructions nécessaires, la suite des affaires portées devant le Conseil supérieur. Un des membres du Conseil, venu à Pnom-Penh en famille, et le général Borgnis-Desbordes, commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine, m'accompagnaient. Nos trois bateaux, la chaloupe du Gouvernement général que ma femme et moi occupions, la canonnière sur laquelle le général Desbordes avait pris passage et une des chaloupes du Protectorat affectée à nos invités, réglaient leur marche de manière à ne pas se disperser et à permettre de prendre les repas en commun.

Partis de Pnom-Penh le soir, nous étions à Kompong-Chnang, à l'entrée du Grand Lac, peu après le lever du soleil. La ville apparaissait comme une île aux trois quarts submergée. Baignée par le Tonlé-Sap, déjà large en cet endroit et en cette saison comme un bras de mer, et environnée de terres basses inondées à perte de vue,

elle avait encore presque tout son sol sous l'eau, ses maisons construites sur hauts pilotis, à la manière cambodgienne, émergeant seules de cet océan sans rives. Là plus qu'ailleurs, le « Royaume des eaux » mérite son nom. On ne serait pas surpris de voir des villes comme Kompong-Chnang habitées par les animaux légendaires, poissons autant et plus qu'hommes, dont le corps serait mieux approprié que le nôtre à l'existence amphibie qu'il faut mener en ces lieux.

Nous entrons dans le Grand Lac qui prend, sous le vent soufflant avec une certaine violence, l'aspect d'une mer agitée. Les bateaux dansent au point de troubler la quiétude de maints passagers. Cela dure peu ; le vent s'apaise ; la surface de l'eau redevient unie, à peine ridée par le courant et les remous. La journée se passe sans



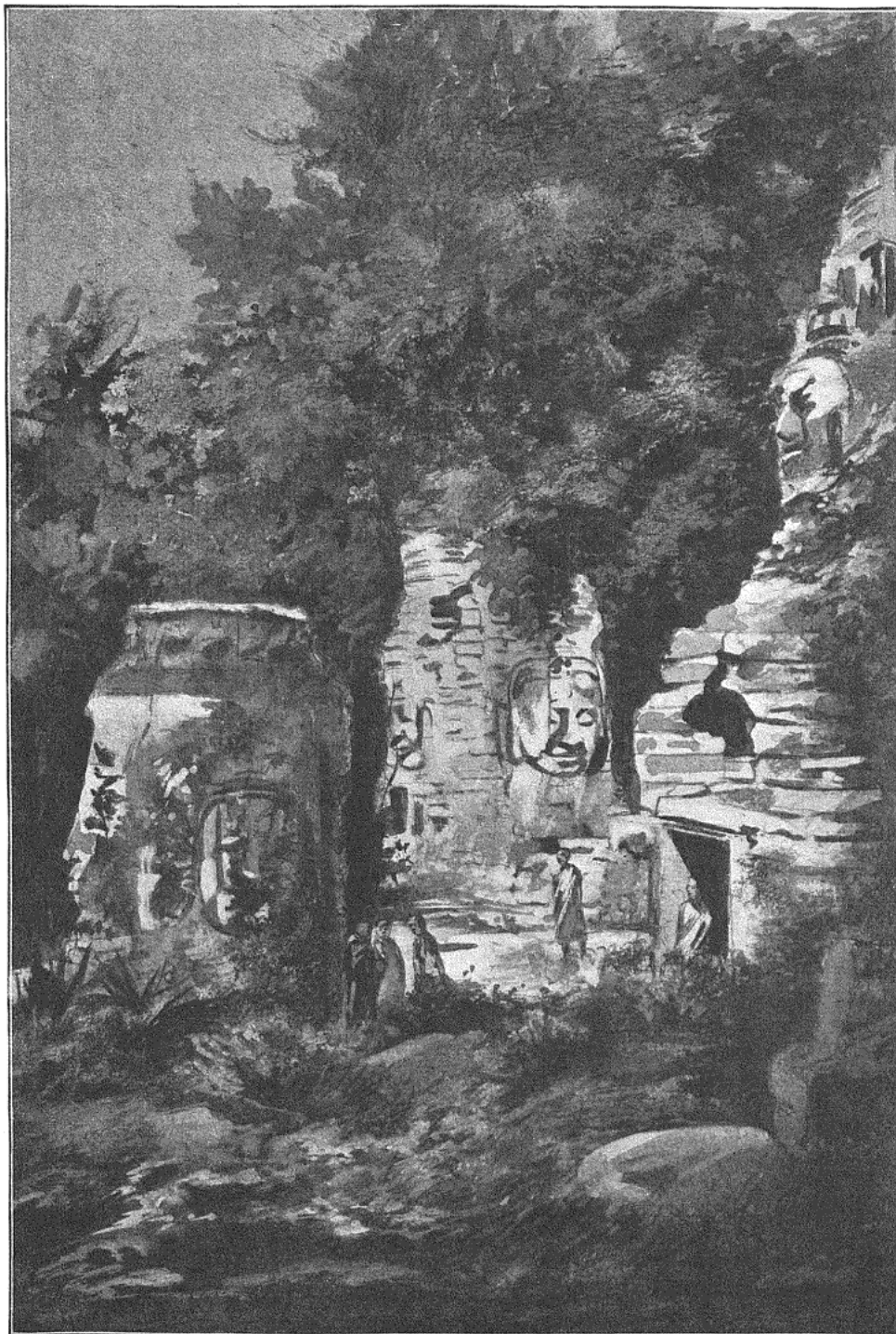
Sur la rivière de Siem-Réap.

incident, sans que rien hors du bateau attire l'attention. C'est le calme, la paix des solitudes que l'eau, la forêt, la montagne déserte et stérile donnent seules. La nuit vient ; les trois bateaux ont liberté de marche avec rendez-vous, le matin, à l'entrée de la rivière de Siem-Réap. Notre chaloupe, le *Laos*, qui a une grande supériorité de vitesse sur ses compagnes de route, prend les devants. Elle est montée et commandée par des Annamites, bons pilotes, bons matelots et bons mé-

caniciens, fiers de leur bateau et qui tiennent à prouver qu'aucun autre ne peut les suivre. Ils vont, ils vont... Mais le lac cambodgien leur est moins familier que les rivières de la Cochinchine et, la nuit, le rivage indécis n'est pas aisé à reconnaître. Ils ont, involontairement, incliné un peu trop leur route sur la droite. Vers trois heures du matin, la chaloupe ralentit, la machine halette péniblement ; il faut stopper.

— Qu'y a-t-il ?

On ne sait ; la nuit est obscure ; tout est noir autour de nous. A deux mètres de distance, la surface de l'eau ne s'aperçoit pas. Les matelots descendent les fanaux de route le long du bord ; ils les promènent autour du bateau, à la ligne de flottaison. L'eau est couverte de plantes qui montent du fond, fortes et drues, et font une véritable brousse aquatique dans laquelle nous sommes engagés. L'hélice, qui a tourné au milieu de cette végétation aussi longtemps qu'elle a pu, doit en être couverte et empêtrée. Il faut la dégager avant tout. Un Annamite, le couteau à la main, plonge et va couper les tiges qui se montrent, paraît-il, résistantes et tenaces. Il plonge plusieurs fois, accomplit partiellement la besogne nécessaire et, à bout de forces, laisse la place à un



TOURS DU BAYOM, DANS LA FORÊT D'ANGKOR-THOM.

de ses camarades. Pendant une heure, les hommes du bord se succèdent, travaillant dans l'eau, coupant, arrachant jusqu'à ce que l'hélice ait repris la liberté de ses mouvements.

C'est fait. Il s'agit maintenant de sortir de cette petite mer des Sargasses, et non pas de s'enfoncer encore au milieu d'elle, sous peine d'y rester longtemps. Aucun point n'est visible du côté de la terre proche, aucune étoile n'apparaît au ciel. C'est l'instinct du patron de la chaloupe qui le guide vers les eaux libres. On se remet en route. La machine part à toute vitesse, mais ne tarde pas à ralentir, à faire effort. — Stop ! Il faut de nouveau débarrasser l'hélice des plantes qui l'ont enlacée. Comme on a attendu moins longtemps que la première fois pour arrêter, le travail est moins long.

J'interroge le patron :

— Êtes-vous sûr de votre direction ? N'allez-vous pas engager la chaloupe plus avant dans ce fourré aquatique ?

Il examine la surface attentivement avec sa lanterne et m'assure que nous sortirons bientôt des herbes. Elles sont déjà moins serrées. Repartis de nouveau, la machine a vite perdu sa vitesse, mais elle ne s'arrête pas ; elle tourne lentement, mais elle tourne. Fanaux et lanternes explorent la surface de l'eau.

— Nous voici dégagés, dit le patron d'un ton de satisfaction profonde.

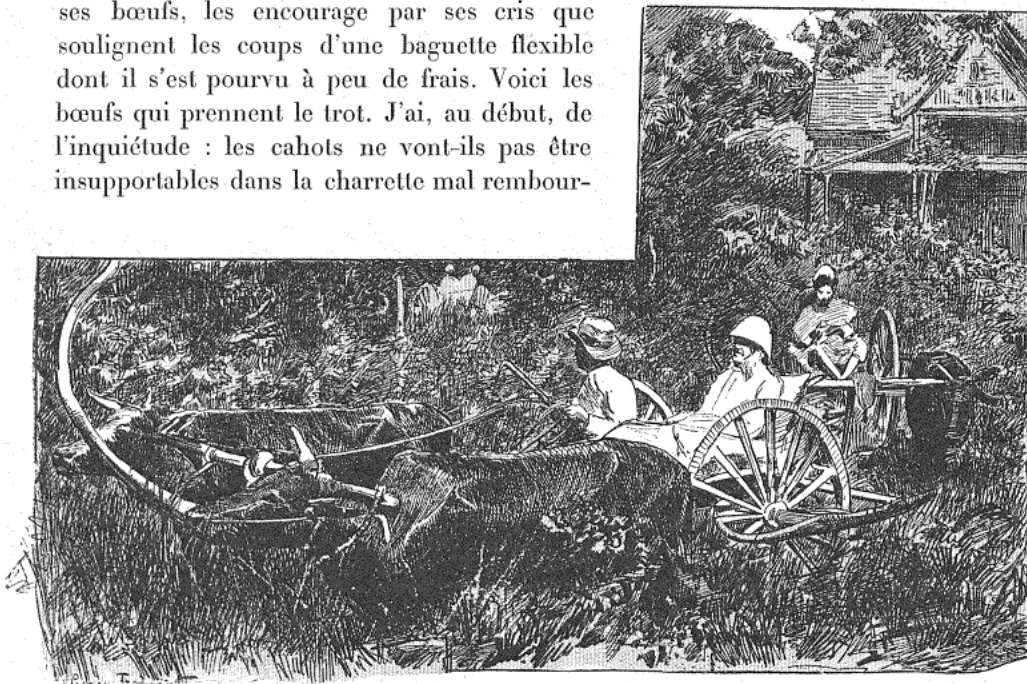
Il n'y a plus qu'à enlever les nouvelles herbes qui sont restées enchevêtrées dans l'hélice. Pendant que ce travail s'accomplit, le ciel blanchit à l'horizon ; une aube blafarde s'étend sur le lac. A peine sommes-nous en route que la terre émerge de l'eau, devant nous. On distingue deux bateaux blancs, sur la gauche, qui semblent avoir concentré tout ce qu'il y a de lumière dans l'atmosphère. Ce sont nos compagnons de voyage, arrivés avant le *Laos* au rendez-vous. Ils sont vite rejoints, et l'on se prépare à débarquer. Le petit fonctionnaire siamois de Siem-Réap est là qui commande à toute une flottille de sampans.

Si la mise à terre des passagers se fait rapidement, la formation du convoi est chose laborieuse. Il faut seller les chevaux qu'on a eu l'amabilité de faire venir de loin, à mon intention, et atteler les charrettes à bœufs. Ce sont des véhicules primitifs dont les roues ont été taillées dans un tronc d'arbre, la caisse formée de planches mal équarries posées directement sur l'essieu de bois. Elles ressemblent en tous points aux « chars » de nos paysans de la Lozère et de la haute Ardèche. Avec les pistes, que de profondes ornières sont seules à indiquer et qui constituent toute la vicinalité du pays Siamois, les malheureux voyageurs doivent être singulièrement cahotés dans de pareilles voitures. Aussi prend-on soin d'y mettre des matelas et des oreillers.

La charrette destinée à ma femme a été pourvue des perfectionnements que l'industrie du pays peut produire ; c'est-à-dire qu'on y a fixé une légère toiture de paille, suffisante pour arrêter les rayons du soleil, mais que la pluie aurait tôt fait de transpercer. Par bonheur, il ne pleut pas et le temps paraît au beau fixe. La charrette ainsi couverte fait sensation chez les indigènes. Elle a été l'objet de tous les soins et se trouve prête la première. Mon cheval est sellé. Nous partons seuls, pendant que les autres voyageurs choisissent et arrangent au mieux la voiture qui va les

conduire. Le Général Borgnis-Desbordes s'est délibérément installé dans un char à bœufs, armé d'une ombrelle et d'un éventail. Malgré les étoiles piquées sur ses manches et son casque, il est d'une apparence tout à fait pacifique et débonnaire; il se plaint qu'il n'y ait pas là de photographes pour le faire constater et lui permettre de passer à la postérité en cet appareil.

Le char « luxueux » et mon cheval qui l'accompagne ont pris quelque avance. Le conducteur du char, assis sur le timon, entre ses bœufs, les encourage par ses cris que soulignent les coups d'une baguette flexible dont il s'est pourvu à peu de frais. Voici les bœufs qui prennent le trot. J'ai, au début, de l'inquiétude : les cahots ne vont-ils pas être insupportables dans la charrette mal rembour-



L'amiral Pottier dans la forêt d'Angkor-Thom.

rée, et celle-ci résistera-t-elle aux heurts? Il paraît que cela va tout à fait bien ainsi : les cahots sont gaîment subis et la charrette tient bon sans trop gémir. Quant à mon cheval et à moi-même, nous ne demandons qu'à prendre la plus vive allure. Tout est donc parfait. Le soleil se lève à peine; la matinée est relativement fraîche, l'air léger et pur. C'est une journée délicieuse qui commence dans ce pays présentement misérable, mais où s'éveillent de si lointains et si glorieux souvenirs.

Le sol que nous foulons, presque jusqu'à Siem-Réap, est de formation récente. Il est constitué par les apports du lac qui, dans les temps anciens, était certainement beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. Angkor se trouvait à une faible distance de ses rives. On peut prévoir que l'énorme cuvette actuelle, où les eaux du Mékong s'engouffrent comme en un réservoir d'ailleurs inutilisé et peut-être inutilisable, se rétrécira encore et de façon constante, jusqu'à devenir le seul exutoire des eaux riveraines. Les siècles futurs verront cette transformation fatale.

Nous arrivons à Siem-Réap, où les autres chars et les officiers à cheval ne tardent pas à nous rejoindre. Nous sommes attendus. Devant un bâtiment de bois, construit spécialement pour nous recevoir, sont groupés des Siamois en superbes casaques de soie aux reflets d'or qui leur donnent l'air d'énormes et brillants scarabées. Un Commissaire royal, venu de Bangkok, se tient au milieu d'eux ; il représente le Roi de Siam dont il me porte les compliments. Le Commissaire est un grand dignitaire, supérieur aux simples gouverneurs de provinces auxquels il commande quand il est établi dans une région à poste fixe, et qui est envoyé, à l'occasion, en missions spéciales. Tel est le cas de celui qui me reçoit. Il fait partie de la famille royale, dont les membres sont extraordinairement nombreux, ce que la polygamie des rois et des princes explique. Son degré de parenté avec le souverain doit être assez éloigné, car j'ai eu l'occasion de voir, à Bangkok, les princes qui occupent les premiers rangs, et je crois bien me rencontrer pour la première fois avec le Commissaire qui m'attend à Siem-Réap. Il témoigne de l'importance de sa fonction et de l'élévation de son grade par l'uniforme de militaire européen qu'il a revêtu. C'est sensiblement celui d'un officier de cavalerie de l'armée allemande, à la couleur près, avec un casque blanc à la gournette et aux ornements dorés, semblable à ceux des officiers anglais des Indes. Il porte de superbes aiguilletes d'or toutes neuves. Le sabre a dû être fait à la taille exiguë du Commissaire par quelque fabrique de Spandau ; il n'a apparemment jamais été mis au clair, car son possesseur voulant, à un moment donné, faire voir la lame au Général Desbordes avec qui il était devenu très vite familier, ne put la détacher du fourreau, dans lequel elle était rouillée et comme soudée.

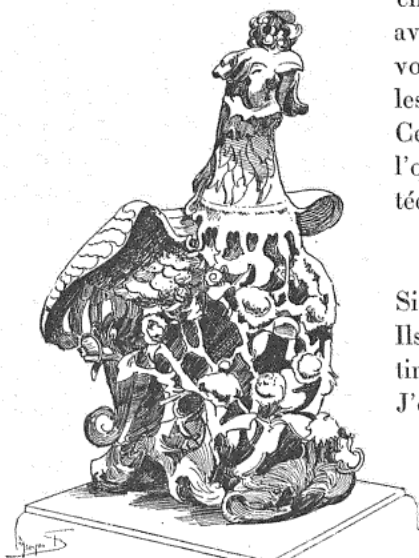
Avec son sabre, sa tunique serrée à craquer aux coutures, son ceinturon étroitement bouclé, son pantalon tenu droit et tendu par des sous-pieds, le Commissaire siamois était obligé à une raideur d'allure qui le gênait fort. On sentait qu'il n'était pas très familiarisé avec cet uniforme d'apparat, et la corvée qu'il remplissait lui était assez pénible. En dix minutes, nous avions échangé tous les propos que de cordiales relations personnelles avec son souverain comportaient ; les présentations étaient faites, les conversations avec les voyageurs terminées ; le Commissaire prit congé de nous pour se rendre à Angkor-Waht, où il voulait se trouver pour nous recevoir. Quelques instants après, je voyais une charrette à bœufs prendre le chemin d'Angkor ; elle était occupée par un Siamois accroupi, en costume indigène, tête nue et pieds nus, ayant à côté de lui un gros ballot. C'était notre Commissaire royal qui s'était empressé de quitter sabre et uniforme pour reprendre sa posture et son accoutrement ordinaires. Le naturel, chassé un moment, était revenu au galop. La défroque européenne gisait en paquet, près de lui, pour être utilisée en de nouvelles et malheureusement très prochaines circonstances.

Le bâtiment de bois qui avait été édifié pour nous à Siem-Réap, une maison de voyageurs ou *Sala*, suivant le terme usité, était d'une propreté rare. On avait eu la délicate attention de tendre l'intérieur de pièces de cotonnade alternativement bleue, blanche et rouge. Nous allions donc déjeuner dans une salle à manger aux couleurs de France. La table était admirablement dressée et servie. La vaisselle de porcelaine aux

armes royales, les maîtres d'hôtel, les serviteurs, les cuisiniers, comme les vins et probablement beaucoup des aliments, venaient en droite ligne de Bangkok.

Le Gouvernement siamois avait tenu à faire, pour le Gouverneur général de l'Indo-Chine française, ce qu'il n'avait fait pour personne jusqu'alors. L'hospitalité ainsi préparée ne constituait, du reste, que la moindre partie de ses égards à mon endroit. Dans les jours qui précédèrent notre venue, une armée de coolies fut occupée à mettre en état de viabilité suffisante la route de Siem-Réap à Angkor, à laquelle on travaillait probablement pour la première fois; des *Salas* propres et relativement confortables avaient été construites pour nous près du temple d'Angkor-Waht, et,

chose plus extraordinaire, l'immense édifice lui-même avait vu des hommes pénétrer par centaines sous ses voûtes et dans ses galeries et nettoyer les ordures que les chauves-souris accumulaient là depuis des siècles. Cette fiente historique avait complètement disparu; l'odeur seule, imprégnée dans les murs, en était restée, prenant les visiteurs à la gorge.



Statue chinoise
dans la pagode royale de Bangkok.

Je ne pouvais qu'être reconnaissant au roi de Siam et à ses ministres de leurs aimables attentions. Ils avaient voulu me témoigner par là de leurs sentiments personnels, que je connaissais d'ailleurs. J'étais, en effet, allé à Bangkok quelques mois auparavant. C'était au retour d'un voyage en France, où j'avais obtenu du Gouvernement et du Parlement la consécration de la politique inaugurée en Indo-Chine deux ans plus tôt, par l'autorisation accordée à la colonie de contracter un emprunt de deux cents millions de francs destiné à la construction d'un réseau de chemins de fer. Ce succès, l'activité qui régnait sur notre

territoire et qui faisait prévoir déjà le rapide essor, l'accroissement de richesse et de force que l'Indo-Chine devait prendre, avaient frappé le roi de Siam et ses conseillers. Ils s'étaient dit que le Gouverneur général disposait de moyens d'action qui n'étaient pas à dédaigner et que mieux valait avoir de bons rapports avec lui que de l'ignorer complètement, comme on l'avait fait jusque-là.

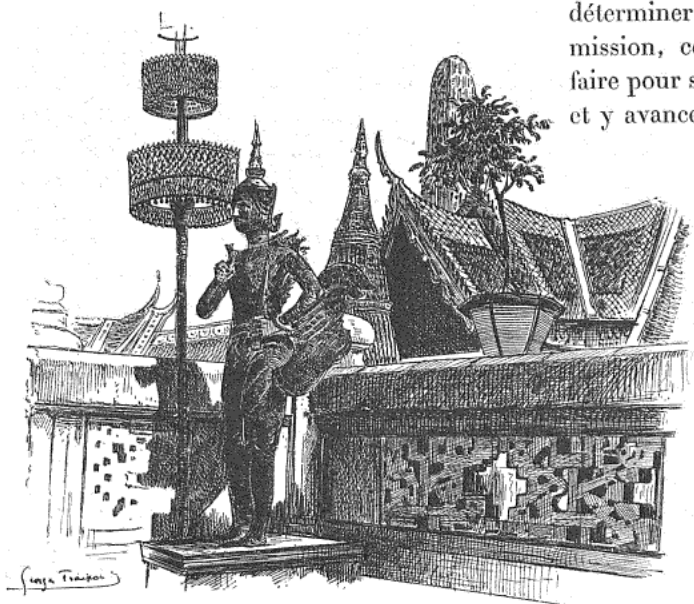
Peut-être ces réflexions n'auraient-elles pas produit de résultats sans l'intervention habile du ministre de Russie à Bangkok, M. Olarowski, que secondait le conseiller de la légation, M. Kalmikoff, jeune diplomate d'une intelligence et d'un esprit politique remarquables. En grande partie grâce aux sages conseils de M. Olarowski, le roi de Siam envoya une mission me saluer à Saigon peu après mon arrivée. Elle avait à sa tête le sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, le Phya Sri, homme jeune encore, qui jouissait au Siam d'une réputation d'administrateur habile. Il était le lieutenant aimé du ministre, le prince Damrong, frère du Roi.

Inutile de dire que la mission siamoise fut reçue à Saigon avec beaucoup de solennité et de cordialité. Je m'efforçai de l'entourer de tous les honneurs qui pouvaient lui plaire, de lui rendre aussi agréable que possible son bref séjour au Gouvernement général. Le Phya Sri (phyas est un titre et on le prononce *pia*) se montra enchanté de la réception et fit les rapports les plus favorables à l'Indo-Chine et au personnel français qui la gouvernait.

Peu de temps après, le chargé d'affaires de France au Siam, M. Ferrand, me transmettait l'invitation du roi à visiter Bangkok, où il aurait, disait-il, plaisir à m'avoir pour hôte. J'échangeai de nombreux télégrammes avec Paris pour faire

déterminer les conditions de ma mission, ce que je pourrais dire et faire pour servir nos intérêts au Siam et y avancer nos affaires, et je partis

sur notre petit croiseur le *Kersaint*. J'étais accompagné de l'habituel stationnaire français à Bangkok, l'*Aspic*, vieille canonnière en bois de la station navale de Cochinchine, et du *Styx*, canonnière cuirassée et puissamment armée dont la force était redoutable. Le *Kersaint* ne pouvait malheureusement pas traverser la barre qui défend l'entrée de la rivière de Bang-



Dans la pagode royale de Bangkok.

kok, la Ménam; il dut mouiller à l'extérieur et nous y attendre.

La barre que, six ans plus tôt, les bateaux français avaient courageusement franchie sous le feu des canons siamois, fut passée le matin dans le bruit joyeux des salves d'artillerie saluant nos pavillons. Le roi avait envoyé au-devant de nous toute sa flottille et en particulier son yacht, sur lequel je dus prendre passage avec les personnes qui m'accompagnaient : le Commandant de la marine de Saigon, le directeur de l'artillerie, le chef du bureau politique du Gouvernement général, mes officiers d'ordonnance et secrétaires annamites.

Nous remontâmes la Ménam, le yacht royal en tête, suivi de notre *Styx*, qui paraissait formidable dans la rivière relativement petite, aux rives basses et indistinctes. L'*Aspic*, puis les bateaux siamois venaient ensuite.

L'arrivée à Bangkok fut vraiment belle et impressionnante. Sous le soleil resplendissant, nos navires pavoisés, portant fièrement le pavillon tricolore qui jetait dans le ciel sa note d'orgueil et de gaieté, passaient au milieu de la cohue des jonques et

des bateaux de commerce qui encombraient la rivière. Sur tous les points du rivage où elle pouvait accéder, la foule se pressait curieuse, bariolée, composée presque exclusivement de Chinois. Les établissements français se reconnaissaient aux drapeaux dont ils étaient couverts de la base au sommet. Les enfants de nos écoles, filles et garçons, revêtus d'écharpes tricolores, étaient rangés sur la rive et nous saluaient. Tout à coup, du clocher d'une église, un carillon se mit à chanter la *Marseillaise*. Il lançait les notes claires, vibrantes de l'hymne national, sur la capitale siamoise, sur ce riche pays, voisin de nos possessions, que des rivaux étaient parvenus à fermer à l'influence française. Ce chant dans l'air, sur nos têtes, nous avait émus jusqu'aux larmes.

Je ne veux pas m'éloigner plus encore des ruines khmères où je vais, en faisant le récit de la réception chaleureuse et tout amicale du roi Chulalongkorn, de mon séjour à Bangkok qui se passa en fêtes, en visites continuelles, en pourparlers incessants. L'accueil de tous fut aimable, au début; puis les relations devinrent chaque jour plus étroites, plus sincèrement cordiales. La petite colonie européenne de Bangkok se montra gracieuse et empressée. Le ministre de Russie et sa femme, M^{me} Olarowski, traitèrent tout de suite en amis les Français de l'Indo-Chine. A la légation d'Angleterre M. et M^{me} Gréville furent des hôtes charmants et pleins de tact, grands amis de notre Paris où ils passent une notable partie de leurs congés. Les ministres d'Allemagne et de Hollande rivalisèrent d'amabilité avec leurs collègues.

M. Olarowski, qui jouissait de toute la confiance du Roi, était un intermédiaire habile et empressé, entre le monarque et moi. J'eus, avec S. M. Chulalongkorn, plusieurs entretiens intimes qui me prouvèrent qu'avec un peu de volonté et d'activité la France pourrait pacifiquement prendre au Siam la place à laquelle sa forte position en Indo-Chine lui donne droit. Malheureusement, c'est la volonté, c'est peut-être aussi la vue nette des choses qui nous ont manqué, là comme bien souvent ailleurs.

Le prince Damrong, frère du Roi et ministre de l'Intérieur, eut pour moi des attentions toutes particulières. Ami du ministre de Russie il fut bien vite le mien, et nos relations continuèrent longtemps après mon départ de Bangkok. Le Phya Tewet, ministre des Travaux publics, était aussi un partisan de la France... Mais voilà que je me laisse entraîner de nouveau à réveiller des souvenirs qui ne pourraient tous avoir leur place ici. Je m'empresse de quitter Bangkok; je n'oublierai jamais le séjour que j'y ai fait en 1899, et j'ai l'espoir de ne pas y être complètement oublié.

En tout cas, lors de mon voyage à Angkor, le roi de Siam manifesta de la meilleure façon possible son désir de m'être agréable. Il fit tout mettre en œuvre pour que je puisse bien voir et en peu de temps les ruines fameuses d'une civilisation dont il croit être un des descendants.

Nous avons quitté Siem-Réap, dans le même équipage où nous y étions arrivés, dès qu'avait pris fin le long et luxueux repas servi dans la *Sala* tricolore. Nous cheminions à travers la brousse et la forêt quand, tout à coup, dans une clairière, se dresse devant nous, au-dessus des arbres et découpée sur le ciel, une masse grise,

imposante, extraordinaire. On eût dit un massif de montagnes aux arêtes vives, aux sommets multiples, aigus, perçant et déchirant la voûte céleste. Ce fut d'abord un étonnement. La soudaine apparition ne s'expliquait pas au premier abord :

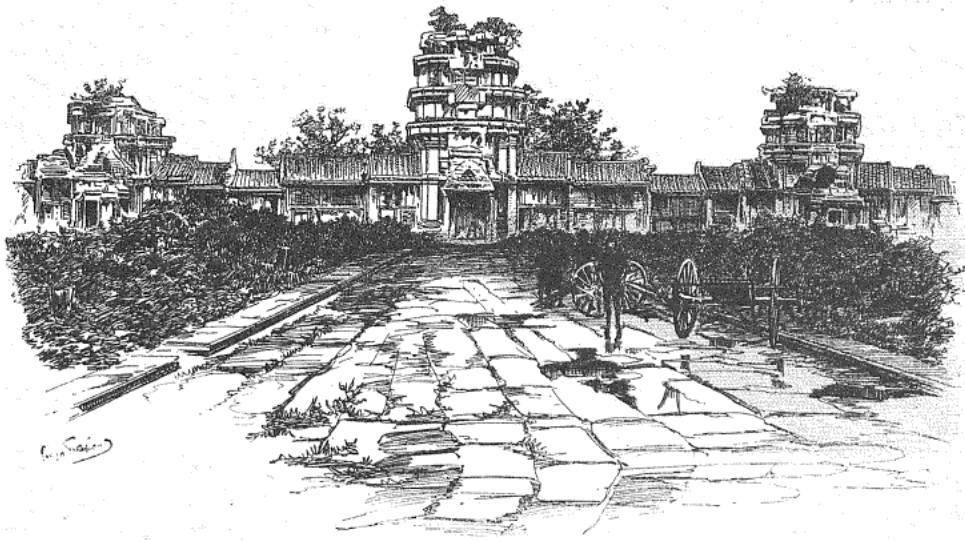
— Qu'est-ce que cela ?

— Mais c'est Angkor-Waht ! Ce ne peut être que le temple royal.

— En effet...

La vision avait déjà disparu. La forêt nous la cachait et allait nous la cacher longtemps, jusqu'au moment où nous arriverions près de la gigantesque ruine.

On sort enfin des bois pour entrer dans la plaine d'Angkor. Le temple est très



Enceinte du Temple d'Angkor-Waht.

près de nous. Il se détache moins bien que tout à l'heure des constructions qui l'entourent ; il ne paraît ni si grand, ni placé si haut. Il va falloir approcher pour que la masse se dresse dans son altière beauté.

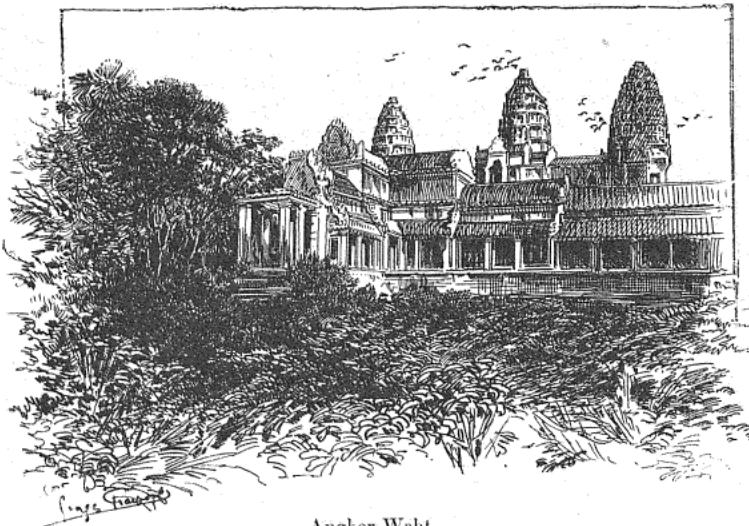
Le temple est situé au milieu d'une immense enceinte qu'il domine et où l'on voit les ruines de constructions nombreuses, symétriquement disposées. On débouche de la forêt en avant de la façade principale du temple et non loin de la muraille extérieure qui est, à elle seule, un vaste et superbe monument renfermant des galeries, des portes énormes dont les proportions et les ornements sont admirables. C'est une profusion de statues, de bas-reliefs, de colonnes, sculptés, fouillés, produits d'un art arrivé à son complet épanouissement. Les bassins de plusieurs hectares d'étendue, entourés de quais maçonnés, surmontés de balustrades, de statues, traversés de ponts, concourent à la noble ordonnance d'un ensemble grandiose dont aucun des palais ou des châteaux de l'Europe ne donne une idée.

Après qu'on a traversé esplanades et ponts, passé sous les voûtes élégantes des portes, suivi une avenue triomphale aux larges dalles, aux balustrades ouvragées,

laissant à droite et à gauche de jolis édifices à demi détruits, on est devant le temple gigantesque et merveilleux. Nous y arrivons en plein jour, mais sous un ciel fait à souhait pour admirer les beautés de la terre. La lumière crue, violente du brûlant soleil d'Orient est heureusement tamisée par un rideau de légers nuages qui laisse à l'air toute sa transparence et donne aux objets la couleur et le relief. Le temple d'Angkor-Waht se dresse, bien vivant encore, après tant de siècles d'abandon et d'outrages, dans sa masse puissante et sa beauté indiscutable, si différente pourtant de celle que la civilisation occidentale, antique ou moderne, nous fait admirer.

Ici aussi, nous admirons; nous ne comprenons pas. Le sentiment religieux empreint dans les temples païens de la Grèce et de Rome, dans les cathédrales de la

chrétienté, nous enveloppe, parle à notre imagination et à notre cœur, quelles que soient nos croyances, quel que soit notre degré de religiosité. Les temples bouddhiques ne nous disent rien. Ce sont des monuments quelconques dont la pensée nous échappe. Ils nous frappent seulement par la puissance, par l'art qui les ont créés si colossalement grands et beaux.



Angkor-Waht.

Alors que les édifices de diverses tailles qui composaient le monument d'Angkor-Waht sont partiellement ou totalement ruinés, le grand temple est resté debout, miraculeusement conservé. Ses trois étages superposés, ses superbes galeries, avec leurs kilomètres de bas-reliefs, ses passages, ses voûtes, ses salles, ses murs de soutènement, ses fenêtres aux barreaux de pierre ouvragée, ses escaliers, ses statues, tout cela existe entier, sinon intact, avec la profusion des sculptures, étonnantes autant que belles, auxquelles la vie de milliers d'artistes a dû être consacrée. C'est le grand poème de pierre de la religion bouddhique; c'est aussi, c'est surtout, à nos yeux, le monument funéraire du peuple khmer, qui rappelle au monde son souvenir et chante sa gloire.

Vue aux diverses heures du jour, la masse grise d'Angkor-Waht prend des colorations variées, surprenantes parfois. A certains couchers de soleil, l'édifice rougeoit jusqu'à paraître flamber dans un incendie. C'est un enchantement pour les peintres. Le grand artiste que fut Marius Perret a passé des semaines à Angkor, ne pouvant pas quitter un spectacle que chaque jour, chaque heure lui présentait nouveau. Il

considérerait que ce ne serait pas perdre une vie d'homme que de la passer tout entière à peindre Angkor. Perret a envoyé de là-bas, d'où lui-même n'est pas revenu, hélas ! des chefs-d'œuvre dignes de son grand talent et dignes du monument qui l'avait justement séduit.

Après avoir consacré l'après-midi et la nuit à Angkor-Waht, nous partons de grand matin visiter les ruines d'Angkor-Thom, la capitale du royaume khmer. On n'est plus là en présence d'un monument unique, que le temps a épargné comme le temple que nous quittons, mais de toute une ville, une grande ville, ruinée, détruite de fond en comble, et combien belle et imposante encore, disant mieux que le temple,

si grand et admirable soit-il, quelle fut la force, la civilisation, le développement artistique de la grande nation qui vécut sur cette terre, qui l'a imprégnée d'elle et qui y dort maintenant son dernier sommeil !

Angkor-Thom était une immense ville, entourée d'une muraille d'une quinzaine de kilomètres de longueur au moins, qui subsiste encore en majeure partie, formidable et belle en même temps : une fortification qui est une œuvre d'art, ornée de statues, de sculptures de tous genres, précédée de superbes ponts reliant ses portes à l'extérieur, par-dessus le large fossé qui la borde. Tout cet appareil militaire, murailles, portes, ponts, cachait son énorme puissance sous son incomparable beauté, sous l'ornementation jetée



George Trépo

Bas-relief khmer.

à profusion partout, sur tout, sans pourtant que l'excès paraisse jamais, tant le goût des artistes était sûr, tant l'ensemble avait d'harmonieuse unité.

C'est avec émotion et recueillement qu'on pénètre dans la capitale khmère. Il semble que l'ombre des grands guerriers, des grands artistes, des administrateurs, de tous ces hommes actifs, laborieux, vaillants, qui firent la ville et la peuplèrent, est autour de nous, plane sur les pierres renversées, sur la forêt d'arbres immenses qui a envahi l'enceinte et a collaboré à la destruction de ces monuments fameux. Car la ville d'Angkor-Thom, autrefois résidence de tant de vivants et aujourd'hui tombe de tant de morts, n'est plus qu'un parc, un cimetière où les géants de la forêt tropicale entourent des tombeaux à leur taille, faits des palais dévastés et en partie détruits.

Tout est grand ici, tout est colossal : la végétation, les ruines, les souvenirs. On ne peut s'empêcher d'admirer les arbres, dont les fûts, que vingt bras n'entoureraient pas, s'élèvent vers le ciel, droits, vigoureux, altiers, comme s'ils s'étaient

nourris de la chair des morts qui dorment à leur ombre. Et c'est autre chose pourtant qui nous appelle ; ce sont les monuments par centaines qui couvraient Angkor-Thom et qui ne sont aujourd'hui, pour la plupart, qu'à l'état de ruines informes et innommables. Quelques-uns seulement ont subsisté, ont gardé debout assez de murailles pour que notre imagination les reconstitue tout entiers, pour qu'on puisse vivre près d'eux, par la pensée, la vie de ceux qui les ont habités il y a des siècles. C'est dans la capitale des Khmers, mieux que partout ailleurs, qu'on se fait une idée de la belle civilisation détruite et qu'on ressent la mélancolie de cette fin. Je ne dis pas le monde de pensées qui nous assiège et qui, de l'Asie nous reporte en Europe,



Bonze cambodgien.

nous fait faire un retour sur nous-mêmes, sur nos propres fautes, sur les conséquences qu'elles pourraient avoir pour notre race, qui nous conduit à jurer à part nous d'employer tout ce que nous avons de force et d'énergie à empêcher que notre patrie, actuellement si lointaine, mais d'autant plus chère, d'autant plus aimée passionnément, jalousement, ne glisse sur la pente de la décadence où l'on ne s'arrête que dans la ruine et la mort. Les pierres d'Angkor-Thom sont l'exemple vivant, la leçon qui s'impose à qui sait voir et entendre, à qui sait réfléchir et prévoir. J'y voudrais pouvoir mener toute la jeunesse française.

La capitale était entourée de temples. L'un d'eux, le temple de *Baion*, situé aux portes mêmes de la ville, avec la muraille élevée qui entourait celle-ci, avec la porte monumentale qui s'ouvrait en face du temple, le pont et l'esplanade qui reliaient l'une à l'autre, constituait un ensemble architectural dont on devine l'effet grandiose, l'imposante beauté. Le temple de

Baion est bien l'édifice le plus extraordinaire, le plus joli d'ensemble et de détail, qui se puisse voir sous le ciel de l'Asie. Il n'est malheureusement pas dans l'état de conservation d'Angkor-Waht. La forêt l'a envahi, disloqué, détruit en partie. Ce qu'il en reste est encore merveilleux et permet de reconstituer le temple entier, dans sa superbe et ingénieuse ordonnance. Il est, comme Angkor-Waht, la glorification de la religion bouddhique, mêlée de brahmanisme, qui était celle des Khmers. Ce qui frappe dans ce temple, plus beau encore qu'il n'est imposant, avec ses cinquante tours pointues admirablement et savamment disposées, c'est l'édifice central qui tire les yeux, accapare l'attention, semble être la résultante du monument entier, le point de concours de ses cent galeries, de ses salles, de ses terrasses, de ses étages superposés, de ce fourmillement d'êtres de pierre, de ce fouillis de sculptures d'une harmonieuse unité, où chaque détail est admirable en soi, admirable surtout par la façon dont il se fond dans l'ensemble. La tour centrale figure une gigantesque tête à quatre faces, surmontée d'une tiare pointue. C'est le Bouddha ou le Brahma à quatre faces, souvent reproduit, mais qui a là une importance

exceptionnelle, unique par ses dimensions colossales, dominant tout, surveillant tout, apaisant le monde par son air de sérénité, de justice souveraine.

Le *Baion* est l'une des principales merveilles de l'art khmer ; c'est peut-être la première de toutes.

A côté de lui, comme à côté d'Angkor-Waht, se trouve une *Bonzerie*, séjour des prêtres de la religion bouddhique telle qu'elle est pratiquée chez les peuples dont l'origine et la civilisation ont leurs racines dans l'antique Hindoustan. Ces bonzes des vieux temples khmers constituent le seul lien qui rattache le présent au passé de gloire que les pierres racontent.

Il y aurait quelques mots à dire des bonzes du Cambodge, si nous ne devions les retrouver, toujours pareils à eux-mêmes, dans les régions voisines du Laos.

Au Laos.

C'est quelques mois seulement après mon arrivée en Indo-Chine qu'il me fut permis de visiter le Laos pour la première fois.

Faire le voyage en saison sèche, alors que le Mékong n'est navigable, au-dessus de Pnom-Penh, que sur une faible partie de son parcours, c'eût été perdre un temps précieux qu'il valait mieux consacrer à l'organisation administrative et financière de l'Indo-Chine qui m'absorbait alors. La pénétration au Laos par voie de terre exigeait, en effet, de longues semaines, quelle que soit la route choisie.

On pouvait s'engager, au sud, dans la vallée du Mékong, en suivant les rives du fleuve, à travers un pays presque désert, peu connu, coupé de cours d'eau aux directions incertaines, de ceux que l'on porte en lignes pointillées sur les cartes. Le voyage ne présentait pas un intérêt qui fût une suffisante compensation à la perte de temps qu'il entraînait.

Le Laos central était accessible par deux voies également longues, difficiles à parcourir. La première part de Hué pour aboutir au poste français de Savannaké, en amont des rapides de Kemmarat qui interceptent le Mékong sur une centaine de kilomètres ; elle passe par Quang-Tri, gravit le massif montagneux de l'Annam par la vallée de Maï-Lan, le col d'Aïlao, pour redescendre vers le Mékong, en pente douce, à travers la forêt claire. La seconde voie, plus au nord, va du port de Vinh, par Ha-Traï, passe la chaîne annamitique à une altitude de 1200 mètres et aboutit au grand bief du fleuve près d'Outhen.

Pour gagner le Laos septentrional, à Luang-Prabang qui en est le principal centre, c'était bien pis encore. Il fallait partir du Tonkin, naviguer en sampans, à petite vitesse, sur la Rivière Noire, s'en aller à cheval par Vanbu et Dien-Bien-Phu, à travers une contrée boisée, déserte, malsaine, pendant des jours et des semaines, pour voir un point unique de l'immense Laos. Une vue suffisamment complète du pays eût demandé plusieurs mois. Je n'ai jamais disposé d'un pareil temps pour visiter une contrée intéressante assurément, qui constitue la réserve agricole, forestière, minière

aussi peut-être, de notre Indo-Chine, qui doit être appelée à un brillant avenir, mais qui, pour le présent, ne compte pas, pèse d'un poids insignifiant dans la balance où s'évalue la richesse et la force de la Colonie.

Donc, aux hautes eaux seulement, vers la même époque où j'organisais notre Protectorat du Cambodge, je fis mon premier voyage au Laos. Il coïncidait avec la mise en exploitation d'un petit chemin de fer, long de quelques kilomètres, construit dans l'île de Khône qu'il traverse de part en part pour relier les services de bateaux fonctionnant sur le fleuve, en amont et en aval. L'île de Khône et la barrière de rochers qui la prolonge à droite et à gauche et s'appuie aux deux rives produisent une dénivellation du fleuve de plusieurs mètres de hauteur, formant un obstacle jusqu'ici réputé infranchissable à la navigation. La Compagnie des *Messageries fluviales*, dont les bateaux parcourent en toutes saisons les cours d'eau du delta du Cambodge et de la Cochinchine, fait un service sur le Mékong, entre Pnom-Penh et Kratié, et le prolonge pendant les hautes eaux jusqu'à l'île de Khône.

C'est sur un bateau de la Compagnie que je fis la montée du Mékong. Il avait été spécialement construit en France pour cette navigation difficile. Bien que d'un assez faible tonnage, il lui fallait soutenir une vitesse de dix à douze nœuds pour franchir péniblement certains rapides, et la manœuvre de ses deux hélices était nécessaire, à la descente, dans quelques changements de route à angle droit, brusquement faits pour éviter de multiples écueils. En amont de Pnom-Penh et jusqu'à Kratié, les rives cambodgiennes du Mékong ne diffèrent pas de celles que nous avons vues en aval. Le fleuve coule à pleins bords, largement étalé. Les hauts pilotis qui soutiennent les cases indigènes ont maintenant disparu, et les cases apparaissent peu élevées au-dessus des eaux, comme étaient les habitations lacustres de la vieille Europe. Le niveau du Mékong est plus haut de dix à douze mètres qu'il ne l'est en saison sèche. Il est beaucoup plus large aussi; il occupe son *lit majeur*, qui comprend les terres basses en bordure du *lit mineur* où il se renferme en hiver. Parfois, le terrain ainsi inondé, sur l'une ou l'autre rive, est immense; le fleuve devient une véritable mer qui s'étend à perte de vue.

Des terres que le fleuve recouvre annuellement et fertilise, les hommes tirent une riche moisson. Ce sont elles qui produisent le coton du Cambodge, si beau, si renommé, que toutes les tentatives faites pour le conserver dans le pays et l'y travailler ont échoué successivement. Les prix qu'on en donne au dehors l'attirent de façon irrésistible. Il est exporté au Japon, où il entre dans la confection des tissus de soie. Les belles soieries japonaises en supportent sans inconvénients le mélange. La soie la plus fine et la plus souple ne paraît pas plus *soyeuse* que le coton cambodgien. La production en est malheureusement assez limitée. Il faudra que des colons et des capitaux français s'y consacrent pour lui donner l'extension presque indéfinie que permettent et l'étendue des terres dont on dispose et les marchés qui s'offrent, à l'intérieur comme à l'extérieur. On attendra longtemps si l'accroissement de la population cambodgienne, en nombre et en activité, est seule à y concourir.

A Kratié, nous sommes toujours au Cambodge, mais le Laos est proche et la montagne n'est pas loin non plus, à l'intérieur des terres. On la sent, on la devine sans la voir encore. Aussi les races sont-elles mélangées dans la province : Cambodgiens du « royaume des eaux » qui occupent les bords du fleuve et les plaines inondées ; Laotiens de la vallée supérieure du Mékong, beaux hommes de race hindoue semble-t-il, à l'air craintif et veule ; montagnards à demi sauvages, aux jarrets solides, à la forte charpente, mais dont la peau, qu'aucun vêtement ne préserve, est rongée par la misère et par les maladies, marquée de taches répugnantes.

Quand notre bateau approche de Kratié, le poste se voit, tout pavoisé aux couleurs nationales, la rive garnie d'une foule curieuse. Près de l'appontement, des hommes sont alignés ; il y a les fonctionnaires cambodgiens dont les casaque de soie aux reflets dorés miroitent au soleil ; les quelques Français de la Résidence se reconnaissent aussi à leurs costumes blancs ; mais il est une longue file d'hommes qu'on distingue mal et dont les vêtements nous intriguent. Ils ont une coiffure tricolore et un costume uniformément jaune. On cherche ce que cela peut être ; on fait toutes les hypothèses.

— Le Résident doit avoir habillé ses miliciens de toile *kaki*, dit l'un de nous.

— Peut-être... mais ils n'ont pas d'armes ; rien ne scintille.

— C'est tout à fait extraordinaire.

Le bateau avance et l'on voit très bien les espèces de turbans tricolores, faits d'une bande d'étoffe enroulée autour de la tête, dont la troupe inconnue est affublée. Mais le vêtement *kaki* ?... Quelques tours d'hélice, et le doute disparaît.

— Ça n'est pas du *kaki* ; c'est leur peau !

C'est un éclat de rire général. Le Résident a aligné ses sauvages ; il les a laissés nus comme des vers et leur a mis une coiffure aux couleurs françaises. Cet uniforme sommaire et bizarre excite la stupéfaction et l'hilarité. Les montagnards n'en sont pas gênés autrement ; ils se croient très beaux sous leur coiffure officielle, et se montrent fiers de l'honneur qui leur est fait. On parlera longtemps, dans les villages de la montagne, du grand jour où les chefs ont figuré, en bonne place et en grande tenue, dans les cérémonies de la Résidence française.

Au-dessus de Kratié, le Mékong coule plus rapidement ; son lit est embarrassé de rochers qui forment de petits biefs successifs séparés par des rapides. Il y en a une suite que l'on trouve avant d'arriver au poste français de Sambor. Les eaux du fleuve, très hautes, recouvrent les rochers d'une nappe assez épaisse pour que le bateau n'ait pas à y prendre garde. Leur présence est révélée par la vitesse plus grande du courant dans les rapides qu'ils forment et par les remous de l'eau qui se frappe à leurs flancs, est ramenée en arrière par le choc, oscille et tourne sur elle-même avant de pouvoir reprendre son cours.

Après Sambor, nous trouvons la grande île Kalonieu, étendue sur une longueur de près de quarante kilomètres au milieu du Mékong, boisée sur presque toute son étendue, fertile dans les lieux où quelques groupes d'indigènes ont fait un défrichement limité et incomplet. C'est une terre du Domaine qui s'offre à la colo-

nisation. Avec des capitaux et une direction intelligente, on doit pouvoir faire là une exploitation agricole et forestière importante et rémunératrice. A force d'en parler, dans les années qui ont suivi 1897 où s'effectuait le voyage dont il est présentement question, une initiative s'est heureusement produite. Un groupe de deux ou trois Français a entrepris l'exploitation de l'île Kalonieu. Mais le bon accord ne semble pas avoir régné longtemps entre les associés, et la Société s'est dissoute. Ceux qui sont restés ont-ils pu faire face aux lourdes charges qu'entraîne, à ses débuts, une entreprise aussi considérable ? Je l'espère, sans en être sûr.

C'est un fait par malheur bien commun, dans les associations formées par nos compatriotes, à l'étranger ou aux colonies, que ces brouilles rapides, ces ruptures qui provoquent des échecs et parfois des désastres. Les hommes aimables que nous sommes ne se montrent pas toujours très sociables, au moins sous les latitudes où la vie ne va pas sans quelques désagréments, sinon toujours sans quelques souffrances. Entre associés ou entre voisins, il semble qu'on prenne plaisir aux disputes, aux hostilités qui entraînent les séparations et les haines.

J'ai souvenir de deux colons indo-chinois, riches tous deux, de bonne éducation et d'honorable famille, appartenant en France au même monde, qui exploitaient des domaines étendus dans une vallée superbe et peu peuplée de l'Annam. Leurs terres se touchaient, mais elles avaient une superficie telle que leurs maisons d'habitation étaient distantes l'une de l'autre de quatre ou cinq kilomètres. Une belle route entretenue par la Colonie passait au travers de leurs propriétés, les reliant d'un côté à la montagne, de l'autre à la mer. Ils étaient au large dans ce vaste et beau pays et ne pouvaient ni se heurter, ni se gêner jamais. Tout devait les rapprocher... Eh bien ! ils ne se voyaient pas, n'avaient entre eux aucun rapport, ne voulaient pas se connaître, ne se saluaient même pas s'ils se croisaient sur la route commune où il ne passait guère d'autres Français qu'eux. Visitant un jour leurs intéressantes exploitations, j'allai de l'un chez l'autre. Le premier m'accompagna jusqu'à la limite de son domaine qu'il se garda de franchir, et me fit ses adieux. L'autre colon était à vingt pas plus loin, sur ses terres, où il me reçut de la façon la plus aimable. Mais les deux hommes n'échangèrent ni un mot ni un salut ; ils firent mine de ne pas se voir. C'était une scène désolante et qui paraissait inexplicable et ridicule pour qui savait qu'il n'y avait entre ces deux Français, isolés loin de leur pays et de leur famille, aucun motif d'animosité ou de ressentiment.

Des situations semblables, à l'étranger, sont fréquentes ; elles nuisent beaucoup à notre réputation et au succès de nos entreprises. J'en pourrais citer de nouveaux exemples. En voici un encore, et je m'arrête. Il y avait, à mon arrivée en Indo-Chine, quelques Français en résidence dans une ville de la Chine voisine du Tonkin : c'était le Consul de France, un évêque chef de la mission catholique, un employé du Gouvernement chinois secrétaire du mandarin de la localité, le directeur et l'ingénieur d'une Compagnie concessionnaire d'une entreprise industrielle. L'ingénieur et le directeur de la Compagnie se faisaient une guerre acharnée, allant de la médisance à la calomnie et à l'injure ; ils étaient l'un et l'autre au plus mal

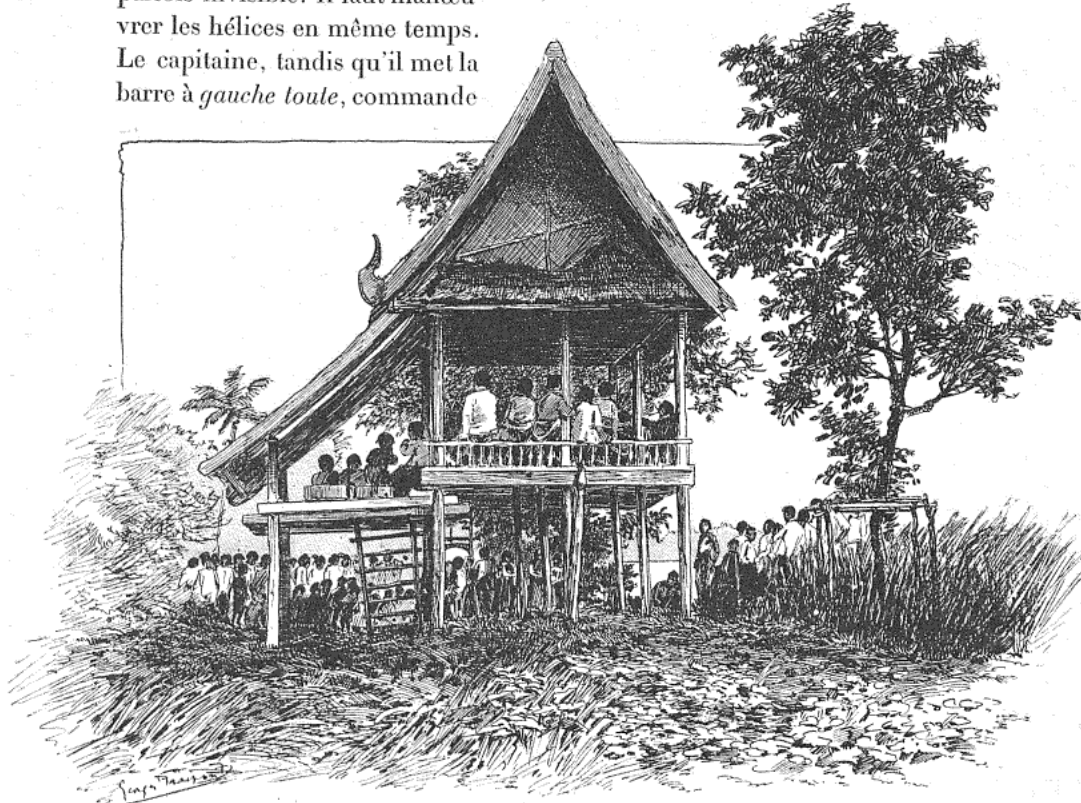
avec le secrétaire du mandarin, lequel était mal avec le Consul, dont ingénieur et directeur se plaignaient justement. L'évêque n'aimait pas le Consul, qui le lui rendait bien. Ces cinq personnes étaient en perpétuelle hostilité, chacune d'elles en voulant aux quatre autres. Le Consul, du reste, ne perdait pas son temps; il s'employait à jeter sans cesse de l'huile sur le feu, à ranimer les querelles, à empêcher tout rapprochement. Il régnait heureux dans ce royaume de la discorde, et, pour que le spectacle donné aux étrangers fût complet, il s'efforçait de n'avoir pas de rapports ou d'en avoir de mauvais avec les autorités françaises des postes frontières de la Colonie.

J'en reviens aux spectacles de la nature, plus beaux à voir, en général, que ceux donnés par les hommes. Nous remontons le Mékong laotien, et nous voici aux rapides les plus curieux, les plus célèbres du bief inférieur du fleuve, les rapides de Préa-Patang. Aux basses eaux, le fleuve coule dans un lieu resserré, où sont amoncelées les roches. A la saison où nous sommes, presque tous les écueils ont disparu, recouverts par les eaux. Mais la masse liquide se précipite avec une grande vitesse dans cette partie de son lit; elle se brise aux rochers, tournoie, fait mille remous, écume et se lance de nouveau pour être arrêtée encore. Le bruit que fait le fleuve s'entend au loin, non pas semblable au fracas d'une cataracte, mais comme un sourd gémissement de géant. C'est la plainte du dieu des eaux en lutte avec la terre.

Lorsque le bateau est engagé dans les rapides, qu'il donne toute sa force pour remonter le courant, passe dans les remous sans en être gêné, on a le spectacle d'une autre bataille, passionnante elle aussi. C'est l'homme, avec les moyens d'action puissants que son industrie lui fournit, qui combat et vainc les forces déchaînées de la nature. Lui qui est né si faible, si désarmé, que le fleuve emporterait, roulerait, s'il était seul, comme un fétu de paille, qui ne pèserait pas d'un poids comparable à celui de ces branches énormes, de ces troncs d'arbres qui passent, rapides, autour de nous et avec lesquels le fleuve semble jouer, les jetant aux roches de la route, les faisant tourner, sauter, retomber à l'abîme, — l'homme remonte le courant sur son grand bateau actionné par des machines qu'anime le charbon arraché aux entrailles de la terre! Il va lentement dans ce passage difficile, mais il va sûrement, maintenant qu'il connaît le fleuve, qu'il l'a savamment étudié, qu'il sait en chaque point comment il faut le prendre pour éviter de périr sous ses coups.

La montée si pénible du bateau dans les rapides est intéressante au possible; la descente, qui se fait à une vitesse vertigineuse, puisque la force de la machine s'ajoute à la force du courant pour emporter le petit navire, est grisante, presque tragique. Il faut une connaissance et une pratique du fleuve parfaites, une attention soutenue, pour se diriger au milieu des écueils, suivre un chenal sinueux qu'on ne peut reconnaître qu'à la seule vue de l'eau agitée, rarement à des points de repère pris sur les rives incertaines. Et cela se fait dans un mouvement rapide qui ne permet pas de longues réflexions, qui rendrait la moindre hésitation fatale. Il faut, en

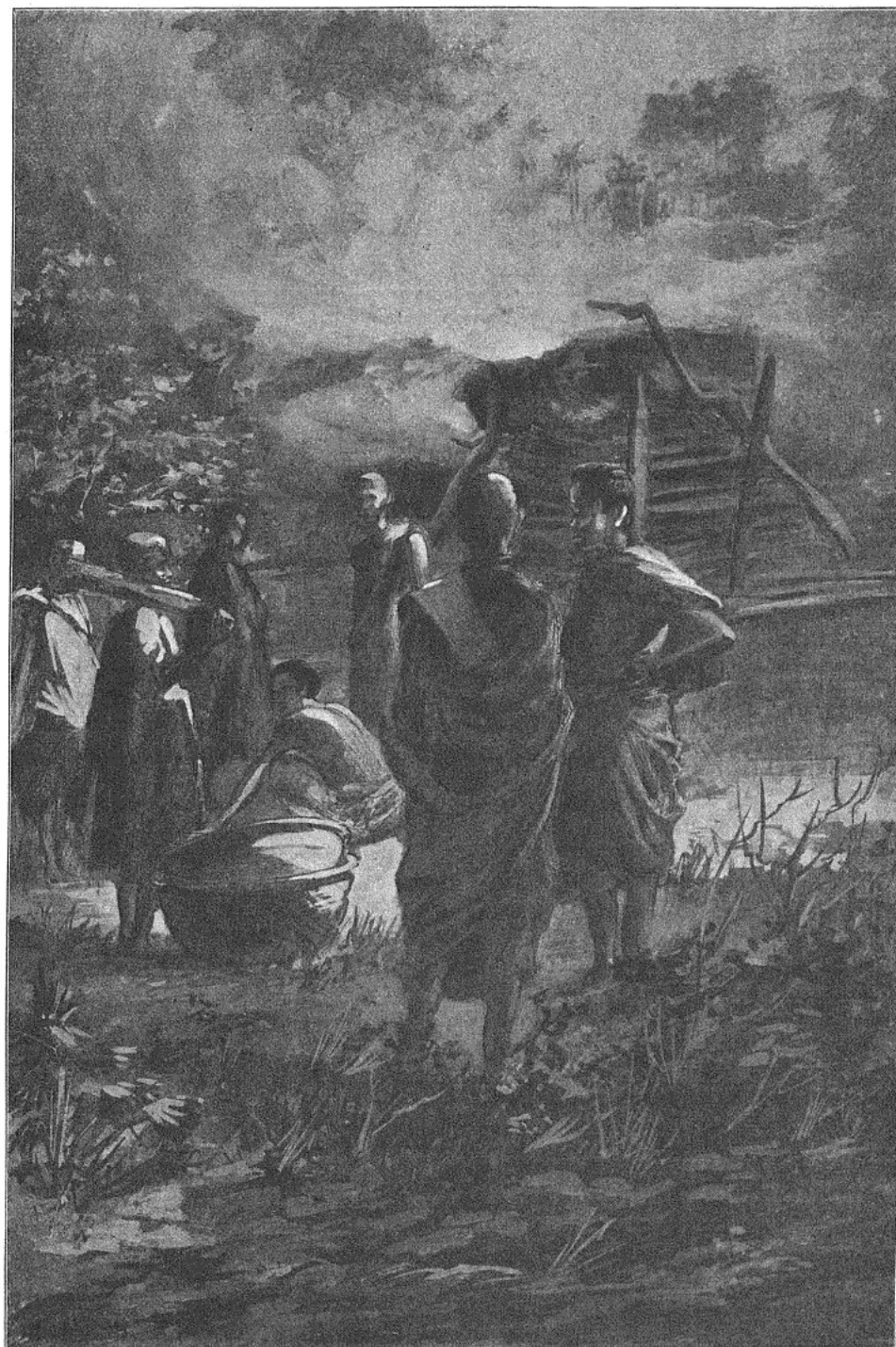
effet, que les hélices tournent, que le bateau ait une vitesse propre, une vitesse sur l'eau qui, par rapport à la terre, s'additionne à la vitesse de l'eau. S'il n'en était pas ainsi, le navire ne pourrait être gouverné, la barre n'aurait aucune action ; la surface du gouvernail agissant, par le mouvement, sur le liquide, fait dévier le bateau à la volonté de celui qui dirige. Il est des moments, dans la descente des rapides, où l'action de la barre ne suffit pas à faire un tournant brusque, pour éviter un rocher parfois invisible. Il faut manœuvrer les hélices en même temps. Le capitaine, tandis qu'il met la barre à *gauche toute*, commande



Une maison commune au Laos.

aux mécaniciens de renverser la vapeur dans la machine de bâbord et par suite de faire tourner l'hélice en sens inverse, *en arrière*. Le bateau continue ainsi à être poussé en avant par la droite, par l'hélice de tribord, tandis qu'il est tiré en arrière, sur la gauche, par l'hélice de bâbord et par le gouvernail incliné sur sa gauche et que son mouvement en avant fait appuyer fortement sur l'eau. Le navire se trouve obligé à pivoter presque sur place, ou, plus exactement, au milieu de la masse liquide en mouvement où il se trouve et qui l'emporte. La manœuvre dans ce courant, dans cette agitation violente du fleuve, est belle à voir, impressionnante même quand on y assiste pour la première fois.

Une partie de la traversée des rapides de Préa-Patang se fait dans la forêt noyée. Le Mékong, qui déborde à la saison des pluies et inonde les terres environnantes,



UNE CRÉMATION AU LAOS.

s'élève assez haut dans une superbe forêt de la rive droite. Pour éviter le courant particulièrement fort, le bateau dévie de sa route à la montée, quitte le lit du fleuve et passe à travers la forêt. Cette navigation, au milieu des arbres qui surgissent de l'eau, est vraiment curieuse. On marche dans un paysage comme, en Europe, la fable seule en sait inventer. Nous avons vu, du reste, le même phénomène en allant à Angkor, dans le Grand Lac qui déborde lui aussi et où le bateau s'abrite de la houle, à l'occasion, en passant à travers la forêt noyée.

Les rives du Mékong au-dessus des rapides, plus définies et resserrées qu'en aval, sont d'une merveilleuse beauté. Des arbres énormes, aux essences variées, aux feuillages de toutes les nuances du jaune clair au vert sombre, aux fleurs éclatantes, font un encadrement au fleuve qu'on ne se lasse pas d'admirer. C'est beau, gracieux ; c'est grandiose surtout. Tout est gigantesque, hors de proportions avec ce que nous avons l'habitude de voir dans les pays tempérés. La nature tropicale est, au Laos, dans son plein épanouissement, dans sa force sans mesure et sans frein. La richesse sort de terre sous toutes ses formes ; mais les obstacles qui s'opposent à son exploitation par l'homme sont en proportion des bénéfices à en tirer. La lutte ne sera égale que lorsque les puissants moyens d'action de la civilisation européenne seront mis en œuvre, à coups de millions.

Un des hôtes du Mékong, qui en peuple et orne en bien des points le rivage, est le crocodile. On le voit, en passant, qui fait sur la terre une lente et hygiénique promenade, ou qui dort paisiblement au bord de l'eau, à l'ombre de la forêt. Immobile, on le confond parfois avec l'un des nombreux troncs d'arbres que le fleuve a rejetés. Un coup de sifflet du bateau ou quelques coups de fusil tirés par les passagers permettent de faire la différence. Ces prétendus arbres s'animent au bruit et au choc et se hâtent de chercher au sein des ondes une paix que les humains troubleront difficilement.

Le nombre des crocodiles s'accroît quand on approche de l'île de Khône, point terminus de notre navigation. Aux basses eaux, dans la grande cuvette rocheuse qui s'étend au sud de l'île, on voit parfois une quantité de sauriens vraiment imposante. Ils règnent en maîtres dans cet endroit désert, d'une noble et sauvage beauté. La chaloupe à vapeur des Messageries Fluviales vient seule les troubler, à la saison des pluies, pendant quatre ou cinq mois de l'année, et une fois seulement par semaine.

A partir du jour où j'arrivai à Khône, un bruit nouveau pour l'ouïe d'un crocodile devait se faire entendre. J'inaugurais, en effet, le chemin de fer de quelques kilomètres qui traverse l'île du nord au sud. Aucun moyen de transport par eau n'existant et ne semblant pouvoir exister jamais entre les deux biefs du Mékong, au-dessus et au-dessous de l'île de Khône, le chemin de fer porte les marchandises, de l'embarcadere des bateaux de Khône-sud à celui de Khône-nord, et *vice-versa*. On a eu la délicate attention de donner mon nom à la locomotive chargée de faire le service. Ma filleule, personne robuste, noire, bruyante, haletante, fumant comme tout un corps de garde, m'a fait faire, cependant, très délicatement le court voyage, son premier voyage officiel, vers le Mékong supérieur. Le chemin de fer traverse la forêt

qui couvre toute l'île de Khône de ses arbres énormes. Les bêtes sauvages seules la peuplent. La Compagnie de navigation qui va exploiter le petit chemin de fer a dû faire venir son personnel de la Cochinchine et du Cambodge. Il est concentré aux deux extrémités de l'île, aux stations fluviales de Khône-nord et Khône-sud, qui sont maintenant aussi les stations extrêmes et uniques de la voie ferrée.

Khône marque la séparation entre le Mékong inférieur, qui va de là à la mer, et le moyen Mékong, dont les deux biefs s'étendent jusqu'en amont de Vientiane. On a vu ce qu'était le Mékong inférieur. Sur un premier parcours de deux cents kilomètres, son lit est resserré, encombré de rochers qui forment des rapides difficiles à franchir; il n'est navigable pour les bateaux à vapeur que dans la saison des pluies où ses eaux s'élèvent considérablement et inondent la campagne. Au-dessous, il coule paisiblement dans un large lit divisé à partir de Pnom-Penh en deux bras qui portent ses eaux à la mer. Cette dernière partie, longue de plus de cinq cents kilomètres, est toujours navigable.

Le moyen Mékong est le Mékong laotien. Entre l'île de Kalonieu, où politiquement commence le Laos, et l'île de Khône, Laotiens et Cambodgiens sont mêlés, au moins sur les rives du fleuve. C'est à Khône que, géographiquement, on entre dans le Laos. De Khône à Kemmarat, ou au moins jusqu'au confluent de la Se-Moun, le Mékong est navigable. A la suite de travaux de balisage et de dérochetage, faits de 1900 à 1902, la navigation a été possible, à partir de la station de Khône-nord, dans les deux saisons. L'aspect des rives du fleuve, en amont de l'île de Khône, est de tous points semblable à ce qu'il est en aval. Même végétation puissante, exubérante; mêmes richesses inexploitées et présentement inexploitable de la large vallée. A partir de Khong, centre principal du Laos inférieur, les montagnes apparaissent à droite, puis à gauche, d'abord au loin pour très vite se rapprocher du rivage jusqu'à le dominer immédiatement de Bassac à l'embouchure de la Se-Moun.

Les mots *Me*, *Se*, que nous retrouvons partout sur les cartes du Cambodge, du Laos, du Siam, signifient *fleuve*, *rivière*. C'est ainsi, par exemple, qu'on dit : le Me-Kong, la Me-Nam (que les Européens ont pris l'habitude d'écrire simplement Mékong, Menam), la Se-Kong, la Se-Don, la Se-Moun, etc. Le mot *pack* désigne l'embouchure, ou plutôt la ville placée à l'embouchure d'un fleuve ou d'une rivière : Pack-Nam est à l'embouchure de la Menam; Pack-Moun, à l'embouchure de la Se-Moun, et ainsi de beaucoup d'autres.

En quelques heures de navigation, de l'île de Khône on se rend à Khong, village relativement important situé dans une grande île de la rive droite du Mékong. Lors de mon voyage de 1897, le chef de l'administration du Laos méridional, le colonel Tournier, était venu me prendre sur sa chaloupe à ma descente du train, à Khône-nord. Un bateau de la Compagnie des Messageries Fluviales, qui faisait le service régulier, toutes les semaines, du bief de Khône à Kemmarat, prit les autres voyageurs et les marchandises qui attendaient sur l'appontement. Celles que le bateau avec lequel nous arrivions de Pnom-Penh avait apportées à Khône-sud, devaient être expé-

diées seulement la semaine prochaine ou la semaine suivante. L'interruption de la navigation au grand barrage du fleuve, à Khône, produisait un engorgement. Il était sensible surtout pour les marchandises descendant le Mékong, plus nombreuses et plus encombrantes que celles montant au Laos. C'étaient du riz, des peaux, des bois d'essences recherchées, que le service des Messageries avait quelque peine à écouler aussi vite qu'elles lui arrivaient sur Pnom-Penh, Saigon et la mer.

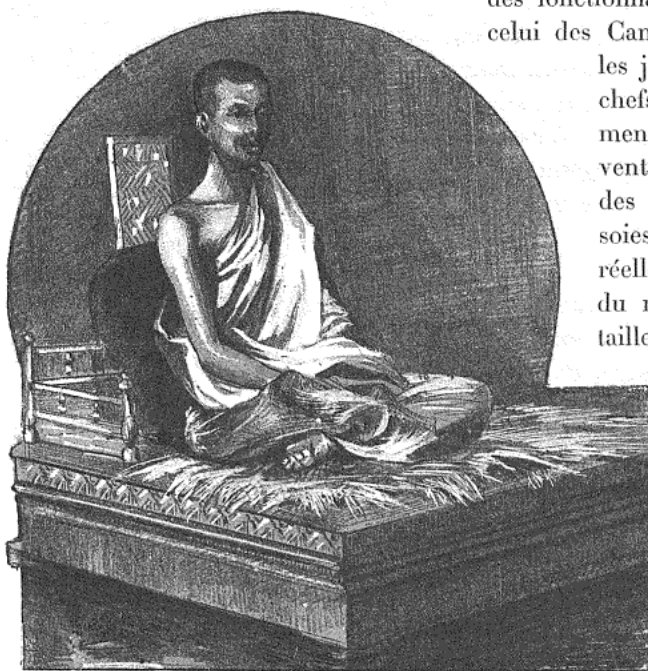
Je passai à Khong une après-midi et une nuit. Tous les fonctionnaires laotiens et les chefs des villages de la région s'étaient réunis pour m'être présentés. Le costume

des fonctionnaires ressemblait beaucoup à celui des Cambodgiens; mais tous avaient

les jambes et les pieds nus. Les chefs de village portaient des vêtements moins brillants, mais souvent de meilleur goût. Certaines des étoffes sombres, brodées de soies de couleurs plus vives, étaient réellement jolies. Tout ce monde, du reste, avait fort bon air. De taille assez élevée, de figure franche

et agréable, le Laotien serait un assez beau spécimen d'humanité si on ne trouvait, dans son allure, quelque chose de craintif et même de servile. Les invasions et la domination des Siamois ont brisé son caractère.

Seuls, les Bonzes montrent de la dignité et une certaine fierté. Il y



Le chef des Bonzes de Bangkok.

a à Khong, comme à Bangkok, à Angkor, à Pnom-Penh et sur d'autres points du Cambodge, une Bonzerie fameuse. Elle occupe un vaste enclos au nord du village. Les bâtiments en sont élevés sur de hauts pilotis et entourés de superbes arbres dont le feuillage forme, très haut dans le ciel, une voûte de verdure légère à travers laquelle filtrent, atténués, tamisés, les rayons du soleil. Le lieu en reçoit un air de recueillement qui convient parfaitement à sa destination. La Bonzerie est, en effet, une sorte de collège religieux, bien plutôt qu'un monastère. S'il renferme des bonzes arrivés à la maturité et à la vieillesse, c'est le petit nombre; la plupart sont des jeunes gens qui ne se destinent pas au sacerdoce. Ce sont les enfants de familles riches qui reçoivent là l'éducation religieuse et une sorte d'instruction supérieure avant d'entrer dans la vie active et de fonder une famille à leur tour. Maîtres et étudiants sont bonzes, les uns comme les autres, et portent la même robe de cou-

leur jaune orangée, drapée à l'antique. Les groupes de bonzes, dans le jardin de Khong où je les visite, se détachent admirablement sur la verdure des plantes et la teinte gris rougeâtre du sol; c'est d'un ensemble harmonieux qui fait penser à l'Athénée, transposé et déformé par l'Extrême-Orient.

Les bonzes jouissent, au Cambodge et dans tout le Laos bouddhique, d'un grand respect et d'une grande autorité. Rendant à César ce qui lui appartient, il ne nous ont jamais créé de difficultés et se sont toujours montrés prêts à donner aux autorités indigènes et à la population des conseils de sagesse. En pays annamite, les bonzes, isolés, vivant de mendicité, n'ont pas le même prestige et sont souvent méprisés des indigènes. Ils seraient volontiers, à l'occasion, des fauteurs de désordre. Fréquemment on signalait aux administrateurs français un bonze qui répandait des bruits faux et absurdes, mais de nature, si on leur avait accordé créance, à inquiéter les habitants et à les porter à la rébellion contre nous. Les mandarins ne se faisaient pas faute, d'ailleurs, d'incarcérer ces agents de désordre, et jamais il ne s'élevait une voix pour prétendre, lorsqu'on les appréhendait, que leur personne pût être sacrée à aucun titre.

Nos installations de Khong n'avaient rien de luxueux, ni même de très confortable. L'hôpital, sur lequel on évacuait tous les Français malades de la région comprise dans le bief navigable du fleuve, entre l'île de Khône et Kemmarat, passait pour l'édifice le mieux construit du chef-lieu. Il était fait de pierre et de bois, avec des toitures de tôle. La résidence du colonel Tournier, chef de l'administration, avait bon aspect. Elle se composait de plusieurs pièces, groupées toutes en un rez-de-chaussée élevé de deux mètres au-dessus du sol. C'était un bâtiment provisoire, dont la toiture de bois et de *paillotte* n'offrait qu'une résistance insuffisante aux intempéries des saisons tropicales.

Je m'en aperçus dans la nuit que je passai à Khong, lors de mon voyage de 1897. Le colonel Tournier avait préparé pour moi une vaste chambre, la plus belle certainement de la maison. Le dîner, qui réunissait les Français en résidence à Khong et ceux qui s'y trouvaient de passage, avait pris fin avant onze heures. On ne tarda pas à se séparer et, la fatigue du voyage aidant, tout le monde dormait dans la demeure du colonel quelques instants plus tard. Vers minuit, un violent orage éclata. Cela n'avait rien que de très normal à l'époque de l'année où nous étions. La pluie faisait rage. Je l'entendais frapper le sol, à quelques mètres de la porte et des fenêtres de ma chambre largement ouvertes pour laisser circuler l'air, et ne m'en souciais pas autrement. Ma sereine indifférence ne fut pas de longue durée. Une goutte de pluie vient tout à coup heurter, au-dessus de ma tête, le tulle de la moustiquaire et s'éparpiller sur le lit en une poussière d'eau à peine sensible. D'autres gouttes suivent, et ça commence à être désagréable. Le tulle ne fait que diviser l'eau sans la retenir. Le lit est large, heureusement, et en me pelotonnant je puis rester au pied, presque à l'abri des atteintes de la pluie. Un moment passe ainsi; mais la fissure du toit doit s'élargir, car l'eau arrive en plus grande quantité et couvre un plus grand espace. Mon refuge est atteint; le lit est tout inondé, et je dois évacuer la place. Je me lève

et sors de la chambre; j'erre sous la véranda, dans la salle où nous avons dîné, dans le large vestibule. Il n'y a plus un seul domestique; tout dort dans la maison. Seule, une sentinelle laotienne se promène, le fusil sur l'épaule, devant le perron. Je ne puis rien dire à ce soldat qui ne comprend de notre langue que les commandements militaires, et je ne veux réveiller personne. Voici une chaise longue où l'on doit pouvoir passer la nuit... Ah! bien, oui! J'y suis depuis une minute à peine, les yeux clos, que commence la musique trop familière à mes oreilles: « Psit, psit, psit... ». C'est le chant des moustiques; ils volent autour de moi et commencent leur attaque. Je suis incapable de la supporter; je fuis sans honte devant l'ennemi, aimant mieux ne pas dormir que de rester soumis aux cuisantes piqûres de ces bêtes sanguinaires. Il me faut marcher, remuer, être vigilant pour éviter les coups qui me menacent. Je le fais; mais la fatigue vient et je vais m'assurer s'il n'est pas possible de trouver un abri sous la moustiquaire, en tirant le lit dans un coin de la pièce. Rien à tenter de ce côté, hélas! La pluie a été si forte que la partie supérieure de la moustiquaire s'est déchirée sous le poids de l'avalanche; le lit est entièrement inondé. Je me résigne; « l'aurore aux doigts de roses » me trouve encore en promenade sous la véranda. Il me faudra tâcher d'avoir un lit mieux abrité la nuit prochaine.

Ce souhait ne peut manquer d'être réalisé car nous passerons la nuit en chaloupe, et si l'eau vient nous trouver, ce n'est pas par la toiture qu'elle pénétrera. Au reste, il est à croire que l'eau du fleuve se montrera plus discrète que l'eau du ciel.

Nous nous mettons en route le matin et arrivons dans la journée à un poste français de la rive gauche du Mékong qu'on nommait alors Ban-Muong. En face, sur la rive droite, est Bassac, capitale d'un royaume (?). Il y a donc un roi à Bassac; mais, au Laos, on est roi à bon compte, et les États du roi de Bassac, bien qu'ils s'étendent sur la rive française et la rive siamoise du fleuve, ne valent pas cent mètres carrés de terrain au centre de Paris. La richesse du roi se mesure moins à l'étendue des terres qu'il gouverne qu'au nombre des éléphants qu'il possède. Il en a une douzaine en tout, et ce n'est pas l'opulence. Aussi ma venue l'émeut-elle beaucoup, pour de multiples raisons. Il lui faut me faire visite à Ban-Muong, et sa garde-robe est trop mal garnie pour qu'il y trouve un costume convenant à sa majesté. En outre, il n'est pas rassuré: qu'est-ce que je vais lui dire, et que ferai-je de lui? Ne court-il aucun risque pour sa tête?

C'est que sa conscience n'est pas absolument tranquille. Non pas qu'il craigne que je lui reproche d'avoir fait mourir telle de ses femmes sous les coups, ou d'avoir tué un de ses sujets pour s'approprier son bien. Ce sont là peccadilles dont il n'a aucun souci. Mais il est placé sous la suzeraineté de la République française et du roi de Siam tout à la fois. Il n'a pas montré un égal respect, une égale déférence à ses deux suzerains. Il s'est entièrement livré à l'un et a opposé à l'autre une résistance et une mauvaise volonté constantes. Pourquoi cela? Probablement parce que la République et le roi n'ont pas des représentants de même sorte. Le nôtre est le Commissaire ou administrateur de Ban-Muong, M. de Reinach, officier de cavalerie détaché en Indo-Chine. C'est un jeune homme intelligent et actif, habile et ferme, de cent coudées au-dessus du Commissaire royal du Siam auquel le pseudo-roi de Bassac a

affaire. Mais quelle que soit la supériorité de M. de Reinach, de quelque énergie qu'il fasse montre pour sauvegarder l'intérêt français, il est incapable d'aller jusqu'à l'assassinat pour se faire respecter et obéir. Sur l'autre rive, il en va tout autrement; le fer et le poison sont des arguments dont on n'hésite pas à se servir quand on le juge nécessaire. La perspective de les voir employer suffit pour qu'on ne résiste pas. Et voilà comment le roi de Bassac est devenu le très humble serviteur du Siam, et du Siam seulement!



Le premier roi de Luang-Prabang.

Qu'est-ce que je vais dire de cela? La tête du roi sera-t-elle sur ses épaules à la fin de l'audience? Il n'en a pas l'air certain lorsqu'il arrive devant moi, et il semble se demander si l'officier d'ordonnance avec son grand sabre, qui est à mes côtés, n'est pas chargé de l'exécution. Pourtant il a résolu au mieux et sans frais la question de son costume qui le préoccupait. Il y a, à Bassac, un colon français qui fait quelque commerce dans la vallée du Mékong. Le roi lui a emprunté un de ses vestons blancs. Avec cela et un *sampot*, il est en tenue de gala. Pour comble de bonheur, je le reçois bien et me contente de lui donner de bons conseils sur ses devoirs envers la France. C'est juste ce que lui dit, à chaque occasion, M. de Reinach. Il a pu n'en tenir aucun compte, alors que le Commissaire français est toujours là; comment aurait-il plus de difficulté quand, dès le lendemain, je serai loin! Le roi de Bassac s'en va donc, la tête sur les épaules et tout guilleret.

Bassac n'est pas le seul royaume qu'il y ait au Laos. Dans le bassin supérieur du Mékong se trouve le royaume de Luang-Prabang, étendu, comme celui de Bassac, sur les deux rives, tant il est vrai que les fleuves, en Asie surtout, ne sont pas des frontières naturelles, qu'ils rapprochent au lieu de séparer. Le royaume de Luang-Prabang possède deux rois, chose assez fréquente dans ces pays et qui subsisterait encore au Cambodge si le rôle de l'*Obbarrach* n'avait été peu à peu réduit, jusqu'à devenir nul. Le second roi de Luang-Prabang, homme intelligent et énergique, a conservé une part de pouvoir et d'autorité. Le premier roi, plus faible, moins ouvert aux idées et aux choses nouvelles que la France apporte jusqu'en ce coin reculé, n'en est pas moins un fort brave homme et un roi excellent. Cet attelage à deux marche assez bien, en somme, sous notre direction.

Au cours du voyage au Laos dont je parle ici, je visitai un certain nombre de villages de la vallée du Mékong et des vallées affluentes. Ces villages, perdus dans la verdure, sous les cocotiers et les bananiers, avaient le plus riant aspect. La popula-

tion elle-même était agréable à voir. Les femmes aperçues de loin, de la route où l'on passe à cheval ou de la rivière qui porte notre chaloupe, sont vraiment belles, d'une beauté sculpturale. Si l'on s'en approche, la désillusion vient. Elles apparaissent toujours élancées et bien faites, mais les maladies de peau dont beaucoup sont couvertes, la malpropreté, une relative grossièreté des traits atténue l'admiration première. Il faudra à ce peuple quelques générations vivant dans la sécurité et le travail pour qu'il redevienne le peuple beau et fort qu'il a dû être avant les défaites qui l'ont décimé et abâtardi.

La population laotienne proprement dite est très réduite, en effet. Si l'on ne tient pas compte des peuplades sauvages des hautes vallées et de la montagne, qui sont de tout autre race, on compte quelques centaines de mille de Laotiens, dispersés sur un territoire grand comme la moitié de la France. C'est le résidu d'une nation qui a été civilisée et relativement puissante. On en a la preuve dans le pays qui fut sa capitale, à Vientiane, où les ruines des palais et des pagodes attestent sa grandeur passée.

Le versant laotien de la chaîne annamitique n'a pas la même structure que le versant maritime. Ce ne sont pas les courts vallons de l'Annam tombant brusquement dans la plaine, à peu près inhabitables et inaccessibles. Vers le Mékong, le massif s'abaisse lentement, formant d'importantes vallées, des plateaux étendus où la vie animale et la domination humaine peuvent trouver place. Aussi, les populations montagnardes, les mêmes que celles du versant annamite, sont-elles beaucoup plus nombreuses. Il y en a des races diverses que l'on voit en Annam et au Tonkin, des Moïs, des Khas, des Thaïs, etc. Elles se divisent en tribus au milieu desquelles il est difficile de faire régner la paix. En 1897, beaucoup d'entre elles ne nous connaissaient pas, n'avaient aucun rapport avec nous. Certaines n'avaient jamais vu d'hommes blancs, et les premiers explorateurs qui les visitèrent furent assez mal reçus.

La pénétration se fit méthodiquement dans les années suivantes; les études des chemins de fer l'exigeaient. Il fallait que l'Administration organisât, au moins de façon rudimentaire, le pays que les ingénieurs allaient étudier. Cela ne se fit pas toujours sans difficulté et sans combat. Nos miliciens laotiens et annamites eurent à compter avec les lances et les flèches empoisonnées des sauvages. Une poignée d'hommes, munis de fusils, avait du reste vite raison de centaines de montagnards ainsi armés, que le bruit des coups de feu effrayait plus encore que les balles ne leur faisaient de mal. Une ou deux salves suffisaient, le plus souvent, à les disperser et à les amener à faire leur soumission, après quelques journées de réflexion au fond des bois.

En 1901, les tribus sauvages du plateau des Bolovens, de la haute vallée de la Se-Don et de toutes les montagnes environnantes se soulevèrent contre leurs voisins des basses vallées et par suite contre nous. Plusieurs villages furent attaqués, pillés et brûlés; il y eut mort d'hommes. Un Français, qui faisait quelque trafic dans ces régions, fut tué. Le colonel Tournier disposait de faibles effectifs de miliciens, et ne voulait pas dégarnir ses postes; il demanda des renforts. Une brigade de gardes indi-

gènes de l'Annam, de deux cents hommes environ, lui fut envoyée. Elle suffit à contenir les rebelles, puis à les refouler et les réduire. Ils n'affrontaient pas volontiers, d'ailleurs, la rencontre avec nos miliciens bien armés, bien commandés, pleins de bravoure. Ils tentaient des attaques par surprise, contre des villages non occupés, et réussissaient forcément quelquefois.

Une bande ayant fait une incursion jusque sur les bords du Mékong, on s'était



Montagnards du Laos.

ému, les faits avaient été grossis et, pour un peu, on eût présenté le Laos comme tout entier à feu et à sang. J'allai me rendre compte de ce qui se passait exactement et des mesures qu'il pouvait être nécessaire de prendre. Je gagnai rapidement l'île de Khône, puis Khong, où quelques chefs de tribus sauvages compromis dans le mouvement avaient été réunis. Le pardon leur fut accordé sous la condition qu'ils s'efforceraient de faire rentrer dans l'ordre et la soumission tous les sauvages actuellement en campagne sur lesquels ils auraient de l'influence. Ces gens, qui n'avaient jamais quitté leurs montagnes, pour qui le Mékong était un fleuve légendaire, Khong, d'ailleurs embelli depuis quatre ans, une extraordinaire capitale, se montraient plus ahuris encore qu'émervillés. Les coups de sifflet stridents de la

chaloupe à vapeur sur laquelle je remontai le fleuve, autant que les coups de canon dont elle me salua quand je m'embarquai, les terrifièrent au point de leur faire perdre le masque d'impas-

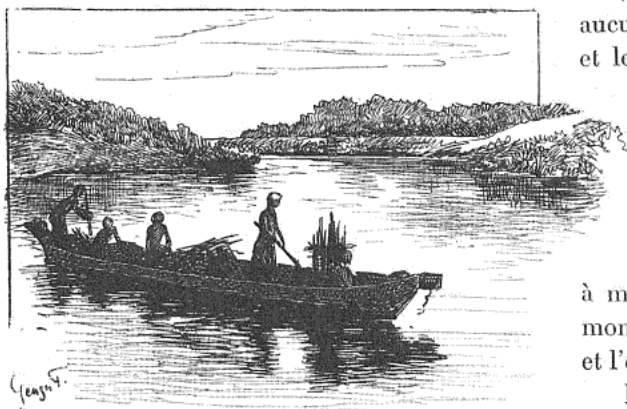
sibilité dont leur dignité les obligeait à se revêtir. Ils eurent une peur atroce et le firent trop voir. Ils devaient être déshonorés à nos yeux ; mais leurs guerriers restés dans la montagne n'en sauraient rien, et c'était l'essentiel.

Accompagné du colonel Tournier et d'un officier d'ordonnance, je me rendis d'abord à Ban-Muong, où j'avais reçu le roi de Bassac une première fois quatre ans auparavant. Une conversation avec le Commissaire qui avait succédé à M. de Reinach rentré en France en congé, des palabres avec les chefs des tribus voisines, et nous repartîmes pour nous engager, une trentaine de kilomètres plus haut, sur la rivière

Se-Don. Nous étions, le lendemain de grand matin, au point terminus de la navigation, à Souvannakili. Des chevaux nous y attendaient avec lesquels nous devions parcourir la vallée de la Se-Don, centre du mouvement insurrectionnel, où avaient eu lieu les incursions les plus désastreuses des sauvages et les rencontres les plus meurtrières.

A Souvannakili, le chef des tribus indigènes, qui n'avait pas cessé de se montrer fidèle à la France et s'était vaillamment battu contre les sauvages révoltés, nous reçut avec un mélange de respect et de cordialité qui faisait la meilleure et la plus agréable impression. Sa femme l'accompagnait, entourée de deux ou trois enfants. Elle était très décentement et même élégamment vêtue, — les étoffes brodées du pays, lorsqu'elles sont en bon état d'entretien et de propreté, ayant fort bon air. Il nous eût été difficile, à nous Français qui n'avons

aucun goût pour les figures plates et les nez camards, de dire que la femme du chef était belle; mais son abord était si gracieux, si réservé, qu'on se prenait à l'admirer. Cela faisait un beau couple de braves gens, que j'ai plaisir à me rappeler et à qui j'envoie mon souvenir à travers le temps et l'espace.



Embarcation laotienne.

Notre visite à cheval de la vallée de la Se-Don, avec, pour toute escorte, les deux miliciens chargés

de soigner nos chevaux, se fit sans encombre et sans péril. Elle prouva aux plus craintifs que la domination française au Laos n'était pas mise en danger par quelques bandes de sauvages à qui le fanatisme ne donnait pas beaucoup de courage et ne fournissait surtout pas les moyens d'action dont ils étaient dépourvus. Nous prîmes, avec le Commissaire de Saravane, comme nous l'avions fait avec celui de Ban-Muong, les dispositions nécessaires pour en finir au plus vite avec l'insurrection, pour maintenir en tout cas les rebelles, à l'aide d'un cordon de postes bien choisis, dans les régions élevées et éloignées où on les inquiéterait par des raids fréquents, jusqu'à leur complète soumission. Celle-ci ne se fit pas longtemps attendre. Les fauteurs de désordres, espèces de prophètes qui avaient entraîné ces populations superstitieuses par une ardente prédication, les abandonnèrent et passèrent sur la rive siamoise du Mékong quand l'échec de leur tentative ne fit plus aucun doute.

En revenant de notre excursion dans la haute vallée de la Se-Don, la nuit venue, nous abandonnâmes nos chevaux pour profiter du courant de la rivière et faire en sampans, au clair de lune, une bonne partie de la route. Bien que la navigation fût accidentée, ralentie par les transports à bras d'embarcations au passage des rapides, nous étions loin du point où nous nous étions embarqués, quand parut le jour. Cette

navigation nocturne, sur le cours d'eau aux rives encaissées et ombragées de grands arbres, aux seuils rocheux d'où la rivière se précipite en bouillonnant, avait quelque chose d'impressionnant et de féérique. On garde longtemps dans les yeux de tels paysages, sans couleur et sans vie, qui semblent d'un autre monde.

Le Laos, riverain du Mékong, est naturellement, géographiquement divisé en trois parties, comme le fleuve lui-même dans la section laotienne de son cours. Celui-ci comprend un premier bief, dont les limites sont Khône au sud, Kemmarat au nord, puis un second plus étendu, de près de cinq cents kilomètres, séparé du premier par les rapides qui se suivent sans interruption de Kemmarat à Savannakek. De ce dernier point, le bief supérieur, presque constamment navigable, s'étend au delà de Vientiane, arrosant, sur l'une et l'autre rives, une région fertile et intéressante à tous points de vue. Plus haut et jusqu'à la frontière de Chine, le Mékong est encombré de rochers qui en rendent la navigation, même par les embarcations du pays, impossible pendant une partie de l'année, difficile dans l'autre.

On ne peut pas dire qu'il y ait trois Laos, car ce pays forme un tout, possède une indiscutable unité ethnique et géographique. Mais il y a trois parties distinctes dans le Laos. Et pourtant, quand je suis arrivé en Indo-Chine, sans que j'aie jamais pu comprendre pourquoi, on avait divisé politiquement le Laos en deux. La limite avait été tracée au milieu du grand bief navigable qui va de Savannakek à Vientiane.

Le Bas-Laos et le Haut-Laos avaient chacun à sa tête un « Commandant supérieur », chef de l'administration. Cette appellation, explicable lorsqu'une partie du Laos était occupée militairement et que le commandant des troupes réunissait en ses mains tous les pouvoirs, avait été conservée ensuite. Elle était sans inconvénient. Mais il n'en allait pas de même de la division arbitraire du pays qui avait été faite. Les deux commandants supérieurs n'avaient entre eux aucun rapport de service; ils dépendaient l'un et l'autre directement du Gouverneur général; cependant, en fait, tout ce qui intéressait le Bas-Laos venait de la Cochinchine, tout ce qui intéressait le Haut-Laos venait du Tonkin. Il ne pouvait y avoir, dans les deux administrations, ni action commune, ni unité de vues. Par surcroît, la partie centrale du pays, divisée en deux et éloignée de Khong et de Luang-Prabang, résidences des commandants supérieurs, était forcément négligée, abandonnée aux seuls fonctionnaires locaux. C'est là que naissaient tous les incidents désagréables, intérieurs ou extérieurs.

Dès que la chose me parut possible, je réformai et unifiai l'administration du Laos. Le pays, à cause de ses groupements indigènes ayant des chefs héréditaires ou élus, put être considéré comme un pays de Protectorat. A sa tête était placé un Résident supérieur. Le colonel Tournier, commandant supérieur du Bas-Laos, se trouvait tout désigné, par son intelligente activité, sa profonde connaissance de la population laotienne et des peuplades montagnardes, pour remplir cette nouvelle et importante fonction. Sur son rapport, la ville de Vientiane, capitale historique, dont les ruines attestent l'ancienne splendeur, fut désignée comme chef-lieu du Laos. La construction de l'hôtel du Résident supérieur commença presque aussitôt, à l'emplacement même du palais détruit des rois de Vientiane.

Avec des ressources moindres en hommes et en argent, des besoins malheureusement moins prochains aussi, le Résident supérieur du Laos eut à exécuter le même programme que son collègue du Cambodge. Il devait porter ses efforts sur les travaux publics, sur les voies d'accès de l'intérieur des terres vers le Mékong, sur les grandes routes de pénétration pour lesquelles il avait à s'entendre plus particulièrement avec le Résident supérieur de l'Annam, pourvu d'instructions dans le même sens.

La colonisation ne pourrait se développer que lorsque la pénétration serait assurée, d'abord par le Mékong, en améliorant autant que possible ses conditions de navigation, et c'est à quoi le service des travaux publics s'employait efficacement, ensuite par des routes transversales, amorces des futurs chemins de fer, comme celle déjà commencée entre Quang-Tri, en Annam, et Savannakek sur le Mékong, comme celle mise à l'étude qui, de Vinh, gagnerait les hauteurs du Tranninh. Le plateau du Tranninh, dont l'altitude varie de mille à quinze cents mètres, est formé par l'épanouissement, au nord, de la chaîne annamitique. C'est une vaste province salubre, au climat supportable, agréable même aux Européens. La colonisation française doit pouvoir s'y développer dès que les moyens de communication existent. Ce sera aussi un des lieux de concentration de nos troupes blanches, lorsque le plateau ne sera plus qu'à quelque vingt-quatre heures, en chemin de fer, de Hanoï et Haïphong.

Il ne m'a pas été possible d'assister à l'exécution d'un tel programme qui demandera beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Quelque intéressant qu'il fût, il ne venait qu'en seconde urgence. La nombreuse population du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine et même du Cambodge, les intérêts français existant déjà dans ces pays m'obligeaient à employer à leur mise en valeur les premières ressources dont je disposais.

Le tour du Laos doit venir bientôt, le plus tôt qu'il sera possible. L'intelligence et le capital de nos nationaux trouveront un jour à s'y employer fructueusement.



CHAPITRE VII

L'ESSOR DE L'INDO-CHINE

On a vu, dans les chapitres qui précèdent, quelle était la situation de l'Indo-Chine au début de l'année 1897, lorsque le Gouvernement général m'en fut confié. Quelques semaines après mon arrivée, quand j'eus jeté sur le pays un rapide coup d'œil et appris à connaître les hommes dont j'avais à faire mes collaborateurs dans l'œuvre d'organisation et de mise en valeur de la colonie, j'adressai au ministre un rapport d'ensemble où je résumai cette situation, en indiquant les mesures qu'elle me paraissait comporter. On était au 22 mars 1897.

« Nulle part, à l'heure présente, et dans toute l'Indo-Chine, disais-je au début de mon rapport, la situation politique n'est inquiétante, ni même vraiment mauvaise. Il y a bien, sur plusieurs points, des difficultés que d'inévitables événements pourront aggraver; les populations, soumises à peu près partout à notre autorité, ne sont pas toujours pénétrées du caractère définitif de la domination française et saisiraient volontiers une occasion propice ou un instant de faiblesse de notre part pour secouer un joug qui leur pèse, malgré la sécurité et le bien-être relatifs qu'il leur donne et que rarement elles ont connus; la pacification des régions où ont longtemps sévi la rébellion et la piraterie, pour avoir fait des progrès sensibles depuis quelques années, n'est pas encore complète; les mandarins, nos auxiliaires, en grand nombre sincèrement ralliés à la cause française, à laquelle leurs intérêts les attachent, n'en font pas moins effort pour se soustraire à notre action et à notre contrôle, et nous desservent auprès des indigènes en imputant à nos exigences les lourdes charges qu'ils font peser sur eux.

« Ces exactions des mandarins, autant que les fluctuations et les à-coups de notre politique, rendent précaire, dans la plus grande partie de l'Indo-Chine, la soumission de la population, et ne nous permettent pas de compter sur un attachement à la France qui serait nécessaire pour traverser ici sans péril les heures de crise.

« C'est en donnant aux indigènes plus de bien-être et une entière sécurité pour leurs personnes et pour leurs biens, en tenant la main à ce que l'administration soit probe et juste; c'est aussi en se gardant de mesures qui froissent leurs sentiments

patriotiques ou religieux, qu'on pourra en faire des sujets fidèles de la France et se mettre à l'abri d'éventualités qu'il est présentement nécessaire d'envisager.

« Il n'y a pas lieu, pour atteindre ce but, de rechercher le moins du monde l'uniformité dans l'organisation administrative des divers pays qui constituent notre colonie indo-chinoise. Les habitudes, les mœurs des populations qui les composent sont différentes; notre prise de possession s'est faite, ici et là, dans des conditions dissemblables; nous avons trouvé des gouvernements, des administrations plus ou moins fortement constitués, que nous avons, dans certains cas, conservés presque intégralement ou partiellement, ou bien encore que nous avons fait disparaître. C'est de tout cela qu'il faut tenir compte pour exercer notre action sur ces contrées. Mais si l'organisation de l'Administration française doit varier, encore faut-il qu'il y ait partout une organisation sérieuse et solide, apte à poursuivre l'œuvre de colonisation que le pays s'est proposée par l'occupation de ces régions lointaines, lesquelles doivent être exploitées et mises en valeur, autant pour le profit des races appelées à bénéficier de la civilisation française, que pour la prospérité et la puissance mêmes de la France. Cette organisation est insuffisante presque partout. Au Tonkin, en Annam, au Cambodge, quelle que soit la bonne volonté et l'intelligence des hommes, notre Administration est pour ainsi dire en l'air, hors d'état de donner l'impulsion et d'exercer le contrôle qui sont sa raison d'être. Il ne paraît pas que ce soit le nombre ni la qualité des fonctionnaires qui fassent défaut; mais l'organisation, le lien, et, par suite, l'activité et le travail qui manquent. On doit pouvoir tirer un meilleur parti d'hommes de bonne volonté et souvent d'une réelle valeur...

« Si l'on ajoute à l'insuffisante organisation administrative de la plupart des États de l'Indo-Chine la quasi-inexistence du Gouvernement général, on ne peut s'étonner de la faiblesse des résultats obtenus. Il y a bien un Gouverneur général, que la mort ou des circonstances diverses ont fait trop fréquemment changer; mais il n'y a guère de Gouvernement général. Autrement dit, il manque au Gouvernement général de l'Indo-Chine une grande partie des organes essentiels qui lui permettraient d'être un Gouvernement, au vrai sens du mot, c'est-à-dire d'assurer la direction générale des affaires de la Colonie. Comme rien ne supplée à cette direction absente ou inefficace, il en résulte un manque d'impulsion, de solidarité et de coordination des efforts, de vue d'ensemble pour l'examen des questions les plus graves, dont a grandement souffert ce beau pays. A une unité de l'Indo-Chine qui existe politiquement et géographiquement, que l'étude la plus superficielle de l'histoire, comme l'examen le plus rapide de la carte permettent de constater, répond une dispersion des organes administratifs, faibles par eux-mêmes, faibles de la faiblesse du Gouvernement qui les réunit.

« Aussi n'est-il pas surprenant de voir les déplorables résultats financiers et économiques auxquels nous sommes arrivés. L'état des finances, à l'heure présente, est mauvais partout, même en Cochinchine où la terre est merveilleuse de fécondité, où la richesse se produit et se multiplie sans efforts, même au Cambodge, où l'on a laissé jusqu'alors le peuple endormi dans son apathique torpeur, où l'on n'a à faire face qu'à des dépenses extrêmement faibles. Au Tonkin, c'est pis encore : la

menace de la faillite se dresse de nouveau devant le Protectorat, aussi imminente qu'en 1891 ou en 1895, quand le Gouvernement et le Parlement ont été obligés d'y parer d'urgence par des sacrifices qu'il ne faudrait pas essayer d'imposer de nouveau à la Métropole.

« Cette situation financière de l'Indo-Chine est d'autant plus fâcheuse, d'autant plus inquiétante, que les budgets des divers États ne sont pas obérés par des entreprises de travaux publics trop considérables. La part de ces budgets consacrée aux travaux est extrêmement faible, dérisoire même quand il s'agit de pays neufs où tout est à créer.

« D'ailleurs, en thèse générale, on peut dire que l'œuvre économique, but principal de la colonisation, est à peine ébauchée en Indo-Chine... »

Le mal dont souffrait la Colonie, dans ses manifestations diverses, était suffisamment indiqué pour que le remède en découlât tout naturellement. C'était le manque d'organisation gouvernementale, administrative, financière qui faisait la faiblesse du pays; c'était l'absence de tout outillage économique qui empêchait le développement de sa richesse. Il fallait donc organiser l'Indo-Chine, la doter d'un outillage, d'après des vues générales, un plan d'ensemble que l'on exécuterait avec méthode et esprit de suite, au fur et à mesure que les possibilités naîtraient, que les ressources nécessaires seraient dégagées.

Le programme à exécuter pouvait se résumer ainsi :

- 1° Organiser le Gouvernement général et les Administrations locales;
- 2° Remédier à la situation financière présente et constituer des ressources pour l'avenir en créant un régime fiscal approprié au pays, à son état social, aux mœurs de ses habitants comme aux besoins de son budget;
- 3° Donner à l'Indo-Chine le grand outillage économique, chemins de fer, routes, canaux, ports, nécessaire à sa mise en valeur;
- 4° Accroître la production et le commerce de la Colonie en développant la colonisation française et le travail indigène;
- 5° Assurer la défense de l'Indo-Chine par la constitution de points d'appui de la flotte, par une organisation plus puissante de son armée et de ses stations navales;
- 6° Achever la pacification du Tonkin; garantir la paix et la tranquillité sur ses frontières;
- 7° Étendre l'influence de la France, développer ses intérêts en Extrême-Orient et plus particulièrement dans les pays voisins de la Colonie.

C'est ce programme, arrêté dès le début, qui fut exactement suivi pendant cinq ans, et ses diverses parties réalisées, en tant qu'elles ne comportaient pas un temps ni une suite d'efforts pour ainsi dire indéfinis.

Cinq années plus tard, en tout cas, au commencement de 1902, on pouvait regarder avec satisfaction et quelque fierté le chemin parcouru et présenter une nouvelle situation de l'Indo-Chine qui faisait honneur à la civilisation française.

Organisation administrative.

Il a été dit plus haut quelle était la situation du Gouvernement général de l'Indo-Chine au début de l'année 1897. Je pouvais écrire familièrement, à cette époque, au Ministre des Colonies : « En fait de Gouvernement général, il y a bien un Gouverneur, puisque je l'ai amené de France. Pour le surplus, j'ai trouvé, en tout et pour tout, un archiviste; seulement, il ne possède pas d'archives. »



M. Pham-Van-Thuoi,
secrétaire
annamite de M. Doumer.

La vérité est que le Gouverneur général de l'Indo-Chine n'était autre chose que l'administrateur du Tonkin, auquel on avait donné une autorité souvent plus nominale que réelle sur les chefs des autres Protectorats et de l'administration cochinchinoise. Son rôle direct au Tonkin avait été officiellement consacré par la suppression du Résident supérieur de ce pays. Toutes les questions administratives, même de la plus médiocre importance, lui étaient soumises et étaient tranchées par lui.

Cela ne pouvait durer, comme ne pouvait durer non plus sans dommage l'absence de toute action du représentant de la République sur les trois quarts du territoire indo-chinois. Une colonie de domination ne peut subsister et se développer que par un pouvoir fort. Le pouvoir, en Indo-Chine, était pour ainsi dire inexistant; il lui manquait les organes essentiels de tout gouvernement.

La première chose à entreprendre était donc de montrer la volonté de rendre au Gouverneur général ses véritables attributions, de le faire, suivant une parole que j'ai prononcée à mon arrivée, *gouverner partout et n'administrer nulle part*.

Pour cela, sa présence en Cochinchine, pendant un temps assez long, était nécessaire, afin d'y reprendre l'autorité, faire cesser le désordre qui régnait dans les services, et, en même temps, abandonner l'administration du Tonkin à ceux à qui elle revenait. Dans cette vue, le premier acte demandé au Gouvernement de la Métropole fut le rétablissement de la Résidence supérieure du Tonkin. Le projet de décret, envoyé à Paris, était signé le 8 juin 1897. La mesure n'avait pas, en elle-même, grand intérêt, puisqu'il m'avait été possible en fait, dès le début, de donner au Secrétaire général du Gouvernement les attributions de Résident supérieur et de lui laisser la charge de l'administration du Tonkin; mais

elle constituait un premier pas dans la voie de l'organisation normale du Gouvernement de l'Indo-Chine, dès lors en projet et en préparation.

Le second pas dans cette voie, celui-là décisif, devait être la constitution du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Il fallait marcher progressivement, en proposant tout d'abord les mesures qui devaient rencontrer à Paris la moindre résistance. Un Conseil supérieur avait existé, de nom au moins, en Indo-Chine, quelques années auparavant. Il avait disparu devant le Conseil du Protectorat du Tonkin que présidait le Gouverneur général. Demander de le faire renaître, en lui donnant une composition nouvelle, ne paraissait pas trop ambitieux, et la réforme ne pouvait effrayer, même les plus timides.

Préalablement, et pour faire entrer au Conseil supérieur, autant qu'il était possible à cette époque, la représentation des éléments constituant la souveraineté de la France en Indo-Chine et son action colonisatrice, diverses institutions étaient à créer. La Cochinchine et le Tonkin, où la colonisation était assez développée, devaient avoir, à la fois, des Chambres de Commerce et des Chambres d'Agriculture. En Annam et au Cambodge, des Chambres mixtes de Commerce et d'Agriculture étaient suffisantes et pouvaient seules, d'ailleurs, être formées.

Des arrêtés instituèrent ces Chambres mixtes, et la représentation des colons de la Cochinchine et du Tonkin, existant partiellement déjà, fut complétée par la création d'une Chambre d'Agriculture en Cochinchine.

Il devenait alors possible de constituer un Conseil supérieur de l'Indo-Chine réunissant, autour du Gouverneur général, les Chefs de l'armée et de la marine, les Résidents supérieurs et le Lieutenant-Gouverneur, les Présidents des Chambres de Commerce, des Chambres d'Agriculture et des Chambres mixtes. Le Conseil supérieur, ainsi composé, était fort incomplet et ne pouvait pas ne pas l'être, les grands services du Gouvernement n'existant pas encore. Il représentait, cependant, l'intérêt général de la Colonie, et allait donner une force nouvelle au Gouverneur et un argument en faveur des réformes qui devaient suivre.

Le décret constituant le Conseil supérieur de l'Indo-Chine fut signé le 3 juillet 1897.

A partir de ce moment, la création des services généraux commença, et l'organisation projetée du Gouvernement de l'Indo-Chine, qu'il eût été téméraire de faire connaître à l'avance, se dessina peu à peu. C'est un service unique des Douanes et des Régies financières de l'Indo-Chine qui était d'abord constitué, organisé, sous l'énergique et habile direction d'un fonctionnaire du Tonkin, M. Frézouls. Le décret consacrant cette réforme, que j'avais élaboré en Indo-Chine au mois de juin, fut signé par le Président de la République le 6 octobre. Le nouveau service devait être bientôt en état d'assumer la lourde charge qui allait lui incomber de fournir à l'Indo-Chine les ressources nécessaires à son développement.

Dans le courant de cette même année 1897, un Bureau économique, chargé de l'étude des questions d'agriculture, de commerce et de colonisation, avait été institué à mon Cabinet. C'était l'embryon de la Direction de l'Agriculture et du Commerce qui vit le jour quelques mois plus tard.

L'impulsion énergique donnée depuis les premiers jours à nos possessions avait, par bonheur, porté des fruits immédiats. L'amélioration de la situation financière et le développement du commerce dépassaient toutes les espérances. La pacification du Tonkin avait été achevée sans grande effusion de sang; la paix et l'ordre régnaient maintenant sur tout le territoire de l'Indo-Chine.

Ces heureux résultats, venant s'ajouter aux progrès déjà faits dans la voie d'une organisation du Gouvernement de la Colonie, permettaient de proposer à la Métropole un acte décisif : la création d'un budget général de l'Indo-Chine. Jusque-là, il n'y avait eu que des budgets particuliers de la Cochinchine, du Cambodge, du Laos, de l'Annam et du Tonkin réunis. L'Indo-Chine ne semblait avoir aucun intérêt qui fût commun à toutes ses parties; il n'y avait, en tout cas, rien qui pût dégager cet intérêt et le satisfaire. L'existence d'un budget comprenant toutes les dépenses d'intérêt général, ayant des recettes propres, directement géré par le Gouvernement de la Colonie avec le concours du Conseil supérieur, était une condition nécessaire de force pour le Gouvernement, de bon emploi des ressources de l'Indo-Chine au développement de sa richesse et de sa puissance.

Le projet était à l'étude, et les dispositions à proposer aux Ministres des Colonies et des Finances pour être insérées dans le décret à intervenir étaient à peu près arrêtées, quand l'attitude du Conseil colonial de la Cochinchine précipita les choses. Dans sa session de novembre 1897, il manifesta son opposition aux mesures déjà prises et témoigna, une fois de plus, de sa méconnaissance de l'intérêt public en repoussant les crédits portés au budget pour l'étude des chemins de fer.

Le projet de décret portant création du budget général fut aussitôt envoyé à Paris. Son adoption demanda beaucoup de temps et donna lieu à de longs pourparlers. On s'agita autour de la réforme. Tous les moyens furent employés pour l'empêcher d'aboutir ou, du moins, la retarder le plus possible. Enfin, le Conseil des ministres, saisi par M. Trouillot, ministre des Colonies, lui donna son approbation, et le décret, qui instituait le budget général et donnait à l'Indo-Chine sa nouvelle organisation financière, fut signé le 31 juillet 1898.

Il consacrait, comme on l'a dit avec raison, la naissance de l'Indo-Chine, qui n'avait pas eu jusque-là d'existence propre.

Pendant que se discutait, entre Paris et Saigon, le principe de la création du budget général, je préparais des décrets complémentaires de l'organisation gouvernementale et les adressais au ministre. Le budget général, contre lequel s'étaient dressées toutes les résistances, après les avoir vaincues, entraîna les autres réformes à sa suite. Les projets de décrets furent acceptés et signés le 8 août. Ils venaient à temps pour la réunion du Conseil supérieur, en session annuelle. La première session s'était tenue à Saigon, en décembre 1897; la seconde fut convoquée à Hanoï en septembre, avant mon départ pour un rapide voyage en France.

Le premier des décrets du 8 août 1898 complétait la constitution et améliorait le fonctionnement du Conseil supérieur de l'Indo-Chine. Un second décret réorganisait le Conseil du Protectorat du Tonkin, sous la présidence du Résident supérieur;

c'est sur son modèle que furent ultérieurement constitués les Conseils du Protectorat de l'Annam et du Cambodge. Enfin, un troisième décret de la même date unifiait et organisait le service judiciaire de l'Indo-Chine.

La création d'un service des Travaux publics put être faite au mois de septembre de cette année 1898. Des questions de personnes, de services rendus, dont il est nécessaire de tenir grand compte, l'avaient retardée jusque-là. Chacun des pays de l'Indo-Chine avait bien un service des Travaux publics, assez faiblement organisé quand il n'était pas de constitution embryonnaire. Celui de la Cochinchine existait



Interprète annamite.

depuis assez longtemps déjà ; mais, comme il n'avait guère que des travaux de bâtiments à exécuter, il avait pris peu de développement. L'organisation de celui du Tonkin datait de 1896. Pour imparfaite qu'elle fût encore, elle offrait le noyau d'un service sérieux. Au Cambodge et en Annam, le service des Travaux publics n'existait guère que de nom. De ces morceaux épars, je fis le Service des Travaux publics de l'Indo-Chine, par arrêté du 9 septembre 1898, à la veille même de la réunion du Conseil supérieur où le plan du réseau des chemins de fer à construire devait être arrêté. M. Guillemoto, chef de la Mission d'ingénieurs en Chine, qui rentrait à Hanoï après une première étude des chemins de fer du Yunnan, fut mis à la tête de l'administration nouvelle, avec le titre de directeur général.

Le Service des Travaux publics de l'Indo-Chine s'est, depuis cette époque, organisé peu à peu, par une suite de décisions. Il a dû supporter,

dès le début, une charge extrêmement lourde, sous le poids de laquelle il n'a pas faibli. Les grands travaux inscrits aux différents budgets de l'Indo-Chine ont pu être menés par lui, parallèlement à ceux des lignes de chemins de fer.

Successivement, des décrets du Président de la République et des arrêtés locaux ont créé et organisé la Direction des Affaires civiles, sorte de Ministère de l'Intérieur de l'Indo-Chine, la Direction générale des Postes et Télégraphes, produit de la fusion de deux Administrations distinctes qui se divisaient arbitrairement le territoire indo-chinois.

Les conditions de recrutement et d'avancement du personnel des divers services administratifs furent réglées de manière à assurer autant que possible, à la Colonie, les fonctionnaires de choix dont elle a besoin et à bannir tout favoritisme des décisions dont ce personnel est l'objet. Des Caisses de retraites furent créées en 1898, pour les fonctionnaires français, pour les fonctionnaires et les soldats indigènes au

service de la France. C'était, en même temps qu'un acte d'humanité que le bon état des finances permettait de faire, une mesure de sage politique.

Il serait présomptueux de croire et de dire que tout ce qui a été fait de la sorte n'appellera pas, dans l'avenir, des améliorations et des compléments. Une œuvre de ce genre est nécessairement perfectible. Mais au moins peut-on affirmer qu'il y a là un ensemble qui se tient, qui constitue, dans ses grandes lignes, l'organisation rationnelle du Gouvernement d'une grande possession coloniale.

De cette organisation on peut présenter ainsi le tableau résumé :

A la tête de la Colonie, représentant la République et gouvernant en son nom, est placé le Gouverneur général. Il est dépositaire de tous les pouvoirs qui, en France, sont attribués aux différents ministres. La Direction générale des affaires appartient au Gouvernement général de l'Indo-Chine, qui agit directement sur les services et les œuvres d'intérêt commun, et, par l'intermédiaire des administrations locales dont l'organisation est variable avec les pays, sur les services et les œuvres d'intérêt local et sur l'administration proprement dite des populations indigènes.

Cette division des affaires d'intérêt général et d'intérêt local se reflète dans l'organisation financière, qui comprend un budget général de l'Indo-Chine et des budgets locaux du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Cambodge et du Laos.

Le Gouverneur général est assisté d'un Conseil supérieur, composé des chefs des Services généraux et des administrations locales, des présidents des Chambres de Commerce et d'Agriculture, de deux hauts mandarins indigènes. Le Conseil supérieur se réunit obligatoirement une fois par an, en session ordinaire. Le budget général et les budgets locaux, ceux-ci dressés en Conseil par les Résidents supérieurs et le Lieutenant-Gouverneur, sont arrêtés en Conseil supérieur de l'Indo-Chine par le Gouverneur général. Le Conseil supérieur donne, en outre, son avis, en session, sur toutes les modifications projetées à la législation locale, et sur toutes les mesures importantes qui lui sont soumises par le Gouverneur général. Il joue le rôle des Conseils législatifs de certaines colonies étrangères.

Une Commission permanente, composée de membres du Conseil supérieur, a les attributions des Conseils exécutifs de ces mêmes colonies. Les mesures prises dans l'intervalle des sessions du Conseil supérieur, les ouvertures de crédits, les marchés de travaux et de fournitures sont soumis à la Commission permanente.

Les organes du Gouvernement général de l'Indo-Chine, ou Services généraux, sont ainsi constitués :

Le Cabinet du Gouverneur général, qui centralise toutes les affaires et traite directement certaines affaires réservées, comme les relations extérieures et les distinctions honorifiques, se compose de quatre bureaux, placés sous les ordres du chef de Cabinet : le bureau politique, le bureau administratif, le bureau militaire, le bureau du personnel et du secrétariat.

Les Services militaires ont à leur tête le Général commandant en chef les troupes,

avec, sous ses ordres, trois Généraux de brigade, le Commissaire général chef des Services administratifs, le Chef du Service de santé, le Colonel commandant l'artillerie, le Colonel commandant le génie.

Les Services maritimes comprennent : la division navale de Cochinchine et l'arsenal de Saigon, que commande un capitaine de vaisseau ; la station locale du Tonkin et l'annexe de Port-Beaumont, à Quang-Tchéou, commandés par un capitaine de frégate. Ces services ne peuvent tarder à être unifiés, avec un contre-amiral à leur tête. Ils sont annuellement inspectés par l'Amiral commandant en chef l'escadre d'Extrême-Orient, qui fait partie du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

La Direction des Affaires civiles est chargée des affaires de pure administration, de l'ordonnancement du budget général, du contentieux du Gouvernement



Prisonniers chinois à la cangue.

et de l'étude des questions qui ressortissent aux administrations locales. Elle a, toutes proportions gardées, les attributions du Ministère de l'Intérieur en France. Le service de l'Enregistrement dépend de la Direction des Affaires civiles, à laquelle sont également rattachés, au point de

vue de l'administration et de la comptabilité, les établissements scientifiques de l'Indo-Chine. Le Directeur

des Affaires civiles est appelé à remplir, par intérim, les fonctions de Gouverneur général. Il préside, aux lieu et place du Gouverneur absent ou empêché, le Conseil supérieur de l'Indo-Chine et la Commission permanente de ce Conseil.

Le Service judiciaire est dirigé par un Procureur général. Une Cour d'appel, dont le ressort s'étend à toute l'Indo-Chine, comprend trois chambres ; deux d'entre elles sont à Saigon, la troisième est à Hanoï. Il existe, en Cochinchine, des tribunaux de première instance et des justices de paix, dont relèvent les indigènes comme les Européens. Des tribunaux français du Tonkin et du Cambodge et de la Justice de paix de Tourane (Annam), ne sont, au contraire, justiciables que les Européens et les Asiatiques étrangers. La population indigène de ces pays de Protectorat a conservé sa vieille organisation judiciaire, rendue, toutefois, plus probe et plus humaine.

Le Contrôle financier, dont le visa est obligatoire sur tous les actes engageant à un degré quelconque les finances de la Colonie, veille à la stricte observation des

règlements en la matière. Il suit l'exécution des budgets, l'emploi des fonds d'emprunt; il inspecte et contrôle les trésoriers et les comptables. Il a la surveillance des Caisses de retraite, des comptes d'assistance, etc.

L'Administration des Douanes et Régies est le principal organe fiscal de l'Indo-Chine. A sa tête est placé un Directeur général, ayant près de lui des inspecteurs, avec des bureaux d'administration centrale, et un receveur qui centralise la comptabilité de l'Administration. Le Service est effectivement dirigé, dans chaque pays, par un inspecteur qui a le titre de Sous-directeur, en Cochinchine et au Tonkin, et de Chef de service, en Annam et au Cambodge.

Le service des Travaux publics, constitué en direction générale, comprend des directions techniques, comme celles des chemins de fer, des ports maritimes, et des directions locales pour le service ordinaire. Des ingénieurs en chef sont placés à la tête des directions techniques et des directions locales. Le Service est chargé de tous les travaux publics exécutés sur les fonds du budget général et des budgets locaux. Pour l'exécution de ces derniers travaux, le personnel reçoit les instructions des Résidents supérieurs et du Lieutenant-Gouverneur, tout en relevant, au point de vue technique et disciplinaire, de la Direction générale. Des agents du service sont également détachés près des administrateurs des provinces pour diriger les travaux payés par les budgets provinciaux.

La Direction de l'Agriculture et du Commerce a dans ses attributions l'étude des questions d'ordre économique. Tout ce qui intéresse la colonisation française, l'agriculture, le commerce, relève d'elle. Elle donne l'impulsion aux services locaux d'agriculture, dirige les essais, en coordonne les résultats; elle publie et vulgarise les renseignements de nature à intéresser les cultivateurs, industriels et commerçants; elle dresse les statistiques relatives à l'état économique de la Colonie. Le service des forêts, le service zootechnique et vétérinaire, les services météorologique et géologique dépendent de la Direction de l'Agriculture et du Commerce.

L'Administration des Postes et Télégraphes, constituée en Direction générale, a des chefs de service dans chacun des pays de l'Indo-Chine.

La Trésorerie, actuellement en voie de réorganisation, comprend un Trésorier-payeur général pour l'Indo-Chine, avec des payeurs particuliers, préposés du Trésorier général et comptables des budgets locaux.

Cet ensemble de directions et de services, qui embrassent toutes les formes de l'activité gouvernementale, constitue le Gouvernement général de l'Indo-Chine.

Sous ses ordres, sont les administrations locales, dont la constitution et l'organisation varient suivant l'état du pays et la forme dans laquelle s'exerce la souveraineté de la France.

La Cochinchine, qui est administrée directement par nous, a un Lieutenant-Gouverneur, représentant du Gouverneur général. Le Lieutenant-Gouverneur administre, avec un Conseil colonial, partiellement élu par les Français et les indigènes, et un Conseil privé. Le Conseil colonial vote le budget local dans sa session ordinaire annuelle.

Au Tonkin, en Annam et au Cambodge, pays de Protectorat, le Chef de l'Administration française est un Résident supérieur. Un Conseil du Protectorat, composé de chefs de services et de délégués des Chambres de Commerce et d'Agriculture, l'assiste et donne son avis sur les mesures projetées qui sont de quelque importance; il délibère sur le budget local.

Le Résident supérieur du Laos, chef d'une administration encore embryonnaire en rapport avec l'état du pays, n'a, près de lui, aucune assemblée, les éléments pour en former une faisant défaut.

L'Administrateur du territoire de Quàng-Tchéou, qu'un traité de 1898, passé entre la France et la Chine, nous a cédé à bail, dépend directement du Gouvernement général. Les services du territoire sont encore peu développés.

Les Résidents supérieurs et le Lieutenant-Gouverneur sont, dans les pays placés sous leur autorité, les représentants directs du Gouverneur général, avec lequel ils correspondent. Ils assurent l'exécution des lois, décrets et arrêtés; ils ont l'initiative des mesures d'administration générale et de police; ils sont chargés de veiller au maintien de l'ordre public et peuvent requérir la force armée. Ils ont, comme les préfets en France et légalement dans la même mesure, la haute surveillance du personnel de tous les services; le personnel des services locaux est placé directement sous leurs ordres.

En Annam et au Cambodge, les Résidents supérieurs exercent, auprès des autorités indigènes, par délégation du Gouverneur général, les attributions confiées au Représentant de la République française par les traités et conventions.

Les services locaux, qui relèvent directement des Résidents supérieurs et du Lieutenant-Gouverneur, comprennent :

- L'Administration générale;
- Les services de l'assiette et du recouvrement des impôts directs;
- La Trésorerie locale;
- Les services de l'Agriculture;
- L'Enseignement;
- La Justice indigène;
- La Police;
- Les services médicaux et services d'assistance;
- Le service pénitentiaire;
- Le Cadastre, et les autres services dont la dépense est, dans chaque pays, à la charge du budget local.

La préoccupation d'organiser le Gouvernement général de l'Indo-Chine ne m'a pas fait perdre de vue les réformes qu'il était possible d'apporter dans les administrations locales, particulièrement dans celles des Protectorats.

Il y a été introduit plus de régularité, un exercice de la souveraineté de la France plus complet et efficace pour le bien du pays, un respect nouveau des principes dont notre civilisation se fait honneur; mais, tout cela s'est fait sans attenter en rien aux

traditions locales, en ce qu'elles ont d'acceptable et d'inoffensif pour la population indigène, sans rechercher une uniformité d'administration aussi mauvaise et dangereuse parfois qu'elle est inutile. Le Protectorat n'est pas exercé, au Tonkin, comme il l'est en Annam et au Cambodge; et, entre ces deux derniers pays même, si on constate de grandes analogies, les différences sont nombreuses. Enfin, aucune des administrations des Protectorats ne ressemble à celle de la Cochinchine, ni à celle du Laos.

J'ai dit comment j'avais été conduit à supprimer, dès l'année 1897, la fonction de *Kinh-Luoc* ou Vice-Roi du Tonkin, qui n'avait pour notre administration aucun



S. E. Hoang-Cao-Caï,
ancien vice-roi du Tonkin.

avantage et maintenait, dans le mandarinat annamite, la corruption par l'argent et les cadeaux en nature. Les mandarins des provinces relevèrent désormais des Résidents; leur solde fut augmentée, leur situation matérielle améliorée; mais ils furent avertis que nous ne tolérerions plus les pratiques malhonnêtes sur lesquelles jusque-là on avait fermé les yeux. De fait, les dons et les cadeaux des contribuables ou des justiciables, si l'on ne peut pas affirmer qu'ils aient été toujours et partout supprimés, ont cessé d'être une obligation dont on s'acquittait ouvertement. De règle générale qu'ils étaient, ils sont devenus des exceptions qui deviendront plus rares de jour en jour.

Le nombre des provinces du Tonkin a été multiplié, tant par la division de certaines provinces du delta trop étendues et où l'action du Résident ne pouvait efficacement se faire sentir, que par la formation de provinces nouvelles dans la haute région et la région moyenne, autrefois désertes et où arrive peu à peu une population annamite que la tranquillité rétablie et les voies de communication récemment ouvertes attirent irrésistiblement. Un peuple de travailleurs, dense à l'excès comme l'est celui qui occupe le delta du Fleuve Rouge, ne saurait laisser en friche, près de lui, de vastes terres fertiles où il est certain de trouver la paix et l'ordre, avec les moyens de transport.

On a vu ce qu'était le Protectorat de l'Annam, réduit à la surveillance de la Cour de Hué, sans action sur le pays, sans contrôle sur l'administration indigène. Le Gouvernement général de l'Indo-Chine, donnant désormais l'impulsion partout, devait tirer l'Annam de sa stagnation politique et économique. Sans rien changer au caractère du Protectorat tel qu'il apparaissait à la population, en laissant au Gouvernement royal tout son prestige, toute son initiative légale, et partant la même responsabilité dans les mesures à prendre, aux yeux des sujets du royaume, il était possible d'améliorer son administration, de donner aux représentants de la France une influence plus effective qu'apparente, de travailler à la prospérité économique du pays et de l'ouvrir à la colonisation française.

Le moment où le jeune roi Thanh-Thaï atteignait sa majorité, au mois de septembre 1897, était favorable à une réorganisation du gouvernement de l'Annam, qui fut sanctionnée par ordonnance royale du 27 septembre.

Le Conseil de régence était supprimé, les régents devenant titulaires des premières charges ministérielles; le *Comat*, ou Conseil secret, était transformé en Conseil des ministres présidé par le Résident supérieur; les décisions du Conseil, après approbation du Résident supérieur, étaient rendues exécutoires par l'apposition du cachet royal. Des fonctionnaires français furent délégués auprès des ministres et les assistèrent dans leur administration. Cette nouvelle organisation allait permettre de faire sentir l'action de la France sur le gouvernement annamite, à Hué, et, grâce à cette action, de donner l'autorité nécessaire aux Résidents français, dans les provinces. Le nombre de ceux-ci, qui était très faible jusque-là, fut progressivement augmenté, pour arriver à avoir un Résident par province.

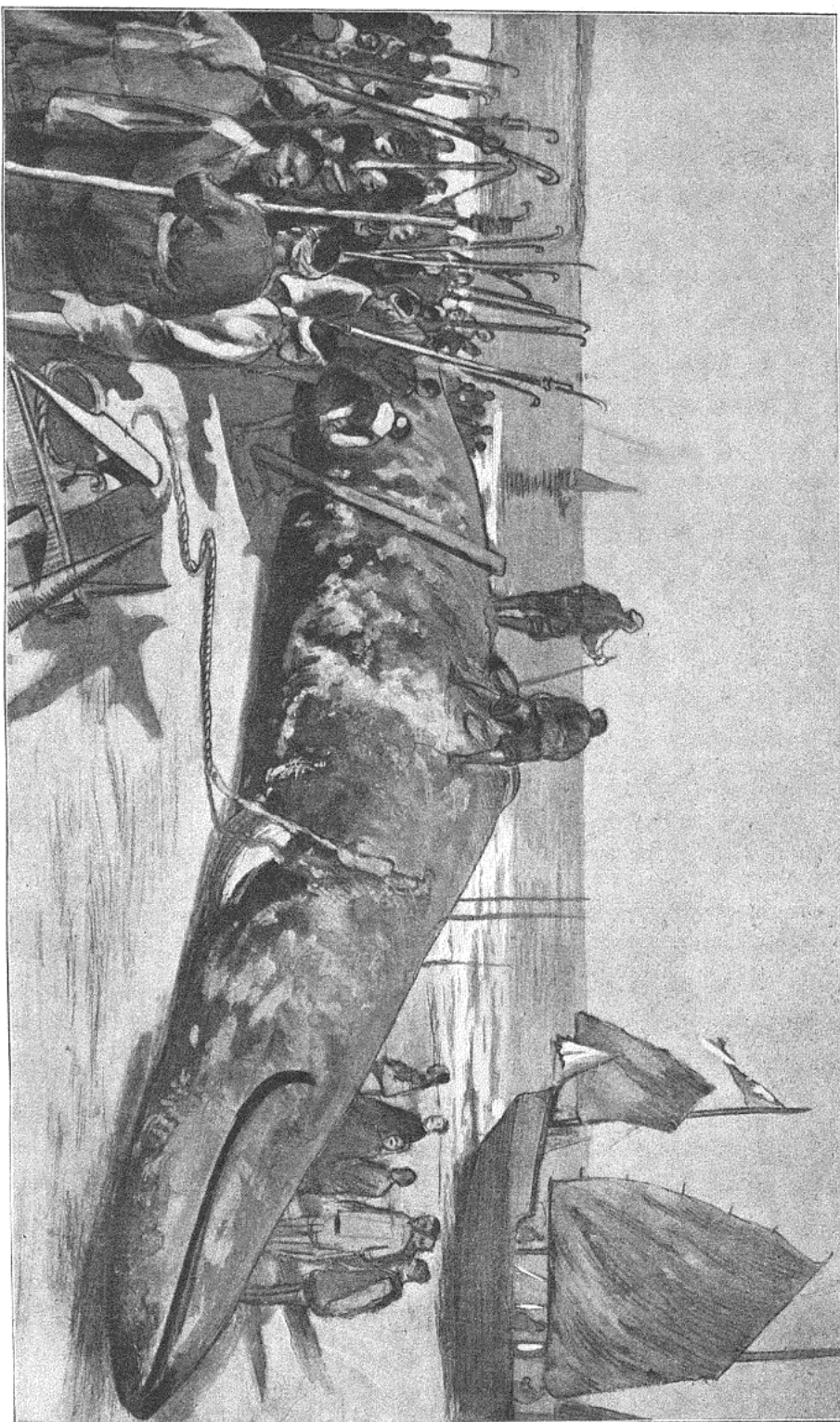
Simultanément avec cette importante modification des rouages administratifs, une mesure du plus grand intérêt pour la colonisation française était obtenue du Gouvernement royal; par ordonnance, le droit à la propriété du sol était reconnu aux Français sur tout le territoire de l'Annam; de plus, le Roi faisait abandon, au profit du Gouverneur général de l'Indo-Chine, de sa prérogative de disposer des biens du domaine non affectés à des services publics, et, par conséquent, de concéder les terres vacantes et sans maîtres. C'était la faculté pour les colons de s'établir en Annam, et ils en ont fait un heureux usage dès les premiers temps.

La réorganisation du Gouvernement et de l'administration de l'Annam, réalisée en 1897, avait pour suite, en 1898, une réforme administrative et financière plus considérable encore. Jusque-là, les mandarins annamites percevaient l'impôt pour le compte du Roi, se payaient, payaient les agents placés sous leurs ordres, puis envoyaient à la Cour de Hué le reliquat de ces opérations. Tout cela se passait en dehors de nous, et on juge avec quelle méthode et par quels procédés on opérait. L'organisation fiscale et la comptabilité annamites demeuraient ce qu'elles étaient un siècle plus tôt, ce qu'elles sont encore en Chine. Les recettes perçues s'en allaient dans des centaines de mains et n'arrivaient au Trésor que considérablement réduites.

Il était permis de croire qu'en apportant l'ordre et la probité dans l'administration des finances du royaume, on obtiendrait, sans augmentation de charge, des ressources sensiblement accrues. Je fis partager cette conviction au Comat, et une ordonnance royale remit au Protectorat la complète gérance des finances de l'Annam. L'Administration française était chargée de percevoir tous les impôts; elle disposait des recettes ainsi faites, au mieux de l'intérêt du pays, sauf à verser au Trésor annamite une somme égale à celle dont il avait précédemment disposé pour l'entretien du Roi, de la Cour et de l'Administration indigène.

Cette mesure fut prise au moment même où s'opérait la réorganisation financière de l'Indo-Chine par la création du budget général. Elle permit de donner un budget local à l'Annam, dans les mêmes conditions qu'aux autres pays.

Avec les seules contributions autrefois perçues par le gouvernement annamite, le premier budget du Protectorat, celui de l'exercice 1899, pourvut à toutes les dépenses



CAPTURE D'UN CÉTACÉ PRÈS DE L'ÎLE DE THAN-HAI
(Quan-tchéou-ven).

de l'Administration française locale, aux dépenses indigènes telles qu'elles viennent d'être indiquées, et il laissa, en clôture d'exercice, un important reliquat. Les prévisions sur lesquelles la réforme avait été basée étaient donc dépassées de beaucoup. Son importance politique n'était pas moindre, d'ailleurs, que son intérêt financier. L'Administration française prit, par là, dans le royaume, la place qui lui revenait. Elle put donner au pays une impulsion dont il ne tarda pas à recueillir les fruits.

On sait qu'au Cambodge une organisation basée sur les mêmes principes, semblable à celle de l'Annam sans être pourtant absolument identique, fonctionne depuis 1897, successivement complétée et améliorée par la suite, et produit, là aussi, les meilleurs résultats.

En Cochinchine, ce n'étaient pas les rouages de l'Administration locale qu'il fallait changer. Les provinces de faible étendue, ayant des administrateurs à leur tête, des Conseils indigènes, une justice française, des budgets provinciaux bien pourvus; la direction exercée par un Lieutenant-Gouverneur, représentant direct du Gouvernement général, assisté d'un Conseil privé et d'un Conseil colonial, tout cela était, en soi, bel et bon, et on ne voit pas qu'il y ait eu lieu de le réformer. Ce qui était mauvais, exécration, c'était le pouvoir omnipotent d'un Conseil colonial élu des seuls fonctionnaires de la Colonie, disposant de tout, des hommes et des choses, de l'Administration et du budget, et produisant, ce qui était inévitable, le gâchis administratif et le gaspillage financier.

Les choses ont commencé à changer du jour où le Gouverneur général a gouverné la Cochinchine comme les Protectorats. Ayant une autorité supérieure, il était moins facile de l'intimider et de le dominer. Les chefs de service, soutenus, ont eu confiance et ils ont repris en mains leur administration et leur personnel. La création des services généraux et surtout celle du budget général de l'Indo-Chine ont achevé de détruire l'ancien état de choses. Ce n'étaient plus, désormais, les fonctionnaires vivant du budget qui disposaient de ce budget même par leurs mandataires.

La distinction, faite par la nouvelle organisation financière, entre les intérêts généraux et les intérêts locaux, ne laissait plus que le soin de ces derniers au Conseil colonial de la Cochinchine. Les ressources dont il avait l'emploi se trouvaient réduites en proportion, c'est-à-dire de près des trois quarts. Elles n'étaient plus que juste suffisantes pour faire face aux charges obligatoires de l'administration locale. Les prodigalités et les gaspillages n'étaient pas à craindre. En fait, il ne se sont pas reproduits. L'intrusion du Conseil dans l'administration n'est également pas à redouter désormais, semble-t-il. S'il en était autrement, rien ne serait plus facile que de donner au Conseil colonial une composition rationnelle. Le Conseil du Protectorat du Tonkin est un modèle qui peut être reproduit en Cochinchine sans grands changements.

Situation financière.

La situation financière de l'Indo-Chine était particulièrement difficile, inquiétante même, à mon arrivée. C'est d'elle qu'il me fallait tout de suite me préoccuper. Lui donner un remède au moins provisoire était urgent, en attendant de pourvoir à la guérison définitive.

Je n'apprendrai rien à personne en observant que l'Indo-Chine, comme tout l'Extrême-Orient, est sous un régime monétaire différent de celui de l'Europe. Ce



Lavage de l'or dans l'île d'Hainan.

dernier est devenu d'ailleurs, en dépit de toutes les résistances, celui des États-Unis d'Amérique. La seule monnaie qui circule en Asie ou, tout au moins, dans l'Asie orientale, est la monnaie d'argent. L'Europe a la monnaie d'or, comme monnaie réelle ou étalon de valeur; la monnaie d'argent n'a, pour les États européens, qu'une valeur fictive. C'est, à un titre moindre que les billets de banque, mais comme eux, une mon-

naie fiduciaire. En sorte que le monde blanc est au régime du métal jaune, tandis que le monde jaune est au régime du métal blanc.

Cela ne durera pas, et l'étalon d'or ne peut tarder à conquérir la terre entière; mais cela est, et il faut présentement s'en accommoder.

L'Extrême-Orient, l'Indo-Chine en particulier, a donc pour commune mesure de la valeur des choses le métal argent. C'est la marchandise étalon à laquelle toutes les autres se comparent. On pourrait, et on le fait dans certaines provinces de la Chine, évaluer les prix d'après un poids d'argent et faire les échanges à l'aide de lingots ou de barres de ce métal qu'on couperait et pèserait. Mais cela rend les transactions et les évaluations malaisées; c'est primitif et barbare. On prend donc un poids fixe d'argent pour unité; on lui donne une marque garantissant l'exactitude du poids avec une empreinte indiquant l'origine de la monnaie ainsi faite. L'unité monétaire de l'Indo-Chine est un poids de 27 grammes d'argent au titre de 900 millièmes. Il porte

le nom espagnol de *piastre*. La piastre française est frappée par la Monnaie de Paris. Elle a pour concurrente la piastre mexicaine, de même poids et de même titre.

La piastre est donc un peu plus lourde que l'écu français, ou pièce d'argent de cinq francs. Mais, à l'opposé de celui-ci, elle n'a de valeur que sa valeur réelle; elle vaut ce que valent 27 grammes d'argent à 900 millièmes. La petite différence qu'on peut constater entre la valeur de la piastre et celle de son poids d'argent, différence qui varie de façon assez sensible, résulte des besoins qu'on a de monnaie, de la rareté ou de l'abondance de celle-ci.

Si le prix de l'argent par rapport à celui de l'or était de quinze fois et demi moins fort, à poids égal, comme au temps où fut établi le système métrique, la piastre, au regard des valeurs européennes, serait égale à un peu plus de cinq francs. Elle a eu cette valeur il y a trente années. Depuis, et au fur à mesure de la baisse du métal argent, elle n'a plus valu que quatre francs, trois francs cinquante, et en ces dernières années elle a oscillé autour du taux moyen de deux francs cinquante centimes. Quand on parle des budgets de l'Indo-Chine, particulièrement dans la période de 1897 à 1902 où j'ai gouverné ce pays, il faut faire une conversion et lire 2 fr. 50 là où on a écrit *une piastre*. Le chiffre de 2 fr. 45 serait plus exact; mais le calcul est beaucoup plus aisé en prenant 2 fr. 50, et la différence n'est pas très grande. Elle ne détruit et ne trouble même aucun raisonnement.

J'en reviens à la situation financière de l'Indo-Chine à la fin de l'année 1896. Elle était mauvaise partout.

La Cochinchine, malgré ses grandes ressources, avait un budget obéré. L'exercice 1896 s'était clôturé par un déficit de plus d'un million de piastres, et le budget de 1897, pour lequel le Lieutenant-Gouverneur n'avait pas caché ses appréhensions lors de sa présentation au Conseil colonial, était établi dans des conditions qui rendaient un nouveau déficit inévitable.

Mais c'est la situation vraiment inquiétante du Tonkin et de l'Annam qui excitait particulièrement l'attention et obligeait à un prompt remède. Les déficits annuels du Protectorat allaient, si l'on n'y prenait garde, l'accuser une fois de plus à la cessation de ses paiements. L'exercice 1895 avait donné un déficit de 1 266 000 piastres, et l'exercice 1896, bien qu'allégé d'une partie des charges antérieures, donnait encore 748 000 piastres de déficit. Ou bien une réforme profonde et immédiate serait opérée dans les finances du Tonkin et de l'Annam, ou une nouvelle liquidation s'imposerait.

Les conditions dans lesquelles avaient été faites les liquidations précédentes ont été résumées dans un rapport du Directeur du Contrôle financier de l'Indo-Chine, en date du 15 janvier 1900, dont voici quelques passages :

« Constamment obérée depuis l'établissement de notre protectorat sur l'Annam et le Tonkin, la situation financière a nécessité, à trois reprises différentes, l'intervention des pouvoirs métropolitains; aussi paraît-il intéressant de rappeler, en quelques mots, les liquidations successives dont le budget a été l'objet, liquidations dont les causes et les détails sont longuement et remarquablement exposés dans les

rapports présentés à la Chambre des Députés les 28 mars, 29 juin et 27 décembre 1895¹.

« Du 1^{er} janvier 1887, date de la création du budget local autonome de l'Annam-Tonkin, à l'exercice 1890 inclusivement, le déficit, évalué à 13 millions de francs, fut comblé par un crédit supplémentaire, prélevé sur l'excédent des recettes du budget de la Métropole de l'exercice 1889.

« Deux ans après, on ne tardait pas à s'apercevoir que, d'une part, cette somme était insuffisante et que, d'autre part, le budget de 1891 présentait, lui aussi, un excédent de dépenses sur les recettes de plus de six millions de francs. Il fallut recourir à l'ouverture d'un nouveau crédit extraordinaire; la somme nécessaire pour liquider complètement la situation financière de l'Annam et du Tonkin, à l'ouverture de l'exercice 1892, fut fixée à 12 millions de francs et le crédit fut accordé par les Chambres par la loi du 29 mars 1892.

« A compter du 1^{er} janvier 1892, date qui marque le commencement de la troisième période de l'organisation financière du Protectorat par la séparation des dépenses locales et des dépenses militaires rattachées au budget colonial (de la France), les budgets locaux semblaient avoir, en apparence au moins, retrouvé leur équilibre, et les comptes administratifs des trois exercices 1892, 1893 et 1894 font ressortir, pour chacun d'eux, des excédents de recettes sur les dépenses s'élevant respectivement à 358.911 piastres, 148.125 piastres et 85.732 piastres; soit ensemble 592.768 piastres.

« Mais parallèlement aux opérations budgétaires, de nombreuses dépenses étaient engagées et payées au moyen de comptes de trésorerie; elles étaient prélevées sur les fonds généraux du Protectorat qu'elles absorbaient rapidement, ces fonds consistant alors uniquement en une avance permanente de 10 millions de francs consentie par la Métropole. On contractait, en outre, des engagements importants qui excédaient de beaucoup les ressources normales du pays et qui compromettaient ainsi gravement l'équilibre des budgets à venir.

« La Chambre, mise au courant de cette situation, portait, dans sa séance du 29 juin 1895, à 15 millions de francs le montant des avances temporaires que le Ministre des Finances était autorisé à faire à l'administration locale, et votait, le même jour, un projet de résolution aux termes duquel elle invitait le Gouvernement à présenter au Parlement, avant le 1^{er} janvier 1896, un projet de liquidation définitive de la situation financière du Protectorat de l'Annam et du Tonkin.

« Le budget de l'exercice 1895 s'annonçait à son tour, par suite des conditions particulièrement défavorables de la situation économique du pays et de la perte presque totale des deux récoltes de riz, comme devant présenter un déficit considérable à la clôture et hors d'état de supporter les charges exceptionnelles qui lui incombaient. La réalisation d'un emprunt était devenue indispensable.

« La loi du 10 février 1896, autorisant le Tonkin à contracter un emprunt de 80 millions de francs, mit fin aux embarras financiers dans lesquels le Protectorat

« 1. Voir les rapports de M. Paul Doumer, annexés aux procès-verbaux des séances des 28 mars et 29 juin 1895, et le rapport de M. Camille Krantz, au procès-verbal de la séance du 27 décembre 1895. »

n'avait cessé de se débattre depuis la constitution de son autonomie budgétaire. Sur les 80 millions réalisés en vertu de cette loi, 43 millions étaient destinés à payer les dettes diverses provisoirement supportées par les comptes de trésorerie et à solder immédiatement différentes entreprises payables en plusieurs annuités; 37 millions devaient être consacrés à l'exécution de travaux neufs... »

Après avoir constaté le nouveau et important déficit de l'exercice 1896, le Directeur du Contrôle financier poursuit ainsi, dans ce même rapport :

« Ce n'est qu'au cours de l'année 1897 que le Gouverneur général, frappé, dès son arrivée en Indo-Chine, de l'état de stagnation des recettes locales, prescrivit l'étude de réformes fiscales qui aboutirent au remaniement d'une partie des impôts directs et à la création de ressources nouvelles, dont les plus importantes furent appliquées dès le 1^{er} juillet de l'année 1897.

« Sous l'impulsion de ces réformes, dont l'effet se fit immédiatement sentir, grâce en outre à des conditions économiques plus satisfaisantes, grâce surtout au maintien rigoureux des dépenses budgétaires dans les limites des crédits inscrits au budget, l'exercice 1897 présentait à sa clôture des résultats assez heureux pour permettre, non seulement de rembourser le déficit de l'année précédente, mais encore de créer une caisse de réserve et d'y verser les économies réalisées pour la première fois depuis 1887 en Indo-Chine.

« L'excédent des recettes sur les dépenses s'élevait, en effet, à 982.812 piastres, dont 748.224 piastres furent affectées au déficit de l'année 1896 et 234.588 piastres vinrent constituer les premiers fonds de réserve et de prévoyance du Tonkin et de l'Annam.

« Le budget de 1898 profitait naturellement dans de plus larges proportions des réformes budgétaires opérées en 1897 et ne faisait qu'accentuer les brillants résultats de l'exercice précédent. L'excédent net des recettes sur les dépenses s'élevait à 1.764.923 piastres, attribuable, pour 1.755.522 piastres à la plus-value des recettes réalisées sur les prévisions budgétaires, et pour 9.401 piastres aux économies faites sur les dépenses inscrites au budget.

« Cet excédent a été versé, par arrêté du Gouverneur général, pris en Conseil supérieur de l'Indo-Chine, le 20 octobre 1899, jusqu'à concurrence de 1.264.923 piastres à la caisse de réserve du Tonkin, et de 500.000 piastres, à la caisse de réserve de l'Annam. »

Les réformes fiscales opérées au Tonkin, en 1897, tirent leur importance, tout d'abord des résultats qu'elles ont produits et qui ont changé, du tout au tout et dès l'année même, la situation financière du Protectorat, et ensuite de ce qu'elles ont inauguré un système qui s'est progressivement étendu à l'Indo-Chine entière.

L'exercice 1897, à son début, ne se présentait pas sous un jour favorable : le budget de l'Annam et du Tonkin était établi dans des conditions de précarité, avec des prévisions de recettes majorées arbitrairement, qui rendaient le déficit final inévitable si des mesures n'étaient pas prises à temps. De plus, la baisse du cours de la

piastre, prélude d'une chute rapide, apportait un nouvel élément de perte et une cause nouvelle d'inquiétude. De fait, cette baisse de la piastre produisit, au cours de l'année 1897, une augmentation des dépenses, pour le budget du Protectorat, de près de 800.000 piastres. Le cours, qui était de 2 fr. 70 au 1^{er} janvier, chiffre sur lequel les crédits du budget étaient calculés, tomba à 2 fr. 30 dans le courant de l'année.

La première mesure de précaution prise consista à arrêter complètement le recrutement du personnel administratif, à ajourner les avancements et à prescrire à chaque service de se tenir rigoureusement dans les limites des crédits ouverts. La question de l'accroissement des recettes ne pouvait être résolue aussi promptement si l'on voulait trouver, non pas seulement un remède de circonstance à un mal ancien et qui pouvait durer, mais les éléments d'une solution définitive au problème financier qui se posait pour l'Indo-Chine entière.

Il fut donc mis à l'étude, dès le mois de mars 1897, un projet de modification des impôts directs du Tonkin, dans le but de faire produire à ces impôts des sommes plus importantes, mais en les répartissant plus équitablement que par le passé entre les provinces et les villages. Ceux-là seuls qui avaient eu jusqu'alors une situa-



Le Tong-Doc de Langson.

tion privilégiée supporteraient un accroissement de charge les mettant au niveau des moins favorisés. En même temps, des mesures seraient prises pour empêcher que le contribuable payât plus qu'il ne devait au Protectorat : un effort sérieux devait être fait en vue de la disparition des prélèvements arbitraires des mandarins de tous les degrés, qui constituaient, pour la population, une charge non moins lourde que l'impôt lui-même.

L'étude fut poursuivie et l'établissement des nouveaux rôles dans les provinces fut préparé dans des conditions satisfaisantes et telles qu'il semble que la population ait compris partout l'esprit de justice qui y présidait. Les arrêtés fixant le régime

nouveau des impôts directs purent être pris à la date du 1^{er} juin et appliqués, au moins partiellement, au second semestre de l'année 1897.

Parallèlement à ce travail sur les impôts directs, des études, plus importantes quant à leurs conséquences budgétaires, étaient faites sur les contributions indirectes à établir ou à réformer. Il apparaissait bien clairement que, non seulement au Tonkin, mais dans toute l'Indo-Chine, le budget devait être alimenté par des sources multiples, et que, étant donnés la composition des populations et leur état social, les taxes indirectes, les taxes de consommation surtout, constituaient les ressources les plus considérables sur lesquelles on pouvait compter. Sans parler ici des taxes secondaires qui furent remaniées, comme le droit de timbre, la taxe sur les allumettes, sur la cannelle, etc., l'organisation de trois grandes régies fut indiquée comme appelée à fournir au budget ses principales recettes : les régies de l'alcool, de l'opium et du sel.

L'impôt sur l'alcool n'existait guère que de nom au Tonkin; il produisait des sommes très faibles. Une organisation insuffisante, vicieuse même à bien des égards, de la régie de l'opium ne lui permettait pas de donner le rendement qu'on pouvait légitimement espérer. Enfin, l'impôt sur le sel, établi à peu près partout dans le monde à cause des facilités de sa perception, et qui est très élevé dans les pays d'Extrême-Orient voisins de l'Indo-Chine, n'existait pas dans la Colonie.

L'étude des mesures à prendre pour l'établissement du nouveau régime fiscal fut faite avec beaucoup de compétence et d'intelligence par la Direction des Douanes et Régies du Tonkin. Les arrêtés instituant la régie de l'alcool et la régie des sels furent pris au commencement de juin, et ces régies fonctionnèrent, la première dès le mois de juillet, la seconde en septembre. C'est l'année suivante seulement qu'une organisation nouvelle fut donnée à la régie de l'opium.

Les taxes sur l'alcool et sur le sel furent fixées, au début, à un taux extrêmement bas pour leur permettre de s'acclimater aisément. Le nouveau régime ne rencontra, d'ailleurs, aucune résistance de la part de la population indigène, et ne provoqua chez elle aucun mécontentement. Malgré quelques tâtonnements et quelques à-coups inévitables, il s'établit rapidement d'une façon normale et solide et put être progressivement perfectionné.

Les trois grandes régies de l'alcool, de l'opium et du sel, uniformément étendues à toute l'Indo-Chine, sont directement exercées par l'Administration et donnent les plus fructueux résultats. La quotité des taxes sur l'alcool et sur le sel est restée assez faible pour pouvoir être augmentée sans danger quand le besoin s'en fera sentir. L'opium est également loin de produire ce qu'on pourra lui demander un jour. Enfin, l'impôt sur le tabac, établi postérieurement aux trois autres et à un taux infime, constitue une importante réserve pour l'avenir.

La malveillance ou l'ignorance seule a pu faire dire, en effet, que les habitants de l'Indo-Chine étaient surchargés d'impôts. Chaque habitant ne paie, en moyenne, sous des formes multiples et en grande partie par les consommations de luxe comme l'alcool et l'opium, qu'une somme annuelle inférieure à deux piastres. Étant donné

le développement économique pris par le pays en ces dernières années, cette somme n'a rien d'excessif. Une preuve que l'impôt n'est pas hors de proportion avec les facultés contributives de l'habitant, c'est qu'en même temps que le nouveau régime fiscal s'établissait, la prospérité générale et le bien-être de la population s'accroissaient rapidement, au point de frapper tous les yeux, d'assurer l'ordre matériel et une pacification des esprits qu'on ne pouvait espérer aussi prompte.

Les réformes fiscales dont il vient d'être parlé transformèrent, comme on l'a vu, au cours de l'année 1897, la situation financière du Protectorat de l'Annam et du Tonkin. Au lieu du nouveau déficit que l'état de son budget devait faire prévoir, et malgré la baisse du cours de l'argent, l'exercice 1897 se clôtura par un excédent net



Femmes chinoises des frontières du Tonkin revenant du marché.

des recettes sur les dépenses de 982.811 piastres, ou près de 2 millions et demi de francs. La création des deux caisses de réserve du Tonkin et de l'Annam, qui fut possible à la clôture de l'exercice, malgré l'arriéré qu'il avait fallu combler, souligna le changement radical qui s'était opéré dans la situation du Protectorat.

Les résultats donnés par les réformes fiscales permirent d'établir le budget du Tonkin et de l'Annam, pour 1898, dans des conditions autrement favorables que ceux des années précédentes. Non seulement l'équilibre était assuré à l'aide de recettes certaines, prévues avec la plus grande prudence, mais des crédits importants pouvaient être consacrés aux travaux publics dont l'exécution était si nécessaire au développement de nos possessions. Pour la première fois, des travaux d'irrigation étaient entrepris au Tonkin; les études d'avant-projet d'un grand réseau de chemins de fer traversant toute l'Indo-Chine étaient exécutées; enfin, on décidait et commençait, sur les ressources ordinaires du budget, la construction d'un pont sur le Fleuve Rouge, à Hanoï, travail colossal, devant coûter, en trois ou quatre années, plus de six millions de francs, et dont l'importance politique devait être égale à l'intérêt économique. A Hué, également, un grand pont, depuis longtemps réclamé par le Gouvernement annamite et désiré par toute la population, était adjugé et mis en construction.

Malgré ces fructueuses mais lourdes dépenses, le budget de l'exercice 1898 se clôtura avec un excédent net de 1.764.000 piastres, ou plus de 4 millions de francs.

Les finances du Tonkin et de l'Annam ainsi restaurées et l'aménagement des

recettes de toute l'Indo-Chine préparé par les réformes de l'année précédente, il était possible d'examiner dans son ensemble le problème de l'organisation financière de la Colonie, de la création d'un budget général.

Était-il bon, en effet, était-il logique de laisser les recettes et les dépenses de l'Indo-Chine, quels que soient leur nature et leur caractère, réparties en plusieurs budgets distincts? A la communauté des intérêts politiques et économiques de la Colonie, à son unité géographique, fallait-il opposer une dispersion de ses ressources et de ses moyens d'action?

Il paraissait incontestable que la question des chemins de fer, des ports maritimes, des phares, des grands canaux de navigation à construire, que celle de la justice française, de la défense de la Colonie et des crédits à y consacrer, la question du commerce extérieur et des services de navigation maritime, d'autres encore, avaient un caractère d'intérêt général, et qu'elles appelaient des solutions d'ensemble. Facilement, la démarcation pouvait être établie entre les œuvres et les services d'intérêt commun à l'Indo-Chine, aux dépenses desquels il fallait pourvoir par des ressources communes, et les œuvres et les services d'intérêt particulier à chaque pays, dont les dépenses devaient être payées par des ressources locales. Le principe d'un budget général pour l'Indo-Chine entière, laissant subsister des budgets locaux dans chacune de ses parties, était donc posé naturellement, par la raison et par les faits.

L'opposition des intérêts, née d'une organisation anormale et vicieuse, avait, en effet, amené dans les esprits une rivalité et une hostilité entre telles et telles parties de l'Union indo-chinoise, la Cochinchine et le Tonkin, par exemple; cette hostilité se traduisait par une méconnaissance de l'intérêt commun le plus évident, par une tendance à l'isolement funeste au bien de tous. Les faits venaient ainsi démontrer le vice d'une organisation que la logique suffisait à condamner.

La question de la création d'un budget général, chargé de pourvoir aux dépenses des services et des travaux d'intérêt commun une fois résolue, et résolue par l'affirmative, il y avait lieu de déterminer quelles seraient celles des recettes qui alimenteraient le budget général, et quelles seraient celles qui alimenteraient les budgets locaux. Il parut que la raison, comme l'expérience faite dans bien des pays, indiquaient la solution : les impôts directs, payés sur rôles, dont le contribuable connaît le montant et la perception, doivent autant que possible avoir un emploi qu'il peut suivre, et servir, par conséquent, à gager les dépenses faites sur place, pour des services et des travaux d'intérêt local; les contributions indirectes, au contraire, par leur caractère impersonnel, leur mode d'assiette et de perception, peuvent être sans inconvénient affectées aux œuvres « d'Empire », c'est-à-dire au paiement des services et des travaux d'intérêt général.

C'est la délimitation qui fut adoptée en Indo-Chine et consacrée par le décret du 31 juillet 1898. Les produits des douanes, régies et contributions indirectes diverses appartiennent au budget général; les produits des contributions directes et taxes assimilées appartiennent aux budgets locaux.

Les budgets de l'Indo-Chine furent établis sur ces bases, à partir de 1899. Ils sont au nombre de six : le budget général de l'Indo-Chine, les budgets locaux du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Cambodge et du Laos.

Les résultats financiers déjà obtenus, grâce aux réformes opérées, et la création du budget général ont permis d'entrer résolument, dès l'établissement du budget de 1899, dans la voie qui avait été tracée moins de deux années auparavant. Les nouvelles ressources créées furent consacrées, d'une part, à la construction du grand outillage économique nécessaire à la Colonie, d'autre part, à décharger progressivement la Métropole des dépenses militaires qu'elle supportait. L'effort fait dans ce sens, au budget de 1899, se chiffre par une dépense de 2 millions de francs. En ce qui concerne l'outillage économique de la Colonie, des crédits importants furent inscrits pour accélérer les travaux commencés l'année précédente et en entreprendre de nouveaux. De plus, le budget permit de dégager les ressources nécessaires pour faire face à l'amortissement d'un emprunt à contracter en vue de la construction d'un réseau de chemins de fer. L'emprunt fut autorisé par une loi du 25 décembre 1898, jusqu'à concurrence d'un capital de 200 millions de francs, et une somme de 50 millions a été appelée en janvier 1899. La première annuité, soit plus de un million et demi de francs, fut payée sur les crédits de l'exercice 1899.

Cet exercice ne s'en est pas moins clôturé, pour le budget de l'Indo-Chine, dans des conditions qui dépassent les prévisions les plus optimistes, par un excédent net des recettes sur les dépenses de 3.290.508 piastres, ou, au cours du jour de la clôture de l'exercice, plus de 8 millions et demi de francs. La première année d'existence du budget général de l'Indo-Chine permet donc de constituer une caisse de réserve générale et de lui donner immédiatement une dotation de huit millions et demi.

L'exercice 1900, malgré la crise que l'Extrême-Orient subit pendant cette année de troubles en Chine, donne encore un excédent net de 2.634.645 piastres, soit plus de 6 millions et demi de francs. L'exercice 1901, sur lequel les événements de l'année précédente eurent encore leur répercussion, devait se clôturer à peu près dans les mêmes conditions. Les comptes n'en étaient pas terminés quand je quittai l'Indo-Chine; mais si on ne lui a pas imputé une dépense purement fictive résultant du versement par le Trésor, à la Banque officielle, de son encaisse métallique, l'excédent n'a pas dû être moindre de 6 millions de francs.

Dans la période du Gouvernement de la Colonie, de 1897 à 1901, que j'envisage ici, les budgets locaux des Protectorats donnèrent des excédents proportionnellement tout aussi considérables que ceux du budget général. Les Caisses de réserve du Tonkin, du Cambodge et de l'Annam possédaient respectivement, au 1^{er} janvier 1902, 1.200.000 piastres, 1.140.000 piastres et 732.000 piastres.

La politique financière qui a été suivie en Indo-Chine, pendant cinq années, peut être jugée à ses résultats. A la situation obérée, dangereuse même à certains

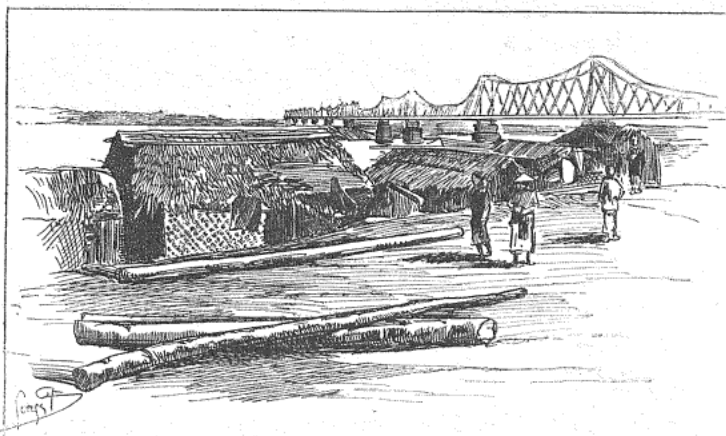
égards, qui existait à la fin de 1896, il suffit d'opposer celle qui résulte des chiffres cités plus haut et des constatations faites :

Pendant les années 1897, 1898, 1899, 1900 et 1901, l'Indo-Chine a eu d'importants et constants excédents budgétaires ;

Elle a pu gager un emprunt de 200 millions de francs, exclusivement affecté à la construction d'un réseau de chemins de fer ;

Elle a exécuté ou entrepris, sur ses ressources ordinaires, de grands travaux publics, comme les ponts d'Hanoï, de Hué, de la rivière de Saigon, le réseau des canaux de la Cochinchine et du Cambodge, les ports de Saigon et de Tourane, etc.

Elle est arrivée à payer 14 millions de francs de dépenses militaires annuelles,



Le quai et le grand pont d'Hanoï.

non compris l'entretien des troupes de police qui assurent la sécurité intérieure du pays ;

Enfin, l'Indo-Chine possède, à la fin de cette période, près de 30 millions de francs dans ses caisses de réserve.

Il n'est peut-être pas inutile de répéter, à ce propos, les observations que je faisais à la dernière session du Conseil supérieur à laquelle il m'a été donné de présider :

« La situation financière de l'Indo-Chine, si heureusement changée en ces dernières années, est due autant au développement économique du pays qu'à l'application d'un régime fiscal qui lui est approprié... La prospérité des finances se révèle, alors que la Colonie est seulement dans la période des sacrifices, et que l'effet ne s'en produira que dans l'avenir. Le grand réseau de chemins de fer en construction, la création et la réfection des voies navigables, les ports entrepris donneront à la richesse publique un essor rapide dont l'importance est difficile à calculer. Mais c'est quand ce puissant outillage économique sera, partiellement au moins, en fonctionnement que le budget récoltera, multipliés, les millions semés à l'heure actuelle.

« L'avenir financier de l'Indo-Chine se présente donc sous le jour le plus favorable. Sans effort nouveau, par le développement rationnel du régime fiscal dont elle est dotée, le montant de ses recettes doit s'élever, dans un temps très court, à un chiffre considérable. Les ressources de son budget général, dont le total est présentement inférieur à 70 millions de francs, seront facilement doublées et fournies sans peine par la population quand le grand réseau des chemins de fer en construction ou à l'étude pourra être mis tout entier en exploitation.

« A ce moment, l'Indo-Chine aura incorporé à son budget les dépenses militaires que la Métropole supporte encore, et, par les débouchés qu'elle ouvrira à l'industrie et au commerce français, comme aux intelligences et aux capitaux, par l'armée et la flotte qu'elle entretiendra, elle donnera à la France, en Extrême-Orient, une solide base d'opération économique et politique qui la dédommagera amplement des sacrifices consentis dans le passé. »

Les Travaux publics.

Le grand effort financier fait au lendemain de mon arrivée en Indo-Chine et poursuivi au cours des années 1897 et 1898, avait pour raison d'être la nécessité et la volonté de doter la Colonie d'un outillage qui lui permît de mettre en valeur ses richesses naturelles. C'était à de grands travaux publics que les ressources créées devaient aller, pour la plus forte part.

Le difficile n'était pas de savoir à quoi se prendre, car tout était à faire et tout était urgent, mais d'arrêter un plan général, d'en commencer et d'en assurer l'exécution méthodique, en proportion des moyens d'action précédemment créés. Il fallait à l'Indo-Chine, tout à la fois, ce qui constitue l'outillage élémentaire d'un vaste pays fertile et peuplé :

Des routes en grand nombre, dont la multiplicité des ponts dans les régions sillonnées de cours d'eau constituait la difficulté d'exécution et le plus clair de la dépense;

Un ensemble de voies navigables, comprenant des canaux à construire, des rivières dont le cours devait être régularisé, le lit creusé, amélioré;

Un réseau de chemins de fer, sillonnant l'Indo-Chine dans toutes ses parties, du Nord au Sud, avec des transversales et des voies de pénétration dans les pays voisins;

Des tramways d'intérêt local servant d'affluents aux chemins de fer;

Ici des canaux d'irrigation, là des canaux de dessèchement;

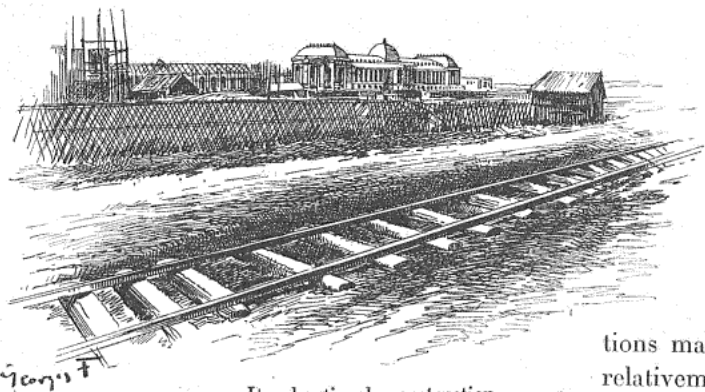
De grands ports maritimes, en Cochinchine, au Tonkin, en Annam, ainsi que des ports secondaires;

Enfin, des phares nombreux, réclamés par la navigation, en rapport avec le développement des côtes.

Ces divers travaux furent mis sans retard à l'étude, d'après un plan arrêté et suivant leur ordre d'urgence. L'exécution en commença dès que les premiers projets furent prêts.

Il y avait un travail dont la nécessité m'était tout de suite apparue; c'était la construction d'un grand pont traversant le Fleuve Rouge, en face d'Hanoï. La ville est séparée des provinces de la rive gauche par le lit du fleuve, large de 1700 mètres, obstrué de bancs rapidement formés et détruits. La traversée est, pour les indigènes, difficile et coûteuse toujours, dangereuse parfois. L'atterrissage, sur les deux rives, se fait en des points obligatoirement marqués par le chenal, mais qui varient d'une saison à l'autre et se trouvent fréquemment fort loin des routes et des rues qu'il faut rejoindre à grand'peine.

Le chemin-de fer de Langson, dont la construction commençait à cette époque,



Un chantier de construction.

devait s'arrêter sur la rive gauche, à trois kilomètres du Fleuve Rouge, très loin par conséquent de la ville d'Hanoï, avec laquelle la gare terminus n'aurait eu, dans ces conditions, que des communica-

tions malaisées et lentes, d'un prix relativement élevé. De plus, mon idée était dès ce moment arrêtée de

doter le Tonkin d'un ensemble de voies ferrées convergeant à Hanoï et le reliant, d'une part à la mer, de l'autre à l'Annam et à la Chine. Il n'était pas possible d'imaginer deux demi-réseaux de voies ferrées séparées par le fleuve.

L'utilité de la construction d'un pont à Hanoï ne faisait donc pas doute; mais il n'en était pas de même de la possibilité de mener à bien un pareil travail et de faire face à la dépense considérable qu'il entraînerait. Les incrédules et les opposants étaient nombreux, au Tonkin comme à Paris, et les difficultés qu'il fallut vaincre, les études préliminaires une fois faites, pour la mise au concours et le commencement d'exécution de l'ouvrage, tiennent plus aux hommes qu'aux choses. Le fait mérite d'être signalé en passant, parce que les mêmes critiques, les mêmes mauvaises volontés se retrouvent et se retrouveront au début de toutes les entreprises nouvelles un peu hardies, et qu'il ne faut ni s'en effrayer, ni se laisser gagner par le découragement; avec une volonté tenace on use promptement ces oppositions.

Au concours ouvert, en 1897, pour la construction du pont d'Hanoï, se présentèrent les principales maisons de construction de France. Le projet de la maison Daydé et Pillé, de Creil (Oise), fut choisi. La première pierre fut posée et les travaux commencèrent à la saison sèche, au mois de septembre 1898.

Ce n'était pas une œuvre banale à mener à bien; tant par l'importance de l'ouvrage que par les difficultés à vaincre, elle était digne d'attirer l'attention du monde. Le projet qui avait été approuvé et qui devait être exécuté intégralement, sans retard et sans accident, comportait un pont métallique sur culées et piles en maçonnerie. La longueur du pont, entre les culées des deux rives du fleuve, est de 1 680 mètres. Il comprend dix-neuf travées solidaires formées de poutres d'acier du type dit *Cantilever*. Les vingt appuis de maçonnerie, culées et piles, pour être assis sur le terrain solide, durent être descendus à une profondeur de 30 mètres au-dessous du niveau des plus basses eaux du Fleuve Rouge. Ils s'élèvent à 13^m,50 au-dessus de ce niveau; en sorte que leur hauteur totale est de 43^m,50. L'espace compris entre les charpentes maîtresses du pont est réservé au passage du chemin de fer; des chemins sont établis, de part et d'autre, en encorbellement. Sur la rive



Scieurs de long annamites.

droite du fleuve, dans la ville d'Hanoï même, le pont se prolonge par un viaduc de maçonnerie de plus de 800 mètres; ce qui donne à l'ouvrage

une longueur totale de deux kilomètres et demi.

C'est un des grands ponts du monde, et le travail le plus considérable et le plus remarquable qui ait été exécuté jusqu'ici en Extrême-Orient.

Il est l'œuvre des ingénieurs, des contremaîtres et chefs ouvriers français et de la main-d'œuvre annamite. Il fait honneur à celle-ci comme à ceux-là. C'est, en effet, avec des ouvriers asiatiques, annamites secondés par quelques Chinois, que toute la maçonnerie du pont a été faite et que le pont d'acier lui-même a été monté. La partie de l'ouvrage dont la construction devait présenter des difficultés considérables, inouïes dans un pays comme le Tonkin, au rude climat, aux violentes perturbations atmosphériques, était constituée par l'ensemble des appuis de pierre, culées de rive et piles jalonnant le fleuve, dont les fondations, faites à l'air comprimé, étaient portées à une profondeur moyenne de 32 mètres à partir du niveau de l'eau en saison sèche.

Quand je posai la première pierre du pont d'Hanoï, au mois de septembre 1898, la culée de la rive gauche, dont cette pierre faisait partie, s'alignait avec une série

de longues perches surmontées de drapeaux marquant la place où s'élèveraient les piles. Parmi les Français assistant à la cérémonie, depuis le Général Bichot, commandant en chef les troupes, et l'Amiral de Beaumont, commandant l'escadre, jusqu'au simple soldat, depuis l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées jusqu'au surveillant des travaux, beaucoup étaient sceptiques et ne croyaient pas ce colossal travail exécutable. Quant aux indigènes informés de notre projet, ils le considéraient comme un acte d'aberration. — Jeter un pont sur le Fleuve Rouge? Quelle folie! Autant dire que nous voulions entasser les montagnes les unes sur les autres pour escalader le ciel. Un fleuve large comme un bras de mer, profond de plus de vingt mètres, dont les eaux s'élèvent de huit mètres encore dans la saison des pluies, dont le lit est mouvant, comblé ici, affouillé là, — un tel fleuve ne peut être dompté, asservi, dominé par un pont le perforant, allant chercher ses appuis au fond de ses ondes puissantes, irrésistibles.

Les mandarins aux idées les plus larges, à l'esprit le plus ouvert, doutaient que nous ayons pris une résolution aussi téméraire.

— C'est un câble que vous allez mettre, d'une rive à l'autre, pour guider les bateaux? nous disaient-ils.

— Mais non, c'est un pont de pierre et de fer que nous construirons sur le fleuve.

— Le fleuve est bien trop large pour qu'un pont puisse tenir.

— Nous l'appuierons sur des piles de maçonnerie.

— Le fleuve est beaucoup trop profond pour y mettre des piles.

— Il nous est possible de bâtir à de grandes profondeurs.

— Vous allez réellement faire une pareille tentative? Vous ne craignez pas le mauvais effet que l'échec en produira sur la population? interrogeaient-ils anxieux.

Nous les rassurons; nous leur promettons le succès, invoquant la puissance de nos moyens d'action.

— C'est impossible! s'écriaient-ils tout haut, ajoutant tout bas que c'était pure démenée.

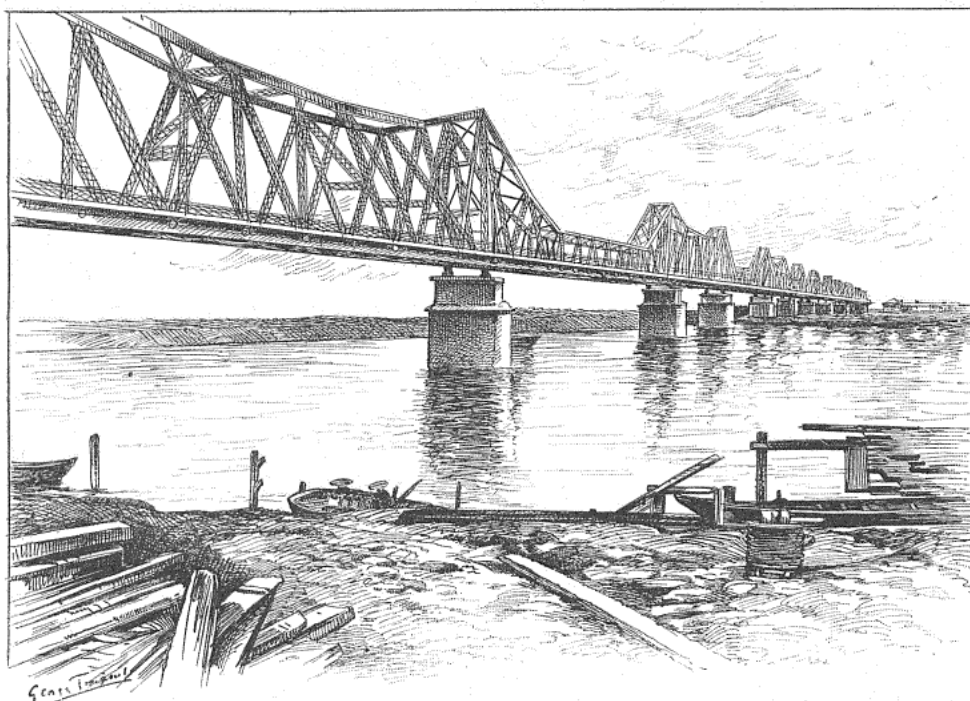
La vue seule des piles sortant de l'eau dans les mois suivants, du montage des travées d'acier qui commençait, put les convaincre.

— Cela est prodigieux, disaient-ils : *les Français font tout ce qu'ils veulent.*

Le mot allait se répétant dans la population. Décidément les Français étaient plus forts, plus savants qu'on n'aurait pu le croire. On connaissait depuis longtemps ce qu'ils valaient dans la guerre; on voyait qu'ils n'étaient pas inférieurs dans les œuvres de la paix. Ils s'étaient montrés puissants pour détruire; on les trouvait puissants aussi quand il s'agissait de construire, de travailler au bien du peuple qu'ils avaient vaincu.

Et l'on interrogeait avec une curiosité jamais assouvie les ouvriers de l'entreprise qui exécutaient la belle maçonnerie des piles, sous la direction des contremaîtres français. Ils travaillaient, d'abord à l'air libre, dans le caisson de fer qui s'en allait comme un bateau prendre sa place et s'enfonçait au fur et à mesure que la maçonnerie l'emplissait; puis à l'air comprimé, dans la chambre ménagée sous la maçon-

nerie où l'on creusait la terre au fond du fleuve pour faire enfoncer progressivement le caisson et la pile de pierre qui s'élevait dans ses flancs. Et la chambre de travail descendait chaque jour davantage ! Elle était à vingt mètres sous l'eau, avec une pression de l'air égale à deux atmosphères, puis à vingt-cinq mètres, à trente, avec l'énorme pression de trois atmosphères, enfin à trente et un, trente-deux, quelquefois trente-trois mètres, où le travail devenait horriblement pénible. Les vaillants pe tits ouvriers annamites vivaient à ces profondeurs, sans crainte, sans protestation.



Pont Doumer, à Hanoi.

Ils en étaient fiers et, autour d'eux, dans la population, on les admirait, en même temps qu'on enviait leurs gros salaires. L'entreprise était, du reste, admirablement bien organisée et conduite ; elle savait soigner son personnel et se l'attacher. Les ouvriers qui venaient de travailler quatre heures dans l'air comprimé et qui remontaient lentement à l'air libre, laissant la place à une autre équipe, étaient aussitôt conduits dans une cabane où on leur faisait boire un cordial, où on les massait, et un médecin les visitait quand il y avait lieu. Ce traitement paternel faisait plus qu'on ne le peut imaginer pour le bon renom des chantiers de l'entreprise ; les offres de main-d'œuvre y affluaient.

La construction du pont d'Hanoi fut exécutée avec une puissance de moyens, une continuité d'efforts vraiment remarquables. Au fur et à mesure que des groupes de piles s'achevaient, les poutres d'acier arrivaient de France, et le montage com-

mençait aussitôt. On voyait le pont s'avancer peu à peu sur le fleuve. C'étaient encore les indigènes qui assemblaient les pièces métalliques, qui manœuvraient les puissants appareils de levage, qui posaient les rivets. Au début, les riveurs avaient été recrutés en grand nombre parmi les Chinois, qui étaient plus forts que les Annamites ; mais progressivement ceux-ci évincèrent ceux-là. S'ils avaient moins de force, ils étaient tellement actifs et habiles qu'ils produisaient plus de travail ; les ingénieurs leur donnèrent la préférence.

Trois années après le commencement des travaux, le pont géant était achevé. Vu de près, sa charpente de fer était formidable. La longueur en paraissait indéfinie. Mais quand, du fleuve, on contemplait le pont dans son ensemble, ce n'était plus qu'un treillis léger, une dentelle qui se projetait sur le ciel. Cette dentelle d'acier nous coûtait la bagatelle de 6 millions de francs.

L'établissement du pont d'Hanoï, auquel on a bien voulu donner mon nom, a frappé de façon décisive l'imagination des indigènes. Les procédés ingénieux et savants qui ont été employés et le résultat obtenu leur ont donné conscience de la force bienfaisante de la civilisation française. Notre génie scientifique, notre puissance industrielle ont conquis moralement une population que les armes nous avaient soumise.

J'ai inauguré le pont d'Hanoï, le pont Doumer puisque tel est son nom, au mois de février 1902, en même temps que le premier tronçon du réseau des chemins de fer indo-chinois. La ligne d'Haïphong à Hanoï, qui relie la capitale à la mer, a



Bâtiments en construction, à Hanoï.

pu être exploitée dès cette époque. Le premier train de cette ligne a circulé dans la ville, sur le pont et sur la voie ferrée de cent kilomètres, pour ouvrir officiellement la ligne et m'emporter vers la France où je rentrais, ma mission en Indo-Chine terminée.

J'eus le plaisir de voir transformé, métamorphosé en un pays pacifié et riche, où régnait la confiance, le Tonkin pauvre, grelottant et craintif que j'avais trouvé cinq ans plus tôt. La ville d'Hanoï avait bénéficié des progrès accomplis plus encore que le reste du pays. Elle était devenue une grande et belle capitale, où des monuments s'élevaient, où les maisons européennes avaient surgi et surgissaient chaque jour de terre, poussaient sur le sol en quelque sorte avec une extraordinaire fécondité. Les Annamites eux-mêmes semblaient s'être piqués au jeu, et les maisons en briques qu'ils construisaient étaient très nombreuses. Pendant le temps qui s'écoula de 1898 à 1902, tout le Tonkin, et Hanoï en particulier, était beau d'activité ardente, inlassable. L'augmentation du nombre des habitants de la ville fut considérable. Il était d'une trentaine

de mille en 1897; on l'évaluait à plus de cent vingt mille en 1902. Le nombre des colons français résidant à Hanoï s'était accru dans une proportion au moins égale à celle de l'accroissement total de la population.

Dans un pays comme l'Indo-Chine, arrosé par de grands fleuves et de multiples rivières, la quantité et l'importance des ponts à construire sont considérables. C'est eux qui, dans les deltas, font monter à un chiffre élevé le prix des chemins de fer; ils constituent la principale dépense d'établissement des routes, qui n'exigeraient pas beaucoup d'efforts et de sacrifices, avec des remueurs de terre comme les Annamites, n'étaient les ouvrages d'art.

En même temps que je décidais, en 1897, la construction du pont d'Hanoï, je prenais la même décision concernant un pont de dimensions moindres, mais de grande utilité aussi, sur la rivière de Hué. Il n'est pas destiné à donner passage au chemin de fer; il relie la ville indigène de Hué, la Citadelle qui comprend le palais royal et les administrations annamites, l'une et l'autre situées sur la rive gauche, à la ville française et à la route de Tourane, sur la rive droite. Car il s'est fondé à Hué, depuis 1897, une ville française qui a fort bonne apparence et ne cesse de se développer. Les quelques bâtiments épars que je voyais à mon premier débarquement sont perdus au milieu de constructions nombreuses et importantes. Le pont n'a pas peu contribué à donner la vie à la capitale de l'Annam. Il fut naturellement plus rapidement construit que celui d'Hanoï. Sa longueur n'est que de 400 mètres, la profondeur de fondation des piles n'a pas dépassé 20 mètres et il n'a à supporter que le poids des voitures et des piétons. C'est la Société française du Creusot qui en a eu l'entreprise.

Nous l'avons inauguré en 1900. Le roi Thanh-Thaï, dont le pont portera le nom, a coupé les rubans symboliques après la rupture desquels on livra passage à la foule. Là encore, l'effet produit sur la population annamite a été des plus heureux.

L'année 1897 avait vu adjuger un autre grand travail, un troisième pont, sur la rivière de Saigon celui-là, pour donner passage à la route de Saigon à Bienhoa et éventuellement à un tramway à vapeur. La construction du chemin de fer qui relie la Cochinchine à l'Annam fit modifier le plan primitif et renforcer l'ouvrage pour lui permettre de supporter la voie ferrée et le poids des trains. Bien que des difficultés inattendues aient été rencontrées dans le fonçage des piles, dont certaines ont dû être descendues jusqu'à 31 mètres au-dessous de l'étiage, le pont, dit pont de Binh-Loï, construit par la Société de Levallois-Perret, a été achevé et inauguré au mois de février 1902, avant l'achèvement de la ligne de chemin de fer qui l'emprunte pour passer le fleuve. Le pont de Binh-Loï comporte six travées métalliques, dont une travée tournante de 40 mètres qui laisse la circulation libre aux bateaux.

Il serait fastidieux de citer tous les travaux de ce genre, de moyenne importance, qui ont été exécutés en Indo-Chine, de 1897 à 1902. C'a été, pour la Colonie,

l'âge du fer et l'âge des ponts. En outre de ceux construits pour les routes, les chemins de fer en ont exigé des centaines, dont quelques-uns sont particulièrement remarquables. Au Tonkin, les ponts de Haïphong, de Haï-Duong, de Viétri, de Laokay méritent d'être signalés. En Annam, le pont de Thanh-Hoa, exécuté, ainsi que le grand pont d'Hanoï et beaucoup d'autres en Indo-Chine, par la maison Daydé et Pillé, comprend une seule arche de 160 mètres de portée. Il enjambe ainsi le fleuve en un point où son lit, très resserré, est d'une grande profondeur et ne permet de prendre aucun point d'appui au fond. Le lancement du tablier a dû être fait en porte-à-faux, dans des conditions de difficulté exceptionnelles.

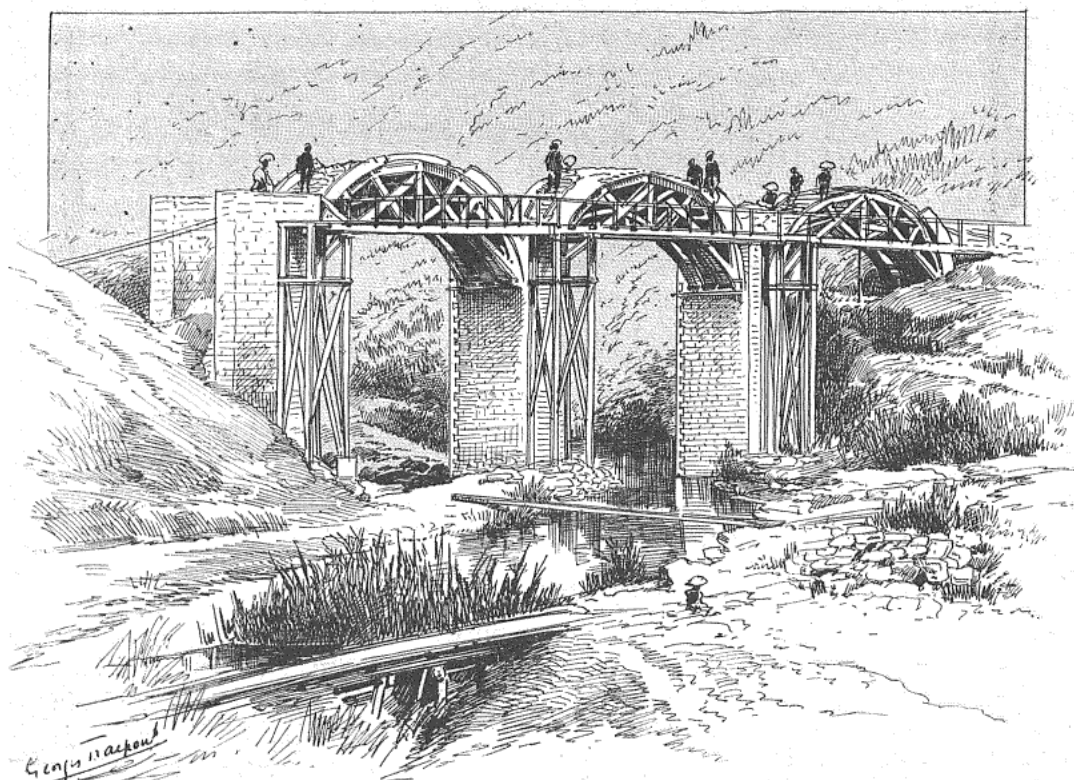
La nouvelle organisation financière et administrative de l'Indo-Chine classe les routes dans les travaux d'intérêt local dont la dépense est imputée sur les crédits des budgets locaux. C'est, par suite, aux Résidents supérieurs et au Lieutenant-Gouverneur, aidés du service des travaux publics, qu'appartiennent l'initiative et la direction en cette matière. Mais des instructions leur ont été continuellement données et renouvelées avec précision lors de l'établissement des budgets annuels, pour que l'effort financier soit porté vers l'amélioration et le développement du réseau des routes et chemins. Il était prescrit que ces voies devaient être construites dans le but d'aider le commerce, la colonisation, la pénétration dans les régions encore inexploitées, et non pas simplement pour faciliter les promenades aux environs des centres administratifs.

Le budget général de l'Indo-Chine intervenait, d'ailleurs, pour aider à la construction des routes importantes en prenant à sa charge la dépense des grands travaux d'art.

En Cochinchine, sans parler des chemins d'un caractère purement local qui furent journellement exécutés, la construction de deux routes de pénétration fut entreprise : l'une, presque achevée au début de 1902, part de la route de Saigon à Baria pour se diriger vers l'Annam, gagner la région de Tanlinh et se souder enfin à la route mandarine du littoral; l'autre, portée pour la première fois au budget de 1901, prolonge la route de Saigon à Tayninh vers le Nord et atteint, par des régions antérieurement inaccessibles, la frontière du Cambodge. Cette nouvelle route facilitera l'étude et ultérieurement la construction d'une ligne de chemin de fer de Saigon à Pnom-Penh, comme celle de Bienhoa vers Tanlinh, commencée quatre ans plus tôt, a facilité l'étude et les travaux du chemin de fer présentement en construction.

Au Tonkin, où tout était à faire, on a d'abord exécuté un réseau de routes militaires dans la haute région; elles ont coûté 5 millions de francs. Le prix est élevé, et peut-être n'en avons-nous pas eu entièrement pour notre argent. C'est qu'au début, le personnel et l'organisation manquaient pour l'exécution des travaux, et que des hommes inexpérimentés et en trop petit nombre ont inévitablement fait des écoles et commis des erreurs. Les routes du haut Tonkin n'en ont pas moins une réelle valeur stratégique, à laquelle doit s'ajouter, par la suite, un intérêt économique, quand la pénétration du Delta dans la région moyenne sera assurée dans de

bonnes conditions. De ce côté, un effort sérieux avait été fait dès 1901. On avait étudié et commencé l'exécution de voies solides, pourvues d'ouvrages d'art capables de supporter ultérieurement des tramways, et reliant les chemins de fer aux territoires qui constituent la réserve agricole du Tonkin. C'est le caractère des routes de la vallée de la rivière Claire, partant de Viétri et allant à Tuyen-Quang; celle du Song-Cau, allant d'Hanoï à Thaï-Nguyen et Backan, vers Cao-Bang; de la route



Pont pour le passage d'une route dans le haut Tonkin.

projetée de la rivière Noire, gagnant Cho-Bo, à partir d'Hanoï, pour suivre ensuite la haute vallée.

J'ai dit, dans un précédent chapitre, ce qu'était la route du Col des Nuages, de Tourane à Hué, au début de l'année 1897, et comment elle fut successivement améliorée, refaite, pourvue de ponts de pierre et de fer sur toute sa longueur. La route mandarine, au sud de Tourane et au nord de Hué, jusqu'aux frontières de la Cochinchine et du Tonkin, ne constituait qu'une voie de circulation pour les courriers et les chaises à porteurs des mandarins. Elle a été reprise sur tout son parcours et reconstruite à la manière européenne. Le travail s'est poursuivi au cours des

années 1899, 1900 et 1901, et, à mon départ, il était achevé dans les provinces les plus peuplées et les plus riches.

Parallèlement, des chemins de pénétration vers les hautes vallées, les plateaux de la chaîne annamitique et le versant laotien furent tracés dans presque toutes les provinces de l'Annam, et l'Administration française pénétra à la suite dans les tribus indépendantes ou sauvages de la montagne. Au Nord, une route a été étudiée, aux frais du budget général de l'Indo-Chine, pour donner accès au riche plateau du Tranninh dont il a été précédemment parlé. Dans le Sud, des routes importantes ont été entreprises, autant pour contribuer au développement du pays que pour faciliter la construction du chemin de fer. Elles ont leur origine sur la côte. L'une d'entre elles, la route de Phan-Ranh, donne accès au plateau du Langbian, station sanitaire du sud de l'Indo-Chine.

Il est inutile de revenir sur ce qui a été fait dans le sens du développement des voies terrestres de communication, au Cambodge et au Laos. L'effort a été considérable, de 1897 à 1902, et les résultats obtenus furent sérieux. On en a eu la preuve dans le rapide accroissement de la richesse, au Cambodge surtout.

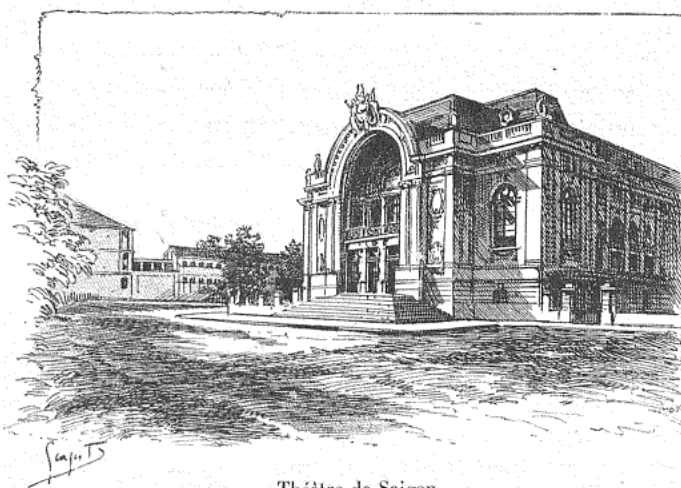
Dans les pays de population dense, les principales routes peuvent se compléter utilement par l'établissement de tramways. Il n'existait d'autres tramways dans toute l'Indo-Chine, jusqu'en 1897, que les tramways urbains de Saigon. Le réseau en fut étendu et remanié par la suite. Un tramway à traction électrique, ayant le même caractère, a été concédé à Hanoï en 1898. Il dessert les divers quartiers de la ville, les faubourgs et principaux villages de la périphérie. Les travaux d'édification de l'usine, de pose de la voie et des appareils, ont commencé en 1900 et le réseau a pu être partiellement livré à l'exploitation à la fin de l'année 1901.

Des tramways d'intérêt plus général furent concédés, au Tonkin, dans les années 1900 et 1901, et il y a place pour de nombreuses lignes encore dans les riches provinces du Delta. La dernière concession que j'aie accordée date du mois de novembre 1901; il s'agit du tramway d'Hanoï à Sontay, sur la rive droite du Fleuve Rouge. Ce tramway doit être construit à la voie d'un mètre, qui est celle même des chemins de fer indo-chinois. Il emprunte le terrain de la route sur la presque-totalité de son parcours. Toutes les dépenses de construction et de mise en état de fonctionnement du tramway sont à la charge du concessionnaire. La seule obligation de l'Administration est de parfaire la route d'Hanoï à Sontay par la construction d'un grand pont métallique sur le Day. La concession du tramway est donnée pour soixante ans, et, à son expiration, il fera retour à la Colonie, sauf le matériel roulant qui restera la propriété du concessionnaire. L'exploitation sera faite aux frais et risques de celui-ci. Elle ne donnera lieu à aucune subvention ou garantie d'intérêt. Sauf le cas de déficit antérieur à couvrir par prélèvement sur les excédents suivants, la Colonie partagera par moitié avec l'exploitant les bénéfices nets. Ces bénéfices seront calculés en déduisant des recettes brutes les frais d'exploitation et l'amortissement du capital d'établissement. Il n'est pas établi de formule forfaitaire,

et les seules dépenses réelles entreront en compte en tant qu'elles ne dépasseront pas les maxima fixés.

Ces conditions de la concession du tramway de Sontay, avantageuses à la fois pour la Colonie et pour le concessionnaire de toute entreprise viable, semblent pouvoir servir de base aux concessions futures de tramways qui seront accordées en Indo-Chine. Elles sont, du reste, peu différentes de celles de la concession du tramway électrique d'Hanoï, donnée deux ans plus tôt.

Si les chemins de fer et les tramways constituent les principales voies de communication nécessaires au Tonkin et à l'Annam, il n'en est pas de même en Cochinchine



Théâtre de Saigon.

et au Cambodge, où le Mékong, le Donai se divisent en un nombre considérable de bras, où la marée fait sentir son double mouvement à des centaines de kilomètres de la côte. Les rivières et les canaux doivent jouer là le premier rôle dans le transport des produits; les chemins de fer ne servent guère qu'à faciliter le déplacement des voyageurs et à transporter des marchandises

de grande valeur sous un faible poids; leur intérêt économique est limité.

La question des voies de communication est donc avant tout, dans l'Indo-Chine méridionale, une question d'entretien et d'approfondissement des voies d'eau existantes et de creusement de voies nouvelles. Au temps où la Cochinchine était gouvernée par des amiraux, l'attention se portait sur ce problème de la navigation intérieure, et de grands canaux avaient été creusés. Depuis, cela avait été négligé avec beaucoup d'autres choses, les intérêts économiques du pays n'ayant que peu de place dans les préoccupations de la petite coterie que des institutions absurdes rendaient maîtresse de la Cochinchine. De 1882 à 1898, dans une période de seize années, on n'avait guère dépensé que 6 millions de francs pour les voies navigables. La première année où le budget général de l'Indo-Chine prit à sa charge les travaux importants de la Colonie, en 1899, 3 millions et demi de francs furent consacrés aux dragages des canaux et rivières de la Cochinchine. Dans les années suivantes, un crédit de 2 millions et demi était inscrit de façon permanente au budget pour ces mêmes travaux.

Il a paru qu'un programme de constructions et de réfections des voies navigables

de la Cochinchine et du Cambodge devait être à l'avance dressé, chaque travail ayant son ordre d'urgence, pour que l'exécution s'en fit méthodiquement et régulièrement. Le projet d'ensemble, étudié par le service des Travaux publics, fut soumis à une commission composée de représentants du Commerce et de l'Administration des deux pays, puis définitivement arrêté en Conseil supérieur de l'Indo-Chine au mois de novembre 1900. Il comprenait un ensemble de travaux évalué à 25 millions de francs, à achever en huit ou dix années, et dont l'exécution commença dès 1901.

En ce qui concerne l'amélioration des voies navigables du Tonkin, le problème n'a pu être envisagé dans son ensemble ; il n'a comporté que des questions locales auxquelles on a donné des solutions appropriées. L'existence de digues préservant les terres des inondations aux hautes eaux rend l'exécution des canaux très difficile, sinon impossible, dans la majeure partie du Delta. Dans la partie basse seulement, on a pu creuser quelques canaux dont la navigation profite. La solution de la mise en état de navigabilité des fleuves et rivières, et en particulier du Fleuve Rouge, est tout aussi malaisée. Étant donnée la quantité énorme de matières en suspension dans les eaux du fleuve, les obstacles à la circulation des bateaux se forment avec une rapidité déconcertante. A peine l'un d'eux est-il sérieusement attaqué par la drague qu'un autre est créé, à côté ou un peu plus loin, rendant, jusqu'à ce que son emplacement ait été bien déterminé, les échouements plus nombreux qu'avec le premier. Il me faut bien constater que toutes les tentatives faites pour améliorer les conditions de la navigation à vapeur, si précaires dans le Fleuve Rouge, ont avorté. La batellerie indigène seule s'accommode du régime du fleuve.

En Annam, on a poursuivi la réfection des canaux du Nord, antérieurement construits par les Annamites, mais non entretenus et rapidement détruits. Des améliorations ont ainsi été apportées à la navigation des barques indigènes dans les provinces de Thanh-Hoa, de Nghe-An et de Ha-Tinh.

Pour le Mékong, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, de longues et savantes études furent faites par des ingénieurs et des officiers. Elles ont permis d'exécuter des travaux de mise en état de navigabilité du fleuve en des parties importantes de son cours, et de préparer, pour l'avenir, des améliorations plus considérables. On doit arriver à rendre possible la navigation à vapeur, non pas sur le Mékong tout entier, mais dans ses trois grands biefs. Cela fait, on verra comment la liaison peut en être opérée.

Un autre genre de travaux dont l'Indo-Chine est appelée à bénéficier a été entrepris dans les années dont je rappelle ici le souvenir. La sécheresse qui avait régné au Tonkin en 1895 et 1896 et avait produit une disette désastreuse, a fait reconnaître l'utilité des irrigations dans la plus grande partie du Delta. Il a paru inadmissible, en effet, que les récoltes en terre périssent faute d'arrosage, alors que les rivières roulent à pleins bords leurs eaux fertilisantes.

Dès le commencement de 1897, des études partielles furent entreprises qui me

conduisirent à porter au budget du Protectorat pour 1898 les dépenses de travaux d'irrigation à effectuer dans les régions intéressantes. Leur exécution devait permettre de se rendre compte des conditions dans lesquelles les irrigations pouvaient être généralisées. En même temps, un nivellement du Fleuve Rouge était entrepris, lequel a servi ultérieurement de base au nivellement général du Tonkin, qui fut poussé activement, précisément en vue de l'établissement des projets d'irrigation.

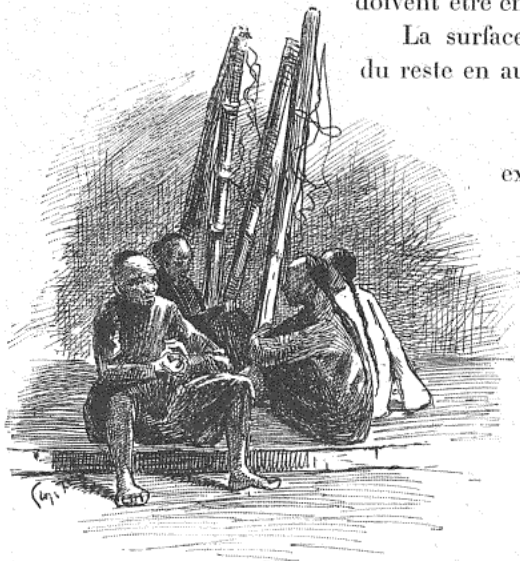
La solution adoptée, dans les provinces du Delta supérieur, consista, pour le Protectorat, à établir une prise d'eau sur le fleuve avec un réseau de canaux de distribution sur toute la surface irriguée. Pendant la saison d'été, où les eaux sont hautes, les canaux s'emplissent d'eux-mêmes et l'eau est donnée gratuitement aux cultivateurs. La récolte d'été en riz est donc assurée. C'est la principale, et elle suffit presque partout. Mais les terres basses, ou bien sont inondées pendant l'été et ont de l'eau en quantité suffisante l'hiver, et elles font alors une récolte d'hiver; ou bien, ces terres n'ont pas trop d'eau l'été pour empêcher les labours et les semailles, et elles font l'une et l'autre récoltes. Les terres à deux récoltes ne représentent pas une très grande superficie au Tonkin; il en existe cependant en quantité appréciable. Si donc, aux irrigations d'été, faites dans les conditions indiquées plus haut, s'ajoutaient des irrigations d'hiver, les deux récoltes de riz seraient possibles sur les terres irriguées. C'est ce que se sont dit des industriels, qui ont fait à l'Administration la proposition suivante : « Autorisez-nous à employer, en hiver, la prise d'eau et les canaux que vous avez construits et que vous utilisez en été. Nous établirons une pompe à vapeur sur le fleuve. A la saison sèche, nous pomperons l'eau dans les canaux et nous la vendrons aux cultivateurs. Ceux-là seuls qui en voudront, qui désireront ajouter, à leur récolte en riz de l'été, une récolte en riz également, l'hiver, achèteront notre eau. » La proposition a été acceptée. L'entreprise fut faite aux risques et périls des industriels; l'Administration n'intervint que pour fixer un tarif maximum de vente de l'eau et surveiller l'exécution des contrats faits avec les villages.

Des travaux d'irrigation ont été, de même, projetés en Annam. Les études longues et difficiles poursuivies dans la riche province de Than-Hoa, au Nord, doivent permettre d'exécuter un travail qui mettra en valeur de grandes surfaces presque incultes. Au Sud, une concession fut accordée à un industriel, dans une vallée voisine de Qui Nhon, dans le but d'irriguer toute la vallée par un barrage fait sur la rivière et d'offrir l'eau, moyennant une juste rémunération, aux propriétaires indigènes des terrains déjà cultivés ou susceptibles de l'être.

Le problème de la mise en valeur des terres est, en Cochinchine, l'inverse de ce qu'il est au Tonkin et en Annam. Au lieu d'irrigations, ce sont des dessèchements qui sont nécessaires en Cochinchine. La vaste plaine inondée, dite *Plaine des Jones*, qui s'étend, à l'ouest de Saigon, sur des centaines de mille hectares, pourra être mise en culture quand des canaux de drainage l'auront asséchée et assainie entièrement. De 1897 à 1902, l'Administration s'est mise résolument à l'œuvre, et elle a déjà conquis d'immenses espaces, immédiatement demandés en concession et cultivés par

les indigènes. La Plaine des Jones fut ainsi attaquée de plusieurs côtés et sa surface a été se restreignant. De riches Annamites ont contribué d'ailleurs à ce progrès, en agissant par leurs propres moyens et en agrandissant les domaines qu'ils possédaient déjà. Leur initiative intelligente accroissait la richesse publique en même temps que leur fortune personnelle. Il fut question un moment d'entreprises françaises apportant leurs capitaux pour assécher et mettre en valeur certaines des parties encore inondées de la Plaine des Jones. Tous les concours donnés, dans ces conditions, doivent être encouragés.

La surface des terres cultivées, en Cochinchine, va du reste en augmentant sans cesse.



Coolies chinois au repos.

Pour terminer cette revue des travaux exécutés en Indo-Chine, et laissant de côté le balisage et l'éclairage des côtes, l'édification des bâtiments civils et militaires, dont la simple énumération donnerait un trop grand développement à ces souvenirs d'un passé récent, je me contenterai de dire quelques mots des constructions et installations de ports entreprises ou préparées.

Le port de Saigon est, de beaucoup, le plus important des ports maritimes de notre Colonie. Jusqu'en ces dernières années pourtant, il n'avait été doté d'aucun aménagement, d'aucun outillage

en rapport avec le nombre et le tonnage des navires qui le fréquentent. Les quelques appontements construits, le long du quai de la ville, étaient utilisés presque exclusivement par les chaloupes et les bateaux de petites dimensions servant à la navigation fluviale. Les bateaux de commerce, venant charger et décharger les marchandises, mouillaient au milieu de la rivière, rendant difficile et dangereuse la circulation à l'heure du renversement du flot, ou prenaient des postes d'amarrage placés, en petit nombre, à une faible distance de la rive droite. C'était une organisation primitive qui ne répondait pas aux besoins de manutention rapide et à bon marché de la navigation moderne.

Pendant trois années, de 1899 à 1901, des études ont été faites en vue de la construction d'un port bien installé et bien outillé. On avait tout d'abord envisagé des solutions partielles mais peu coûteuses. L'accroissement rapide du commerce de la Colonie, les ressources grandissantes de son budget ont permis d'adopter une solution plus complète dont l'exécution fera de Saigon un des ports les mieux aménagés de l'Extrême-Orient.

Le projet définitivement approuvé, après enquête d'utilité publique, avis favorable de la Chambre de commerce de Saigon, vote unanime du Conseil

supérieur de l'Indo-Chine, comprend essentiellement les travaux qui suivent :

1° Construction d'un quai continu, sur la rive droite de la Rivière de Saigon où est bâtie la ville, sur un front d'environ 1 100 mètres;

2° Construction de docks longitudinaux, établis parallèlement à ce quai et présentant une surface couverte de 24 000 mètres carrés;

3° Établissement de voies ferrées le long du quai, en avant et en arrière des docks, et raccord de ces lignes, d'une part avec les chemins de fer construits ou en construction à l'ouest et à l'est de la Cochinchine, d'autre part avec les rizeries situées, à Cholon, sur les deux rives de l'Arroyo chinois;

4° Construction, sur ce même Arroyo, de deux ponts : l'un à niveau, avec travée tournante, reliant la ville au port et permettant le passage des voitures et des piétons, l'autre surélevé pour le passage du chemin de fer;

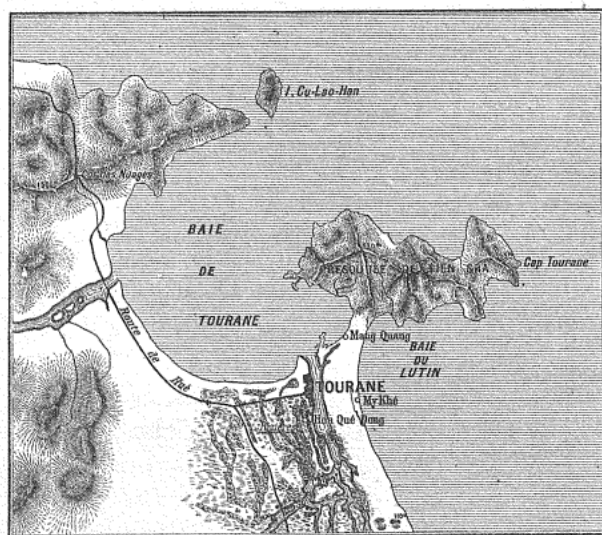
5° Établissement de vingt postes d'amarrage, en dehors du chenal, sur la rive gauche de la Rivière de Saigon;

6° Construction, sur la rive gauche de l'Arroyo chinois, d'un port annexe de batterie comprenant un perré incliné d'une longueur de 900 mètres et un terre-plein de 25 mètres de largeur.

L'ensemble de ces travaux comportait une dépense évaluée à onze millions de francs, au minimum. Les plus importants et les plus urgents d'entre eux, ceux du quai de onze cents mètres et du pont à travée tournante sur l'Arroyo chinois, ont été adjugés en 1901 et furent commencés au mois de février 1902. Le quai, qui sera construit par la Société de Levallois-Perret (ancienne maison Eiffel), coûtera, à lui seul, huit millions de francs. L'installation des postes d'amarrage, sur la rive gauche

de la rivière, était également en voie d'exécution lors de mon départ de la Colonie. Les autres travaux, moins considérables et d'une urgence moindre, ont dû être successivement entrepris depuis lors.

La construction d'un grand port, dans la rade de Tourane, a été depuis longtemps reconnue nécessaire. Elle est devenue indispensable et urgente du jour où l'établissement du chemin de fer de Tourane à Hué a été décidé. Des études furent

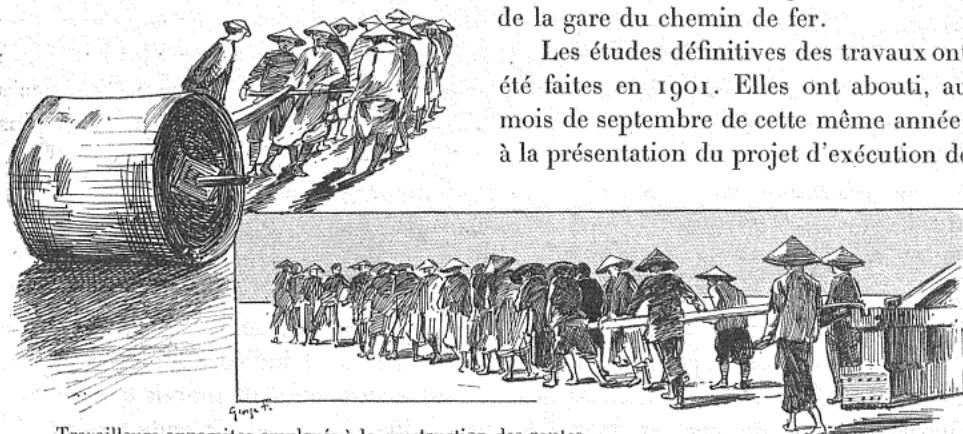


entreprises, en 1898, et deux avant-projets de port ont été successivement établis. Après examen des projets par une commission nautique et délibération du Conseil

supérieur de l'Indo-Chine, un arrêté du 24 novembre 1900 déclara d'utilité publique les travaux ayant pour objet la création du port au nord de la ville et à l'ouest de la Rivière de Tourane. Ces travaux comportent les constructions suivantes :

- 1° Une jetée de protection en blocs de granit, de 2850 mètres de longueur environ ;
- 2° Un quai en maçonnerie de 1000 mètres de longueur, avec terre-plein ;
- 3° Le curage, à la cote 8 mètres, de l'avant-port et du port, au droit du mur de quai ;
- 4° Des magasins desservis par des grues roulantes ;
- 5° Des voies ferrées de service et un embranchement passant à l'ouest de Tourane et aboutissant aux aiguilles extrêmes de la gare du chemin de fer.

Les études définitives des travaux ont été faites en 1901. Elles ont abouti, au mois de septembre de cette même année, à la présentation du projet d'exécution de



Travailleurs annamites employés à la construction des routes.

la première partie du travail, qui comprend la construction de la jetée de protection et le dragage du fond. La jetée est constituée par deux branches faisant entre elles un angle de 135°. La première branche se détache du rivage, au nord de la ville, et longe le banc de sable qui s'est formé à l'entrée de la rivière. La deuxième branche, dirigée de l'Est vers l'Ouest, pénètre dans les grands fonds et se termine par un musoir demi-circulaire. Le projet comporte aussi le curage, à la profondeur de 8 mètres, sur une largeur de 500 mètres et une longueur de 725 mètres, du bassin situé à l'abri de la deuxième branche, et l'ouverture, dans le banc de sable qui forme barre à l'entrée de la rivière, d'un chenal de 50 mètres de largeur, dragué jusqu'à 2^m,50 au-dessous des basses-mers.

Cette première partie des travaux est évaluée à cinq millions de francs. Elle eût dû être mise en adjudication à la fin de 1901. Les retards dus aux lenteurs et à une certaine mauvaise volonté du Ministère des Colonies ne le permirent pas. Depuis, l'influence d'intérêts particuliers en a fait ajourner l'exécution, qui devra être reprise dès que le soin unique de l'intérêt général pourra dicter la décision à intervenir.

Antérieurement à l'adoption du projet de construction d'un grand port à Tourane, nous avons fait quelques aménagements dans la baie pour faciliter l'accès du mouillage, praticable surtout pendant la mousson du Sud-Ouest et situé à l'empla-

cement du port projeté. Ces travaux consistaient en un appontement de bois, atteignant les fonds de 2 mètres aux basses-mers, une bouée de mouillage, deux amers lumineux avec feu blanc et feu rouge pour marquer la direction. Une route fut également construite entre la ville de Tourane et l'îlot de l'Observatoire, où une Société privée a établi des appontements et un dépôt de charbon et de pétrole.

Depuis que le territoire de Quang-Tchéou, cédé à bail à la France par le Gouvernement chinois, en avril 1898, a été incorporé aux possessions françaises de l'Indo-Chine, des études et des travaux y ont été faits en vue de l'établissement d'un port de commerce. En outre des projets établis pour faciliter l'atterrissage des bateaux, éclairer et baliser les passes, l'emplacement du futur port a été déterminé à la pointe Nivet, où s'élève la ville française de Quang-Tchéou. La construction d'un premier appontement, dont le prix était évalué à 125 000 francs, fut mise en adjudication le 16 septembre 1901. En même temps, un canal était creusé pour permettre l'accès des jonques au petit port de Tchekam qui, depuis longtemps, ne leur était plus accessible.

Un programme de travaux, établi en 1896, pour améliorer le port de Haïphong, fut reconnu insuffisant. Le nombre croissant des bateaux qui fréquentent ce port, leur tonnage et, par suite, leur tirant d'eau grandissant obligent à en rendre l'accès plus facile et les installations plus développées. Avec le réseau ferré de quinze cents kilomètres qui aboutit à Haïphong, les besoins et les exigences de la marine marchande seront plus impérieux chaque jour. Il me parut indispensable d'y donner satisfaction. Des études laborieuses furent faites, et un projet de grands travaux, qui reportait l'entrée du port en baie d'Along à l'aide d'un canal à grande section, fut adopté à la fin de 1901. Malgré le prix élevé de cette œuvre considérable, il est indispensable de l'exécuter. Les ressources de l'Indo-Chine permettent heureusement d'y faire face.

Le plan des travaux maritimes que j'avais adopté comportait donc, pour l'Indo-Chine, quatre grands ports à construire ou à outiller : les ports de Saigon, Tourane, Haïphong et Quang-Tchéou. Ceux-ci laissent entre eux de vastes étendues de côtes à doter de ports secondaires. Vinh, dans le Nord, et Qui Nhon, dans le Sud, sont tout indiqués. Des études y furent faites et devaient être reprises au commencement de 1902. Phan-Tiet et Phan-Ranh, plus au Sud encore que Qui Nhon, avaient aussi appelé l'attention sans qu'il ait été possible d'y rien entreprendre de sérieux. Ces points méritent de ne pas être perdus de vue dans l'avenir.

Les Chemins de Fer.

Quand j'arrivai en Indo-Chine, la question de construction d'un réseau de chemins de fer était tout entière à résoudre. Il n'y avait rien, ou à peu près, et

aucun plan d'ensemble n'avait été dressé. On n'avait, d'ailleurs, jamais envisagé, soit au point de vue politique et administratif, soit au point de vue économique, l'Indo-Chine dans sa masse et son unité. Quant aux deux tronçons de lignes de chemin de fer existant, c'était quantité tout à fait négligeable. Le petit railway de Phu-Lang-Thuong à Langson, à voie de soixante centimètres, ne servait qu'au ravitaillement des troupes. Celui de Saigon à Mytho, mal construit, aux ouvrages d'art insuffisants et inquiétants sur lesquels on devait veiller comme sur des enfants chétifs et malades, était d'un intérêt purement local.

La tâche à accomplir, en ce qui concernait les voies ferrées, était lourde, mais intéressante au possible : on avait à tailler en plein drap.

Par l'étude de la situation topographique et de l'état économique de l'Indo-Chine, et après de rapides explorations et reconnaissances du terrain, il était possible de fixer les conditions générales d'établissement du réseau de chemins de fer nécessaire à la Colonie. Ce plan d'ensemble arrêté, et une fois déterminés les sacrifices d'argent que son exécution totale devait entraîner, il restait à calculer les ressources financières qui pouvaient être progressivement dégagées et consacrées aux chemins de fer, puis à passer aux études plus complètes des lignes, des voies et moyens d'exécution.

C'est ce programme que je m'efforçai d'établir dès mon arrivée, et, après l'avoir fait, que j'appliquai résolument, méthodiquement, pendant les années qui suivirent.

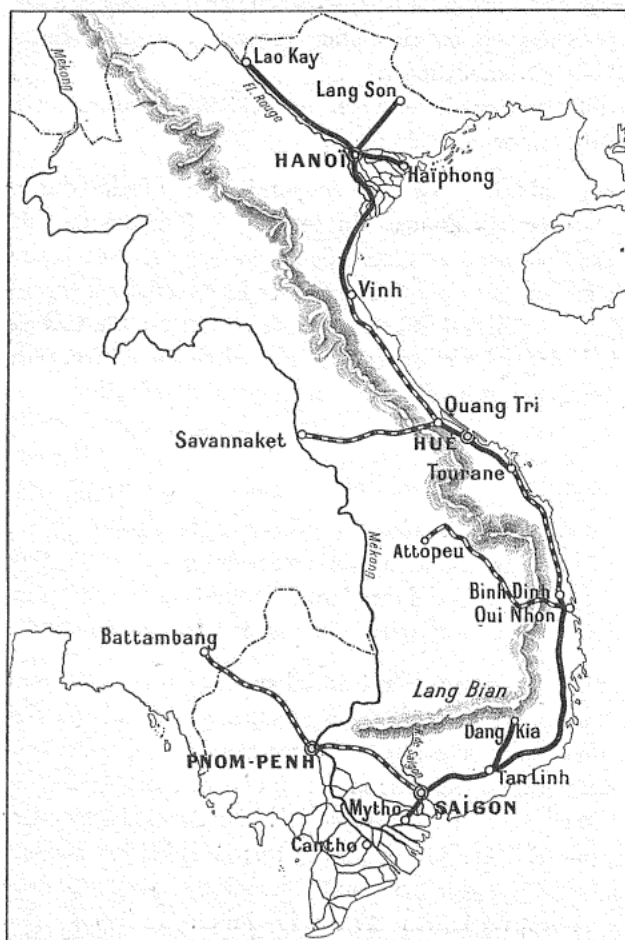
Les éléments d'information réunis au cours de l'année 1897, et les études préliminaires achevées me permirent de saisir le Conseil supérieur de l'Indo-Chine, dans sa première session tenue au mois de décembre, du projet de constitution d'un grand réseau de chemins de fer. Le procès-verbal de la séance d'ouverture (6 décembre 1897) résume ainsi l'exposé, que je faisais au Conseil, de la question des voies ferrées :

« Parmi les questions dont aura à s'occuper le Conseil supérieur, une des plus importantes est certainement celle des chemins de fer à construire en Indo-Chine. Il est indispensable d'y songer dès maintenant, et de passer sans retard à l'exécution. On a dit que le Gouverneur général pouvait changer et que peut-être son successeur n'aurait pas sur cette question les mêmes idées que lui. Certes, le Gouverneur général actuel n'a pas la prétention de durer plus qu'un autre ; mais les institutions peuvent et doivent durer, et le Conseil supérieur contribuera à donner l'esprit de suite et la continuité des efforts au Gouvernement de l'Indo-Chine. C'est pour cela que le Conseil est appelé à se prononcer sur la question des chemins de fer, à aider le Gouvernement à établir un plan d'ensemble dont il assurera, dans l'avenir, l'exécution. Il faut savoir ce que nous voulons faire, où nous voulons aller. C'est le seul moyen de travailler avec fruit, sans ces à-coups fréquents ici comme ailleurs, si désastreux pour le développement du pays et pour ses finances. Peut-on vraiment nous taxer d'une ambition exagérée, parce que nous chercherons à voir un peu loin devant nous, à embrasser, par exemple, une période de dix années ? Le Gouverneur général demande au Conseil de l'aider à jeter les bases de notre action, en matière de construction de chemins de fer, dans l'avenir le plus prochain, en tenant compte des ressources qu'elle nécessitera. Cela fait et l'exécution commencée, les membres

du Conseil supérieur et le Gouverneur pourront passer ; leur œuvre aura déjà jeté des racines assez profondes pour être assurée de durer...

« La question des chemins de fer dans tout l'Extrême-Orient est aujourd'hui à l'ordre du jour, comme en témoignent les efforts des rivaux de la France et les

missions officielles envoyées en Chine... L'Angleterre, avec une hardiesse que, de notre côté, nous n'avons pas montrée jusqu'ici, se met en marche par la Birmanie vers le Yunnan et le Sse-tchouen qui semblaient réservés à notre pénétration commerciale. Pourtant, si nous savons vouloir, nous devons triompher dans cette lutte pacifique. Nous nous trouvons favorisés grâce aux facilités que nous donne la vallée du Fleuve Rouge pour atteindre le Yunnan. Mais il faut profiter de cette situation et joindre aux efforts faits par le Gouvernement de la Métropole l'action de la Colonie pour construire le réseau indo-chinois qui servira de base à notre pénétration en Chine. Aussi, le Gouverneur général a-t-il d'abord cherché à créer, en Indo-Chine, les ressources nécessaires à la construction de ce réseau, en développant les recettes du budget dans les pays qui



Chemins de fer de l'Indo-Chine.

en avaient le moins. Ces ressources créées et permettant de donner confiance aux capitaux français, c'est à ces capitaux qu'il faut s'adresser maintenant, en les appelant en Indo-Chine sous une forme ou sous une autre.

« Il s'agit, pour le Conseil, de donner son avis sur les projets du Gouvernement général, en ce qui concerne le réseau des chemins de fer dès à présent nécessaires à l'Indo-Chine et dont on doit arrêter le plan d'ensemble, sauf à l'exécuter progressivement, au fur et à mesure des ressources disponibles.

« Ce réseau, qui doit traverser l'Indo-Chine entière, de Saigon au Tonkin, mettant en communication avec les ports de la côte les riches vallées de l'Annam, reliant à la mer par des transversales les grands biefs navigables du Mékong, pénétrant en Chine par la vallée du Fleuve Rouge, aura un développement d'environ trois mille kilomètres.

« Le Gouverneur général dit qu'il développera la question devant la Commission, qu'il étudiera avec elle les diverses lignes de ce réseau, et qu'il pense ensuite pouvoir lui prouver que, dans un temps très rapproché, l'Indo-Chine sera financièrement en état de supporter la charge que la construction de ces lignes peut entraîner... »

Après examen par une commission spéciale, le Conseil supérieur adopta un premier plan d'ensemble des chemins de fer indo-chinois que je lui avais présenté et qui comprenait :

1° Une grande ligne partant de Saigon, traversant tout l'Annam, passant par Qui Nhon, Tourane et Hué pour atteindre le Tonkin et se souder, à Hanoï, à la ligne en construction d'Hanoï à la frontière du Quang-Si ;

2° Une ligne transversale, de Haïphong à Hanoï, remontant la vallée du Fleuve Rouge jusqu'à Laokay pour pénétrer au Yunnan ;

3° Une autre transversale, de Quang-Tri à Savannaké, mettant le grand bief du Mékong en communication avec la côte de l'Annam ;

4° Une ligne de pénétration dans le massif sud de la chaîne annamitique, qui était supposée devoir partir de Qui Nhon en se dirigeant vers Kontoum ;

5° Enfin, une ligne reliant Saigon à Pnom-Penh, pour être ultérieurement poursuivie vers le Siam.

La longueur de ce réseau était évaluée à 3 200 kilomètres.

La Commission du Conseil supérieur, examinant la possibilité de son exécution dans l'avenir, s'exprimait ainsi :

« Est-il exagéré de chercher à établir ces 3 200 kilomètres de chemins de fer ? Les ressources sur lesquelles nous sommes en droit de compter actuellement et dans l'avenir nous permettent-elles de réaliser, dans un délai relativement court, ce programme de travaux dont personne ne méconnaît la très grande utilité ?

« D'après les études déjà faites et les renseignements recueillis, le prix du kilomètre peut être estimé à 120 000 francs comme maximum moyen, soit 384 millions de francs, ou, en chiffre rond, 400 millions. Avec un taux d'intérêt, amortissement compris, de 4 p. 100, la charge annuelle qui pèserait sur la Colonie pourrait atteindre 16 millions de francs. Il est bien évident, d'ailleurs, qu'il n'y a pas à se préoccuper en ce moment de pourvoir à une charge aussi importante. Le réseau qu'il s'agirait de créer, tout d'abord, serait d'environ 600 à 700 kilomètres, nécessitant par conséquent un capital de 75 millions de francs. »

Les études se poursuivirent pendant les premiers mois de l'année 1898, et la question de la construction des chemins de fer put être précisée, au cours de la

session suivante du Conseil supérieur, qui eut lieu, à Hanoï, au mois de septembre. Les ressources financières de l'Indo-Chine s'étaient développées, et la sanction, donnée par un décret du Président de la République à la proposition de constituer un budget général indo-chinois, permettait de se montrer plus ambitieux que l'année précédente et d'envisager l'exécution immédiate d'un réseau de deux mille kilomètres de chemins de fer.

Dans sa séance du 14 septembre, sur ma proposition et sur le rapport de l'Amiral de Beaumont, commandant en chef l'escadre d'Extrême-Orient, le Conseil votait une disposition dont voici le texte :

« Le Conseil supérieur émet l'avis :

« Que le réseau des chemins de fer de l'Indo-Chine et des chemins de fer de pénétration en Chine soit construit dans le plus court délai possible.

« Le Conseil considère comme particulièrement urgente l'exécution des lignes suivantes :

« 1° Chemin de fer de Haïphong à Hanoï et à la frontière du Yunnan (Laokay) ;

« 2° Chemin de fer de pénétration en Chine, de Laokay à Yunnan-Sen ;

« 3° Chemin de fer d'Hanoï à Nam-Dinh et Vinh ;

« 4° Chemin de fer de Tourane à Hué et Quang-Tri ;

« 5° Chemin de fer de Saigon au Khanh-Hoa et au plateau du Langbian ;

« 6° Chemin de fer de Mytho à Vinh-Long et Cantho. »

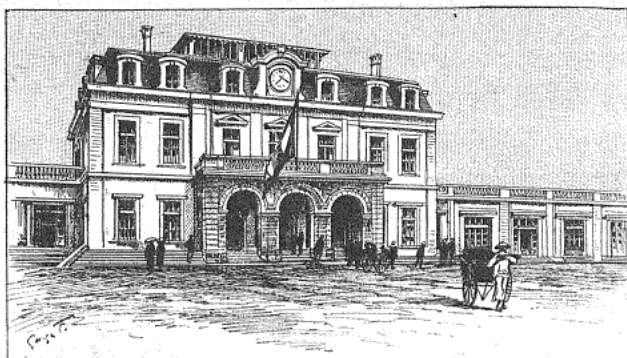
Quelques jours après la clôture de la session du Conseil supérieur, je quittai l'Indo-Chine pour me rendre en France et faire autoriser par une loi la construction du réseau de chemins de fer ainsi décidé et l'emprunt que nécessitaient les dépenses d'exécution. Les dix-sept cents kilomètres qui devaient être construits sur le sol de la Colonie coûteraient deux cents millions de francs environ. Chaque kilomètre de ligne en plaine était évalué à cent mille francs, en moyenne ; les kilomètres en montagne seraient d'un prix double.

Il est inutile de dire quelle émotion douce et forte nous étreignit quand nous revîmes la France, nos fils, nos amis, après deux années de séparation. Je n'ai pas à rappeler non plus ce qu'était la situation politique de notre pays à la fin de 1898. C'était l'heure douloureuse de Fachoda ; c'était aussi le début d'une phase nouvelle de la crise intérieure provoquée par l'affaire Dreyfus. Il fallait manœuvrer dans le monde gouvernemental et parlementaire au milieu de cette agitation, obtenir qu'on donnât quelques instants d'attention à l'Indo-Chine. Je sentais le besoin de retourner à Saigon et à Hanoï au plus vite. La réorganisation de la Colonie datait de trop peu de mois ; elle était trop incomplète encore pour que la présence et l'action de son chef ne fussent pas nécessaires.

Par bonheur, je rencontrai la plus grande bonne volonté, comme j'avais reçu le plus chaleureux accueil. Le Ministre des Colonies était encore M. Trouillot, qui avait fait signer le décret instituant le budget général de l'Indo-Chine. Il n'y avait pas à le convertir à une politique dont il connaissait les résultats. Il eut l'amabilité de m'offrir de les souligner, de témoigner de l'approbation du Gouvernement, en

me nommant, par un décret spécial, chevalier de la Légion d'honneur. Je le remerciai, en lui faisant remarquer que deux fois déjà, et l'année précédente encore, j'avais refusé une telle nomination ; que j'étais un homme politique, que j'avais eu à donner des décorations et que j'en faisais donner tous les jours ; ce n'était pas à moi à en recevoir. Mais je profitai de la croix disponible pour la faire attribuer à un de mes meilleurs collaborateurs.

A peine avais-je eu le temps de m'entretenir avec M. Trouillot des chemins de fer de l'Indo-Chine qu'une crise ministérielle se produisait. M. Guillaïn, député du Nord, que j'avais connu inspecteur général des ponts et chaussées et directeur au Ministère des Travaux publics, prenait le portefeuille des Colonies. La compétence spéciale de M. Guillaïn me causait quelque inquiétude. S'il voulait avoir, sur les chemins de fer projetés, des études aussi sérieuses que celles habituellement



Gare d'Hanoï.

faites en France, j'aurais grand'peine à le satisfaire. Les dossiers d'avant-projet que je possédais étaient assez sommaires. Je m'inquiétais à tort, du reste. Le savoir de M. Guillaïn lui servit à comprendre mieux et plus rapidement les choses. En peu de jours, il fut entièrement informé et conquis. Son collègue du Ministère des Finances, M. Peytral, ne

fit aucune résistance à mon projet ; mais il voulut donner la garantie de l'État français à l'emprunt indo-chinois. Quoique cela ne me parût ni nécessaire ni désirable, je ne pouvais refuser une tutelle qui constituait un cadeau au budget de l'Indo-Chine. Cela amena quelques flottements, car la Commission du budget de la Chambre des Députés revint à mon projet primitif avec un emprunt sans la garantie de l'État.

Le Parlement ne me traita pas avec moins de bienveillance que le Gouvernement, et j'obtins de lui la même rapidité de décision. Il y eut discussion à la Chambre et au Sénat ; j'eus à défendre à la tribune les dispositions du projet, mais de fortes majorités se prononcèrent en sa faveur dans l'une et l'autre Chambres. La loi autorisant le Gouvernement général de l'Indo-Chine à emprunter deux cents millions de francs pour les consacrer exclusivement à la construction d'un réseau de chemins de fer put être promulguée le 25 décembre 1898. Les lignes indiquées dans la loi étaient celles-là mêmes que j'avais fait adopter, trois mois plus tôt, au Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Elles comprenaient trois tronçons de la ligne de Saigon à Hanoï, artère principale du réseau projeté, auxquels s'ajoutaient l'embranchement du Langbian et la ligne de pénétration du Fleuve Rouge qui, partant d'Haïphong, devait relier Hanoï

à la mer et s'enfoncer jusqu'au cœur du Yunnan. Il n'est pas nécessaire d'exposer longuement les motifs de ces choix. Étant donné qu'on ne pouvait, ni matériellement, ni financièrement, entreprendre en une seule fois le réseau tout entier, il fallait commencer par les lignes ayant une importance économique ou politique qui s'imposait. La construction des lignes du delta du Tonkin et du nord de l'Annam, tracées dans des pays peuplés et riches, eût été justifiée par les seules considérations d'ordre financier, à cause des recettes que leur exploitation devait immédiatement fournir. Leur intérêt économique, particulièrement de celles qui allaient traverser et ouvrir



Pagodon sur le lac près Mongtze (Yunnan).

les belles provinces de Thanh-Hoa et de Vinh, n'était pas moins certain. C'était une immense région isolée, sans communications avec le reste du monde, qui était appelée à entrer dans le mouvement de la circulation et des échanges. La richesse de la Colonie devait s'en trouver notablement accrue.

Le chemin de fer de pénétration au Yunnan, par la vallée du Fleuve Rouge, avait une importance politique qui n'était pas moindre que son importance commerciale indéniable. Longtemps, le Tonkin ne nous avait paru valoir que par l'accès qu'il donnait au Yunnan. On a très justement reconnu par la suite qu'il avait une valeur propre; mais ce n'était pas une raison pour oublier le but de notre prise de possession.

La ligne de Tourane à Hué et son prolongement jusqu'à Quang-Tri, au point de bifurcation des tracés prévus du grand chemin de fer indo-chinois et de celui qui devra gagner le Laos par le col d'Ailao, avait toute raison d'être comprise dans

le premier réseau à construire. Elle donnait une porte de sortie sur la mer à la capitale de l'Annam et à une vaste contrée peuplée et fertile, que l'absence de port sur la longue étendue de ses côtes laissait sans contact avec l'extérieur. Le chemin de fer de Tourane à Hué et Quang-Tri, sans attendre même l'inévitable raccordement au réseau du Nord, à Vinh, donnerait passage aux produits des trois provinces de Quang-Binh, Quang-Tri et Tua-Tien, déjà reliées à Hué par des canaux dont la réfection était entreprise. C'était donner, en temps normal, la prospérité à ces provinces; c'était les sauver de la misère, de la désolation et de la mort dans les années de calamité ou de désastre comme l'Extrême-Orient n'en voit que trop.

J'avais eu une démonstration douloureuse et terrible de la nécessité des voies de communication pour ce pays, au mois de novembre 1897. J'étais à Hanoï quand l'annonce d'un typhon menaçant la côte d'Annam me parvint. A ce moment même, l'attitude hostile du Conseil colonial de Cochinchine et la prochaine réunion du Conseil supérieur rendaient nécessaire ma présence à Saigon. Il me fallait prendre la mer et faire la traversée sur le seul bateau dont je disposais, la canonnière à roues *Alouette*. C'était un petit navire en bois de six cents tonneaux, ne calant que 2^m,40, ayant deux canons de 90 millimètres et quatre canons revolvers de 37. En développant tous ses moyens, il donnait au maximum huit nœuds de vitesse. Quinze ans plus tôt, les canonnières de ce type, *Alouette*, *Bengali*, *Pluvier*, etc. (on les appelait irrévérencieusement les « Rossignols ») avaient rendu des services dans les rivières du Tonkin. Les besoins et les excitations de la guerre aidant, elles avaient trouvé moyen, à cette époque, de remonter le Fleuve Rouge jusqu'à Hanoï et même jusqu'à Sontay. Depuis, les bancs formés dans le fleuve ne leur permettaient plus d'aller au delà d'Haïphong.

L'*Alouette*, qui était la principale force de notre station navale du Tonkin, n'avait donc qu'une valeur médiocre, pour ne pas dire nulle. Si elle marchait mal en temps ordinaire, on ne pouvait plus du tout compter sur elle par gros temps. Ce n'était pas un bateau marin, capable d'affronter une tempête. La tempête faisait rage pourtant, et il me fallait partir. Je prévins le Commandant de la marine à Haïphong, le capitaine de frégate Seurat, que je m'embarquerais pour Saigon sur l'*Alouette* le 19 novembre. L'excellent homme me fit, par télégramme, de respectueuses mais énergiques représentations sur les dangers d'un tel voyage; il ajoutait, cependant, que le commandant de l'*Alouette* consulté s'était déclaré prêt à partir si on lui en donnait l'ordre. Je donnai un ordre formel et je descendis, la nuit, le Fleuve Rouge pour m'embarquer le lendemain à Haïphong.

Le Commandant Seurat était navré de ma résolution. Il m'aimait bien, je crois; mais il aimait surtout ses bateaux. L'*Alouette* était le plus important de ceux qui composaient sa modeste flottille, et il n'avait pas de doute qu'elle serait dans quelques heures au fond de la mer de Chine. Il tenait à dégager sa responsabilité et il avait, pour ce faire, rédigé un rapport au Ministre de la Marine qui partirait par le plus prochain courrier. Il me le remit en mains à mon arrivée à Haïphong afin qu'il ne passât pas inaperçu au Gouvernement général et que je n'ignorasse pas ce qu'il con-

tenait. C'était une longue et véhémence protestation contre le péril auquel j'exposais l'*Alouette*, « qui n'était pas un navire de mer ». Avant d'expédier le rapport aux bureaux du Gouvernement général à Hanoï, où il subirait les formalités d'enregistrement, j'y ajoutai une annotation : « L'*Alouette*, disais-je, qui n'est pas faite pour aller sur mer, suivant l'affirmation de M. le Commandant Seurat, est hors d'état de naviguer dans nos rivières : je prie M. le Ministre de la Marine de me faire savoir à quoi elle sert. » Si l'éventualité prévue s'était réalisée et si l'*Alouette* avait fait naufrage, l'arrivée en France, un mois plus tard, de ce rapport et de mon annotation aurait eu quelque chose de piquant.

Mais je ne partageais pas les appréhensions du Commandant de la Marine. J'avais déjà beaucoup navigué sur l'*Alouette* ; je l'avais vue se bien comporter par de forts coups de vent, et j'avais surtout une confiance absolue dans son commandant, le lieutenant de vaisseau Morier, un homme d'intelligence et de sang-froid, marin dans l'âme, capable et digne d'être un jour à la tête de nos escadres. D'ailleurs, le devoir m'appelait à Saigon ; à moins d'impossibilité absolue, je devais m'y rendre.

Le Commandant Seurat m'accompagna à bord de la canonnière quand je m'embarquai. Il jetait des regards attendris et navrés sur le bateau qu'il croyait ne plus jamais revoir, alors qu'il décorait si bien la rade de sa haute mâture ! Le Commandant Morier me reçut à la coupée, et quand le claron eut fini de sonner aux champs, il me dit avec une certaine gravité :

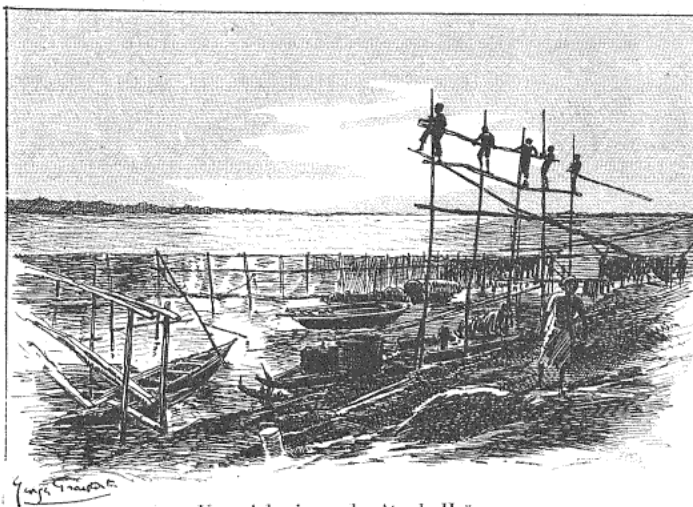
— Monsieur le Gouverneur général, j'espère que l'*Alouette* justifiera la confiance que vous avez mise en elle.

Quelques instants plus tard, nous descendîmes la rivière. Tous les objets, sur le pont, dans les cabines, partout à l'intérieur du bateau, étaient solidement amarrés en vue des mouvements désordonnés que nous promettait la mer. Sur la *barre* du Cua-Cam, il y avait une profondeur d'eau de deux mètres vingt seulement, alors que le bateau calait deux mètres quarante. Heureusement, la barre qui est de vase molle résiste peu, et l'*Alouette* passa péniblement, mais passa au travers d'elle. A peine sommes-nous entrés en mer, dans la baie pourtant abritée, que le tangage commence. Un mille plus loin, nous trouvons des vagues énormes. La petite *Alouette* ressemble à un bouchon avec lequel la mer joue. Elle roule, tangue, se couche sur le côté, se dresse de l'avant, de l'arrière. C'est vraiment miracle qu'elle ne capote pas. La nuit est vite venue ; nous sommes dans le noir ; on ne voit rien ni autour de soi, ni au-dessus. Les lames gigantesques qui nous soulèvent et nous ébranlent de terrible façon ne s'aperçoivent même pas. Sur la passerelle où je suis avec le Commandant, tous deux cramponnés aux montants de fer, la situation par moment est tragique. Le bateau gémit sous les coups ; il se couche au point qu'on se demande s'il pourra se relever. Cent fois il arrive à la limite de l'inclinaison possible ; un degré de plus et c'en serait fait de lui. Le Commandant a dû changer de route ; le milieu du golfe du Tonkin serait intenable, les côtes de l'Annam plus dangereuses encore. Il se dirige vers l'île d'Hainan pour profiter de l'abri relatif de son massif montagneux. Celui-ci devra nous donner, au matin, un vent moins violent, une mer plus maniable. C'est la nuit qui est dure à passer. Elle passe dans cette

terrible agitation, dans ce déchaînement des éléments contre la faible et minuscule coquille de noix qui nous porte. Le jour se lève; l'*Alouette* flotte encore. La première étape, une des plus rudes, est franchie. Tant que nous serons à l'abri de la grande île chinoise, nous aurons une accalmie relative.

Dans la nuit, lorsqu'on pouvait croire que la mer viendrait à bout du bateau et qu'elle l'enverrait par le fond, comme tant d'autres, sans qu'on en revoie rien jamais, j'avais eu quelques moments de trouble. Comme je le faisais toujours au cours des cinq années passées en Asie, lorsque je me trouvais dans des situations où je sentais la mort me frôler, je fis un court examen de conscience. — Était-ce bien par devoir que j'étais venu là? — Oui, assurément, et pour le Gouvernement de l'Indo-Chine

le devoir était impérieux. Je pouvais donc chasser toute idée de faute et voir venir la mort avec sérénité, peut-être même avec la fierté de bien mourir. — Mais les officiers et les hommes qui étaient avec moi et qui partageraient mon sort? — Eux aussi faisaient leur devoir; ils affrontaient un danger avec lequel ils devaient être familia-



Une pêcherie sur la côte de Haïnan.

risés, qui les tremperait, s'ils y échappaient cette fois encore, pour le service du pays aux heures critiques.

Au découvert de l'île d'Haïnan, quand plus rien ne l'abrite, l'*Alouette* entre de nouveau en danse. Toutefois la tempête est moins forte que dans la première nuit; le typhon est passé; nous en avons la queue, et elle suffit à agiter violemment la mer. Il ne faut pas songer à relâcher à Tourane; les parages en seraient dangereux au possible. Nous devons nous tenir loin des terres. Bientôt, le vent qui pousse le bateau de l'arrière est moins fort; il permet de mettre quelques voiles qui appuient sa marche; puis c'est toute la voilure, avec la grande goélette, qui est sortie.

Le temps devient beau; les courants que le typhon a formés, le vent, la machine, tout pousse l'*Alouette* qui défile fièrement, à une vitesse qu'elle n'a jamais connue, devant le phare de Padaran pour gagner le Cap Saint-Jacques. Elle a fait en trois jours, par un temps abominable, ce qu'elle met cinq jours à faire par beau temps. Le typhon a passé suffisamment loin d'elle pour ne pas la détruire; il s'est contenté de la secouer furieusement; mais il a accéléré sa marche de façon prodigieuse. Quand

le Commandant de la Marine d'Haïphong reçut la nouvelle de notre arrivée inattendue, il dut croire à un miracle.

Le typhon, qui nous avait épargnés, n'épargna pas, — et c'est là que je voulais en venir, — les provinces de l'Annam sur lesquelles il s'abattit. Les provinces de Quang-Binh et de Quang-Tri furent dévastées; celle de Tua-Tien ou de Hué fut très atteinte. Dans le Quang-Binh, il ne resta rien absolument des récoltes sur pied; presque tous les arbres fruitiers disparurent, brisés, arrachés, enlevés par le vent comme des fœtus de paille. Les rivières débordèrent, détruisant les villages, noyant des milliers d'habitants et à peu près tout le bétail. Une effroyable famine s'abattit immédiatement sur la province, puis elle gagna les provinces voisines de Quang-Tri et de Tua-Tien. Les gens mouraient de faim dans les villages en ruines, ou le long des routes tandis qu'ils essayaient de fuir ces terres désolées. D'accord avec le Gouvernement annamite, je pris des mesures pour envoyer aux malheureux affamés du riz de Cochinchine. Des navires à vapeur portèrent à Tourane des cargaisons suffisantes pour faire face à tous les besoins. Mais ce n'était pas à Tourane que l'approvisionnement était nécessaire; le Gouvernement royal devait en assurer le transport dans les provinces de Quang-Binh et de Quang-Tri. Pendant des semaines, il fut hors d'état de le faire. La mer démontée était interdite aux jonques; et on ne pouvait pas transporter le riz par terre, à dos d'hommes, à des centaines de kilomètres. En sorte qu'il y avait à Tourane des vivres accumulés, tandis que la population des provinces voisines subissait les tortures de la faim. La situation était atroce.

Je visitais à ce moment les pays ravagés où sévissait la famine. C'était le plus désolant, le plus abominable spectacle qu'on pût voir. La mort était partout. Les tombes fraîchement ouvertes bossuaient la terre autour de nous jusque sur la piste que nos chevaux suivaient. Des hommes, des femmes affaîssés sur le sol ou appuyés contre un arbre, à bout de forces, achevaient de mourir. D'autres, qui se tenaient debout encore, avaient l'air de squelettes; rien ne vivait en eux que les yeux noirs démesurément agrandis dans leur face émaciée et terreuse. C'était un effrayant cauchemar, dont les tableaux repassent devant moi à cette heure, dans toute leur horreur, comme s'ils étaient d'hier. Je revois une femme qui errait, son enfant sur les bras, l'un et l'autre décharnés comme on ne l'est qu'au tombeau. Leurs bons yeux fous de souffrance, d'une invincible frayeur de la mort qui allait les prendre bientôt, faisaient mal à voir. Jamais l'imagination des poètes n'inventera pire enfer que celui que je traversais.

Et que faire? Donner de l'argent aux malheureux qu'on rencontrait? Hélas! j'avais cette lâcheté de ne pouvoir résister à faire ce geste vain de secourir, et j'avais presque toujours ainsi l'heure du fatal dénouement pour ceux qui s'étaient adressés à ma faiblesse. Avec la piastre d'argent que leur main convulsée et sans force enfermait et où ils croyaient voir l'instrument du salut, ils obtenaient quelques poignées de riz qu'ils mangeaient voracement. Leur estomac n'était plus en état de supporter cette nourriture; la mort les prenait aussitôt quand, avec la faim seule, elle leur eût laissé encore des heures de répit.

C'est cette vue de l'agonie d'un peuple, à laquelle j'assistais impuissant, qui me donna, plus que tous les raisonnements, la volonté de créer des voies de communication qui empêcheraient le renouvellement de pareilles atrocités. Ce souvenir eût suffi à me faire inscrire, dans les premiers chemins de fer à établir en Indo-Chine, celui qui reliait le port de Tourane aux provinces isolées de Quang-Binh et de Quang-Tri. Inutile d'ajouter que la ligne n'aura pas pour unique avantage de rendre impossible le retour des cataclysmes que j'avais vus. Elle amènera un développement rapide de la richesse dans les pays auxquels elle apporte un débouché vers la mer. Dans la situation où ils étaient antérieurement, pourquoi les habitants auraient-ils travaillé au delà de ce qui était nécessaire à la satisfaction de leurs besoins propres? Pourquoi auraient-ils développé leurs cultures quand les produits n'en pouvaient avoir aucun écoulement?



Vannage du riz.

Avec le chemin de fer, la situation change; les marchés du monde leur étant ouverts, ils n'auront plus aucune raison de limiter la production de leurs terres riches et étendues aux besoins de la consommation locale. La voie ferrée, là comme ailleurs, devient productrice de la richesse par les facilités qu'elle donne à son transport.

Les lignes du sud de l'Indo-Chine ne peuvent prétendre à un bien économique aussi prochain. Ce sont œuvres d'avenir qu'il faut entreprendre sans en escompter les résultats. Le chemin de fer de Saigon au Khanh-Hoa et même au port de Qui

Nhon, où il semble qu'il doive seulement s'arrêter, traverse des pays trop peu peuplés pour que l'essor en soit immédiat. L'importance de ce grand tronçon vient surtout de la nécessité de construire le plus tôt possible la ligne entière Saigon-Hanoï et, par suite, d'en exécuter en premier lieu les parties les plus difficiles, celles où il faut les efforts les plus prolongés, les plus laborieux. Tel est certainement le cas de la partie du chemin de fer qui traverse la région boisée, malsaine, inhabitée des frontières de la Cochinchine et de l'Annam. C'est là que nous aurons le maximum de temps à employer, le maximum de pertes à subir, en hommes et en argent.

Le chemin de fer de Saigon au Khanh-Hoa permet en outre de résoudre la question si grave, d'un intérêt si pressant, de la création d'une station sanitaire dans l'Indo-Chine méridionale.

Pour mener à bien l'œuvre de colonisation dans un pays tropical, une première condition nécessaire est d'y faire vivre les Européens, soldats, fonctionnaires et colons, qui sont les instruments de la puissance civilisatrice. Si les hommes, frappés par la maladie ou par la mort, ne peuvent rester longtemps dans le pays, y agir avec continuité, leur action sera précaire et souvent stérile. Pour le gouvernement,

L'obligation de renouveler incessamment son personnel n'est pas seulement une cause de dépenses considérables et improductives, c'est l'impossibilité d'établir un esprit de suite, une tradition, sans lesquelles il n'est pas de bonne administration ni de travail fructueux ; pour les entreprises privées, si les chefs et les auxiliaires européens ne peuvent vivre qu'un temps restreint dans la Colonie, c'est une cause d'insuccès presque absolue.

Dans toutes les grandes colonies tropicales rationnellement gouvernées, on s'est préoccupé de trouver des régions dont le climat se rapproche suffisamment du climat de l'Europe pour que l'homme blanc puisse y conserver ou y réparer ses forces. Ces stations sanitaires servent de lieu de villégiature reconstituante à ceux qui sont obligés d'habiter dans les pays moins sains ; elles sont utilisées pour y mettre les services, les établissements, les troupes dont la présence n'est pas obligatoire sur d'autres points.

Presque toujours, c'est à une altitude élevée qu'il faut demander la pureté de l'air et la fraîcheur de la température, éléments premiers d'une station sanitaire.

Au simple examen de la carte, il semble que les emplacements de pareilles stations ne soient pas rares en Indo-Chine. Pourtant, jusqu'en 1897, aucun établissement n'avait été créé, aucun n'était projeté. Il régnait même une prévention irraisonnée contre toute entreprise de ce genre, parmi les Français de la Colonie. L'exemple des Indes anglaises et des Indes néerlandaises, des premières surtout, était pourtant concluant. Les stations sanitaires ne sont pas moins nécessaires en Indo-Chine qu'aux Indes. Le climat de la Cochinchine est particulièrement dangereux et débilitant ; l'état dans lequel sont les troupes qui y tiennent garnison, le renouvellement rapide du personnel des administrations en sont une preuve suffisante. Le Cambodge, le Laos, l'Annam, pour être plus sains, ne mettent cependant pas les Français à l'abri des maladies spéciales aux pays chauds qui les guettent. Le Tonkin, avec son hiver à la température relativement basse, permet un séjour plus prolongé, mais non indéfini, aux Européens. Partout, en Indo-Chine, des stations d'altitude seraient donc utiles ; dans le Sud, elles sont indispensables.

La question fut mise à l'étude en 1897. Des recherches furent prescrites aux divers Résidents supérieurs, dans une lettre que je leur adressai le 23 juillet de cette année, où les conditions réclamées pour l'établissement d'une station sanitaire étaient ainsi fixées : une altitude minimum de 1 200 mètres, de l'eau en abondance, une terre cultivable, la possibilité d'établir des communications faciles.

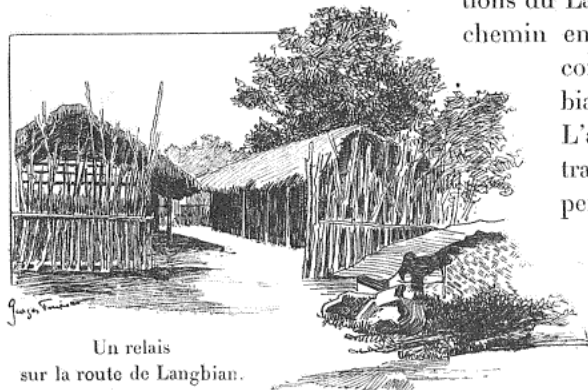
Les recherches furent, presque partout, longues et laborieuses, d'autant plus que, en bien des points, ceux qui s'y livraient n'avaient pas foi dans le succès. Sur les indications données par le docteur Yersin et sous sa conduite, des explorations étaient faites dans le massif de la chaîne annamitique voisin de la frontière de la Cochinchine où le Donaï et ses principaux affluents prennent leur source. Elles réussirent pleinement. Un vaste plateau, le plateau du Langbian, répondait aux principales conditions requises. D'une altitude moyenne de 1 500 mètres, d'une superficie de près de 300 kilomètres carrés, il est arrosé par une des branches du



PORTAIT DE CHU-LA-LONG-KORN, ROI DE SIAM
(Daus son costume traditionnel).

Donaï et par plusieurs petits cours d'eau. Dès le mois d'octobre 1897, une station d'essai y fut établie, avec un observatoire météorologique et un jardin potager, sous la direction d'un Français que le directeur de l'Institut de Nhatrang aidait de ses conseils. Très promptement, il fut possible de se rendre compte et de la douceur de température du plateau et de la qualité de ses terrains, suffisante pour y entreprendre des cultures maraîchères. Restait la grave question des communications, dont la solution semblait, dès l'abord, malaisée à trouver. Un premier sentier fut tracé, au commencement de 1898, entre le Langbian et la côte, au petit port de Phan-Ranh. L'accès du plateau par chemin de fer fut étudié, et la ligne projetée comprise dans le réseau de voies ferrées dont la loi du 25 décembre 1898 autorisa la construction.

En attendant que le chemin de fer puisse donner à la question des communications du Langbian sa solution définitive, un



Un relais
sur la route de Langbian.

chemin en grande partie carrossable fut construit, de Phan-Ranh au Langbian, au cours de l'année 1899. L'année suivante, on commença les travaux d'une bonne route à faible pente et aux courbes d'un rayon suffisant pour servir, s'il y a lieu, à la pose de la voie ferrée.

En même temps, les observations, les expériences, les études et les travaux d'in-

stallation étaient poursuivis sur le plateau. Quatre années d'observations rigoureuses, faites au thermomètre, au baromètre, au pluviomètre, etc., le séjour de nombreux Français, ont prouvé l'excellence du climat du Langbian, qui est sensiblement le même que celui des contrées méridionales de l'Europe. Des sources de bonne eau ont été reconnues, leur captation et leur distribution étudiées. Les expériences de culture et d'élevage ont été continuées et étendues. Des maisons confortables furent édifiées; des chutes d'eau captées et utilisées à l'établissement d'une usine nécessaire aux travaux d'installation de la station. L'emplacement d'un grand camp militaire a été déterminé; il doit pouvoir renfermer la presque totalité des troupes européennes destinées à la défense de la Cochinchine et aux expéditions à l'extérieur.

Quand le chemin de fer du Langbian sera construit, la station sanitaire ne sera distante de Saigon que de 350 à 400 kilomètres suivant le tracé définitivement adopté, soit un trajet d'une douzaine d'heures. En dehors de la garnison et des services qui seront établis au Langbian d'une façon permanente, les colons et les fonctionnaires pourront aisément aller s'y reposer, y envoyer leurs familles et y faire instruire leurs enfants.

Le Langbian n'est pas le seul plateau existant dans la chaîne annamitique, depuis son origine, au sud, jusqu'à son épanouissement au nord du Laos, sur plus

de mille kilomètres de longueur. Pourtant, aucun emplacement convenable pour l'établissement de stations sanitaires n'avait été reconnu jusqu'à l'année 1901. De nouvelles missions, envoyées au commencement de cette année, ont fait le levé de deux plateaux, l'un à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Tourane, l'autre à cent kilomètres de Hué, qui ont une altitude moyenne de 1 400 mètres et semblent, *a priori*, réunir les conditions nécessaires à l'installation d'une station de montagne. Les voies d'accès, au moins pour le plateau voisin de Tourane, pourraient être facilement construites. Mais il restait, lorsque j'ai quitté l'Indo-Chine, à faire les observations indispensables et pendant un temps assez long, sur le climat, la quantité et la qualité des eaux, la fertilité de la terre. Ce n'est que lorsqu'elles seront terminées qu'on pourra définitivement conclure.

La même incertitude n'existe pas en ce qui concerne le vaste et superbe plateau de mille à quinze cents mètres d'altitude qui constitue, au nord, la province laotienne du Tranninh, dont il a été déjà parlé. Notre administration y est installée depuis longtemps. Son climat, quasi européen, est excellent; son étendue est considérable, sa fertilité parfaite. Le plateau presque tout entier forme donc une station sanitaire. L'étude qui en a été faite, au cours de l'année 1900, par le Colonel Tournier, Résident supérieur au Laos, ne laisse aucun doute sur ce point. Par malheur, l'accès en présente, actuellement, les plus grandes difficultés, que, seule, la construction d'un chemin de fer pourra résoudre. Cela fait, le plateau du Tranninh permettra l'établissement d'un sanatorium, pour l'emplacement duquel on n'aura que l'embarras du choix, et d'un camp pour les troupes françaises; il ouvrira à la colonisation de vastes espaces, fertiles et sains, susceptibles de nourrir une nombreuse population blanche.

Dans l'enquête que j'avais instituée au cours de l'année 1897, en vue de l'établissement de stations sanitaires en Indo-Chine, le Général Pennequin, alors colonel commandant les troisième et quatrième territoires militaires du Tonkin, m'avait envoyé un rapport où il concluait : « Le sanatorium du Tonkin est au Yunnan. » C'est l'exacte vérité. Il existe bien, cependant, dans les hautes régions comprises entre la Rivière Noire, le Fleuve Rouge et la Rivière Claire, des plateaux, tels que le plateau de Taffin, capables de faire de bonnes stations sanitaires. Mais ils sont aujourd'hui, et pour longtemps encore, d'une grande difficulté d'accès.

Ils sont négligeables, d'ailleurs, quand on a près de soi, bientôt relié à Hanoï et à la mer par un chemin de fer, l'immense territoire du Yunnan, d'une altitude variant de 1 500 à 2 000 mètres, d'une salubrité parfaite, aux larges vallées peuplées et cultivées. Le Yunnan, qui est presque tout entier dans la zone tempérée, jouit d'un climat qui rappelle celui de l'Europe, avec les températures extrêmes en moins. A part les régions voisines du Thibet, il ne connaît ni les grands froids, ni les fortes chaleurs du climat européen. Les Français qui y habitent depuis de nombreuses années, ceux qui ont fait, en grand nombre, les études et les travaux préparatoires du chemin de fer, manquant pourtant de tout confortable, ont conservé, au Yunnan, une santé parfaite. C'est un pays tempéré et sain qui s'ouvre à l'activité civilisatrice de la France.

Le Yunnan, le Tranninh, les hauts plateaux de la chaîne annamitique sont les contrées où les Français peuvent vivre, travailler, implanter fortement notre race. Les populations autochtones y sont présentement assez clairsemées pour qu'on n'ait à évincer personne. Que toutes ces régions se peuplent de colons, cultivateurs, planteurs, éleveurs français, comme cela est possible et comme il faut que cela soit, et



Village du Yunnan.

la civilisation en Indo-Chine, la souveraineté de la France dans cette partie de l'Extrême-Orient seront établies d'une manière indestructible.

Le principe de l'établissement du chemin de fer du Yunnan se trouvait posé par la loi même du 25 décembre 1898, qui avait décidé la construction du réseau de 1700 kilomètres des chemins de fer indo-chinois. La ligne reliant le Tonkin à Yunnan-Sen, capitale de la province chinoise, avait été concédée à la France par une convention du 10 avril précédent. Je fis donc insérer dans la loi les dispositions suivantes :

« ART. 3. — Le Gouverneur général de l'Indo-Chine est autorisé à accorder une garantie d'intérêts à la Compagnie qui serait concessionnaire de la ligne du chemin de fer de Laokay à Yunnan-Sen et prolongements, sans que le montant annuel des

engagements puisse excéder trois millions de francs (3.000.000 fr.) et leur durée soixante-quinze ans.

« Le versement des sommes que le Gouvernement général de l'Indo-Chine pourrait être appelé à fournir, en vertu du paragraphe précédent, à la Compagnie concessionnaire, sera garanti par le Gouvernement de la République française.

« Les clauses et conditions de la convention à passer entre le Gouverneur général de l'Indo-Chine et la Compagnie concessionnaire seront approuvées par une loi. »

Le ministre des Affaires étrangères n'avait pas cru pouvoir accepter que la Colonie assumât elle-même la construction et plus tard l'exploitation du chemin de fer en territoire chinois. L'intermédiaire d'une Compagnie privée lui paraissait indispensable.

Dès mon retour en Indo-Chine, au commencement de 1899, je m'occupai de l'exécution rapide de nos lignes et de la préparation de celle qui devait pénétrer au Yunnan. Les services d'études furent constitués; ils étaient composés d'ingénieurs, d'officiers d'artillerie et du génie, de conducteurs français et d'auxiliaires indigènes, annamites et chinois. Dès que cela me fut possible, j'allai au Yunnan voir le pays, les tracés proposés pour le chemin de fer, et me mettre en relations avec le vice-roi et les autorités de Yunnan-Sen. Si nous ne trouvions pas à Paris et chez les agents locaux du Ministère des Affaires étrangères des obstacles à notre action, nous devions en peu de temps et sans de grands frais, assurer la légitime autorité de la France sur la province.

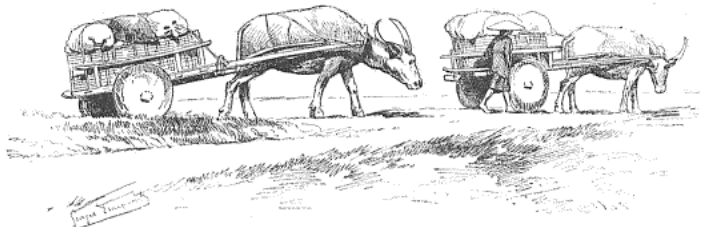
Je conterai un jour mon voyage de 1899 à travers le Yunnan et les incidents divers qui, dans les années suivantes, influèrent sur notre situation dans ce pays. Qu'il me suffise d'en dire ici quelques mots. Ayant affaire uniquement, de façon officielle, à Mongtze et Yunnan-Sen où se trouvaient les mandarins intéressants à connaître, je parcourus la province à cheval, par des routes différentes à l'aller et au retour, sans escorte, sans convoi, à peu près seul, à une allure dont la rapidité faisait contraste avec la lenteur chinoise. Comme aucun relais n'avait pu être organisé, j'achetai des chevaux sur le chemin pour remplacer ceux que j'avais mis hors de service. En un pays de montagnes, vallonné, bouleversé, où il fallait atteindre des altitudes de 2 200 mètres, redescendre, remonter encore et toujours, je réussis à parcourir une distance moyenne supérieure à 80 kilomètres par jour. Le sentier était simplement tracé par le passage incessant de convois de chevaux et de mulets conduits par des *Mafous* (ou *homme cheval*), qui constituaient le seul moyen de transport des marchandises. Ce n'est que dans la plaine de Yunnan-Sen qu'on voit des charrettes à bœufs ou à buffles.

Le sentier se trouvait dans un tel état qu'on avait, le plus souvent, grand intérêt à passer à côté. Dans la descente des montagnes, nos chevaux sautaient de rocher en rocher pour trouver à mettre leurs pieds d'aplomb. A la vitesse où je marchais, restant jusqu'à dix-sept et dix-huit heures à cheval dans la même journée, je n'usais pas que ma monture; toute une sellerie, avec croupière et poitrail, fut mise hors de service, dans les six jours du voyage d'aller. Quoique la province fût à ce moment

un peu agitée, je la parcourus sans difficulté aucune, bien accueilli partout. Lorsque les paysans, que nous payions largement pour le moindre service, apprenaient de l'officier parlant chinois qui m'accompagnait que j'étais le Gouverneur général de l'Indo-Chine (qu'ils appelaient le vice-roi du Tonkin), ils s'exclamaient. — Comment pouvais-je voyager ainsi sans appareil et sans défense, quand les mandarins auraient mis toutes les pagodes et toutes leurs troupes à ma disposition ! Je n'avais donc pas peur d'être attaqué par des fanatiques ou de mauvaises gens ? — Et quand on leur disait que j'étais sans crainte, que je ne voulais recevoir ni honneurs, ni cadeaux, ni somptueuse hospitalité, ils réfléchissaient, surpris, concluant enfin :

— Tout de même, si c'était le vice-roi du Yunnan qui venait ici, il aurait des centaines d'hommes autour de lui qu'il nous faudrait servir et nourrir, et l'on nous brutaliserait au lieu de nous payer...

Là encore je constatai que la façon de voyager que j'avais adoptée, si elle économisait beaucoup d'un temps qui m'était précieux, avait encore l'avantage de me per-



Charrettes à Buffles (Yunnan).

mettre de bien voir les hommes et les choses, de connaître la manière d'être et les sentiments véritables d'une population avec laquelle nous allions être bientôt en contact permanent. Elle fit naître dans le pays une légende qui ne nous

était aucunement défavorable. Nous avions certainement, disaient les Chinois, le don de nous élever dans les airs et de redescendre sur la terre au moment qui nous plaisait. Les *Mafous* en étaient plus convaincus que personne ; beaucoup d'entre eux devaient assurer nous avoir vus volant au-dessus de la route.

J'avais pourtant rencontré bien des convois de mulets chargés ou retournant « vides », dont le passage entre Yunnan-Sen et Mongtze, comme entre Mongtze et le Fleuve Rouge, est extrêmement fréquent. Cela n'allait pas toujours sans incident, dans les endroits difficiles. En voici un, entre autres, dont le souvenir me revient. J'étais seul, non loin de l'ancienne ville musulmane de Quang-Y, l'officier qui m'accompagnait s'étant attardé pour je ne sais quelle cause. A un endroit, le sentier traverse à flanc de coteau une gorge rocailleuse, profonde et étroite ; il est large juste assez pour le passage d'un cheval ou d'un mulet, ayant, d'un côté, la montagne presque à pic, inaccessible, de l'autre, le précipice, à une cinquantaine de mètres de profondeur. Je suivais le sentier ; sa courbe prononcée ne permettait de voir l'extrémité opposée du défilé que lorsqu'on en avait déjà franchi une partie notable. Je m'aperçus tout à coup qu'un convoi arrivait en sens contraire ; les conducteurs, suivant leur habitude, marchaient à une assez grande distance. La bête de tête, une superbe mule chargée de deux caisses de bois, s'était engagée dans la gorge. Il devait lui être bien difficile de reculer dans cet étroit passage ; mais cela était pour moi absolument

impossible. Mon cheval ne pouvait ni aller en arrière, ni essayer de monter à gauche ou de descendre à droite; je n'avais moi-même pas un pouce de terrain qui me permit de mettre pied à terre. Il fallait avancer ou rouler dans le fond de la gorge, perspective qui n'avait rien d'attrayant, mes os ne devant certainement pas résister à l'épreuve. Mais si je laissais les bêtes du convoi suivre leur chef de file et entrer dans le défilé, la question était résolue, et résolue contre moi. Inutile de dire qu'en un



Le Tong-Kind Phong,
Banquier à Yunnan-Sen, hôte du Gouverneur général en 1899.

instant j'avais fait ces réflexions et pris mon parti. La mule de tête s'était arrêtée, hésitante, en me voyant. Je lançai mon cheval au galop, criant et la canne haute. Cette charge eut un plein succès. La bête recula, effrayée, et tenta de s'enfuir. La largeur du sentier ne le lui permit pas. En essayant de se retourner, elle perdit pied et roula dans l'abîme. J'entendais le fracas des caisses de bois frappant sur le rocher, et je supputais déjà le chiffre de l'indemnité que j'offrirais aux *Mafous* pour leur bête perdue et la marchandise qu'il serait probablement difficile d'aller chercher au fond du précipice que la broussaille cachait. Je sortais de la gorge, sans autre

souci que l'explication difficile à avoir avec des hommes qui n'entendaient pas mieux ma langue que je n'entendais la leur. La vue de l'argent peut, du reste, suppléer aux paroles dans une certaine mesure, et je comptais employer cet argument visuel. Les *Mafous*, qui étaient au nombre de deux pour conduire le convoi, accouraient en poussant les cris d'encouragement qu'ils font entendre à leurs bêtes dans les passages malaisés où un effort est nécessaire. A ma grande stupéfaction, je vis qu'ils s'adressaient à la mule dont je déplorais déjà la perte, laquelle remontait péniblement, du fond de la gorge, le versant opposé au nôtre, pour rejoindre plus loin le sentier et le convoi. Les *Mafous* me saluèrent, sans chercher à savoir ce qui s'était passé, et je continuai ma route, croisant les chevaux et les mulets, compagnons de ma victime, qui avaient repris leur marche.

Quand l'officier resté en arrière me rejoignit une heure plus tard, je lui contai l'incident et lui dis ma surprise d'avoir vu la mule, jetée dans le précipice par ma violente charge, se tirer indemne de l'aventure. Il m'assura que de telles chutes étaient fréquentes dans ce pays accidenté, et que les bêtes avaient une façon de replier sous elles leurs jambes qui les faisait rouler comme des boules; les charges, caisses ou ballots, étaient attachées solidement au bât dans l'éventualité des accidents.

Je me laisserais entraîner facilement et très loin dans le récit de mon voyage de 1899, à travers le Yunnan, qui fut au plus haut point intéressant et instructif. Mais je dois réserver cela pour d'autres circonstances. Bien que ma rapide chevauchée ait été accomplie dans des conditions de fatigue et de volontaires privations que peu de voyageurs subiraient de gaieté de cœur, j'en ai conservé le meilleur souvenir. J'y ai vu tout ce qu'on pouvait tirer d'un pays qui n'a certainement pas l'exubérante richesse des régions tropicales, mais qui peut faire vivre et se reproduire des millions d'hommes de notre race. L'œuvre de ses explorateurs et de ses ingénieurs donne à la France d'incontestables droits sur cette terre, qu'elle ne peut abandonner à d'autres.

Du reste, le chemin de fer indo-chinois en fait actuellement la pacifique conquête. La ligne de Laokay à Yunnan-Sen se construit. Les études en avaient été poursuivies au cours de l'année 1899; elles furent malheureusement interrompues en 1900 par les craintes que firent naître à Paris les événements dont le nord de la Chine était le théâtre, et l'ordre qui s'ensuivit d'évacuer le Yunnan. Ce n'est qu'en 1901 que je pus traiter de la concession de la ligne à une compagnie. Il me fallut, pour cela, faire en France un nouveau voyage. Je réussis, non sans peine, à décider les principaux établissements financiers de la capitale à constituer une Société avec laquelle une convention fut passée dans les conditions suivantes :

La Société est concessionnaire de la ligne entière d'Haïphong à Yunnan-Sen, par Hanoï et Laokay. Elle construit, à ses frais et risques, le chemin de fer de Laokay à Yunnan-Sen dont la longueur est de 468 kilomètres environ, tandis qu'elle reçoit du Gouvernement général de l'Indo-Chine, tout construit et en état d'être exploité, le chemin de fer d'Haïphong à Laokay, qui est de 385 kilomètres. La ligne totale est concédée pour une durée de soixante-quinze ans; elle sera exploitée aux frais et risques du concessionnaire, avec partage éventuel des bénéfices entre celui-ci et le Gouvernement général.

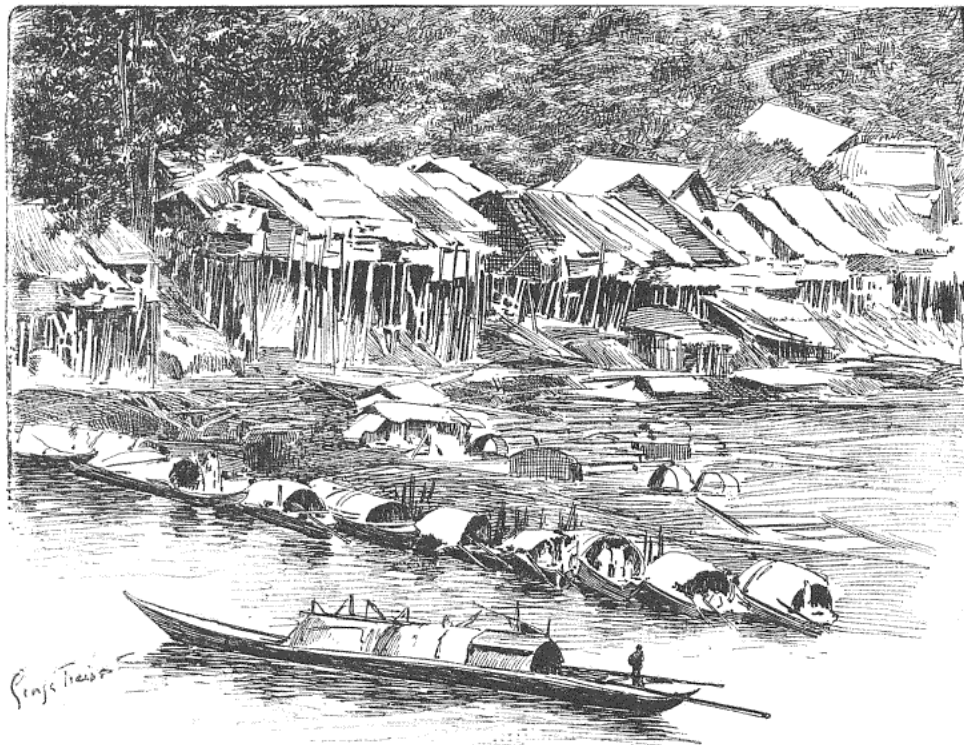
Le capital de construction du chemin de fer du Yunnan et d'exploitation de la ligne entière d'Haïphong à Yunnan-Sen a été évalué à 101 millions de francs et ainsi constitué : le capital actions de la Société, 12 millions $\frac{1}{2}$; une subvention égale de l'Indo-Chine, soit 12 millions $\frac{1}{2}$; le surplus, ou 76 millions de francs, en obligations garanties, dans la limite d'une annuité de trois millions prévue par la loi du 25 décembre 1898.

Je signai la convention le 15 juin 1901. Trois jours plus tard, un projet de loi d'approbation était présenté à la Chambre des députés par le Ministre des Colonies et le Ministre des Finances. La discussion fut vive à la Chambre, mais une majorité

considérable se prononça en faveur du projet, que le Sénat approuva ensuite sans discussion. La loi d'approbation put être promulguée le 5 juillet.

Après quelques lenteurs et quelques à-coups, la construction de la ligne française du Yunnan a commencé ; elle se poursuit et s'achèvera dans un temps qu'on ne peut encore fixer, mais qui ne saurait être bien long.

Notre décision a eu pour conséquence d'amener le Gouvernement général des Indes anglaises à renoncer au projet qu'il avait longtemps nourri de pénétrer au



Song-Phong, village chinois en face de Laokay.

Yunnan par la Birmanie. Dans un discours prononcé à la Chambre de commerce de Rangoon, le 2 décembre 1901, le vice-roi, lord Curzon, a officiellement déclaré que la ligne en construction sur le territoire birman ne serait même pas prolongée, quant à présent au moins, jusqu'à la frontière.

La pénétration au Yunnan sera donc assurée par l'Indo-Chine, à l'aide du chemin de fer français qui se relie à son réseau. C'est, pour la France, un résultat dont l'avenir dira tout le prix.

La ligne du Yunnan, établie aux frais de la Colonie, s'ajoute au réseau indo-chinois construit ou en construction et peut être considérée comme lui étant incorporée.

Le réseau actuel des chemins de fer de l'Indo-Chine comprend donc :

Les lignes construites en vertu de la loi du 25 décembre 1898, environ.	1 700 kil.
La ligne du Yunnan	468 —
La ligne d'Hanoï à Langson et à la porte de Chine, construite ou remaniée de 1896 à 1900, et mise tout entière en service en 1901. . .	160 —
La ligne de Saigon à Mytho	70 —
ENSEMBLE.	2 398 kil.

C'est, en nombre rond, un réseau de 2 400 kilomètres de chemins de fer que possède l'Indo-Chine.

Ce réseau ne saurait suffire, et, dès 1899, je me préoccupai du réseau complémentaire, à construire dans l'avenir, pour arriver à l'exécution totale du plan, tracé dans ses grandes lignes en 1897 et 1898, et à une pénétration plus complète de la voie ferrée française dans la Chine méridionale.

Des reconnaissances préalables du terrain furent faites sur les divers points, et les études d'avant-projet furent entreprises. Il eût été bon, en effet, que la construction du nouveau réseau fût autorisée et que les travaux pussent commencer avant le complet achèvement du réseau actuel, si l'on voulait répondre aux besoins grandissants de la Colonie et, en même temps, profiter, avant sa dispersion sur les chantiers et dans les entreprises privés, de la main-d'œuvre technique formée sur les chantiers publics.

Les premières lignes de chemins de fer dont l'exécution est à entreprendre, qui sont déjà reconnues et dont la nécessité et l'urgence ne se discutent pas, sont celles qui relieront les trois tronçons présentement construits : au Nord, la ligne de Vinh à Quang-Tri; au Sud, la ligne de Tourane à Qui Nhon. Elles ont chacune 300 kilomètres environ; elles achèveront ce qu'on est convenu d'appeler le *Grand Indo-Chinois*, dont la longueur, entre Saigon et Hanoï, sera approximativement de 1 600 kilomètres.

La ligne de Saigon à Pnom-Penh, avec prolongement sur Pursat et Battambang, a été mise à l'étude en 1901.

On n'est pas encore fixé sur le tracé à adopter pour les lignes de pénétration au Laos. J'avais fait faire des reconnaissances et des études pour l'établissement des chemins de fer :

1° de Qui Nhon à Kontoum et Attopeu, reliant la ligne côtière et la mer au bassin de la Sékong;

2° de Quang-Tri à Savannakek, entre le bief supérieur du Mékong, navigable sur 500 kilomètres, et la grande ligne ferrée, avec débouché au port de Tourane;

3° de Vinh à Xieng-Kouang, sur le plateau du Tranninh, et son prolongement éventuel vers Luang-Prabang, d'une part, et, d'autre part, Vientiane ou un point voisin du bief supérieur du fleuve.

Mais on s'est demandé si, aux deux premières lignes de pénétration au Laos ainsi indiquées, il ne vaudrait pas mieux substituer un chemin de fer remontant, depuis

Pnom-Penh, la vallée du Mékong, sur la rive droite ou la rive gauche du fleuve. En ce qui concerne la construction, cette dernière ligne serait incomparablement plus facile; elle semble, en outre, devoir donner des résultats économiques plus prochains.

Le chemin de fer d'accès au plateau du Tranninh et à Luang-Prabang, malgré les difficultés que présente sa construction sur une notable partie de la ligne, devra être établi dans le délai le plus court possible. Il ouvrira à la colonisation française et

à l'agriculture indigène une vaste région, fertile et saine, dont les richesses naturelles sont à peu près inexploitées aujourd'hui.

L'ensemble des lignes du nouveau réseau, à construire sur le territoire indo-chinois, comporte plus de 2 500 kilomètres de voies ferrées et une dépense supérieure à 300 millions de francs. C'est sensiblement le prix du premier réseau, dont la construction a été décidée en 1898 et a fait l'objet des lois du 25 décembre 1898 et du 5 juillet 1901.

Le second réseau devra, d'ailleurs, être entrepris partiellement et exécuté suivant les ressources qu'on aura rendues disponibles, à cet effet, dans le budget de l'Indo-Chine. L'important est qu'un plan général soit arrêté, après études complètes et examen



Une salle de jeu improvisée à Tourane.

d'ensemble, puis qu'on fasse un programme d'exécution et qu'on s'y tienne. La constitution d'un outillage économique ne saurait être faite, au jour le jour, de pièces et de morceaux.

Les lignes de pénétration dans les contrées voisines de notre Colonie n'ont pas une importance moindre que celles construites sur son sol.

Il y a lieu d'espérer et de prévoir que l'ostracisme dont sont frappées, depuis longtemps, les entreprises françaises au Siam ne durera pas toujours. Entre l'Indo-Chine et le territoire siamois, qui fait partie, cependant, de la même presqu'île, les routes commerciales n'existent pas et les rapports sont presque nuls. La voie ferrée devra transformer du tout au tout cette situation.

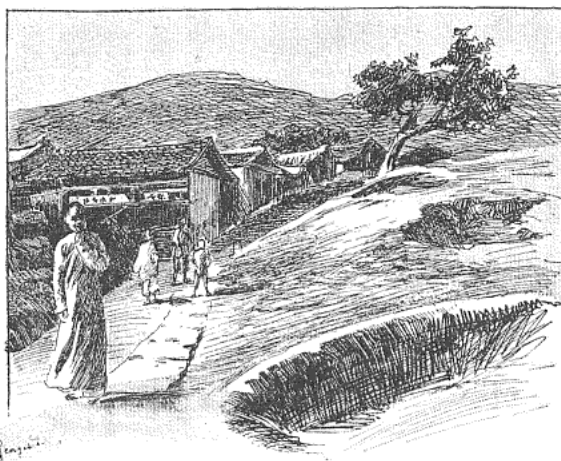
Il semble que la pénétration commerciale de l'Indo-Chine au Siam doive se faire par deux voies : l'une, prolongeant la ligne de Saigon à Pnom-Penh et Pursat, passerait par Battambang pour aboutir à Bangkok; l'autre se souderait, dans les environs de Kemmarat, à la ligne française projetée de la mer au bief moyen du

Mékong, pour emprunter la vallée de la Se-Moun et rejoindre, à Khorat, le chemin de fer construit par le Gouvernement siamois.

Le chemin de fer de Laokay à Yunnan-Sen, dont j'ai parlé plus haut, ne prendra toute sa valeur que s'il est prolongé, comme cela a été demandé, jusqu'à la riche et populeuse province du Ssetchouen.

De décembre à mai 1899, le service des Travaux publics de l'Indo-Chine a procédé à la reconnaissance de la région comprise entre Yunnan-Sen et Sui-Fou, ville importante située à l'extrémité amont de la portion navigable du Yangtze. Il y a de sérieuses raisons de penser qu'en cherchant à gagner d'abord Sui-Fou, de préférence

à Tchong-King, nos ingénieurs ont choisi la voie la plus commode et peut-être même la seule qui soit praticable. Sui-Fou est à l'embouchure de la rivière de Kia-Ting, qui conduit à Tcheng-Tou, la capitale du Ssetchouen, une des villes les plus remarquables de la Chine. Les communications entre Sui-Fou et Tchong-King sont assurées en tout temps et par grandes jonques, au moyen du Yangtze. Le tracé des tronçons de chemin de fer de Sui-Fou à Tcheng-Tou et de Sui-Fou à Tchong-King ne présenterait, du reste, aucune difficulté sérieuse.



Dans le Hounan (Chine).

La pénétration en Chine, au nord de nos possessions, serait assurée par la construction de ces lignes à travers le Yunnan et le Ssetchouen. La pénétration au Nord-Ouest, dans le Quang-Si et le Quang-Tong, peut se faire, à la fois, par le prolongement de la ligne indo-chinoise d'Hanoï à la Porte de Chine et par le territoire nouvellement acquis de Quang-Tchéou. Déjà le prolongement de notre ligne au delà de la frontière, jusqu'à Long-Tchéou et ultérieurement jusqu'à Nanning, a été concédé, par le Gouvernement chinois, à une compagnie française. Des difficultés de divers genres en ont malheureusement retardé l'exécution, depuis huit années bientôt qu'elle est possible.

La Mission d'études des chemins de fer, qui a parcouru le sud de la Chine en 1898, avait détaché un groupe dirigé par M. l'ingénieur Wiart, pour faire la reconnaissance complète d'une ligne qui irait de la frontière du Tonkin à Hankéou, entrepôt commercial du centre de la Chine et point terminus du chemin de fer franco-belge de Hankéou à Pékin. La voie projetée passerait par Nanning, Liou-Tchéou, Kouei-Lin (capitale du Quang-Si), Heng-Tchéou et Tchang-Cha (capitale du Hounan). Sa longueur serait un peu moindre de 1 500 kilomètres. L'étude qui en a été faite

donne les éléments d'un avant-projet; elle a été communiquée aux administrations françaises intéressées.

De Quang-Tchéou pourraient partir deux lignes de chemins de fer : l'une, passant par Muilok et Kao-Tchéou, irait rejoindre le Sikiang, probablement à Ou-Tchéou-Fou; l'autre passerait par Tchekam, Souikay et Yulin-Tchéou, pour se souder à la grande ligne Long-Tchéou-Nanning dont il vient d'être parlé.

D'autres chemins de fer, d'intérêt plus restreint, mais d'une construction facile et d'une exploitation rapidement fructueuse, sont à étudier dans la zone territoriale comprise entre la frontière du Tonkin et notre possession de Quang-Tchéou. Cette zone, de par les accords intervenus entre la France et le Gouvernement chinois, et on peut dire aussi suivant un consentement unanime, est dans la sphère d'action des entreprises françaises.

Développement économique.

Si l'action exercée en Indo-Chine, du début de l'année 1897 à celui de 1902, a été utile et bonne, cela doit se voir aux résultats obtenus, aux chiffres que les statistiques fournissent. Ceux qui se rapportent au Commerce extérieur ont surtout leur éloquence, car le développement des transactions commerciales d'un pays est, à la fois, la conséquence et le signe certain du développement de la richesse publique.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les chiffres du commerce de l'Indo-Chine pendant la période de cinq années que j'envisage, pour se rendre compte de l'essor prodigieux, inespéré de notre Colonie. En comparant les résultats obtenus pendant ces années à ceux de l'année 1896 qui les a précédées, on aura une idée exacte de l'accroissement qui s'est produit, les chiffres de 1896 représentant sensiblement la moyenne des cinq années de 1892 à 1896, où les variations étaient du reste peu considérables.

Voici ce suggestif tableau :

Le Commerce général de l'Indo-Chine (importations, exportations, transit et cabotage) avait été, en 1896, de . . . 215 720 669 francs

Il a été successivement :

En 1897, de	257 123 310 francs
En 1898, de	298 518 837 —
En 1899, de	359 614 105 —
En 1900, de	474 026 605 —
En 1901, de	534 949 876 —

Soit une augmentation, en cinq années, de 1896 à 1901, de 319 millions de francs, ou 148 p. 100.

La décomposition de ces chiffres permet de mieux mesurer le progrès économique accompli.

Le montant total des *importations* avait été, en 1896, de . . . 81 084 040 francs

Il a été successivement :

En 1897, de	88 182 991 francs
En 1898, de	102 444 346 —
En 1899, de	115 465 877 —
En 1900, de	186 044 387 —
En 1901, de	202 296 045 —

Soit une augmentation des importations de 121 millions de francs, ou environ 150 p. 100, de l'année 1896 à l'année 1901.

Le montant total des *exportations* avait été, en 1896, de . . . 88 809 575 francs

Il a été successivement :

En 1897, de	115 762 596 francs
En 1898, de	125 553 314 —
En 1899, de	136 774 788 —
En 1900, de	155 606 385 —
En 1901, de	160 751 754 —

Soit une augmentation des exportations de 72 millions de francs, ou, en chiffre rond, 82 p. 100, de 1896 à 1901.

Le *transit* avait été, en 1896, de 9 438 915 francs

Il a été successivement :

En 1897, de	11 259 500 francs
En 1898, de	12 604 132 —
En 1899, de	19 538 783 —
En 1900, de	22 953 944 —
En 1901, de	33 354 324 —

Soit une augmentation du transit de 24 millions de francs, ou 251 1/2 p. 100, de 1896 à 1901.

Le *cabotage* avait porté, en 1896, sur un chiffre total de . . . 36 387 539 francs

Il a été successivement :

En 1897, de	40 457 801 francs
En 1898, de	55 959 380 —
En 1899, de	87 834 657 —
En 1900, de	109 421 989 —
En 1901, de	138 547 753 —

Soit une augmentation du cabotage de 102 millions de francs, ou 278 p. 100, de 1896 à 1901.

Dans le développement du commerce de l'Indo-Chine, les transactions avec la France ont une part croissante. Le montant annuel des importations et des exportations françaises s'est accru plus vite encore que le montant total du commerce extérieur.

En 1896, les marchandises françaises importées en Indo-Chine représentaient une valeur de 30 547 037 francs

Les importations françaises sont montées successivement :

En 1897, à.	35 784 730 francs
En 1898, à.	44 415 786 —
En 1899, à.	55 210 060 —
En 1900, à.	74 226 403 —
En 1901, à.	100 067 696 —

Soit un accroissement de près de 70 millions de francs, ou 227 1/2 p. 100, des importations françaises, de 1896 à 1901.

En 1896, les exportations sur la France des produits de l'Indo-Chine représentaient une valeur de 10 143 905 francs

Elles sont montées successivement :

En 1897, à.	16 059 014 francs
En 1898, à.	29 198 786 —
En 1899, à.	23 546 583 —
En 1900, à.	34 827 481 —
En 1901, à.	39 549 995 —

Soit un accroissement de plus de 29 millions de francs, ou 290 p. 100, des produits exportés sur la France, de 1896 à 1901.

En dehors des mesures générales d'organisation gouvernementale et administrative, de création des voies de communication dont il a été précédemment parlé et qui ont contribué puissamment et de façon décisive aux heureux résultats constatés, il y a lieu d'ajouter les mesures spécialement prises pour favoriser les transactions commerciales. Les actes qui ont pour effet d'améliorer les communications maritimes, les communications postales et télégraphiques, revêtent incontestablement ce caractère.

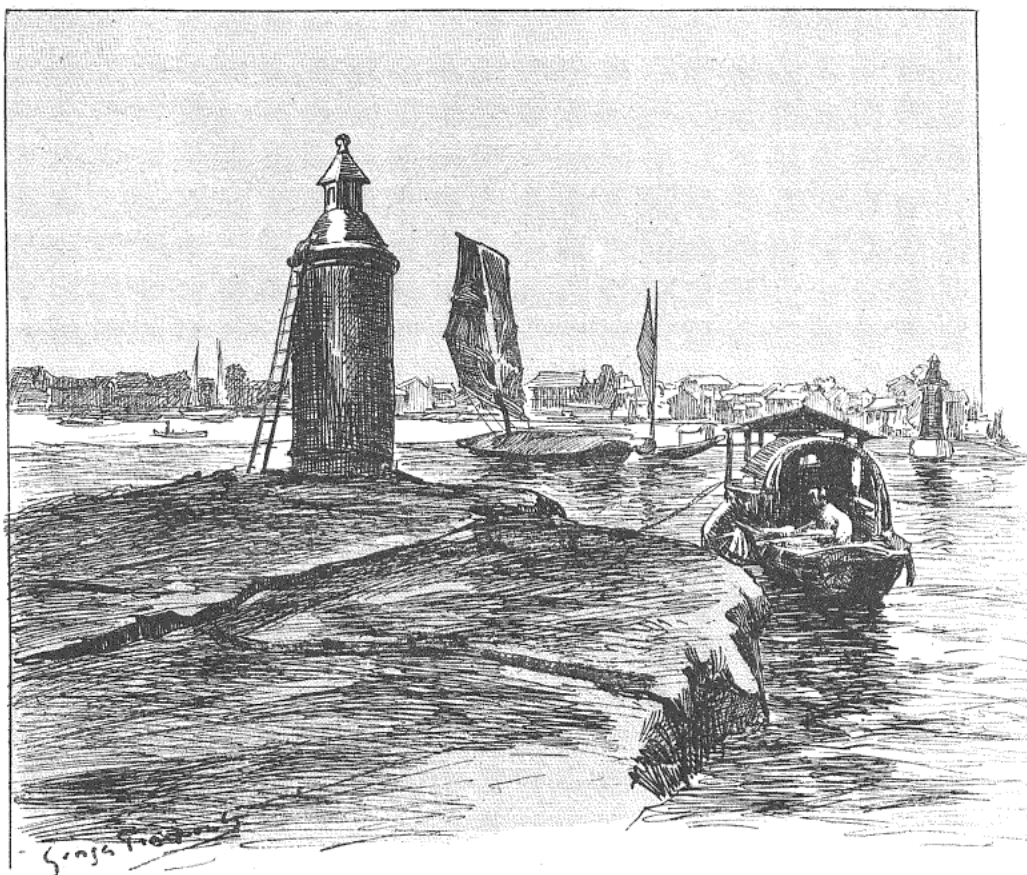
D'intéressants progrès en ce sens ont été accomplis de 1897 à 1902.

Au Service maritime postal bi-hebdomadaire, qui existait précédemment entre le port de Saigon, l'Annam et le Tonkin, en correspondance avec le courrier français de la Compagnie des Messageries Maritimes, il a été substitué, au 1^{er} janvier 1898, un service hebdomadaire qui donne, en plus de cette correspondance, celle avec les courriers anglais et allemands. C'est au prix du doublement de la subvention à la Compagnie que cette amélioration fut réalisée.

Un service maritime postal subventionné, fait avec des bateaux rapides et con-

fortables pour les voyageurs, a été établi entre Haïphong et Quang-Tchéou, avec escales à Pakhoï et Hoïhow, et prolongement, en service libre, sur le port de Hongkong.

Un service français de chaloupes à vapeur relie, depuis le commencement de l'année 1901, cette dernière ville à l'important centre commercial de Canton. Les



Rivière de Canton.

communications postales sont assurées par lui, et l'Indo-Chine verse, en conséquence, à l'armateur, une subvention mensuelle assez élevée.

Aux services maritimes postaux de Saigon à Singapoure et de Saigon à Bangkok, il fut décidé d'ajouter un service, fermant le circuit, de Singapoure à Bangkok. Le crédit nécessaire est inscrit au budget général depuis 1900 et une convention a été passée avec une compagnie, laquelle n'avait malheureusement pas réussi encore, au commencement de 1902, à en assurer l'exécution.

Le service des postes a été organisé au Laos, par la voie du Mékong jusqu'à Luang-Prabang, au cours de l'année 1897.

D'une manière générale, du reste, les communications postales ont été sensiblement améliorées; elles furent étendues à l'extérieur de l'Indo-Chine, par la création de bureaux de poste français au Quang-Tong, au Quang-Si, au Yunnan et jusqu'au Ssetchouen.

Le nombre des bureaux de poste en Indo-Chine, au début de l'année 1897, était de 149. Il s'élevait à la fin de 1901, à 224, plus 11 bureaux de gares ouverts à la télégraphie privée, plus, encore, 32 bureaux secondaires. Le réseau des lignes télégraphiques indo-chinoises s'est accru, en ces cinq années, de 5.000 kilomètres; il est passé de 13.000 à 18.000.

Des mesures prises, pendant cette même période, ont facilité l'accroissement des correspondances postales et télégraphiques. L'unification et la réduction à 5 centimes (2 cents) par mot, pour toute l'Indo-Chine, du prix des télégrammes, a été réalisée en 1898. L'effet de la mesure a été tel que, malgré la diminution de la taxe, les recettes se sont immédiatement accrues. La fixation d'un taux permanent, à raison de 2 fr. 50 la piastre, du prix des timbres-poste en monnaie locale a eu aussi d'heureux effets. Des mesures secondaires, comme la transmission par les courriers des télégrammes envoyés aux ports d'embarquement ou réexpédiés de ces ports à l'arrivée, la diminution du prix d'affranchissement des papiers d'affaires, l'unification de la taxe des colis postaux, l'émission et le paiement par la poste des mandats métropolitains, etc., ont également contribué à l'accroissement des communications.

Si l'on compare les résultats de l'exploitation des postes et télégraphes, en Indo-Chine, de 1897 à 1901, on constate que le trafic a augmenté, en cinq ans, dans les proportions suivantes :

55 p. 100	pour les taxes télégraphiques;
65 —	pour les mandats locaux;
50 —	pour les mandats métropolitains;
150 —	pour les colis postaux;
143 —	pour les recouvrements;
123 —	pour les abonnements aux journaux;
500 —	pour les correspondances postales de toutes natures.

Les recettes encaissées par le service ont augmenté de 68 p. 100.

Il n'est pas inutile de signaler encore les dispositions prises, en 1901, pour favoriser le développement du commerce sous pavillon français en Extrême-Orient, par l'octroi de primes à la navigation.

Si l'action du Gouvernement sur le développement de la richesse d'un pays s'exerce d'une manière efficace par la création et le perfectionnement des moyens de circulation, il lui est beaucoup plus difficile d'agir directement et utilement sur la production, en particulier sur la production agricole. Peu de travaux ont, comme les irrigations et les dessèchements, un effet immédiat sur l'accroissement des produits de la terre. En dehors d'eux, le rôle du Gouvernement est un rôle d'infor-



DANSES SIAMOISES.

mateur et de conseiller, de protecteur et de préservateur quelquefois contre les fléaux qui menacent la production.

Aux colonies, le Gouvernement doit se préoccuper, dans une égale mesure mais dans des conditions presque toujours différentes, de deux natures de producteurs agricoles : les colons et les indigènes. Les services et les institutions créés pour grouper et publier des renseignements, tenter des expériences, encourager les progrès de la culture, profitent inégalement aux uns et aux autres, alors qu'ils sont à l'usage de tous. Certaines mesures sont prises, au contraire, uniquement pour les colons, lesquels ont besoin dans un pays qui leur est étranger, avec une protection plus vigilante pour leurs personnes et pour leurs biens, de facilités pour se procurer les terres de culture, pour obtenir et conserver la main-d'œuvre indispensable.

Au cours des années dont je parle ici, on s'est activement occupé en Indo-Chine de toutes les questions dont la solution importait aux progrès de l'agriculture en

général et de celles qui intéressaient spécialement les colons français. Les résultats obtenus, dans l'une et l'autre voie, prouvent que cette activité n'a pas été stérile.



Fabricants de nattes.

ou rapports d'aucun genre. Il me parut indispensable de créer, en vue des études à entreprendre, des expériences à faire, des informations à recueillir et à publier, une série d'organes administratifs et scientifiques, unis entre eux au moins par une direction technique qui assurât la coordination des efforts et le profit commun.

C'est ainsi que furent successivement institués en 1897 et au cours des années qui suivirent :

Une direction de l'Agriculture et du Commerce de l'Indo-Chine, dépendant du Gouvernement général ;

Un service géologique ;

Un service météorologique ;

Un bureau de statistique ;

Une publication mensuelle, dite *Bulletin économique* de l'Indo-Chine ;

Un musée des échantillons des produits naturels et produits fabriqués ;

Un service forestier ;

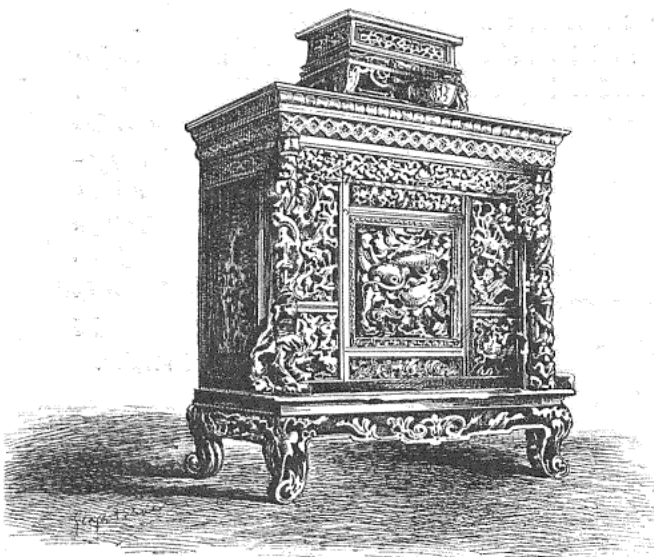
Un service vétérinaire et des épizooties ;

- Une direction locale de l'agriculture, au Tonkin, en Cochinchine, en Annam et au Cambodge ;
- Deux laboratoires d'analyses et de recherches agricoles et industrielles, l'un à Saigon, l'autre à Hanoï ;
- Des champs d'expériences et des jardins d'essais.

La direction de l'Agriculture et du Commerce de l'Indo-Chine, qui fut le premier organe administratif et technique créé, eut un rôle d'impulsion, de coordination et de diffusion des expériences individuelles et locales, des efforts tentés et des résultats

acquis. Elle a dans ses attributions l'étude de toutes les questions intéressant l'agriculture, le commerce et la colonisation, la recherche et la réalisation des innovations utiles, l'indication aux institutions locales des expériences à faire, le contrôle de leurs résultats, qu'elle porte à la connaissance de tous les intéressés ; elle réunit les renseignements et documents français ou étrangers relatifs à l'agriculture et au commerce, les publie, s'il y a lieu, et dresse les statistiques économiques de la Colonie.

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir placer à la tête de cette



Meuble annamite.

direction M. Capus, docteur ès sciences, savant connu et apprécié, longtemps explorateur des diverses régions de l'Asie, et de lui donner comme adjoint M. Brenier, chef de la mission commerciale lyonnaise d'exploration en Chine.

La Direction de l'Agriculture et du Commerce, pendant les cinq années où je l'ai vue fonctionner, a parfaitement rempli le rôle qui lui était assigné et qu'elle a vu grandir de jour en jour. Des services ont été successivement créés, sous sa dépendance, qui ont étendu son champ d'action. Le service météorologique et le service géologique, dont il n'est pas nécessaire d'indiquer la grande utilité, datent de 1897, comme la direction elle-même ; le service des forêts, qui existait seulement en Cochinchine et à titre d'institution purement fiscale, a été organisé en Indo-Chine, au cours des années 1900 et 1901 ; le service vétérinaire et des épizooties date de 1901 également ; son rôle, dans la conservation du bétail, l'élevage, la sélection et l'amélioration des espèces, peut être des plus utiles à la richesse publique.

Le Musée des produits naturels et fabriqués de l'Indo-Chine, installé dans les bâtiments mêmes de la direction de l'Agriculture et du Commerce, et surtout le *Bulletin économique*, qui publie des études, des renseignements, des statistiques sur les questions d'intérêt agricole, commercial et industriel, sont des organes précieux d'information, qui furent très vite appréciés. Le *Bulletin économique* s'adresse autant aux négociants et industriels français, à tous ceux qui, dans la métropole, s'occupent des choses coloniales, qu'aux planteurs et commerçants de l'Indo-Chine.

J'avais voulu compléter, en 1898, nos sources de renseignements et nos organes de vulgarisation en instituant un Office colonial de l'Indo-Chine à Paris, et en aidant la Société française dite l'*Union coloniale* à créer un service de propagande en faveur de la colonisation indo-chinoise. Ce dernier service continue à vivre et à fonctionner ; mais l'Office colonial de l'Indo-Chine est devenu l'Office colonial du ministère des colonies. Personnel, matériel, locaux loués au Palais-Royal et crédits affectés à l'Office de la colonie ont servi à la création de l'Office métropolitain et aident encore aujourd'hui à son entretien.

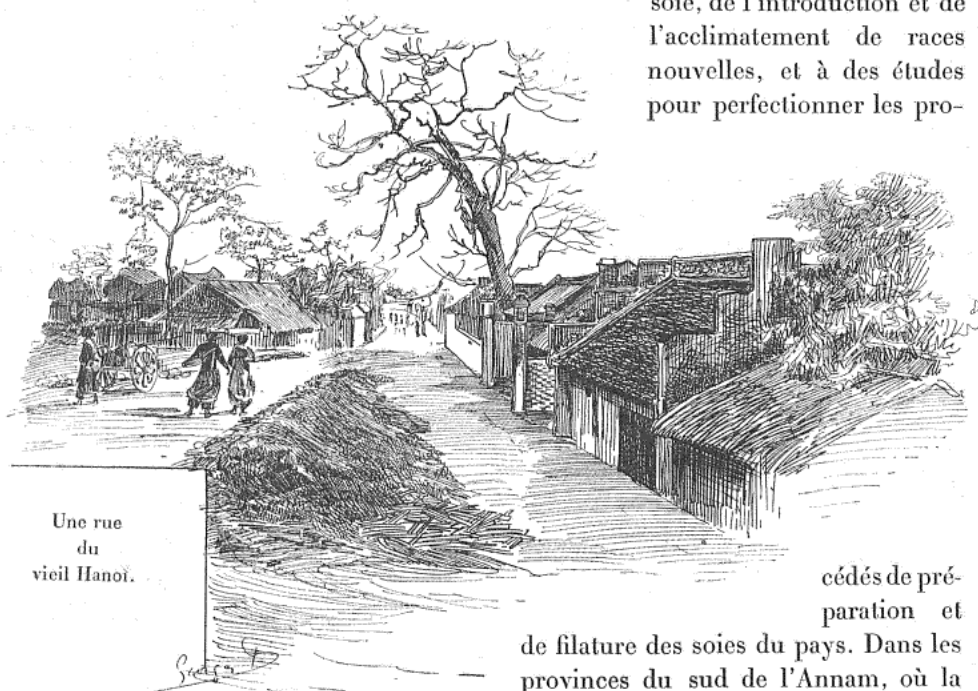
L'action de la Direction de l'Agriculture et du Commerce eût été inefficace si elle s'était exercée directement sur toute l'Indo-Chine, si la Direction avait dû présider elle-même aux essais et expériences agricoles, renseigner et conseiller sur place les colons. Pour cette œuvre pratique, il fallait des services locaux, placés sous l'autorité des administrations locales. C'est ainsi que fut créée, dès 1897, la Direction de l'Agriculture du Tonkin, service local dépendant de la Résidence supérieure au point de vue administratif et disciplinaire, et de la Direction générale de l'Indo-Chine au point de vue technique et scientifique. Furent successivement institués, dans les mêmes conditions, la Direction de l'Agriculture de la Cochinchine, la Direction de l'Agriculture de l'Annam, le service de l'Agriculture du Cambodge. Ces services étaient dotés de jardins d'essais, puis, peu à peu, de champs d'expériences disséminés dans les diverses régions, pour faire des expérimentations variables avec la nature du terrain et le climat du pays.

Ainsi constitués, les services de l'Indo-Chine ont pu poursuivre d'importantes recherches, faire des expériences profitables au développement et à l'amélioration des cultures existantes, à l'introduction de cultures et d'exploitations nouvelles dans la Colonie. Leurs études, à la fois scientifiques et pratiques, sur le caoutchouc, la gutta-percha, les tabacs, l'indigo, etc., ont donné des résultats concluants qui ont permis à des exploitations de se créer.

Pour le caoutchouc en particulier, dont l'existence dans la plupart des forêts de l'Indo-Chine a été révélée récemment, de multiples entreprises se sont constituées qui traitent et exportent ce produit en quantités déjà considérables. La culture des espèces de tabac recherchées sur les marchés du monde a été introduite en Indo-Chine et semble devoir se développer rapidement. Le traitement de l'indigo, par de nouveaux procédés, a donné lieu à la formation d'une société dont la réussite serait une fortune pour certaines régions du Cambodge, où la culture de l'indigo s'étend de jour en jour.

Deux produits qui trouveraient, à l'état naturel, un débouché presque illimité dans la Métropole, et, après fabrication, un débouché très important encore dans l'Asie orientale, la soie et le coton, ont fait l'objet de mes constantes préoccupations. Pour la soie, des missions et des encouragements furent donnés à diverses personnes compétentes qui se livrèrent à des études non sans intérêt. Enfin, une magnanerie et une filature modèles ont été établies à Nam-Dinh, principal centre de la production indigène de la soie au Tonkin. On se livre, dans cet établissement, tout à la fois à des expériences en vue de l'amélioration de la race autochtone des vers à

soie, de l'introduction et de l'acclimatement de races nouvelles, et à des études pour perfectionner les pro-



Une rue
du
vieil Hanoi.

cédés de pré-
paration et
de filature des soies du pays. Dans les
provinces du sud de l'Annam, où la
soie est également produite par les

indigènes, la création d'un établissement analogue à celui de Nam-Dinh était projetée lorsque j'ai quitté la Colonie.

La culture du coton existe depuis longtemps déjà au Cambodge, ainsi qu'on l'a vu dans un chapitre précédent. On cultive également un coton, de qualité plus ordinaire mais au moins égale à celle du coton des Indes, dans le nord de l'Indo-Chine, particulièrement dans la province de Thanh-Hoa (Annam). Des essais ont été faits en vue de l'amélioration et du développement de cette culture, qui alimente partiellement les filatures locales.

La production du riz est restée la richesse principale de l'Indo-Chine. Les cultures nouvellement importées ou développées ne lui ont pas nui et ne sauraient lui nuire. L'ordre et la sécurité rétablis dans la vaste région du moyen Tonkin, les canaux de navigation et de dessèchement construits en Cochinchine ont permis un accroissement considérable de la superficie des terresensemencées. On évalue à

300 000 tonnes l'augmentation qui s'est produite en Indo-Chine, de 1896 à 1901, dans la production du riz. Le Tonkin, malgré la densité de sa population, est devenu et deviendra chaque année davantage, exportateur de cette céréale.

Avec beaucoup de sagesse et une prévoyance qu'on leur avait autrefois déniée, les Annamites du Tonkin et de l'Annam, occupant, dans les deltas, les terres hautes, cultivables en riz dans la saison des pluies seulement, se sont mis à faire, en hiver, des cultures variées dont la principale est celle de la patate qui fournit en tout temps un aliment utile et serait une précieuse ressource dans une année de sécheresse.

Parmi les cultures dites « riches », qui ont grandement progressé en ces derniers temps, le poivre occupe la première place. Il est cultivé en Cochinchine et de plus en plus au Cambodge, dans la province de Kampot. La récolte annuelle de poivre suffit, depuis cinq années bientôt, aux demandes du marché métropolitain. L'augmentation ininterrompue de la production a exigé la recherche de débouchés sur les marchés étrangers.

La culture du thé vient, quant aux résultats obtenus, aussitôt après la culture du poivre. Elle s'est développée en Annam avec une extraordinaire rapidité. La préparation du thé pour l'exportation, c'est-à-dire suivant le goût européen, date de quelques années. La Douane signale pour la première fois, en 1897, l'exportation des thés de l'Indo-Chine, et cette exportation a suivi la marche ascendante que voici :

En 1897, il est sorti	10 000 kilos de thé.
En 1898, —	32 000 —
En 1899, —	137 000 —
En 1900, —	180 000 —

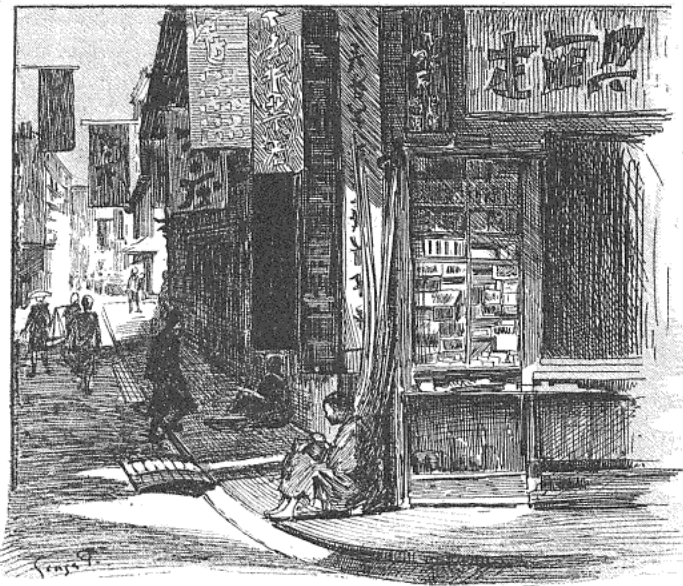
L'accroissement des exportations, un moment ralenti après 1901, semble reprendre aujourd'hui.

Les Français qui se livrent à la préparation du thé pour l'Europe se sont tout d'abord contentés de demander aux jardins indigènes les feuilles de théiers spécialement cueillies pour être traitées dans leurs usines; puis, l'ambition leur est heureusement venue de planter eux-mêmes des théiers dans les terres incultes qui pouvaient leur être données en concession. Les jardins de thés des Européens se sont ainsi multipliés en Annam. En 1900, on constatait l'existence de 157 000 pieds de théiers repiqués dans ces jardins. En 1901, les chiffres suivants étaient relevés :

477 500 pieds de théiers repiqués;
1 140 000 — en pépinière;
1 210 000 — en semis.

La culture du thé à l'usage des Asiatiques s'est développée également dans la même période, et il est bon de signaler de façon spéciale les cultures de thé entreprises dans la province de Hung-Hoa, au Tonkin, par un ancien chef rebelle, le De-Kieu, devenu un riche planteur. On évaluait à 40 000 piastres par an, en 1901, les thés vendus sur les marchés de cette seule province.

Le café est cultivé un peu dans toutes les parties de l'Indo-Chine. Mais sa culture, commencée sur certains points depuis une douzaine d'années, n'a pas donné les mêmes résultats probants que celle du thé. On évaluait, au commencement de 1902, à environ 1 200 000 le nombre des pieds de caféiers existant en Indo-Chine. Dans ce total, le Tonkin intervient pour près de 800 000, la Cochinchine pour 300 000, l'Annam et le Cambodge, chacun, pour moins d'une centaine de mille. Le nombre des pieds de caféiers dont un hectare de terre peut être complanté est de mille environ ; ce qui fait une superficie de 1 200 hectares affectée aux cultures de café.



Une rue de Hongkong.

La production du sucre de canne s'est développée rapidement, de 1897 à 1902, dans toutes les parties de la Colonie. Le sucre, à l'état brut, est exporté, soit sur la France, soit sur Hongkong. L'importance de la culture de la canne à sucre sera prochainement assez grande pour fournir à l'Indo-Chine un nouvel élément de richesse. Peut-être conviendrait-il alors d'examiner si on ne pourrait pas mieux faire que d'alimenter les fabriques anglaises de Hongkong, et s'il ne

serait pas possible d'envoyer directement de l'Indo-Chine, dans les ports d'Extrême-Orient, le sucre prêt à être consommé.

Si de la question agricole générale, on passe à la question particulière de la colonisation française, on voit que, là encore, des progrès considérables ont été accomplis dans notre Colonie depuis quelques années. En un pays au dur climat, à la population travailleuse et dense, la colonisation agricole ne peut s'établir que dans des conditions particulières. Ce n'est pas le nombre, mais la qualité des colons qui importe. Les Français qui viennent créer des exploitations agricoles en Indo-Chine ne sont utiles que s'ils ont à la fois l'intelligence, l'instruction et les capitaux. Ils ne peuvent pas travailler de leurs bras ; il leur faut la main-d'œuvre indigène salariée, dirigée, instruite par eux. Avant tout, ils doivent se procurer la terre, en l'achetant si, ayant des propriétaires, elle est déjà défrichée et cultivée ; en la mettant en valeur, si c'est une terre sans maître, partant inculte, qui leur est donnée en

concession. Le dernier moyen de devenir possesseur d'un domaine n'est pas moins coûteux que le premier; mais il est souvent le seul qui puisse être employé, les indigènes ne vendant pas aisément leurs biens, et cela est d'ailleurs fort heureux. La simple substitution de possesseurs européens aux possesseurs indigènes de la terre serait sans intérêt, mais non pas sans danger. Mieux vaut, pour la France, gouverner une population de cultivateurs propriétaires, dont le bien-être s'accroît avec la richesse du pays, qu'un prolétariat agricole, forcément pauvre, mécontent et turbulent.

La colonisation française, apportant son intelligence et ses capitaux, peut contribuer puissamment à la richesse de l'Indo-Chine. En appelant, sur des terres vierges ou depuis longtemps délaissées, des travailleurs qu'ils rémunèrent à l'aide des fonds venus d'Europe, les colons font passer de leurs mains dans la terre le capital qui leur appartient; ils donnent une valeur certaine à des terrains qui n'en possédaient à peu près aucune. C'est la production annuelle, et, par suite, les revenus de la Colonie et ses facultés d'achat à l'extérieur qui s'accroissent du même coup. De plus, le colon, par ses connaissances et son initiative, peut se livrer à des cultures nouvelles, plus utiles, plus riches parfois que les cultures habituelles, et dont les produits sont plus faciles à exporter. Il fait, dans son intérêt personnel, mais, volontairement ou non, dans l'intérêt public aussi, des écoles dont profite autour de lui tout le monde, les indigènes comme les Français, accessibles les uns et les autres, sinon toujours aux savantes théories, du moins aux démonstrations pratiques, aux résultats tangibles.

Le Gouvernement colonial a donc de multiples raisons d'aider au développement de la colonisation française. Mais dans les conditions où celle-ci peut être utilement entreprise, l'action officielle est assez limitée. En dehors du rôle général de protecteur de toutes les personnes et de tous les intérêts, d'informateur et de vulgarisateur, le Gouvernement doit s'occuper des colons pour leur faciliter l'acquisition des terres et l'emploi de la main-d'œuvre indigène.

Des mesures furent prises en Indo-Chine dans ce but, et elles ont donné de bons résultats. Certaines d'entre elles ont été exposées dans les pages qui précèdent, et le nom des principaux colons s'est trouvé à maintes reprises sous ma plume.

Le progrès de la colonisation agricole ne peut pas se mesurer tout entier par des chiffres. Il réside dans la qualité des planteurs venus de France et dans les moyens d'action dont ils disposent, plutôt que dans leur nombre. Les jeunes gens instruits et pourvus de capitaux qui se sont faits colons, en Annam et au Tonkin particulièrement, dans ces dernières années, ne sont pas rares, et c'est le meilleur élément que la Colonie puisse recevoir. Quant au progrès territorial de la colonisation, on en a une idée par le résumé suivant de la statistique publiée par la Direction de l'Agriculture et du Commerce à la fin de l'année 1901 : le nombre des exploitations rurales des Européens, en Indo-Chine, était, en 1896, de 323, comprenant une superficie de 80 861 hectares; il était, en 1901, de 717, comprenant une superficie de 357 481 hectares; soit, en cinq ans, une augmentation de plus du double dans le nombre des exploitations, et de plus du quadruple dans leur superficie.

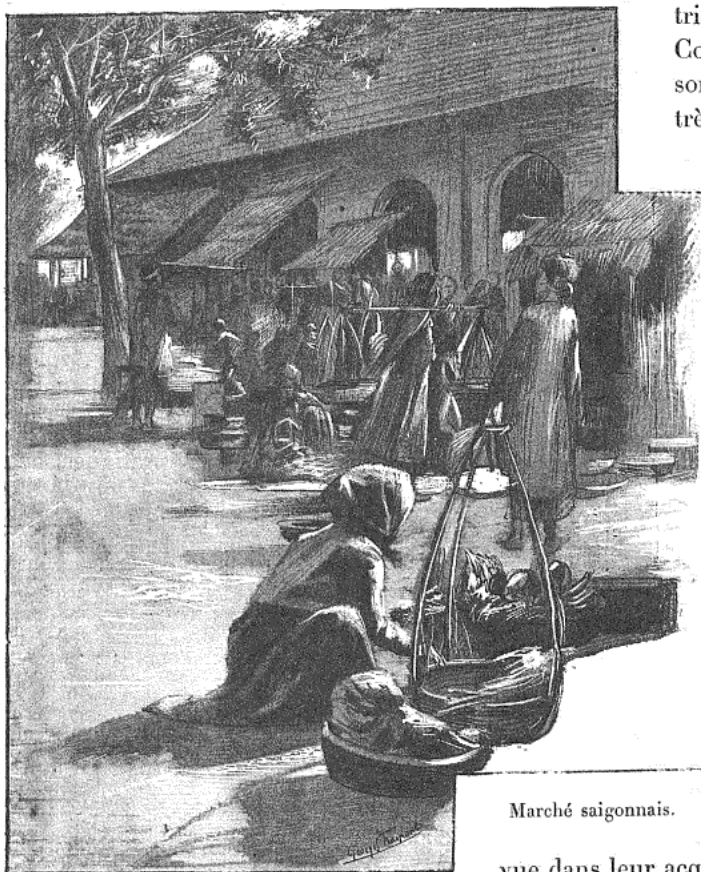
L'un des objets de la colonisation agricole doit être de fournir à la France les matières premières dont son industrie a besoin. On a vu que j'avais eu la préoccupation de les faire produire ; la soie et le coton par exemple. Mais on peut se demander si ces matières ne pourraient pas être utilement manufacturées sur place, avec les avantages que comportent une main-d'œuvre parfois habile et toujours à bon marché. C'est la question de la colonisation industrielle, ou plus exactement de

l'importation des industries européennes dans la Colonie qui se pose de la sorte. Elle est grave et très controversée. Si le profit de la Colonie à l'établissement d'industries sur son sol n'est pas douteux, encore faut-il mettre en regard de son intérêt, celui des producteurs métropolitains. Ceux-ci demandent qu'on ne leur crée pas, dans des pays acquis par la France, souvent à grands frais, des concurrences insoutenables et désastreuses.

Il est de fait que tel n'est pas le rôle des colonies et l'objet qu'on a eu en vue dans leur acquisition. Aussi, l'installation d'industries ne doit y être encouragée que dans la limite où elles ne peuvent nuire aux industries métropolitaines.

Celles-ci doivent être complétées et non pas ruinées par celles-là. En d'autres termes, l'industrie coloniale est à créer pour faire ce que l'industrie française ne peut pas faire, pour envoyer ses produits là où les produits métropolitains ne peuvent pas aller. Les colonies sont pour la France, à tous les points de vue et même en matière industrielle, des bases d'opération qui lui permettent d'étendre au loin son action dans le monde.

Si l'on constate, par exemple, que l'industrie de la métallurgie métropolitaine ne peut fournir et ne fournit pas, en fait, la moindre partie du fer que l'Extrême-



Marché saigonnais.

Orient demande en quantités considérables et croissantes, s'il y a en Indo-Chine tous les éléments d'une production métallurgique à bon marché, il faut inciter et encourager les industriels français à créer des établissements en Indo-Chine, qui joue bien pour eux, dans ce cas, le rôle de base d'action nouvelle. Un établissement métallurgique, fondé sur terre française, avec des capitaux, des ingénieurs, des contremaîtres français, pour substituer, en partie au moins, ses rails, ses fers de construction, ses machines, aux produits similaires des usines étrangères, donnerait à la France des bénéfices indéniables.

L'exemple donné pour le fer s'applique aux ciments, aux filés de coton, à cent autres produits que l'industrie nationale ne peut exporter en Asie. C'est dans cette voie que la colonisation industrielle doit être engagée; c'est ce que j'ai fait pendant mon gouvernement, sans obtenir d'ailleurs tous les résultats désirables.

Pourtant, des établissements, dont la création ou la prospérité est récente, peuvent être cités. Les charbonnages de Hongay, au Tonkin, sont depuis quelque temps en pleine réussite. Leur production de charbon et de briquettes augmente d'année en année et avait déjà atteint, en 1901, 300 000 tonnes. Une filature de coton, créée antérieurement à Hanoï et dont les affaires avaient périclité, a été rouverte, en 1900, et répand au Tonkin ses produits. Une autre importante filature de coton, tout entière française, par ses capitaux et par son personnel, a été établie en 1899, à Haïphong. Une troisième était en construction à Nam-Dinh, lors de mon départ. Ces établissements industriels sont bien dans les conditions indiquées plus haut : ils ne font en rien concurrence à l'industrie métropolitaine, qui, non seulement ne fournit pas de filés de coton en Extrême-Orient, mais, malgré les droits de douane, n'en fait pas entrer la moindre quantité en Indo-Chine.

Je dois signaler également une fabrique de chaux hydraulique et de ciment qui a commencé, en 1901, sa fabrication, à Haïphong. Ses produits semblent devoir être de première qualité et sont appelés à faire une heureuse concurrence aux produits peu appréciés de la plupart des usines similaires de l'Asie.

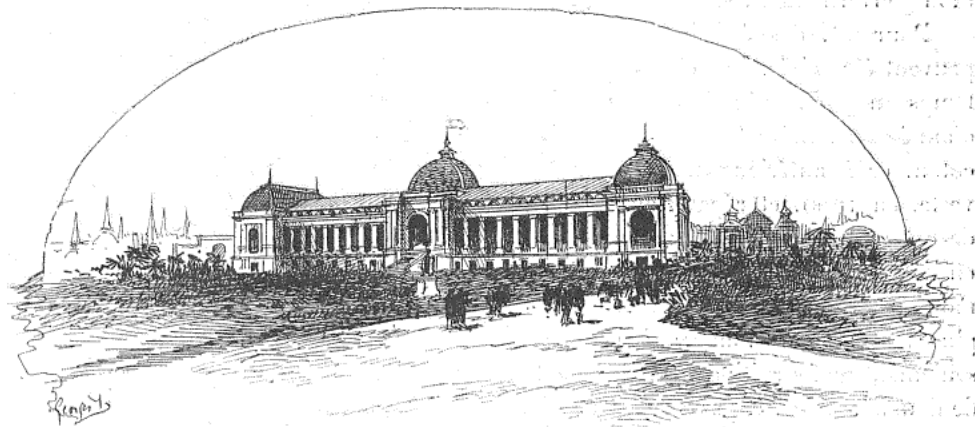
Il me serait difficile d'énumérer les établissements industriels étudiés et projetés dans notre Colonie. Tout en tenant compte de la grande distance qu'il y a entre les projets et leur réalisation, on doit pouvoir compter sur un essor très prochain de la colonisation industrielle en Indo-Chine. Le moment est, d'ailleurs, particulièrement propice : la mise en service des chemins de fer lui apporte des conditions toutes nouvelles de succès.

Les intérêts particuliers de la colonisation en Indo-Chine sont représentés par des organes spéciaux, Chambres d'Agriculture et Chambres de Commerce, et par des délégués dans les conseils du Gouvernement général et des administrations locales qui ont été successivement instituées ainsi qu'il a été dit plus haut.

Dans l'organisation gouvernementale nouvelle de l'Indo-Chine, qui date de 1898, les Chambres d'Agriculture et de Commerce jouent un rôle important. Une colonie de domination, d'exploitation au meilleur sens du mot, comme l'est l'Indo-Chine, ne comporte pas l'existence du suffrage universel. La France y gouverne dans

l'intérêt général, à son profit et au profit des nombreuses populations dont elle a charge, mais non dans l'intérêt particulier de quelques-uns. Les colons français qui viennent, en petit nombre relativement aux indigènes, dans nos possessions indo-chinoises, ne peuvent prétendre à les gouverner. Ils ont droit à la protection de l'autorité publique, à des institutions capables de défendre leurs intérêts collectifs; ils peuvent aussi légitimement réclamer une place dans les conseils du gouvernement; mais rien de plus ne paraît désirable et utile.

C'est dans cette vue que les Chambres de Commerce et d'Agriculture ont été appelées à envoyer des délégués élus dans les conseils locaux, placés à côté des Résidents supérieurs et du Lieutenant-Gouverneur, et que j'ai fait nommer leurs présidents membres de droit du Conseil supérieur de l'Indo-Chine, organe impor-



Pavillon central de l'Exposition d'Hanoï.

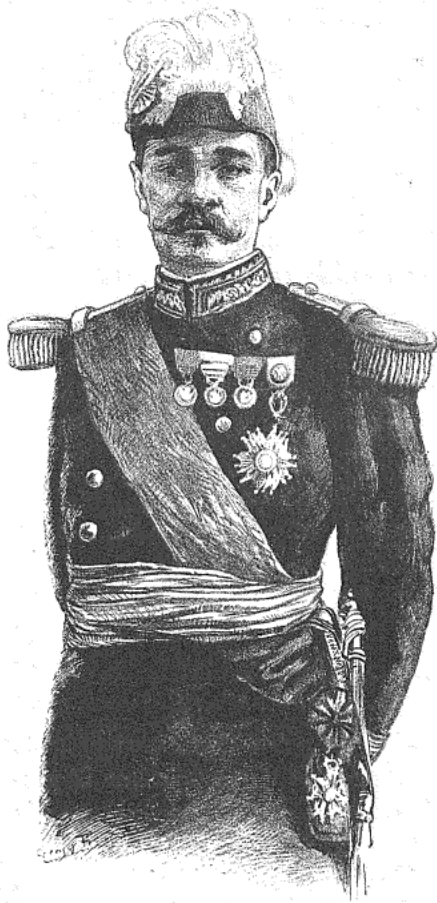
tant du Gouvernement général. Tous les colons, planteurs, industriels et commerçants, sont ainsi représentés et ont la possibilité de se faire entendre et de peser, dans une mesure légitime, sur les décisions des administrations et du Gouvernement de la Colonie.

Le progrès économique réalisé en Indo-Chine était assez important déjà pour qu'il pût s'affirmer dans le monde. Aussi ne fis-je aucune difficulté d'accéder à la demande d'un grand nombre de colons d'Hanoï qui désiraient voir s'ouvrir, dans la capitale du Tonkin, une grande Exposition. La date de cette manifestation fut fixée au mois de novembre 1902.

Elle était réservée aux produits agricoles et industriels et aux œuvres d'art de la France et des pays d'Extrême-Orient. Cette limitation indiquait clairement le but pratique, d'intérêt national, qui était poursuivi. Il s'agissait de préparer à l'Indo-Chine l'avenir commercial qui lui était assigné. Elle doit devenir, non seulement à cause de la consommation intérieure accrue et réservée à notre industrie, mais encore par sa situation géographique, ses voies de communication et son rayonnement politique, un grand marché des produits français en Extrême-Orient.

Défense de l'Indo-Chine.

Parallèlement à l'organisation politique et administrative de l'Indo-Chine, à la construction de ses chemins de fer, de ses routes, de ses canaux, de ses ports, au développement du commerce et de la colonisation, il a fallu pourvoir aux besoins de sa sécurité intérieure et extérieure, entreprendre de grands travaux de défense, accroître ses forces militaires.



Le Général Dodds.

Pour ce qui est de la défense proprement dite de la Colonie, il fut possible d'accomplir de notables progrès, grâce au concours dévoué, à l'active collaboration que je trouvai dans les commandants en chef de nos forces militaires, les généraux Bichot, Borgnis-Desbordes et Dodds, les amiraux de Beaumont et Pottier, et les officiers placés sous leurs ordres. Des ouvrages défensifs, permettant à la flotte de s'abriter, de se ravitailler, d'agir au loin appuyée sur une base d'opérations solide, ont été construits, améliorés et complétés, de 1897 à 1901. Les troupes d'occupation de l'Indo-Chine furent renforcées; des unités nouvelles et des corps nouveaux furent formés; une armée fut constituée ainsi, avec ses principaux organes, et mise en état d'assurer la défense du pays et d'agir au dehors s'il était besoin.

Non moins nécessaire et urgente que celle d'assurer la défense extérieure de la Colonie, une tâche s'imposait à moi lorsque

je pris possession des fonctions de Gouverneur général; c'était de faire régner l'ordre partout en Indo-Chine, d'achever la pacification du Tonkin. Un effort sérieux et vigoureux était indispensable pour en finir avec un état de troubles qui durait depuis que nous occupions le pays et ne pouvait se perpétuer sans grand dommage. Les vestiges restant de la rébellion et de la piraterie anciennes, mauvais en eux-mêmes, par l'insécurité et l'impossibilité du repeuplement et de la mise en valeur de vastes régions, avaient encore pour conséquence de maintenir la fâcheuse répu-

tation antérieurement faite au Tonkin, et de donner de constantes et absorbantes préoccupations à l'administration du Protectorat. De plus, je considérais que le seul fait de l'existence, sur des points particuliers du territoire, fussent-ils très éloignés des centres de population et ils ne l'étaient guère, de foyers d'insurrection et de désordre, constituait un danger permanent. C'était un ferment qui pouvait, à un moment propice, faire lever toute la masse. Qu'une secousse vienne à se produire à l'intérieur ou à l'extérieur, que nos troupes soient appelées à quitter le pays ou à se masser à la frontière, et les inévitables excitations adressées aux indigènes prendraient de la valeur, auraient chance d'être écoutées si elles étaient ponctuées en quelques lieux par les coups de fusil de rebelles et de pillards. Le désordre



Restaurant chinois, à Hanoï.

appelle le désordre. Laisser couvrir dans des coins de petits feux, sous prétexte qu'ils ne font pas beaucoup de dégâts par eux-mêmes, est d'une suprême imprudence ; c'est rendre inévitable un grand incendie au premier vent qui propagera la flamme.

Dans les années qui précédèrent 1897, la pacification avait fait de réels progrès. Les hautes vallées du Tonkin avaient été en grande partie nettoyées des pirates qui les infestaient depuis longtemps.

Il existait pourtant encore des bandes assez fortes de Chinois et d'Annamites qui tenaient la campagne dans trois régions différentes. Au Nord-Ouest, dans la vallée du Fleuve Rouge et celle du Son-Chay, la troupe encore nombreuse du Chinois Mac était aux prises avec le Général Pennequin, alors colonel commandant les troisième et quatrième territoires militaires, qui l'avait refoulée sur les frontières de Chine où elle restait menaçante. Une autre bande chinoise, commandée par le chef Mamang, se tenait au Nord, sur les confins du deuxième territoire et de la province de Thaï-

Nguyen dans laquelle elle faisait de fréquentes incursions. Enfin, l'Annamite rebelle Détham, à l'Ouest et non loin d'Hanoï, parcourait avec sa bande hardie et aguerrie, tantôt les provinces de Bac-Giang, Bac-Ninh, Sontay ou Thaï-Nguyen, tantôt le cercle du Yenthé, qui faisait partie du premier territoire militaire.

Le Général Pennequin vint heureusement à bout, sans combat, des bandes chinoises du haut Fleuve Rouge qu'il avait acculées à la frontière. Il réussit à les faire rentrer en Chine, de bon gré. Les mandarins du Yunnan consentirent à prendre le plus grand nombre des pirates, avec leur chef, au service de la province en qualité de soldats réguliers. Les hommes restant, transformés en travailleurs, furent occupés sur nos chantiers de travaux publics, où ils ne nous ont donné aucun souci.



Perte de Chine, sur la frontière du Tonkin.

La bande de Mamang, moins nombreuse, d'ailleurs, et plus difficilement saisissable, fut plus longue à réduire. Mais constamment traquée par la milice, gênée dans ses mouvements par les postes militaires de la frontière, ayant eu son chef blessé dans une rencontre, elle passa en Chine au bout de quelques mois et on n'eut d'elle d'autres nouvelles que celle de l'enrôlement de Mamang et probablement de beaucoup des siens dans les troupes régulières du Quang-Si.

La bande du Détham était plus gênante que celles de la haute région; elle pouvait, mieux qu'aucune autre, devenir dangereuse à un moment de crise.

Le Détham n'était pas un bandit, mais un chef annamite rebelle qui nous résistait et se battait contre nous depuis dix ans. Il opérait dans une vaste région, aux confins du Delta ou dans le Delta même, et sa réputation et son autorité y étaient grandes. Les populations, peut-être portées par leur esprit pacifique, par le souci de leur repos, à désirer sa perte, ne voulaient et ne pouvaient nous donner aucun concours. En nous aidant, elles se seraient exposées à de prompts et cruelles représailles.

Une grande expédition militaire, avec des contingents importants et de l'artillerie, avait été précédemment dirigée contre le Détham, sans aucun succès. En 1897, je fis établir de nombreux postes de tirailleurs et de garde indigène pour surveiller les routes et arriver à restreindre le champ d'action du Détham, pour le tenir finalement dans un cercle infranchissable où l'on devait en venir à bout promptement. Après quelques opérations de police peu heureuses, qui donnèrent lieu à des mesures disciplinaires contre les chefs, j'exigeai une coopération active des administrateurs des provinces civiles et des cercles militaires pour tenter une action décisive.



Bonzesse du Haut-Tonkin.

Il était d'autant plus utile d'en finir qu'une nouvelle cause de troubles avait surgi. Un Annamite, dont la précocité d'esprit dans son enfance était légendaire et qu'on avait fait alors concourir à la résistance contre notre occupation, était revenu de France où il avait reçu, par nos soins, une instruction européenne, et avait pris, depuis un an, une attitude singulière. On le nommait « Kydong », ou enfant miraculeux. Sans prêcher la révolte ouverte contre les Français, il parlait d'un avenir différent du présent, d'événements heureux à prévoir, où, d'ailleurs, il se taillait le rôle principal. Ce qu'il avouait de ses prophéties n'avait rien de subversif; mais des écrits circulaient qui pouvaient lui être attribués, qui étaient au moins inspirés par lui, et dont le caractère était nettement hostile aux Français. Les partisans du Kydong devenaient nombreux, surtout parmi les lettrés sans emploi.

Au mois de septembre 1897, le Kydong partit pour la région que parcourait la bande du Détham. Il s'établit au Yenthé, où il fut rejoint par une foule d'indigènes venus du Delta, dont le nombre et l'importance allaient croissant. Le mouvement était très attentivement surveillé, lorsqu'on eut la preuve que le Kydong avait des rapports avec le Détham et qu'une entente était sur le point de se réaliser entre le prophète et le chef rebelle.

L'ordre fut immédiatement donné d'en finir, et, en une nuit, le Kydong était arrêté au milieu de ses bandes, avec ses principaux lieutenants, et transféré à Haï-phong, pour, de là, être embarqué sur le paquebot des Messageries maritimes en partance. Ses partisans furent invités à se disperser, et la rentrée dans leurs foyers fut assurée sans retard.

Le danger, qui venait d'être conjuré, montrait combien l'existence de la bande du Détham pouvait, à certains moments, nous créer de soucis. C'était un levain de rébellion. A tout prix, il fallait le faire disparaître. J'avais maintenant la preuve que le Détham était dans le secteur du Yenthé. Des mesures furent prises pour qu'il ne pût en sortir, et les fortins, les postes, les patrouilles multipliés sur ce territoire restreint, devaient promptement lui rendre la vie impossible.

Je fis une tournée dans le Yenthé, à la fin d'octobre, avec le Colonel commandant les premier et deuxième territoires militaires, aujourd'hui Général Lefèvre. En trois jours, nous parcourûmes le pays en tous sens, par les sentiers, dans la brousse où nos chevaux et nous-mêmes disparaissions, l'herbe s'élevant au-dessus de nos têtes. Cet acte persuada à tous, au Détham en particulier, que je voulais en finir, et que j'en finirais vite. Les dispositions prises permettaient de protéger les populations de la zone où allait s'accomplir la phase dernière de la résistance du Détham, et nous donnaient, par suite, le droit d'exiger leur concours. Par le langage qui leur fut tenu, les habitants eurent le sentiment qu'il ne leur était pas permis d'hésiter.

Le résultat de cette action décisive ne se fit pas attendre. En quelques jours, la bande du Détham était coupée en plusieurs tronçons, dont le principal, rejeté sur la province de Bac-Giang, faisait sa soumission au Résident. Le Détham lui-même était blessé, et le 18 novembre, la veille du jour où je devais m'embarquer sur l'*Alouette* pour la Cochinchine, il m'envoyait l'offre de se rendre.

La reddition fut acceptée, et le Détham établi sur un domaine voisin du poste militaire de Nhanam. Depuis sept ans que ces faits sont passés, le Détham n'a pas cessé de vivre en paisible cultivateur. Il a respecté les engagements qu'il avait pris, comme les promesses du Gouvernement général ont été intégralement tenues.

Le Gouvernement de la République voulut reconnaître l'importance du résultat acquis, qui achevait enfin la pacification du Tonkin, en accordant aux principaux acteurs de l'acte final du drame des récompenses exceptionnelles. Un projet de loi présenté au Parlement et voté par lui permit de décerner, sur ma proposition, la croix d'officier de la Légion d'honneur au Colonel Lefèvre et au Commandant Lassalle, chef du bureau militaire du Gouvernement général; la croix de chevalier aux résidents de Bac-Ninh et de Bac-Giang, MM. Baille et Quennec, à deux officiers du cercle du Yenthé et à un inspecteur de la garde indigène. Le chef de bataillon Peroz, commandant du cercle du Yenthé, fut, peu de temps après, inscrit au tableau d'avancement pour le grade de Lieutenant-Colonel.

L'affaire du Kydong devait avoir, au mois de décembre 1897, un épilogue qui justifie les mesures prises, trois mois plus tôt, à l'égard de ce nouveau prophète.

Les partisans du jeune agitateur avaient organisé de longue main, dans le delta du Tonkin, un mouvement de rébellion qui aurait probablement coïncidé avec une action du Kydong et du Détham au Yenthé. La disparition de leurs bandes enlevait au projet tout caractère sérieux. La tentative fut faite, cependant, dans les trois provinces de Haïphong, Haïduong et Thaï-Binh, par de pauvres fanatiques sans autres armes que de mauvais coupe-gorge et des lances de bambou. Elle fut réprimée sur l'heure. Dans les cas de ce genre, il faut agir promptement et vigoureusement, si l'on ne veut pas voir des troubles insignifiants prendre de grandes proportions. La faiblesse au début peut conduire ensuite aux rigueurs et aux excès les plus regrettables.

Les incidents de décembre 1897 n'ont laissé ni traces, ni souvenirs.

Depuis cette époque, le Tonkin jouit d'un calme parfait. Bien des contrées civilisées de l'Europe pourraient être jalouses de la sécurité qui y règne.

A l'ordre matériel, s'est ajoutée, dans les années qui suivirent, une véritable pacification morale. L'indigène a pris confiance en nous. Il voit sa situation heureusement changée; sa vie, la vie des siens ne courent plus aucun péril; ce qu'il possède, ce qu'il gagne lui appartient, et personne n'a le droit d'y faire les prélèvements arbitraires d'autrefois. Il peut s'enrichir sans risque.

Les facilités de communication, qui permettent aux cultivateurs de vendre les produits de la terre à un bon prix, les travaux publics, où des milliers et des milliers d'hommes sont employés, répandent l'aisance dans les campagnes. On y a maintenant des réserves d'argent. Cela faisait dire à un haut mandarin, l'ancien Régent du royaume d'Annam, Nguyen-Trong-Hiep, retiré à Hanoï, que les disettes,



Femmes de race *tho*, au Yenthé.

si fréquentes dans le passé, n'étaient plus à craindre. « Si le paysan manquait de riz une année, ajoutait-il, il en achèterait, à supposer que les récoltes accessoires qu'il fait en saison sèche ne suffisent pas à le nourrir. »

Il est de fait que les famines d'autrefois, tout au moins, ne peuvent plus revenir. Le riz serait facilement transporté dans les provinces où il ferait défaut, et, en outre des facultés d'achat que possèdent déjà les habitants, les caisses de réserve de l'Indo-Chine permettraient d'exécuter aussitôt les grands travaux nécessaires dans toutes les régions, et dont le service des Travaux publics doit avoir, à cet effet, les projets en état. Les plus pauvres auraient, par là, le moyen d'acheter des vivres.

La pacification des esprits, jointe à la pacification matérielle du Tonkin, est une œuvre qu'il m'a été permis de réaliser et dont j'ai peut-être le droit d'être fier.

Le changement qui s'est brusquement opéré, à ce point de vue, dès 1897, et qui est le fait de la suppression des colonnes militaires, du rétablissement de l'ordre et de la sécurité, ressort clairement de quelques chiffres.

Le résumé annuel, rédigé par l'état-major des troupes de l'Indo-Chine, des événements militaires qui se sont produits dans les douze mois écoulés, constituait un



Blockhaus sur le chemin de fer de Phu-Lang-Thuong.

fascicule de cinquante et une pages pour l'année 1895, de quarante pages pour l'année 1896. Le même rapport était réduit à quatre pages pour l'année 1897; il tombait à une page et demie pour l'année 1898.

Voici une statistique plus satisfaisante encore. Les tableaux des pertes annuelles subies au feu par les troupes de l'Indo-Chine donnent les chiffres suivants :

En 1893, tués ou blessés, 203, dont 4 officiers.

En 1894, tués ou blessés, 155, dont 4 officiers.

En 1895, tués ou blessés, 211, dont 11 officiers.

En 1896, tués ou blessés, 165, dont 10 officiers.

En 1897, tués ou blessés, 0.

En 1898, tués ou blessés, 0.

Et ainsi toujours depuis.

J'ai pu proclamer, — en ne tenant pas compte, bien entendu, des opérations contre la Chine de 1900 et 1901, — que pas un soldat de l'Indo-Chine n'avait été tué de 1897 à 1902.

Rien ne dit mieux que ce fait quelle paix profonde a régné, en ces cinq années, dans la Colonie.

La pacification du Tonkin réalisée, on put envisager le problème de la défense de l'Indo-Chine contre un ennemi extérieur, et la question connexe de l'organisation des troupes d'occupation en une véritable armée.

Jusqu'en 1897, les troupes, presque tout entières concentrées au Tonkin et en Annam, étaient occupées à réprimer la piraterie, à maintenir la paix et l'ordre dans nos possessions. Il parut, au début même de cette année, qu'on pouvait renoncer aux opérations militaires, aux lourdes colonnes souvent plus à craindre pour les populations pacifiques, qui avaient à assurer leur marche et leur ravitaillement, que pour les pirates ou les rebelles qu'on voulait frapper et dont l'extrême mobilité rendait le contact même des plus difficiles. Des opérations de police activement menées, suivant un plan concerté et suivi par les autorités administratives, aussi bien des provinces civiles que des territoires militaires, furent, ainsi

qu'on l'a vu, jugées suffisantes pour en terminer avec la piraterie et la rébellion.

L'armée devenait ainsi libre de se consacrer à sa tâche normale, de porter tout son effort sur la préparation à la défense de la Colonie contre un agresseur étranger. Ce n'était plus vers l'intérieur qu'il fallait tourner ses forces, mais vers la mer et les points vulnérables des frontières de terre. Toutes les préoccupations, toute l'action militaire ont été, depuis lors, dirigées de ce côté.



Tirailleur annamite.

Au mois d'avril 1897, la situation politique du pays bien connue et le programme de son développement économique fixé dans ses grandes lignes, je réunis le Conseil de défense de l'Indo-Chine et l'appelai à délibérer sur la situation militaire, à arrêter un plan d'organisation et de défense. C'est ce qui fut fait dans la séance du 3 mai; et c'est le plan, sorti ce jour-là des délibérations du Conseil, qui a pu être complété depuis sur divers points, mais dont l'ensemble a été maintenu et dont l'exécution a été poursuivie, jusqu'à mon départ, avec vigueur et esprit de suite. Le haut commandement, les généraux de brigade, les commandants de l'artillerie et directeurs des travaux ont changé souvent de

1897 à 1902; les crédits de la Métropole sont arrivés bien des fois fort en retard ou ne sont pas arrivés du tout : le plan de défense n'en a pas moins été exécuté sans changements, sans à-coups, sans ralentissement même.

Le programme de défense adopté est basé sur l'établissement de deux points d'appui de la flotte : un point d'appui complet au Sud, comprenant la forteresse du Cap Saint-Jacques, la rivière et les établissements de la Marine de Saigon; un point d'appui secondaire, au Nord, dans la baie d'Along, au port de Hongay. La construction et l'installation du point d'appui principal devaient être faites d'urgence et avant toute autre entreprise.

Les travaux de fortification du Cap Saint-Jacques avaient été décidés six ou sept ans plus tôt; quatre grosses batteries de côte étaient prévues et depuis longtemps commencées. Mais le travail était mené avec une telle lenteur qu'au début de 1897, une seule batterie était achevée; encore lui manquait-il ses appareils de ravitaillement et ses approvisionnements en munitions. De plus, ses affûts défectueux étaient à changer, et sa position, au ras de la mer, adossée à la montagne et sans protection, la rendait intenable sous le feu des navires voulant forcer la passe.

Je m'efforçai de faire modifier cet état de choses dès que je me fus mis d'accord avec le Conseil de défense sur le plan à exécuter. Les travaux du Cap Saint-Jacques furent poussés, dès lors, avec une grande activité. La main-d'œuvre pénale et des crédits empruntés aux ressources locales furent mis à la disposition de la Direction d'Artillerie de Saigon, où commandait un officier de haute valeur, dont j'ai parlé déjà, le Colonel Teillard d'Eyrie. La brigade de Cochinchine avait à ce moment

pour chef le Général Archinard, dont la haute réputation était faite depuis longtemps et qui était pour moi plus encore un ami qu'un dévoué collaborateur. L'intelligente bonne volonté et l'ardeur patriotique de tous furent telles que, moins de dix-huit mois plus tard, quand la France sembla sur le point d'avoir à soutenir une guerre, sept batteries de position étaient construites et armées, et l'entrée de la rivière de Saigon désormais interdite à une flotte ennemie.

Notre point d'appui, si incomplet qu'il fût alors, était créé; l'escadre française



Le Général Archinard.

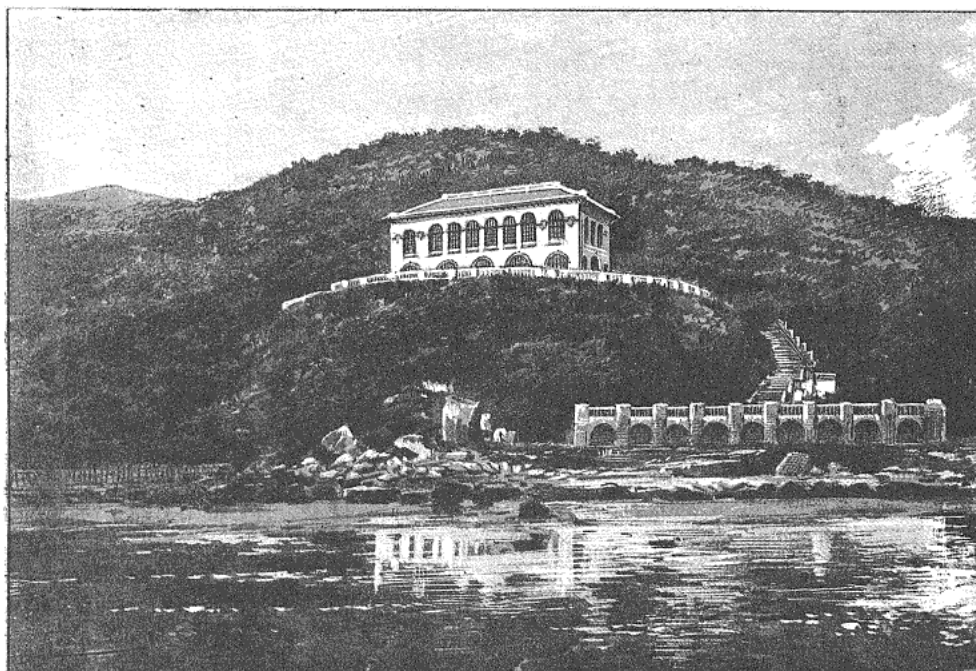
d'Extrême-Orient avait un refuge contre les atteintes d'un ennemi supérieur en forces; elle était en état d'agir et de combattre aux heures propices.

Parallèlement aux travaux du Cap Saint-Jacques, ceux du port de Hongay étaient entrepris. La construction des batteries commençait et un dépôt de charbon pour la marine était établi dans la rade intérieure.

Au commencement de l'année 1899, le Général Borgnis-Desbordes, nouvellement nommé Commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine, et le Général Delambre, de l'arme du génie, envoyé en mission, firent en commun l'étude complète de la mise en état de défense de la Colonie. Le Conseil de défense, réuni dès que ce travail fut achevé, eut à prendre de nouvelles décisions. L'opinion avait, en effet, prévalu, au Ministère de la Marine, de faire de Hongay, non pas seulement le point d'appui secondaire proposé en Indo-Chine deux ans plus tôt, mais un point d'appui de premier ordre, égal à celui de Saigon-Cap Saint-Jacques. L'avis du Conseil fut de maintenir sans changement, conformément aux conclusions des généraux Desbordes et Delambre, le plan de 1897, et de s'en tenir, pour Hongay, à l'établissement d'un point d'appui de second ordre, simple dépôt de charbon protégé par des batte-

ries et une défense mobile, où, en cas de guerre, des bateaux français pourraient se réfugier et se ravitailler.

Les batteries construites ou projetées au Cap Saint-Jacques reçurent l'approbation des deux généraux, qui proposèrent des adjonctions et des compléments de défense du front de mer rendant le passage, pour une escadre ennemie, plus dangereux encore et le blocus de la baie et de la rivière à peu près impossible. Un programme d'organisation de la défense du côté de terre fut également arrêté. Ces travaux complémentaires, adoptés par le Conseil, ont été exécutés depuis, en même



Résidence du Gouverneur général au Cap Saint-Jacques.

temps que se construisaient les importants casernements de la garnison. Les défenses du Cap Saint-Jacques eussent été à peu près achevées à mon départ, si le matériel, réclamé depuis longtemps en France, n'avait pas fait défaut.

Le Cap Saint-Jacques abrita bien souvent ma famille au cours des années que nous avons passées en Indo-Chine; et moi-même j'y ai résidé fréquemment et fait les travaux de longue haleine qui exigeaient la réflexion et le calme. C'est là que j'ai pu préparer, à l'abri de l'incessant mouvement des visiteurs de Saigon, les plans successifs d'organisation et de réforme qui ont été ensuite appliqués. La villa familiale que j'y avais fait construire était reliée par le téléphone aux bureaux du Gouvernement général, à Saigon. Un secrétaire annamite dont le dévouement était égal à

la grande intelligence, M. Pham-Van-Thuoi, m'accompagnait seul au Cap, comme il m'accompagnait, du reste, à peu près partout.

J'ai conservé du joli coin de terre qu'est le Cap Saint-Jacques, des jours que j'y ai vécus, même de ceux où j'ai payé mon tribut à la commune maladie tropicale, le plus agréable souvenir. Cette porte de l'Indo-Chine ouverte sur la mer, sur le monde extérieur, pour laquelle nos batteries constituent une puissante serrure de sûreté, n'a rien que d'aimable en dépit du double massif de montagnes rocheuses qui l'entoure. Ce n'est certes pas un lieu de villégiature, mais c'est une forteresse où il fait bon vivre.

Dans la réunion du Conseil de défense de 1899, dont il vient d'être parlé, la question suivante fut posée et résolue : Puisque la Marine jugeait utile, au nord de nos possessions, un second point d'appui équivalent comme force et comme moyens de ravitaillement et de réparations au point d'appui de Saigon-Cap Saint-Jacques, et puisque Hongay ne pouvait pas jouer ce rôle, il y avait lieu de se demander si la baie de Quang-Tchéou, nouvellement acquise par la France, n'était pas propre à recevoir l'établissement projeté.

La discussion qui eut lieu, basée sur les études précédemment faites par l'Amiral de Beaumont, le Général Borgnis-Desbordes et le Général Delambre, avec le concours du Directeur des Travaux publics de l'Indo-Chine, fut absolument concluante en faveur de Quang-Tchéou. La baie pouvait être rendue accessible, tous les jours et à toute heure, aux grands navires; elle était facile à défendre et à aménager pour des établissements maritimes importants. Sa position dans la mer de Chine fournissait, en outre, une raison déterminante; c'était le second point d'appui de la flotte qu'il fallait à la France.

En même temps que les études et les travaux de fortification destinés à garantir l'Indo-Chine contre des forces maritimes ennemies étaient exécutés, l'armée était réorganisée et renforcée. Les garnisons, disséminées dans les territoires militaires du Tonkin, étaient réduites; elles étaient groupées pour faciliter leur instruction et leur mobilisation éventuelle. La brigade de Cochinchine recevait de nouvelles unités d'infanterie et d'artillerie.

A l'ancien programme, qui consistait à réduire autant que possible les effectifs des troupes de l'Indo-Chine pour réduire les dépenses de la Métropole, j'en avais substitué un nouveau qui put être appliqué dès 1898: la diminution des charges du budget métropolitain était bien poursuivie, et avec plus de vigueur et de résultats que par le passé, mais ce n'était plus au prix d'une diminution des forces militaires. Celles-ci étaient, au contraire, augmentées, et les ressources locales venaient combler la différence.

Par cette méthode, qui donnait pleine satisfaction à la Métropole, en même temps qu'elle permettait à la Colonie des initiatives et des décisions qui lui étaient interdites autrefois, les progrès purent être rapidement obtenus. Il serait trop long d'en fournir ici le détail, et la simple énumération des principales créations faites doit suffire.

Par des décisions prises d'accord avec le Général en chef, je constituai des corps de tirailleurs cambodgiens et de tirailleurs chinois. L'artillerie fut de même réorganisée; des batteries mixtes, composées par moitié, sur le pied de paix, d'artilleurs européens et d'indigènes, furent formées, en 1899. Elles permirent de porter les forces d'artillerie de l'Indo-Chine, de neuf à quatorze batteries. L'emploi qu'on a



Le Général Borgnis-Desbordes.

fait de ces unités, dans les opérations du Petchili, a permis de juger de leur valeur et de montrer l'excellence de la réforme. La même année, par un arrêté, pris en Conseil supérieur de l'Indo-Chine, j'instituai et organisai les réserves militaires, qui donneraient, en cas de guerre, un surcroît de force appréciable.

Lors de mon voyage en France, en 1898, je m'étais entendu avec le Général Bassot, chef du service géographique de l'armée, pour former en Indo-Chine un service géographique digne de notre Colonie. Le Lieutenant-Colonel Lubanski fut mis à ma disposition et je le chargeai de diriger la nouvelle institution. Aidé de

géodésiens et de topographes expérimentés, M. Lubanski constitua un service à la fois scientifique et pratique, dont les productions font honneur à l'armée et à l'Indo-Chine.

Depuis, ont été successivement créés : un escadron de cavalerie indigène, avec des officiers et des sous-officiers français, qui est l'embryon du corps de cavalerie indo-chinoise dont la formation est nécessaire ; puis un peloton de cavaliers de remonte et une compagnie du train des équipages.



Bureaux et ateliers
du Service géographique de l'Indo-Chine.

Les troupes de l'Indo-Chine sont ainsi, peu à peu, constituées en véritable armée, ayant toute la force et la mobilité désirables.

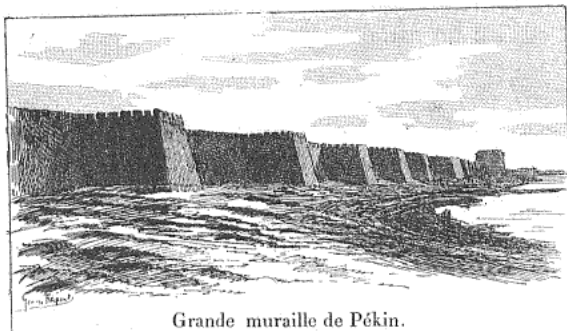
On a bien vu, au moment où ont éclaté, en 1900, les événements de Chine, quelle utilité il y avait pour la France à trouver dans nos possessions une armée forte et pourvue de tous ses moyens d'action.

Malgré les attaques qui pouvaient se produire, d'un moment à l'autre, sur les frontières communes du Tonkin et de la Chine méridionale, venant des provinces troublées du Quang-Si et du Quang-Tong, j'ai pu offrir à la Métropole, dès les premiers incidents, l'envoi de troupes dans le Nord. De fait, il est parti successivement de l'Indo-Chine, tant pour le Petchili que pour Shanghai, cinq bataillons d'infanterie française et quatre batteries d'artillerie. J'avais également offert l'envoi de bataillons de tirailleurs indigènes qui ont été, pendant un temps, tenus mobilisés. Il est permis de regretter qu'ils n'aient pas été employés au Petchili, où ils auraient

rendu les plus grands services dans les opérations des mois de juillet et août 1900.

A cette époque, et en plus des troupes expédiées dans le nord de la Chine, je

faisais tenir constamment prêts des corps d'infanterie et d'artillerie, en vue des éventualités qu'il fallait prévoir et qui pouvaient nous obliger à agir du côté du Yunnan ou sur les côtes du Quang-Tong. Le Gouvernement métropolitain savait qu'il n'avait qu'un ordre à donner pour les mettre aussitôt en marche.



Grande muraille de Pékin.

L'Indo-Chine a montré, dans ces circonstances, qu'elle était préparée à jouer le rôle, qui lui appartient, de sentinelle avancée de la France vers l'Orient.

La France en Extrême-Orient.

Ce résultat n'est pas le seul qu'il m'ait été possible d'obtenir pour le développement de l'influence française et des intérêts français en Asie.

Il m'est apparu dès l'abord que le représentant de la République en Indo-Chine n'avait pas seulement pour tâche d'organiser et de gouverner nos possessions, mais qu'il devait encore travailler, dans la mesure des moyens dont il disposait et que l'essor pris par la Colonie avait rendus puissants, à étendre le bon renom, l'autorité et l'action de la France en Extrême-Orient. Cette mission n'a pas été perdue de vue un seul instant pendant les années que j'ai passées là-bas. Le personnel, le matériel, l'argent de l'Indo-Chine ont été employés sans compter partout où il y avait un intérêt national à servir. Aucune entreprise sérieuse, aucun agent français désireux de faire quelque chose pour le bien du pays ne s'est adressé à moi en vain.

D'ailleurs, l'Indo-Chine a commencé à servir la France en Asie du jour où elle n'a plus été la Colonie morcelée et pauvre, réduite à tendre périodiquement la main à la Métropole pour supporter les charges sous le poids desquelles elle pliait. La forte organisation qui lui fut donnée à partir de 1898, son essor financier et économique ont été utiles, à l'extérieur, non pas seulement par les actes qu'ils ont permis d'y accomplir, mais encore par le bon renom que la Colonie a acquis et dont l'influence française a bénéficié. Un pays qui a des budgets constamment en excédent, des réserves considérables dans ses caisses, un crédit propre capable de faire envie à bien des États européens, qui voit en cinq ans son commerce plus que doubler et monter à un demi-milliard, qui s'outille et exécute de grands travaux

comme il en est peu de comparables en Asie, — ce pays acquiert vite la considération de ses voisins.

Il y a eu ainsi, pour l'Indo-Chine, action morale et action matérielle au profit de la France.

Celle-ci seulement pourrait se mesurer; et encore faudrait-il, si on voulait en faire un compte approché, citer les faits de chaque jour pendant la période que j'en-

visage. En gros, l'on peut dire qu'en 1899, 1900 et 1901, l'Indo-Chine a dépensé annuellement de un à deux millions de francs hors de ses frontières pour servir l'influence française. Au budget de 1902, le dernier que j'ai établi, si l'on additionne les crédits qui ont ce seul objet et qui sont répartis entre les chapitres affectés aux établissements français en Extrême-Orient, aux Postes et Télégraphes, aux Travaux publics, aux subventions et primes à la marine marchande, etc., on arrive à un total de plus de deux millions et demi.

Comment s'est traduit cet effort? De cent manières. C'est l'aide donnée aux résidences françaises en Extrême-Orient, légations et consulats, qui, insuffisamment dotées par la Métropole, peuvent faire meil-



Intérieur de grotte à Langson (Tonkin).

leure figure et travail plus fructueux grâce au concours de la grande colonie française voisine, laquelle ne demande qu'à les voir s'appuyer de plus en plus sur elle. Certaines dépenses des consulats français au Siam sont régulièrement payées par le budget de l'Indo-Chine. Mais à ceux-là comme aux autres, c'est encore le personnel et le matériel qui sont mis à leur disposition, à toute demande. Chanceliers, rédacteurs, interprètes, plantons ont été détachés des cadres de la Colonie dans maintes résidences; des constructions ont été faites sur tels points, des chaloupes ou du mobilier fournis ici et là. Aucune forme du concours possible ne fut jamais refusée.

Dans le même ordre de faits, il y a lieu de citer les subventions multiples données aux savants pour leur permettre la publication d'ouvrages servant à propager la langue française. Toute œuvre de ce genre qui m'était signalée par nos

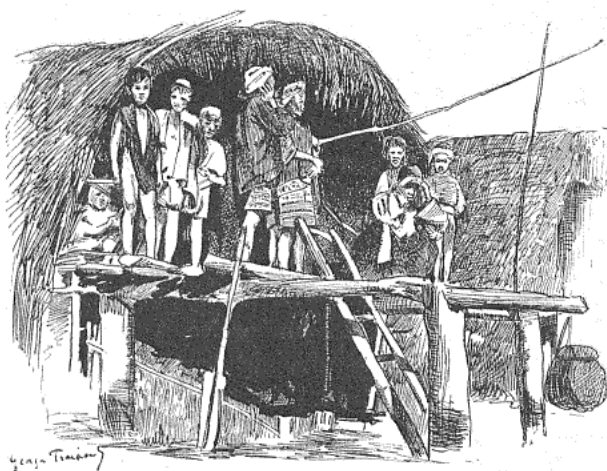
agents recevait l'aide pécuniaire qui lui était nécessaire. C'est ainsi que de fortes subventions ont contribué à la publication de dictionnaires français-japonais, français-siamois, français-cantonais (langue chinoise du Quang-Tong et du Quang-Si), et bien d'autres encore.

C'est là un genre de propagande qu'on ne me reprochera peut-être pas. Ceux que j'ai employés sont tous, d'ailleurs, également défendables; et quand on parle des tendances envahissantes de mon gouvernement, il serait utile de dire quels ont été mes agents d'invasion. Les principaux, ceux que j'ai utilisés partout, sont les professeurs, les ingénieurs et les médecins.

En Chine, au Siam et ailleurs, en tout point où il a été possible d'agir, je me suis efforcé de fonder, pour la population indigène, des écoles françaises, des postes médicaux et des hôpitaux français. C'est ainsi qu'il y a des écoles françaises, créées

et entretenues ou simplement subventionnées par l'Indo-Chine, dans le Quang-Tong, à Pakhoï et à Canton; à Hoïhow, dans l'île d'Haïnan; à Long-Tchéou (Quang-Si), à Yunnan-Sen et à Bangkok.

Des postes médicaux français, fondés de même, existent au Yunnan, à Mongtze, Ssemao et Yunnan-Sen; dans le Quang-Si, à Long-Tchéou; dans le Quang-Tong, à Hoïhow et Pakhoï; au Siam, à Bangkok, Battambang et Oûbone. Des hôpitaux ont été construits ou mis en construction, à Hoïhow,



Chinois de l'île d'Haïnan.

Canton, Mongtze, Yunnan-Sen et Bangkok. Les dépenses de personnel et de matériel de ces postes et établissements sont payées sur les crédits du budget de l'Indo-Chine. On a donné mon nom à l'hôpital français de Canton, à la fondation duquel les riches Chinois de la ville ont coopéré.

Certains postes médicaux, ceux de Hoïhow, Canton et Mongtze en particulier, ont vu les malades indigènes arriver en foule; ils jouissent d'une haute réputation qui rejaillit directement sur le nom français. Rien, d'ailleurs, ne sert mieux notre influence dans les milieux chinois, que les institutions de ce genre. A l'aide des médecins, on y fait œuvre bonne pour l'humanité et bonne aussi pour la France. C'est double profit.

La Poste française est encore un moyen d'influence en Chine, où il n'existe aucune administration postale régulière.

Après entente avec les consuls, des bureaux de poste ont été successivement

ouverts par l'Office indo-chinois et à ses frais, à Hoïhow, Pakhoï, Canton, Mongtze, Yunnan-Sen et Tchong-King. La confiance des commerçants asiatiques est vite venue à un service bien fait, donnant toute sécurité à la correspondance et aux envois de fonds. Quand cela était nécessaire, des bâtiments ont été construits. Un bel hôtel des postes français, entre autres, s'élève à Canton.

Le service postal de cette ville a été complété par la création d'un service de bateaux qui relie Canton à Hongkong, d'une part, et, d'autre part, à Ou-Tchéou-Fou, limite de la navigation à vapeur sur le Sikiang. Ces deux lignes, subven-

tionnées par l'Indo-Chine, ont un intérêt commercial égal au moins à celui de la poste. Elles portent le pavillon français dans les régions où on ne le voit que trop rarement.

Un important service français de navigation, à la fois commercial et postal, fut également créé sur le Yang-tse, de Shanghai à Hankéou et Itchang, moyennant une subvention élevée du Gouvernement général de l'Indo-Chine. Quatre ou cinq grands bateaux de commerce montrent ainsi notre pavillon sur la grande artère chinoise.

Les crédits pour le service maritime postal de Bangkok à Singapour, dont il a été parlé plus haut, ont été inscrits au budget général de la Colonie, à la demande de la Légation de France au Siam, dans un intérêt commercial et politique. C'est ce double intérêt qui avait



Enfants chinois de Pakhoï.

dicté également la mesure prise en vue de développer la navigation sous pavillon français en Extrême-Orient, par l'octroi de primes locales.

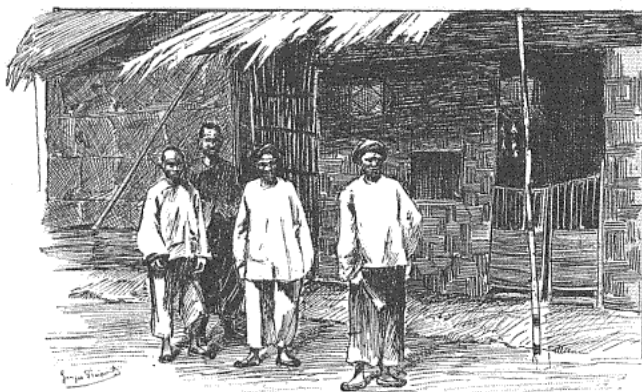
La pénétration en Chine, par la voie du Tonkin, fut aussi vigoureusement poursuivie.

Les études faites, les projets établis pour la construction des chemins de fer destinés à porter nos produits et notre influence dans les provinces méridionales de l'Empire, ont été exposés dans un précédent chapitre. On sait aussi quelle persévérante volonté il a fallu pour arriver à construire le chemin de fer du Yunnan et à établir, dans cette province géographiquement liée à notre Indo-Chine, l'autorité prépondérante de la France. C'est là que se sont acharnées, contre une action toujours pacifique et sans danger, les plus grandes résistances et les oppositions les moins explicables. L'entière vérité sur ce point ne sera jamais connue, et c'est fort heureux pour notre bon renom. Le chemin de fer du Yunnan se fait; le reste se fera

plus tard, mais se fera inévitablement, et c'est là l'essentiel. Le succès, en cette affaire, pour avoir été retardé, ne peut manquer d'être complet.

Avant d'en arriver là, des progrès ont été accomplis qui ne sont pas à dédaigner. Les ingénieurs, les officiers, les médecins, que l'Indo-Chine a envoyés au Yunnan, avaient pour mandat exprès, en dehors de leur tâche spéciale, de s'attacher les populations et de leur faire aimer le nom de la France. Ils y ont pleinement réussi. C'est une constatation à faire et un hommage à leur rendre. Notre patriotisme leur en sait gré.

Le commerce de transit pour le Yunnan, à travers le Tonkin, a été encouragé et aidé de toutes manières. Aussi s'est-il développé dans des conditions presque in-



Commerçants de Laokay.

pérées. Jusqu'en 1896, il n'avait pas dépassé 9 millions de francs. Par une progression continue, qu'aucun événement, aucun à-coup n'a arrêtée, ce même transit est arrivé, en 1901, à un total de plus de 30 millions de francs.

Les relations suivies, souvent cordiales, établies et entretenues avec les mandarins des provinces chinoises limitrophes du Tonkin, ont beaucoup aidé aux

résultats obtenus. Je n'ai laissé échapper aucune occasion de leur être agréable; et, quand la disette sévissait dans deux grandes provinces, au Quang-Si et au Fo-Kien, le riz de l'Indo-Chine, envoyé par mes soins aux mandarins, provoquait, de leur part, des témoignages de reconnaissance. La population, prévenue par eux, dut, elle aussi, apprécier notre libéralité.

A titre de curiosité, je donne le texte de l'inscription que fit graver le Vice-Roi du Fo-Kien, à la date du 3 février 1902, sur un beau vase d'argent ciselé qu'il m'offrit en remerciement de l'envoi d'une cargaison de riz. J'ai remis le vase au Musée de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoï. Voici la traduction de la légende qu'il porte, en caractères chinois, légende que le Vice-Roi a lui-même composée :

« Par suite de l'insuffisance de la récolte, le royaume souffre de la famine. Comme ce désordre compromet la vie du peuple, il convient de le réparer en toute diligence. Le moyen est de tirer d'un pays où la récolte est abondante ce qui manque au pays où la récolte a été perdue.

« C'est à Saigon que nous nous sommes adressés pour obtenir du secours. En effet, quarante mille sacs de riz entassés les uns sur les autres ressemblent à une col-

line. Nous les avons reçus de ce pays voisin avec exemption des droits et un transport gratuit.

« C'est grâce à M. Doumer que la population de Fou-Tchéou doit d'être à l'abri de la disette.



Le Vice-Roi du Fo-Kien.

« Mon cœur est ivre de reconnaissance à ce signe de l'amitié des deux États et des sentiments fraternels dont je viens de ressentir l'effet. Le souvenir que je garderai de cette assistance sera aussi inaltérable que la gravure de la présente louange. »

Peut-être convient-il de rappeler que la politique de bonne entente avec la Chine, avec les autorités des provinces du Sud de l'Empire, fut faite de propos délibéré, avec une absolue continuité pendant cinq ans. Je l'avais déterminée dès mon arrivée en Indo-Chine. Dans le rapport de prise de possession que j'adressais au Ministre des Colonies, le 22 mars 1897, je disais :

« Nos relations avec la Chine sont actuellement bonnes, en dépit des petites difficultés de voisinage qui surgissent encore quotidiennement et de la mauvaise volonté de beaucoup de fonctionnaires locaux. On en doit profiter, à Pékin d'abord, en y grandissant l'influence et l'autorité de la France, qui ne sont peut-être pas en rapport avec son attitude dans des événements récents et avec les services qu'elle a rendus à l'Empire. Parallèlement, les relations de frontière doivent être multipliées, notre action sur les autorités locales accrue dans la plus large mesure, afin d'obtenir sur place tous les résultats qu'il est possible d'avoir sans l'intervention du gouvernement impérial. Cette double action, également active, bien coordonnée, débarrassée surtout des jalousies entre fonctionnaires qui relèvent de départements ministériels différents, mais qui sont au même titre des agents de la France, — cette double action, dis-je, peut nous conduire à créer à notre pays de grands intérêts et à lui faire une situation prépondérante dans les provinces du sud de la Chine.

« On le doit tenter *en prévision d'événements dont l'Asie orientale sera un jour le théâtre*. La guerre sino-japonaise a été, pour l'Europe, un avertissement. Elle nous a montré les vieilles civilisations de l'Extrême-Orient endormies depuis des siècles, se réveillant au contact de la civilisation européenne, lui empruntant les éléments de sa force militaire et industrielle, sans se départir pour cela de leurs préventions et de leurs haines de race.

« La Chine, que nous avons contribué à sauver d'un désastre, peut suivre le Japon dans sa renaissance et se mettre en mouvement à son tour. Mais le grand Empire manque d'homogénéité, et les liens entre ses diverses parties ne sont pas d'une solidité à toute épreuve. *Le mouvement qui se produira en Chine doit donc manquer d'ensemble.* Il ne semble pas possible, dans tous les cas, qu'il n'y ait pas des crises redoutables, peut-être des dislocations que certaines influences et interventions européennes provoqueraient. Tout en entretenant avec la Chine les meil-



Le Maréchal Sou,
commandant de l'armée chinoise du Quang-Si.

leurs rapports et en retirant de l'état de nos relations les plus grands avantages possibles pour notre commerce et notre politique, nous devons être prêts à tout et prendre nos dispositions pour *tirer parti d'événements qui peuvent être retardés, mais non évités.* »

Ces lignes ont été écrites au début de l'année 1897. Les événements en ont, depuis lors, trop justifié les prévisions. Pour ne s'y être pas suffisamment préparée, la France n'en a pas eu tout le profit qu'elle en devait attendre.

Je continue la citation de mon rapport du 22 mars 1897 ; peut-être trouvera-t-on que les lignes qui suivent ne sont pas moins prophétiques que les précédentes. Il faut se rappeler qu'elles étaient écrites à un moment où la Russie n'occupait pas encore la Mandchourie et Port-Arthur, et où l'Espagne n'avait pas perdu les îles Philippines. Je disais :

« L'attitude de la France à l'égard du Japon ne saurait être la même que celle tenue vis-à-vis de la Chine.

« Non seulement les Japonais n'oublient pas notre intervention de 1895 et font montre pour nous d'une hostilité trop visible, mais ils ont des ambitions et des prétentions qui, malgré qu'elles soient excessives et peut-être folles, *menacent toutes les nations ayant des intérêts en Asie* et particulièrement la France. Grisés par leurs succès récents et mis en appétit par les territoires qu'ils ont conquis sur la Chine, les Japonais se croient appelés à exercer une sorte d'hégémonie en Extrême-Orient. Ils se considèrent comme les héritiers des nations européennes, spécialement de l'Espagne, de la Hollande, de la Russie et de la France, pour leurs possessions asiatiques. Ils s'efforcent d'accroître leur puissance militaire et de la mettre au niveau de leurs prétentions. L'idée qu'ils ont de leur force les rend, dès à présent, arrogants et insupportables.

« *Bientôt, ils seront dangereux.* Quand ils auront construit la flotte qui est projetée et dont plusieurs unités sont en chantier déjà, leur puissance sera redoutable pour nous. Non pas que notre marine ne doive être et demeurer supérieure à la marine japonaise, mais la marine de la France est dans les mers d'Europe ; elle y doit rester, au moins en grande partie, dans toutes les éventualités. D'ailleurs, une nation, si forte soit-elle, est relativement faible à cinq mille lieues de son territoire et de ses ports. La France, dans quelques années, ne pourrait peut-être plus lutter à armes égales avec le Japon dans l'Extrême-Orient. Il est donc nécessaire d'y songer et d'agir en conséquence : *le Japon, d'ici peu de temps, sera pour nous un péril en Asie.* »

La situation actuelle du Japon, la lutte qu'il a engagée contre la Russie commentent suffisamment ces paroles vieilles de huit ans déjà.



Fig. 55

Statue de divinité
chinoise.

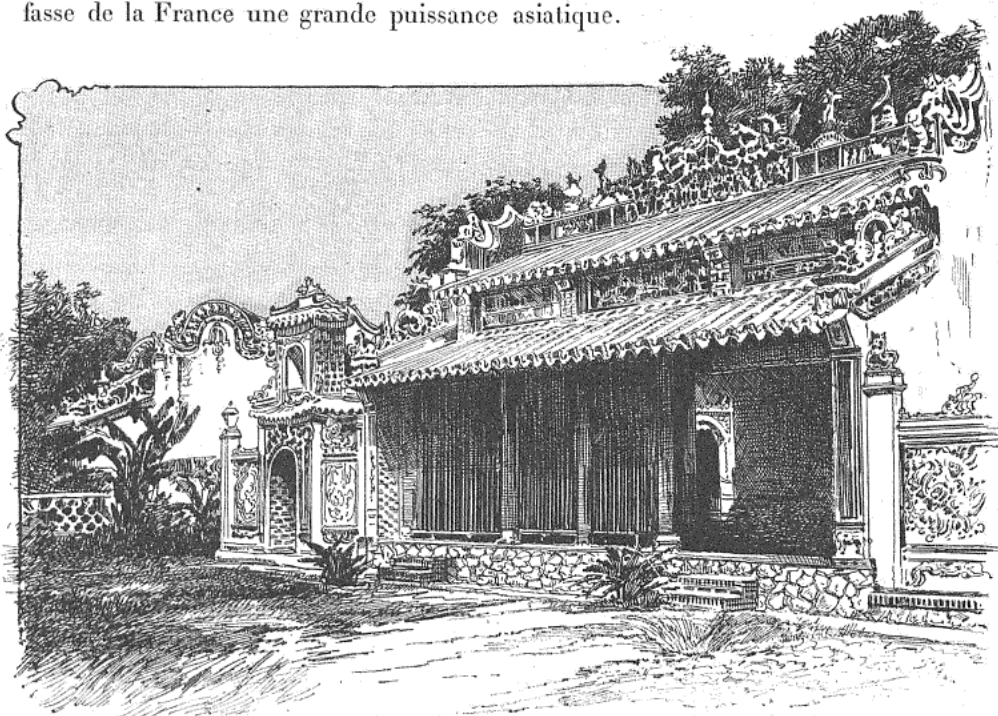
Je ne reviendrai pas ici sur les événements dont la Chine a été le théâtre en 1900, sur le rôle que l'Indo-Chine y a joué et sur celui plus important, plus décisif pour la France, qu'elle était prête à y jouer si on l'avait voulu. En dehors de l'expédition du Petchili, il est d'autres points où elle a agi alors, le plus souvent sans qu'on y prenne garde, mais non sans que son action ait d'utiles effets. Les Français de Canton et de Shanghai, entre autres, ont eu à se féliciter d'avoir, non loin d'eux, une Colonie française disposée à mettre à leur disposition tout ce dont ils pouvaient avoir besoin, en état de les secourir et jalouse de ne laisser ce soin à aucune force étrangère.

Ce qui fut fait en ce sens, de même que l'énergie et la vigilance avec lesquelles l'escadre d'Extrême-Orient, sous les ordres de l'Amiral Pottier, veilla partout à la

défense des intérêts français, ont eu des résultats qui consolent de bien des mécomptes. La vigueur d'autrefois et l'esprit d'entreprise paraissent s'être réveillés chez nos négociants en Chine, et l'on a vu comme les prodromes avant-coureurs d'une renaissance du commerce national. Le spectacle réconfortant donné par les colonies françaises de Canton et de Shanghai est, à ce point de vue, bien caractéristique.

Tant il est vrai que tout se tient dans les affaires internationales, et qu'une nation qui suit une politique active et fière a des chances d'avoir un commerce florissant.

C'est cette politique que je me suis efforcé de servir en Indo-Chine, dans la limite de mes attributions et de mes moyens, en vue de préparer un avenir qui fasse de la France une grande puissance asiatique.



Pagode chinoise.

En le constatant dans les paroles que j'adressais au Conseil supérieur, prenant congé de lui à Hanoï à la fin de février 1902, j'ajoutais :

« Il est donc permis de dire qu'au cours des cinq années qui viennent de s'écouler, le Gouvernement général de l'Indo-Chine a accompli, dans leur intégralité, ses devoirs de gouvernement d'une importante colonie. Les graves questions, qui lui imposaient des résolutions urgentes et un effort soutenu, celles dont la solution importait le plus à la bonne organisation du pays et à son essor économique, ne lui ont pas fait négliger un seul jour les affaires d'un intérêt moins considérable ou moins pressant. Tout a marché d'ensemble et d'un pas égal.

« C'est que chez tous, le même concours ardent a été apporté à l'œuvre commune. Aucun des conflits, aucune des rivalités dont on parle ailleurs, ne s'est produit ici.

« Pendant cinq ans, l'Indo-Chine a vécu et travaillé d'une même âme.

« Les chefs de l'armée et de la marine, les directeurs des grands services et des administrations ont été des collaborateurs également dévoués et actifs, n'ayant d'autre souci que d'entraîner leur personnel, de faire tendre les forces dont ils disposaient vers le but unique : donner à la Métropole une colonie organisée et outillée, riche et forte.

« C'est fait, et cela s'est fait modestement, sans bruit et sans réclame. L'Indo-Chine, pendant qu'elle grandissait, n'a pas attiré l'attention, n'a pas fait parler d'elle.

« On pourra, dans peu de mois, la présenter au monde avec quelque fierté. Elle se montrera déjà puissante, mais non pas au repos; en plein travail, au contraire, en pleine marche vers un avenir brillant.

« Ceux qui, en toute place et à tout degré, ont concouru à ce résultat ont le droit de penser que leur effort n'a pas été vain et qu'ils ont utilement servi la Patrie. »



TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages.		Pages.
Portrait de M. Armand Rousseau . . .	1x	Citadelle annamite	92
<i>Itinéraire de Paris à Haïphong</i>	2	Bateaux de pêche de la côte d'Annam. . .	94
Paquebot de la ligne de Chine.	5	<i>Carte de la baie d'Along</i>	96
Dans le canal de Suez.	11	Un village à l'entrée de la baie d'Along. .	97
Aden.	14	Mines d'Hongay	99
A Colombo	18	En baie d'Along	100
Le port des Jonques, à Singapour	20	L' « Éridan » en perdition	105
Quai des Messageries maritimes, à Saigon, en 1897.	28	Aviso « Kersaint »	107
<i>Carte de l'Asie</i>	31	Port de la batellerie fluviale, à Haïphong. .	111
Baie de Tourane (Annam)	35	<i>Plan de la ville d'Hanoï</i>	114
Épicerie chinoise	38	Ville du Banc de sable, à Hanoï.	116
Grottes de Ki-Lua, près de Langson. . . .	42	Débarquement du bac à Hanoï	117
Arroyo cochinchinois	46	Hanoï : Une rue près du Gouvernement. .	119
<i>La rivière de Saigon</i>	47	Jeunes Annamites et boy dans le village du Banc de sable, à Hanoï	121
Paysage de Mytho (Cochinchine).	54	Porte Dupuy, à Hanoï.	123
Annamites attendant l'arrivée de la cha- loupe sur l'appontement de Vinh-Long (Cochinchine)	55	Rue des Bambous, à Hanoï.	124
Portrait du Tong-Doc Loc	59	Pagode du grand Bouddha au bord du Grand Lac, à Hanoï.	125
Attelages de buffles à Thudaumot (Cochin- chine)	63	Sur la rivière Claire (Tonkin).	126
Tombeau annamite dans la Plaine des Tombeaux, près Saigon	65	<i>Le delta du Tonkin</i>	127
Arroyo de Cholon (Cochinchine)	66	Enfants annamites	129
<i>Plan de la ville de Saigon</i>	68	Bords du Fleuve Rouge	130
Palais du Gouvernement, à Saigon	70	Incrusteur tonkinois.	132
Hôpital militaire de Saigon.	71	Sontay (Tonkin)	133
Labourage des rizières en Cochinchine. .	73	Cases construites par les candidats aux examens de Nam-Dinh	136
Repiquage du riz en Cochinchine	80	Examineurs à Nam-Dinh attendant la proclamation du concours	138
Paillotes saigonaises	82	Brouette tonkinoise	139
Sampan annamite pavoisé	87	Intérieur de pagode tonkinoise	141
Annamites à bord.	90	Annamite et son enfant métis.	144
		Jeune tigre cochinchinois.	147

	Pages.		Pages.
Femme priant dans une pagode.	149	Embarcation laotienne.	281
Sampans sur la rivière de Hué.	153	Portrait de M. Pham-Van-Thuoi , secré- taire annamite de M. Doumer.	287
Portrait de S. E. Nguyen-Trong-Hiep	156	Interprète annamite.	290
Portrait de l' Amiral Pottier	160	Prisonniers chinois à la cangue	292
Portrait de S. E. Nguyen-Thân , an- cien Régent du royaume d'Annam, beau-père du roi d'Annam.	163	Portrait de S. E. Hoang-Cao-Cai , an- cien Vice-Roi du Tonkin.	295
Palais de l'empereur d'Annam, à Hué	166	Lavage de l'or dans l'île d'Hainan	298
Esplanade des sacrifices, à Hué	169	Portrait du Tong-Doc de Langson	302
Entrée du tombeau de l'empereur Tu- Duc	172	Femmes chinoises des frontières du Ton- kin revenant du marché	304
Un tombeau d'empereur à Hué	177	Le quai et le grand pont d'Hanoi.	307
Un coin du tombeau de l'empereur Minh-Manh	178	Un chantier de construction à Hanoi	309
Au tombeau de l'empereur Gia-Long.	178	Scieurs de long annamites	310
Palanquin annamite.	183	Pont Doumer, à Hanoi.	312
Coolies annamites près du Col des Nuages.	187	Bâtiments en construction, à Hanoi.	313
Grotte de marbre, à Tourane	192	Pont pour le passage d'une route dans le Haut-Tonkin	316
Les maisons de commerce de Canton.	196	Théâtre de Saigon.	318
Une boutique chinoise à Qui Nhon	198	Coolies chinois au repos	321
Bateaux chinois sur les côtes de l'Indo- Chine.	201	<i>Baie de Tourane</i>	322
Coolies porteurs en Annam.	207	Travailleurs annamites employés à la construction des routes.	323
Moï nomade	210	<i>Chemins de fer de l'Indo-Chine</i>	326
Jardin annamite	214	Gare d'Hanoi.	329
Village cambodgien inondé.	221	Pagodon sur le lac près Mongtze (Yunnan).	330
Tireur à l'arc au Cambodge.	227	Une pêcherie sur la côte d'Hainan.	333
Famille cambodgienne.	229	Vannage du riz.	335
Miliciens au Cambodge	233	Un relais sur la route du Langbian	337
Village cambodgien.	237	Village du Yunnan	339
Un coin de marché au Cambodge	239	Charrettes à buffles (Yunnan).	341
Batelier cambodgien	243	Portrait du Tong-King Phong , ban- quier à Yunnan-Sen.	342
Cambodgiens en prière.	245	Song-Phong, village chinois en face de Laokay	344
Ruines de Watpou (Cambodge)	249	Une salle de jeu improvisée à Tourane.	346
Construction, dans la forêt d'Angkor- Thom, d'une <i>Salapou</i> l'École française.	252	Dans le Houan (Chine).	347
Sur la rivière de Siem-Réap	256	Rivière de Canton	351
L'amiral Pottier dans la forêt d'Angkor- Thom.	258	Fabricants de nattes.	353
Statue chinoise dans la pagode royale de Bangkok	260	Meuble annamite.	354
Dans la pagode royale de Bangkok.	261	Une rue du vieil Hanoi	356
Enceinte du Temple d'Angkor-Waht.	263	Une rue de Hongkong.	358
Angkor-Waht	264	Marché saigonais.	360
Bas-relief khmer	265	Pavillon central de l'Exposition d'Hanoi.	362
Bonze cambodgien	266	Portrait du Général Dodds	363
Une maison commune au Laos	272	Restaurant chinois à Hanoi.	364
Le chef des Bonzes de Bangkok	275	Porte de Chine, sur la frontière du Tonkin.	365
Le premier roi de Luang-Prabang	278	Bonzesse du Haut-Tonkin	366
Montagnards du Laos	280	Femmes de race <i>tho</i> au Yenthé	368

	Pages.		Pages.
Blockhaus sur le chemin de fer de Phu-		Grande muraille de Pékin.	376
Lang-Thuong.	369	Intérieur de grotte à Langson (Tonkin).	377
Tirailleur annamite.	370	Chinois de l'île d'Hainan.	378
Portrait du Général Archinard	371	Enfants chinois de Pakhoï	379
Résidence du Gouverneur général au Cap		Commerçants de Laokay.	380
Saint-Jacques.	372	Portrait du Vice-Roi du Fo-Kien	381
Portrait du Général Borgnis-Des-		Portrait du Maréchal Sou , comman-	
bordes	374	dant de l'armée chinoise du Quang-Si.	382
Bureaux et ateliers du Service géogra-		Statue de divinité chinoise	383
phique de l'Indo-Chine.	375	Pagode chinoise.	384

PLANCHES HORS TEXTE

PLANCHE		Entre les pages.
I.	Rivière de Canton	32 et 33
— II.	Sacrifice avant le départ, dans l'île d'Hainan.	56 et 57
— III.	Théâtre populaire annamite	88 et 89
— IV.	Un coin de marché tho, à Dong-Dang (Tonkin)	112 et 113
— V.	L'empereur d'Annam.	152 et 153
— VI.	Fête des Eaux, au Cambodge.	224 et 225
— VII.	Portrait de Norodom, roi du Cambodge.	240 et 241
— VIII.	Tours du Bayom, dans la forêt d'Angkor-Thom.	256 et 257
— IX.	Une crémation au Laos	272 et 273
— X.	Capture d'un cétacé, près de l'île de Than-Haï (Quan-tchéou-wan).	296 et 297
— XI.	Portrait de Chu-la-long-korn, roi de Siam.	336 et 337
— XII.	Danses siamoises	352 et 353

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS.	vii
 CHAPITRE I. — De Paris à Saigon.	 1
Le Départ.	1
Dans la Méditerranée.	4
Le canal de Suez.	10
Naissance de Djibouti.	13
L'Océan Indien et Colombo.	15
Singapour.	19
La mer de Chine.	23
L'Arrivée.	26
 CHAPITRE II. — Coup d'œil sur l'Indo-Chine.	 30
La terre et les hommes.	30
Conquête française.	33
Les auxiliaires de l'Armée.	36
Sur le Mékong et le Fleuve Rouge.	39
Dernier acte.	41
 CHAPITRE III. — La Cochinchine.	 45
Le climat et le sol.	45
Les Provinces de l'Ouest.	50
Un serviteur de la France.	59
Vers l'Annam.	62
Saigon et Cholon.	64
Organisation politique.	72
Militaires et Marins.	83
 CHAPITRE IV. — Le Tonkin.	 86
De Saigon au Tonkin.	87
En baie d'Along.	95
Les Saisons et les Typhons.	102
Haïphong et Hanoï.	110
Le Delta du Fleuve Rouge.	126
Organisation du Protectorat.	140

	Pages.
CHAPITRE V. — L'Annam.	151
Les Régents et le Gouvernement annamite.	154
Le Roi et la Cour.	164
De Hué à Tourane.	176
Les Provinces de l'Annam.	193
CHAPITRE VI. — Le Cambodge et Le Laos.	219
Le Roi Norodom.	222
Protectorat français et Gouvernement cambodgien.	232
Le pays des Khmers	246
Au Laos.	267
CHAPITRE VII. — L'essor de l'Indo-Chine.	284
Organisation administrative.	287
Situation financière.	298
Les Travaux publics.	308
Les Chemins de fer.	324
Développement économique.	348
Défense de l'Indo-Chine.	363
La France en Extrême-Orient.	376
TABLE DES ILLUSTRATIONS.	387

— 0 —